STUDIA ARTISTARUM

Études sur la Faculté des arts dans les Universités médiévales

4

L'enseignement des disciplines à la Faculté des arts

(Paris et Oxford, XIII^e^-XV^e^ siècles)

STUDIA ARTISTARUM

Études sur la Faculté des arts dans les Universités médiévales

Sous la direction de

Olga WEIJERS
Constantijn Huygens Instituut
KNAW – La Haye

Louis HOLTZ,
Institut de Recherche et d'Histoire des Textes
CNRS – Paris

L'enseignement des disciplines à la Faculté des arts
(Paris et Oxford, XIII^{e}-XV^{e} siècles)

Colloque international organisé à l'Institut de France, Paris, 18-20 mai 1995, par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes sous la direction de Louis Holtz et le Constantijn Huygens Instituut en la personne d'Olga Weijers, avec le soutien de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de l'Académie des Sciences des Pays-Bas, de l'École Pratique des Hautes Études (IV^{e} section), et avec le concours du CNRS et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

STUDIA ARTISTARUM

Études sur la Faculté des arts dans les Universités médiévales

4

L'enseignement des disciplines à la Faculté des arts

(Paris et Oxford, XIII^e^-XV^e^ siècles)

Actes du colloque international

édités par

Olga WEIJERS et Louis HOLTZ

Ouvrage publié avec le concours du
Centre National de la Recherche Scientifique
BREPOLS

Mise en page

Christine HENRY, IRHT, Orléans

© 1997 BREPOLS

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording, or otherwise, without the prior permission of the publisher.

D/1997/0095/17
ISBN 2-503-50571-6

Sommaire

Remerciements 9

Avant-propos 11

Liste des abréviations 13

Section I – Le cadre institutionnel

Jacques VERGER, La Faculté des arts : le cadre institutionnel 17

Serge LUSIGNAN, L'enseignement des arts dans les collèges parisiens au Moyen Âge 43

William COURTENAY, The Arts Faculty at Paris in 1329 55

Charles VULLIEZ, Textes statutaires et autres sources institutionnelles émanés de la Faculté des arts de Paris : esquisse d'un bilan 71

Jean-Philippe GENET, *Rapport de la table ronde sur le cadre institutionnel* 83

Section II – Les disciplines du *trivium*

Sten EBBESEN et Irène ROSIER-CATACH, Le *trivium* à la Faculté des arts 97

H.A.G. BRAAKHUIS, Logica Modernorum as a Discipline at the Faculty of Arts of Paris in the Thirteenth Century 129

John WARD, Rhetoric in the Faculty of Arts (Paris and Oxford). A summary of the evidence 147

Joël BIARD, *Rapport de la table ronde sur les disciplines du* trivium 173

Section III – Les disciplines du *quadrivium*

Guy BEAUJOUAN, Le *quadrivium* et la Faculté des arts 185

Max LEJBOWICZ, Les disciplines du *quadrivium* : l'astronomie 195

Claire MAÎTRE, La place d'Aristote dans l'enseignement de la musique à l'Université 217
Kees VELLEKOOP, La place de la musique 235
Danielle JACQUART, *Rapport de la table ronde sur les disciplines du* quadrivium 239

Section IV – Le nouvel Aristote

Charles LOHR, The new Aristotle and « science » in the Paris arts faculty (1255) 251
Francesco DEL PUNTA, Silvia DONATI, Cecilia TRIFOGLI, Les commentaires anglais sur la Physique d'Aristote au XIII[e] siècle 271
Luciano COVA, Il Corpus zoologico di Aristotele nei dibattiti fra gli « artisti » parigini alle soglie del XIV secolo 281
Lambert M. de RIJK, The Commentaries on Aristotle's *Metaphysics* 303
David LUSCOMBE, Commentaries on the Politics : Paris and Oxford, XIII-XVth centuries 313
Olivier BOULNOIS, *Rapport de la table ronde sur le nouvel Aristote* 329

Section V – Doctrines, techniques et méthodes d'enseignement

Olga WEIJERS, Techniques et méthodes d'enseignement 337
Claude LAFLEUR, Les textes « didascaliques » de la Faculté des arts de Paris au XIII[e] siècle : *notabilia* et *status quaestionis* 345
Alfonso MAIERÙ, Les cours : *lectio* et *lectio cursoria* (d'après les statuts de Paris et d'Oxford) 373
Olga WEIJERS, La « disputatio » 393
Jacqueline HAMESSE, La technique de la reportation 405
Serge LUSIGNAN, *Rapport de la table ronde sur Doctrines, techniques et méthodes d'enseignement* 423

Philosophie et théologie

Alain de LIBERA, Faculté des arts ou Faculté de philosophie ? 429
Louis Jacques BATAILLON, Problèmes philosophiques dans les œuvres théologiques 445

Section VI – Mise en perspective du modèle parisien

Dino BUZZETTI, La Faculté des arts dans les universités de l'Europe méridionale. Quelques problèmes de recherche 457

Pavel SPUNAR, La Faculté des arts dans les universités de l'Europe centrale 467

Charles BUTTERWORTH, Paris est et sagesse ouest, du *Trivium* et *Quadrivium* dans le monde arabe médiéval 477

Colette SIRAT, L'enseignement des disciplines dans le monde hébreu 495

Luce GIARD, Sur le cycle des « artes » à la Renaissance 511

Index des personnes et des œuvres 539

Index thématique 555

Index des manuscrits 559

Liste des participants 561

Remerciements

Ce volume d'actes est le résultat d'un colloque international qui a bénéficié du soutien de nombreuses institutions : tout d'abord de nos deux instituts, l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (IRHT, Paris) et le Constantijn Huygens Instituut (CHI, La Haye), mais aussi de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres — qui, grâce à Jacques Monfrin, a mis à notre disposition la salle Hugot — de l'Académie des Sciences des Pays-Bas — qui s'est chargée des frais des participants néerlandais —, de l'École Pratique des Hautes Études (IV^{e} section) — qui nous a offert une réception —, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche — qui a permis la participation de plusieurs collègues étrangers —, et du CNRS, qui nous a accordé une aide appréciable. Nous leur en sommes très reconnaissants.

C'est au sein de l'IRHT, et plus particulièrement à Orléans, que la saisie des articles et la mise en page ont été effectuées par les soins de Madame Christine Henry. Sa compétence et son aimable coopération ont facilité la publication des actes.

Nombreux furent les collègues et amis qui, d'une façon ou d'une autre, comme orateurs ou participants aux tables rondes ou encore comme simples auditeurs, ont contribué au succès du colloque. Nous espérons qu'ils auront plaisir à en conserver la trace permanente.

Olga WEIJERS *Louis HOLTZ*

Avant-propos

L'organisation de ce colloque international représente une nouvelle étape dans la collaboration née il y a quelques années entre nos deux instituts, le Constantijn Huygens Instituut (CHI) de La Haye et l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT) de Paris et d'Orléans. Nous avons choisi de porter notre recherche commune sur le monde de l'université médiévale, du XIII^{e} au XV^{e} siècle, c'est-à-dire de collaborer pour l'étude de la vie intellectuelle dans les derniers siècles du Moyen Âge, où il y a encore tant de chantiers à ouvrir, et nous avons opté plus particulièrement pour la Faculté des arts, parce que des diverses Facultés de l'Université médiévale, elle nous apparaissait comme la moins connue, comme celle qui nécessitait un véritable effort d'investigation, qu'il s'agît de ses programmes, de ses maîtres et de ses étudiants, de ses méthodes, de son influence, et des rapports qu'elle entretenait avec les autres Facultés.

Chacun de nos deux instituts avait, préalablement, consacré un effort particulier à l'étude de la vie intellectuelle au Moyen Âge et aux universités médiévales : l'institut de La Haye, en lançant, dans le cadre du « Comité international du vocabulaire des institutions et de la communication intellectuelles au Moyen Âge » (CIVICIMA), une série de tables rondes sur le vocabulaire de la vie intellectuelle et ces études, à la fois nouvelles et précieuses, ont jusqu'ici donné lieu à la parution chez Brepols de huit fascicules bien connus de tous les médiévistes ; de son côté l'IRHT a, dans les années 1970-80, confié à l'un de ses collaborateurs, Madame Simone Guenée, archiviste paléographe, la tâche de recueillir, comme à titre préliminaire, la bibliographie des recherches consacrées aux Universités françaises et ce travail a abouti à la publication des deux précieux tomes de la *Bibliographie de l'histoire des universités françaises des origines à la Révolution*, publiés chez Picard en 1978 et en 1981, préfacés par Jacques Monfrin. Un troisième volume de compléments est actuellement sur le métier.

Notre colloque s'inscrit donc pour nos deux instituts dans une ligne de recherche constante. Une étape antérieure de notre collaboration avait été la création, en accord avec la maison Brepols, d'une collection intitulée *Studia artistarum*, destinée à réunir toutes sortes d'études sur la Faculté des arts, dont en premier lieu, ainsi que l'atteste le fascicule liminaire publié par Olga

Weijers, une édition entièrement révisée du répertoire de Palémon Glorieux. C'est donc dans cette collection que paraissent les actes du présent colloque, qui en forment le tome 4. Nous avons dû en limiter le programme aux Facultés des arts de Paris et d'Oxford, qui furent aussi pendant des siècles les plus importantes et les plus productives et qui ont entretenu entre elles des relations étroites. Mais c'est la Faculté des arts de Paris qui a donné lieu ici à la plus grande partie des contributions.

Dans l'esprit des organisateurs, ce qui devait compter le plus, dans un colloque comme celui-ci, qui réunissait pour quelques jours des chercheurs de tous horizons, c'étaient bien évidemment les échanges et les discussions. Nous les avons favorisés par l'organisation de cinq tables rondes correspondant aux cinq premières parties et dont on trouvera ici, en des styles variés, la *reportatio*, prise sur le vif, puis contrôlée à partir des enregistrements. Il paraissait souhaitable en effet que ce colloque ne se bornât point à faire le bilan des études déjà faites, mais suscitât de nouvelles entreprises, permettant de mieux entrer dans le système propédeutique de cette Faculté, servante de ses voisines plus prestigieuses, mais de ce fait présente auprès de toutes.

Puisse la lecture de ces Actes éveiller des vocations et être à l'origine d'une meilleure connaissance de ce milieu intellectuel foisonnant que fut pendant des siècles la Faculté des arts.

Louis HOLTZ

Liste des abréviations

AHDLMA	*Archives d'Histoire Doctrinale et Littéraire du Moyen Âge.*
AL	*Aristoteles Latinus.*
AUP	*Auctarium Chartularii Universitatis Parisiensis.*
BAMAT	*Bibliographie annuelle du Moyen Âge tardif.*
BEC	*Bibliothèque de l'École des Chartes.*
BGPhMA	Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters.
BPhM	*Bulletin de Philosophie Médiévale.*
CCCM	Corpus Christianorum. Continuatio Medievalis.
CCSL	Corpus Christianorum. Series Latina.
CIMAGL	*Cahiers de l'Institut du Moyen Âge Grec et Latin.*
CPhDMA	Corpus Philosophorum Danicorum Medii Aevi.
CSEL	Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum.
CUP	*Chartularium Universitatis Parisiensis*, éd. H. Denifle et E. Chatelain, Paris, 1889-1897 (4 vols).
EMDEN, *BRUO*	A.B. EMDEN, *A Biographical Register of the University of Oxford to A.D. 1500*, Oxford, 1957-1959 (3 vols.).
HUO	*The History of the University of Oxford*, vol. I, éd. J. I. Catto, Oxford, 1984 ; vol. II, éd. J. I. Catto et R. Evans, Oxford, 1986 ; vol. III, éd. J. McConica, Oxford, 1992.
PL	Patrologia Latina.
RHE	*Revue d'Histoire Ecclésiastique.*
RMAL	*Revue du Moyen Âge Latin.*
RSPhTh	*Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques.*
RTAM	*Revue de Théologie Ancienne et Médiévale.*
SA	*Statuta Antiqua Universitatis Oxoniensis*, éd. S. Gibson, Oxford, 1931.
TANAKA	M. TANAKA, *La nation anglo-normande de l'université de Paris à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1990.
VERGER	J. VERGER, *Les universités françaises au Moyen Âge*, Leyde, 1995.

Section I

Le cadre institutionnel

La Faculté des arts : le cadre institutionnel

Jacques Verger

1. Quelques remarques générales

Bien qu'il soit assez difficile de cerner le moment précis où le mot « faculté » prend, dans les textes universitaires, un sens clairement institutionnel — moment qui, de toute façon, ne semble pas antérieur au milieu du XIII[e] siècle[1] —, il est évident que la Faculté des arts, comme réalité concrète, est, à Paris comme à Oxford, aussi ancienne que l'université elle-même.

On peut même soutenir que, dans les deux cas, les écoles d'arts, avec leurs maîtres et leurs étudiants, ont joué un rôle essentiel, voire déterminant, dans la constitution de l'université comme institution autonome. Alors qu'au tournant des années 1200, les juristes et *a fortiori* les médecins étaient encore peu nombreux, que les théologiens s'accommodaient encore à peu près du cadre des écoles ecclésiastiques traditionnelles, ce furent les artiens qui, par leur nombre (et les difficultés qui en résultaient dans la vie quotidienne), par leur jeunesse remuante (et les problèmes d'ordre public qui en découlaient inévitablement), par leur esprit d'indépendance, par le renouvellement rapide enfin de leurs ensei-

Abréviations :

CUP : Chartularium Universitatis Parisiensis, H. DENIFLE et E. CHATELAIN (éds.), 4 t., Paris, 1889-1899.

HUO : The History of the University of Oxford, I, *The Early Oxford Schools*, J. I. CATTO (éd.), II, *Late Medieval Oxford*, J. I. CATTO and R. EVANS (éds.), III, *The Collegiate University*, J. MCCONICA (ed.), Oxford, 1984-86-92.

Statuta Antiqua : *Statuta Antiqua Universitatis Oxoniensis*, S. GIBSON (éd.), Oxford, 1931.

TANAKA : M. TANAKA, *La nation anglo-allemande de l'Université de Paris à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1990.

J. VERGER, *Les universités françaises* : J. VERGER, *Les universités françaises au Moyen Âge*, Leyde, 1995 (Education and Society in the Middle Ages and Renaissance, 7).

1. O. WEIJERS, *Terminologie des universités au XIII[e] siècle*, Rome, 1987, pp. 52-55.

gnements, ont précipité l'évolution qui, en quelques années, a fait craquer les cadres anciens et donné naissance à l'institution nouvelle[2].

Ce processus est particulièrement net à Paris. De Jean de Salisbury à Godefroid de Saint-Victor, de nombreuses sources y attestent la multiplication des écoles d'arts libéraux dans la seconde moitié du XII[e] siècle[3]. Débordant de la Cité, elles s'implantaient sur le Petit Pont et la Rive gauche, escaladant les flancs de la Montagne Sainte-Geneviève. Quoique théoriquement contrôlés par l'Église par le moyen de la *licentia docendi*, les maîtres de ces écoles enseignaient assez librement. Rétribués par leurs élèves, qui accouraient parfois de fort loin pour les entendre, organisant leurs cours à leur gré, mêlant les diverses disciplines du *trivium* et du *quadrivium*, se risquant même quelquefois à commenter l'Écriture sainte *auctoritate sua*[4], ils ne pouvaient qu'inquiéter, par leur existence même, les professeurs en place les plus anciens, les théologiens de l'école Notre-Dame, les autorités ecclésiastiques, le roi et ses agents enfin. Dans les premières années du XIII[e] siècle, l'apparition dans l'enseignement de ces écoles des textes récemment traduits du « nouvel Aristote » (celui du *De Anima*, de la *Physique* et de la *Métaphysique*) porta cette inquiétude à son comble. Des condamnations furent prononcées (concile de Paris, 1210)[5]. Mais la seule répression ne suffisait pas. Il fallait trouver un cadre institutionnel stable, que les structures anciennes ne fournissaient pas.

Je ne prétends naturellement pas que les maîtres ès arts réussirent à eux seuls à créer et à imposer ce cadre nouveau. Les plus anciens documents qui montrent, dès 1207-1208, l'existence d'une association jurée des maîtres et étudiants parisiens, montrent aussi que des juristes et des théologiens en faisaient partie[6]. Mais les artiens étaient manifestement les plus nombreux et ceux dont l'activité posait le plus de problèmes. Dans les statuts octroyés en 1215 par Robert de Courson, les dispositions relatives aux écoles d'arts viennent en tête et sont les plus détaillées et les plus contraignantes[7]. Programmes et durées d'études sont fixés avec précision ; pour les procédures d'examen, le légat se contentait d'entériner des usages déjà établis et de renvoyer,

2. J. VERGER, *Des écoles à l'université : la mutation institutionnelle*, dans R.-H. BAUTIER (éd.), *La France de Philippe Auguste. Le temps des mutations*, Paris, 1982, (Coll. intern. du CNRS, 602), pp. 817-846, spéc. pp. 834-840.
3. Voir en particulier les textes cités dans *CUP*, I, *Pars introductiva* (pp. 1-56).
4. C'est par ex., au témoignage de Guillaume le Breton, ce qu'aurait fait Amaury de Bène vers 1200 : « Qui [Amalricus] cum in arte logica peritus esset, et scholas de arte illa et de aliis artibus liberalibus diu rexisset, transtulit se ad sacram paginam excolendam. Semper tamen suum per se modum docendi et discendi habuit et opinionem privatam et judicium quasi sectum et ab aliis separatum » (*Œuvres de Rigord et Guillaume le Breton, historiens de Philippe Auguste*, H.-F. DELABORDE (éd.), t. I, Paris, 1882, pp. 230-231).
5. *CUP*, I, n° 11.
6. *CUP*, I, n° 6, 8.
7. *CUP*, I, n° 20.

pour ce qui était de la licence, à l'arbitrage de 1213 qui avait flanqué le chancelier d'un jury de six maîtres[8] ; enfin, les clauses relatives aux fêtes et banquets, aux vêtements, aux jeux, aux obligations religieuses traduisaient la claire volonté de discipliner une population mal contrôlée en lui imposant une norme intégrée à la définition même de son autonomie. Il est vrai que dans les années suivantes les artiens semblent curieusement retomber au second plan ; il est à peine question d'eux dans *Parens scientiarum* (13 avril 1231)[9] ; sans doute faut-il admettre que dans le mouvement d'institutionnalisation de l'université, le premier rôle était repassé à une nouvelle génération de théologiens qui avaient dû étudier les arts dans les années 1210 et avaient apporté avec eux dans les écoles de théologie, outre leur connaissance de la philosophie d'Aristote, l'esprit d'indépendance forgé pendant leur jeunesse artienne ; ce furent ces hommes, malgré tout plus mûrs et plus respectables que de simples maîtres ès arts, qui surent négocier avec le roi et le pape les statuts définitifs qui donnèrent forme à l'université. Pendant ce temps, les artiens n'avaient pas renoncé à toute initiative mais, dès le début des années 1220, ils se heurtèrent à diverses occasions (destruction du grand sceau de l'université, interdiction des nations étudiantes)[10] aux réticences des anciens et à la méfiance des représentants de l'autorité pontificale, désormais soucieux, les uns et les autres, de stabiliser un mouvement qui, autant que d'émancipation, avait été de remise en ordre et de reprise en main. Cette pause fut cependant d'assez courte durée et, dès les années 1240, la Faculté des arts apparaît à nouveau au cœur de l'institution universitaire, avec la reconnaissance du rôle des quatre nations[11], la création de la fonction rectorale[12], la multiplication des statuts émanés de la Faculté elle-même[13], l'abandon de toute censure sur l'œuvre d'Aristote[14].

La naissance de l'université d'Oxford, dans une ville secondaire éloignée des centres du pouvoir tant épiscopal (Lincoln) que politique (Londres), fut moins conflictuelle. Ici aussi cependant, les dernières années du XII^e^ siècle ont vu se multiplier les écoles d'arts, comme en témoigne en particulier Géraud de Barri ; leurs étudiants ont dû être en première ligne dans les litiges avec les bourgeois qui ont abouti à la sécession de 1209 et c'est d'eux qu'émanaient les premières institutions proprement universitaires qu'on voit

8. *CUP*, I, n° 16.
9. *CUP*, I, n° 79.
10. *CUP*, I, n° 41, 45.
11. *CUP*, I, n° 187 [1249].
12. Première mention certaine en 1245 (*CUP*, I, n° 137).
13. *CUP*, I, n° 137 [1245], 187 [1249], 231 [1254], 246 [1255], 328 [1259], 333 [1259], etc.
14. *CUP*, I, n° 246 [1255].

apparaître dans les années qui suivirent le retour des écoles (1214), à savoir les deux nations (*Boreales* et *Australes*) et les procurateurs[15].

Dans la suite des siècles médiévaux, la Faculté des arts restera de loin, tant à Paris qu'à Oxford, la plus importante des quatre, au moins en termes d'effectifs, sinon de prestige et de pouvoir. En raison même de ces effectifs nombreux, elle sera toujours celle qui exigera l'organisation la plus complexe et la plus structurée. Et un des signes les plus visibles du passage de l'université médiévale à l'université moderne sera précisément, au XVI^e^ siècle, non certes la disparition de cette Faculté, mais son absorption quasi totale dans des institutions nouvelles, collèges et pédagogies, qui ne laisseront subsister sous l'appellation de Faculté des arts qu'une sorte de forme vide, de fiction administrative servant simplement de cadre à la collation des grades[16].

Si l'importance de la Faculté des arts au sein des universités médiévales de Paris et d'Oxford ne fait donc pas de doute, il est cependant difficile d'en cerner la population et d'en décrire avec précision les structures et les activités. Cette difficulté résulte principalement de l'insuffisance des sources. On trouvera dans ce même volume une présentation détaillée de celles-ci par Charles Vulliez, du moins en ce qui concerne Paris. Pour ma part, je me bornerai donc à rappeler quelques données sommaires, et d'abord que ni à Paris ni à Oxford on n'a gardé de matricules de la Faculté des arts, qui n'ont sans doute d'ailleurs jamais existé. À Paris, on dispose simplement, à partir de 1333, des listes de gradués contenues dans les livres des procureurs de la nation anglo-allemande (la mieux documentée mais la plus petite des quatre nations)[17], mais ce n'est que pour le XV^e^ siècle, et sous la forme d'épaves, que quelques livres des procureurs d'autres nations (France et Picardie) ont été conservés[18]. Outre les noms des gradués, ces livres enregistraient les délibérations des assemblées des nations.

15. Voir le chap. de R. W. SOUTHERN, *From Schools to University*, dans *HUO*, I, pp. 1-36.
16. Voir M.-M. COMPÈRE, *Les collèges de l'université de Paris au XVI^e^ siècle : structure institutionnelle et fonctions éducatives*, dans *I collegi universitari in Europa tra il XIV e il XVIII secolo*, a cura di D. MAFFEI e H. DE RIDDER-SYMOENS, Milan, 1991 (Orbis Academicus. Saggi e documenti di storia delle università, 4), pp. 101-118, ainsi que le chap. de J. MCCONICA, *The Rise of the Undergraduate College*, dans *HUO*, III, pp. 1-68.
17. Bibl. de la Sorbonne – Arch. de l'Univ. de Paris, registres n° 2 à 8 ; ces registres ont été publiés dans l'*Auctarium Chartularii Universitatis Parisiensis*, t. I et II, H. DENIFLE et E. CHATELAIN (éds.), Paris, 1894-1897, et t. III, Ch. SAMARAN et E. A. VAN MOE (éds.), Paris, 1935.
18. Les livres des procureurs de la nation picarde (Bibl. de la Sorbonne – Arch. de l'Univ. de Paris, registre n° 9) et de la nation française (*ibid.*, registre n° 1) ont été publiés dans l'*Auctarium Chartularii Universitatis Parisiensis*, t. IV, Ch. SAMARAN et E. A. VAN MOE (éds.), Paris, 1938, et t. V, Ch. SAMARAN et E. A. VAN MOE (éds.), Paris, 1942.

À Oxford, il faut descendre jusqu'en 1448 pour avoir des registres de procès verbaux des diverses « congrégations » de l'université[19].

Tout aussi médiocres sont les archives comptables. Les plus anciennes sont, à Paris, les livres du receveur de la nation allemande, qui débutent en 1425[20].

Restent donc, pour l'essentiel, les statuts, quelquefois conservés en originaux, plus souvent recopiés, à côté de privilèges pontificaux et royaux, dans des registres qu'on a pu qualifier de « cartulaires » universitaires. Les plus anciennement conservés de ces cartulaires ont été composés, tant à Paris qu'à Oxford, au début du XIV^{e} siècle. Certains se présentent comme des cartulaires généraux de l'université, d'autres, à Paris, émanent des nations[21]. Il existe aussi des cartulaires de Facultés mais uniquement, au moins en l'état actuel des archives, pour les Facultés supérieures.

La documentation statutaire est donc relativement abondante, mais elle présente des inconvénients bien connus, sur lesquels il est inutile d'insister ici[22]. D'abord, elle est incomplète. Des statuts ont été perdus, notamment parce qu'ils étaient devenus obsolètes. Ensuite, ceux mêmes qui subsistent ne donnent pas forcément un panorama complet des domaines qu'ils semblent réglementer car, bien souvent, ils ne concernent que certains points qui appelaient réforme ou précision, passant sous silence ce qui était déjà réglé par une pratique coutumière connue de tous et incontestée. Enfin, les statuts n'offrent par définition qu'une norme où s'exprime le point de vue idéal de ceux qui les ont rédigés, mais pas forcément celui des utilisateurs, en particulier des

19. Il s'agit du registre Aa des Archives de l'université d'Oxford, qui couvre les années 1448-1463 ; la série reprend ensuite en 1505 avec le registre G (*HUO*, I, pp. XXVII-XXVIII).

20. Ils sont conservés aux Archives nationales (H 2587-2588) et ont été publiés pour la période 1425-1494 dans l'*Auctarium Chartularii Universitatis Parisiensis*, t. VI, A. L. GABRIEL et G. C. BOYCE (éds.), Paris, 1964.

21. Pour Paris, on trouvera une liste des cartulaires universitaires dans J. VERGER et Ch. VULLIEZ, *Cartulaires universitaires français*, dans O. GUYOTJEANNIN, L. MORELLE, M. PARISSE (éds.), *Les Cartulaires*, Paris, 1993, (Mémoires et documents de l'École des Chartes, 39), pp. 423-449, spéc. pp. 444-446 ; on y verra que les plus anciens cartulaires de l'université (tout début du XIV^{e} siècle) sont le Bibl. Vat., Reg. lat. 406, et le Paris, BnF, nouv. acq. lat. 936 (Phillipps 876) ; les cartulaires des nations française (Paris, BnF, nouv. acq. lat. 2060), anglaise (Bibl. de la Sorbonne - Arch. de l'Univ. de Paris, registre 100, et Paris, BnF, nouv. acq. lat. 535), normande (Chartres, Bibl. mun., ms. 595) et normande (Paris, Sainte-Geneviève, ms. 1655) semblent tous dater de la seconde moitié du XIV^{e} siècle ou du XV^{e} siècle.
A Oxford, les cartulaires les plus anciens sont les registres A (vers 1311) et D (vers 1375) des Archives de l'Université (*Statuta Antiqua*, pp. X-XIV).

22. Je me permets de renvoyer à J. VERGER, *Les statuts des universités françaises au Moyen Âge : quelques remarques*, dans *Dall'università degli studenti all'università degli studi*, a cura di A. ROMANO, Messine, 1992, pp. 43-64 (réimpr. dans J. VERGER, *Les universités françaises*, pp. 103-121).

étudiants ; c'est dire que dans l'existence quotidienne de l'université devait exister un écart, malheureusement impossible à mesurer, entre cette réglementation et les comportements effectifs.

En définitive, les documents les plus abondants que nous aient laissés les Facultés des arts de Paris et d'Oxford sont sans doute les œuvres mêmes de leurs maîtres et de leurs bacheliers (même si les lectures et questions subsistantes ne sont certainement qu'une infime partie d'une production qui, pour l'essentiel, a disparu — ou n'a jamais été mise par écrit de manière durable). Personnellement, je n'en ferai pas usage dans ce texte puisque, précisément, toute la suite de ce volume leur est consacrée. Mais je pense que ceux qui éditent ou étudient ces textes devraient toujours être attentifs aux indications — évidemment éparses — qu'ils peuvent contenir sur le fonctionnement concret de la Faculté des arts et se demander si ces indications viennent confirmer ou contredire les enseignements des statuts et des répertoires prosopographiques.

2. Les populations artiennes

L'expression de cadre institutionnel, donné en titre à cette communication, ne doit pas être entendue dans un sens étroit. Avant d'envisager le fonctionnement administratif des Facultés des arts et les rapports de pouvoir qui se nouaient à l'intérieur et autour de celles-ci, il faudrait évoquer leur réalité sociale et humaine. Qui étaient les artiens de Paris et d'Oxford ? Quels traits spécifiques caractérisaient cette population ? En quoi se distinguait-elle de celle des Facultés supérieures ?

Au moins en l'état actuel des recherches, ce sont des questions auxquelles on ne peut donner que des réponses très partielles et largement hypothétiques. C'est certainement là un des domaines de l'histoire universitaire où il reste le plus à faire.

La difficulté vient évidemment de la rareté des listes nominatives d'artiens. Même lorsqu'on dispose — tardivement — de *rotuli*, de comptes de collèges ou de listes de gradués, les simples étudiants ès arts n'ayant pas encore fait leur « déterminance » restent très sous-représentés, voire absents de la documentation. Et cette lacune grève d'une irrémédiable marge d'incertitude toutes sortes de calculs, non seulement sur les origines sociales et géographiques des artiens, mais sur la structure même de leurs études : combien de temps celles-ci duraient-elles ? Quelle proportion d'artiens échouait à obtenir même le simple baccalauréat ? Quel était l'effectif moyen d'une école d'arts ?

Pour Oxford, le dictionnaire biographique d'Emden a permis quelques études statistiques[23]. Pour Paris, ce sont surtout les registres de la nation anglo-allemande[24], accessoirement ceux de la nation française[25], et d'autre part les *rotuli* des années 1378-1403 qui ont été mis à contribution[26] ; ajoutons-y quelques documents isolés, comme la liste dressée pour la levée de la *collecta* de 1329 et étudiée dans ce même volume par William J. Courtenay[27].

Il y a relativement peu à retenir, du moins pour notre propos, de ce que ces travaux nous apprennent sur les origines géographiques et sociales des étudiants et maîtres ès arts. Pour autant que nous saisissions ces origines, elles ne semblent pas fondamentalement différentes de celles observées dans les Facultés supérieures. Il n'apparaît pas que les artiens aient été de recrutement plus local ou plus modeste que les autres, encore qu'au XV^{e} siècle, on voit un certain nombre d'étudiants allemands faire leurs études d'arts dans une de leurs nouvelles universités nationales et ne venir à Paris que pour fréquenter une Faculté supérieure de médecine, de décret ou de théologie[28].

Les artiens représentaient certainement, tant à Paris qu'à Oxford, la grosse majorité des étudiants, 75 à 80 % peut-être au XV^{e} siècle[29]. Surtout si l'on considère que les études dans les Facultés supérieures duraient normalement plus longtemps qu'en arts, ceci signifie clairement qu'une majorité des étudiants ès arts quittaient l'université sans chercher à accéder à une Faculté supérieure et même, pour nombre d'entre eux, sans avoir obtenu la maîtrise ni même le simple baccalauréat. Pour la nation anglo-allemande, on a calculé que bien plus de la moitié de ses membres disparaissait de la documentation après l'obtention de la maîtrise (sans parler de ceux qui n'y parvenaient même

23. A. B. EMDEN, *A Biographical Register of the University of Oxford to A. D. 1500*, 3 vols., Oxford, 1957-1959 ; voir surtout T. H. ASTON, *Oxford's Medieval Alumni*, dans *Past and Present* 74 (1977), pp. 3-40.
24. Les registres des procureurs de la nation anglo-allemande (cf. *sup.* n. 17) ont surtout été utilisés par TANAKA.
25. A. TALAZAC-LANDABURU, *La nation de France au sein de l'université de Paris d'après le Livre de ses procureurs, 1443-1456*, Paris, 1975 (cf. *sup.* n. 18).
26. La plupart des *rotuli* parisiens de la période 1378-1403 ont été publiés, quoique de manière incomplète, dans *CUP*, III, n° 1426 à 1437, 1496, 1537 à 1541, 1554, 1563, 1597 et IV, 1714, 1715, 1718, 1733 à 1735, 1786, 1787, 1789 à 1799 ; pour leur utilisation, voir notamment, J. VERGER, *Le recrutement géographique des universités françaises au début du XV^{e} siècle d'après les suppliques de 1403*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, publ. par l'École française de Rome 82 (1970), pp. 855-902 (réimpr. dans J. VERGER, *Les universités françaises*, pp. 122-173).
27. *CUP*, II, n° 1184.
28. Cf. A. L. GABRIEL, *The English-German Nation at the University of Paris from 1425-1494*, dans ID., *Garlandia. Studies in the History of the Mediaeval University*, Francfort, 1969, pp. 167-200.
29. C'est par ex. l'estimation donnée dans J. FAVIER, *Nouvelle Histoire de Paris. Paris au XV^{e} siècle. 1380-1500*, Paris, 1974, pp. 69-73.

pas)[30]. Ajoutons d'autre part que, si les étudiants en médecine et les théologiens séculiers étaient pratiquement tous maîtres ès arts, ce n'était pas toujours le cas des juristes ; quant aux étudiants réguliers en théologie, en particulier les Mendiants, on sait bien que, au grand dam de l'université, ils recevaient leur formation initiale en arts dans les *studia* de leurs ordres et non à la Faculté. Bref, l'idée d'un lien fonctionnel et nécessaire entre enseignement des arts, conçu comme enseignement propédeutique, et enseignement des Facultés supérieures, si elle était officiellement affirmée dans les statuts[31] et si elle commandait dans une certaine mesure la définition des programmes et des cursus ès arts, ne se vérifiait qu'imparfaitement dans la pratique. Beaucoup des échecs et des abandons signalés plus haut tenaient sans doute à l'insuffisance des capacités intellectuelles ou financières des candidats ou aux hasards de l'existence ; mais on peut aussi penser que bien des étudiants ès arts avaient prévu dès le départ de ne pas aller au-delà de cette Faculté ou peut-être même de ne pas pousser jusqu'à la maîtrise. Il était à peu près universellement admis qu'un médecin ou un théologien (mais pas forcément un juriste) avait besoin d'une préparation initiale en arts, mais, apparemment, il était aussi admis, dans la pratique sociale sinon dans l'intention des rédacteurs de statuts, que des études d'arts pouvaient se suffire à elles-mêmes et avoir valeur autonome, en termes tant de formation intellectuelle que de chances d'accès à une carrière[32].

Les étudiants ès arts étaient donc nombreux. Les maîtres ès arts aussi. Peut-on pour autant se représenter ce qu'était l'effectif d'une classe d'arts de la rue du Fouarre ou d'Oxford ? Sans même parler des variations individuelles d'une école à l'autre, qui pouvaient être importantes, il est bien difficile d'essayer de calculer un effectif moyen. D'une part, je le rappelle, on ignore le nombre des simples étudiants non bacheliers. D'autre part, il est souvent malaisé de distinguer parmi les maîtres ès arts mentionnés dans les documents universitaires ceux qui, *actu regentes*, dirigeaient effectivement une école, de ceux qui, tout en participant aux assemblées de la Faculté des arts ou des nations, voire aux jurys d'examen, n'en étaient pas moins *non actu regentes*, étudiants dans une Faculté supérieure, voire engagés dans une carrière ecclésiastique et ayant, provisoirement ou définitivement, renoncé à étudier ou à enseigner.

Un document très intéressant, le mémoire rédigé en 1283 ou 1284 par Jean de Malines, procureur de la Faculté des arts en conflit avec le chancelier de Notre-Dame, donne quelques chiffres qui semblent plausibles, parlant

30. TANAKA, pp. 61-73.
31. *Facultas artium, que quasi aliarum est fundamentum*, disent par ex. les statuts généraux de l'université de Paris de 1366 (*CUP*, III, n° 1319).
32. J. VERGER, *Pour une histoire de la maîtrise ès arts au Moyen Âge : quelques jalons*, dans *Médiévales* 13 (1987), pp. 117-130.

d'environ 120 régents en activité, de 360 à 480 candidats annuels (soit trois ou quatre par régent) à la déterminance, de 120 licences enfin conférées chaque année à Sainte-Geneviève[33] ; en supposant que les durées d'études alors statutaires aient été respectées[34], ce qui est loin d'être prouvé, et qu'il n'y ait eu — ce qui semble impossible — aucun abandon avant la déterminance, on arriverait à un effectif moyen de seize à vingt étudiants par école, dont deux ou trois bacheliers ; chiffres minimum et, à dire vrai, bien hypothétiques. De son côté, Mineo Tanaka, travaillant sur les livres des procureurs de la nation anglo-allemande pour la période 1339-1450, a calculé qu'un petit tiers des bacheliers n'atteignait pas la maîtrise et que, parmi les maîtres, un peu plus de 20 % seulement ont certainement enseigné ; à partir de là, on peut, semble-t-il, faire l'hypothèse qu'en moyenne chaque maître ès arts de cette nation présentait environ six étudiants aux examens, ce qui, compte tenu de la durée des études à partir du milieu du XIV^{e} siècle (deux ans pour la déterminance, trois pour la licence), renverrait à nouveau à un effectif (minimum) de quinze à vingt étudiants par école[35].

On pourrait sans doute glaner ici ou là d'autres chiffres. Je ne suis pas sûr qu'ils permettraient d'aller au-delà de l'impression générale déjà formulée, à savoir que l'effectif moyen des écoles d'arts, en tout cas à Paris, était relativement limité, alors même que dans les Facultés supérieures, en tout cas en droit canon, il était possible d'arriver à des chiffres élevés[36]. Mais peut-être s'agit-il là d'un jugement anachronique et la pédagogie mise en œuvre dans les écoles d'arts ne pouvait-elle s'accommoder d'auditoires plus nombreux.

Aussi importante, pour saisir la réalité concrète de l'enseignement des arts, que la question des effectifs, celle des âges. Pour les étudiants, même une improbable prosopographie ne donnerait que des indications très partielles. Il est donc difficile d'aller au-delà des dispositions statutaires relatives aux durées d'études et aux âges minimum requis au moment des examens, dispositions qui ne sont d'ailleurs pas totalement cohérentes[37]. Au total, il semble cependant probable que les étudiants ès arts étaient moins jeunes qu'on ne l'a dit

33. *CUP*, I, n° 515 ; j'ai analysé ce texte en détail dans J. VERGER, *Le chancelier et l'université à Paris à la fin du XIII^{e} siècle*, dans J. VERGER (éd.), *Les universités françaises*, pp. 68-102. On notera que manque le chiffre des licences conférées à Notre-Dame, sans doute moins nombreuses que celles de Sainte-Geneviève (cf. *inf.* n. 94).
34. Elles étaient alors, semble-t-il, de 4 ou 5 ans pour la déterminance et 6 pour la licence (*CUP*, I, n° 20, 202, 461).
35. TANAKA, p. 70.
36. En 1386-1388, un professeur de droit canon de Paris, en procès avec l'université, se vantait d'avoir des auditoires de 100, voire 300 étudiants (*CUP*, III, n° 1531, 1546).
37. A Paris, l'âge minimum requis pour la licence ès arts est toujours resté fixé à 21 ans (*CUP*, I, n° 20, II, n° 1185) ; on comprend mal, dès lors, que celui pour la déterminance ait été abaissé de 20 à 14 ans vers 1350 (*CUP*, II, n° 1185) ; faut-il croire, comme TANAKA, p. 65, n. 16, à une erreur du copiste ?

parfois et que le plus grand nombre devait avoir entre dix-sept et vingt ans[38] — ce qui n'exclut évidemment pas la présence parmi les étudiants ès arts de très jeunes adolescents ou d'adultes déjà mûrs. Même le net raccourcissement des études d'arts qu'on observe à Paris au XIV^e^ siècle ne paraît pas avoir permis un rajeunissement de la population artienne, puisque l'âge d'accès à la maîtrise est resté le même. Ceci signifie donc qu'en règle générale, avant d'accéder à la Faculté des arts, la plupart des étudiants avait étudié durablement dans des écoles pré-universitaires où ils avaient pu en particulier s'initier à la grammaire.

À Oxford, il est vrai, les études d'arts ont toujours, d'après les statuts, duré plus longtemps qu'à Paris[39] ; mais faut-il en conclure que les étudiants s'immatriculaient ici plus jeunes à la Faculté des arts ?

Tant à Paris qu'à Oxford, les statuts primitifs de la Faculté des arts posaient en principe, on le sait, que tout nouveau maître ès arts devait, sauf excuse valable, enseigner deux ans après son *inceptio*[40]. Selon ce système, les régents ès arts auraient donc dû être des jeunes gens à peine plus âgés que leurs élèves et ne se consacrant que quelques années à l'enseignement. Divers indices montrent clairement qu'en tout cas à partir du XIV^e^ siècle les choses ne se sont pas passées ainsi. Beaucoup de maîtres ès arts se soustrayaient à cette obligation, soit qu'ils aient immédiatement quitté l'université, soit qu'ils aient réussi, d'une manière ou d'une autre, à poursuivre directement leurs études dans une Faculté supérieure. Dans la nation anglo-allemande de Paris, la proportion des maîtres ès arts devenant régents n'étaient que de 50 % en 1339-1348 et tombe à 17 % un siècle plus tard (1443-1450)[41]. Il est vrai qu'il n'était sans doute pas indispensable que tous les maîtres ès arts enseignent, ce qui eut créé un véritable engorgement. D'après l'étude de M. Tanaka, c'étaient souvent les maîtres ès arts les moins aisés qui s'acquittaient effectivement de leur régence obligatoire, sans doute pour réunir le pécule nécessaire à la poursuite ultérieure de leurs études ou de leur carrière[42].

Mais il est clair aussi qu'à côté de ces jeunes régents qui ne consacraient que peu de temps à l'enseignement, il y a eu très tôt des maîtres qui sont restés de longues années à la tête d'une école d'arts. On cite toujours le cas de Buridan[43] mais il n'a pas dû être le seul, comme l'a suggéré, dans ce même

38. Cf. TANAKA, p. 65.
39. Leur durée semble être restée fixée jusqu'au XV^e^ siècle à 4 ans pour la déterminance et 7 pour la licence (*Statuta Antiqua*, pp. 24, 34, 200).
40. Pour Paris, *CUP*, I, n° 20, 501, II, n° 1185, § 15-16 ; pour Oxford, *Statuta Antiqua*, p. 54.
41. Cf. TANAKA, p. 71.
42. Cf. TANAKA, pp. 83-86.
43. Buridan, né vers 1300, a fait toute sa carrière comme régent ès arts, de 1325 environ à sa mort vers 1360 (E. FARAL, *Jean Buridan : Maître ès arts de l'université de Paris*, dans *Histoire littéraire de la France*, t. 38, Paris, 1949, pp. 362-605).

colloque, William Courtenay et comme permettrait peut-être de l'établir un dictionnaire prosopographique des maîtres ès arts parisiens. Olga Weijers a souligné l'écart surprenant entre les connaissances apparemment assez élémentaires exigées aux examens de la Faculté des arts et le haut niveau de certains commentaires et questions parvenus jusqu'à nous[44]. On peut imaginer que ces enseignements de haut niveau étaient rarement le fait de jeunes maîtres s'acquittant de leur régence statutaire mais plutôt de professeurs chevronnés restant en poste pendant un certain nombre d'années, véritables « philosophes » de profession dont la figure sociale devrait être mieux cernée.

Au total, on voit que l'établissement d'un certain nombre de paramètres sociaux permet déjà, en précisant les contours des populations artiennes, de deviner dans une certaine mesure quelle était leur pratique effective des études et dans quelles stratégies de carrières celles-ci s'intégraient.

3. Facultés, nations, écoles, collèges

Les universités de Paris et d'Oxford ont eu au Moyen Âge une structure fédérative. Elles étaient constituées par la réunion et la coopération d'un certain nombres d'éléments, les uns antérieurs à l'université elle-même (en particulier les écoles), les autres postérieurs mais tendant souvent à une autonomie de plus en plus grande au sein de la structure universitaire (on pense évidemment aux collèges).

La Faculté des arts était un des éléments les plus importants de l'institution universitaire, mais elle ne faisait elle-même que fédérer des unités plus petites — écoles, nations et collèges — : quels rapports entretenait-elle avec eux ? Était-elle quelque chose de plus que la simple somme de ces éléments constitutifs ?

Les écoles sont sans doute la réalité la plus difficile à saisir. Nous avons vu qu'il est malaisé d'en évaluer l'effectif, même moyen. On a aussi de la peine, entre une iconographie stéréotypée et des documents peu loquaces, à en reconstituer l'aspect matériel. Leur concentration topographique est bien connue. À Paris, elles semblent avoir occupé toute la rue du Fouarre et débordé même dans les rues voisines (Garlande, Clos Bruneau)[45]. Quelle était

44. O. WEIJERS, *Les règles d'examen dans les universités médiévales*, dans M. J. F. M. HOENEN, J. H. J. SCHNEIDER, G. WIELAND (éds.), *Philosophy and Learning. Universities in the Middle Ages*, Leyde, 1995, (Education and Society in the Middle Ages and Renaissance, 6), pp. 201-223, spéc. pp. 220-223.

45. Cf. P. KIBRE, *The Nations in the Mediaeval Universities*, Cambridge Mass., 1948, pp. 91-95.

la proportion respective des écoles appartenant aux nations, aux maîtres, à des propriétaires privés ? Quel était leur aménagement intérieur ? Quelle était la disposition de la chaire magistrale ? Les étudiants disposaient-ils de pupitres et de bancs ? L'éclairage n'était sans doute assuré que par la lumière naturelle du jour ; la journée devait être rythmée par la cloche d'une église ou d'une chapelle voisine (la « cloche de Sorbonne » dont parle Villon). On voit que ces détails concrets n'étaient pas sans conséquence sur le déroulement effectif de l'enseignement ; on aimerait pouvoir se représenter, dans leur cadre quotidien, les lectures magistrales et celles des bacheliers, les répétitions et les disputes.

Comment choisissait-on son école et son maître ? Si les statuts sont formels sur l'obligation, pour tout étudiant, de s'immatriculer rapidement dans une école donnée, ils semblent lui laisser entière liberté de choix. En pratique, ce choix était évidemment guidé par certains critères. On a souvent invoqué la communauté d'origine géographique : l'étudiant s'inscrivait chez un maître de sa nation, voire de sa province. Il est facile d'imaginer les raisons qui pouvaient pousser à s'adresser à un compatriote. Il ne semble cependant pas s'être agi d'une règle absolue. Il est probable que certains maîtres, éventuellement aidés par les bedeaux, cherchaient à racoler des auditeurs parmi les nouveaux venus, voire parmi les étudiants de leurs collègues. Il faut sans doute aussi faire la part de la réputation et de la personnalité des professeurs, ainsi que de leurs orientations doctrinales, qui pouvaient attirer ou rebuter. Il est en tout cas sûr que, même au sein de leur nation, d'assez nombreux étudiants changeaient de maîtres[46] ; était-ce surtout au moment des examens, et pour des raisons de type plutôt administratif, ou bien parce que leur premier professeur, trop médiocre, trop exigeant (intellectuellement ou financièrement) ou dont l'enseignement ne leur convenait pas, ne leur plaisait plus ? On connaît quelques exemples de conflits ouverts, au sein d'une classe, entre maîtres et élèves[47].

Un autre problème serait de savoir dans quelle mesure un étudiant, tout en étant attaché à une école particulière, pouvait, épisodiquement ou régulièrement, fréquenter les leçons et, plus vraisemblablement encore, les disputes d'un autre professeur. De toute façon, le simple étudiant écoutait aussi les

46. Voir le chapitre très précis consacré à ce sujet par TANAKA, pp. 141-185.

47. L'article de J. LECLERCQ, *Lo sviluppo dell'atteggiamento critico degli allievi verso i maestri dal X al XIII secolo*, dans *Università e società nei secoli XII-XVI*, Pistoia, 1982, pp. 401-428, concerne peu les Facultés des arts. Il faudrait donc répertorier les cas particuliers ; par ex., en 1355, le maître des artiens du collège de Navarre, Jean de Chavanges, est agressé par trois boursiers du collège ; il n'est cependant pas absolument certain qu'ils aient été de ses élèves (épisode narré dans la thèse dact. de N. GOROCHOV, *Le Collège de Navarre de sa fondation (1305) au début du XV^e siècle (1418). Histoire de l'institution, de sa vie intellectuelle et de son recrutement*, 3 vols., Univ. de Paris I, 1994, vol. 3, p. 645).

lectures « cursives » des bacheliers ; ceux-ci pouvaient-ils aller jusqu'à avoir une influence personnelle sur leurs jeunes auditeurs ? N'oublions pas non plus, notamment pour les étudiants aisés, le rôle d'éventuels répétiteurs ou précepteurs privés.

Quoi qu'il en soit, il parait cependant certain que l'idée d'un lien personnel privilégié entre l'étudiant et *son* maître est restée centrale dans la pédagogie universitaire. La responsabilité du maître vis-à-vis de l'élève qui avait choisi de s'immatriculer « sous » lui, était d'abord d'ordre pédagogique : il devait faire de son mieux pour le former et, le moment venu, le « présenter » avec succès aux examens ; en retour, le disciple devait évidemment à son maître respect, obéissance et affection[48]. On peut sans peine imaginer que cette dépendance se traduisait par l'adhésion aux idées professées par le maître ; les filiations intellectuelles fondées sur l'enseignement oral et l'attachement personnel ont certainement joué un grand rôle dans le développement et la circulation des doctrines médiévales. À cette responsabilité intellectuelle venait sans doute s'ajouter une véritable responsabilité matérielle et morale. Beaucoup de maîtres ès arts devaient, à un titre ou un autre, généralement payant, héberger une partie au moins de leurs élèves, promus en l'occurrence à la qualité de *socii*[49]. S'il est difficile de dire en quoi a pu consister concrètement, par-delà l'imposition d'une certaine discipline, le for magistral reconnu aux régents par les statuts parisiens de 1215 (« quilibet magister forum sui scolaris habeat »)[50], il semble bien qu'on attendait des maîtres qu'ils veillent aux bonnes vie et mœurs de leurs élèves, les assistant matériellement et moralement dans le besoin ou dans la peine, les reprenant en cas d'inconduite[51].

La constitution de l'université et des facultés a cependant fortement limité la liberté laissée aux maîtres au sein de leurs écoles. Si, à la différence de ce qui se passait à Bologne, leur autorité personnelle vis-à-vis de leurs élèves n'a jamais été assujettie à un cadre contractuel, ils ont dû se soumettre aux règles collectives fixées par les instances facultaires et universitaires. Par le serment prêté au moment même de leur promotion, les maîtres s'engageaient à respecter les dispositions fixées par les statuts[52]. Il est inutile d'en reprendre ici le contenu : programmes détaillés qui énuméraient lectures obligatoires, lectures facultatives et lectures prohibées — durée des études et structure des cursus — types d'exercices imposés — procédures d'examen — droits exigibles des

48. Cf. A. L. GABRIEL, *The Ideal Master of the Mediaeval University*, dans *The Catholic Historical Review* 60 (1974), pp. 1-40.
49. Ce point est bien illustré par la contribution de W. J. COURTENAY au présent volume.
50. *CUP*, I, n° 20.
51. Voir par ex. *CUP*, I, n° 197.
52. Ex. de ces serments dans *CUP*, I, n° 202, 501, 544, 545, II, n° 1012, 1185, § 1 à 19.

étudiants — etc. ; même les obligations religieuses et la tenue vestimentaire des maîtres faisaient l'objet de réglementations précises et impératives.

Reste à savoir comment l'autorité de la nation, de la Faculté ou de l'université pouvait s'exercer concrètement sur les maîtres. Qui informait ? Qui contrôlait ?

Transmises aux bedeaux par le recteur ou les procureurs, les décisions des instances supérieures étaient portées à la connaissance des maîtres et des étudiants dans leurs classes soit oralement, soit par voie d'affichage aux portes des écoles ou des chapelles utilisées par l'université. Quant au contrôle de l'activité des maîtres, il relevait d'abord de la pression spontanée des élèves, soucieux d'être correctement préparés aux examens ; il est donc probable que les autorités s'en remettaient largement aux dénonciations pour être informées des initiatives non statutaires ou des enseignements hétérodoxes. Des commissions pouvaient également être instituées, par exemple pour vérifier les manuscrits mis en circulation[53]. Il y avait aussi des procédures de visite.

Celles-ci s'appliquaient particulièrement à ce que l'on pourrait appeler les écoles « infra-universitaires » mais vivant dans l'orbite de la Faculté des arts. À Oxford par exemple, les écoles de grammaire étaient régulièrement supervisées par deux maîtres ès arts[54]. Je reviendrai dans un instant sur le problème des collèges, qui est plus complexe car il ne mettait pas seulement en cause l'enseignement.

Au-dessus des écoles, l'autre grand élément constitutif des Facultés des arts était les nations. Les nations universitaires ont déjà été relativement bien étudiées et la synthèse de Pearl Kibre, même si elle demanderait aujourd'hui à être reprise, reste une base de départ solide[55].

On sait qu'à Oxford les nations — il y en avait deux, *Boreales* et *Australes* — n'ont eu qu'une importance limitée. Simples groupements de fait par affinité géographique, elles ont pu servir de cadre à la sociabilité étudiante, y compris dans ses aspects les plus contestables (bagarres sanglantes), ce qui leur a valu à plusieurs reprises les foudres des autorités universitaires, mais — pour des raisons sur lesquelles on pourrait s'interroger (liées sans doute au caractère avant tout insulaire du recrutement d'Oxford) — elles n'ont jamais revêtu la forme d'institutions stables ; tout au plus notera-t-on que les deux procurateurs étaient toujours un *Australis* (généralement le « senior

53. *CUP*, I, n° 462, 468.
54. *Statuta Antiqua*, p. 22 (statut de 1306).
55. P. KIBRE, *The Nations in the Mediaeval Universities* (cité *sup.* n. 45).

proctor ») et un *Borealis* et que les examinateurs des candidats à la déterminance se répartissaient également entre les deux nations (deux par nation)[56].

À Paris, en revanche, les quatre nations, bien en place dès le milieu du XIII[e] siècle, ont joué un rôle essentiel dans le fonctionnement de la Faculté des arts, et même de toute l'université puisque les étudiants des Facultés supérieures, pour autant qu'ils étaient maîtres ès arts, pouvaient continuer à siéger dans les assemblées de leurs nations. Les nations ont laissé des archives inégalement abondantes et ont été inégalement étudiées. La mieux connue est celle d'Angleterre–Allemagne, grâce au livre déjà plusieurs fois cité de M. Tanaka ; un travail plus rapide mais cependant très utile a été consacré à la nation de France[57]. En revanche, à ma connaissance, les nations de Normandie et de Picardie n'ont pas encore fait l'objet de véritables monographies.

Je ne reviendrai pas ici en détail sur les structures et le fonctionnement des institutions « nationales » ; je poserai simplement la question de savoir dans quelle mesure les nations étaient des entités autonomes et dans quelle mesure elles étaient soumises à l'autorité de la Faculté des arts en tant qu'institution fédérative.

Les nations possédaient des structures solides et qui fonctionnaient régulièrement ; l'assemblée générale des maîtres se réunissait fréquemment, le procureur, chef élu de la nation, tenait les archives de celle-ci et assurait la gestion quotidienne, assisté d'un receveur et secondé par les bedeaux ; à ceux-ci s'ajoutaient les *nuncii*, souvent fort nombreux, qui permettaient aux membres de la nation de rester en relation avec leur région d'origine. Il suffit de parcourir les statuts conservés des nations ou les délibérations des assemblées générales pour saisir le champ de compétence de celles-ci. On constate que c'étaient elles qui géraient une bonne part des maigres ressources financières et immobilières de l'université. Que c'étaient elles aussi qui assuraient, au moins en première instance, le pouvoir disciplinaire sur les membres de l'université. En matière d'enseignement et d'examen, on relèvera que c'était dans le cadre des nations qu'étaient organisées chaque année, à la fin du « grand ordinaire », les diverses épreuves qui menaient à la déterminance et au grade de bachelier ès arts.

Les nations parisiennes représentaient-elles pour leurs membres et leurs suppôts, par-delà leurs fonctions administratives, un véritable cadre de vie ? Il semble bien que oui, malgré le caractère assez artificiel de leur définition géo-

56. Voir dans *HUO*, I, les chap. de M. B. HACKETT, *The University as a Corporate Body*, pp. 37-95, spéc. pp. 65-66, et de J. M. FLETCHER, *The Faculty of arts*, pp. 369-399, spéc. p. 382.

57. A. TALAZAC-LANDABURU, *La nation de France* (cité *sup.* n. 25).

graphique (du moins pour les nations française et anglo-allemande). Chaque nation avait ses lieux de réunion favoris, son calendrier de fêtes et de célébrations religieuses[58]. La fréquence des conflits entre nations témoigne par elle-même de l'existence de forts sentiments particularistes. Si on laisse de côté les simples altercations de rue ou de taverne, trois types de circonstances semblent avoir plus particulièrement cristallisé les oppositions entre nations. D'abord les élections rectorales : l'alternance entre les nations n'ayant pas été réglée de manière claire dès le départ, il est arrivé à diverses reprises, spécialement au XIII^{e} siècle, qu'un recteur élu se voit contesté par une ou plusieurs nations rivales de la sienne ; ces contestations pouvaient durer plusieurs mois, aller jusqu'à des menaces de sécession et requérir l'arbitrage d'un légat pontifical[59]. Autre type classique de conflits entre nations, la fixation exacte de leurs limites respectives ; périodiquement, tel candidat à un grade ès arts originaire de la zone frontière était revendiqué par deux nations ; c'est la nation de Picardie, qui ne correspondait pas à un grand fief ou à une province ecclésiastique, qui semble avoir eu le plus à souffrir de ce genre de contestations de la part tantôt des Français, tantôt des Anglo-allemands[60]. Enfin, surtout au temps du Grand Schisme puis de la guerre civile, les nations se déchirèrent en fidélités opposées ; au début du Schisme, l'adhésion rapide des nations française et normande à Clément VII s'opposa aux hésitations des Picards et au ralliement final de la plupart des Anglo-allemands (sauf les Écossais) au clan urbaniste[61]. Plus tard, c'est dans la nation picarde que le duc de Bourgogne trouvera ses meilleurs partisans tandis que Français et Allemands souscrivaient à la condamnation de Jean Petit par Gerson[62]. Il semble en revanche plus difficile d'affirmer que les nations aient pu s'identifier à des orientations doctrinales précises ; le P. Gauthier a bien montré que les litiges entre nations des années 1270 pour le contrôle de la fonction de recteur ne recouvrait pas une opposition entre pro- et anti-averroïstes cristallisée autour de la personne de Siger de Brabant[63].

58. Cf., par ex., P. PERDRIZET, *Le calendrier de la nation d'Allemagne de l'ancienne Université de Paris*, Paris, 1937 (Publ. de la Fac. des Lettres de l'Univ. de Strasbourg, 79).

59. C'est ce qui se passa notamment en 1249 (*CUP*, I, n° 187), en 1265-1266 (*CUP*, I, n° 409) et en 1275 (*CUP*, I, n° 460, 492).

60. Voir dans P. KIBRE, *The Nations in the Mediaeval Universities* (cité *sup.* n. 45), pp. 21-23.

61. R. N. SWANSON, *Universities, Academics and the Great Schism*, Cambridge, 1979 (Cambridge Studies in Medieval Life and Thought, s. 3, 12), pp. 22-44.

62. Cf. J. FAVIER, *Nouvelle Histoire de Paris. Paris au XV^{e} siècle* (cité *sup.* n. 29), pp. 221-230.

63. R.-A. GAUTHIER, *Notes sur Siger de Brabant. II. Siger en 1272-75. Aubry de Reims et la scission des Normands*, dans *Revue des sciences philosophiques et théologiques* 68 (1984), pp. 3-48.

Il est quand même douteux que les menaces de sécession parfois brandies par telle ou telle nation aient été vraiment sérieuses. Dès l'origine, les nations ont eu le sentiment d'être membres solidaires d'un ensemble plus vaste qui était la Faculté des arts. Celle-ci s'est constituée, tant à Paris qu'à Oxford, dès les années 1240, sinon 1230 ; elle était donc aussi ancienne que les nations elles-mêmes, et antérieures aux autres Facultés.

Il est vrai qu'elle était d'une certaine manière l'émanation des nations. À Oxford, on l'a vu, les deux procurateurs (ou, comme on disait parfois, les deux recteurs) représentaient respectivement les *Australes* et les *Boreales*. À Paris, le collège dirigeant de la Faculté était formé des quatre procureurs des nations et du recteur élu par eux ; un système complexe — ce qui, on l'a dit, n'empêchait pas les contestations — assurait la rotation de ces fonctions entre les nations et, à l'intérieur de celles-ci, entre les provinces qui les composaient[64]. De même, si les jurys pour la licence examinaient l'ensemble des candidats de la Faculté, ils étaient composés, du moins à Sainte-Geneviève, de quatre ou huit membres désignés à raison d'un ou deux par nation[65]. Dans les assemblées de la Faculté des arts (et même, semble-t-il, de l'université), les votes se faisaient par nation et non par tête, ce qui signifiait sans doute que les nations pouvaient éventuellement délibérer à part avant de se prononcer[66]. Il est significatif que la Faculté des arts de Paris n'ait pas eu pendant longtemps de sceau propre, se contentant de sceller ses actes des sceaux réunis des quatre nations[67].

Est-ce à dire que la Faculté des arts n'était que l'expression de l'unanimité des nations ? Certainement pas. La Faculté avait les moyens d'imposer sa volonté à une nation récalcitrante. C'est ainsi que, sans doute dans un souci d'équilibre, elle a réussi à s'opposer à la volonté hégémonique de la nation de France, la plus nombreuse, par exemple en instituant des quotas pour l'accès à la licence ou en empêchant le bedeau de cette nation de prendre seul en main la gestion de toutes les écoles de la rue du Fouarre[68]. Les sentences prononcées par les assemblées des nations étaient susceptibles d'appel devant la Faculté. La licence, on l'a dit, était conférée au nom de la Faculté et l'*inceptio* marquait l'entrée dans le corps des maîtres ès arts de Paris et pas simplement de telle ou telle nation. Que ce soit pour la licence ou toute autre affaire, les autorités extérieures, en particulier le chancelier, ne connaissaient d'ailleurs que la Faculté et ne traitaient pas, normalement, avec les nations prises isolément.

64. Voir P. KIBRE, *The Nations in the Mediaeval Universities* (cité *sup.* n. 45), pp. 105-107.
65. Cf. *CUP*, I, n° 346, 363, II, n° 1185, § 9 à 14.
66. P. KIBRE, *The Nations in the Mediaeval Universities*, pp. 103-104.
67. En tout cas, R. GANDILHON, *Sigillographie des universités de France*, Paris, 1952, ne mentionne pas de sceau propre de la Faculté des arts de Paris antérieur au XVI[e] siècle (n° 102, p. 85).
68. *CUP*, II, n° 545, note ; P. KIBRE, *The Nations in the Mediaeval Universities*, pp. 92-93.

L'unité de la Faculté s'exprimait donc à travers ses assemblées générales, son recteur, les grades qu'elle décernait. Elle s'exprimait aussi à travers une réglementation globalement homogène. Les privilèges et statuts octroyés par le pape ou ses légats, qu'il s'agisse des statuts primitifs (1215, 1231)[69] ou des réformations générales de 1366 ou 1452[70], ne faisaient pratiquement pas mention des nations et s'adressaient à l'ensemble des maîtres et étudiants ès arts. Les mêmes principes étaient donc censés régir leur enseignement, quelle que fut leur appartenance « nationale ». La Faculté des arts elle-même a eu, en vertu de la *potestas statuendi* qui lui était reconnue, une importante activité réglementaire à partir des années 1240[71]. Les livres de la Faculté ont malheureusement disparu[72], mais l'examen de ceux qui subsistent pour plusieurs nations est instructif ; comme l'a bien noté Charles Vulliez, sans être rigoureusement semblables, ces livres présentent un fort « air de famille » car ils sont tous composés selon le même schéma ; ils commencent par les privilèges pontificaux et royaux de l'université puis donnent les statuts généraux de celle-ci ; viennent ensuite les statuts de la Faculté des arts, normalement accompagnés du texte des serments exigés des candidats aux divers examens ; ce n'est qu'*in fine* qu'apparaît parfois le corpus, au demeurant assez maigre et plutôt tardif, des statuts propres à la nation[73]. Ce schéma illustre bien, me semble-t-il, les limites de l'autonomie des nations. Cadres de sociabilité et rouages administratifs, celles-ci n'avaient pas vraiment leur place dans le système pédagogique et intellectuel de l'université, qui reposait avant tout sur la distinction et la hiérarchie des Facultés.

Malgré d'inévitables tensions et incidents divers, écoles, nations et Faculté formaient donc un tout qui fonctionnait de manière à peu près cohérente. Les collèges ont certainement représenté, au moins à long terme, une menace plus significative pour l'unité de la Faculté des arts. On possède, tant pour Paris que pour Oxford, un certain nombre de monographies de collèges. Il en est d'excellentes, d'autres plus rapides ou plus anciennes ; certaines, peut-être en raison même de la nature des sources, mettent surtout l'accent sur la structure des temporels et la situation économique des collèges, qui ne nous importent

69. *CUP*, I, n° 20, 79.

70. *CUP*, III, n° 1319, IV, n° 2690.

71. Cf. *sup.* n. 13.

72. Un *registrum* de la Faculté des arts est mentionné dès 1272 (*CUP*, I, n° 441), mais il a disparu.

73. Cf. J. VERGER et Ch. VULLIEZ, *Cartulaires universitaires français* (cité *sup.* n. 21) ; voir par ex. les descriptions des cartulaires des nations française et anglaise données dans H. OMONT, *Le « Livre » ou « Cartulaire » de la nation de France de l'Université de Paris*, dans *Mém. de la Soc. de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France* 41 (1914), pp. 1-130, et E. CHATELAIN, *Le « Livre » ou « Cartulaire » de la nation d'Angleterre et d'Allemagne dans l'ancienne Université de Paris*, dans *Mém. de la Soc. de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France* 18 (1891), pp. 73-100.

pas directement ici. Ce qui fait en revanche davantage défaut, c'est un effort de pesée globale du phénomène collégial au Moyen Âge. Une comparaison systématique, à Paris et à Oxford et entre Paris et Oxford (et Cambridge), des statuts des collèges (statuts primitifs et réformes postérieures), de leurs conditions de recrutement, de leurs éventuels enseignements et autres activités intellectuelles (liées notamment à l'existence d'une bibliothèque) serait extrêmement précieuse. La tentative présentée dans ce même volume par Serge Lusignan est un premier jalon pour une approche qui devrait être étendue à l'Angleterre et élargie à tous les aspects de l'institution collégiale. L'essai de Serge Lusignan a aussi l'intérêt d'indiquer qu'il n'est peut-être pas nécessaire d'attendre, pour tenter, à titre au moins provisoire, ce genre d'évaluations globales, que toutes les monographies réalisables aient été effectivement écrites.

Quoi qu'il en soit, dans la perspective qui est la nôtre, cet élargissement de l'enquête permettrait, entre autres, d'éclairer les points suivants :

– Quels étaient les rapports institutionnels des collèges avec la Faculté des arts ? Certains collèges n'accueillaient que des étudiants des Facultés supérieures ; d'autres, comme Balliol ou Exeter à Oxford, étaient essentiellement destinés à des étudiants ès arts[74] ; mais beaucoup, soit dès l'origine, soit par la suite, ont hébergé à la fois des étudiants ou au moins des bacheliers ès arts et des étudiants de Facultés supérieures (théologie en particulier) ; dans un certain nombre de cas, le collège primitif s'est même doté d'une sorte d'annexe, un « petit collège » destiné à de jeunes étudiants en grammaire ; ceux-ci n'étaient pas vraiment considérés comme des étudiants de la Faculté des arts mais leur appartenance au collège les plaçait dans l'orbite de l'université[75]. Plus intégré, mais comparable fut le système instauré au collège de Navarre qui, dès sa fondation (1305), fut prévu pour regrouper trois ordres d'enseignement (grammaire, arts, théologie)[76] ; on le retrouve ensuite dans d'autres établissements parisiens, ainsi qu'à Oxford, l'école de grammaire pouvant être géographiquement séparée du collège (Winchester College et New College) ou, au contraire, réunie dans les mêmes locaux (Magdelen)[77].

74. Voir dans *HUO*, I, le chap. de J. R. L. HIGHFIELD, *The Early Colleges*, pp. 225-263, spéc. p. 245.
75. A. L. GABRIEL, *Preparatory Teaching in the Parisian Colleges during the Fourteenth Century*, dans *Revue de l'université d'Ottawa* 21 (1951), pp. 449-483 (réimpr. dans A. L. GABRIEL, *Garlandia. Studies in the History of the Mediaeval University*, Francfort, 1969, pp. 97-124).
76. Voir la thèse citée *sup.* (n. 47) de N. GOROCHOV, *Le Collège de Navarre*.
77. Voir dans *HUO*, II, le chap. d'A. B. COBBAN, *Colleges and Halls, 1380-1500*, pp. 581-633, spéc. pp. 581-589 et 610-613.

Le développement de ces collèges où les artiens ne représentaient souvent qu'une partie de la population, pose divers problèmes institutionnels. Dans quelle mesure les autorités de la Faculté des arts faisaient-elles partie des visiteurs du collège ? Les régents d'arts et de grammaire de ces collèges, lorsqu'il en existait, étaient-ils assimilés aux régents de la Faculté ?

– Le second problème, traité ici même par Serge Lusignan pour le cas de Paris, est celui des enseignements d'arts propres à ces collèges. À quel rythme se sont-ils développés ? S'agissait-il de simples compléments par rapport à l'enseignement de la Faculté ou de véritables « exercices » autonomes de grammaire ou d'arts ? Même lorsque la réalité en est indubitable, il est souvent difficile de saisir le contenu et les modalités de ces enseignements internes aux collèges. Étaient-ils simple reproduction à l'identique de ceux de la Faculté ? On soupçonne que les leçons et disputes de certains collèges ont été, tant à Paris qu'à Oxford, à la fin du XIV^{e} et au XV^{e} siècle, le vecteur d'un certain nombre de nouveautés mal reçues à la Faculté, en particulier des premiers enseignements humanistes (cours de rhétorique, de grec, etc.)[78]. On sait aussi que c'est dans certains collèges, notamment celui de Montaigu à Paris, que sont apparues des pratiques pédagogiques nouvelles influencées par celles des écoles des Frères de la Vie Commune (répartition des élèves par classes de niveau), ce qui aboutira au XVI^{e} siècle à la définition, dans les collèges de plein exercice, de ce qu'on appellera le *modus Parisiensis*[79]. Il est donc probable que les collèges ont contribué à la fois à périmer l'enseignement traditionnel de la Faculté des arts et à en briser l'ancienne uniformité garantie par les statuts. Il y avait certes toujours eu, d'un régent et d'une école à l'autre — Abélard en témoignait déjà —, des différences à la fois de qualité et d'orientation doctrinale ; mais le déplacement de l'enseignement vers les collèges n'a pu que renforcer cette diversité en lui donnant valeur quasi institutionnelle.

Le problème qui se pose à nous est de savoir jusqu'à quel point cette évolution était déjà enclenchée à la fin du XV^{e} siècle, à une époque où les écoles de la rue du Fouarre n'étaient peut-être pas encore tombées dans cette décadence totale que déplorera plus tard Ramus[80].

78. Pour Paris, voir le cas de la Sorbonne à travers J. MONFRIN, *Les lectures de Guillaume Fichet et de Jean Heynlin d'après le registre de prêt de la bibliothèque de la Sorbonne*, dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 17 (1955), pp. 7-23, et J. VEYRIN-FORRER, *Aux origines de l'imprimerie française. L'atelier de la Sorbonne et ses mécènes, 1470-1473*, dans *L'Art du livre à l'Imprimerie nationale*, Paris, 1973. Pour l'Angleterre, R. WEISS, *Humanism in England during the Fifteenth Century*, 3^{e} éd., Oxford, 1967.

79. Cf. G. CODINA MIR, *Aux sources de la pédagogie des Jésuites. Le « modus Parisiensis »*, Rome, 1968 (Bibl. Instituti Historici S. I., 28).

80. P. RAMUS, *Proemium reformandæ Parisiensis Academiæ*, Paris, 1562 (trad. italienne et commentaire dans PIERRE DE LA RAMEE, *Proposte per una riforma degli studi e dell'università*, a cura di E. TRAVERSARO, Lecce, 1979).

4. La Faculté des arts et l'université

Nous avons essayé d'étudier la Faculté des arts en ses diverses composantes, mais elle-même était partie d'un ensemble plus vaste, l'université.

Ce serait sans doute une erreur de perspective de mettre sur le même pied, même du point de vue institutionnel, la Faculté des arts et les Facultés dites supérieures.

D'un côté, la Faculté des arts était non seulement, nous l'avons vu, la plus nombreuse, mais la mieux organisée des quatre Facultés. À Oxford, où les Facultés supérieures n'avaient ni doyen, ni conseils, ni assemblées propres, elle était même pratiquement la seule à avoir une organisation spécifique[81].

Cette position numériquement et institutionnellement prépondérante permettait aux artiens de jouer un rôle majeur tant dans le fonctionnement de l'université que dans sa représentation vis-à-vis des pouvoirs extérieurs. À Paris, le recteur, chef élu de la Faculté des arts qui s'impose dès la seconde moitié du XIII^{e} siècle comme le chef de toute l'université, symbolisait parfaitement cette situation paradoxale. Symbolique aussi est le fait que les cartulaires de l'université et ceux des nations aient eu à peu près la même composition, réunissant en un même volume statuts de l'université et statuts de la Faculté des arts ; les cartulaires des Facultés supérieures en revanche, ne contiennent que les statuts de ces Facultés[82].

À Oxford, il est vrai, le chancelier, représentant de l'autorité épiscopale mais émané du collège des maîtres en théologie, a fait obstacle à une évolution similaire et les deux procurateurs de la Faculté des arts, tout en ayant des responsabilités financières, disciplinaires et pédagogiques étendues à l'ensemble de l'université, n'ont jamais joui d'un pouvoir et d'un prestige comparables à ceux du recteur de Paris[83].

Une bonne compréhension de cette situation à première vue étrange demanderait que soit résolu, autrement que par des notations isolées, le problème de la « double appartenance » de nombreux maîtres ès arts, à la fois membres de leur Faculté d'origine et étudiants ou bacheliers d'une Faculté supérieure (sans parler des maîtres ès arts ayant cessé — provisoirement ou définitivement — d'étudier ou d'enseigner mais résidant toujours dans la ville universitaire). On pouvait en théorie, au moins à partir du XIV^{e} siècle, être à la fois *actu regens*

81. Ce qui lui permettait de se dire, vis-à-vis des autres Facultés, *fons et origo ceteris* (voir dans *HUO*, I, J. M. FLETCHER, *The Faculty of arts*, spéc. pp. 369-372).
82. Cf. J. VERGER et Ch. VULLIEZ, *Cartulaires universitaires français* (cité *sup.* n. 21), spéc. pp. 445-446.
83. Sur le chancelier et les procurateurs d'Oxford, voir dans *HUO*, I, le chapitre de M. B. HACKETT, *The University as a Corporate Body*, spéc. pp. 39-51 et 82-86.

en arts et étudiant d'une Faculté supérieure ; mais cette situation, qui devait poser de sérieux problèmes pratiques, était-elle fréquente ? Et surtout, dans quelle mesure les maîtres ès arts simplement étudiants d'une Faculté supérieure continuaient-ils à siéger dans les instances de la Faculté des arts et quel poids y avaient-ils par rapport aux *actu regentes* ? Engagés depuis plusieurs années parfois dans des études de théologie, de droit ou de médecine, personnellement liés à leurs propres maîtres dans ces disciplines, exprimaient-ils encore des opinions et des solidarités spécifiquement artiennes ? Autrement dit, la distinction des Facultés, apparemment claire au niveau des institutions et des classifications du savoir, l'était-elle autant à celui des individus, de leur situation intellectuelle et de leurs réseaux de sociabilité ?

L'emboîtement des trois « congrégations » oxfordiennes — la « grande congrégation » des régents et des non-régents, la « congrégation noire » des régents et la « congrégation des artiens » — illustre cette situation complexe. À peu près définies dans leurs compétences respectives vers le milieu du XIV^e^ siècle, — la *potestas statuendi* aux « grandes congrégations », les affaires mineures à la *congregatio nigra*, les délibérations préalables aux maîtres ès arts —, ces trois assemblées exprimaient moins la division de l'université en facultés (encore que le vote se fit par faculté dans les grandes congrégations) que les nécessaires compromis entre individus de générations (jeunes régents ès arts et maîtres des Facultés supérieures) et de statuts (régents et non-régents) différents[84].

Ce n'est pas à dire que les professeurs de médecine, de droit et de théologie se soient toujours accommodés de la position institutionnelle prépondérante des artiens. Surtout lorsque les Facultés supérieures se furent, comme à Paris à partir des années 1260, organisées avec leurs collèges doctoraux, leurs doyens, leurs archives, leurs finances et leur propre réglementation interne, elles affirmèrent volontiers leur autonomie et, à défaut de contester ouvertement l'autorité du recteur, lui opposèrent souvent une évidente mauvaise volonté ou revendiquèrent des égards et des droits de préséance qui manifestaient leur dignité supérieure. Un statut promulgué en 1281 (dans le contexte d'un conflit entre le chancelier et la Faculté des arts) affirma le principe de la solidarité des Facultés (« declaramus facta facultatum... esse facta Universitatis »)[85] mais en pratique les Facultés supérieures et, en particulier celle de théologie, n'étaient pas toujours disposées à se mobiliser pour soutenir les querelles des artiens.

Cette mauvaise volonté a-t-elle été jusqu'à prendre la forme de tentatives de mise en tutelle de la Faculté des arts par les Facultés supérieures ? Il se peut

84. Voir dans *HUO*, I, M. B. HACKETT, *The University*, pp. 55-65.
85. *CUP*, I, n° 505.

que certains conflits qui opposèrent le chancelier de Notre-Dame à la Faculté des arts à la fin du XIII[e] puis du XIV[e] siècle puissent être interprétés en ce sens, si l'on admet qu'en s'en prenant à l'autorité rectorale, le chancelier s'exprimait moins en tant que représentant de l'autorité ecclésiastique extérieure que comme porte-parole des maîtres en théologie séculiers (ou, du moins, de certains d'entre eux)[86].

Je laisse à d'autres le soin d'évoquer les débats intellectuels sur l'autonomie de la philosophie et le refus de la cantonner dans le rôle ancillaire que lui assignaient traditionnellement certains théologiens. Ceci s'est-il traduit par un droit de contrôle et éventuellement de censure des Facultés supérieures — ou de l'université en corps — sur l'enseignement des artiens ? Certes, les moyens de ce contrôle existaient du fait de l'interdiction des enseignements « privés » et du contrôle des manuscrits par des commissions *ad hoc*[87]. Il est également clair que la condamnation du 7 mars 1277 dirigée contre *nonnulli Parisius studentes in artibus proprie facultatis limites excedentes* a été perçue, y compris par des maîtres ès arts qui n'étaient pas directement visés, comme une ingérence directe des théologiens dans les affaires de leur Faculté, car il est bien probable que la commission réunie par Étienne Tempier pour préparer la liste des articles erronés regroupait la majorité des maîtres en théologie, au moins séculiers, présents à Paris[88].

Ceci dit, si on examine de près, comme le font actuellement plusieurs historiens, les procédures de condamnation doctrinale mises en œuvre à l'université, il semble difficile de parler d'une censure systématique de la Faculté des arts par les Facultés supérieures[89]. Les conflits opposaient plus souvent les théologiens entre eux que les théologiens aux artiens. Les enquêtes et les condamnations, même si elles partaient souvent d'une dénonciation venue du sein même de l'université, passaient ensuite à l'initiative des autorités extérieures, l'évêque de Paris ou l'archevêque de Canterbury en 1277, le pape lui-même, généralement, au XIV[e] siècle. Enfin, il faut observer que la Faculté des arts elle-même se reconnaissait une autorité doctrinale suffisante pour légiférer en la matière comme on le voit à Paris dès 1272 et surtout en 1339-1340 au

86. J'ai discuté cette question dans J. VERGER, *Le chancelier et l'université à Paris à la fin du XIII[e] siècle* (cité *sup.* n. 33).

87. Cf., par ex., *CUP*, I, n° 468.

88. Cf. R. HISSETTE, *Enquête sur les 219 articles condamnés à Paris le 7 mars 1277*, Louvain / Paris, 1977 (Philosophes médiévaux, 22).

89. Cf. W. J. COURTENAY, *Inquiry and Inquisition : Academic Freedom in Medieval Universities*, dans *Church History*, 58 (1989), pp. 168-181 ; J. M. M. H. THIJSSEN, *Academic Heresy and Intellectual Freedom at the University of Paris, 1200-1378*, dans J. W. DRIJVERS and A. A. MCDONALD (éds.), *Centres of Learning. Learning and Location in Pre-Modern Europe and the Near East*, Leyde, 1995, pp. 217-228.

moment des statuts anti-ockhamistes, qui furent des statuts de la Faculté des arts[90].

Bref, malgré les inévitables tensions entre individus, entre nations et entre Facultés, l'université, malgré sa structure fédérative, était bien une communauté dont les artiens se sentaient membres à part entière, même s'ils se distinguaient sans doute des autres par l'âge, le comportement, la situation sociale, les ambitions de carrière et les intérêts intellectuels. Tant à Paris qu'à Oxford, il existait un impressionnant corpus de statuts et privilèges (pontificaux et royaux) de l'université comme telle, applicables à tous ses membres. En particulier, les immunités fiscales et judiciaires, l'accès privilégié aux bénéfices ecclésiastiques, la validité universelle des diplômes étaient également garantis à tous les *scolares*, quelle que fut leur appartenance facultaire[91]. Cette uniformité des statuts correspondait d'ailleurs à celle du regard extérieur. Pour la population urbaine, « les écoliers », « l'université », constituaient une entité sociale, institutionnelle et topographique à laquelle les opposaient, on le sait, des conflits périodiques.

En allait-il de même aux yeux des autorités politiques et ecclésiastiques, mieux à même de distinguer les diverses composantes de la communauté universitaire ?

En règle commune, et sauf rares exceptions, ces autorités s'adressaient à l'université dans son ensemble et non à telle ou telle Faculté. De leur côté, les délégations et ambassades envoyées par l'université vers le pape, le Concile, le roi, le Parlement, etc. étaient désignées par les assemblées générales et parlaient au nom de toute l'université, même si, le recteur mis à part, elles étaient généralement composées surtout de maîtres des Facultés supérieures.

Ce principe souffre cependant quelques exceptions, en particulier à Paris. Les statuts primitifs, ceux de Robert de Courson et surtout *Parens scientiarum*, établissaient, selon les disciplines, des modalités un peu différentes de collation de la licence[92]. Strictement tenu par l'avis des maîtres en théologie et en droit canonique, le chancelier gardait davantage d'initiative avec les artiens. Pendant longtemps, les chanceliers de Notre-Dame chercheront à tirer argument des imprécisions des textes fondateurs pour intervenir activement dans les épreuves de la licence ès arts, désignant à leur guise les examinateurs et participant eux-mêmes à l'interrogatoire des candidats. Ce sera une cause

90. *CUP*, I, n° 441, II, n° 1023, 1042.

91. Cf. P. KIBRE, *Scholarly Privileges in the Middle Ages. The Rights, Privileges, and Immunities of Scholars and Universities at Bologna, Padua, Paris, and Oxford*, Londres, 1961.

92. *CUP*, I, n° 20, 79.

répétée de friction avec les régents ès arts et le recteur qui, de leur côté, s'efforceront d'imposer ici comme ailleurs des jurys de maîtres quasi souverains et élus par les nations[93].

Mais le meilleur moyen de contrecarrer les prétentions du chancelier de Notre-Dame fut, pour les artiens, de recourir à l'abbé puis au chancelier de Sainte-Geneviève. Ni les origines de ce double cancellariat, qui semble dater des années 1220, ni son fonctionnement concret ne sont parfaitement clairs : les étudiants choisissaient-ils librement de passer leur licence *inferius* ou *superius* ou leur choix était-il dicté par la localisation de leur école ou tout autre critère préalable ? Il ne semble pas que le chancelier de Sainte-Geneviève soit parvenu, malgré quelques tentatives, à conférer des licences dans les disciplines « supérieures » (dont les écoles étaient pourtant topographiquement mêlées aux écoles d'arts) ; c'est donc bien que les rapports entre le chancelier et la Faculté posaient un problème spécifique en arts. L'hypothèse communément admise (sinon vraiment démontrée) est que, bientôt, la majorité des licences ès arts se sont passées à Sainte-Geneviève. On peut imaginer que le chancelier génovéfain, qui devait son succès au choix de la Faculté et n'était pas forcément lui-même, à la différence de son collègue de Notre-Dame, un docteur en théologie souvent même régent en exercice, était pour les maîtres ès arts un interlocuteur plus commode. Il a certes parfois eu, lui aussi, quelques velléités d'indépendance mais qui n'ont jamais débouché sur des crises graves. En fait, il a dans l'ensemble accepté de collaborer avec les jurys que lui désignaient les nations, de se plier aux règles fixées par celles-ci et de ne pas exercer d'extorsions ou d'abus de pouvoir vis-à-vis des candidats[94]. Dans ces conditions, on se demande même pourquoi le chancelier de Notre-Dame a continué à attirer des *licentiandi* (mis à part ceux qu'il recevait par complaisance, contre l'avis des maîtres, du moins à en croire ceux-ci)[95] ? Bref, ce cancellariat bicéphale, institution tout à fait exceptionnelle dans les universités médiévales, mériterait d'être étudié de plus près.

Conclusion

Tant à Paris qu'à Oxford, les écoles d'arts ont fonctionné, à partir des premières années du XIII[e] siècle, dans un cadre institutionnel à la fois original et assez rigoureux. La mise en place de ce cadre a été le fait des efforts com-

93. Cf. J. VERGER, *Le chancelier et l'université à Paris à la fin du XIII[e] siècle* (cité *sup.* n. 33).
94. Les principaux textes relatifs au cancellariat de Sainte-Geneviève sont dans *CUP*, I, n° 45, 55, 89, 333, 346, 515, 544, 545, II, n° 1012, 1185, § 9 à 14.
95. C'est ainsi qu'en 1290 la Faculté des arts reprochera au chancelier de Notre-Dame, Berthaud de Saint-Denis, d'être partial et corrompu (*CUP*, II, n° 569).

binés des artiens eux-mêmes, de leurs collègues juristes et théologiens et des pouvoirs extérieurs, politiques et ecclésiastiques. Des modèles empruntés aussi bien à la pratique sociale contemporaine (métiers et confréries) qu'à la culture savante (droit romain et aristotélisme) ont certainement facilité l'élaboration de ces institutions. Celles-ci ont d'abord eu pour raison d'être de canaliser la croissance numérique des populations artiennes et de résoudre les problèmes concrets qui en résultaient ; mais elles ont aussi été destinées à mettre un terme à la confusion des disciplines et à la manipulation des savoirs que permettait la relative anarchie scolaire de la fin du XII[e] siècle et qui inquiétaient non seulement les conservateurs chagrins comme Gauthier de Saint-Victor mais même les réformateurs prudents comme Robert de Courson et les autres membres, français ou anglais, du « cercle de Pierre le Chantre »[96].

Les conséquences de cette institutionnalisation du savoir et de l'enseignement ont été évidemment considérables. Venant après deux rencontres organisées à Notre-Dame et à Louvain-la-Neuve (mais qui portaient sur l'ensemble des disciplines)[97], le présent congrès a pour ambition de décrire et de mesurer ces conséquences. Il ne m'appartient pas de préjuger de ses résultats d'ensemble. Mon rôle était simplement de rappeler que les professeurs d'arts et de philosophie des universités médiévales ont dû se plier à un certain nombre de contraintes pédagogiques — programmes, horaires, calendrier, modalités des examens — et disciplinaires. Ces contraintes ont eu au moins le mérite d'assurer la continuité des enseignements. En ont-elles entravé le libre développement ? Les ont-elles enfermés dans une perspective avant tout utilitaire et sous le contrôle d'une exigence d'orthodoxie religieuse ? C'est ce qu'il appartient à l'histoire des œuvres et des doctrines d'examiner maintenant.

96. Cf. J. W. BALDWIN, *Masters, Princes, and Merchants. The Social Views of Peter the Chanter and his Circle*, 2 vols., Princeton, 1970 ; voir aussi S. C. FERRUOLO, *The Origins of the University. The Schools of Paris and their Critics, 1100-1215*, Stanford, 1985.

97. Les actes du colloque de Notre-Dame, Indiana, sont sous presse ; ceux de Louvain-la-Neuve ont été publiés sous le titre *Manuels, programmes de cours et techniques d'enseignement dans les universités médiévales*, J. HAMESSE (éd.), Louvain-la-Neuve, 1995 (Publ. de l'Institut d'Ét. médiévales — Textes, Études, Congrès, 16).

L'enseignement des arts dans les collèges parisiens au Moyen Âge

Serge Lusignan

On sait que les collèges offraient le gîte et le couvert, ainsi qu'un encadrement moral, religieux, et académique, à des étudiants de l'université de Paris. La plupart comptant des boursiers en arts, on peut se demander si le souci de les aider au plan scolaire a pu conduire les collèges à dispenser un enseignement complétant celui organisé par les quatre nations de la Faculté des arts. J'ai voulu répondre à cette question à l'aide des statuts qui réglementent la vie dans les collèges, et de quelques procès au Parlement de Paris qui nous éclairent sur le rôle pédagogique des maîtres dans ces institutions.

J'ai laissé de côté les *studia* religieux pour les raisons déjà avancées par O. Weijers[1]. Il n'existe aucune édition de l'ensemble des statuts des collèges séculiers, et certains nous sont perdus. À partir de diverses sources imprimées, souvent anciennes, et de quelques transcriptions de pièces conservées aux Archives nationales, j'ai constitué un corpus de statuts concernant trente collèges, parmi la cinquantaine fondés presque tous au XIV^{e} siècle, ou au début du XV^{e} siècle[2]. Mes conclusions ne prétendent donc à aucun caractère définitif, aussi ai-je gardé à la présente contribution le style du rapport préliminaire que l'on m'avait chargé de présenter lors du colloque.

Mon enquête se trouve aussi limitée par la nature juridique des sources utilisées. Celles-ci peuvent témoigner de l'existence d'activités scolaires, mais elles demeurent presque muettes sur leur contenu, et elles ne disent rien de leur qualité académique. L'histoire des universités est toujours confrontée à cet

1. O. WEIJERS, *Collège, une institution avant la lettre*, dans *Vivarium*, 21, 1, (1983) pp. 73-82.
2. Pour établir une liste de départ des collèges parisiens, j'ai utilisé : S. GUENÉE, *Bibliographie des universités françaises depuis leur fondation jusqu'en 1789*, t. I, Paris, 1978, pp. 268-281 ; *Paris, fonctions d'une capitale*, Paris, 1962, pp. 106-107 ; H. RASHDALL, *The Universities of Europe in the Middle Ages*, new edition by F. M. POWICKE and A. B. EMDEN, Oxford, 1936, vol. I, pp. 497-539, en particulier pp. 536-539. La liste des collèges finalement retenus pour cette étude et les sources des statuts utilisés sont citées dans l'appendice I.

hiatus entre le point de vue des sources administratives et celui des sources intellectuelles. De plus, les chartes n'existent que pour les institutions légalement constituées en personne morale, c'est-à-dire les *collegia*. Peut-être exista-t-il aussi des enseignements dans ces maisons tenues par des maîtres où logeaient des étudiants, dont la contribution de W. J. Courtenay au présent recueil démontre bien l'importance. Mais les sources sont le plus souvent muettes à leur égard. Pourtant, un procès au Parlement nous apprend que les sergents royaux « rompirent les livres et les figures de géométrie » lorsqu'ils envahirent la maison tenue par M^e^ Guillaume Veulet en 1391[3]. Enfin, les statuts d'un collège pouvaient prévoir un enseignement, mais ils sont muets sur les dispositions prises par la suite pour s'y conformer.

1. Les préoccupations académiques des fondateurs de collèges

Tout autant que les considérations morales, religieuses ou charitables, les préoccupations académiques s'affichent dans les statuts des collèges. Ces fondations voulaient favoriser les études de leurs membres, et leur structure les arrimait à l'université. À titre de critère d'admission à un collège, on précise toujours les Facultés ou disciplines dans lesquelles les boursiers peuvent étudier, ou celles qui leur sont interdites. Le recrutement des élèves est presque toujours limité à une aire géographique précise, une ville, un diocèse, voire une province ecclésiastique, en sorte que chaque collège se rapporte le plus souvent à une seule des quatre nations de l'université[4].

Une fois admis, l'étudiant conserve sa place au collège, pourvu qu'il obéisse aux règlements, témoigne d'une bonne conduite morale, et progresse bien dans ses études. Ne réaliser aucun progrès académique ou ne pas obtenir ses grades dans les délais prévus par les statuts universitaires constituaient des motifs de renvoi.

La quasi totalité des statuts prévoient la présence d'un maître, le plus souvent appelé *magister*, responsable de la vie morale et studieuse de l'institution. À ce dernier titre, il surveille le progrès académique des écoliers et il dirige les activités scolaires à l'intérieur du collège. Dans les collèges qui dispensent un enseignement de grammaire, il agit comme maître d'école. Le maître doit aussi donner son autorisation avant qu'un élève ne se présente aux examens d'une Faculté. Quelques statuts suggèrent que le maître devait se distinguer entre autres par ses qualités intellectuelles.

3. C. E. BULAEUS, *Historia Universitatis Parisiensis a Carolo Magno ad nostra tempora*, t. IV, Paris, 1668, p. 675.
4. L'appartenance d'un étudiant à l'une ou l'autre nation de l'université de Paris était déterminée par son diocèse d'origine, P. KIBRE, *The Nations in the Mediaeval Universities*, Cambridge, 1948, p. 18 et sq.

Enfin, la plupart des statuts réglemente l'usage des livres mis à la disposition des élèves, à la bibliothèque du collège. Ces différents aspects de la législation laissent soupçonner une activité académique bien réelle dans les collèges. Peut-on parler d'un véritable enseignement, ou simplement d'une assistance pédagogique ? C'est ce que je vais maintenant examiner.

2. L'enseignement dans les collèges

Les statuts de collèges contiennent plusieurs précisions sur l'encadrement scolaire des étudiants et sur leur niveau d'étude[5]. Au départ, tous définissent de la même façon la frontière qui sépare l'enseignement des petites écoles de celui de la Faculté des arts.

Le Collège de l'*Ave Maria*, qui est exclusivement une petite école, compte un maître et 6 élèves. Les enfants y sont admis à l'âge de 8 ou 9 ans, et doivent quitter à 16 ans (Stat. p. 323). Le maître dispense quotidiennement son enseignement dans le collège. Depuis leur arrivée jusqu'à l'âge de 12 ou 13 ans, les enfants étudient la grammaire ; ensuite ils passent à la logique (Stat. p. 325). Le Collège dispose d'une bibliothèque appropriée à son enseignement et chaque enfant doit porter sur lui un petit livre contenant des psaumes et les prières essentielles (Stat. p. 331 et 373-4)[6]. À Dormans-Beauvais, qui est principalement une petite école, les élèves ne peuvent demeurer plus de six ans. Un maître et un sous-maître leur enseignent la « grammatica positiva et regularis » (Stat. fol. 1v). La même expression est utilisée au Collège de Dainville (Stat. p. 507). Le Collège de Boissy n'offrait qu'une formation complémentaire à ses trois grammairiens, puisqu'ils devaient déjà avoir étudié Donat et Caton pour être admis (Stat. p. 622). Le Collège de Cornouaille ne dispose pas d'une véritable école de grammaire, mais ses statuts accordent trois ans pour se parfaire, au nouvel arrivant qui saurait lire, mais ne maîtriserait pas encore assez bien la langue latine pour suivre les cours rue de Fouarre (Stat. p. 497). Les statuts de Navarre confirment qu'un enseignement du latin était dispensé à l'intérieur de ce Collège (Stat. p. 92).

5. L'appendice II présente sous forme de tableau les résultats de l'analyse des dispositions relatives à l'enseignement dans les statuts des différents collèges. Lorsqu'il est fait allusion dans mon texte à un statut particulier de collège, je note entre parenthèses la page de l'édition citée dans l'appendice I.

6. A. L. Gabriel a déjà bien mis en évidence la fonction de petite école de grammaire que remplissaient certains collèges, dans son article *Preparatory Teaching in the Parisian Colleges during the Fourteenth Century*, reproduit dans A. L. GABRIEL, *Garlandia. Studies in the History of the Mediaeval University*, Notre-Dame, 1969, pp. 97-124.

Certains statuts de collèges, qui n'acceptent que des étudiants aptes à suivre les cours de la Faculté des arts, précisent le profil de l'élève qui a complété le niveau de la petite école. Le Collège de Bourgogne affirme qu'il doit connaître assez de grammaire pour étudier en logique et en philosophie naturelle (Stat. p. 639). Le Collège de Laon exige qu'il soit « bene fundati in grammaticalibus » (Stat. fol. 1r). Le Collège des Lombards ajoute que l'étudiant doit déjà connaître la logique (Stat. p. 133). Le Collège de Séez précise que l'étudiant en arts ne peut être admis « nisi sufficienter fuerit in grammaticalibus eruditus, et in summulis et parvis logicalibus initiatus » (Stat. p. 691). Boissy, on l'a vu, et Chanac imposent les mêmes exigences (Stat. p. 602). Séez ajoute qu'on devait avoir au moins 15 ans pour suivre les lectures rue de Fouarre ; c'était l'âge où il fallait songer à quitter le Collège de l'*Ave Maria*. L'étudiant arrivant à la Faculté des arts vers l'âge de 15 ans devait donc bien savoir le latin et posséder quelques rudiments de logique. Ce programme correspond assez bien au cursus mieux connu de la petite école de Carpentras à la fin du XIV^{e} siècle[7].

La maîtrise du latin ne se réduit pas à la bonne connaissance livresque de la grammaire. Le latin est une langue vivante orale et écrite pour un universitaire. Par voie de règlements, les institutions scolaires devaient favoriser la survivance de milieux socio-linguistiques latins. Sous ce rapport, les collégiens se trouvaient hautement privilégiés. Quelques statuts prennent la peine de préciser que le latin s'impose dans leur enceinte. C'est le cas de collèges qui recevaient, certains des grammairiens, d'autres que des artiens. Au Collège de Laon, tous doivent parler « litteraliter sive latinum » (Stat. fol. 2v). Plus pédagogues, les statuts de Navarre disent : « loquatur communiter latinum ut per assuetudinem promptius et magis congrue proferant et loquantur » (Stat. p. 96). À Plessis, on n'utilise des *gallicis verbis* qu'avec les étrangers à la maison et avec les *illiterati* (Stat. p. 382). Ces expressions sont très significatives : le couple lettré-illettré, et la « congruité » du discours qui est souhaitée montrent bien qu'il s'agit de pratiquer la langue apprise dans les livres de grammaire[8].

La plupart des collèges reçoivent des artiens. Différents supports pédagogiques sont prévus à leur intention. Plusieurs statuts demandent que le samedi le maître du collège fasse débattre d'une question en logique ou en philosophie naturelle par les élèves. À Autun, l'énoncé de la question est communiqué une semaine à l'avance (Stat. p. 53), alors qu'à Navarre on ne le connaît que deux jours auparavant (Stat. p. 93). Dans les collèges comme

7. H. CHOBAUT, *Un document sur les écoles de grammaire de Carpentras au XIV^{e} siècle*, dans *Annales d'Avignon et du Comtat Venaissin*, (1924) pp. 5-12.
8. Sur la grammaire et l'apprentissage du latin au Moyen Âge, S. LUSIGNAN, *Parler vulgairement. Les intellectuels et la langue française aux XIII^{e} et XIV^{e} siècles*, Montréal / Paris, 1987, en particulier le chap. I.

ceux de Cornouaille (Stat. p. 499) ou de Séez (Stat. p. 692), qui reçoivent des étudiants des Facultés supérieures, on impose leur participation à ces disputes afin que les jeunes artiens tirent profit des connaissances de leurs aînés. Au collège de Fortet, il semble qu'à chaque semaine un étudiant soit chargé d'être l'opposant et un autre le répondant, et si l'un ou l'autre remplit mal son rôle, on lui inflige une amende de 12 d., une somme représentant un cinquième de sa bourse hebdomadaire (Stat. p. 147). Les autres boursiers doivent aussi participer à la discussion : il est prévu 4 d. d'amende pour les absents, et une punition laissée à la discrétion du maître pour ceux qui n'interviennent pas. Au Collège de Laon, cet exercice du samedi s'appelle une *collatio de sophismatibus* (Stat. fol. 3r).

Au Collège des Lombards, les disputes se tiennent tous les jours où on lit à l'université (Stat. p. 146). Un étudiant joue le rôle de l'opposant, l'autre du répondant, mais tous doivent participer à la discussion. Les responsables de la dispute qui tiennent mal leur rôle doivent payer une pinte de vin à leurs confrères, et ceux qui se taisent complètement, une chopine. Les mêmes punitions sont prévues au Collège de Boissy (Stat. p. 623). Au Collège de Tonnerre, on lit chaque jour un livre scolaire au repas du soir, puis on discute d'un *dubium* au sujet de cette lecture (Stat. p. 230).

Il importait que le maître organise effectivement ces disputes. En 1401, M^e^ Henry du Perrier est menacé de perdre son poste à Cornouaille. Au Parlement, il se défend entre autres en affirmant que dès son accession à la maîtrise, il « a remis sus les collations et disputoisons ». Par contre, les élèves alignent parmi leurs reproches qu'il « ne veult parler latin, ne faire disputacions »[9]. En 1408, un procès semblable impliquant Michel Arraut, maître du Collège de Boissy, fournit le libellé de deux questions disputées, l'une de physique : « ignis calidus in qua materia » ; l'autre de psychologie « utrum diffinitio anime sit bona »[10]. Dans ce cas encore, l'usage ou non du latin fit partie des arguments invoqués par les parties.

Enfin, un autre type d'encadrement des études est prévu par quelques statuts, qui précisent que le maître envoie tous les artiens du collège écouter la lecture d'un même maître, afin que le soir ils revoient ensemble leur leçon. Les limites géographiques imposées pour le recrutement des boursiers avaient pour effet que les membres d'un collège appartenaient le plus souvent à une même nation, ce qui rendait cette mesure facile d'application.

9. Ce procès est plaidé le 24 mars et le 11 avril 1401 (n. s.) et les plaidoiries sont rapportées dans le registre X^1a^ 4785, fol. 107v et 112, conservé aux Archives nationales à Paris.
10. Voir la plaidoirie du 27 février 1408 (n. s.), X^1a^ 4788, fol. 53v.

3. Enseignement collégial et rayonnement intellectuel

Les disputes hebdomadaires et les révisions quotidiennes des lectures entendues rue de Fouarre imposaient aux maîtres des collèges une charge assez importante d'enseignement. Aussi, les statuts souhaitent-ils le plus souvent que le maître possède le grade de *magister in artibus*, soit le titre nécessaire pour lire à la Faculté des arts. Les maîtres des collèges remplissaient-ils plus qu'une fonction ancillaire de répétiteur ? Quelques statuts de collèges nous invitent à examiner la question. Au Collège de Presles, l'un des deux chapelains du collège se voit chargé « de lire aus escoliers leurs leçons » (Stat. M. 196-11). Plus clairement encore, au Collège de Bourgogne : « magister domus ipsius singulis diebus quibus legendum fuerit, legat in domo praedicta scholaribus studentibus in eadem unam lectionem in logicalibus vel naturalibus, prout melius dictis scolaribus viderit expedire » (Stat. p. 640).

Lorsqu'il fonde son collège en 1370, avec l'appui de Charles V dont il est le médecin, M^e^ Gervais Chrétien ambitionne certainement d'influer sur la configuration scientifique de l'enseignement de la Faculté des arts. Grâce à une dotation spéciale du roi, il prévoit deux maîtres ès arts de Paris « pro legendo de scienciis mathematicis licitis » (Stat. p. 635). La suite des statuts montre que « mathématiques » recouvre l'ensemble du *quadrivium*. Ces deux maîtres sont appelés « scolares regis ». L'un d'eux devra lire dans son domaine, rue de Fouarre, les jours prévus par la Faculté des arts. L'autre lira : « de alio libro eiusdem quadriuii, in aula artistarum dicti collegii diebus festiuis et horis in Universitate Parisiensi consuetis » (Stat. p. 635). Les deux maîtres du roi s'engagent à ne diffuser que les doctrines permises. Ils doivent aussi être attentifs à ce qu'aucune proposition contraire à la foi ne soit avancée lors des différentes activités académiques au sein du Collège (Stat. p. 658). On peut considérer cette initiative comme un essai de réorienter un enseignement parisien trop polarisé par la grammaire et la logique.

Le collège qui connut le plus grand rayonnement intellectuel demeure celui de Navarre. Beaucoup plus populeux que tous les autres, il compte 3 maîtres, l'un de grammaire, l'autre en arts, et le dernier en théologie. Le grammairien est en quelque sorte le maître d'une petite école. Quant au maître en arts, il remplit une charge similaire à celle d'un régent de la Faculté. Il supervise les disputes au sein du Collège, répond aux questions des étudiants et leur suggère les meilleurs arguments dans les débats. De plus, il doit : « aliqua hora diei aliquem librum logicalem, mathematicum vel grammaticalem in domo legere continue, quem maior pars elegerit sociorum » (Stat. p. 93). Le Collège de Navarre offrait donc à ses étudiants un enseignement complémentaire du même type que celui de la Faculté des arts. Les statuts laissaient une grande liberté quant aux choix des ouvrages commentés. De

telles dispositions donnaient au Collège la possibilité de suivre ses propres orientations et de devenir un centre intellectuel dynamique. Sous ce rapport, les attentes de la fondatrice ne furent pas vaines. Quelques-uns des plus grands esprits de la fin du Moyen Âge sortirent de Navarre. Gilbert Ouy a pu mettre en évidence la contribution majeure du Collège dans le développement du premier humanisme français au tournant du XV^e siècle[11].

Dans l'ensemble, les collèges de M^e Gervais et de Navarre demeurent des cas exceptionnels. Par contre, il se dégage pour le reste une remarquable homogénéité, en sorte qu'on peut penser que les pratiques pédagogiques, qui ne sont pas toujours toutes mentionnées explicitement dans chacun des statuts, pouvaient être d'un usage encore plus général que nos sources le laissent entendre. Il reste qu'on évalue encore très mal l'apport des collèges à la vie intellectuelle parisienne de la fin du Moyen Âge. Seule la poursuite de recherches complémentaires de prosopographie et d'histoire intellectuelle pourra faire avancer cette question.

11. G. OUY, *Le Collège de Navarre, berceau de l'humanisme français,* Actes du 95^e congrès national des Sociétés Savantes (Reims, 1970), Section de philologie et d'histoire jusqu'à 1610, t. I, Paris, 1975, pp. 275-299.

Appendice I

Liste des collèges retenus et des sources des statuts

Les trois principales sources où trouver l'édition de documents d'archives relatifs aux fondations des collèges parisiens sont :

C. E. BULAEUS, *Historia Universitatis Parisiensis a Carolo Magno ad nostra tempora*, t. IV, Paris, 1668. (Bul.)

M. FÉLIBIEN et G. A. LOBINEAU, *Histoire de la ville de Paris*, 5 vol., Paris, 1725. (F. & L.)

P. FÉRET, *La Faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres*, Moyen Âge, t. III, Paris, 1896. (Féret)

Voici la liste des collèges retenus et les références aux statuts utilisés :

– Autun : D. SANDERLIN, *The Mediaeval Statutes of the College of Autun at the University of Paris*, Notre-Dame, 1971, pp. 38-62, 69-97.

– Ave Maria : A. L. GABRIEL, *Student Life in Ave Maria College, Mediaeval Paris. History and Chartulary of the College*, Notre-Dame, 1955, pp. 319-383.

– Bayeux : F. & L., t. V, pp. 616-629.

– Boissy : Féret, pp. 611-632.

– Boncourt : F. & L., t. III, pp. 440-444.

– Bourgogne : F. & L., t. V, pp. 637-642.

– Cambrai : F. & L., t. III, pp. 432-435.

– Cardinal-Lemoine : F. & L., t. V, pp. 607-611.

– Chanac : Féret, pp. 600-611.

– Cholets : F. & L., t. III, pp. 301-303.

– Cornouaille : F. & L., t. III, pp. 490-505.

– Dainville : F. & L., t. III, pp. 507-513.

– Dix-Huit : E. COYECQUE, *Notice sur l'ancien collège des Dix-Huit (1180-1529), Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 14 (1887), pp. 176-186.

– Dormans-Beauvais : Paris, Arch. nat. MM 356, fol. 1-4.

– Fortet : R. BUSQUET, *Étude historique sur le Collège de Fortet (1394-1764), Mémoire de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 33 (1906), pp. 187-290, 34, 1907, pp. 1-151 (statuts pp. 142-149).

– M^e^ Gervais-Chrétien : Féret, pp. 632-662.

– Harcourt : Bul., t. IV, pp. 152-162.

– Laon : Paris, Arch. nat. MM 416, fol. 1-6.

– Lombards : R. MANNO-TOLU, *Scolari italiani nello studio di Parigi. Il « Collège des Lombards » dal XIV al XVI secolo ed i suoi ospiti pistoiesi*, Rome, 1989, pp. 125-151.

– Montaigu : F. & L., t. V, pp. 679-685.
– Narbonne : Bul., t. IV, pp. 180-181 ; F. & L., t. V, pp. 662-675.
– Navarre : Bul., t. IV, pp. 74-96.
– Plessis : F. & L., t. III, pp. 372-383.
– Presles : Paris, Arch. nat., M 185, pièce 11.
– Saint-Nicolas-du-Louvre : Bul., t. IV, pp. 139-141.
– Séez : F. & L., t. V, pp. 690-700.
– Skara : A. L. GABRIEL, *Skara House at the Mediaeval University of Paris. History, Topography, and Chartulary*, Notre-Dame, 1960, pp. 159-161.
– Tonnerre : R. MERLET, *Inventaires des Archives départementales d'Eure-et-Loir, Cartulaire de Saint-Jean-en-Vallée de Chartres*, Chartres, 1906, pp. 228-231.
– Tours : F. & L., t. III, pp. 408-411.
– Trésorier : F. & L., t. III, pp. 285-288.

Appendice II

Les dispositions des statuts des collèges relatives à l'enseignement

Collèges	Dates des statuts[13]	Facultés et nombre de bourses[12]					
		Gram	Arts	Méd	Décr	Théo	Total
Autun	1341/5		5		5	5	15
Ave-Maria	1336	6					6
Bayeux	1308/15		X	2	2	X	16
Boissy	1366	3	3		3	3	12
Boncourt	1357		8				8
Bourgogne	1331		20				20
Cambrai	1348		7				7
Card-Lemoine	1302/13		60			40	100
Chanac	1405		X		X	X	6
Cholets	1296					16	16
Cornouaille	1321/80	X	X	X	X	X	10
Dainville	1380	X	X		X		12
Dix-Huit	1330						
Dor-Beauvais	1370/2	X	X				24
Fortet	1396		X		X	X	8
Ger-Chrétien	1378		12	2		4	18
Harcourt	1311		28			12	40
Laon	1327		16				16
Lombard	1333/92		X			X	11
Montaigu	1402				X	X	3
Narbonne	1317/79		X	X	X	X	9
Navarre	1304/15	20	30			20	70
Plessis	1326/35		10		X	X	20
Presles	1324		X		X	X	15

12. Le tableau donne le nombre total de bourses prévues par les statuts. On indique les disciplines permises aux boursiers par un « X », ou par un chiffre lorsque les statuts précisent le nombre de bourses réservées pour chacune de ces disciplines.

13. Il s'agit des dates des statuts utilisés, qui peuvent être postérieures à celle de la fondation du collège. On possède parfois deux versions des statuts de dates différentes pour un même collège. Le tableau regroupe alors les informations trouvées dans ces sources.

Collèges	Dates des statuts	Facultés et nombre de bourses					
		Gram	Arts	Méd	Décr	Théo	Total
S. Nicolas-L.	XIV[e]		X				
Séez	1427		X			X	6
Skara	1407						
Tonnerre	1407		X		X		6
Tours	1333		X		X	X	6
Trésorier	1268/80		12			12	24

Collèges	Dates des statuts	M[e][14]	Lat[15]	Disp[16]	Ens[17]	Bibl[18]
Autun	1341/5	X		X		X
Ave-Maria	1336	X				X
Bayeux	1308/15	X		AMDT		X
Boissy	1366	X	X	X	R	X
Boncourt	1357	X		X	R	X
Bourgogne	1331	X		X	L	
Cambrai	1348	X		X		
Card-Lemoine	1302/13	X		X		X
Chanac	1405	X		X		X
Cholets	1296					
Cornouaille	1321/80	X	X	A		X
Dainville	1380	X	X		R	X
Dix-Huit	1330					X

14. Un « X » signale que les statuts imposent la présence d'un maître, et les lettres « G, A, ou T » précisent s'il s'agit d'un maître de grammaire, d'arts ou de théologie.

15. Un « X » identifie les collèges dont les statuts exigent l'emploi du latin comme langue de communication.

16. Un « X » indique que les statuts prévoient des disputes le samedi, et, s'il y a lieu, les lettres « G, A, M, D ou T » en précisent le domaine (Grammaire, Arts, Médecine, Décret ou Théologie).

17. Les autres formes d'enseignement prévues par les statuts sont signalées par un « R » pour la répétition le soir de la leçon, un « L » pour la lectio, et un « D » pour les disputes quotidiennes.

18. Un « X » indique que les statuts du collège réglementent l'usage de la bibliothèque ou des livres communs. Il est possible que des statuts restent muets sur la question, bien qu'on sache par ailleurs que le collège posséda une riche bibliothèque, comme c'est le cas par exemple pour Dormans-Beauvais (É. PELLEGRIN, *La bibliothèque de l'ancien collège de Dormans-Beauvais à Paris, Bibliothèques retrouvées. Manuscrits, Bibliothèques et Bibliophiles du Moyen Âge et de la Renaissance*, Paris, 1988, pp. 3-68).

Collèges	Dates des statuts	Me	Lat	Disp	Ens	Bibl
Dor-Beauvais	1370/2	GG			L	
Fortet	1396	X		ADT		X
Ger-Chrétien	1378	AA		AT	L	X
Harcourt	1311	X		AT		X
Laon	1327	X	X	A	R	X
Lombard	1333/92	X		A		X
Montaigu	1402	X		X		
Narbonne	1317/79	X		X		X
Navarre	1304/15	GAT	X	G	RL	X
Plessis	1326/35	X	X			
Presles	1324	X			L	
S. Nicolas-L.	XIVe	X				X
Séez	1427	X	X	AT	R	X
Skara	1407					
Tonnerre	1407	X			D	X
Tours	1333	X				
Trésorier	1268/80	X	X	X		X

The Arts Faculty at Paris in 1329

William J. Courtenay

One of the least studied aspects of the arts faculty at Paris in the medieval period is the residential patterns of masters and students. This aspect of university life, as Serge Luisignan has noted in his contribution to this volume, has proven all but impossible to reconstruct apart from those who were attached to colleges. In an attempt to shed some light on the residential patterns and interaction of arts masters and students at Paris outside the colleges, the following remarks focus on one largely unstudied document that reveals some of those patterns at one point in time, namely during the autumn term of the 1329-1330 academic year. While the uniqueness of the document (for its period)[1] does not permit us to compare its evidence against that of other years from the thirteenth or fourteenth centuries, it does provide extensive prosopographical information for that year on the houses of masters (whether rented or owned) in which many, if not most, students lived.

First, a word about the primary document. It consists of two quires that remain from a general university *collectio* undertaken during the autumn term of the 1329-30 academic year[2]. Preserved by chance among the documents of the English-German nation, it was misfolded and therefore misnumbered when bound in with the records of that nation, and subsequently incorrectly edited in the *Chartularium* of the University. The document is important for many reasons, not the least of them being that it names over 800 members of the university community at one point in time, the majority of whom were in the faculty of arts. The collection took place across several days, beginning with a street-by-street assessment that identifies the place of residence of many masters and the number of fellow residents, presumably students,

1. A similar document, although differently structured, has survived from 1464 edited by M. SPIRGATIS, *Personalverzeichniß der Pariser Universität von 1464, Beihefte zum Centralblatt für Bibliothekswesen*, 1 (1888).
2. The document, Paris, Bibl. de la Sorbonne, Reg. 2.1, fol. 58r-65v, edited originally in *Chartularium Universitatis Parisiensis* (henceforth cited as *CUP*), ed. H. Denifle and E. Chatelain, vol. 2 (Paris, 1891), pp. 661-671, has been re-edited and will form the basis of a separate monograph. Since the latter has not yet appeared, subsequent references to the text are to *CUP*. Transcriptions, however, are to the re-edited text.

living with each, and ends with a list of names of those who came to pay at one location (probably at Mathurins) on Saturday of that week. The scribe of the first quire, which was the result of the first two or three days of assessment, carefully noted the street of residence (since that was the initial means of collection) and the number of *socii* living with each master or head of the residential group. Only occasionally did he list academic title, and then almost exclusively for the arts faculty (to which the collector no doubt belonged). The scribe responsible for most of the second quire did not note street of residence, probably because the form of collection had changed, and rarely mentioned the number of *socii*. This second scribe, however, was much more conscientious in reporting academic titles, and the grouping of names under one payment may reflect association and possibly even some residential groups.

It is important to keep in mind that the document is not complete. Whole districts that we know to have housed members of the university community are missing, such as most of the northeast section of the Latin Quarter between Place Maubert and St. Victor, the area around Grands Augustins, almost all of the Cité, and most sections of the Ville (the last, however, being less important for university residence). Even some streets in the Latin Quarter that we know to have contained property rented to university members are missing and were probably contained in the portions of the document now lost.

Before examining the evidence in the document, some consideration needs to be given to the meaning of academic labels used in the the *computus*, specifically the terms *socii*, *discipuli*, *scolares*, *pueri*, *artistae*, and *grammatici*, since the interpretation of residential patterns depends on the usage of such terms in this document. It is well known that the term *socius* in university-related documents and texts, refers to someone at the same or at a lower academic level. Bachelors reading the *Sentences* referred to each other as *socii*, but a mendicant student appointed to assist a master or bachelor in the preparation of his lectures and writings is also referred to as a *socius*, despite the discrepancy in age and academic rank. In the *computus* of 1329 the term *socius* has an even broader range. While it may in some cases refer to a colleague at the same academic level (a hypothesis impossible to prove or disprove because the *socii* are not identified by name), the principal usage in this document designates a student and is used even for grammar students[3]. There appear to be a few cases in which the term is used for students living together as a group, apart from a master ; they would thus be on the same

3. *CUP* II, p. 665a : « Sunno Hulardi cum 7 sociis grammaticis ». This is probably also the case with the division of the *socii* of Johannes de Nova Villa into two categories, of which the smaller consisted of *artistae* ; *CUP* II, p. 661a.

academic level[4]. But unless one is prepared to believe that most masters of arts were living with other masters of arts, in some cases as many as eight or ten as one unit, the principal usage of *socius* in the *computus* is for arts students. And only in those cases where the named individual is known to be a master can one assume the *socii* are student borders, probably under his supervision.

The term *discipulus* occurs only once in the *computus*, fortunately where we know the individual so designated : John Northwode. At the time he was a student in the arts faculty and was under the tutorial supervision of Richard Fitzralph, who was by then a formed bachelor of theology from Oxford[5].

As with the term *socii*, *scolares* designates students and has a broad range of meaning in the document. It could be used to describe any student of arts or grammar, and in its negative form (« non scolaris/scolares ») it designated individuals who were encountered in the course of the collection, but who were not affiliated with the university[6]. In one case it designates arts students and is interchangeable with *socii*, as the two references to the eleven students at the Collège de Bayeux make clear[7]. In several cases, it designated grammar students[8].

The term *pueri* designates young boys, but whether students in grammar or arts is uncertain. In two cases the term seems to designate brothers living together, students in grammar or possibly beginning their arts training, and of high social standing and consequent financial level[9]. In other cases there is no indication of blood tie, but with one exception the terms designates two students working under one master.

Finally, the term *artistae* designates arts students as distinct from grammar students and students in theology. Grammar students are referred to as *grammatici* or *scolares*, or once as *socii grammatici*. When, in one and the same entry, the terms *socii* and *grammatici* designate two different groups, the *socii* are arts students[10]. Similarly, of the eighteen *socii* mentioned for

4. This interpretation assumes that Johannes Alemannus de Constancia (*CUP* II, p. 670a) and Philippus Scotus (*CUP* II, p. 664a) are the same persons of those names who were licenced in arts in 1333 (*AUP* I, 14) and would thus not have been masters of arts in 1329.
5. *CUP* II, p. 670a.
6. *CUP* II, pp. 663b, 669a, 670a.
7. *CUP* II, pp. 662b, 664b.
8. *CUP* II, p. 663a : « Rodulfus Gramaticus cum 12 scolaribus » ; 663a : « Robertus Wakemolin, gramaticus cum 32 scholaribus » ; and probably 667a : « Magister Alanus Crespir cum scolaribus suis, qui sunt xxxx ».
9. *CUP* II, 661b : « Pueri de Douglas, 2 cum magistro », and 665b : « Dominus Johannes de Dugles cum fratre suo et magistro, i agnellum » ; 670b : « Pueri de Vauscolour ».
10. *CUP* II, p. 664a : « Jacobus de Auteteodoro cum 2 sociis et 5 grammaticis » ; 670b : « Petrus de Mano Opere cum 3 sociis et 7 grammaticis ».

Johannes de Nova Villa eight are designated as *artistae*, we can probably assume that the other ten were grammar students[11].

With regard to residential patterns, particularly for the faculty of arts, what does the document reveal ? Most of the colleges located in the Latin Quarter and founded by or before 1329 are listed. These are the Collège de Bayeux (« in domo Guillelmi Boneti ») with 8 fellows (« bursales socii ») and 3 fellows without burse (« non bursales socii »), although this is half the number of burses set forth in the statutes ; Collège de Narbonne, which listed two masters of theology (Germanus Celati and Guillelmus Bernardi, the latter recently appointed chancellor but not yet having moved to Notre Dame), one master of arts (Paulus Conili), and eleven *socii* (probably all students in arts, since they are grouped with Paulus Conili), two externs living in college, and one grammar master (Sunno or Simon Hulardi) with seven grammar students ; the Collège Suesse, or Collège d'Uppsala, with ten *socii* ; the Collège de la Sorbonne with nineteen fellows with burse and nineteen fellows without burse ; the Collège de Navarre comprising twenty theologians with a provisor, a resident master (magnus magister), four chaplains, thirty arts students and one arts master, and twenty grammar students with one master and one submaster ; the Collège de Beauvais (Cholets) with the names of two masters (Petrus de Ancra and Florencius de Hangesto) and five students in theology ; the Collège du Plessis, without indication of the number of fellows ; Les Petits Cholets, with twenty fellows ; the Collège du Trésorier without indication of the number of fellows ; and the Collège d'Harcourt with six fellows in theology and an unspecified number of arts students.

In addition to these colleges, there appear to be a few halls that were set up along a similar pattern, with a set number of bursed and nonbursed openings. One of these was the house run by John de Novavilla in the rue de l'Hopital where 18 *socii* were resident, of whom eight were arts students. Another was that of Everardus Brito in the rue St. Jacques near Mathurins, which had eight *bursarii*, and that of Giles de Moreto near the Porta Bordelii, which had two scolares bursales et seven *non bursalibus*.

Most arts students lived with an arts master in rooms rented or occasionally owned by the latter. Ownership of houses by masters is clearly evident in the surviving records of the university *taxationes domorum* from the 1280s, and one may assume this practice continued into the late Middle Ages[12]. The only master-owned houses so identified in the *computus* of

11. *CUP* II, p. 661a : « Johannes de Nova Villa cum 18 sociis, de quibus 8 sunt artiste ».
12. *CUP* I, 597-600, n° 511 ; *CUP* II, 28-31, n° 556 ; cf. C. JOURDAIN, *La Taxe des Logements dans l'Université de Paris*, in *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Isle-de-France*, 4 (1877), pp. 140-54, and reprinted separately and as part of his *Excursions historiques et philosophiques à travers le Moyen Âge*, Paris, 1888, pp. 247-63.

1329, apart from the halls listed above, are the houses of John de Daciis and John de Bury, but it is likely that a number of other lodgings listed in the document were owned and not just rented. In the case of rented accommodations — by far the largest category — the person who leased the rooms was either a master or a person of standing sufficient to guarantee the payment of the rent. This means that students, as students, almost never leased housing but secured their accommodations through a master, who leased a groups of rooms and then rented space to students, presumably those students who were under his direct academic supervision. Thus the famous control exercised by medieval universities over rental property was not a protection for students, who had to negotiate their rent with the master or leasee, but was a protection for the masters who leased the property.

The wealthier and more advanced the master, the less the need to take in students to cover costs. If the master John Birendan listed in the 1329 *computus* is Jean Buridan, it is noteworthy that he is listed without accompanying *socii*. On a similar level, only two regent masters in a higher faculty are listed as rooming with others, namely Ivo Brito, DMed by 1330, listed with two *socii*, and Simon Meneriis, DTh by 1330, listed with one *socius*. Presumably a master could work more efficiently if he did not simultaneously have to oversee the academic development of his pupils during non teaching hours. Apart from the potential psychological strain of students living continually under the critical supervision of their academic adviser, the situation was probably not so desirable for the masters either, apart from its economic reward. One should compare that situation to that of the bachelors and masters in the religious convents, who were granted a private room and an assistant to help them in their tasks.

The number of students living with a master varied considerably, from one student to fifteen, with most in the range of two to six. Although students contributed their portion to the general collection, only the master or person in charge of the housing group is listed by name. In those few cases where we are able to link a master with known *socii*, there appears to be a regional tie, just as there often was for the openings in colleges that were regionally based[13]. It may well be the case, therefore, that students coming to the university did not seek a master and lodgings as two separate acts, nor, in all probability, were considerations of choice strictly, or even primarily, intellectual. More often than not a student selected a master from his nation

13. Of the six *socii* listed for magister Petrus de Tresis (*CUP*, II, p. 661b), those listed as paying (666b) were dominus Nicolaus de Neyaffla, Gilhelmus de Verduno, Jacobus de Tresis, and Petrus de Tresis. Richard Fitzralph and his *discipulus*, John Northwode, were both from the British Isles. And Milo de Jorello and his pupil, Jean le Fourbeur, were both from the diocese of Meaux (*CUP* II, n° 889).

who also came from the same region as himself[14]. And probably as a corollary to that choice, he took his lodgings with that master as well.

The master under whom a student studied and was officially enrolled oversaw the student's academic progress and was responsible, *in loco parentis*, for his moral conduct and possibly his spiritual welfare. If the student progressed satisfactorily, it would be this master under whom he determined, was licensed, and incepted. Presumably the student would be expected to attend the lectures of his master, although there were many more students attending the lectures of a master than the small number who lodged with him, and the latter were expected to attend the lectures of other masters as well. Thus one's official master and the masters from whom one heard lectures were not the same, the latter being a larger and more diverse group. Moreover, it is unclear whether lectures (as opposed to repetitions and reviews) were given by the master in his lodgings (as distinct from the schools), and the description of lodgings one gets from the *taxationes domorum* would suggest that they were not large enough for this purpose.

Just as wealthier masters could afford to live without student boarders or coresidents, so wealthier students could afford to employ their own private master who would oversee their instruction and act as tutor. When bishop Grandison of Exeter sent his nephew, John of Northwode, to Paris to complete his training in arts, he sent along an accomplished bachelor of theology, Richard Fitzralph, as his mentor and tutor (described as *curator* in Grandison's letter, while Northwode is described as Fitzralph's *discipulus* in the *computus*). The two sons of lord Douglas, the regent of Scotland, were also studying arts at Paris in 1329 along with their private master. Guillelmus de Albaco, archdeacon of Chalon-sur-Saône, and Guido Caprarii, a ten-year-old noble secular clerk from the Maconnais, paid 16 solidi for themselves and their master. Dominus Johannes de Melloto paid 20 solidi for himself and his master, and dominus Johannes de Luna from Spain, who earlier with the support of James of Aragon obtained a canonry at Cuenca and other benefices despite the defect of age, paid 24 solidi for himself and his master. These sums betray considerable wealth, since the half burse (the amount of the collection) of the average arts student (including most of those on college fellowships) was two solidi.

Not all arts teaching at Paris was administered through the classrooms of the four nations, through college teaching, and through private instruction. Some of the religious colleges offered instruction in logic and natural philosophy. This was not true for the large mendicant houses of study, which required arts training and some theological training before admission, with the possible exception of those who had professed and taken their novitiate at the

14. The pattern is most visible in the records of the English-German nation (*AUP* I).

Paris convent. By the late thirteenth century all the mendicant orders had a system of provincial schools that provided instruction in arts and theology before students were selected to go to Paris for the lectorate. The monastic houses of study, however, such as St. Bernard, St. Denis, Cluny, Marmoutier, and Prémontré, received students directly from their home monasteries with the result that they had to offer training in arts as well as advanced training in theology. Conrad of Megenberg, while completing his baccalaureate in arts in the 1330s, taught philosophy at the Cistercian house at Paris. Consequently we can assume that some of the students listed for St. Denis (*scolares*), Cluny (13 *monachi*), Marmoutier (22 *monachi et alii*), and Prémontré (21 *socii*) may have been studying arts and were not all studying theology or canon law.

The *computus* of 1329 provides more information relevant to arts training than simply the residence patterns of masters and students. It provides information on the teaching of grammar. Some of this was done in the colleges, as has been well documented by Astrik Gabriel and others[15]. Specifically the *computus* of 1329 mentions grammar teachers and their students (the latter usually referred to as *grammatici* or *scholares*) for the colleges of Bayeux (Petrus de Beler and six *scholares*), Narbonne (Sunno or Simon Hulardi and seven *grammatici*), and Navarre (twenty *grammatici* with a master and submaster). The *computus* also reveals a large number of private grammar teachers and independent schools : master Nicholas Gerardus near St. Jacques, Rodulfus Grammaticus near Cordeliers with 12 *scolares*, Robert Wakemolin near the Porte St. Germain with 32 grammar students, and a number of grammar masters listed without street location : Petrus de Mano Opere, master Matheus de Concers, master Alanus Crespir, Johannes Burgo, and Johannes de Monte Leterico. Some masters had a large number of pupils, Alain Crespir and Jean Burgo each with forty pupils, and Robert Wakemolin with thirty-two. Most important, some masters combined grammar and arts students in the same setting (whether school or more likely lodging) : Jacques d'Auxerre in the rue Garlande with five *grammatici* and two *socii* ; Raoul Marie in the rue de Fain with three *grammatici* and two *socii* ; and Petrus de Mano Opere with seven *grammatici* and three *socii*. I suggest that where the document lists thirty or forty pupils with one master, we have an established grammar school. Where we have only two to ten pupils, we are probably looking at a lodging and mentoring situation, sometimes composed only of grammar pupils, sometimes mixed with arts students.

15. A. GABRIEL, *The Preparatory Teaching in the Parisian Colleges during the XIVth Century*, in *Revue de l'Université d'Ottawa*, 21 (1951), pp. 449-483, reprinted in *Garlandia. Studies in the History of the Mediaeval University*, Notre Dame, 1969.

Finally, sifting through the prosopographical information contained in the *computus* of 1329 leads me to modify or at least add some words of caution to conclusions I reached in my *Teaching Careers at the University of Paris*[16]. There I argued that arts teaching was seldom a career in itself but a means of supporting oneself while one pursued a higher degree in theology, canon law, or medicine. While I still think that was largely the case — certainly almost all our evidence points in that direction — Jean Buridan may not have been unique in pursuing a long-term career as regent in arts without seeking study in a higher faculty. Our principal source for length of teaching in the arts faculty at Paris in the fourteenth century is the proctors' book of the English-German nation — the only one to survive from that century. The problem with that type of source is that that nation was composed entirely of those from outside the realm of France, who thought in terms of pursuing careers in their home regions, and for whom higher degrees in theology, canon law, and medicine were the appropriate entrée. Consequently, while the English-German nation owned property, namely several schools in or near the rue de Fouarre, there is no evidence that regent masters owned houses or remained in arts teaching longer than was needed to finance their studies in a higher faculty.

But was that the case for the other nations, particularly the French nation ? While no career of an arts master (apart from Buridan) shows a period of teaching much longer than was needed for completion of a higher degree, there are a few cases of arts masters who were regents for more than ten years and for whom there is no evidence that they went on to study in a higher faculty. Cases in point are Pierre Paree, regent in the Norman nation in 1319 and still regent in 1331 ; Nicholas of Vienna, regent master in 1313 (*CUP* II, n° 703), rector of university, and, if the same person, still active as master in 1329 (*CUP* II, p. 669a) ; Alain Brito de Villacolis, a Breton master probably already in 1329, and who was still regent in arts in 1341 when he served a term as rector of the university, and may still have been at Paris in 1349 when his name appeared on the *rotulus* for the French nation. There are few cases of this variety as over against numerous examples of those moving rapidly to higher degrees and out of Paris. But our evidence is biased in the direction of those with visible careers and publications, which probably favors those with higher degrees.

This brief excursion into the rich documentary record of the University of Paris in 1329 underscores again the importance of prosopographical compilation and study in order to reconstruct the academic and social context of intellectual activity at the University of Paris in the late Middle Ages.

16. *Teaching Careers at the University of Paris in the Thirteenth and Fourteenth Centuries*, Notre Dame, 1988.

Appendix

List of Masters of Arts in 1329

The following lists attempt to identify those mentioned in the *computus* of 1329 who were masters of arts, whether regent or non-regent. Nowhere in the document is anyone identified as 'magister in artibus', and the title 'magister' can just as well apply to doctors in the higher faculties as to masters of arts. Moreover, the absence of the title 'magister' is no indication of academic status, since the scribe responsible for the first quire and the last folio of the second quire rarely included academic titles, while the second scribe usually did. Thus, in creating the following lists, other biographical information has been used. A further control was the level of payment, since arts students paid on the average 1.5-2 solidi, masters of arts 2-3 solidi, and masters in the higher faculties 3-6 solidi, and some doctors of medicine as much as 20 solidi. It also needs to be remembered that the document is incomplete and that these lists, provisional and awaiting further research, by no means contain the names of all masters of arts at Paris in 1329. The spelling of last names follows the manuscript.

A. Those known to have been MA by or before 1335 (some designated « magister » in the document), and who are not known to have studied in a higher faculty. Hyphen indicates that the name occurs in the part of the document that does not list street and rarely *socii*.

Name	Residence	Socii	Payments
Alanus Brito de Vilacullis[17]	r. Poirées	6	
Andreas de Runiaco	r. St. Hilaire	2	total : 8 s
Astorgius de Turre	-	-	5 sol.
Bertoldus de Constancia, mag.	-	-	32 d.
Clemens de Podio, mag.	-	-	5 sol.
Christianus[18]	Pl. Maubert	8	no indic.

17. Alanus Brito de Villacollis was already master of arts in 1335 (*CUP* II, n° 989), rector of the university from Dec. 1340-Febr. 1341 (and at one other time), and was still regent in arts in Apr. 1341.

18. There were two or three arts masters by this name, although they are fused or confused in the edition of the *Chartularium*. One was master Christianus de Elst who determined and was licensed in 1333 and became master of arts in the English Nation in 1335 (*CUP* II, n° 988). A second was master Christianus de Tournai, MA by 1335, whose name suggests he belonged to the Picard nation. There was also a « magister

Name	Residence	Socii	Payments
Daniel de Dalas	r. Sacalie	0	no indic.
Dionysius de Cauda	-	-	3 sol.
Egidius de Corbya, mag.	-	-	no indic.
Gerinus de Pruvino[19]	clos Brunel	1	no indic.
Gilbertus Scotus, mag.	r. Platriers	0	no indic.
Guido de Genreio, by 1337	-	2	total 4 s.
Guillelmus de Barentonio, mag.	-	-	2 sol.
Guillel. de Macengiaco	r. Pierre Sarrazin	4	no indic.
Guillelmus de Marsidiaco, mag.	-	-	no indic.
Henricus Mabilie, mag.	-	-	no indic.
Hugo de Montibus	r. St. Hilaire	2	total 6s
Johannes Birendan, mag.	-	-	no indic.
Johannes Casse, mag.	-	-	no indic.
Johannes de Castro, mag.	Novo Vico	-	no indic.
Joh. de Castro Villani, mag.	v. Latomorum	5	total 15s
Johannes Custos	r. de Bièvre	0	no indic.
Johannes de Divione	r. Garland ?	?	no indic.
Johannes de Hubanto	cloi. Geneviève	0	no indic.
Johannes de Poel (Poule), mag.	-	-	3 sol.
Johannes de Sancto Justo, mag.	-	-	no indic.
Johannes Scoti [de Watirstona], mag.	-	-	c. 3 sol.
Johannes Trillec[20]	r. Biurie	4	total 14s5d
Laurentius de Suetia	-	w/Guido	total 6s
Milo de Jorello	r. Garland	5	soc. @ 2s
Nicholas de Vienna	cloi. S. Benoit	0	no indic.
Odardus de Chambliaco, dom.	-	-	no indic.
Patricius Brown	r. Sorbonne	with servants	no indic.
Petrus Andreae, mag.	-	-	no indic.
Petrus de Calvomonte	r. Parcheminiers	4	no indic.
Petrus Leudovici	-	-	no indic.

Christianus », presumably belonging to the French nation, who became involved in a personal dispute with Conrad of Megenberg in 1337 that resulted in Conrad's temporary suspension from the university.

19. Probably identical with Garinus de Pruvino, notary for the university in 1328 (*CUP* II, 316, 350, 368n, 394). In a papal letter of provision, 13 October 1328, he was designated as Mag. Guerinus de Pruvino, clericus Senonensis dioc., magister in artibus ; *Lettr. comm. Jean XXII*, n° 43070.

20. Trillek was the nephew of Adam of Orleton, then bishop of Worcester, became MA by 1334, and went on to a distinguished ecclesiastical career, as did his younger brother Thomas (MA by 1331). It is possible that the latter was among the *socii* with Trillek at Paris in 1329. See Emden, *BRUO*, 1906-08.

Name	Residence	Socii	Payments
Petrus Paree	r. St. Germain	0	no indic.
Petrus Strangonis	r. Parcheminiers	3	total 8s
Richardus de Campis	cloi. Geneviève	0	no indic.
Richardus Polmer	r. Sachalie	9	3s + 2s socii
Robertus le Gay	r. Serpente	0	no indic.
Robertus de Pulmur, mag.	-	1	1 agnl.
Thomas Keudale	-	2	total 10 s.
Thomas de Setone	r. St. Hilaire	5	no indic.

B. Those known to have been students in higher faculty in 1329 or later (some designated « magister »), but who had not attained the level of doctor by 1330 :

Name	Residence	Faculty	Socii	Payments
Adam de Fraccovile, mag.[21]	cloi. St. Benoit	Med	7	<?>
Alfoncius de Hispannia[22]	r. St. Jacques	Med	2	total 4s
Bartholomeus de Bricia[23]	r. St. Jacques	Med	2	no indic.
Bertoldus Soreyl, mag.	-	Theol	-	no indic.
Florencius de Hangesto, mag.	Col. Cholet	Theol	[7]	total 21s
Franciscus Lombardus	r. Noyers	Med	-	no indic.
Guido de Ventadoro	-	Decr	clerk	total 10s
Guillelmus de Chere Male	r. Bièvre	Med	6	no indic.
Guillelmus de Essartis	r. S. Etienne	Drec	w/3 bros	total 40s
Guillelmus de Golini	-	Decr	-	no indic
Johannes de Crasmenil	r. S. Jacques	Theol	w/bro	no indic.
Johannes Martini	r. Fain	Med	0	3 sol.
Johannes de Valle	r. S. Hilaire	Decr	2	no indic.
Johannes de Varnierua, mag.	-	Theol	-	no indic.
Johannes de Villa Nova	-	Med	6	total 16s
Paulus [Conili], Narbona, mag.	C. Narbonne	Theol	11	total 27s
?Petrus de Ancra [Encre], mag.[24]	Col. Cholet	Theol ?	[7]	total 21s

21. An Adam de Francoville was a bachelor of medicine in 1331 (*CUP* II, 362, n° 925).
22. Alfonsus Hispannus, or Alfonsus of Portugal, was BMed in 1329 and the center of a controversy in the faculty of medicine in 1330 (*CUP* II, 349ff.).
23. Bartholomew of Brescia was regent master of arts by 1331 and DMed by 1335 (*CUP* II, 368, 442).
24. There was a master Petrus d'Encre who was regent master in arts and rector of the university in July 1295 (*CUP* II, 65). It is not certain if he is identical with Petrus de Encra, bachelor of medicine in 1331 (*CUP* II, 362) or with a bachelor of theology by

Name	Residence	Faculty	Socii	Payments
Petrus de Caritate, mag.[25]	cloi. Brunel	Decr	w/bro	total 4s
Petrus de Proba Villa, mag.[26]	-	Decr ?	-	no indic.
Petrus de Quercu	cloi. St. Benoit	Decr	-	8 sol.
Reynerus de Tessenna	-	Med	-	no indic.
Simon de Lantagiis	near coll. Navarre	Med	6	total 9s
Elias de Curson[27]	r. Platriers	Theol	4	total 7s6d
Gaufridus de Marec[28]	Pl. Maubert	Med/Th	5	total 7s6d
Gilbertus Fleming	-	Decr	-	10 sol.
Ivo de Buxeria, mag.	-	Theol	2	total 8s
Johannes Bloundel, mag.	cloi. Brunel	Theol	9	1s, 8d
Petrus de Monte Regali	r. Bièvre	Theol	-	no indic.

C. Those designated « master » who are not known to have been masters in a higher faculty in 1329 :

Name	Residence	Socii	Payments
Amianus de Angliseya, mag.	-	-	22d
Gaufridus de Treviris, mag.	cloi. S. Benoit	5	all 4 sol.
Gilbertus Menart, mag.	-	-	c. 2. 5s
Guido de Redis, mag.			3 sol.
Guillelmus, mag.		1	no indic.
Guillelmus Castric, mag.	r. Fain	5	no indic.
Guillelmus Fabri, mag.	St. Martial	-	3 sol.
Guillelmus Saber, mag.	-	-	no indic.
Guillelmus Yngof, mag.	r. Harpe	2	2.5s for self ?
Henricus de Grua, mag.	-	-	no indic.
Ivo de Morelas, mag.	r. Harpe		8.5s for self ?
Jacobus de Senis, mag.	-	-	6 sol.
Johannes de Amee, mag.	-	-	no indic.

the same name in 1335 (*CUP* II, 363n). Our Petrus de Ancra was one of two masters listed for the college, which restricted its fellowships to theologians.

25. Pierre de La Charité-sur-Loire was licentiate in both laws by 1335 (*CUP* II, 564n).
26. In Sept. 1333 (*LC Jean XXII*, n° 54762) he was described as magister Petrus de Probavilla, licentiate in law and arts, and a clerk and consiliarius of Philip VI. Presumably his licentiate was in civil law, and his most likely university connection would have been in canon law.
27. Bachelor of theology by 1340 (*CUP* II, 505).
28. Perhaps identical with Gaufridus le Marhet, clerk of Briocensis dioc., licentiate in arts on 1 July 1334 (*LC Jean XXII*, n° 63460) ; and DMed and BTh by 1349 (*CUP* II, n° 1164, n° 1179).

Name	Residence	Socii	Payments
Johannes de Aneto, mag.	-	-	5 sol.
Joh. de Bellana Ecclesia, mag.	-	-	no indic.
Johannes Belliger, mag.	-	5	total 12s
Johannes de Bury, mag.	- (owns house)	-	no indic.
Johannes Carnificis, mag.	- (= decanus Medonta)		12 sol.
Johannes de Carnoto, mag.	-	-	no indic.
Johannes Dachiis, mag.	- (name of college ?)	4	no indic.
Johannes de Harmanni, mag.	-	-	no indic.
Joh. de Majori Monast., mag.	cloi. St. Benoit	1	both 6 s.
Joh. de Maulinea, mag.	cloi. St. Benoit	1 ?	both 4 s.
Johannes de Orlens, mag.	-	-	no indic.
Johannes de Parisius, mag.	-	-	18d
Johannes de Sabaldia, mag.	-	-	no indic.
Johannes de Tuyto, mag.	-	-	4 sol.
Johannes de Vinaht, mag.	-	-	no indic.
Matheus de Toncris, mag.	-	-	2s for self ?
Nicholaus de Agaunet, mag.	-	-	6 sol.
Nicholas de Caritate, mag.	-	-	4 sol.
Nicolaus de Danvilla, mag.[29]	-	-	no indic.
Nicholaus de Rogiaco, mag.	-	-	2.5 sol.
Otto Londunen., mag.	r. Harpe	3	no indic.
Petrus de Belley, mag.	-	-	c. 3 sol.
Petrus de Bion, mag.	-	-	4 sol.
Petrus Boskerre, mag.	-	-	3 sol.
Petrus de Cusillo, mag.	-	-	2.5 sol.
Petrus de Tresis, mag.	clos Brunel	6	total 10s
Philippe Norseyt, mag.	-	1	total 4s4d
Reginaldus de Bellovisu, mag.	-	-	no indic.
Reynerius Cocorul, mag.	-	-	no indic.
Rodulphus de S. Ricario, mag.	-	-	no indic.
Simon de Vallibus, mag.	-	-	no indic.
Thomas, mag.	-	1	no indic.
Thomas Corpir, mag.	-	-	no indic.

29. Nicholas of Danville became DTh in 1341 (*CUP* II, 626n).

D. Those who were regents in a higher faculty by 1331 (some designated « master ») who are either known to have been, or may well have been, Parisian masters of arts earlier.

Name	Residence	Faculty	Socii	Payments
Dionysius Safre		DMed	0	total 10s
Egidius [de Pertico]	Col. Navarra	DTh	0	3 sol.
Egidius de Raweriis, mag.	-	DMed	0	2 sol.
Franciscus Castello	r. Garlande	DMed	0	no indic.
Gaufridus de Auciaco	r. Hospit.	DCan	0	no indic.
Germanus Celati	Col. Narbonne	DTh	0	no indic.
Gratianus de Bricia	r. Sachalie	DMed	0	no indic.
Guido Baudet	r. Duc Bourgogne	DUJ	0	no indic.
Guido Pictavensis	r. V. Platrière	DUJ	0	refused
Guillelmus Bernardi, Chan.	Col. Narbonne	DTh	0	no indic.
Guillelmus Herches	? Col. Harcourt	DTh	0	no indic.
Harmannus Lombardus, dom.	-	DMed	0	no indic.
Henricus de Hast	r. Serpente	DUJ	0	no indic.
Ivanis Boy [Bohic]	-	DUJ	0	10 sol.
? Ivo Brito [de Guirer]	r. Petit Pont	DMed	2	no indic.
Jacobus de Cantarana	-	DMed	0	5 sol.
Johannes de Auriliaco	r. St. Jacq. ?	DMed	0	10 sol.
Johannes Blangiaco	r. Cordeliers	DTh	0	no indic.
Johannes de Dia	-	DMed	0	no indic.
Johannes Hallinis, mag.	-	DMed	0	3 sol.
Johannes Hellekin, mag.	-	DMed	0	20 sol.
Johannes Longel	-	DUJ by '35	-	no indic.
Johannes Pipe	r. Petit Pont	DMed	0	no indic.
Lanfrancus, mag. [Castronovo]	-	DMed by '35	0	32 den.
Manfredus Lombardus	r. Huchette	DMed	0	no indic.
Maninus de Medeolano, mag.	r. Harpe	DMed	0	no indic.
Martinus Curiali	-	DMed	0	total 10s
Nicolaus ad Latus	pl. Maubert	DCan	0	no indic.
Oliverius Salhardi	r. St. Etienne	DTh	w/bro	total. 16s
Petrus de Alvernia	r. Parchem.	DMed	0	no indic.
Petrus Apostoli	r. Harpe	DTh	0	no indic.
Petrus de Auriolanis, mag.	-	DMed	0	4 sol.
Petrus de Florencia	r. Harpe	DMed	0	no indic.
Petrus de Orleyns, mag.Med	-	DMed	0	no indic.
Petrus de Sancto Dionysio	-	DTh	-	no indic.
Philippus de la Court	r. Petit Pont	DMed	0	no indic.
Reginaldus de Cornemale, mag. Med.	-	DMed	0	8 sol.

Name	Residence	Faculty	Socii	Payments
Remigius de Mariniaco	-	DMed	0	10 sol.
Richardus de Menillo	-	DTh by '37	-	4 sol.
Robertus de Bardis	r. Sorbonne	DTh by '34	0	20 sol.
Robertus de Monteleone	Cl. Benoit	DUJ	0	no indic.
Simon de Gambasio, mag.	-	DMed	0	5 sol. 4d
Simon Meneriis	r. Sept voies	DTh	0	no indic.
Stephanus de Calvomonte, mag.	-	DMed	0	10 sol.
Stephanus de Nogento	-	DMed	0	8 sol.
Theobaldus de Laniis, dom.	-	DMed by '35	-	no indic.

Textes statutaires et autres sources institutionnelles émanés de la Faculté des arts de Paris : esquisse d'un bilan

Charles Vulliez

Les documents conservés qui intéressent l'histoire de la Faculté des arts de l'université de Paris, du moins ceux relatifs aux aspects dits externes de cette histoire (c'est-à-dire ceux d'origine institutionnelle, à l'exclusion des productions intellectuelles des maîtres de l'*alma mater*), se retrouvent apparemment tous ou presque tous édités dans le vaste *Chartularium* dû à la diligente activité de H. Denifle et E. Châtelain[1]. Cependant dans cette énorme compilation bâtie, à quelques exceptions près, d'après l'ordre chronologique des textes rassemblés, nos documents se présentent en ordre dispersé et répartis sur la totalité des quatre volumes, ce qui rend malaisé l'appréhension d'une vue d'ensemble des différentes sources de provenance des pièces concernées[2]. C'est à ces sources que nous voudrions nous attacher ici. Plus particulièrement, et plutôt que de passer en revue la totalité des documents institutionnels pouvant intéresser l'histoire de la Faculté des arts — en raison de la place qu'a tenue cette dernière dans l'université de Paris, beaucoup des textes généraux concernant celle-ci concernent aussi *de facto* sa Faculté préparatoire — c'est à ceux plus proprement émanés de cette dernière en tant qu'institution spécifique que nous voudrions consacrer ce bref aperçu.

1. *Chartularium Universitatis Parisiensis*, 4 vol., Paris, 1897-1899, en abrégé dans la suite des notes et tableau Annexe, *CUP*.
2. Nous avions déjà eu l'occasion, lors de la Table ronde organisée par l'École nationale des chartes et le GDR 121 du CNRS en décembre 1991 d'aborder ce problème des sources de l'histoire de l'université de Paris, jusque-là peu étudié de ce point de vue (cf. J. VERGER et C. VULLIEZ, *Cartulaires universitaires français*, dans *Les Cartulaires*, Paris, 1993 (Mémoires et documents de l'École des chartes 39), p. 425 et *sq.* et *Annexe* II, *Principaux cartulaires universitaires parisiens (liste provisoire)*. Cette même année 1991 paraissait aussi dans la revue *Vivarium* XXXI, 1ère livraison, pp. 13-49, l'excellent article de William J. COURTENAY, *The Registers of the University of Paris and the Statutes against the Scientia Occamica*, qui faisait de son côté le tour de la question des « livres » de l'université de Paris. Cela nous permettra de ne pas nous étendre longuement ici sur les aspects généraux du sujet.

L'université de Paris s'était vue reconnaître précocement le droit de se donner des statuts : le règlement à valeur statutaire concédé en août 1215 par le cardinal-légat Robert de Courçon aux maîtres et écoliers de Paris[3] admettait que ceux-ci puissent faire *obligationes et constitutiones fide vel pena vel juramento vallatas* (des engagements et des constitutions renforcées par la foi jurée, une sanction ou un serment) dans un certain nombre de cas, dont les dénis de justice dont ils pourraient être victimes, sur la taxation des logements ou pour réglementer les leçons et les disputes, etc. Pourtant l'Université semble, au vu au moins de la documentation conservée et recueillie par les auteurs du *Chartularium universitatis parisiensis*, avoir tardé à user de ce « droit statutaire ». Si l'on excepte la donation faite en 1221 par l'*universitas magistrorum et scolarium Parisiensium* en faveur des Frères Prêcheurs[4] et la célèbre protestation solennelle des vingt-et-un proviseurs de l'Université au 27 mars 1229[5], textes qui au demeurant ne sont pas de nature statutaire, *stricto sensu*, l'université de Paris ne paraît pas se manifester, au moins directement, sur le plan de l'écrit administratif pendant les premières décennies de son existence. Les textes de législation réglementaire qui la concernent lui sont en fait donnés, pour cette période, par les pontifes romains. Il faut attendre le *statutum universitatis super scolis et domibus retinendis* de février 1245 (n. st.)[6] pour trouver la première « institution statutaire » émanée des *magistri Universitatis Parisiensis (in ecclesia sancti Maturini Parisiensis in plena congregatione de communi assensu ipsorum).*

Qu'en est-il pour la Faculté des arts, plus particulièrement ? De quelle manière et sous quel type d'entité diplomatique ces textes nous ont-ils été conservés ? C'est à ces quelques questions que nous voudrions tenter de répondre ici.

Si les *magistri artium* du *studium* parisien sont déjà mentionnés, ainsi d'ailleurs que ceux des autres disciplines d'étude, dans la lettre de l'évêque de Paris Pierre de Nemours d'août 1213 relative à l'artitrage de l'évêque et des doyen et archidiacre de Troyes[7] et si une réglementation pour le contenu de l'enseignement des *artes* figure déjà dans le statut du cardinal-légat Robert de Courçon précité, il faut attendre le serment des maîtres et des écoliers parisiens à la reine Blanche aux 19-24 juin 1251 et le statut *de modo docendi et regendi in artibus* du 19 mars 1255[8] pour trouver à coup sûr le terme *facultas* comme désignant la communauté des maîtres dispensant

3. *CUP* I, n° 20.
4. *CUP* I, n° 42.
5. *CUP* I, n° 62.
6. *CUP* I, n° 136.
7. *CUP* I, n° 16.
8. *CUP* I, n° 197 et 246. Cf. O. WEIJERS, *Terminologie des universités au XIII^e siècle*, Rome, 1987, pp. 52-53.

l'enseignement d'une même discipline, en l'occurrence dans ce dernier cas les « arts ». Cependant avec le règlement *De modo legendi cursorie* de 1244/45[9], nous avons le premier texte législatif (conservé) *de communi assensu artistarum... provisum et institutum*, c'est-à-dire le premier véritable statut émané des maîtres de la Faculté des arts : les compilateurs des cartulaires « nationaux » de l'université de Paris ne s'y sont pas trompés qui le rangent parmi les *statuta Facultatis (artium)*.

On peut discriminer en effet les textes émanés de cette dernière de deux manières, en fonction des spécifications de leur protocole et de leur eschatocole d'une part, d'après leur espace de localisation et leur qualification dans lesdits cartulaires « nationaux » d'autre part.

Ces textes statutaires, quelle que soit la désignation interne qui les définit, *statutum* (*Chartularium* n° 231, 441, 461, 554, 1229), *littera* (n° 187, 246, 1031, 1334), voire *cartula* (n° 549), *cedula* (n° 561) ou *ordinatio* (n° 579), présentent un certain nombre de caractéristiques formelles plus ou moins communes. La suscription initiale, ou parfois énoncée à l'intérieur du texte, est assez uniforme, se répartissant en quelques formules voisines, « nos omnes et singuli magistri artium » (*Chartularium*, n° 246, du 19 mars 1255) ou... « Parisius regentes in artium facultate » (n° 544, du 17 janvier 1288), voire sous une forme plus explicite, en des textes de date plus tardive, « omnes et singuli magistri quatuor nationum, videlicet Gallicorum, Picardorum, Normanorum et Anglicorum, actu regentes Parisius in artium facultate » (n° 1031 du 12 janvier 1349) ; parfois, le recteur de l'Université peut s'y trouver associé « rector universitatis Parisiensis et omnes et singuli magistri facultatis artium » (n° 561, du 14 octobre 1289) ; plus exceptionnellement, le statut peut être édicté au nom de l'*universitas magistrorum artium Parisius* (n° 231, du 26 février 1254). Enfin, il faut signaler aussi l'existence d'actes produits par les maîtres d'une seule des nations qui composent la Faculté des arts de Paris, tel le statut donné en 1252 par les « magistri nascionis (*sic*) Anglicane in artibus regentes Parisius » (n° 201), ou encore ceux des maîtres de la nation gallicane ou normande (n° 784 du 15 septembre 1319, « omnes et singuli magistri nationis Normanorum Parisius in artium facultate regentes ») — on peut cependant supposer que cette dernière catégorie de textes n'engageaient que les suppôts de la nation considérée et non la totalité de la Faculté des arts. Les statuts émanés de cette dernière sont assez souvent dits avoir été élaborés (*acta fuerunt*) dans l'assemblée de la Faculté (« in congregatione nostre facultatis » ou « in nostra congregatione facultatis », *Chartularium*, n° 579, 1012, 1023, 1024, 1031, etc.). Enfin, la plupart de ces actes sont censés porter les *sigilla quatuor nationum* et quelquefois le *signum* ou le *signetum rectoris*, mais il n'est par contre jamais fait état d'un sceau de la Faculté.

9. *CUP* I, n° 137.

La mention presque systématique pour ces pièces de *sigilla apponenda* pose la question de la forme sous laquelle nous ont été transmis ces textes. Cette mention laisse supposer qu'à la suite de ces assemblées générales de la Faculté les décisions statutaires qui y avaient été prises faisaient l'objet d'une mise par écrit, sous forme d'un acte revêtu des sceaux des nations constitutives. Or, à la différence de ce qu'il en est pour les bulles pontificales intéressant l'Université, souvent encore conservées jusqu'à nous sous forme de pièces isolées, nous possédons très rarement les originaux des textes statutaires émanés de cette dernière ou de ses Facultés ; s'agissant de la Faculté des arts, c'est le cas pour deux de nos statuts seulement (*Chartularium*, n° 231 et 1229). On peut s'interroger sur les raisons de cette disparité archivistique, que nous avons rencontrée aussi dans le cas de l'université d'Orléans[10] : peut-être l'urgence de la conservation des documents originaux s'imposait-elle moins pour des textes de l'institution même que pour ceux provenant d'autorités extérieures, plus difficiles à remplacer en cas de perte. Quoi qu'il en soit, c'est donc essentiellement aux sources provenant de l'enregistrement universitaire que nous devons recourir pour avoir connaissance de la production législative de l'*alma mater* elle-même.

L'université de Paris nous a laissé globalement trois types de « cartulaires », des cartulaires généraux de l'Université, des cartulaires « nationaux » et des cartulaires facultaires.

Des cartulaires, ou à tout le moins ce qu'on peut appeler des « livres » (recueils de privilèges et statuts) existent pour la Faculté de décret de Paris[11] et dans une certaine mesure, sous forme plus fragmentaire, pour les deux autres Facultés dites supérieures. Nous n'en avons pas conservé pour la Faculté des arts. Il semble cependant avoir existé un enregistrement dans ce domaine. En effet, tel règlement relatif à l'examen des licenciandes à Sainte-Geneviève, celui d'avril 1260[12], fait allusion à un statut précédent sur la même affaire, en l'occurrence celui du 5 mai 1259[13], en des termes explicites : il juge nécessaire d'ajouter trois articles « ordinationi sive statuto per nos sive per antecessores nostros anno Domini M°CC°LIX facto et inregistrato », preuve à notre avis peu discutable de l'existence, à côté d'actes ponctuels scellés, d'un enregistrement des statuts. Plus précis encore, le règlement du 1er avril 1272 comporte expressément la mention « hoc idem statutum in Registro nostre facultatis sub eisdem verbis scribi fecimus ac etiam ordinari »[14]. Mais ce *Registrum* n'est apparemment pas parvenu jusqu'à nous.

10. J. VERGER et C. VULLIEZ, *op. cit.*, p. 433 et *sq.*
11. Paris, BnF, nouv. acq. lat. 937, aussi Arsenal, mss 1121 et 1123, pour la Faculté de décret ; pour les Facultés de théologie et de médecine, cf. art. cité *sup.*, p. 446.
12. *CUP* I, n° 363.
13. *CUP* I, n° 333.
14. *CUP* I, n° 441.

Les cartulaires généraux de l'université de Paris sont multiples. Trois d'entre eux apparaissent cependant essentiels, les deux « livres » de l'université de Paris, conservés l'un à la Bibliothèque vaticane (sous la cote Reg. lat. 406), l'autre à la BnF (nouv. acq. lat. 936, anciennement Philipps 876) et le « livre » dit « du Recteur » (British Library, Addit. 17304). Ces trois « livres » apparaissent, au moins pour la partie qui leur est commune — les deux premiers s'arrêtent au tout début du XIV^e^ siècle — étroitement corrélés entre eux. Débutant par les Évangiles, voire des calendriers puis divers serments, ils donnent dans un ordre à peu près identique (jusqu'à la fin du XIII^e^ siècle) dans les trois manuscrits, les privilèges pontificaux (à partir de la bulle *Si doctorum* d'Honorius III du 11 mai 1219[15], et selon un ordre qui n'est que globalement chronologique, mais parallèle), les actes royaux, en fort petit nombre (à partir du privilège donné en 1200 aux maîtres et écoliers de Paris par Philippe Auguste ou la confirmation faite en 1229 par Louis IX[16]) et enfin des textes de nature statutaire où se trouvent mêlés ceux émanés de l'Université et ceux de la Faculté des arts — les autres Facultés n'apparaissent que de manière ponctuelle dans ces cartulaires généraux —, sans ordre apparemment chronologique ou logique des contenus ; aussi les statuts concernant ladite Faculté préparatoire s'y retrouvent-ils fort incomplètement et de manière dispersée.

Au contraire, les cartulaires dits « nationaux » de l'université de Paris, ceux essentiellement des nations de France (Paris, BnF, nouv. acq. lat. 2060), de Normandie (en fait, le même que celui du collège d'Harcourt, Chartres, Bibl. mun. 595) et de la nation anglo-allemande (Paris, BnF, nouv. acq. lat. 535, et Bibl. Sorbonne, Reg. n° 100 (94) — il ne subsiste plus de celui de la nation de Picardie que des épaves, dont la principale constitue le ms. 1655 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève de Paris[17] — offrent un ordre des composantes beaucoup plus rigoureux et, à quelques exceptions mineures près, parallèle. Les privilèges pontificaux constituent le premier ensemble, comme dans les cartulaires généraux précités, mais dans un ordre différent et largement étranger à la chronologie : la série s'ouvre en effet par le règlement du légat Simon relatif à l'élection du recteur du 1^er^ octobre 1279 (*Chartularium*, n° 492), mais va du statut du légat Robert de Courçon d'août 1215 à la bulle du pape Urbain V, reprise par ses cardinaux du 5 juin

15. *CUP* I, n° 31.
16. *CUP* I, n° 1 et/ou 66.
17. Il faut cependant noter que le ms. Paris, BnF, lat. 9950 renferme aux fol. 1-32v des copies tardives de pièces du Livre de la nation de Picardie et, comme l'a montré William J. COURTENAY, *The Registers...*, p. 25-26 et n. 34, que le ms. Paris, Bibl. Sorbonne Reg. n° 100/94, reflète en fait ledit « Livre » de la nation de Picardie, dont il est une copie (pour la partie non spécifiquement « nationale »), passée entre les mains de la nation anglo-allemande.

1366 (n° 1318, 1319). Le second ensemble est constitué, sauf dans le « livre » de la Sorbonne de la nation anglaise, des privilèges royaux, de celui de Philippe Auguste de 1200 (n° 1) à la déclaration au Parlement du roi Philippe VI en date du 21 mai 1345 (n° 1105), suivie du texte de plusieurs fondations de chapellenies. Viennent ensuite les *statuta* de l'Université, bien distingués dans ce type de cartulaires de ceux de la Faculté des arts : le premier texte est ici le statut des maîtres des quatre Facultés de Paris (« nos omnes et singuli magistri quatuor facultatum Parisiensis Universitatis... ») du 12 mars 1313 (n° 699), qui remet en vigueur le règlement précité du légat Simon sur l'élection du recteur (n° 492). Nous trouvons enfin les statuts de la Faculté des arts (21 *items* exactement dans nos différents livres nationaux), tous qualifiés dans l'analyse-titre qui les précède, « statutum Facultatis », sans autre spécification, comme si la référence à la Faculté des arts allait de soi (sans doute parce que c'est à l'intérieur de celle-ci que s'individualisaient les nations de l'université de Paris). Le tableau donné en *Annexe* de cette petite étude donne la liste de ces *statuta*, ce qui nous dispense de nous y étendre longuement. Il nous permet de constater que globalement les différents *items* se trouvent plus ou moins regroupés selon des affinités thématiques, par exemple les textes relatifs à l'élection du recteur, ceux relatifs aux conditions et contenus de l'enseignement, apparemment les plus nombreux, ceux relatifs aussi aux conditions de l'examen à Sainte-Geneviève. Du point de vue chronologique, nos *statuta Facultatis* couvrent une période d'un large siècle, s'étendant du règlement de *modo legendi cursorie* de 1244/45 (*Chartularium*, n° 137) au *statutum... contra nominatores ad pennam in lecturis suis* (n° 1229) du 10 décembre 1355 ; ce dernier, incomplet dans les « livres » de la nation d'Angleterre, est précédé dans les cartulaires des nations de France et de Normandie du *juramenta* des universitaires (reproduits un peu plus loin dans celui de la nation anglo-allemande). L'espace chronologique couvert par ces *statuta Facultatis* est du même ordre que celui offert par les autres composantes de ces « livres » nationaux. Même si ces derniers comportent ensuite des documents postérieurs, mais en dehors cette fois, de l'*ordo* commun que nous venons d'évoquer, on peut émettre l'hypothèse que les « années 50/60 » du XIV^{e} siècle ont été le moment d'un important travail d'« incartulation » ou de compilation de cartulaires antérieurs, dont nous avons là le résultat. La décision de constituer un « Liber nacionis de pergameno, in quo scriberentur statuta et privilegia nacionis et universitatis » fut ainsi prise par la nation anglaise à la date du 22 juillet 1356, mais ne semble être devenue effective qu'une dizaine d'années après[18] — on note que le livre de la nation d'Angleterre de la BnF comporte après l'*ordo* commun évoqué

18. Le processus est bien analysé par William J. COURTENAY, *op. cit.*, p. 27, n. 37, qui donne les extraits concernés du Livre des Procurateurs afférent (*AUP* 1, 199-200).

précédemment et les *juramenta*, datés d'ailleurs de 1356, une table des matières de ce qui était apparemment le corps primitif du « livre ».

A-t-on, dans cette œuvre de compilation, pris pour modèles, voire retranscrit des livres spécifiques plus anciens, par exemple, s'agissant des *Statuta Facultatis*, pourquoi pas ce *Registrum* dont il est fait mention dans le règlement du 1er avril 1272, ou s'est-on borné à répartir dans les quatre à cinq sections de l'*ordo* considéré la matière documentaire puisée dans des cartulaires antérieurs ? L'absence de tout ordre chronologique effectif dans la succession des *items* afférents aux différentes sections concernées, dont celle relative à la Faculté des arts, le regroupement au contraire de ceux-là, par exemple dans ladite section des *Statuta Facultatis*, selon des affinités thématiques, comme nous l'avons souligné, certains parallélismes apparemment délibérés entre les différentes sections de l'*ordo* — on relèvera ainsi que trois d'entre elles (sur quatre) débutent par des textes concernant l'élection du recteur[19] —, le caractère rigoureusement identique enfin de la succession des *items* à travers les différents cartulaires nationaux conservés enfin, font pencher plutôt, nous semble-t-il, en faveur de la seconde hypothèse, celle d'une reconstruction globale plus ou moins inspirée par des préoccupations logiques.

Cela nous conduit à nous interroger sur l'exhaustivité de cette recension des *Statuta Facultatis* (*artium*). Avons-nous là la totalité de la production statutaire de la Faculté des arts de l'université de Paris antérieurement à ce troisième quart du XIVe siècle ? Il ne le semble pas, au vu de la documentation encore conservée de nos jours, en la matière. Outre les textes statutaires émanés des maîtres de nations particulières, il faut relever l'existence dans le *Chartularium Universitatis Parisiensis* d'au moins trois statuts de l'époque considérée qui ne figurent pas dans les cartulaires nationaux, l'un conservé dans le « livre » dit du Recteur (Londres, British Library, Addit. 17304) (*Chartularium*, n° 579), les deux autres en originaux dans les Archives de l'Université (n° 231 et 1229). S'agissant des *juramenta* édités globalement par H. Denifle et E. Châtelain sous le n° 1185, la partie la plus importante de ceux qui intéressent la Faculté des arts (22 *items*) se retrouve dans les cartulaires nationaux[20]. Quatre d'entre eux, essentiels pour les conditions de l'examen à Sainte-Geneviève de Paris, n'y figurent pas cependant ; ils semblent n'être présents que dans le petit « livre » consacré à ces dernières et conservé

19. *CUP* I, n° 492 (« Privilegium Symonis legati, quando debet eligi rector, et de modo eligendi, et de juramentis eligentium »), pour les *Privilegia papalia*, n° 699 (« Statutum Universitatis quod privilegium Symonis legati de electione rectoris teneatur »), pour les *Statuta Universitatis*, n° 187 et 554 (cf. Tableau en *Annexe*) pour les *Statuta Facultatis (artium)*.

20. Édit. *CUP* II, n° 1185. L'ordre de ces *juramenta* dans les cartulaires nationaux présente des différences avec celui de l'édition du *Chartularium* ; il s'établit ainsi : pièces 26, 27, 20, 19, 16, 21, 12, 13, 6, 28, 1, 2, 3, 4, 5, 7, 17, 22, 29, 30, 31, 32.

sous la cote 3056 (Q. l. 2, in 8°) de l'actuelle Bibliothèque Sainte-Geneviève de Paris : il s'agit des articles 10 (« Modus tenendus in examine Sancte Genovefe »), 11 (« Hec sunt que debent jurare quolibet anno temptatores in principio temptaminis »), 14 (« Iuramenta que habent prestare bachalarii examinandi in Sancta Genovefa in camera ») et 15 (« Iuramenta que habent jurari bachalarii post colaciones suas »)[21].

En résumé, on peut dire que l'essentiel de la production statutaire (ou assimilée) émanée de la Faculté des arts de l'université de Paris nous est parvenu dans le cadre de l'enregistrement universitaire, comme le produit des différentes phases d'« incartulation » qui ont rythmé la vie institutionnelle de l'*alma mater*, et ce dès le XIII^e^ siècle.

Complétant les règlements donnés par des autorités extérieures à cette dernière, par exemple celui du cardinal-légat Robert de Courçon en 1215, et complétée elle-même par les statuts émanés des maîtres des différentes nations, cette législation statutaire de la Faculté des arts « couvre » les principaux problèmes d'organisation et de fonctionnement de l'institution. Elle reste cependant pour une part différente, voire lacunaire, s'agissant du contenu et de la pratique des études (même compte tenu des spécifications des *juramenta*) : on peut supposer que certains règlements plus ponctuels dans ce domaine ne sont pas parvenus jusqu'à nous, et il faut faire la part aussi de la liberté spécifique laissée aux maîtres dans leurs écoles propres.

21. Respectivement fol. 4, 2 et 5 à 12 pour les pièces 14 et 15.

Textes de nature statutaire émanés de la Faculté des arts de l'université de Paris

Ordo des textes présents dans les cartulaires « nationaux » (Nation de France : BnF, nouv. acq. lat. 2060 ; nation d'Angleterre : Bibl. nat., nouv. acq. lat. 533 et Arch. univ. Paris, Reg. 100 (94) ; nation de Normandie : Collège d'Harcourt : Chartres, Bibl. mun. 595).

Titre dans Cartulaires de la nation d'Angleterre	Date	*CUP*	Objet du Statut
– Statutum Facultatis de modo eligendi rectorem	10/1249	187	Élection du recteur
– Aliud statutum Facultatis super eodem	01/1289	554	Élection du recteur
– Statutum Facultatis quod a determinatoribus et bachellariis incepturis non capiantur vadia, sed pecunia numerata, et que refundenda est rectori ad ejus primam citationem refundatur. Insuper quod Rector pecuniam communem non alienet nisi ad expeditionem negociorum communium sub debito juramenti	01/1259	328*	Exigences et gestion financière
– Statutum Facultatis super refusione officialium, et quod electiones procuratorum rectori denuntientur, et quod rector nomina procuratorum in suo registro inscribat, et quod rector recepta suo successori in exitu sui officii integre refundat	02/09/1289	549	Procureurs et *officiales*
– Statutum Facultatis, quod nullus possit incipere nisi die in quam acta legitur ordinarie	12/01/1340	1031	Condition de l'*inceptio*

* Statut présent à deux exemplaires dans les cartulaires de la nation d'Angleterre.

Titre dans Cartulaires de la nation d'Angleterre	Date	*CUP*	Objet du Statut
– Statutum Facultatis de modo legendi ordinarie et cursorie	19/03/1255	246	Condition et contenu de l'enseignement
– Statutum Facultatis circa statum determinantium bachellariorum et magistrorum. Quid intelligitur per actu regentem. Quod in septimana non fiat nisi sola congregatio Facultatis, et quando debet fieri. Insuper quod in una natione non fiat nisi unum festum principale	05/12/1275	461	Condition de l'enseignement
– Statutum Facultatis de modo legendi cursorie	1244/1245	137	Condition de l'enseignement
– Statutum Facultatis, quod magistri vel bachellarii nullam questionem pure theologicam disputent, et tangentem fidem pro fide determinent	01/04/1272	441	Contenu de l'enseignement (réserves)
– Statutum Facultatis, quod doctrina Ockamica non dogmatizetur, et quod nullus in disputationibus arguat sine licencia tenentis disputationem	25/09/1339	1023	Contenu de l'enseignement (réserves)
– Statutum Facultatis de reprobatione quorumdam errorum Ockamicorum	29/12/1340	1042	Contenu de l'enseignement (réserves)
– Statutum Facultatis, quod quilibet magister tenetur scribere scolares suos, ut de bonis possit testimonium perhibere et quod rector per juramentum quolibet anno per scolas hoc statutum faciat promulgare	14/10/1289	561	Recensement et contrôle des *scolares*
– Statutum Facultatis quod incepturi in artibus et licentiandi superius jurent se determinasse Parisius vel alibi	03/02/1279	485	Condition d'examen des bacheliers
– Statutum Facultatis, quod nullus magister procuret sibi scolares, nec prohibeantur scolares audire extra nacionem	14/10/1290	570	Problèmes de gestion scolaire
– Statutum Facultatis, quod magistri decenti habitu intrent congregationes, et magistri et scolares disputationes	27/09/1339	1024	Tenue et comportement des maîtres

Titre dans Cartulaires de la nation d'Angleterre	Date	*CUP*	Objet du Statut
– Statutum Facultatis, ut nullus examinet bachellarios licenciandos in Sancta Genovefa nisi a Facultate deputatus	05/05/1259	333	Condition de l'examen à sainte Geneviève
– Statutum Facultatis quod examinatores S. Genovefe non habeant bachellarios, et antequam examinent, ipsi jurent in presencia Facultatis, et cum hoc de modo eligendi examinatorem alicujus nationis, si forte non esset in ea concordia eligendi	04/1260	363	Condition de l'examen à sainte Geneviève
– Statutum Facultatis super juramentis examinatorum Sancte Genovefe	17/01/1288	544	Condition de l'examen à sainte Geneviève
– Statutum Facultatis de examinatoribus et examinandis in Sancta Genovefa	16/03/1338	1012	Condition de l'examen à sainte Geneviève
– Statutum Facultatis contra nominatores ad pennam in lecturis suis	10/12/1355	1229**	Condition de l'enseignement

** Dans certains cartulaires, la liste des *juramenta* s'intercale entre le statut précédent et ce dernier.

Statuts émanés de la Faculté, mais absents des cartulaires « nationaux »

- *Statutum universitatis magistrorum artium Paris. Pro impensis in causa contra Fratres Praedicatorum* — 26/02/1254 — *CUP* 231 (Arch. Univ. Paris).
- *Statutum Facultatis artium (De examine superiori et inferiori)* — 07/05/1292 — *CUP* 579 (« Livre du Recteur »), Londres, Addit. 17304.
- *Statutum Facultatis artium de modo legendi libros artium in scholis* — 10/12/1355 — *CUP* 1229 (Arch. Univ. Paris).

Textes statutaires émanés des maîtres des nations

I. Maîtres de la nation Angleterre (à partir du ms. Oxford, *Corpus Christi College* 283).

- *Statuta artistarum nationis anglicanae de baccalareis in artibus determinandis in Quadragesima* — 1252 ante Febr. — *CUP* 201.
- *Statuta artistarum nationis anglicanae de baccalareis* — 16/02/1252 — *CUP* 202.

II. Maîtres de la nation de Normandie

Le cartulaire de la nation de Normandie (Chartres, Bibl. mun. 595) donne une petite série de *Statuta nationis* : *CUP* 1543, 1141, 599, 533, 677, 1065, 784, 1008, 997.

III. Maîtres de la nation gallicane

Le cartulaire de la nation de France (Paris, BnF, nouv. acq. lat. 1060) donne une série de *Statuta nationis* : *CUP* 655, 820, 872, 793, 651, 989, 1004, 552, 871, 1102, 789, 1054. Certains se retrouvent dans le second « Livre » de la nation gallicane (Paris, Bibl. Mazarine 3312) et dans le ms. Paris, BnF, lat. 9950.

Rapport de la Table ronde
Le cadre institutionnel

Jean-Philippe Genet

Table-ronde présidée par Jean-François Genest.

Jean-Philippe Genet : La discussion, comme d'ailleurs les interventions de ce matin, nous a constamment fait osciller entre deux pôles, celui du connu et de l'inconnu. Nous savons en effet beaucoup de choses sur les Facultés des arts, mais nous savons que nous ne savons pas tout, et le soupçon ainsi instillé suffirait à abolir toutes nos certitudes, même les mieux établies en apparence. Jacques Verger a ainsi dressé un incontournable inventaire des zones d'ombres qui subsisteraient dans notre connaissance de l'histoire des Facultés des arts médiévales de Paris et d'Oxford. Comme on pouvait l'espérer, certaines de ces zones d'ombre se sont trouvées aussitôt éclairées par les communications de William Courtenay et de Serge Lusignan qui ont montré, l'un et l'autre, tout ce que pouvait apporter l'examen attentif et minutieux de problèmes (comme celui de l'enseignement dans les collèges) et de sources (telle la *taxatio domorum*) que l'on aurait pu croire déjà bien connus. Mais sur deux points au moins, ces interventions sont venues appuyer deux des propositions essentielles de Jacques Verger : une prosopographie des universitaires (maîtres et étudiants) est un outil indispensable pour la connaissance des Facultés des arts, et la recherche sur les pratiques du travail intellectuel et celle sur la fonction sociale des Universités s'éclairent mutuellement. Les interventions et la conversation qui ont suivi me paraissent avoir permis d'approfondir ces points de vue.

Jean-François Genest : Je présenterai simplement quelques remarques, en prenant pour point de départ une réflexion que vient de faire William Courtenay au sujet de l'enseignement des arts à Paris : il a rappelé qu'il n'était pas le monopole des quatre nations, des collèges et des maîtres enseignant à titre privé ; en effet, les collèges des réguliers, ou du moins certains d'entre eux, y participaient aussi. Je voudrais, à ce propos, attirer l'attention sur l'intérêt que présentent certaines sources inédites qui nous

donnent un aperçu de l'enseignement des arts au collège Saint-Bernard au milieu du XIV^e^ siècle. On sait depuis longtemps, par les décisions du Chapitre général de l'ordre cistercien, que les monastères les plus peuplés devaient entretenir un lecteur capable d'enseigner aux jeunes religieux la grammaire et la logique. On sait aussi qu'à Paris même, à la *domus Sancti Bernardi*, on enseignait les arts libéraux. Mais l'on ne savait rien des auteurs du programme, des formes académiques dans lesquelles se déroulait l'enseignement, des rapports entre la *vita scholastica* et la *vita monastica*. Sur tout cela, on croyait n'avoir aucun témoignage concret.

Il existe pourtant quelques documents susceptibles d'éclairer certains de ces aspects : ce sont des discours inauguraux prononcés à l'occasion de l'entrée en fonction des nouveaux lecteurs chargés d'enseigner les arts au Collège Saint Bernard. Une petite collection d'une quinzaine de ces discours nous a été transmise par trois manuscrits d'étudiants flamands provenant de l'abbaye cistercienne de Ter Doest et conservés aujourd'hui à la bibliothèque de la ville de Bruges. Ces textes nous permettent d'avoir une idée précise de la façon dont se déroulaient les séances inaugurales, qui comprenaient deux parties : le nouveau lecteur commençait son cours en faisant d'abord un discours voué à la *commendatio scientiae* ou *laudatio artis* ; c'était un éloge de la discipline qui constituait la leçon inaugurale du nouveau lecteur, son *principium*. On a ainsi un éloge de l'arithmétique, un éloge de la géométrie, ou un éloge des arts libéraux dans leur ensemble. Un collègue plus ancien faisait ensuite un second discours, qui était cette fois consacré à la *commendatio* ou *magnificatio socii* (éloge du nouveau lecteur). C'est ce deuxième type de discours qui est le plus fréquent dans les manuscrits de Bruges, puisqu'il y en a une douzaine.

Naturellement, tant par leur structure que par leurs procédés rhétoriques, ces discours sont analogues aux *collationes* que devaient prononcer les théologiens. Mais le *thema*, au lieu d'être emprunté à la Bible, est pris dans l'un des auteurs que devaient commenter les nouveaux lecteurs : on trouve par exemple des textes empruntés à Euclide, au *Liber Sex Principiorum*, à l'*Algorismus*, à Porphyre et à de nombreux traités d'Aristote. Plusieurs fois, l'orateur qui prononce l'éloge du nouveau lecteur signale qu'il emprunte à celui-ci le *thema*, ce qui donne donc une idée concrète du déroulement de la séance inaugurale, le nouveau lecteur parlant le premier, suivi par son collègue plus ancien qui faisait son éloge avant de convier l'assistance à suivre ses cours. Ce genre de littérature, bien connu en théologie, n'est pas tout à fait inconnu dans le domaine des arts ; je ne veux pas passer en revue tous les exemples que nous en avons, mais il est sûr que dans le cas de l'enseignement des arts à Paris ce type de document est particulièrement rare. Il est assez piquant que ce soit par cette sorte de

procédure, qui est au fond une transposition de l'*inceptio in artibus* dans le cadre d'un collège monastique, que nous ayons un témoin de ce type de séance qui, en outre, nous montre la réalité d'une certaine communauté académique et universitaire.

Nicole Bériou : Je voudrais apporter une simple information dans le prolongement de l'intervention de Jean-François Genest. Je pense qu'il peut y avoir dans les pratiques sociales en dehors même du monde universitaire des imitations de ce qui se fait et de ce qu'il a décrit, tendant à montrer aussi que le modèle universitaire s'impose d'une façon beaucoup plus générale en dehors des Universités. J'ai en effet trouvé dans une collection de sermons du XIII^e^ siècle, collection exceptionnelle il est vrai, puisqu'il s'agit des sermons de l'archevêque de Pise, Federico Visconti, la réponse de Federico Visconti à ce qu'il appelle une *propositio* (puisqu'il dit *quando proposuit*). Il a invité un maître dont il a payé les études à prendre la parole. Ce n'est pas un maître ès arts, c'est un maître en médecine, mais je pense que les procédures devaient être semblables. Il répond en faisant un éloge du maître, mais en faisant en même temps une petite information sur ce qu'il faut penser de la gratuité de la science. C'était une manière de présenter ce maître qui sortait des écoles à l'ensemble des clercs de Pise qui étaient invités dans la grande salle de l'archevêché pour entendre le discours et la réponse de Visconti. J'avoue cependant que l'expression « *quando proposuit* » reste un peu mystérieuse, et que le terme de *propositio* ne correspond pas à celui de *commendatio* employé dans les textes flamands. C'est un terme universitaire, mais à mon grand regret je n'ai pas réussi à en trouver trace dans le vocabulaire d'Olga Weijers qui, il est vrai, concerne seulement le XIII^e^ siècle.

Jean-Philippe Genet : Je voudrais intervenir sur une question qui, vous le savez, me tient particulièrement à coeur dans le cadre de ces discussions sur la Faculté des arts, celle de la prosopographie. On a souligné ce matin — Jacques Verger en a fait l'un des thèmes majeurs de son intervention, et William Courtenay et Serge Lusignan sont tous deux revenus sur ce problème — à quel point il serait important de disposer d'un répertoire prosopographique de l'Université de Paris dans son ensemble, et plus particulièrement de la Faculté des arts dans la mesure où c'est celle qui comptait sans doute le plus grand nombre de membres. Un tel instrument serait indispensable pour permettre une remise en perspective d'ensemble, une pesée globale des flux et des transformations subies par l'Université et par ses Facultés durant les trois siècles de leur histoire médiévale. Mais faire une prosopographie de la Faculté des arts paraît être, sinon une mission

impossible, du moins une tâche très difficile : cela supposerait en effet que l'on soit capable de combler les lacunes, dont tout le monde a souligné à l'envi la béance, des sources.

Sans doute certaines de ces sources sont-elles encore loin d'avoir livré toutes les richesses qu'elles contiennent. Les thèses récentes sur les différents collèges de l'université parisienne — et je pense tout particulièrement à celle de Nathalie Gorochov pour le Collège de Navarre — montrent que l'on peut encore trouver, ne serait-ce qu'aux Archives nationales, beaucoup d'informations précieuses : par exemple, dans les séries H, M et MM, et aussi dans les archives royales de la chancellerie des séries J, JJ et KK. Surtout, les suppliques et les *rotuli* des archives pontificales ne sont ni complètement dépouillés ni même inventoriés, et faut-il rappeler que l'on trouve des universitaires dans toutes les suppliques et dans tous les *rotuli*, et pas seulement dans ceux qui émanent spécifiquement des Universités ; il est vrai qu'entreprendre un dépouillement systématique de ce genre de source relève du voeu pieux, tant la tâche paraît lourde. Par ailleurs, des sources nouvelles, jusqu'ici peu mises à contribution, peuvent être plus systématiquement exploitées. Serge Lusignan vient de le faire pour la série X1A des archives du parlement de Paris. Et il est toujours possible de réinterpréter à partir d'un travail critique plus affiné les sources déjà connues, y compris celles qui ont été publiées depuis longtemps. William Courtenay vient, encore une fois, de démontrer tout ce qu'une telle démarche était susceptible d'apporter.

Et puis il y a aussi tous les livres, manuscrits ou imprimés, qui ont pu passer entre les mains des maîtres ou des étudiants de l'Université de Paris ; et c'est sans doute là aussi une source qui n'a pas encore été exploitée assez systématiquement. Au hasard de la lecture d'un manuscrit ou du dépouillement d'un catalogue de bibliothèque, il est relativement fréquent que l'on tombe sur une note rappelant les circonstances de l'écriture, de l'achat ou du don d'un volume ; si l'on interroge les noms ainsi récoltés, il peut arriver que l'on découvre qu'il s'agit d'un étudiant ou d'un maître parisien. L'exemple que vient de donner Jean-François Genest montre aussi qu'il peut y avoir de belles découvertes à faire en regardant de plus près tous les manuscrits qui paraissent avoir un lien quelconque avec l'université de Paris. À dire vrai, le champ d'investigation possible apparaît illimité : les carrières des maîtres et des étudiants connaissent parfois des détours si surprenants qu'il faut avoir l'esprit continuellement en éveil si l'on veut reconnaître, comme vient de le faire Darwin Smith, en un musicien au service de la cathédrale de Florence, un maître parisien bien connu, Arnoul Gréban, dont on ignorait jusqu'ici tout du destin italien. Mais une telle tâche est évidemment énorme, et il faudra de longues années

encore pour qu'on puisse espérer la mener à bien. D'ailleurs, lorsqu'on relève un nom au détour d'un procès, d'un compte ou d'une page de garde, un nom dont on suspecte qu'il peut désigner un *alumnus* parisien, comment le rattacher à l'un de tous ceux qui portent un prénom, un surnom ou un nom vaguement similaires dans, par exemple et pour ne citer que l'ouvrage le plus important, les index du *Chartularium Universitatis Parisiensis* ? Probablement 40 % des étudiants parisiens sont prénommés Jean et Guillaume, ce qui n'arrange rien ; de surcroît, l'index du *Chartularium* change de principe entre le tome III (où l'entrée est au « prénom ») et le tome IV (où l'entrée est au « nom »), ce qui n'en facilite certainement pas l'utilisation... Un dépouillement systématique de sources nouvelles se heurte ainsi à l'impossibilité d'exploiter commodément les informations contenues dans ce qui a déjà été publié.

Face à cette situation, nous avons entrepris à l'Université Paris I, en liaison avec l'IRHT, d'introduire dans une base de donnée toutes les informations déjà disponibles dans des ouvrages imprimés et des éditions de sources sur tous ceux qui, à un titre quelconque, sont passés par l'université de Paris. C'est en tous cas la stratégie de recherche qui me paraît aujourd'hui la mieux adaptée à l'état de nos connaissances : ne serait-ce que pour faciliter l'exploitation future des sources manuscrites, il faut en effet pouvoir profiter des capacités de tri et de mémoire des ordinateurs afin de tirer le maximum de ce qui est dores et déjà engrangeable. Encore faut-il faire bon usage de l'outil informatique. C'est à cette tâche que nous nous sommes attachés avec les étudiants de l'UV d'Histoire et Informatique de l'UFR d'Histoire de l'Université Paris I, qui rendent ainsi au-delà des siècles un hommage filial à leurs prédécesseurs, en se familiarisant, chemin faisant, avec les méthodes de constitution des bases de données. Les informations sont structurées en fiches bio-bibliographiques comprenant toutes les informations disponibles sur la biographie des étudiants et des maîtres et sur les textes qu'ils ont produits ou possédés. Les fiches sont rédigées dans un format qui, grâce à un logiciel approprié, permet d'une part une indexation riche et d'autre part des extractions de zone à partir desquelles il est possible de constituer des sous-ensembles de la base en fonction des intérêts précis de l'utilisateur. On peut d'autre part espérer dans le futur des utilisations plus ambitieuses d'une telle base, par exemple dans le cadre d'une bibliothèque électronique du type de la TGB, où un répertoire de ce genre permettrait de sélectionner les textes pour lesquels on entend faire une recherche à partir de critères externes au texte (les critères internes au texte étant tous les items contenus dans le texte lui-même, par exemple les mots, accessibles à partir du moment où le texte a été indexé). Il peut s'agir d'informations ayant trait soit à la biographie des « auteurs » (ou

traducteurs, scribes, commentateurs, etc.) des textes, ou ayant trait au genre, au contenu ou au sujet des textes.

On pourrait d'ailleurs ultérieurement envisager l'application de l'intelligence artificielle à une telle base de données, et simuler, à partir des informations disparates que l'on possède sur la trajectoire incomplète du cursus d'un universitaire (par exemple la date à laquelle il a obtenu un grade donné) quel aurait dû être le déroulement complet de sa carrière si du moins elle s'était déroulée conformément aux règles édictées par les statuts universitaires. Il est vrai que les statuts — dont Jacques Verger a déjà souligné l'importance et l'intérêt — ne sont pas forcément observés et que des visites faites par les responsables dans les Collèges révèlent parfois des écarts proprement ahurissants ; dans un mémoire de maîtrise sur le Collège de Cluny, Florence Borella a ainsi retrouvé un étudiant, « Robertus Parisiensis » qui, en dix ans, selon les visiteurs, n'a rien fait (*nihil fecit*)... Mais on peut au moins construire un modèle à partir des statuts. Il est ensuite possible de tester ce modèle en le comparant aux projections que l'on peut obtenir à partir des moyennes calculées sur la base des biographies pour lesquelles on dispose d'une série d'informations complètes sur le cursus universitaire. Le modèle sera ainsi pourvu de fourchettes d'estimation, qui nous permettront enfin de construire des hypothèses statistiques raisonnables sur les effectifs, les flux d'entrée et de sortie, la distribution des provenances régionales, des choix d'étude et, par recoupement avec d'autres enquêtes — comme les *Fasti Ecclesiae Gallicanae* entrepris par Hélène Millet — celle des carrières des étudiants. Tout ceci implique évidemment un travail statistique, mais l'informatique facilite considérablement le recours à de telles méthodes.

À ce moment là, nous aurons véritablement les moyens nécessaires pour commencer un travail sérieux de comparaison avec les autres Universités européennes — je pense notamment à celle d'Oxford bien connue depuis la réalisation du dictionnaire d'Emden et la parution de la magnifique *History of the University of Oxford* ; et surtout, pour commencer un travail systématique de dépouillement des sources manuscrites et de réinterprétations des sources déjà publiées.

Marie-Henriette Jullien de Pommerol : Une façon de découvrir le contenu de l'enseignement à la Faculté des arts peut être l'étude des livres des étudiants et des collèges. Nous pouvons les connaître d'abord par les statuts de ces derniers. Ils font généralement allusion aux bibliothèques et dans ce cas se montrent assez précis : ils indiquent quels sont les livres qui doivent être enchaînés, et rappellent que les clés de la bibliothèque doivent être remises à chaque boursier. Ils recommandent l'établissement, chaque

année, d'un récolement et d'un inventaire, ainsi que l'inscription sur celui-ci des nouveaux livres entrés au collège. Ces consignes font partie des statuts, mais elles sont si souvent réitérées que l'on peut se demander si elles sont toujours respectées, car les documents qui devraient en conserver la trace, récolements et inventaires, sont des plus rares, et si ils ont été établis, ils n'ont pas souvent été conservés. Le collège des Écossais est celui dont les statuts sont les plus stricts quant à ce règlement. Mais ceux du collège de Boissy ne font aucune allusion à des livres ou à une quelconque bibliothèque : il est vrai qu'il a été créé pour des gens très pauvres, et point nobles. Inversement, ceux du collège de Montaigu, dont il subsiste pourtant quelques manuscrits, ne disent rien des livres. Et ceux du collège de Cornouaille distinguent entre les livres de la chapelle et ceux de la bibliothèque.

Les collèges ont donc généralement possédé des livres, car ils ont été fondés par un personnage qui tenait à l'instruction de certaines catégories de clercs (parents, personnes originaires de la même région) et qui laissait ses propres livres au collège (ou tout au moins de l'argent pour en acheter). Certains testaments comportent des listes de livres, comme ceux de Guillaume Bonnet, fondateur du collège de Bayeux, ou de Guillaume de Chanac, fondateur du collège du même nom. On a conservé l'inventaire après décès de Pierre Fortet, fondateur du collège de Fortet, et celui de l'évêque de Beauvais Jean de Dormans, fondateur du collège de Dormans pour lequel on possède une importante documentation. Le collège de la Marche a bénéficié des legs de plusieurs donateurs, dont les testaments compensent quelque peu l'absence de catalogue pour la bibliothèque. Grégoire Langlois, en fondant le collège de Sées, avait quant à lui partagé sa collection, envoyant au collège du Bueil, à Angers, ses livres de droit, et à Paris ses livres liturgiques ainsi que quelques ouvrages de grammaire et de logique, convenant à de jeunes « artistes ».

Les catalogues ou inventaires, dont la confection était demandée par les statuts, ont peut-être été établis mais rarement conservés. On en connaît quelques-uns, comme celui du collège d'Autun, dont on possède deux exemplaires, rédigés à quelques années de distance, ou ceux du collège de l'Ave Maria et du collège des Dix-huit, deux petits collèges de débutants, ou encore ceux des collèges de Dormans et de Fortet. Le collège du Trésorier, fondé au XIII^{e} siècle par Guillaume de Saane, trésorier de Rouen, disposait d'une belle bibliothèque de 270 volumes, mais tous ces livres remontent à l'époque du fondateur ; cela semble indiquer que le collège est parvenu peut-être à conserver sa collection, mais qu'il n'a pas réussi à l'enrichir d'ouvrages plus récents ; le prêt de livres s'accompagne en effet de dégradations entraînant de coûteuses opérations de reliure. Des dons permettaient tout de même d'entretenir les bibliothèques. Jean de Neuilly, loin de donner tous

ses livres à un seul établissement, les a dispersés entre plusieurs collèges, Presles, Harcourt, Maître Gervais, Dormans. Il se montre animé véritablement du seul désir d'aider le plus grand nombre d'étudiants, alors que tant de donateurs insistent pour que leurs livres soient enchaînés, et ne soient jamais vendus. Ce voeu n'est malheureusement pas toujours respecté. Le dictionnaire en quatre volumes, légué par Pierre d'Orgemont au collège de Dormans, était déjà vendu quelques années plus tard. Et le collège dut se résoudre à se séparer de plusieurs livres pour financer ses réparations.

Les anciens étudiants et proviseurs, eux aussi, laissent des livres à leur collège en signe de reconnaissance. Guillaume Aubry, proviseur du collège de Justice, lui a légué un recueil contenant les *Amours* d'Ovide, des *Homélies* d'Origène, mais aussi le *Commentaire sur les sept Psaumes de la pénitence* de Pierre d'Ailly, un peu mieux accordé au programme. Les bienfaiteurs sont souvent de la même famille ou de la même région que le fondateur, dont ils cherchent, consciemment ou non, à poursuivre l'œuvre. Guillaume de la Marche, Nicolas de Gondrecourt et Beuve de Wainville sont tous les trois des Lorrains. Jean Fouquerelle, évêque de Senlis, choisit de léguer ses livres au collège des Cholets, fondé pour les gens de Senlis, tout comme Jean Diodel, léguant à ce collège dix-huit livres en latin. Charles VIII avait donné un *Quadripartitum* à son médecin qui à son tour l'envoya au collège de Maître Gervais. Ce sont ces dons qui ont permis aux bibliothèques de collèges sinon de s'accroître, du moins de se maintenir.

Les inventaires après décès des étudiants montrent aussi que certains, malgré la pauvreté légendaire de cette corporation, arrivaient quand même à se constituer de petites bibliothèques. Jérôme Second, boursier du collège des Dix-huit, possédait en 1430 une collection de trente livres, et son inventaire après décès permet d'en connaître le contenu : on y trouve Aristote, les *Tables alphonsines*, des ouvrages d'astrologie, autant de textes convenant tout à fait à l'enseignement de la Faculté des arts.

À côté des inventaires et des testaments, les listes d'emprunts constituent une autre source non négligeable de renseignements sur les livres dont les lecteurs ont vraiment besoin. Pierre Plaoul, évêque de Senlis, *socius* de la Sorbonne, qui avait eu accès librement à la bibliothèque de ce collège, emprunta plus tard à celui des Cholets dix-huit livres, restitués après sa mort.

Ces livres devraient être le reflet de l'enseignement dispensé et correspondre à ce que l'on peut en savoir par d'autres sources, telles que les programmes et les listes de taxation des livres. Les auteurs retenus sont Aristote et ses commentateurs (Gilles de Rome et Albert le Grand en premier lieu), Gilbert de la Porrée et Thomas d'Aquin. Sont présents aussi Priscien, Pierre d'Espagne, plus rarement Boèce et Euclide. On rencontre

encore Jean Buridan, Jacques de Voragine, très lu, le *Catholicon* de Jean de Gênes, Pierre Lombard et ses commentateurs, Huguccio, Pierre Comestor, Maurice de Provins, Thomas d'Irlande. On y trouve aussi des livres liturgiques parce que la vie du collège reste tout de même une vie cléricale, qui nécessite des psautiers, des bréviaires, des graduels, autant de livres figurant dans les legs. Les listes d'acquisitions sont de leur côté très instructives, et sur ce point je me contenterai de renvoyer à l'article d'Élisabeth Pellegrin sur le collège de Dormans : les comptes du collège mettent en évidence les achats de livres dont il avait le plus besoin.

Pour terminer je voudrais attirer l'attention sur l'intérêt que présentent les manuscrits subsistants provenant des collèges, que l'on peut retrouver grâce au *Catalogue des Manuscrits datés*, au fichier de l'IRHT et aux précieuses notes de Monsieur André Vernet. Il est possible ainsi de repérer les manuscrits qui ont appartenu aux collèges, mais aussi ceux qui y ont été confectionnés. Et on constate que, quand bien même il s'agit de collèges d'artistes, on y copie des textes intéressant les autres Facultés, et qui ne sont pas du tout au programme. Un *Commentaire des Décrétales*, par le juriste Henri Bohic, a été copié au collège de maître Gervais, une *Summa Decretalium*, au collège de la Marche. Il s'agit là, vraisemblablement d'une activité alimentaire destinée à arrondir des bourses trop maigres. L'examen de ces manuscrits permet de restituer un aspect très vivant du fonctionnement et de la vie des collèges.

Jacques Verger : Je voudrais insister sur deux ou trois choses que je n'ai pas assez dites dans mon intervention. Tout d'abord, à propos de la prosopographie, de l'histoire sociale et des espoirs que l'on peut placer dans les statistiques, ce qui reste très difficile, à Paris mais aussi à Oxford, étant donné que ni dans un cas ni dans l'autre il n'y a de matricule, c'est de retrouver les simples étudiants avant leur baccalauréat, avant leur déterminance. Chaque maître avait très probablement sa liste, dont il pouvait se servir pour délivrer des certificats de scolarité à ceux de ses étudiants qui en avaient besoin, avec son signet personnel : on en a retrouvé une ou deux dans des reliures de manuscrits. Or, l'exemple des Universités allemandes pour lesquelles nous avons, au XV^{e} siècle au moins, des matricules complètes, montre qu'une importante proportion des étudiants n'allait pas jusqu'au bout de ses études : ils ne seraient donc jamais apparus si l'on s'en était tenu aux grades obtenus. Des étudiants un peu fantômes, mais une population flottante qui a son importance.

Deuxième remarque, à propos des statuts. Il est vrai que les divergences entre les statuts et la réalité que l'on peut observer à travers les comptes ou la reconstitution des profils de carrière individuels sont

évidentes. Il faut donc prendre les statuts pour eux-mêmes : pour leur vocabulaire, pour leurs dispositions, par ce qu'ils permettent de comprendre des intentions de ceux qui les ont rédigés.

Enfin, à propos des collèges, c'est actuellement le type de travaux qui se fait et il est certainement très important de travailler sur les collèges et de faire des monographies. On a déjà mentionné à plusieurs reprises l'excellent travail de Nathalie Gorochov sur le Collège de Navarre qui, précisément d'ailleurs par le recours à la prosopographie, apporte beaucoup de choses neuves. D'autres collèges font aussi en ce moment l'objet de monographies. Mais il ne faudrait pas se contenter de juxtaposer des monographies de collèges qui seraient chacun présentés comme un petit monde. Il faut aussi faire une pesée globale du phénomène des collèges dans le monde universitaire, et c'est ce qui fait entre autres l'intérêt de la communication présentée par Serge Lusignan. Si l'on entreprend cette recherche pour des problèmes comme celui de l'enseignement ou comme celui des bibliothèques par exemple, on appréciera mieux le poids des collèges dans l'Université des XIV^{e} et XV^{e} siècles. Car les collèges étaient par bien des moyens ouverts sur la vie de l'Université. Ils recevaient des gens extérieurs, et c'était notamment le cas pour leurs bibliothèques. Et puis, une chose que j'ai vue dans quelques travaux déjà achevés ou en cours, c'est la circulation entre les collèges. Il ne faut pas croire que lorsque l'on entrait dans un collège c'était pour la vie. Par exemple, si l'on prend comme exemple un document — assez tardif, il est vrai, puisqu'il date des environs de 1500 — comme la correspondance des Amerbach qui viennent de Bâle pour étudier à Paris, on s'aperçoit qu'ils changent de collège tous les trois mois, en attendant de trouver un endroit qui leur convienne : ils prétextent une épidémie, ou s'aperçoivent qu'il n'y a pas de place etc. Ce genre de circulation — notamment pour ceux qui arrivent, les simples grammairiens — si l'on arrivait à la repérer, donnerait une image plus dynamique du phénomène des collèges.

Jean-Philippe Genet : Une dernière constatation de madame Jullien de Pommerol nous ramène cependant à nos observations liminaires. Elle fait très justement observer que beaucoup de manuscrits ont été copiés à Paris ; on pourrait d'ailleurs faire la même remarque pour Oxford. Pourquoi ? Ne serait-ce pas parce que certains étudiants arrondissaient ainsi leur bourse ? Ou parce qu'au contraire, ils représentaient un marché potentiel pour les scribes et les libraires ? On ne sait trop... Nous replongeons ici dans ces zones obscures que Jacques Verger s'attachait à baliser dans sa présentation. Les remèdes proposés par Serge Lusignan et William Courtenay s'imposent bien évidemment ici aussi : il faut revenir aux sources, et en reprendre

systématiquement l'interprétation, à la lumière des acquis nouveaux dont nous disposons, par exemple ceux que nous offre la codicologie, une discipline qui s'est profondément renouvelée. Soyons donc raisonnablement optimistes, ou modérément pessimistes, ce qui revient au même : nous pouvons en tous cas en savoir plus sur les Facultés des arts de Paris et d'Oxford, les données existent, elles sont loin d'avoir toutes été étudiées et nous disposons surtout maintenant des outils qui nous permettent de les mettre en relation les unes avec les autres d'une façon infiniment plus systématique qu'auparavant.

Section II

Les disciplines du *trivium*

Le *trivium* à la Faculté des arts

Sten Ebbesen et Irène Rosier-Catach

La Faculté des arts s'est constituée sur l'idéal théorétique d'Aristote, et non sur la production d'un savoir particulier. Pour les arts du langage, la distinction entre la connaissance des règles et leur application est explicitement revendiquée par les maîtres. Le *trivium* est en partie mythique. Derrière ce mythe, véhiculé notamment par les classifications des sciences, la réalité montre un lien étroit entre grammaire et logique, et une rhétorique, en petite partie seulement rattachée à la science de l'argumentation et pour une autre part aux sciences morales. À côté des Statuts officiels, les textes conservés peuvent donner une bonne image du fonctionnement des disciplines à la Faculté des arts. La circulation des idées en est l'indicateur le plus fiable : la circulation des notions, des arguments, des autorités citées, montre les liens étroits entre logique et grammaire, mais aussi, au-delà du mythique *trivium*, les liens avec la métaphysique, la psychologie, la physique. L'unité de la Faculté des arts apparaît également dans la circulation entre les enseignements et les maîtres, ainsi que dans la circulation entre les différents genres littéraires, jusqu'à la constitution de véritables « banques d'arguments », se retrouvant indifféremment dans des œuvres de genres différents. À propos des genres littéraires, il importera de s'interroger sur le rôle de l'Université, sur les genres qu'elle a simplement fait évoluer, ceux qu'elle a inventés, sur leur diversité dans le temps et dans l'espace, sur la spécificité des traités relevant des arts du langage par rapport à ceux des autres disciplines.

1. Introduction

1. 1. L'idéal théorétique aristotélicien

Les Facultés des arts des grandes universités de Paris et d'Oxford constituent la réalisation de l'idéal grec du βίος θεωρητικός. Elles n'ont pas de finalité professionnelle. Elles ne cherchent pas à dispenser un enseignement lié à un métier ou une qualification professionnelle. Elles n'enseignent pas aux étudiants à parler ou à écrire correctement, ou encore à être un bon administra-

teur. Le but commun de toutes les activités de la Faculté des arts est la production de connaissances concernant les structures les plus abstraites de la réalité, indépendamment de toute considération quant aux applications pratiques d'un tel savoir.

On trouve, dans les classifications médiévales des sciences ou autres textes apparentées, des déclarations telles que celle qui suit, tirée d'un *compendium* réalisé pour la révision des examens :

> Consequenter quaeritur supra mathematicas scientias, quae sunt quattuor, astronomia, geometria, arithmetica, musica.
>
> Quaeritur primo quare dicuntur quadruviales, istae vero tres, grammatica, logica, rhetorica, dicuntur triviales.
>
> Dicendum est ad hoc quod quattuor mathematicae dicuntur quadruviales quasi quattuor viae sive scientiae ad unum finem tendentes, scilicet <sapientiam, reliquae vero dicuntur triviales quasi tres viae ad unum finem tendentes, scilicet> ad eloquentiam.
>
> Item. Quaeritur quare mathematicae \non/ magis tendunt ad istum finem \qui est eloquentia/ quam ad illum qui est sapientia, triviales econverso.
>
> [Item] Ad hoc dicendum est quod scientiae mathematicae sunt scientiae demonstrativae quia faciunt scire, et ideo dicuntur magis tendere ad istum finem qui est sapientia quam ad alium. Triviales vero dicuntur scientiae de sermone quia docent loqui — verbi gratia : grammatica congrue vel incongrue loqui, logica vere vel false, rhetorica ornate vel inornate —, et ideo magis tendunt ad istum finem qui est eloquentia quam ad alium[1].

Ceci, cependant, n'a rien à voir avec la réalité universitaire.

La grammaire universitaire a pour but la justification théorique de quelque chose que le maître de grammaire et les étudiants maîtrisent déjà dans la pratique, et non celui de leur enseigner le latin. Pour améliorer leur latin, les étudiants avaient fréquenté les écoles de grammaire ; à Oxford, les maîtres pouvaient enseigner dans des écoles de grammaire affiliées à l'Université, mais il semble y avoir eu une distinction bien nette entre celles-ci et la Faculté des arts, sur le plan institutionnel.

La rhétorique universitaire, dans la mesure où elle existe, a pour objet l'explication et/ou la justification de la pratique rhétorique (qui peut être celle des Anciens), et non à apprendre aux étudiants à s'exprimer. L'art de prêcher était certainement une discipline rhétorique, au sens le plus manifeste de « discipline rhétorique ». Mais il ne faisait en rien partie de l'enseignement *universitaire* de la rhétorique. Le fait d'avoir suivi des cours de logique à la Faculté des arts pouvait aider à composer des lettres telles que celle dans laquelle le gouver-

1. *Communia Visitatio*, ms. Paris, BnF, lat. 7392, fol. 77vb. Nous avons corrigé le texte du ms. sur quelques points mineurs.

nement Danois, en 1226, enjoignit au Pape de libérer le Roi du Danemark d'un serment réalisé sous la contrainte[2]. Le corps de la lettre est constitué de syllogismes impeccables. Mais celui qui écrivit la lettre avait appris, dans les Écoles des arts, seulement la syllogistique, et non comment appliquer ses compétences à des fins diplomatiques. Cette application est tout à fait accidentelle.

L'on trouve, dans la terminologie médiévale, un certain nombre de distinctions qui se rapportent à la question précédemment discutée. Tout d'abord, la distinction entre philosophie de l'action — *scientia practica* — et philosophie théorétique — *scientia speculativa*. Cette distinction s'avère en fait la moins intéressante de toutes. En effet, l'Éthique est classée parmi les sciences pratiques et pourtant la conclusion que l'on tire de la lecture de l'*Ethique* est que la vie contemplative est ce que tout homme doit rechercher ! On rencontre également des discussions sur le statut de la grammaire et de la logique. Elles sont souvent considérées comme étant des disciplines théorétiques de second rang, ou encore comme ayant une dimension pratique, dans la mesure où elles ont une certaine utilité ; mais cette utilité est seulement définie comme relative aux autres branches de la philosophie[3].

Cette attitude générale est bien exprimée par un maître anonyme des années 1270, Anonymus Cordubensis :

> Ex dictis igitur patet quis sit finis logicae, et quae necessitas et utilitas eius, et quid subiectum. Quia enim modus sciendi est vel modum sciendi declarat, et modus sciendi ordinatur in cognitionem vel scientiam rei, ideo logica ordinatur ad cognitionem aliarum scientiarum, et ulterius cognitio earum ad ultimum finem hominis, ut ad primum bonum ; et ideo cognitio aliarum scientiarum est finis proximus, primum bonum autem est finis remotus. Et patet utilitas et necessitas, quia sine ea non contingit scire alia, ut prius dictum est[4].

Par ailleurs, il est clair que la logique est conçue comme pouvant être appliquée pour l'argumentation. Pour distinguer la logique appliquée de la logique pure, les scolastiques qualifiaient la première de *logica utens*, la seconde de *logica docens*. Cette distinction servait en particulier à écarter des critiques contre la discipline qui invoquaient des usages répréhensibles qui en étaient fait pour démontrer qu'elle ne devait pas être étudiée. Cette distinction fut progressivement élargie à la rhétorique et à la grammaire.

2. Le corps de la lettre de la chancellerie danoise est citée dans la réponse d'Honorius III, éditée par N. SKYUM-NIELSEN, dans *Diplomatarium Danicum* 1. 6, Copenhague, 1979, n° 59, pp. 78-79.
3. Pour la grammaire, voir par exemple Boèce de Dacie, *Modi significandi*, q. 3 ad 3, éd. J. PINBORG et H. ROOS, 1971, CPhDMA IV, Copenhagen, p. 18 : 63-67.
4. ANONYMUS CORDUBENSIS, *Quaestiones super primum librum Posteriorum, Proemium*, éd. par Costantino MARMO dans *CIMAGL* 61 (1991) pp. 107-139, p. 121.

La formulation de l'idéal philosophique, tel qu'il se définit dans la seconde moitié du XIII[e] siècle est bien connue[5]. On le rencontre, par exemple, dans un commentaire sur les *Sophistici Elenchi*, qui commence ainsi :

> Sicut recitat Commentator Alexander super principium octavi Physicorum, esse hominis in sua ultima perfectione est ipsum esse perfectum per scientias speculativas[6].

ou encore lorsque Raoul le Breton mêle les autorités de Sénèque et d'Aristote pour insister sur les effets libérateurs des recherches théorétiques :

> Sicut dicit Seneca [...] « Ad hanc te confer » et loquitur de philosophia : « si vis esse salvus, si securus, si beatus, et denique quod maximum est, si vis esse liber » [...] scientiae speculativae secundum Philosophum sunt gratia sui sc. propter perfectionem intellectus et propter fugam ignorantiae ; ideo istae reddunt hominem liberum[7].

Il est, bien sûr, intéressant de voir comment les philosophes de la fin du XIII[e] siècle essayent de justifier l'idéal du βίος θεωρητικός qu'ils revendiquent. Mais de telles justifications ne constituent que la cerise posée sur un gâteau déjà achevé. Le gâteau est la Faculté des arts qui avait institutionnalisé la vie théorétique, et la cerise ne put être posée que lorsque ceux qui vivaient de fait une telle vie commencèrent à théoriser et à glorifier leur propre pratique.

1. 2. Le **trivium** *: un mythe*

Les sept arts libéraux apparaissent comme une entité mythique dont la réalité est confinée aux exposés sur la constitution du savoir idéal. Il ne semble pas y avoir eu de période dans l'histoire où un système d'éducation ait été véritablement fondé sur ces sept disciplines, considérées à égalité. Les manuscrits de la Renaissance du XII[e] siècle contenant les sept arts libéraux sont en nombre important (cf. l'*Heptateuchon* de Thierry de Chartres), mais leur luxe de présentation et l'absence de signes d'utilisation, de gloses par exemple, montrent qu'ils ne sont pas en fait des manuscrits scolaires. Hugues de Saint-Victor, au début du XII[e] siècle, avait déjà ébranlé le cadre ancien en y agré-

5. Cf. notamment ARNOUL DE PROVENCE, *Divisio scientiarum*, éd. Claude LAFLEUR, *Quatre introductions à la philosophie au XIII[e] siècle*, Montréal / Paris, 1988, p. 304, l. 97 *sq.* ; voir R.-A. GAUTHIER, *Arnoul de Provence et la doctrine de la fronesis, vertu mystique suprême*, dans *Revue du Moyen Âge Latin* XIX (1963) pp. 129-170 et A. DE LIBERA, *Penser au Moyen Âge*, Paris, 1991.

6. Incerti auctores, *Quaestiones super sophisticos Elenchos*, éd. Sten EBBESEN (CPhDMA VII), La Hague, Gad, 1977, Q. 800, p. 245.

7. RADULPHUS BRITO, *Proemium Quaestionum super Sophisticos Elenchos*, dans S. EBBESEN et J. PINBORG, *Gennadios and Western Scholasticism. Radulphus Brito's Ars Vetus in Greek Translation*, dans *Classica et Mediaevalia* 33 (1981-82) pp. 263-319, pp. 279 et 283-5.

geant les sept sciences mécaniques. Mais c'est avec Dominicus Gundissalinus et son très influent *De scientiis*, adaptation du *De scientiis* d'Al-Farabi, que le cadre traditionnel est définitivement abandonné.

Le *trivium* lui-même peut être considéré comme un mythe. L'unité des sciences du langage n'a pas plus existé dans l'Antiquité romaine, où grammaire et rhétorique étaient associées de manière privilégiée, alors qu'on négligeait la logique, que par la suite. Les trois disciplines, *grammaire, dialectique, rhétorique*, n'ont jamais été traitées à parts égales[8]. Durant la Renaissance carolingienne, la grammaire devient de plus en plus fréquemment associée avec la logique, alors qu'en Italie, l'association entre grammaire et rhétorique semble toujours avoir été favorisée. Au IX^{e} siècle, Jean Scot détachait du *trivium* la grammaire, pour ne garder que la dialectique (divisée en deux) et la rhétorique. Si l'on se tourne maintenant vers la production marquante du XII^{e} siècle, on ne peut que constater que l'unité de la grammaire (avec les *Institutiones* de Priscien) et de la *logica vetus*, qui apparaissent comme des partenaires naturels. S'il est vrai que plusieurs grands maîtres du tournant des XI^{e}/XII^{e} siècle, Guillaume de Champeaux, Abélard ou Thierry de Chartres, ont à leur actif des commentaires de grammaire, de logique et de rhétorique, même si ceux-ci n'ont pas tous été conservés ou retrouvés — ils sont par ailleurs également connus comme théologiens. À cette époque, il est vrai, n'étaient pas encore disponibles d'autres disciplines philosophiques qui auraient pu naturellement s'intégrer aux réflexions sur le langage et la logique. La philosophie naturelle, fondée sur le *Timée* de Platon ne se présentait pas comme un partenaire possible. Au XIII^{e} siècle, l'augmentation du nombre des disciplines, résultant de l'intégration d'un nouveau pan du savoir aristotélicien, modifie notablement les données traditionnelles. La connaissance de l'ancien *quadrivium*, encore exigée des candidats, se réduit à un savoir minimal, comme en attestent les recueils de questions pour les examens : connaître le titre d'un livre et le sujet de la discipline semble parfois suffire. Il en va de même pour la rhétorique. Avant l'arrivée de la *Rhétorique* d'Aristote, la rhétorique se réduisait à la lecture du *De Inventione*, de la *Rhetorica ad Herennium* et du livre IV du *De differentiis topicis* tout au plus[9]. Voici à quoi se réduit le chapitre sur la rhétorique dans un de ces recueils pour les examens :

8. Voir K. M. FREDBORG, *The Unity of the* Trivium, dans S. EBBESEN (éd.), *Sprachtheorien in Spätantike und Mittelalter* (Geschichte der Sprachtheorie, vol. 3), Tübingen, pp. 325-338.
9. Voir P. O. LEWRY, *Rhetoric at Paris and Oxford in the mid-thirteenth century*, dans *Rhetorica* I/1 (1983) pp. 45-63 ; et par exemple le *Guide de l'étudiant*, éd. C. LAFLEUR, avec la collaboration de Joanne CARRIER, *Le* Guide de l'étudiant *d'un maître anonyme de la Faculté des arts de Paris au XIII^{e} siècle*, éd. critique provisoire, Laval, Faculté de philosophie, 1992, paragr. 146.

Consequenter quaeritur de rhetorica. Et quaeritur quid sit subiectum. Dicendum est quod controversia de dicto vel facto alicuius personae. Intelligendum est in quantum est p...lis scientia, subiectum potest dici sermo ordinatus ad mo<ven>dum virtutes apprehensivas vel motivas, sicut dictum est alibi.

Ad aliud dicendum est quod quattuor sunt libri, et Tullius fuit auctor[10].

1. 2. 1. La littérature d'introduction

Il est assez étonnant de voir comment les divisions des sciences, traités introductifs, tentent de sauver l'ancien cadre des sept libéraux. Ainsi le traité *Philosophica disciplina* arrive-t-il au chiffre sept voulu, en additionnant les trois sciences *speculativae rerum* (philosophie naturelle, mathématiques [= quadrivium], métaphysique), aux quatre sciences du langage : grammaire, poétique, dialectique et rhétorique[11]. L'apparition, dans ces classifications, d'un *trivium* augmenté de la *Poétique* ou de la *science de la langue*, empruntés à Al-Farabi[12] ou Gundissalinus[13], ne correspond à aucune pratique effective. En vérité, ce traité introductif est un bon exemple d'une tentative maladroite pour intégrer les sources arabes. En effet, après avoir présenté la tripartition traditionnelle, l'auteur anonyme mentionne que d'autres divisent les *scientie sermocinales* en quatre, en ajoutant la poétique, ce que proposera également Albert le Grand dans le prologue de son *De Praedicabilibus*[14]. Il ajoute que d'autres encore disent qu'il y en a cinq, en ajoutant la « science de la langue ». Cette « science de la langue » est ici source de confusion, en raison de deux sources arabes distinctes qui en sont l'origine : (1) c'est le nom général sous lequel Al-Farabi, suivi par Gundissalinus, dans leurs *De scientiis*, range les sept disciplines linguistiques, mais en les distinguant des cinq parties de la logique (*demonstrativa, topica, sophistica, rhetorica, poetica*) ; (2) mais dans le *De ortu scientiarum*, Al-Farabi fait de cette science de la langue une science à part, précédant la grammaire, la logique et la poétique[15]. Le compilateur fait un mélange des deux sources, en ordonnant de la manière suivante : science de la langue, grammaire, poétique, rhétorique, logique[16]. Parfois, c'est plutôt par juxtaposition des sources que ce type de littérature fonctionne : ainsi Arnoul de Provence, en bon compilateur, reprend d'abord, pour la grammaire, la

10. *Communia Visitatio*, ms. Paris, BnF, lat. 7392, fol. 79rb.
11. Claude LAFLEUR, *Quatre introductions...*, *op. cit.*, pp. 261 et 274.
12. *Liber Alfarabii de Scientiis, translato a Magistro Girardo Cremonensi*, éd. et trad. A. GONZALEZ PALENCIA, Madrid/Granada, 1953, chap. 1.
13. *Domingo Gundisalvo, De scientiis*, éd. P. Manuel ALONSO ALONSO, Madrid/Granada, 1954, pp. 43-83.
14. Tract. I, chap. IV, éd. JAMMY, p. 8 ; voir aussi *In Perihermeneias* I, tract. I, chap. 1, éd. JAMMY, p. 375.
15. *De ortu scientiarum*, éd. C. BAEUMKER, (Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters XIX, 3) Münster, 1916, chap. 2, p. 22.
16. Éd. C. LAFLEUR, *op. cit.*, pp. 274 *sq.*

division en sept d'Al-Farabi, puis celle des trois parties de Donat, et enfin la quadripartition de Priscien[17]. La division d'Al-Farabi ne correspond à l'enseignement d'aucun texte.

On peut en outre retenir trois éléments de cette littérature d'introduction. La première est la tendance, que l'on retrouve également parfois dans les introductions des traités eux-mêmes, notamment ceux de grammaire, à maintenir une unité idéale aux trois disciplines du *trivium*, fondée sur leur complémentarité : ainsi, le compendium *Communia visitatio* reprend-il l'analyse classique selon laquelle la grammaire peut s'analyser selon les trois points de vue, de la correction, de la vérité et de l'ornement (*congruitas, veritas, ornatus*) ; d'autres font de la grammaire le fondement, de la logique le firmament, de la rhétorique l'ornement[18].

Plus fréquemment s'introduit une dissymétrie, la logique et la rhétorique étant regroupées du fait qu'elles s'occupent de persuasion non d'« information ».

sermo
ordinatus ad significandum et intelligendum : *Grammatica*
ordinatus ad movendum :
virtutem animae motivam (cuius est irascibilis et concupiscibilis) : *Rhetorica*
virtutem animae apprehensivam (cuius est intellectus) : *Logica*[19]

On notera en outre que, contrairement à ce que l'on peut constater dans des textes parallèles du XII^e siècle, les trois disciplines sont plus fréquemment ordonnées dans l'ordre : grammaire, logique, rhétorique, que dans l'ordre grammaire, rhétorique, logique.

On relèvera aussi la place, dans les classifications des sciences, de sciences du langage parmi les sciences spéculatives, où elles figurent au moins à titre d'auxiliaires :

Scientia
liberalis
speculativa
de signis
(ou encore : rationalis, sermocinalis, adminiculativa)

17. *Divisio scientiarum*, éd. C. LAFLEUR, *Quatre introductions...*, *op. cit.*, pp. 338 *sq.*
18. Par ex. ARNOUL DE PROVENCE, *Divisio scientiarum*, éd. C. LAFLEUR, *op. cit.*, p. 337 : 570-572.
19. ROBERTUS KILWARDBY, *In Donati artem maiorem III*, éd. L. SCHMÜCKER, Brixen, 1984, p. 5 : 1-31 ; cf. ARNOUL DE PROVENCE, *Divisio scientiarum*, éd. C. LAFLEUR, *op. cit.*, p. 337 : 580-338 : 584, où cette division est attribuée à Isaac (voir l'apparat correspondant).

Comme nous le verrons dans les paragraphes suivants, la logique et la grammaire restent, comme au XII^e siècle, dans une étroite interdépendance, pour ce qui concerne l'étude du langage. La rhétorique est le parent pauvre. La place réduite de cette discipline dans le *Guide de l'étudiant* du ms. Ripoll 109, tout comme la déclaration expresse du compilateur : *ipsa pauciora nobis competit dicere*[20] en atteste. Selon les travaux de J. Ward, les commentaires ou gloses sur le *De Inventione* ou la *Rhetorica ad Herennium* du XIII^e siècle sont pratiquement inexistants, situation qui contraste avec celle du XII^e et celle du XIV^e siècle[21]. Même si la *rhetorica vetus* et la *rhetorica nova* sont connues, comme en atteste le fait, par exemple, que Nicolas de Paris y fasse référence dans son commentaire sur le livre IV de *De differentiis topicis* de Boèce[22], les témoignages d'un enseignement réel de ces textes sont excessivement rares, et l'on ne possède que quatre commentaires sur ce livre IV des *Topiques* de Boèce[23]. Quant aux traités de Cicéron, les exposés les plus importants sont finalement constitués par les chapitres correspondants dans certaines divisions des sciences : en présentant en quelques paragraphes leur contenu, celles-ci se substituent à des commentaires inexistants et aux autorités elles-mêmes[24]. La littérature d'introduction se donne ici les moyens de confirmer les schéma idéaux qu'elle véhicule. C'est en tous cas exclusivement pour le *De Inventione* et la rhétorique *ad Herennium*, que la question se pose éventuellement de savoir si la rhétorique est bien une des trois sciences du langage, à côté de la grammaire et de la dialectique. La *Rhétorique* d'Aristote modifiera la place de cette discipline à l'Université. La première traduction, d'Hermann l'Allemand (1256), est encore dans les années 1268 peu utilisée par les *Artistae*, selon le témoignage de Roger Bacon[25]. La traduction de Guillaume de Moerbeke s'imposera, donnant lieu à plusieurs commentaires, dont le premier est peut-être les questions, malheureusement perdues, de Boèce de Dacie[26]. Nous ne pouvons nous étendre sur ce point.

20. *Guide de l'étudiant*, éd. C. LAFLEUR et J. CARRIER, *op. cit.*, paragr. 245.
21. Voir John WARD, *From Antiquity to the Renaissance : Glosses and Commentaries on Cicero's* Rhetorica, dans James J. MURPHY (éd.), *Medieval eloquence : Studies in the theory and practice of medieval rhetoric*, Berkeley/Los Angeles/London (1978) pp. 25-67, pp. 36 *sq.*, qui distingue deux grandes périodes pour la production de commentaires : 1080-1225 dans les centres de Laon, Reims, Chartres et Paris principalement, et 1290 et après, essentiellement en Italie.
22. Voir LEWRY, *Rhetoric at Paris...*, *op. cit.*, pp. 46-48.
23. Celui de RAOUL LE BRETON (ca. 1300) est édité par N. J. GREEN-PEDERSEN, dans *CIMAGL* 26 (1978).
24. Voir *Accessus Philosophorum*, éd. C. LAFLEUR, *op. cit.*, pp. 237-244 ; *Philosophica disciplina*, *ibid.*, pp. 280-282.
25. Voir I. ROSIER, *Roger Bacon, Al-Farabi, et Augustin. Rhétorique, logique et philosophie morale*, à paraître dans Gilbert DAHAN et Irène ROSIER-CATACH (éds.), *La rhétorique d'Aristote, traditions et commentaires, de l'Antiquité au XVII^e siècle*.
26. Pour ces commentaires à la *Rhétorique* d'Aristote, on se reportera aux différentes contributions du volume cité dans la note précédente.

Notons cependant deux choses. D'une part, dans les discussions classiques sur les relations entre rhétorique et dialectique, menées dans les commentaires sur la *Rhétorique* d'Aristote, comme dans ceux sur le livre IV des *Topiques* de Boèce, on retrouvera toujours un stock d'arguments assez semblables à ceux qui existaient avant l'arrivée de ce texte. Par ailleurs, comme en atteste la circulation des nombreux manuscrits où elle est conservée, la *Rhétorique* d'Aristote sera majoritairement associée à l'*Ethique* ou la *Politique* d'Aristote[27]. Le caractère intermédiaire de la rhétorique, entre sciences morales et rationnelles, demeurera un *topos*[28], conduisant par exemple à dissocier la *rhetorica docens*, partie de la logique, et la *rhetorica utens*, partie de la morale[29]. Pour la première, l'on aura alors affaire à un *Organon* élargi à la *Rhétorique* et la *Poétique*, déjà mis en place avant la traduction de ces textes, par l'intermédiaire de Gundissalinus et Al-Farabi[30]. De fait la rhétorique ne sera que très peu intégrée à la logique, et ne fonctionnera jamais à la Faculté des arts — à ses débuts du moins — en association à la grammaire pour former une science de l'éloquence. Roger Bacon critiquera l'idée du *vulgus* selon laquelle la rhétorique ferait partie du *trivium* à côté de la grammaire et de la logique[31].

La *Poétique*, qui ne correspond à aucun enseignement universitaire, et qui en tous cas n'est pas mentionnée dans les statuts, trouve cependant sa place dans les classifications des sciences latines, avant même la traduction du texte ou de ses commentaires, et ce grâce à Al-Farabi et Gundissalinus. La conception « arabe », reprise par les Latins, conduira à intégrer, dans ces classifications, la *Poétique*, aux côtés de la *Rhétorique*, sous la logique[32].

27. Voir James J. MURPHY, *Rhetoric in the Middle Ages, A History of Rhetorical Theory from Saint Augustine to the Renaissance*, Berkeley/Los Angeles/London, 1974, p. 100.
28. Voir GILLES DE ROME, *The De differentia rhetoricae, ethicae et politicae of Aegidius Romanus*, éd. Gerardo BRUNI, *The new Scolasticism* 6 (1932) pp. 1-18.
29. Voir ROGER BACON, *Opus Tertium* LXXV, éd. J. S. BREWER, *Fr. Rogeri Bacon, Opera quaedam hactenus inedita*, London, 1859, vol. I, p. 308 et *Communia mathematica*, éd. R. STEELE (*Opera hactenus inedita Rogeri Baconi*, fasc. XVI), Oxford, 1940, p. 64 ; 1-14 ; *Quaestio in Poetriam*, éd. G. DAHAN, *Notes et textes sur la poétique au Moyen Âge*, dans *AHDLMA* 47 (1981) pp. 171-239, p. 219.
30. Sur le manque d'intérêt réel que suscite le schéma ancien, transmis par les arabes, de l'*Organon* élargi, voir C. MARMO, Suspicio. *A Key Word to the Significance of Aristotle's* Rhetoric *in Thirteenth Century Scholasticism*, dans *CIMAGL* 60 (1990) pp. 145-198 ; D. BLACK, *Traditions and Transformations in the Medieval Approach to Rhetoric and Related Linguistic Arts*, à paraître dans C. LAFLEUR (éd.), *L'enseignement de la philosophie au XIII^e siècle : Autour du* Guide de l'étudiant *du ms. Ripoll 109.*
31. *Opus Tertium*, chap. 75, éd. cit., pp. 307-308.
32. Voir G. DAHAN, *Notes et textes sur la poétique au Moyen Âge*, (*op. cit.*).

1. 2. 2. Les prescriptions des textes officiels

1. 2. 2. 1. La grammaire

Il est important, pour la grammaire de bien distinguer (1) entre l'enseignement pré-universitaire de la grammaire, (2) l'enseignement dispensé dans les facultés et les écoles de grammaire, associées à l'Université, (3) celui dispensé dans les Facultés des arts, proprement dites. L'on peut négliger ici l'enseignement du latin dans les petites écoles ou les écoles cathédrales, pour ne mentionner que celui que dispensaient de nombreux Collèges, à partir de leur fondation, et qui visait à donner au futur étudiant, en tant que tel, la maîtrise élémentaire du latin et de la grammaire[33]. Des bourses étaient réservées à ces jeunes *grammatici*, qui sont bien distinguées de celles que recevaient les étudiants en arts ou en théologie[34]. La distinction entre (2) et (3) est parfois difficile à établir dans la mesure où, souvent, des écoles de grammaire préexistantes demandaient à accéder aux privilèges universitaires en se constituant en faculté, étant alors distinctes des Facultés des arts nouvellement crées. À Toulouse, la Faculté de grammaire formait ainsi une faculté à part, dont les maîtres (*magistri licentiati in grammatica*) étaient distingués des maîtres ès arts (*magistri licentiati in artibus*), y compris par leurs salaires. L'organisation, les types de leçons, les grades dispensés étaient différents[35]. À deux reprises, au XV^{e} siècle, éclatèrent des conflits entre les maîtres des deux facultés sur leurs attributions respectives. Un maître de grammaire reprochait à celui des Arts de lire *Priscien Mineur*, et celui-ci se défendait en arguant qu'un maître de grammaire, pour sa part, lisait des livres de logique dans son école. Les attributions furent redéfinies, mais susceptibles d'exceptions, à la condition qu'une licence spéciale soit accordée par les maîtres de chacune des facultés à ceux de l'autre[36]. Le cas d'Oxford et de Cambridge est différent, dans la mesure où il s'agissait d'écoles de grammaire sous le contrôle de l'Université, sans en faire partie. À Oxford, le Chancelier de l'Université nommait les maîtres des écoles de grammaire (*magistri scolarium grammaticalium*[37], ou *magistri*

33. Voir notamment A. L. GABRIEL, *Garlandia. Studies in the History of the Mediaeval Universities*, Univ. of Notre-Dame, 1969, pp. 97 *sq.*

34. Le Collège de Navarre, en 1315, comptait par exemple 20 boursiers en grammaire, 30 en arts et 20 en théologie, voir A. L. GABRIEL, *ibid.*, p. 100 ; voir aussi ID., *Student Life in Ave Maria College Medieval Paris*, 1955, Notre-Dame, Indiana, (Publications in Medieval Studies XV), p. 145.

35. FOURNIER, *Les statuts et privilèges des Universités françaises*, Paris, 1890, I, p. 441, n° 505, 12 avril 1229 ; p. 502, n° 556, 30 mai 1329 ; voir H. RASHDALL, *The Universities of Europe in the Middle Ages*, éd. par F. M. POWICKE et A. B. EMDEN, Oxford, 1936, vol. III, 168 ; J. VERGER, *Remarques sur l'enseignement des arts dans les Universités du Midi au Moyen Âge*, dans *Annales du Midi* 91 (1979) pp. 357-381.

36. FOURNIER, *Statuts* I, n° 798, 770-771, 21 avril 1426 ; n° 869, 873, 24 décembre 1489. Voir J. VERGER, *op. cit.*

37. Voir S. GIBSON, *Statuta antiqua universitatis Oxoniensis*, Oxford, 1931, p. 157 (1357).

grammatice[38], à la suite d'épreuves jugées par les maîtres de l'Université : ils devaient être aptes *de modo versificandi et dictandi et de auctoribus et partibus*[39], ce qui indique que le contenu de leur enseignement couvrait la composition en vers et en prose (*dictamen*), les « auteurs », ainsi qu'un apprentissage minimal de la grammaire par la méthode inspirée de Donat (*magister quae pars*). Au début du XIV^e^ siècle, ils devaient avoir le rang de maîtres ès arts. Les écoles étaient supervisées par deux *magistri artium superintendentes*. Ces *magistri* des écoles de grammaire devaient à Oxford tenir des disputes le vendredi[40]. À Cambridge, l'archevêque d'Ely contrôlait les écoles composant la Faculté de grammaire, par l'intermédiaire d'un *Magister Glomerie*, qu'il nommait et qui dirigeait la faculté et délivrait le diplôme de maître de grammaire. Les maîtres n'avaient pas les mêmes privilèges que ceux de la Faculté des arts, et en particulier, ils n'étaient pas membres de la congrégation des régents[41]. De la même façon à Bologne les étudiants en grammaire étaient agrégés à l'Université des Artistes sans avoir les même droits qu'eux[42].

1. 2. 2. 2. L'enseignement de la Faculté des arts

Les statuts et textes officiels de la Faculté des arts mentionnent, pour la grammaire et pour la logique, des leçons et des disputes, et donnent des indications sur le temps à consacrer aux leçons ainsi que sur les types des leçons (*cursorie, ordinarie*) et disputes. Pour résumer, on peut retenir que, pour la grammaire, les textes principaux sont les *Institutiones* de Priscien, soit Priscien Majeur et Priscien Mineur, la troisième partie de l'*Ars Maior* III de Donat (*Barbarismus*) ainsi que le *De accentu* faussement attribué à Priscien. Pour Oxford au XIV^e^ siècle, sont en outre explicitement mentionnés les traités *De modo significandi*. Pour la logique, le cursus doit couvrir la *logica vetus* [qui se divise en deux groupes, d'ordre d'importance décroissante : (1) *Isagoge* de Porphyre, *Praedicamenta, Peri Hermeneias* d'Aristote, (2) *Liber Sex Principiorum, De divisione* et *De differentiis topicis I-III* de Boèce] et la *logica nova* [également divisée en deux groupes : (1) *Sophistici Elenchi* et

38. *Ibid.*, p. 300 (1492).
39. *Ibid.*, pp. LXXXV ; 20-21. Voir D. THOMSON, *The Oxford grammar masters revisited*, dans *Mediaeval Studies* XLV (1983) pp. 298-310 ; N. ORME, *English Schools in the Middle Ages*, London, pp. 154-155.
40. *Ibid.*, p. 23.
41. Voir D. R. LEADER, *Grammar in Late Medieval Oxford and Cambridge*, dans *History of Education* 12 (1983), pp. 9-14 ; ID., *A history of the University of Cambridge*, vol. 1, chap. 4, Cambridge, 1988.
42. Voir A. MAIERÙ, *Gli atti scolastici nelle Università Italiane*, dans L. GARGAN et O. LIMONE (éds.), *Luoghi e metodi di insegnamento nell'Italia medioevale (secoli XII-XIV)*, Galatina, 1989, pp. 247-287, n. 17.

Topici d'Aristote ; (2) *Analytica Priora* et *Posteriora* d'Aristote] [Voir tableau][43].

43. Voir H. DENIFLE et E. CHATELAIN, *Chartularium Universitatis Parisiensis*, Paris, I, 1889, II, 1891, vol. I, p. 70, n. 20 (1215), n. 79 (1231), p. 228, n. 201, (1252), p. 278, n. 246 (1255), vol. II, p. 673, n. 1185 (av. 1350), etc. Pour plus de détails, voir notamment A. MAIERÙ, *University Training in Medieval Europe*, Leiden, 1994, chap. V : *Methods of teaching logic during the period of the Universities* ; James A. WEISHEIPL, *Curriculum of the Faculty of arts at Oxford in the early XIVth century*, dans *Medieval Studies* 26 (1964) pp. 143-185 ; P. O. LEWRY, *Grammar, Logic and Rhetoric (1220-1320)*, dans J. I. CATTO (éd.), *The History of the University of Oxford I. The Early Oxford Schools*, Oxford, 1984, pp. 401-433 ; J. M. FLETCHER, *The Faculty of arts*, *ibid.*, pp. 369-399 et ID., *The teaching of arts at Oxford, 1400-1520*, dans *Paedagogica Historica* VII/1 (1967) pp. 417-454 ; S. EBBESEN, *Medieval Latin Glosses and Commentaries*, dans Ch. BURNETT (éd.), *Glosses and Commentaries on Aristotelian Logical Texts. The Syriac, Arabic and Medieval Latin Tradition*, London, (Warburg Institute Surveys and Texts 23), pp. 129-177 ; C. H. KNEEPKENS, *The Priscianic tradition*, dans S. EBBESEN (éd.), *Sprachtheorien in Spätantike und Mittelalter*, (Geschichte der Sprachtheorie, vol. 3), Tübingen, 1995, pp. 239-264 (p. 249).

Prescriptions statutaires : Paris[44]

Paris	1215[45]	1231[46]	1252[47]	1255[48]	av. 1350[49]	av. 1366[50]
Logica vetus	*Or.*		x	x		x
Isagoge Porphyrii				x	1x*Or*, 2x*C*	1x*Or* et 2x*C* (*vel e contra*)
Praedicamenta			2x*Or*, 1x*C*	x	*id.*	*id.*
Perihermeneias			2x*Or*, 1x*C*	x	*id.*	*id.*
Liber sex Principiorum			1x*Or*, 1x*C*	x[51]	1x*C vel Or.*	= *PL*

44. Pour le curriculum à Oxford, voir J. A. WEISHEIPL, *Curriculum...*, *op. cit.*, pp. 168-170.

45. *CUP* I, p. 78, n. 20, Lettre de Robert de Courçon, 1215.

46. *CUP* I, n° 79, Bulle du pape Grégoire IX, 13 avril 1231.

47. *CUP* I, n° 201, p. 228 (Statuta artistarum nationis anglicanae de baccalareis in artibus determinandis in quadragesima) 1252 [sur le baccalauréat en arts].

48. *CUP* I, p. 278, n° 246 (10 mars 1255) : (Statutum facultatis artium de modo docendi et regendi in artibus, deque libris qui legendi essent).

49. *CUP* II, n° 1185, p. 673, *Juramenta* pour les *determinatores* de la nation anglaise (avant 1350) : *Item quod audivistis libros* Porphyrii, Predicamentorum, Periarmeneias *et* Prisciani Minoris, *semel ordinarie et bis cursorie ad minus, et parvos libros loycales, scilicet* Sex Principiorum, Divisionem, Barbarismi *et tres libros* Thopicorum *ad minus semel cursorie vel ordinarie, vel estis actu audiendi, et similiter de* Prisciano magno. *Item quod audivistis libros* thopicorum *Aristotelis et* Elenchorum *semel ordinarie et semel cursorie ad minus. Item quod audivistis librum* Priorum *et* Posteriorum *vel estis in actu audiendi.*

50. *CUP* II, n° 1185, p. 678, *Juramenta* pour les bachelier de sainte Geneviève (avant 1366) : *Primo quod audivistis* Priscianum majorem *et* Priscianum minorem *semel ordinarie et bis cursorie, vel e contra (De isto dispensatur). Item quod audivistis* Veterem artem, *scilicet librum* Porphyrii *et* Predicamenta *et* Periermeneias *semel ordinarie et bis cursorie vel e contra (De isto dispensatur in parte et non in toto sic scilicet quod sufficit audivisse ad minus semel in studio generali, sive hoc fuerit ordinarie sive cursorie, dummodo hoc fuerit debite et complete). Item quod audivistis* Priora *et* Posteriora *semel ordinarie et bis cursorie vel e contra (De isto dispensatur sicut in precedenti). Item quod audivistis* parva logicalia, *scilicet librum* sex Principiorum, Thopica *Boetii,* Divisiones *Boetii,* Priscianum de Accentu *et* Barbarismum *(dispensatur)*...

51. *Tres parvos libros, videlicet sex principia, barbarismum, Priscianum de accentu, si simul legantur et solum in sex septimanis.* Ces livres sont appelés ici *parvi libri*, petits livres, ce qui sera le cas également dans les *juramenta* des *determinatores* de la nation anglaise d'avant 1350, et seront désignés comme *parva logicalia* dans les *juramenta* pour les bacheliers de sainte Geneviève de 1366 (voir notes précédentes).

Paris	1215	1231	1252	1255	av. 1350	av. 1366
De divisione Boethii			1x*Or* (vel *C*)	x	*id.*	= *PL*
De differentiis Topicis I-III Boethii			1x*Or* (vel *C*)	x	*id.*	= *PL*
Logica nova	*Or.*					
Topica			2x*Or*, 1x*C*	x	1x*Or*, 1x*C*	
Sophistici Elenchi			*id.* vel 3x*Or*	x	*id.*	
Analytica Priora			1x*Or*, 1x*C*	x	x	1x*Or* et 2x*C* (*vel e contra*)
Analytica Posteriora			1x*Or*	x	x	*id.*
Priscianus minor	*Or.* 2 Prisc. vel 1	1x[52]	2x*Or*[53]	x	1x*Or*, 2x*C*	1x*Or*, 2x*C* (*vel e contra*)
Priscianus major			1x*C*	x	1x*Or*, 2x*C*	*id.*
Barbarismus	in festivis diebus		2x*Or id.*	x	1x*C* ou *Or*	= *PL*
De Accentu	*id.*			x	1x*C* ou *Or*	= *PL*
Rethorica	*id.*					
De differentiis topicis IV	*id.*					

Légende :

- *Or* = *ordinarie*,
- *C* = *cursorie*,
- *PL* = *parva logicalia*,
- la mention « *id.* » indique que la prescription est identique à celle de la case immédiatement supérieure dans le tableau.

52. *... unam lectionem de Prisciano et unum post alium ordinarie.*
53. *bis ordinarie et adminus cursorie.*

Ces différents textes se retrouvent bien regroupés dans les codex universitaires. Sur 143 manuscrits contenant des œuvres sur la *logica vetus*, 85 contiennent les six textes logiques mentionnés dans les prescriptions de 1255[54]. On tend à rassembler des œuvres constituant un cursus complet, pour chaque discipline, qu'elles soient ou non du même maître. De cette manière, on trouve dans certains manuscrits le commentaire authentique de Kilwardby sur Priscien Mineur, voisinant avec un commentaire inauthentique sur Priscien Majeur[55]. P. O. Lewry a très précisément étudié, à propos du même auteur, la manière dont les codex rassemblent parfois plusieurs commentaires, dont l'un seulement est authentique, sur la même œuvre[56].

Dans les Statuts de 1215, la rhétorique est réservée aux jours de fête, avec le *Barbarismus*, l'*Ethique*, les *quadruvalia*, le quatrième livre des *Topiques* de Boèce et les philosophes[57]. Le quatrième livre des *Topiques* de Boèce est exclu des livres obligatoires, et plus précisément de la *vetus logica*, pour les candidats à la licence de la nation anglaise en 1252, et dans les statuts de 1255 à Paris[58], en 1268 et en 1409 à Oxford. Il fonctionne manifestement comme relevant de la rhétorique[59]. Plusieurs indications semblent restreindre la *Rhetorica ad Herennium* au second livre[60]. La *Rhétorique* d'Aristote n'est mentionnée que tardivement dans les Statuts d'Oxford[61].

54. P. O. LEWRY, *Robert Kilwardby's writings on the Logica vetus*, Oxford, (unpublished dissertation), 1978, p. 206.

55. Dans le tableau ci-dessous, les manuscrits sont indiqués à partir de leur identification dans le catalogue de G. L. BURSILL-HALL, *A Census of Medieval Latin Grammatical Manuscripts* (Grammatica speculativa 4), Stuttgart/Bad Cannstatt, 1981. Les indices en exposant visent simplement à indiquer la différence ou l'identité des traités, dans une même colonne.

	Priscien Majeur	Priscien Mineur	Barbarimus	De Accentu
44.21.	$+^1$			
50.7.	$+^1$	$+^1$	$+^1$	$+^1$
50.8.	$+^1$		$+^2$	$+^2$
288.28.		$+^1$	$+^1$	$+^1$
288.177.	$+^1$	$+^3$		
290.21.		$+^2$	$+^4$	$+^3$

56. P. O. LEWRY, *Robert Kilwardby's writings..., op. cit.*

57. *CUP*, vol. I, n° 20, p. 78.

58. *Ibid.*, n° 278 : *Veterem logicam, videlicet librum Porfirii, predicamentorum, periarmeneias, divisionum et thopicorum Boecii excepto quarto...*

59. Cf. S. GIBSON, *Statuta..., op. cit.*, p. 32 (av. 1350).

60. Cf. *Guide de l'étudiant*, éd. cit., paragr. 146.

61. S. GIBSON, *Statuta..., op. cit.*, p. 33 et p. 234 (1431) : *Rethoricam per tres terminos, videlicet Rethoricam Aristotelis, seu quartum Topicorum Boecii, aut Tullium in noua Rethorica, vel Ouidium Methamorphoseos sive poetriam Virgillii.*

Cependant, comme l'a bien démontré J. M. Fletcher, ces prescriptions ne disent pas toute la vérité sur la pratique à la Faculté des arts. On lit d'ailleurs, dans les Statuts mêmes, qu'un étudiant qui n'a pas lu des livres *de forma* en grammaire et en logique, mais qui en aurait étudié d'autres, pourrait être récompensé pour cela[62].

On sait que les Statuts distinguent les disputes dans les écoles (*disputationes in scholis*), celles qui mettaient en présence plusieurs maîtres (*disputationes magistrorum*), et celles que devait mener le nouveau maître. Nous ne nous étendrons pas sur ces disputes, puisqu'un article y est spécialement consacré dans ce volume[63], nous contentant ici d'insister sur quelques points.

On notera d'abord que si les prescriptions statutaires quant aux livres ou aux leçons sont précises sur le type de matière enseignée (grammaire, logique, physique, éthique, etc.), les prescriptions sur les disputes n'indiquent que rarement la *matière* de celle-ci. On a des mentions explicites de disputes de logique et de grammaire, à partir du milieu du XIII^{e} siècle, notamment pour Oxford et pour Perpignan[64]. Il existe des disputes *de sophismatibus* et *de quaestione*, la différence entre ces deux types étant matière à discussion entre les historiens[65]. Si l'on se reporte aux textes conservés, on s'aperçoit aisément que les principales disputes concernent la logique. Il existe des sophismes sur des questions relatives au *De Anima*[66]. Qu'en est-il des autres disciplines ? Les sophismes de philosophie naturelle sont traités comme des sophismes logiques. Pour la grammaire, on n'a aucune mention explicite, pour Paris, bien que soient conservés des sophismes parisiens, correspondant très clairement à des disputes[67]. Mais à Oxford, au XIV^{e} siècle, le vendredi était réservé aux disputes de grammaire, notamment aux disputes *In Alberto*,

62. J. M. FLETCHER, *Teaching and Study of Arts at Oxford c. 1400-c. 1520*, Oxford, Unpubl. dissertation, 1961, p. 7.
63. Voir l'article d'Olga WEIJERS, dans ce volume, et ID. : *La* disputatio *à la Faculté des arts de Paris (1200-1350 environ)*, Turnhout, 1995 ; MAIERÙ, *Methods of teaching logic...*, *op. cit.*, et la bibliographie citée dans ces deux ouvrages.
64. Perpignan (FOURNIER, *Statuts*, II, n° 1485, 1380-1390, p. 677) : *Item statuimus insuper quod scolares audientes tam logicam quam grammaticam habeant ad minus ter vel bis in septimana disputare magistro presente. Et si in materia disputata aliquod fuerit dubium, illud magister habeat declarare*. Oxford : S. GIBSON, *Statuta...*, *op. cit.*, pp. 27 (av. 1350), 53 (av. 1350), 202 (1409), 406 (1576).
65. J. A. WEISHEIPL, *Curriculum...*, *op. cit.*, pp. 154 *sq.* ; A. MAIERÙ, *University Training...*, *op. cit.*, pp. 129 *sq.* ; O. WEIJERS, *La « disputatio »*, *op. cit.*, pp. 43 *sq.*
66. BARTHÉLEMY DE BRUGES, *Sophisma de sensu agente*, éd. A. PATTIN, dans *Pour l'histoire du sens agent. La controverse entre Barthélemy de Bruges et Jean de Jandun, ses antécédents et son évolution*, Leuven, 1988.
67. Voir par exemple le sophisme de Maître GAUTHIER D'AILLY, *Curro*, éd. I. ROSIER, dans *CIMAGL* 59 (1989) pp. 181-232.

portant spécifiquement sur les *Modi significandi*[68]. Elles pouvaient se dérouler durant une détermination, *in Parviso*, ou encore comme une *variatio*, ou même *apud Augustinenses* et concernaient des étudiants n'étant pas encore bacheliers, ou étant dans leur première année d'étude après l'obtention de ce grade.

Notre connaissance de la littérature sophismatique a beaucoup avancé, grâce à un nombre substantiel d'études et éditions récentes[69]. L'on conserve différents types de textes :

(a) des recueils de sophismes, organisés de manière systématique, avec renvois d'un sophisme à l'autre = somme de sophismes (ex. les sophismes grammaticaux de Robertus Anglicus) ; pour la grammaire, ces sommes se trouvent principalement dans les années 1240-60, pour autant qu'on puisse en juger[70].

(b) durant la période 1270-1320 on connaît, pour la logique et pour la grammaire, des « grands sophismes » à structure argumentative compliquée, avec mention des positions de *respondens* et d'*opponens*, de longues déterminations magistrales — le dernier de ce genre étant peut-être celui de Barthélémy de Bruges[71]. Dans un cas au moins on a deux maîtres, Boèce de Dacie et Pierre d'Auvergne[72]. Ces sophismes apparaissent à l'état isolé dans les manuscrits, ou dans des collections, de maîtres différents le plus souvent[73], faisant cohabiter des sophismes de logique et de grammaire. S'il est vrai que ces grands sophismes font penser à ce que les statuts appellent *disputationes magistrorum* ou disputes solennelles, on peut s'interroger sur la période restreinte pour laquelle nous avons des textes conservés leur correspondant. En effet,

68. Fletcher pense que cette désignation indiquait le traité de Thomas d'Erfurt, attribué faussement à Duns Scot, que l'on appelait Albertus, voir *The teaching of arts at Oxford...*, *cit. sup.*, p. 450.

69. Voir notamment les études regroupées dans S. READ (éd.), *Sophisms in Medieval Logic and Grammar* (Acts of the Ninth European Symposium for Medieval Logic and Semantics, St Andrews, June 1990), Dordrecht, 1993, et dans *CIMAGL* 59 (1989).

70. Voir I. ROSIER, *Les sophismes grammaticaux au XIII^e siècle*, dans *Medioevo* XVII (1991) pp. 175-230.

71. *Sophisma de subiecto logice*, éd. S. EBBESEN et J. PINBORG, *Bartholomew of Bruges and his Sophisma on the Nature of Logic*, dans *CIMAGL* 39 (1981) pp. 1-76.

72. Voir S. EBBESEN, *Boethius de Dacia et al. The Sophismata in mss Bruges SB 509 and Florence Med.-Laur. S. Croce 12 sin., 3*, dans S. READ (éd.), *Sophisms in Medieval Logic and Grammar...*, *op. cit.*, pp. 45-63. Il s'agit du sophisme IX : *Syllogizantem ponendum est terminos*, qui porte sur des questions grammaticales (voir la description donnée *ibid.*, p. 59).

73. Ex. ms. Vat. lat. 3061, qui contient des sophismes de Gualterus de Alliaco, Petrus de Insula, Petrus de Colonia, Johannes de Alliaco, Petrus de Boguevilla (Bongnevilla ms.) et Radulphus Brito : voir J. PINBORG, *Radulphus Brito's Sophism on Second Intentions*, dans *Vivarium* 13 (1975) pp. 119-152 et S. EBBESEN, *The Sophism* Rationale est animal *by Radulphus Brito*, dans *CIMAGL* 24 (1978) pp. 85-120. Pour d'autres ex., voir les deux collections de sophismes éditées par A. DE LIBERA, *César et le phénix : Distinctiones et sophismata parisiens du XIII^e siècle*, Pisa, 1991.

la période postérieure nous laisse des sophismes très différents, regroupés en collections d'un même maître, présentant une claire systématicité dans leur organisation (Buridan, Kilvington, Albert de Saxe).

2. La circulation des idées dans la Faculté des arts

Pour évaluer le poids respectif des différentes disciplines, et particulièrement des disciplines linguistiques qui nous intéressent ici, l'on ne peut se contenter des indications statutaires ; il ne suffit pas même que l'on retrouve des commentaires sur les textes prescrits (il faut encore savoir de quel type de manuscrit il s'agit, de prestige ou d'usage scolaire) ; il ne suffit pas non plus de repérer que tel ou tel texte était connu et cité (ce qui était effectivement le cas, par exemple, pour Cicéron). Il importe de bien apprécier, en outre, quelles sont les disciplines qui ont fait véritablement l'objet d'un développement doctrinal, d'une recherche approfondie, donnant lieu à des innovations théoriques, avec argumentations, discussions, confrontations, avec écoles et courants. Il est clair que la grammaire et la logique ont fonctionné sur ce mode. La grammaire spéculative universitaire, surtout développée au XIII^{e} siècle à Paris, est particulièrement remarquable à cet égard. C'est le cas également des développements de type « métalogique » réalisés par le courant modiste ou du nominalisme du XIV^{e} siècle.

Dans les années 1270, l'ensemble du corpus aristotélicien est disponible. L'on revendique l'idée que le savoir total est à la portée d'une intelligence humaine, une idée favorisée par l'enseignement d'Albert le Grand, selon lequel l'intellect agent peut informer l'intellect possible dans sa totalité[74]. On insiste alors sur le fait que le nombre des objets de connaissance est l'ensemble fini des espèces naturelles, que le nombre des méthodes scientifiques est fini, se réduisant à la définition et à la démonstration. Cette tendance à l'intégration idéale de toutes les disciplines, chacune contribuant à la connaissance de son objet propre, entraîne des interactions entre les disciplines, l'utilisation de concepts communs (par exemple matière/forme, acte/puissance), sans jamais conduire à l'oubli de leurs limites propres, grâce à la leçon des *Seconds Analytiques*, assignant à chaque science son ensemble propre de termes et de propositions primitives.

74. Pour une liste de sources, voir Maarten J. F. M. HOENEN, *The* Reparationes librorum totius naturalis philosophiae *(Cologne 1494) as a source for the late medieval debates between Albertistae and Thomistae*, dans *Documenti e studi sulla tradizione filosofica medievale* 4 (1993) pp. 307-344, pp. 331 *sq.*

2. 1. Circulation des idées entre les disciplines

La circulation des idées à l'intérieur de la Faculté des arts est un bon indice des relations entre les disciplines enseignées.

La grammaire (théorique ou spéculative) et la logique restent dans une relation privilégiée. Les grands maîtres de l'Université écrivent dans les deux domaines, que l'on pense à Robert Kilwardby, Nicolas de Paris, Martin de Dacie, Boèce de Dacie ou encore Raoul le Breton. Des questions introductives sont explicitement consacrées aux relations de priorité existant entre les deux disciplines, dont la réponse impose une « distinction », du type : la grammaire est antérieure à la logique parce que le discours doit d'abord être correct avant de pouvoir être déclaré vrai ou faux ; mais la logique précède la grammaire parce qu'elle fournit la méthode démonstrative nécessaire à toute science.

Les attributions respectives des deux disciplines sont toujours précisément définies et permettent de se répartir les questions linguistiques en jeu, ce qui n'empêche pas certaines notions ou analyses de circuler d'une discipline à l'autre. D'innombrables exemples pourraient illustrer cette situation. On citera par exemple celui des ambiguïtés syntaxiques traitées dans le cadre des commentaires sur les *Réfutations Sophistiques*, qui fait appel aux notions syntaxiques élaborées en grammaire[75]. Pour prendre un cas inverse, l'analyse de la construction supplétive *amatus sum* met en jeu les règles de restriction temporelle définies par les logiciens[76].

Nous avons déjà parlé des relations entre dialectique et rhétorique, qui font l'objet de discussions sur leurs limites respectives, mais ne permettent pas des développements doctrinaux significatifs.

Quant aux relations entre grammaire et rhétorique, elles ne sont pas envisagées de manière systématique. L'association, souvent notée, de la grammaire et de la rhétorique, culminant dans les Arts poétiques ou les Arts épistolaires du tournant des XII^{e}/XIII^{e} siècles[77], n'aura pas de devenir à l'Université. Elle a un sens dans le cadre d'un enseignement qui vise à apprendre à écrire le latin,

75. Voir notamment S. EBBESEN, *Is* canis currit *ungrammatical ? Grammar in Elenchi Commentaries*, dans *Historiographia Linguistica* VII, 1/2 (1980) (*Studies in Medieval Linguistic Thought dedicated to Geoffrey L. Bursill-Hall*), pp. 53-68 ; A. DE LIBERA, *De la logique à la grammaire : Remarques sur la théorie de la* determinatio *chez Roger Bacon et Lambert d'Auxerre (Lambert de Lagny)*, dans G. L. BURSILL-HALL, S.EBBESEN et K. KOERNER (éds.), *De Ortu grammaticae, Studies in Medieval Grammar and Linguistic Theory in Memory of Jan Pinborg*, Amsterdam, 1990, pp. 209-226 ; C. MARMO, *Semiotica e linguaggio nella scolastica : Parigi, Bologna, Erfurt 1270-1330, La semiotica dei Modisti*, Roma, 1994, chap. 6.

76. Voir C. BROUSSEAU, *Grammatical sophisms in collections of logical sophims :* Amatus sum *in BnF, lat. 6135*, dans S.READ (éd.), *Sophisms in Medieval Logic and Grammar..., op. cit.*, pp. 219-230.

77. La bibliographie à ce sujet est abondante, voir par exemple M. CAMARGO, *Toward a Comprehensive Art of Written Discourse : Geoffrey of Vinsauf and the* Ars dictaminis, dans *Rhetorica* VI/2 (1988) pp. 167-194.

mais n'en aura plus dans celui d'une réflexion sur les principes et le fonctionnement de la langue, qui sera l'objet exclusif de la grammaire universitaire. Un argument *ex absentia* peut confirmer ce point. En effet, un courant de grammairiens à l'Université s'intéresse aux interactions entre locuteur et auditeur, à l'intention de signifier, à la dimension pragmatique du langage, sans jamais faire intervenir des notions rhétoriques qui auraient pu l'étayer[78]. On peut néanmoins mentionner le lieu de confrontation privilégié que constitue l'analyse des figures et des tropes, à partir de l'*Ars maior* III de Donat. Robert Kilwardby ou l'auteur du commentaire sur le *Barbarismus* qui lui est attribué, pose la question des frontières entre la *grammatica consideratio* et la *rhetorica consideratio*. Le grammairien, lorsqu'il considère les tropes ou les couleurs de rhétorique, les envisage d'un point de vue théorique, en les distinguant les uns des autres, en cherchant la nature de l'impropriété et les raisons qui peuvent l'excuser, alors que le rhéteur les considère en tant qu'instrument pour persuader[79]. Le grammairien envisage ces matières dans la mesure où elles relèvent de la signification *per se*, et sont un élément d'une signification optimale, et donc d'une intellection correcte, alors que le rhéteur le fait en tant qu'elles permettent d'émouvoir les vertus concupiscible et irascible dans le jugement[80]. Le discours du grammairien est celui qui relève de la faculté rationnelle, alors que celui du rhéteur relève de la faculté irrationnelle, irascible ou concupiscible[81]. De telles considérations font parfois intervenir la *Rhetorica ad Herennium*, mais elles sont d'ordre très général et ne font pas s'entrecroiser les notions mises en œuvre dans chacune des disciplines, à la différence de ce que l'on constatait précédemment dans les Arts poétiques, par exemple. De fait, les développements importants réalisés dans l'analyse des figures au XIII^{e} siècle ne concernent que les figures de construction et la grammaire. L'on a une démarche inverse dans une grammaire non universitaire, celle de Jean de Gênes, où sont au contraire rapprochées les sources grammaticales et rhétoriques sur le traitement des figures, à la même époque[82]. On notera aussi, pour insister sur ce point, que de très nombreux sophismes grammaticaux prennent pour point de départ ces constructions figurées. A-t-il existé des sophismes de rhétorique, ou de réelles tentatives d'intégration théorique de la grammaire (universitaire) et de la rhétorique ? Rien ne permet de le penser.

78. Voir I. ROSIER, *La parole comme acte. Sur la grammaire et la sémantique au XIII^{e} siècle*, Paris, 1994.
79. *Robertus Kilwardby, O. P., In Donati Artem Maiorem III*, éd. L. SCHMÜCKER, Brixen, 1984, p. 128.
80. *Ibid.*, pp. 137-139.
81. *Ibid.*, p. 104.
82. Voir I. ROSIER et B. COLOMBAT, *La théorie des figures de construction dans le* Catholicon *de Johannes Balbi* (Introduction, Édition, Traduction et Notes), dans *Archives et Documents de la SHESL*, seconde série n° 4 (1990) pp. 69-161.

Les relations des arts du langage avec les autres disciplines enseignées à la Faculté des arts sont encore plus caractéristiques de la période universitaire. Roger Bacon écrit des œuvres de logique et de grammaire mais commente en même temps l'ensemble du corpus philosophique d'Aristote. Boèce de Dacie écrit des questions sur Priscien, sur les *Topiques* et les *Réfutations Sophistiques*, mais aussi sur les ouvrages de philosophie naturelle d'Aristote.

Les traités de grammaire spéculative citent davantage la *Physique* que toute autre « autorité », forgeant les notions essentielles de leur analyse par emprunt à ce texte : phrase analysée comme un mouvement, se déroulant entre un *terminus a quo* et un *terminus ad quem* ; constructibles placés dans une relation de dépendance analogue à la relation substance/accident ; parties du discours définies à partir de l'opposition entre mouvement et repos, etc. Les Modistes justifient philosophiquement la notion de *modus significandi*, déjà en usage depuis quelques décennies, en s'appuyant sur le *De Anima*, d'un côté, la *Metaphysica*, de l'autre.

De manière analogue, le problème de l'équivocité, traditionnellement étudié dans le cadre des *Réfutations Sophistiques*, fait intervenir la question de noétique de savoir si « l'intellect peut appréhender plusieurs choses à la fois »[83].

La distinction entre acte et puissance, matière et forme, deviennent universellement appliquées.

2. 2. Circulation entre les enseignements et les maîtres

2. 2. 1. Emprunt d'un maître à des prédécesseurs, pour un commentaire relevant de la même discipline et du même genre littéraire

Faire des emprunts à des prédécesseurs pour constituer son propre cours est un procédé normal. Mais parfois ces emprunts sont massifs. C'est le cas de Simon de Faversham, qui, dans son commentaire sur les *Réfutations Sophistiques*, utilise des questions très légèrement antérieures. Il intègre de larges extraits de textes, sans presque les modifier[84].

Un exemple particulièrement intéressant est celui d'un sophisme anonyme qui est conservé en deux versions, l'une suivant la manière anglaise, l'autre la manière parisienne[85]. Il se pourrait que les deux versions soient le fait de la même personne, mais il semble plus probable que la version anglaise ait été

83. Incerti auctores, *Quaestiones super sophisticos Elenchos*, éd. cit., Q. 37 ; voir C. MARMO, *A Pragmatic Approach to Language in Modism*, dans S. EBBESEN (éd.), *Sprachtheorien in Spätantike und Mittelalter*, (Geschichte der Sprachtheorie, vol. 3), Tübingen, 1995, pp. 169-183.

84. SIMON DE FAVERSHAM, *Quaestiones super libro Elenchorum*, éd. S. EBBESEN et al., Toronto, 1984, voir introd. pp. 12 *sq.*

85. Voir S. EBBESEN, *Boethius de Dacia et al....*, art. cit., p. 52.

l'originale, et qu'un auteur français ait ensuite adapté celle-ci en en remodelant la forme.

Dans ces deux cas précédents, le laps de temps séparant le plagiat de son modèle est très bref, et il n'y eut pas de troisième génération. Mais la situation se modifie vers le milieu du XIV^e siècle. En effet, Buridan est plagié par Albert de Saxe et Marsile d'Inghen. Et ils sont eux-mêmes plagiés par des auteurs plus tardifs, comme Thuo de Vibergia, dont les questions sur la *Métaphysique*, datant des années 1430, contiennent de longs extraits littéralement copiés d'extraits de Marsile eux-mêmes littéralement recopiés sur Buridan[86]. Il est à noter que ce type d'emprunt était à l'époque une pratique normale, nullement répréhensible ou honteuse.

2. 2. 2. Emprunt d'un maître à d'autres, dans des œuvres relevant de genres littéraires et/ou de disciplines différentes

Ce type de recyclage de matériaux empruntés à des sources diverses peut être illustré par la *Summa grammatica* de Jean de Dacie, qui utilise des sources, en grande partie grammaticales (notamment le Pseudo-Kilwardby), mais aussi logiques. Parmi ces dernières se trouvent certaines questions sur les *Sophistici Elenchi*. Ainsi, la question de Jean : « Utrum necessarium sit dictionem seu terminum esse aequivocum »[87] est-elle très semblable dans sa lettre à la question identique d'un commentaire anonyme sur les *Elenchi*[88]. Il en va de même pour d'autres questions, par exemple : « Utrum ratio significandi sit aliquid realiter additum substantiae vel essentiae vocis »[89] ou « Utrum terminus aequivocus habeat sua significata sub copulatione vel sub disiunctione »[90], et leurs parallèles dans la *Summa grammatica* de Jean[91].

Des questions très proches apparaissent dans le commentaire de Martin de Dacie sur les *Catégories*[92], dans les questions de Jean de Dacie sur *Priscien Majeur*[93], et dans des questions anonymes sur les *Réfutations Sophistiques*[94] :

86. A. TABARRONI (éd.), dans CPhDMA (à paraître).
87. Jean de Dacie, *Summa Grammatica*, éd. A. OTTO, dans CPhDMA, Hauniae (1955) vol. I/2, pp. 364-366.
88. Incerti auctores, *Quaestiones super sophisticos Elenchos*, éd. cit., an. SF, Q. 38, pp. 74, 80-81.
89. *Ibid.*, Q. 42, pp. 42, 85-86.
90. *Ibid.*, Q. 45, pp. 88-89.
91. Jean de Dacie, *Summa Grammatica*, éd. cit., vol. I/1, p. 197 ; I/2, p. 366-72. Les questions traitées *ibid.* pp. 370-371 ont leur correspondant dans le même commentaire sur les *Sophistici Elenchi*, éd. cit., Q. 49 et 48, pp. 99-109. Voir C. MARMO, *Semiotica e linguaggio*, *op. cit.*, chap. 3 et 5.
92. *Quaestiones super Librum Praedicamentorum*, éd. H. ROOS, dans CPhDMA II, pp. 156-231.
93. *Summa grammatica*, éd. cit.
94. Incerti auctores, *Quaestiones super sophisticos Elenchos*, éd. cit.

Martin	Jean	An. SF	
Catégories	Grammaire	Soph. Elenchi	
Q. 4		Q. 37	Utrum possibile sit aliquem terminum esse aequivocum
	p. 364	Q. 38	U. necessarium sit terminum esse aequivocum
Q. 5	p. 372	Q. 44	U. nomen aequivocum sit unum nomen
Q. 6	p. 197	Q. 42	U. ratio significandi sit aliquid realiter additum voci
Q. 7	p. 366	Q. 45	U. terminus aequivocus habeat sua significata sub copulatione vel sub disiunctione
Q. 8		Q. 46	U. terminus aequivocus unica distributione distribuet pro omnibus suis significatis
	p. 370	Q. 49	U. diversitas consignificatorum ponat aequivocationem in termino
	p. 371	Q. 48	U. diversae acceptiones (causae veritatis) ponant aequivocationem in termino

2. 2. 3. Emprunt d'un maître à lui-même, dans des œuvres relevant de genres littéraires différents et/ou de disciplines différentes

Le caractère anonyme de nombreux ouvrages rend difficile l'établissement de ce procédé, probablement fréquent. Un exemple intéressant est fourni par le commentaire sur l'*Ars maior* III de Donat, attribué à Robert Kilwardby, probablement à tort, et la glose *Admirantes* sur le *Doctrinale*. L'analyse des figures contient de longs passages littéralement identiques, mais l'ordre de présentation, dépendant de celui du texte commenté, varie[95]. O. Lewry a montré à quel point Robert Kilwardby reprenait dans ses différents commentaires de grammaire et de logique les mêmes points de doctrine, par exemple la distinction entre locuteur et auditeur à propos de l'équivocité[96].

Raoul le Breton est un exemple particulièrement marquant de « recyclage » intensif de son propre travail. En particulier, il a utilisé presque le même prologue pour plusieurs de ses travaux, et s'est parfois servi de la même question dans des contextes différents. Ainsi, la question d'introduction « utrum logica sit scientia » est-elle à la fois dans ses *Quaestiones super Porphyrium* (Q. 1) et dans ses *Quaestiones super Analytica Posteriora* (Q. I.1)[97], et il en va de même pour la question « Utrum syllogismus sit subiectum logicae » (*Q. super Porphyrium*, Q. 3 et *Q super Analytica Posteriora* Q. I.4). De même aussi la question « Utrum aliqua coniunctio possit coniungere inter termi-

95. Pour un exemple, voir I. ROSIER, *La parole comme acte*, *op. cit.*, p. 141.
96. P. O. LEWRY, *Robert Kilwardby's writings...*, *op. cit.*, pp. 93, 127, 271.
97. S. EBBESEN et J. PINBORG, *Bartholomew of Bruges and His Sophisma on the Nature of Logic*, dans *CIMAGL* 39 (1981) p. XII.

nos vel inter orationes » se trouve-t-elle en même temps dans ses questions sur les *Réfutations Sophistiques* (I.27) et dans ses *Quaestiones super Priscianum minorem* (I.70)[98].

2. 2. 4. Autres exemples d'emprunts, entre des œuvres de genres littéraires différents et de disciplines différentes

De tels emprunts montrent bien quelle est la réalité des rapprochements disciplinaires. On constate que la même question peut se retrouver traitée dans des commentaires sur l'*Organon*, la *Physique*, la *Métaphysique* et en outre sous la forme de sophismes. C'est le cas de la question « Utrum terminus accidentalis concretus significet aggregatum ex subiecto et accidente » (ou titre proche) que l'on trouve dans des commentaires des XIII^e^ et XIV^e^ siècles sur les *Catégories*, les *Topiques*, les *Réfutations Sophistiques*, la *Physique* et la *Métaphysique*, ainsi que dans des sophismes[99]. Le même sujet peut également être traité par des grammairiens.

Un autre exemple est celui d'un ensemble de sophismes très populaires au XIII^e^ siècle : « Si tantum pater est, non tantum pater est » et « Tantum unum est ». Chacun d'eux présente un certain nombre de problèmes standards à discuter. Tout ce matériau fut importé dans des commentaires sur la *Physique* I, où est citée l'opinion de Parménide que seul l'un est, et qui contient un théorème qui peut être formulé comme suit : « *si tantum principium est, non tantum principium est* », lequel soulève les même difficultés que « si tantum pater est ». Cette démarche était parfaitement lucide, comme en atteste un commentaire sur la *Physique*, qui introduit la question comme suit :

An sequatur « tantum principium est, ergo principium est ». SI TANTUM PATER EST NON TANTUM PATER EST (Anonymus Petri, *Quaestiones super Physicam*, ms. Cambridge, Peterhouse 192, IV, fol. 56va).

Au titre exact de la question on a ajouté la proposition sophismatique pour indiquer que le problème traité est celui que l'on discute communément dans le sophisme « *Si tantum pater etc.* ».

C'est ainsi que la fameuse logicisation de la physique se produisit au XIV^e^ siècle. Quand on commença à enseigner la physique, on se servit naturellement des outils existants pour réaliser des discussions qui aient du sens, et il s'agissait des outils logiques.

98. Éd. par J. PINBORG et H. W. ENDERS, Stuttgart-Bad Cannstatt, (Grammatica speculativa 3), 1980, pp. 331-6.

99. S. EBBESEN, *Concrete Accidental Terms : Late Thirteenth-Century Debates about Problems Relating to such Terms as « Album »*, dans N. KRETZMANN (éd.), *Meaning and Inference in Medieval Philosophy*, Kluwer Academic Publishers, pp. 107-174, voir p. 159, n. 12.

2. 2. 5. Une banque de questions et d'arguments

Dans certains cas privilégiés, on peut voir exactement à partir de quel texte un auteur emprunte une idée, un argument, ou une question entière. Dans la situation la plus classique, un texte, d'un genre quelconque, partage un grand nombre d'arguments (ou de matériaux divers) avec d'autres textes quasi contemporains, du même genre. Il n'est pas aisé de se représenter la manière dont a pu circuler ce matériau commun. Même si l'on ne doit pas prendre cette comparaison à la lettre, on peut penser à une sorte de Banque de questions et d'arguments, qui pouvait fournir un modèle pour savoir quelles étaient les questions standard à traiter dans un cours sur un ouvrage donné ainsi que pour trouver les arguments et « opinions » principales à discuter à propos d'une question particulière.

La Banque elle-même est une entité abstraite, mais il y avait des comptes et livrets de banque plus concrets. Comment pouvaient-ils se présenter ? Il s'agissait probablement d'une sorte de cahier de notes, dont on peut avoir une idée approximative grâce aux Questions sur la Rhétorique de Buridan[100]. Ce qui nous est parvenu est plus une esquisse qu'un travail achevé et plusieurs questions sont simplement ébauchées. Il est difficile de savoir si cette esquisse était destinée à être complétée par un bachelier ou par un maître, en donnant à chaque question son traitement complet.

Quaestio I.15 : Quaeritur utrum rhetorica consideret singularia /E 152rB-vB, L 337r-v/.

[À la suite d'une série bien développée de *rationes principales*, et d'une partie importante de la *determinatio*, la question se termine ainsi :]

Residuum huius quaestionis stude 16ª *Quaestione 6ⁱ Ethicorum*, et solve rationes.

Quaestio I.19 (ad. 1358b7) /E 154vB-155rA/ : Quaeritur 19° utrum species rhetoricae sunt tres et non plures, sc. deliberativum, disceptativum et exclamativum.

Quod sint pauciores, quia [...]

[Deux *rationes* sont énoncées, puis :]

Item — cape alias rationes in libro meo.

Quaestio I.31 [I.30] /E 158rA-B ; L 346r-v/. Utrum bona fortuna sit pars felicitatis, /E 158rB/ hoc est utrum requiratur ad perfectissimum statum quem homo potest habere in politia.

[Après les *rationes principales*, le texte continue :]

100. Les extraits qui suivent sont tirés des mss E = Erfurt, WAB, Amplon. 4° 319, et L = Leipzig, UB, 1246. E sert de manuscrit de base. Les erreurs manifestes ont été corrigées. L'apparat n'indique que les variantes significatives.

Quidam dicunt eam non <exigi> ad optimum et perfectissimum statum politiae secundum vulgi opinionem, et ita loquitur hic Aristoteles eo quod persuasiones maxime locum habent ad vulgares.

Puto tamen quod bona fortunae requiruntur ad optimum statum in politia. Quod enim prudentissimus virtuosissimus et optimus politicus plus eligere quam suum contrarium, hoc est simpliciter dicendum melius suo contrario ; sed bona fortunae si essent in sua potestate plus eligeret et bonam fortunam quam opposita, quod patet per Senecam — vide in 16ª quaestione primi libri Ethicorum ab illo paragrapho « Quae autem fortuna »[101] usque ad paragraphum « Tunc igitur respondendum »[102] et in eadem vide solutiones rationum. Et si perfectissima virtus et prudentia in nobis <non> sine operationibus (de quo vide cum praedictis 6am quaestionem 2i libri Ethicorum[103]) cum virtute perfecta generata[104] status fit excellentior et melior cum bona fortuna.

I.44 /E 162vA/. Utrum malum dare consilium sit peius quam secundum illud consilium male agere.

Quod sic. Cape 5° Ethicorum et 24ª quaestione omnes rationes in pro et ultimam rationem in contra.

In oppositum arguitur. Cape i<bi>dem illam rationem « Item rationibus quas »[105] et rationem sequentem, et applica totum bene.

[...]

I.50 /E 163rB/ Utrum divisa in partes maiora videantur.

Vide in libro. Forte non oportet opinionem Aegidii improbare, sed ei aliam addere.

I.50 /E 163vB/. Utrum virtutes virorum sint honestiores et per consequens meliores virtutibus mulierum.

Vide in libro et adde quod si sit in viro et muliere virtus eiusdem specie, aeque firma et aeque ordinata, ipsa esset laudabilior mulieri quanto difficilius est sibi fieri virtuosam et prudentem. Vide de hoc 15am quaestionem 4i libri Ethicorum[106].

101. BURIDANUS, *Quaestiones super decem libros Ethicorum*, 1. 16, Paris 1513 [reprint Minerva, Frankfurt 1968], fol. XVIra versus finem : *Que autem fortuna sit eligibilior ipsi felici puto quod bona.*

102. Locus non inventus.

103. BURIDANUS, *ibid.* 2. 6., fol. XXVIrb : *Sexto queritiur utrum absque operationibus exterioribus possit in nobis virtus generari.*

104. Generata *E ut videtur* : genereta *L ut videtur.*

105. BURIDANUS, *ibid.* 5. 24, fol. 111vA.

106. Cf. BURIDANUS, *ibid.* 4. 15, fol. 85rA : « Utrum ille mansuetus qui est naturaliter inclinatus ad iracundiam sit melior illo mansueto qui est naturaliter inclinatus ad inirascibilitatem supposito quod iracundia sit vitium peius quam inirascibilitas.... ».

3. Les genres littéraires

L'on dit souvent que les deux piliers sur lesquels repose l'enseignement universitaire sont la *lectio* et la *disputatio*[107]. Toute institution qui s'organise autours de la lecture de textes effectuée sous la direction d'un maître est une école. Mais pour être une université, il faut en outre qu'il y ait des discussions organisées, qui puissent présenter au public toute théorie d'une manière qui ne soit pas seulement cohérente par rapport aux données reconnues, mais qui possède en outre une cohérence interne. Rendre publique une théorie qui soit cohérente et valide constitue donc l'objectif prioritaire. Les médiévaux ne formulèrent pas leur idéal de cette manière, mais ils développèrent de fait un instrument qui pouvait servir exactement cet objectif, la dispute, et plus particulièrement la *quaestio*.

Les universités engendrèrent une certaine uniformité. La production universitaire se coula dans quelques moules différents, et un nombre limité de genres littéraires se développèrent. Le genre universitaire par excellence est la *quaestio*, qui répond le mieux aux exigences de recherche et de vérification des hypothèses. Il en existe en plusieurs variétés, d'une forme très simple (arguments principaux, détermination, solution aux arguments), aux formes plus complexes que l'on trouve dans les *sophismata* de la fin du XIII^{e} siècle. Ces formes varient considérablement selon que la production est parisienne ou oxonienne.

La plupart des questions se rattachent d'une manière ou d'une autre aux textes qui sont prescrits dans les statuts. Les manuels d'introduction (*Summulae*) ne sont pas mentionnés officiellement dans les Statuts au XIII^{e} siècle, mais certains indices laissent penser qu'ils faisaient l'objet d'un enseignement dès la fin du XIII^{e} siècle[108]. Il semble que les *Introductiones* de Guillaume de Sherwood furent utilisées comme source pour certaines questions à Oxford vers 1270[109]. Les disputes sophismatiques étaient probablement souvent liées à la lecture de certains manuels sur les syncatégorèmes ou les sophismes,

107. Voir O. WEIJERS, *La « disputatio »*, *op. cit.* et la bibliographie citée.

108. On a des mentions explicites plus tardives, comme Bologne 1405 (voir MAIERÙ, *University Training...*, *op. cit.*, pp. 50 et 96 *sq.*) ou Leipzig 1440 (voir. PILTZ, *Studium Upsalense. Specimens of the Oldest Lecture Notes taken in the Mediaeval University of Uppsala*, (Acta Universitatis Upsaliensis 36), Uppsala 1977, p. 20). On n'oubliera pas, par ailleurs, que les *Summulae*, notamment le *Tractatus* de Pierre d'Espagne, étaient utilisés dans les *Studia* des Mendiants (voir MAIERÙ, *University Training...*, *op. cit.*, pp. 12, n. 58), mais également dans l'enseignement élémentaire.

109. J. PINBORG et S. EBBESEN, *Thirteenth Century Notes on William of Sherwood's Treatise on Properties of Terms. An edition of* Anonymi Dubitationes et Notabilia circa Guilelmi de Shyreswode Introductionum logicalium Tractatum V *from ms. Worcester Cath. Q. 13*, dans *CIMAGL* 47 (1984) pp. 103-141.

comme les *Abstractiones* de Richard[110]. Vers la fin du XIII[e] siècle, Richard était connu des Anglais comme le *Magister Abstractionum*, ce qui montre qu'il avait acquis un statut d'autorité, comparable, dans son domaine, à celui de Pierre Lombard, *Magister Sententiarum*, pour la théologie. Certaines petites collections de sophismes de la fin du XIII[e] ou du début du XIV[e] siècle montrent également une dépendance manifeste à l'égard de l'importante collection de Richard[111].

À une date inconnue, Walter Burley composa son *De Fallaciis*[112], qui est en fait une explication d'un court traité sur le sujet — sa propre adaptation, semble-t-il, d'un ouvrage qui, dans un ms., porte le titre de *Fallaciae ad modum Oxoniae*. L'explication est mêlée à des *dubitationes*, qui sont des questions bien développées. Il ne fait pas de doute que nous avons ici le témoignage d'un cours universitaires sur les *fallaciae*, qui se fonde sur un traité summuliste qui joue le rôle d'autorité.

Rétrospectivement, on pourrait dire que l'on observe ici les premiers pas dans la direction de la composition d'une *Logica Oxoniensis*.

À Paris, l'introduction de traités summulistes est au premier chef l'histoire de l'introduction des *Summulae* de Pierre d'Espagne. Dans son édition du traité, De Rijk dit qu'il pensait qu'il avait été utilisé à la Faculté des arts à partir des années 1260-70, mais ce n'est pas certain. Les références à Pierre d'Espagne sont rares, si ce n'est inexistantes, dans les ouvrages dont on sait avec certitude qu'ils ont été produits à la Faculté des arts de Paris au XIII[e] siècle. L'indication la plus claire de son utilisation est le commentaire de Simon de Faversham, qui semble avoir été composé pour des étudiants de niveau universitaire[113]. Mais il ne semble pas exister des preuves absolument claires du fait que l'on utilisait et lisait des manuels de logique à

110. Pour la description de cette collection, voir P. A. STREVELER, *A Comparative Analysis of the Treatment of Sophisms in mss Digby 2 and Royal 12 of the Magister Abstractionum*, dans S. READ (éd.), *Sophisms in Medieval Logic and Grammar...*, *op. cit.*, pp. 144-184.

111. S. EBBESEN, *Tractatus de signativis dictionibus*, dans *CIMAGL* 64 (1994) pp. 151-163.

112. Sur le « *De fallaciis* » de BURLEY (conservé dans les mss Gonville & Caius 448/409 : 95-115, and Lambeth Palace 70 : 134v-144) voir S. EBBESEN, *OXYNAT : A Theory about the Origins of British Logic*, dans P. O. LEWRY (éd.), *The Rise of British Logic*, Acts of the Sixth European Symposium on Medieval Logic and Semantics (Papers in Medieval Studies 7), pp. 1-17, Toronto (1985) p. 3. Les *Fallaciae* d'Oxford sont éditées par C. KOPP, *Die Fallaciae ad modum Oxoniae*, diss., Univ. Cologne 1985. Une adaptation, peut-être de Burley, fut publiée par C. KOPP, *Ein kurzer Fehlschlusstraktat : « Die Fallaciae Breves (Ad Modum Oxoniae) »*, dans *Miscellanea Mediaevalia* 15 (1982) pp. 262-277. La relation au *De fallaciis* de Burley par C. KOPP, *Die* Fallaciae breves (ad modum Oxoniae) — *ein Werk Walter Burleys ?*, dans *Miscellanea Mediaevalia* 18 (1986) pp. 119-124, mais l'auteur ne met pas en évidence le fait que le « *De fallaciis* » est un commentaire d'un traité summuliste.

113. L. M. DE RIJK, *« On the Genuine Text of Peter of Spain's* Summule logicales. *II. Simon of Faversham (d. 1306) as a Commentator of the Tracts I-V of the* Summule », dans *Vivarium* VI (1968) pp. 69-101.

l'Université avant que Buridan introduise sa propre révision massive de Pierre d'Espagne, accompagnée d'un commentaire. Un quart de siècle plus tard Albert de Saxe composait des questions sur son propre manuel de logique[114]. Les traités summulistes avaient acquis la même fonction que les autorités classiques, Aristote et Priscien. Les XIV^e^ et XV^e^ siècles montrent beaucoup d'exemples de questions ou commentaires sur les traités summulistes. L'introduction de textes summulistes qui fonctionnent comme des autorités constitue peut-être le développement le plus important se produisant après le XIII^e^ siècle. On peut le déplorer en un sens, ces manuels n'ayant pas la grandeur philosophique des ouvrages d'Aristote. Cela montre cependant que la logique moderne avait acquis une place plus centrale qu'auparavant.

Quant aux manuels de grammaire, nous devons attendre 1366 pour que le *Doctrinale* d'Alexandre de Villedieu et le *Grecismus* d'Évrard de Béthune apparaissent dans un statut parisien[115]. Cependant, l'existence de nombreux commentaires, dès le XIII^e^ siècle indique que le *Doctrinale*, au moins, avait fait l'objet de cours bien avant qu'il ne devienne officiellement obligatoire. Il existe des commentaires qui sont précédés de prologues analogues aux « divisions de la philosophie » (définition de la science, classification des sciences, etc.). Il est intéressant de relever une caractéristique que partagent les commentaires sur le *Doctrinale*, le *Grecismus* et les *Summulae logicales* de Pierre d'Espagne, et qu'on ne retrouve pas dans les commentaires sur Priscien ou Aristote, à savoir le fait qu'ils soient précédés, dans les manuscrits, de plusieurs prologues empilés, manifestement réalisés par des maîtres différents à des époques différentes[116]. On ajoutera que la *Glosa Admirantes* est en de nombreux passages littéralement identique à un commentaire sur l'*Ars Maior* III de Donat attribué à Robert Kilwardby. Si le second relève de l'enseignement universitaire, il n'y a aucune raison de penser que ce ne soit pas le cas aussi du premier.

Il est difficile de savoir quelle était la place exacte de ces manuels dans l'enseignement universitaire, puisqu'ils ne constituent pas à proprement parler des « lectures » sur les textes prescrits. Cependant ils sont en étroite liaison

114. M. J. FITZGERALD, *The 25 Meta-logical Questions of Albert of Saxony*, dans J. BIARD (éd.), *Itinéraires d'Albert de Saxe, Paris-Vienne au XIV^e^ siècle*, Paris (1991) pp. 153-265.

115. *CUP* III, n° 1319, p. 145 (Juin 1366) (Statuta pro omnibus facultatibus Universitatis Parisiensis) ; pour Toulouse, voir FOURNIER, *Statuts*, *op. cit.*, I, n. 542 et 555 (dans les Facultés de grammaire) ; pour Perpignan, *ibid.*, II, p. 677.

116. Pour le *Doctrinale*, citons par exemple le ms. Troyes 1142, fol. 1-183. Pour le *Grécisme*, comme le montrent les recherches en cours d'Anne GRONDEUX, certains prologues sont typiquement universitaires, mais peuvent être juxtaposés à d'autres qui témoignent plutôt d'un enseignement scolaire, plus élémentaire ou littéraire. Pour ces prologues multiples aux commentaires sur Pierre d'Espagne, voir L. M. DE RIJK, *On the genuine Text of Peter of Spain's* Summule logicales. *III. Two redactions of a Commentary upon the* Summule *by Robertus Anglicus*, dans *Vivarium* VII, 1 (1969) pp. 8-61.

avec ceux-ci. Le *Tractatus de constructione* de Gosvin de Marbais suit de près le Priscianus Minor, et il est par ailleurs en étroite dépendance littéraire et doctrinale avec l'importante collection de *sophismata grammaticalia* attribuée à Robertus Anglicus[117]. Toutes les « sommes de sophismes » grammaticaux des années 1240-70 suivent également de près le Priscianus minor, et correspondent ainsi à un exposé, organisé de manière plus systématique, de la matière syntaxique qu'il contient, autours de la discussion de sophismes[118]. Les *Modi significandi* de Martin de Dacie se présentent comme un traité systématique, qui correspond presqu'exactement, sous une forme non questionnée, aux *Quaestiones super Priscianum maiorem* de Boèce de Dacie. Une relation semblable existe entre le célèbre traité de Thomas d'Erfurt et les *Quaestiones super Priscianum minorem* de Raoul le Breton. Si ces manuels faisaient l'objet de cours, ces derniers pouvaient-ils compter au titre des lectures obligatoires pour les étudiants et les maîtres ?

Au XIV^{e} siècle, les formes de la dispute se modifient. Les sophismes de structure complexe disparaissent au profit d'une structure à base de questions plus simples (proposition sophismatique, avec optionnellement la description d'un *casus*, rationes pro et contra, appelées *probatio* et *improbatio* dans le cas des sophismes, détermination avec réponses aux arguments). Mais les sophismes commencent alors à être insérés dans les questions, une question devenant une sorte de poupée russe avec une question à l'intérieur. Les exemples les plus anciens d'une confusion des genres entre des questions sur Aristote et des sophismes sont anglais, et datent de la fin du XIII^{e} siècle[119], mais la combinaison systématique des genres est plus tardive.

Alors que la structure des sophismes tend à se simplifier au XIV^{e} siècle, celle des questions sur Aristote évolue dans la direction opposée. Cette complexification apparaît dans l'introduction de sophismes à l'intérieur des questions, mais également selon d'autres modalités. Ainsi, Buridan divise-t-il souvent le corps de ses déterminations en *conclusiones*. On peut lire par exemple, à la suite d'un nombre important de *rationes quod non* et d'une *ratio in oppositum* :

117. Voir l'introduction à l'édition du *Tractatus* en préparation par I. ROSIER

118. I. ROSIER, *Les sophismes grammaticaux au XIII^{e} siècle*, dans *Medioevo* XVII (1991) pp. 175-230.

119. Voir le sophisme/question tiré des *Questions sur le Perihermeneias* de WILLIAM BONKES (ca. 1290 ?) publié par S. EBBESEN, *Animal est omnis homo*, dans *CIMAGL* 53 (1993) pp. 145-208, voir pp. 187-201. Pour un exemple italien, de la fin du XIV^{e} siècle, montrant l'insertion systématique de sophismes dans les questions, voir G. RONCAGLIA, *Mesino de Codronchi's* Quaestiones *on Aristotle's* De Interpretatione, dans *CIMAGL* 63 (1993) pp. 209-224. Ce procédé fut utilisé un peu antérieurement par MARSILIUS D'INGHEN, qui avait étudié à Paris, dans ses questions sur les *Sophistici Elenchi* (mss Erfurt, WAB, Amplon. 4° 275a & Venezia, B. Marc., IV. 146).

Ista quaestio et rationes factae ad eam involvunt in se multas difficultates, propter quas ego ponam multas conclusiones et postea etiam quasdam alias. Prima conclusio est... Secunda conclusio est... [...] Octava conclusio est... (Paris 1509, repr. *Johannes Buridanus, Kommentar zur Aristotelischen Physik*, Minerva, Frankfurt am Main 1964, fol. XXI verso).

Cette mise en évidence par Buridan d'un certain nombre de thèses présentes dans chaque question est déjà en germe dans les questions de Radulphus Brito, datant de la fin du XIII[e] siècle, où le corps de la détermination s'organise en paragraphes commençant par des formules stéréotypées : « Ad istam quaestionem dico duo. Primo quod... Secundo dico quod... Primum probatur... Secundum probatur »[120].

Malgré tous les changements qui viennent d'être décrits, la question demeure une unité reconnaissable, sous toutes ses variations. Elle répond à un besoin. Comment peut-on présenter publiquement notre opinion pour qu'elle soit examinée et que la pertinence en soit testée ? On expose ce qu'est le problème, pourquoi c'est un problème, ce que l'on veut en faire, et pourquoi ceci doit le transformer en non-problème. La définition du problème et l'explication du fait qu'il y a bien là un problème — puisqu'il y a des arguments en faveur des deux réponses à la question —, ces éléments présentent le problème comme ouvert à la discussion publique, ce qu'une simple énumération de solutions célèbres ne suffirait pas à faire. Une énumération de ce type ne ferait que montrer qu'il a existé telle ou telle théorie, mais n'expliciterait pas la raison de l'existence du problème en tant que tel. Le désaccord entre autorités n'est pas une raison suffisante pour s'interroger, dans la perspective d'un βίος θεωρητικός. Il faut en outre déterminer les raisons, impersonnelles, qui expliquent les désaccords, pour que le problème devienne un problème intéressant, méritant discussion et réflexion.

Un phénomène aussi complexe que la Faculté des arts au Moyen Âge montre des tendances divergentes, sur les plans synchronique et diachronique. Certaines tendances vont dans la direction des écoles professionnelles, d'autres montrent des tentatives pour adapter l'enseignement à un nombre toujours croissant d'étudiants, qui ne possèdent pas toujours le bagage initial suffisant pour entrer facilement dans le domaine abstrait de la *scientia*. Bien que l'on doive se garder d'idéaliser une époque particulière, le XIII[e] siècle représente néanmoins un moment véritablement édénique, par la confiance absolue, et inhabituelle, donnée à ce projet de *scientia*. Oui, les hommes ont la possibilité d'accéder au bien suprême, de travailler pour y accéder, de commencer à le

120. Pour des exemples voir S. EBBESEN, Termini accidentales concreti. *Texts from the late 13th Century*, dans *CIMAGL* 53 (1986) pp. 37-150.

comprendre ! Les tenants de cette croyance n'en étaient qu'à moitié conscients. Il fallut un siècle d'engagement dans l'entreprise scientifique pour qu'il devienne clair dans la conscience de chaque « artiste » que le travail intellectuel, la recherche de la connaissance pour elle-même, était le but à rechercher. Mais, en pratique, les premiers maîtres ès arts s'étaient déjà consacrés à la poursuite de ce but. La survivance de l'ancien idéal du βίος θεωρητικός, une vie dédiée à la recherche, sans préoccupation pour les applications possibles des résultats, survivance d'un mode de vie correspondant à la fois à un idéal et, dans une mesure importante, à une pratique effective, n'est pas la moindre des réalisations des premières Facultés des arts.

Logica Modernorum as a Discipline at the Faculty of Arts of Paris in the Thirteenth Century

H. A. G. Braakhuis

We can get a fairly good idea of the significance of the *Logica modernorum*[1] and the role it played in the teaching programmes of arts faculties in the thirteenth century, and at the Parisian faculty of arts in particular, by taking as a starting-point ms. Paris, Bibliothèque nationale de France, latin 11412.

Fol. 25-105v of this manuscript[2] form a separate part, and may even have formed a separate manuscript at one time ; it seems to consist of a collection of courses on logic for students' personal use, judging in particular by the material in fol. 102v-105, which consists of a selection of philosophical definitions and distinctions that could have been used to prepare for exams[3].

The contents of this part of the manuscript are as follows :

fol. 25-40	*Summe de dialectica* (*Summe Metenses*)[4]
fol. 41-81	*Sincategoreumata* magistri Nicholai[5]

1. *Logica modernorum* is taken here, as is usual, to refer to the *proper mediaeval* contribution to logic and semantics as opposed to the logic that had been inherited from the Ancients, and especially from Aristotle : the *logica antiqua*. For the development and significance of the *logica modernorum*, see L.M. DE RIJK, *Logica Modernorum*.
2. An extensive description of this manuscript has already been given in B. HAURÉAU, *Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque nationale de France*, t. II, pp. 30-48 ; see further L.M. DE RIJK, *Logica Modernorum*, vol. II, 1, pp. 81-84.
3. The notion that fol. 25-105v form a separate part may be gathered from, among other things, the special numeration of the quires of which this part of the manuscript consists.
4. An extensive analysis of this work was given by L.M. DE RIJK, *Logica Modernorum*, vol. II, 1, pp. 449-490.
5. This work is edited in H.A.G. BRAAKHUIS, *De 13de eeuwse tractaten over syncategorematische termen*, vol. II. In *ibid.*, vol. I, pp. 317-328 it was argued that the *Summe* and this *Sincategoreumata* are the work of one and the same author, who could be identified as Nicholas of Paris, and whose works in the arts date from around 1240-1250.

   The *Sincategoreumata* deals with (the page numbers refer to the edition mentioned) :

fol. 83-87	*Appellationes* magistri Johannis Pagi[6]
fol. 88-91va	*Insolubilia*[7]
fol. 92-101	*Obligationes*
fol. 102v-105	philosophical definitions and notes.

It can be concluded on the basis of the above list of contents that the *logica modernorum* was already a fully fledged learning and teaching discipline in Paris in the period between 1230 and 1250. It appears that the course material included not only a general introductory treatise on logic, which also featured « modern » logic, but that it also included a treatise on syncategorematic terms, i.e. terms that have signification only in combination with other terms. The course material included two further treatises, the first being a treatise on the *insolubilia*, i.e. on the discussion of propositions that are difficult to resolve and are mostly self-referential, such as « ego dico falsum » (what I am saying is false). The other treatise dealt with the *obligationes*, i.e. it discussed the rules to be followed in the kind of disputation in which one participant aims to force the other to contradict himself[8]. These last two treatises formed part of the *logica modernorum* until it fell into disuse in the sixteenth century. The only genre within the *logica modernorum* that is not represented in the « course-book » is that which deals with the *sophismata*, i. e. with example sentences that present a logical difficulty. On the basis of other sources we know that this type of text was already fully developed at the time. It must be borne in mind, however, that the discussion of *sophismata* occurred quite frequently in other types of treatises, especially the type that dealt with the *syncategoremata*, which formed a more or less parallel genre to that of the *sophismata* collections in the thirteenth century. On the other hand, there is good reason to believe that the discussion of sophisms was used as a teaching exercise at arts faculties[9].

de verbo "est"	pp. 8-34
de adverbio "non"	pp. 35-86
de dictionibus exclusivis	pp. 87-128
de dictionibus exceptivis	pp. 129-175
de dictione "si"	pp. 176-222
de dictione "nisi"	pp. 223-245
de verbis "incipit" et "desinit"	pp. 246-279
de dictionibus "necessario"et "contingenter"	pp. 280-335
de dictione "an"	pp. 336-372
de dictione "vel"	pp. 373-390
de dictione "sive", "quin" etc.	pp. 391-446.

6. This work is edited in A. DE LIBERA, *Les Appellationes de Jean le Page*.
7. An analysis of this tract was given in L.M. DE RIJK, *Some notes on the mediaeval tract De insolubilibus*, pp. 93-98.
8. It is particularly noteworthy that the *Obligationes* were already included, since it has been argued that this treatise had only fully developed at the end of the thirteenth century.
9. See O. WEIJERS, *La « disputatio » à la Faculté des arts de Paris*, p. 68 *sqq*.

As such we may conclude that this « course-book » presents what seems to have been the theoretical part of basic instruction in logic at the time.

Furthermore, it should be noted that the largest part of the corpus of basic teaching material on logic consisted of subject-matter taken from the *logica modernorum*. In fact only about half of the material in the *Summe* was taken from Ancient logic[10] ; with respect to the corpus as a whole, only one eighth of it pertains to Ancient logic. Of course, we have to bear in mind that the heritage of Ancient logic came to the fore more prominently in the courses on the logical writings of Aristotle and on other works that form part of the *logica antiqua* — both in expositions and question commentaries.

Furthermore it should be noted that — and this is especially clear in the *Summe* — subject-matter from the *logica modernorum* seems to be integrated with elements from the *logica antiqua*. In this text, and similarly in *Summule* of logic by other authors, treatises on supposition, appellation and distribution can be found together with treatises on subject-matter pertaining to the logic of the Ancients[11]. In the case of our *Summe* this integration is all the more apparent : the material relating to Modern logic is integrated organically into the overall structure of the text, which is divided into a discussion of terms as parts of the proposition, a discussion of propositions in themselves, and a discussion of the relations between propositions[12]. In fact, this should not strike us as very surprising. The interest shown by the *logica modernorum* in the contextual approach to the semantics of words and

10. The *Summe* consists of the following parts:
1. De introductionibus
2. De suppositionibus
3. De appellationibus
4. De restrictionibus
5. De equipollentiis
6. De modalibus
7. De predicabilibus
8. De locis
9. De fallaciis
10. De sillogismis
11. De relativis
12. De distributionibus.

Parts 1 and 5-10 (fol. 25r+v and 27r-33v) deal with material originating in the Ancient logic. Parts 2-4 and 11-12 (fol. 25v-27r and 33v-40r) deal with Modern logic ; parts 2-4 with the theory of supposition, as the theory of the semantics of the subject and predicate terms, parts 11-12 with the theory of the relative pronoun and the theory of distribution respectively, as theories of the semantics of other parts of the proposition.

11. For our *Summe*, cf. the preceding note.

12. For this overall structure of the *Summe*, cf. L.M. DE RIJK, *Logica Modernorum*, vol. II, 1, pp. 449-450. Our *Summe* present herewith rather the same structure as William of Ockham's *Summa logicae* would present.

sentences[13] links up naturally with the considerations of signification found in the logical works of Aristotle in particular, where signification tends to be considered as a permanently fixed property of words by themselves. In this manner the discussion of supposition, appellation, ampliation and restriction as properties of terms occurring in a sentence and determined by the interrelation of these terms in their sentential context can be considered as a natural expansion on the inherited theories of signification. Similarly, the interest taken in sentence constituents other than the subject and predicate terms, which is reflected in the treatises on distribution and/or in the treatises on syncategorematic terms, could be considered to be a natural complement, stemming from the same interest in the contextual semantic function of words, to the inherited consideration — Aristotle's in particular — of nouns and verbs, which in fact function as subject and predicate in a proposition.

Another striking aspect of the corpus is the fact that there seems to be no fixed order in the treatment of the different elements of basic logic. For example, we find that the theory of appellation, which is dealt with in one of the chapters/treatises in the *Summe*, is also discussed, albeit far more elaborately, in the special treatise devoted to it by John le Page. The same thing can be noted about the section in the *Summe* on the modalities and the discussion of fairly similar subject-matter in the section that deals with the words « necessario » and « contingenter » in the *Sincategoreumata*, even if in this case both texts were written by the same author. As a result it can be concluded that the masters sometimes deemed it necessary to expand on a particular subject, which would normally have been discussed in a fixed format and within a fixed context, in a separate and sometimes much larger treatise. Furthermore it can be determined — and this may be even more noteworthy — that the masters apparently had room for such variation within their teaching and that the students, in turn, had room to manoeuvre in their programme. It also appears to have been the case that teachers were not forced to stick to a fixed format for a given type of text or to a particular method of teaching. Thus it appears that what was thought to be really important were the various elements of the *logica modernorum* themselves, rather than the manner in which they were presented, which was seen as less important and might vary in length, prominence, and even with respect to where it occurred : in a single text genre, on several occasions in different genres, or in separate treatises especially devoted to a given subject. If we consider the *insolubilia*, for example, we might come across a discussion of these propositions, or of at least the most important proposition « ego dico

13. For the importance of the contextual approach in the *logica modernorum*, see L. M. DE RIJK, *Logica Modernorum*, vol. II, 1, pp. 539-554.

falsum », in separate treatises, in treatises *De obligationibus*, or in a discussion of the fallacies or of the *sophismata*[14].

The lack of a fixed order of treatment of the elements that make up the *logica modernorum* also seems to have been of influence on the development of the way in which they were treated. For example the separate treatises on syncategorematic terms seem to have vanished around the end of the thirteenth century or at the beginning of the fourteenth century. However, some subjects were often discussed in independent treatises. This is true, in particular, for the discussion of the consecutive terms, which evolved into a genre of logic in itself : *De consequentiis*. We can find the same material, however, incorporated in lengthy logical *summe*. The most striking example in this respect is the work of Walter Burleigh. Not only do we have of his hand separate treatises on *De exclusivis* and *De exceptivis*[15], among other things, but also a treatment of the same material in the form of a discussion of the syncategorematic terms in the first version of his *De puritate artis logicae* ; in the second version of this same work he considers the same material using a discussion of hypothetical syllogisms as a framework[16].

This relative indifference with respect to the organisation of the elements that make up the *logica modernorum* should be kept in mind when considering the first two treatises in our *corpus* of texts, which were written by Nicholas of Paris. We notice that he organised the material in a manner that can be characterised as continental, rather than English or Oxfordian[17]. He presents the theory of distribution, or the discussion of the distributive terms, the *signa*, as part of the *Summ(ul)e*, being the treatise on (Modern) logic that apparently should be taught first. In turn the discussion of the syncategorematic terms is organised within the scheme of composition of subject and predicate terms and its counterpart, and thus starts with a discussion of the verb « *est* » as a sign of the composition, followed by a discussion of the adverb « *non* » as a sign of the negation. The same can be said about Peter of Spain, who not only left us the *Tractatus* but also a treatise on syncategorematic terms[18]. In English texts from the same period we find mostly that the discussion of syncategorematic terms is organised in such a way that the subject and predicate terms and their respective determinations are taken as a

14. For further discussion on this characteristic of the works originating from the faculty of arts, cf. also the contribution of S. EBBESEN and I. ROSIER in this volume.
15. Cf. for these works L.M. DE RIJK, *Walther Burley's Tract De exclusivis. An Edition*, in *Vivarium* 23 (1985), pp. 23-54, and ID., *Walther Burley's De exceptivis. An Edition*, in *Vivarium* 24 (1986), pp. 22-49.
16. Cf. Ph. BOEHNER, *Walter Burleigh. De Puritate Artis Logicae. Tractatus Longior.*
17. For the following, cf. H.A.G. BRAAKHUIS, *De 13de eeuwse tractaten over syncategorematische termen*, vol. I, pp. 380-381 and ID., *English Tracts on Syncategorematic Terms from Robert Bacon to Walter Burley*, pp. 138-141.
18. See L. M. DE RIJK, *Peter of Spain (Petrus Hispanus Portugalensis), Syncategoreumata.*

starting point. As a result these texts deal with distributive terms using the discussion of the syncategorematic terms as a framework. Such divergences should not be given too much emphasis. They can be best explained as reflections of some form of localized practice, that was introduced because a particular text was held in high esteem.

Of greater importance are divergent opinions concerning logical and semantic matters that are associated with the *logica modernorum*. In this respect it may be useful to bear in mind that the *logica modernorum* and its procedures are in principle doctrinally neutral. It is true that this logic generally reflects the importance that was attached to the linguistic means of expression used to put forward views on ontological and other matters. And it does so in a manner which yields far more sophisticated results than ancient logic and semantics. It might even be claimed that the *logica modernorum* ultimately strives to attain real truth as the expression of reality itself by analyzing the surface structure of our language, or of the way we speak. What it presents, however, in fact is a set of notions, concepts, methods and procedures that were used to account for, and lend argumentative support to, different views on reality and on other less general matters. In this way it is in the interpretation of these notions, etc. that the divergences of opinion are reflected[19]. Examples of this phenomenon abound. We need only think of the discussions about what is most important about the signification of words. Is it signification in the strict sense as a means of representation, or appellation or referential force? But then what does the signification of a word represent? A *res* ? But then what is a *res* ? A nature ? A concept ? And then what does the appellation of a word refer to ? Only to things that presently exist ? Or to all the actual and possible individuals partaking in a particular universal nature? Other examples include the discussions on simple supposition, or on the real meaning of a consequence.

There is yet another matter which this « course-book » of basic logical teaching can throw light on. This matter concerns the institutional place accorded to the *logica modernorum* in the teaching programme of arts faculties in the thirteenth century, and of the Parisian faculty in particular.

It is generally acknowledged that the study of logic was regarded as the most important discipline in the teaching programme of the Parisian arts faculty, in the first half of the thirteenth century. It was only during the second half of the century, when other than logical works by Aristotle were included in the curriculum of the arts faculty, that logic became less

19. Of course, in the treatises themselves procedures and interpretation were mostly interwoven. An interesting example that illustrates that the mediaevals were aware of this point is the situation in Cologne in the fifteenth century, where masters of a realist bend took offence to the nominalist texts they had to lecture on, cf. H. A. G. BRAAKHUIS, *School Philosophy and Philosophical Schools*, pp. 5-6 and 12-14.

prominent but was still regarded as an important discipline[20]. However, if we examine the statutes and similar prescriptive texts of the university of Paris, we find that the works on logic they prescribe all form part of the *logica antiqua* and that the study of treatises forming part of the *logica moderna* is never prescribed[21]. This can be seen in Robert de Courçon's letter (1215)[22] ; it also holds true for the statute of the English nation (1252)[23], and for the statute of the arts faculty (1255)[24]. The observation even applies to later prescriptive statutes, such as the oaths that date from ca. 1350[25] and the statutes from 1366[26]. Another striking observation is that the expression « *parva logicalia* », which from at least the beginning of the fifteenth century was used commonly to refer to either the shorter treatises by Petrus Hispanus or to other treatises that dealt with matters pertaining to the *logica moderna*, was still in use in Paris ca. 1350 to refer to works forming part of Ancient logic[27]. Thus it seems that the prevailing view, while it rightly assigns a

20. The prominent position that the study of logic took up at Paris in the first half of the century was highlighted especially by Grabmann in his study of the so called « Student's Guide », see M. GRABMANN, *Eine für Examinazwecke abgefasste Quaestionensammlung der Pariser Artistenfakultät aus der ersten Hälfte des XIII. Jahrhunderts*. His views have been followed generally by others, cf. e.g. F. VAN STEENBERGHEN, *La philosophie au XIII^e siècle*, pp. 109-140.
For the Student's Guide and its importance for the teaching of philosophy, see now the preliminary edition by C. LAFLEUR & J. CARRIER, *Le « Guide de l'étudiant » d'un maître anonyme de la Faculté des arts de Paris au XIII^e siècle*, and C. LAFLEUR & J. CARRIER (eds.), *L'enseignement de la philosophie au XIII^e siècle. Autour du « Guide de l'étudiant » du ms. Ripoll 109*.

21. The texts of the statutes in question are collected in O. WEIJERS, *La disputatio à la Faculté des arts de Paris*, pp. 131-160.

22. See *ibid.*, p. 132 : Et quod legant libros Aristotelis de dialectica tam de veteri quam de nova in scolis ordinarie et non ad cursum.

23. See *ibid.*, p. 135 : Insuper quod audiverit libros Aristotilis de Veteri logica, videlicet librum predicamentorum et librum periarmenias bis ad minus ordinarie, et semel cursorie ; librum sex principiorum semel ordinarie ad minus et semel cursorie ; libros videlicet tres primos topicorum et librum divisionum semel ordinarie vel ad minus cursorie ; libros topicorum Aristotilis et elencorum bis ordinarie, et semel ad minus cursorie, vel si non cursorie, ad minus ter ordinarie ; librum priorum semel ordinarie et semel cursorie, vel sit in audiendo, ita quod medietatem ad minus ante quadragesimam peraudiverit audiendo contiue usque in finem ; librum posteriorum semel ordinarie complete.

24. See *ibid.*, p. 139 : Veterem logicam, ... terminare teneantur.

25. See *ibid.*, pp. 150 and 153.

26. See *ibid.*, p. 159 : Item quod audiverint veterem artem totam, librum Thopicorum, potissime quoad quatuor libros, et libros Elenchorum, Priorum et Posteriorum complete.

27. See *ibid.*, p. 150 : ... et parvos libros loycales, videlicet sex Principiorum, Divisionum, Barbarismi et tres libros Thopicorum, ad minus semel cursorie vel ordinarie, vel estis in actu audiendi ; ... and p. 153 : Item, quod audivistis parva logicalia, scilicet librum Sex principiorum, Thopica Boetii, Divisiones Boetii, Priscianum de accentu, et Barbarismum.
Cf. A. MAIERÙ, *University Training in Medieval Europe*, p. 120, who refers to these three meanings of the expression « *parva logicalia* », and gives the list of the nine

prominent place to the study of logic at the Parisian faculty of arts, links up Modern logic too easily with Ancient logic. For it seems that, at least if we examine the statutes, the predominance and importance of the study of logic was restricted to only Ancient logic and did not include Modern logic.

Another point is that, until recently, it had always been thought that the authors of the most influential treatises on Modern logic, namely William of Sherwood, Peter of Spain and Lambert of Auxerre, had worked in Paris. However, with regard to William of Sherwood, there is no longer reason to suggest that he was active in the arts in Paris ; in contrast there are some indications that he worked elsewhere[28]. In the case of Peter of Spain, it is now thought likely that he wrote his works on logic in the North of Spain or the South of France[29]. And as regards Lambert of Auxerre, it is now believed that he has to be identified as Lambert of Lagny and that he wrote his tract on logic at the court of the kings of Navarre in Troyes or Pamplona[30]. And what is more, it is now thought likely, with respect to the two latter authors, that their works on logic were not written in an academic setting at all[31].

It is against this background that the importance of our « course-book » becomes evident. For what we have here is in fact a collection of treatises on nearly all elements of Modern logic, written by people whom we know, with complete or reasonable certainty, to have worked as masters of arts at Paris in the period between 1230 and 1240. And, as was remarked earlier, the characteristics of the collection of texts seem to indicate that they were directly linked to courses that were being taught at the time.

Given these conclusions, however, the question becomes even more urgent as to how we are to evaluate the institutional setting in which Modern logic was taught, given that the official regulations seem to have only allowed for the teaching of Ancient logic.

It might have been the case that the teaching of Modern logic was integrated organically into the teaching of Ancient logic and that the teaching of the former thus formed an integral part of the teaching of the latter, as it was officially regulated and recognized. Although it was said earlier that Ancient and Modern logic seem to have been integrated and could be seen as

treatises by Thomas Maulevelt and others that in the central European universities were called *parva logicalia*.

28. See L.M. DE RIJK, *Some Thirteenth Century Tracts on The Game of Obligation III*, pp. 31-42.

29. See L.M. DE RIJK, *Peter of Spain. Tractatus*, pp. LVII-LXI.
The critical remarks by R.-A. GAUTHIER, *Sancti Thomae de Aquino. Expositio libri Peryarmenias*, pp. 52*-53* regarding the date and place proposed by de Rijk concern in fact only de Rijk's arguments and do not detract from his results.

30. See A. DE LIBERA, *Le Traité De appellatione de Lambert de Lagny (Lambert d'Auxerre)*, p. 231ff.

31. See also the works mentioned in the two preceding notes.

complementing one another, this supposition would not seem to hold water. Particularly in view of the fact that subjects relating to Modern logic were treated rather « loosely », as was pointed out above, it might indeed be expected that views or points of discussion belonging to Modern logic were incorporated into in particular the question commentaries on works of Ancient logic. And, in fact, this does seem to have been the case in the last decades of the thirteenth century and beyond. It is hard to imagine, however, that entire treatises such as the *Tractatus*, the *Summ(ul)e* or the *syncategoremata* treatises, which tend to be as long as commentaries on the logical works of Aristotle and which would have acquired comparable teaching time, could have formed part of the official faculty programme without leaving any written trace of their use. Furthermore, it should be noted that, at least in the first half of the thirteenth century, matters relating to Modern logic hardly seem to have been incorporated in commentaries on Aristotle's works of logic. In the so-called « Student's Guide » (ms. Ripoll 109) we find hardly any material from Modern logic[32]. The same is true of the commentaries on *De interpretatione* by Nicholas of Paris, John le Page and Robert Kilwardby[33], and of e.g. Thomas Aquinas's commentary on *De interpretatione*[34]. In this earlier period it seems to have been considered inappropriate to incorporate Modern logic into commentaries on Aristotle's logical works. To my mind this goes against the notion that the teaching of Modern logic formed an integral part of the official teaching activities in the faculty, which seem to have been restricted to the teaching of Ancient logic.

It could also have been the case that the place allotted to the teaching of Modern logic was not in proper lectures, the *lectiones*, but in the disputations, which for a greater part were meant as exercises for the students[35]. The so-called *disputationes de sophismatibus*, in particular, may have offered the opportunity for discussing material relating to Modern logic. The literature linked with this type of disputations includes a range of texts, varying from treatises in which Modern logical material could occur, e.g. the so-called *distinctiones* treatises, to treatises that most definitely pertain to Modern logic, such as the *syncategoremata* treatises and *obligationes*[36]. It has

32. Cf. C. LAFLEUR & J. CARRIER (eds), *L'enseignement de la philosophie au XIII^e siècle. Autour du « Guide de l'étudiant » du ms. Ripoll 109*, passim.
33. For some information on these commentaries, cf. H.A.G. BRAAKHUIS, *The Chapter on the Liber Peryarmenias of the Ripoll « Student's Guide ». A Comparison with Contemporary Commentaries*, pp. 304ss.
34. Cf. R.-A.GAUTHIER, *Sancti Thomae de Aquino. Expositio libri Peryarmenias*, pp. 54*-56* giving proof at the same time that Thomas did use notions from the Modern logic in his other works.
35. For this part of the teaching of the faculty of arts, cf. O. WEIJERS, *La « disputatio » à la Faculté des arts de Paris*, pp. 41-50.
36. Cf. *ibid.*, pp. 86-91 with reference to earlier literature.

been noted rightly, however, that, apart perhaps from some collections of *sophismata*, these are theoretical treatises dealing with particular aspects of logical theory, in which the sophisms discussed serve only as clarifying examples and bear no direct relation to actual disputations[37]. Indeed, following a course on *De obligationibus*, in which the rules of that disputational game and their appropiateness and/or effectiveness are discussed, is quite different from actually playing that game. These treatises, then, taught separately from the actual disputations would require considerable lecture time and again, there seems to be no room for this in the statutory regulations. Furthermore, it seems impossible to assign a proper place to treatises such as the *Tractatus* or the *Summ(ul)e*, which provide the basic elements of Modern logic, within the framework of such disputations. Although the disputations themselves as well as the role they played in the official teaching programme of the arts faculty may offer a partial explanation for the place that Modern logic occupied in that faculty, we must look for yet another explanation.

To my mind the only other explanation is to suppose that the teaching of Modern logic, as it is found in our « course-book » and in similar documents, did not form part of the official programme of the arts faculties but formed part of *preparatory* teaching and training courses. These preparatory courses could have been taught in cities where there was no university, as well as in university towns, where they would be taught by masters from the university but where they would fall outside the official regulations of the teaching of the faculty itself[38]. Surprising though this suggestion may perhaps seem, there seem to be arguments in support of it. Firstly, this explanation entails only that we presume that a situation which we know to have existed in a later period[39], already existed in a similar form in the thirteenth century. It

37. Cf. *ibid.*.

38. Cf. also A. MAIERÙ, *University Training in Medieval Europe*, p. 117, n. 2, who points to the fact that « instruction (in logic) took place at universities and mendicant schools as well as in municipal schools and private lessons given by masters. These latter two were found even in towns that were the seat of *studia* or universities ». He further adds that these other schools were primarily grammar schools but also schools of logic. *Ibid.*, p. 119, he states that « in the mendicant schools, in England, at Bologna, and perhaps elsewhere, the student was introduced to the study of logic through the text of *logica modernorum* ». Now, my thesis is that from the first of these points in combination with the statutory regulations of the faculty of arts at Paris we should conclude that at least at Paris, but perhaps also elsewhere, this introduction to logic by means of an instruction in Modern logic was considered to form part of the preparatory teaching.

39. Cf. A.L. GABRIEL, *Preparatory Teaching in the Parisian Colleges during the Fourteenth Century*, pp. 110-111, where he points out that the third step in the preparatory teaching was the explication and learning of Peter of Spain's *Summulae* and that these lectures were completed when the boys reached their 12th or 13th year. Cf. also what he says about the statutes of the College of Seez of 1427, in which it was stipulated that students were not admitted to the schools of the faculty of arts until they had been sufficiently

does not seem unreasonable to suppose that colleges, with respect to the organisation of their preparatory courses, would have preferred to stay in line with the organisation of preparatory teaching as it had been before the admittance of so-called grammar students to their institutions. Secondly, this reading of events would offer an explanation for the fact that the teaching of Modern logic as it is set out in our « course-book » is not accounted for anywhere in the statutary regulations of the arts faculty. Furthermore, this explanation makes it easier for us to understand why we have texts written in two different environments : on the one hand there are texts such as Peter of Spain's *Tractatus* and Lambert de Lagny's *Summa*, which were probably not written in towns with an academic institution but perhaps at court, while there are also texts (such as those in our « course-book ») that were written by masters of arts who actually worked at a university. Furthermore, there are indications that there existed in Paris training courses taught in the student houses and hospitia and which consisted of exercises relating to subjects that were included in the official curriculum of the faculty[40]. It could be surmised that preparatory courses were also likely to have been given in such a setting. Lastly, and perhaps most importantly, there is some information in contemporary texts that would support this final explanation. Thus, in the *Rationes super libro Peryarmenias* by Nicholas of Paris (ms. Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, Vat. lat. 3011, ff. 21vb-34vb) we find with respect to *De interpretatione*, ch. 1, the following reference :

> (fol. 22va) : Hic solet queri quare non inceperit auctor a sono, cum tamen in *tractatu puerorum* quidam inciperet (inceperit *ms.*) a sono.
>
> .....
>
> Ad primum (= our question) dicendum quod auctor non debuit incipere a sono, quia non est de sua speculatione sed naturalis (naturales *ms.*) philosophi, quia neutra pars dividens sonum est de speculatione auctoris. Quia cum sonus dividitur (dicitur *ms.*) : sonorum alius vox, alius non vox, nec hoc

instructed in grammar and in the *Summulae* and *Parva logicalia*, *ibid.* p. 111, n. 129 : Item statuimus quod in collegio praedicto nullus recipiatur, nisi sufficienter fuerit in grammaticalibus eruditus et in summulis et parvis logicalibus initiatus, adeo quod ad vicum Straminis eundem ad audiendum libros sufficienter sit doctus.
That a somewhat similar situation was already in vigour in the thirteenth century may be inferred too from the fact that in the Dominican Order in the thirteenth and early fourteenth century it was obliged « to instruct the youngsters in *grammaticalia et tractatus* until they were able to follow the lectures in Old Logic » (= *logica vetus*), see *ibid.*, p. 99. Since, now, the officially regulated lectures in the faculty of arts at Paris apparently started with the lectures on the *logica vetus*, it is reasonable to suppose that the faculty also expected her students to have been sufficiently instructed in grammar and Modern logic to be able to follow these lectures.

40. Cf. O. WEIJERS, *La « disputatio » à la Faculté des arts de Paris*, pp. 36 and 64 and also A. MAIERÙ, *University Training in Medieval Europe*, pp. 41 and 117, n. 2, who refers to the ordinance of 2 September 1276, in which lectures on grammar and logic books were excepted from the prohibition to lecture in private.

nec hoc (*corr. in* istud *ms.?*) membrum est de sua speculatione, quia sonus qui est vox non est de sua, sed vox significativa, nec sonus non vox, sicut patet.

In relation to chapter 7 we find :

(fol. 29vb) : Hic solet queri, cum leges oppositionum diversificantur penes diversitatem materiarum, queritur quare ipse auctor non distinxerit triplicem materiam, sicut tamen fit in *introductionibus puerorum*. .....

Solutio. Ad primum (= our question) dicendum quod auctor non debuit distinguere triplicem materiam in hoc libro, quia intentio sua est determinare in hoc libro de dicibili complexo non contracto ad aliquam materiam. Unde si distingueret leges oppositionum penes diversitatem materie, videretur quod contraheretur subiectum istius libri ad materiam ; quod esset contra suam intentionem. Nam si contraheret ad materiam necessariam, videretur <ponere> subiectum sillogismi demonstrativi, et si contingentem poneret, videretur ponere subiectum sillogismi probabilis, et si poneret remotam, videretur forte ponere subiectum (materia *ms.*) sillogismi sophistici.

Here reference is made in both cases to a type of instruction in logic that is apparently considered to be of a different nature (and at a different level ?) than the type provided through question commentaries of Aristotle's logical works ; it is referred to as *Tractatus puerorum* and *Introductiones puerorum* respectively. In fact, in both cases the reference pertains only to the first treatise of a *Tractatus* or *Summ(ul)e de dialectica*[41], which is sometimes called *De introductionibus*. However, in view of the fact that this heading is sometimes used to refer to the work in its entirity, as is the case e.g. with the work of William of Sherwood, and in view of the fact that the first reference is *Tractatus*, we may suppose that these references to a different type of logical instruction are meant to refer to the introductory treatises on logic in their entirity. Secondly, this different type of teaching is said to be meant for *pueri*, a term which seems to refer to the youngest students in particular[42]. In this way both references can be taken as an indication that the *Tractatus* or *Summ(ul)e de dialectica* were considered to form part of a type of instruction which was meant for the youngest students and which was different from the lectures on the logical works of Aristotle that formed part of the official programme. Given these last two points, it may be inferred that this different type of instruction was intended for students who had not yet been admitted to the officially recognized courses in the faculty, and as such constituted a form of preparatory teaching.

41. Cf. for Peter of Spain, *Tractatus* (ed. DE RIJK), p. 1, 11-21 and p. 7, 1-9 and for William of Sherwood, *Introductiones in logicam* (ed. LOHR, KUNZE, MUSSLER), pp. 222-223, 10-15 and p. 228, 88-92. Both points are to be found also in Nicholas of Paris's *Summe de dialectica*, cf. ms. Paris, BnF, lat. 11412, fol. 25r and fol. 25v respectively.

42. Cf. J. VERGER, *« Nova et vetera » dans le vocabulaire des premiers statuts et privilèges universitaires français*, p. 196.

Interestingly there is a similar reference to the *Summule puerorum sive Introductiones* in a *Summa Perihermeneias* dating from about 1250 which was in circulation in Oxford around 1280[43]. This together with the fact that it was also the case in Oxford that only books pertaining to the Ancient logic were required *de forma*[44] and that there are also indications of introductory courses in logic that were followed prior to university[45], seems to indicate that the situation in Oxford with regard to the teaching of Modern logic was not much different from that in Paris.

If « *pueri* » really does refer to the youngest students who were still in the preparatory phase of their studies, then the title of the work found in ms. Amiens, Bibliothèque Communale 406, fol. 130-154v, *Opus puerorum*, since in fact it seems to be a *syncategoremata*-treatise[46], provides additional support for the assumption that the theory of syncategorematic terms formed part of these preparatory courses in Modern logic.

Although it must be admitted that the above argument does not allow us to infer with certainty that the teaching of Modern logic formed part of a preparatory or introductory course of instruction for students, such a suggestion, to my mind, does not seem to be completely unfounded. It is to be hoped that further studies and editions of logical works connected with the official teaching at the faculty of arts, i.c. commentaries on the logical works of Aristotle, as well as works pertaining to Modern logic, such as *distinctiones* treatises, *syncategoremata* treatises etc., will give us more much needed information.

At any rate, it should be kept in mind that the supposed preparatory or introductory nature of teaching method used in courses on Modern logic, does not entail that the works resulting from, or connected with, this type of instruction are of an introductory nature from a doctrinal point of view, or are

43. Cf. P. O. LEWRY, *Grammar, Logic and Rhetoric 1220-1320*, p. 416. The passage in which this reference occurs discusses the point that only subcontraries in contingent matter can both be true at the same time, a point that may be found, indeed, in e.g. William of Sherwood's *Introductiones in logicam* (ed. LOHR, KUNZE, MUSSLER), p. 228, 93-100.

44. Cf. J. M. FLETCHER, *The Faculty of Arts*, p. 376 ff. and E. J. ASHWORTH, *Les manuels de logique à l'université d'Oxford aux XIV^e et XV^e siècles, passim.*

45. Cf. for this introductory teaching one of the graduation speeches studied by P. O. LEWRY, *Four Graduation Speeches from Oxford Manuscripts (c. 1270-1310)*, (see pp. 154-155, cf. also *ID.*, *Grammar, Logic and Rhetoric 1220-1320*, pp. 411-412) in which it is said that the candidate, before turning to the *studium* at Oxford, « first crossed to that place where employment in logic flourishes with sophistry ; where grammarians, teaching well-ordered speech, laid the first foundations of wisdom » (Primo, illuc se transtulit ubi logicalis cum sophistica floret industria, ubi gramatici docentes sermonem congruum prima sapiencie iaciunt fundamenta, p. 172, 44-46).

46. For this treatise, cf. R. STEELE, *Rogeri Baconi. Summa de sophismatibus et distinctionibus*, pp. IX-X and XVII-XVIII, and H. A. G. BRAAKHUIS, *De 13de eeuwse tractaten over syncategorematische termen*, vol. I, pp. 411-412.

of a more elementary level than the commentaries on Aristotle's logical works. For example, the discussion of the question as to whether the universal sign may be added to the predicate, which is found in Nicholas of Paris's *Summe de dialectica (Summe Metenses)*, is no more elementary in character than the discussion of that same issue in John le Page's *Scriptum super librum Peryermenias*[47].

However, we should not forget the most important fact that university graduates in mediaeval times — wherever they may have studied Modern logic : in preparatory or introductory courses to their major study at the arts faculty, or in courses or exercises somehow connected with the recognised curriculum of the faculty, or in a combination of both — had received a thorough education, not only in Ancient logic but also in Modern logic, and were skilled at and willing to use the linguistic-analytical means provided by the latter in their discussion of all sorts of problems. In order to really understand their discussions, the student of mediaeval thought has therefore to have at his disposal as thorough a knowledge of the instruments of the *logica modernorum* as the mediaeval intellectuals had themselves.

47. The discussion by Nicholas of Paris is found in ms. Paris, BnF, lat. 11412, fol. 38, cf. L. M. DE RIJK, *Logica Modernorum*, vol. II, 1, p. 485. For the discussion by John le Page, cf. H. A. G. BRAAKHUIS, *The Chapter on the Liber Peryarmenias of the Ripoll « Student's Guide »*, pp. 312-313.

Bibliography

E. J. ASHWORTH, *Les manuels de logique à l'université d'Oxford aux XIV^e^ et XV^e^ siècles*, in J. HAMESSE (ed.), *Manuels, programmes de cours et techniques d'enseignement dans les universités médiévales. Actes du Colloque international de Louvain-la Neuve (9-11 septembre 1993)*, Louvain-la-Neuve, 1994, pp. 351-370.

Ph. BOEHNER, *Walter Burleigh. De Puritate Artis Logicae Tractatus Longior. With a Revised Edition of the Tractatus Brevior*, St. Bonaventure, N.Y. 1955 (Franciscan Institute Publications. Text Series 9).

H.A.G. BRAAKHUIS, *De 13de eeuwse tractaten over syncategorematische termen. Inleidende studie en Uitgave van Nicolaas van Parijs' Sincategoreumata* (2 dln), Meppel, 1979 (= Diss. Leiden).

—, *English Tracts on Syncategorematic Terms from Robert Bacon to Walter Burley*, in H.A.G. BRAAKHUIS, C.H. KNEEPKENS and L.M. DE RIJK (eds.), *English Logic and Semantics. From the End of the Twelfth Century to the Time of Ockham and Burleigh*, Nijmegen, 1981 (Artistarium. Supplementa 1), pp. 131-165.

—, *School Philosophy and Philosophical Schools. The Semantic-Ontological Views in the Cologne Commentaries on Peter of Spain, and the « Wegestreit »*, in A. ZIMMERMANN (ed.), *Die Kölner Universität im Mittelalter*, Berlin/New York, 1989 (Miscellanea mediaevalia 20), pp. 1-18.

—, *The Chapter on the Liber Peryarmenias of the Ripoll « Student's Guide ». A Comparison with Contemporary Commentaries*, in C. LAFLEUR & J. CARRIER (eds), *L'enseignement de la philosophie au XIII^e^ siècle. Autour du « Guide de l'étudiant » du ms. Ripoll 109*, Turnhout, 1997 (Studia Artistarum 5), pp. 297-323.

A. DE LIBERA, *Le Traité De appellatione de Lambert de Lagny (Lambert d'Auxerre)*, in *AHDLMA* 48 (1981), pp. 227-285.

—, *Les Appellationes de Jean le Page*, in *AHDLMA* 51 (1984), pp. 193-255.

L.M. DE RIJK, *Some notes on the Mediaeval tract De insolubilibus, with the edition of a tract dating from the end of the twelfth century*, in *Vivarium* 4 (1966), pp. 83-115.

—, *Logica Modernorum. A Contribution To The History of Early Terminist Logic.* vol. II, p. 1 : *The Origin And Early Development Of The Theory Of Supposition*, Assen, 1967.

—, *Peter of Spain (Petrus Hispanus Portugalensis). TRACTATUS called afterwards SUMMULE LOGICALES.* First Critical Edition from the Manuscripts with an Introduction, Assen, 1972 (Philosophical Texts and Studies 22).

—, *Some Thirteenth Century Tracts on The Game of Obligation III*, in *Vivarium* 14 (1976), pp. 26-49.

—, *Walther Burley's Tract De exclusivis. An Edition*, in *Vivarium* 2 (1985), pp. 23-54.

—, *Walther Burley's De exceptivis. An Edition*, in *Vivarium* 24 (1986), pp. 22-49.

—, *Peter of Spain (Petrus Hispanus Portugalensis) : Syncategoreumata.* First Critical Edition with an Introduction and Indexes. With an English Translation by Joke Spruyt, Leiden/New York/Köln, 1994 (Studien und Texte zur Geistesgeschichte des Mittelalters 30).

J. M. FLETCHER, *The Faculty of Arts*, in J. I. CATTO (ed.), *The History of the University of Oxford, I. The Early Oxford Schools*, Oxford, 1984, pp. 369-399.

A. L. GABRIEL, *Preparatory Teaching in the Parisian Colleges during the Fourteenth Century*, in ID., *Garlandia. Studies in the History of the mediaeval University*, Frankfurt-am-Main, 1969, pp. 97-124.

R.-A. GAUTHIER, *Sancti Thomae de Aquino Opera Omnia, Tomus I* 1, Expositio libri Peryarmenias*, Editio altera retractata, Roma/Paris, 1989, *Préface*, pp. 1*-88*.

M. GRABMANN, *Eine für Examinazwecke abgefasste Quaestionensammlung der Pariser Artistenfakultät aus der ersten Hälfte des XIII. Jahrhunderts*, in *Revue Néo-scolastique de Philosophie* 36 (1934), pp. 211-229 (reprinted in *Mittelalterliches Geistesleben. Abhandlungen zur Geschichte der Scholastik und Mystik*, B. II, München, 1936, pp. 183-199.

B. HAURÉAU, *Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque nationale*, t. II, Paris, 1891.

C. LAFLEUR, & J. CARRIER, *Le « Guide de l'étudiant » d'un maître anonyme de la Faculté des arts de Paris au XIII^e siècle*, Québec, 1992 (Publications du Laboratoire de Philosophie Ancienne et Médiévale de la Faculté de Philosophie de l'Université Laval, 1).

— (eds.), *L'enseignement de la philosophie au XIII^e siècle. Autour du « Guide de l'étudiant » du ms. Ripoll 109*, Turnhout, 1997 (Studia Artistarum 5).

P.O. LEWRY, *Four Graduation Speeches from Oxford Manuscripts (c. 1270-1310)*, in *Mediaeval Studies*, 44 (1982), pp. 138-180.

—, *Grammar, Logic and Rhetoric 1220-1 320*, in J. I. CATTO (ed.), *The History of the University of Oxford, I. The Early Oxford Schools*, Oxford, 1984, pp. 401-433.

C. H. LOHR with P. KUNZE and B. MUSSLER, *William of Sherwood, « Introductiones in logicam ». Critical Text*, in *Traditio* 39 (1983), pp. 219-299.

A. MAIERÙ, *University Training in Medieval Europe*. Translated and edited by D. N. Pryds, Leiden/New York/Köln, 1994 (Education and Society in the Middle Ages and Renaissance 3).

R. STEELE, *Rogeri Baconi. Liber de sensu et sensato. Summa de sophismatibus et distinctionibus*, Oxonii 1937 (Opera hactenus inedita Rogeri Baconi 14).

F. VAN STEENBERGHEN, *La Philosophie au XIII^e siècle*, 2^e édition, mise à jour, Louvain-La-Neuve/Louvain/Paris, 1991 (Philosophes médiévaux 28).

J. VERGER, *« Nova et vetera » dans le vocabulaire des premiers statuts et privilèges universitaires français*, in O. WEIJERS (ed.), *Vocabulaire des écoles et des méthodes d'enseignement au Moyen Âge. Actes du Colloque Rome 21-22 octobre 1989,* Turnhout, 1992 (Études sur le vocabulaire intellectuel du Moyen Âge 5), pp. 191-205.

O. WEIJERS, *La « disputatio » à la Faculté des arts de Paris (1200-1350 environ). Esquisse d'une typologie*, Turnhout, 1995 (Studia Artistarum 2).

Rhetoric in the Faculty of Arts (Paris and Oxford) A summary of the evidence

John O. Ward

Conventional wisdom assigns rhetoric but a reduced place in the curriculum of the two major medieval tertiary institutions, the Universities of Paris and Oxford[1]. Scholars have searched for evidence of a full curriculum for

1. As far as Paris is concerned, the letters « A » and « B » of Olga WEIJERS, récent *Le travail intellectuel à la Faculté des arts de Paris : textes et maîtres (ca. 1200-1500)*, Turnhout, 1994, yield no rhetoric in its strict, classical, theoretical sense. See P. Osmund LEWRY, *Rhetoric at Paris and Oxford in the Mid-Thirteeth-Century*, in *Rhetorica* 1 : 1 (1983) p. 49, n. 15, and generally pp. 45-63. P. GLORIEUX, *La Faculté des arts et ses Maîtres au XIII^e siècle*, (Paris, 1971) lists very few rhetorical treatises and most are dictaminal, or works on Aristotle's *Rhetoric*. It was L. J. PAETOW, who gave classic utterance to the view that *dictamen* « killed » classical and humanistic studies (*Two Medieval Satires on the University of Paris : La Bataille des VII Ars of Henri D'Andeli and the Morale Scolarium of John of Garland, edited with renderings into English*, Berkeley, (Memoirs of the University of California 4 : 1-2), 1927, p. 24 ; *The Arts Course at Medieval Universities with special reference to Grammar and Rhetoric* (University of Illinois, The University Studies vol. III n° 7, January 1910), pp. 16 ff, 28-29, ch. III pp. 67 ff, and pp. 70, 85-87, 93). H. RASHDALL's, *The Universities of Europe in the Middle Ages* (1895 ; new edition, ed. F. M. POWICKE and A. B. EMDEN, Oxford University Press, 1936) vol. I « Salerno, Bologna, Paris », has little to say, but reinforces the stereotype : « Rhetoric and grammar always remained important subjects of instruction in Italy ; throughout the Middle Ages they were far better and more thoroughly taught than in northern Europe, where the new Aristotle and its attendant scholasticism threw all literary studies into the shade » (I, p. 234). I, pp. 439 ff discusses the Paris 1215 statutes, in conventional terms. I, p. 447 mentions the study of Aristotle's *Rhetoric*, despite the absence of reference to it in the statutes. Arguing from mentions in connection with other universities, Rashdall feels that the *Grecismus* of Eberhard and the *Labyrinthus* were probably studied at Paris (I, 448-49). Margareta FREDBORG, *Ciceronian Rhetoric and Scholasticism*, unpublished paper, Notre-Dame, 1992, writes : « Hard pressed by dialectic, medieval rhetoric in the thirteenth-century changed focus from rhetorical argumentation to matters more closely allied to the concerns of narrative topics and poetical description, and became important background material for poetics and the *ars dictaminis* ». See too : M. FREDBORG, *The Unity of the Trivium*, in Sten EBBESEN (ed.), *Sprachtheorien in Spätantike und Mittelalter*, Tübingen, 1995 [4. 1, 325-338] p. 335. Cf. too her *The Scholastic Teaching of Rhetoric in the Middle Ages*, in

the teaching of classical rhetorical (primarily judicial) theory, with appropriate manuscript indication of methods and exercises (commentaries on the relevant major classical treatises — primarily the rhetorical works of Aristotle, Cicero, Quintilian and the *rhetores latini minores*[2] — glossed texts, *quaestiones*, model speeches or speech openings (*exordia*[3]), *summae, distinctiones* and any other of the standard forms of scholastic instruction[4]). They have also sought for evidence of University instruction in *parts* of the classical art of rhetoric, for example, the art of memory[5] or the figures of speech and other aspects of the fifth and final part of rhetorical theory, *elocutio*. They have looked for evidence of the teaching of practices that drew heavily upon classical rhetorical theory, but in an « applied » context, for example, preaching (the *ars predicandi*), praying (the *ars precandi*), letter and document composition (*dictamen*), poetry composition (*artes poetriae*)[6]. Their search has been conducted, by and large, within the following classes of source : **I.** the surviving university statutes and official promulgations ; **II.** related « semi-official » texts, such as examination manuals ; **III.** incidental remarks in miscellaneous writers and evidence to be derived from the writings of authors with an obvious university background or context information from library catalogues, groupings of texts within manuscripts, etc. ; **IV.** texts probably used in universities as instructional manuals within the *ars rhetorica*. The following paper will review this search.

CIMAGL 55 (1987) pp. 88-89 ; R. W. SOUTHERN, *The Making of the Middle Ages*, London, 1953, p. 179 ; H. ROOS, *Le* Trivium *à l'Université au XIII^e siècle*, in *Arts Libéraux et Philosophie au Moyen Âge* (Actes du Quatrième Congrès International de Philosophie Médiévale), Montréal/Paris, 1969, p. 197. The following paper is an abridgement of a very much longer submitted original. For those interested, the longer paper can be consulted (by application to J. O. Ward, c/- History Dept. Sydney University, NSW 2006, Australia) for fuller exposition of the points made, and, in particular, for fuller treatment of the exemplary MS Oxford CCC 250.

2. Ed. C. HALM. Cf. J. O. WARD, *Ciceronian Rhetoric in Treatise, Scholion and Commentary*, Turnhout, 1995, p. 34 (Typologie des Sources du Moyen Âge Occidental Fasc. 58).
3. For example, WARD, *Ciceronian Rhetoric*, p. 249.
4. Cf. ch. II of M.-D. CHENU, *Towards Understanding Saint Thomas*, translated by A. P. LANDRY and D. HUGHES, Chicago, 1964.
5. WARD, *Ciceronian Rhetoric*, p. 181 ff.
6. On all these see now fascicules 59-61 of the series « Typologie des Sources du Moyen Âge Occidental ». Also : M. CAMARGO, *Beyond the* libri Catoniani *: models of Latin prose style at Oxford university ca. 1400*, in *Mediaeval Studies* 56 (1994) pp. 165-87.

1. The surviving university statutes and official promulgations

The statutes of both universities make little, if any, mention of rhetorical studies and such mention of rhetoric as is evident (more explicit at Oxford than Paris, though late in the period), suggests that the primary texts studied were Aristotle's *Rhetoric* and Boethius *De differentiis topicis*, — not the *Ad Herennium*, the *De inventione*, Quintilian's *Institutes*, or any of the rhetorical works by *moderni* — and that the points of reference were (a) dialectic/logic, (b) ethics and politics, (c) the theory and internal structure of the art of rhetoric rather than practice of its precepts. Lecturing seems to have stressed understanding the *littera*, resolving apparent contradictions and non sequiturs, and training students to address certain *quaestiones* concerning the internal structure of the art and consistency among its parts. This is a far cry from the « business-oriented » rhetoric of the non-university dictaminal and grammatical texts that seem to have survived from the university era[7] and which, even when they appear to derive from an Oxford context, seem to come from schoolmasters outside the University, or from busy practitioners in the market place. Nevertheless, the more theoretical of these treatises may, in fact, derive from masters who « taught *dictamen* in association with the arts course at the university » (of Oxford in the fourteenth and fifteenth centuries). These treatises privilege « stylistic ornament » (*elocutio*), whilst the business-oriented treatises, used « on the fringes of the the university », dealt shortly with theory « and clearly based their instruction primarily on abundant models for imitation » with a curriculum that was, in some ways, « broader than that of the grammar masters », (including for example) « collections of model wills, privileges, charters, and other documents, as well as letters »[8].

The foundation text at Paris — « the legatine decree of 1215 »[9] — remarks only that the « ordinary » Paris arts curriculum at this stage (based

7. WARD, *Ciceronian Rhetoric*, pp. 170 ff.
8. M. CAMARGO, *Medieval Rhetorics of Prose Composition : five English* artes dictandi *and their tradition*, New York, 1995, pp. 18, 20, 24. (Medieval and Renaissance Texts and Studies).
9. H. DENIFLE and E. CHATELAIN, *Chartularium Universitatis Parisiensis* (4 vols, Paris, 1889-97) I. 78 n° 20, trans. L. THORNDIKE, *University Life and Records in the Middle Ages*, New York, 1944, (1972) p. 28, mentioned and translated in part in H. WIERUSZOWSKI, *The Medieval University*, New York, 1966, p. 138. The legate was Robert de Courçon. See also G. LEFF, *Paris and Oxford Universities in the Thirteenth and Fourteenth-Centuries : an institutional and intellectual history*, London/New York/Sydney, 1968, pp. 137 ff. (New Dimensions in History : essays in Comparative History, ed. N. F. Cantor).

on lecturing *ordinarie*, that is, not *ad cursum*[10], consisted (at least) of « the books of Aristotle on dialectic old and new » and « both Priscians » ; masters were not to lecture on feast days, except on « philosophic [books ?], rhetorical [matters ?], topics to do with the *quadrivium*, the third book of the *Ars maior* of Donatus, [Aristotle's] *Ethics*, if the lecturers so desire, and the fourth book of the *Topics* [that is, the *De differentiis topicis* of Boethius] ». The usual conclusion — that rhetoric mattered little at Paris at the time — is hard to support, on a number of grounds, not least the fact that the « ordinary » arts curriculum can hardly have consisted *only* of the texts nominated : there must have been a much more extensive « ordinary » curriculum, which the statutes, for some reason, chose not to mention. The witness of the statutes, however, is not so easily deduced, and can only be interpreted in context. A number of points must be made.

In the first place, it can be urged, against the case that the 1215 statutes suggest minimal attention to rhetoric, that many subjects were pursued at the Universities in question, for practical or market purposes and without the « taking out of the degree »[11]. The procedures for taking out a degree affected

10. L. THORNDIKE (ed.), *University Records and Life in the Middle Ages*, p. 28 n. 1. On this distinction, see Alfonso MAIERÙ in this volume ; cf. also ID., *Le Scuole degli ordini mendicanti sec. XIII-XIV*, Todi, 1978, pp. 327-29. O. WEIJERS, *La* disputatio *à la Faculté des arts de Paris (1200-1350 environ) : esquisse d'une typologie*, Turnhout, 1995, pp. 11 ff (Studia Artistarum ; Études sur la Faculté des arts dans les Universités médiévales 2). I give the relevant extracts together with the whole matter of the University and mendicant teaching of rhetoric in the later Middle Ages on pp. 259 ff of my *Ciceronian Rhetoric*. Cursory, or « extraordinary » lecturing paid attention to the literal sense and was less thorough-going than the ordinary lectures, which occupied the first hours of the morning and were required for most graduation purposes. The cursory lectures tended to be given by bachelors, following the master's ordinary lectures, and even on holidays, or as « repetitiones » by the degree candidate for the benefit of private students, in his own rooms, of the master's morning lectures. See further DE RIDDER-SYMOENS (ed.), *Universities in the Middle Ages*, pp. 148, 154-55, 232, 234 (half the material for the four to five years arts *cursus* or study derived from the baccalaureate and half from the master's course), 326. See also WEISHEIPL, *Curriculum of the Faculty of arts at Oxford in the early fourteenth-century*, in *Mediaeval Studies* 26 (1964) pp. 150-52 and *The Johannine Commentary of Friar Thomas*, in *Church History* 45 (1976) [185-95] 188 (on the terms *reportatio*, *ordinatio*, *lectura*). J. A. WEISHEIPL, in *Mediaeval Studies* 26 (1964) p. 149, observes that « before 1431, Oxford masters were apparently free to choose their own subjects upon which to lecture, although those lectures required *pro forma* [that is, "the norm according to which one proceeded *ad gradum magistri*"] would naturally be the more popular. The books required *pro forma* should not be identified with the full teaching of the arts faculty ; they were merely set books required for the degree. If the number of regent masters allowed and their personal inclination so determined, lectures would be given on all the approved books of the *trivium*, the *quadrivium* and the three philosophies ». Presumably the same could be said of Paris.

11. W. J. COURTENAY, *Schools and Scholars in Fourteenth-Century England*, Princeton, 1987, pp. 21, 60, 64. According to P. MORAW (in DE RIDDER-SYMOENS (ed.), *Universities in the Middle Ages*, p. 255), « the Italian university... lived off the city in the

a minority of students, primarily those aiming to pursue their studies in the higher faculties of law, medicine and theology. The statutes are primarily concerned with degree-taking, and therefore would have had no cause to legislate for those not taking out their degrees. Hence, rhetorical studies, if they were not pursued for degree purposes, would not have been included in any of the statutes. Thus, we cannot argue *ex silentio* as far as the statutes are concerned. Instead, we should inquire into what the « option pool » of non-core subjects at universities was and how it was organised. How such an « option pool » of non-core subjects related to the subjects pursued in licensed and non-licensed private schools beyond the curriculum of the universities, is also relevant : did would-be « grammar » masters take a few courses in arts at the universities and then set up their own schools, without further qualification or graduation ? If so, then there may well have been an extensive array of rhetorical options available within the Arts courses at universities, perhaps under the aegis of grammar, which were sustained by these non-graduating students, rather than by students whose concerns would have been the subject-matter of university statutes.

The statutes, thus, must be seen as in general lagging behind practice, and addressed only to specific problems ; their coverage will thus be seldom comprehensive or systematic[12]. We may, therefore, *reverse* the prohibitions of the 1215 Paris statutes and argue that schoolmen, at *some* time prior to 1215, often lectured *cursorily* on « the books of Aristotle on dialectic old and new (and) on both Priscians » and that they *did* lecture on these books on feast days. This suggests that they *did* lecture ordinarily on *other* books (including, probably, *rhetoricalia et quadruvalia*) on non-feast days. If Ferruolo's figures of some 4,000 students at Paris c. 1207 and around 100 *magistri in artibus* are at all accurate, the situation must have been one in which masters competed for students in a kind of institutional/regulatory vacuum. Ferruolo, in fact, suggests that the subjects selected in the 1215 statutes for feast days were

cultural area of rhetoric » : clearly the careers available to university graduates affected the studies they chose, but it is not impossible that some graduates acquired certain skills at the University in Paris which they took into market situations without proceeding to formal graduation ; this would have been most likely in the areas of rhetoric and (literary) grammar. In this situation it is understandable that the statutes might stress rhetoric and grammar far less than they would the formal requirements for graduation, inception and the licence. See also the remark of COBBAN, *The Medieval Universities*, p. 220 on rhetoric and the job market. On careers for graduates see DE RIDDER-SYMOENS (ed.), *Universities in the Middle Ages*, p. 249. The « begging » letters from students to their parents, discussed by C. H. HASKINS in his *Studies in Medieval Culture*, New York, 1929, ch. 1, do not always allege graduation/inception as a reason for continuing (or fearing the arbitrary shortening of) their studies.

12. Cf. S. FERRUOLO, *The Paris statutes of 1215 reconsidered*, in *History of Universities* 5 (1985) [1-14] p. 7. See also S. FERRUOLO, *The Origins of the University : the schools of Paris and their critics 1100-1215*, Stanford, 1985, pp. 279 ff, esp. pp. 288 ff.

selected because of their greater appeal to students (given the competing attractions on those days). It must also be pointed out that there were, in the liturgical calendar at the time of Robert's statutes, almost as many feast-days as non-feast-days. In addition, there were various types of feast-days, i. e. feast-days on which no activity at all was permitted and feast-days on which only certain subjects were permitted to be lectured on. It is therefore quite possible that the distinction between « feast » and « non-feast » days was simply one of convenience : instead of saying (for example) that this or that subject will be lectured upon on Mondays to Wednesdays, and other subjects on Thursdays and Fridays, it struck the masters as simpler to apply a « feast » and « non-feast » day distinction, because our kind of distinction, i. e. Monday — Wednesday, versus Thursday — Friday (e. g.), would be so broken up by feast days as to be meaningless[13]. The lesson here is that one must read between the lines of the statutes and scholars working recently on both the Paris and Oxford statutes have done so and concluded that in all probability far more rhetoric was taught than appears to have been.

Subsequent mentions of the *trivium* in the Paris statutes need to be interpreted with the above cautions in mind. The regulations for the bachelor's decree in arts for the English nation at Paris in 1252[14], for example, contain no reference to rhetorical texts or matters. In this regard, rhetoric is not the subject of any special exclusion ; with the exception of the « *De anima* », the regulations specify only grammatical and logical texts for the degree. The nearest approach we have to comprehensive rules for the thirteenth-century at Paris are those contained in the 1255 regulations[15], which seem to have been promulgated in order to remedy pressures aiming at a general abbreviation of teaching terms and contents. The texts mentioned, that is those that were apparently being subjected to attempts at abbreviation by the lecturers, do not include rhetorical texts. Indeed, the only relevant text mentioned, the fourth book of Boethius *De differentiis topicis*, presenting a very « dialectical » view of rhetoric, is specifically excluded from regulation, meaning either that it was not the subject of lecturing, or that it was not subject to abbreviation, or that the authors of the regulation did not mind how long lecturers lingered over it. If we are to argue from the texts that lecturers were apparently seeiking to abbreviate, we would have to conclude that the 1255 curriculum

13. I owe this suggestion to the intervention at the colloque of Patricia Stirnemann of the Institut de Recherches et d'Histoire des Textes (Paris). Dr Stirnemann calculates that there would have been, over the average academic year, and without counting Sundays, Easter, Pentecost, Ascension or the Feasts of the Apostles and Evangelists, some 84 *festivi* (as opposed to 120 *feriali*). On the precise regimentation of the calendar year at the medieval university see O. WEIJERS, *La « disputatio »*, p. 18.
14. *CUP*, I pp. 227-30, n° 201, trans. THORNDIKE, pp. 52 ff.
15. *CUP*, I pp. 277-79, THORNDIKE, pp. 64 ff.

was generally wider than earlier statutes had allowed with many Aristotelian books on « science » included. Such an inference, however, is hardly warranted, as, again, the emphasis of the 1255 regulation is selective : it concerns only those aspects which the authors thought needed reform. The *required* curriculum may now be broader, but the full range of actual teaching subjects is hard to estimate from the regulations. In this respect, even Lewry's conclusions[16] go beyond the evidence.

Research has, for instance, shown[17], that in the case of quadruvial studies the Paris regulations do not imply a dearth of attention to the subject. Equally, despite the ban placed upon them, Aristotle's works on natural philosophy remained studied[18]. Whether the same may be said for rhetoric and whether rhetoric could be lectured on *ordinarie* or *cursorie* remain the subject of conjecture[19]. Weisheipl, for example, while noting that the 1366 Paris statutes make no mention of rhetoric, music or astronomy, writes : « these were taught, as we know, in the Faculty of arts at Paris and elsewhere »[20]. « The common impression (he continues) is that the fifteenth-century (at Paris) excelled in the rhetoric of the new *ars dictaminis* as well as astronomy and mathematics generally »[21].

The only inference we are entitled to make from the thirteenth-century Paris statutes, then, is that rhetoric was not a « sensitive » lecturing subject : it was neither banned, nor « required », nor subject to unacceptable abbreviation.

If we turn to Oxford, we find Courtenay's optimistic assertion that (in the fourteenth-century) the university curriculum included « Cicero, Ovid, Boethius and Virgil on rhetoric »[22]. If this were, in fact, the case, we could conclude that at least at Oxford, students in the arts secured a broad and humanistic training along classical lines[23]. Lewry argues that Kilwardby in the

16. *Op. cit.*, pp. 45-46. RASHDALL (I 442), asserts that the 1255 decree « gives us the list of textbooks, in order, upon which a master was required to lecture at that date », and provided that we emphasise the word « required » and add « for inception/graduation/determination », we can accept the statement.
17. *Arts Libéraux et Philosophie au Moyen Âge* (Actes du Quatrième Congrès International de Philosophie Médiévale), Paris, 1969, pp. 175 ff.
18. DE RIDDER-SYMOENS (ed.), *Universities in the Middle Ages*, pp. 320-21.
19. P. DELHAYE in *Arts Libéraux et Philosophie au Moyen Âge*, p. 168 n. 18 ; J. J. MURPHY in the same volume p. 833 is unnecessarily pessimistic.
20. *Arts Libéraux et Philosophie au Moyen Âge*, p. 211, with reference to *CUP* III n° 1319 pp. 143-48.
21. *Arts Libéraux et Philosophie au Moyen Âge*, p. 212.
22. COURTENAY, *Schools and Scholars in Fourteenth-Century England*, p. 32, and cf. p. 23 for the statement that most of the evidence for « university » studies in fourteenth-century England comes from Oxford.
23. Contrast *Mediaeval Studies* 28, pp. 151-52 : « The two main pillars of Oxford education in the early fourteenth-century were logic and natural philosophy. ... Nevertheless it can

middle of the thirteenth-century carried from Paris to Oxford his interest in the status of the rules of rhetoric (vis-à-vis dialectic), for which his major authorities were « besides Gundissalinus and Boethius [*De diff. top.* IV]... the *Ad Herennium* with its familiar stock of definitions »[24], even though, as is well known, the visibility of Aristotelian and « Ciceronian » rhetoric in the Oxford statutes had to wait until 1431 A. D.[25].

Aristotle's *Rhetoric* makes its well-known appearance in the 1431 Oxford statutes for the licence and inception in the School of Liberal Arts and the Three Philosophies, along with the fourth book of Boethius *De differentiis topicis*, the *Rhetorica Nova* (*Ad Herennium*), Ovid's *Metamorphoses* and Vergil's *Poetria*[26]. Murphy considered that this statute represented a new development in Oxford studies : rhetoric, not taught previously at Oxford, is here presented as an alternative to the study of literature[27]. Schoeck[28], however, stressing, like Weisheipl[29], the importance of the dictaminal curriculum at Oxford 1220-1430, observes that the thirteenth-century statutes mention Boethius *De differentiis topicis* IV. These circumstances, in addition to the emphasis placed upon preaching at Oxford by the religious orders, led

be said that by the middle of the fourteenth-century, "scientiae sermocinales" at Oxford were basically represented by the *libri logicales...* ».

24. LEWRY, *Rhetorica*, pp. 58-59, 62. Cf. ch. 61 of Kilwardby's *De ortu scientiarum* « De comparatione rhetoricae et logicae ad invicem secundum convenientiam et differentiam ». Some of the topics discussed here, for example « quare iudicium est pars logicae et non rhetoricae, et quare dispositio et elocutio et memoria et pronuntiatio partes sunt rhetoricae et non logicae » are reminiscent of the « quaestiones » discussed in the twelfth- and early thirteenth-century commentaries on the *De inventione* and *Ad Herennium*. A. G. JUDY, O. P. (ed.), *Robert Kilwardby, De Ortu Scientiarum*, London and Toronto, 1976, pp. 209-212.
25. LEWRY, pp. 57-58 (with relevant literature) and *Grammar, Logic and Rhetoric 1220-1320* in J. CATTO (ed.), *The Early Oxford Schools* (The History of the University of Oxford I, ed. T. H. Aston), Oxford, 1984, pp. 431 ff ; WARD, *« Artificiosa Eloquentia » in the Middle Ages*, I, pp. 517-18.
26. RASHDALL, III, pp. 153 ff gives full details, with the rhetorical material on p. 155. There, three terms of reading in rhetorical texts (the same as for logic, contrasting with one term for grammar) are required for licence and inception, in addition to the books already read for the B. A. determination (« Admissio ad lecturam alicuius libri Facultatis Artium », four years study). Rashdall also speaks of degrees in rhetoric at Oxford, towards the end of the fifteenth-century (III, p. 161). Cf. WEISHEIPL in *Mediaeval Studies* 26 (1964) p. 169. The text of the statute is provided in Strickland GIBSON, *Statuta Antiqua Universitatis Oxoniensis*, Oxford, 1931, p. 234.
27. MURPHY in *Speech Monographs* 27 (1960) pp. 345-57 and *Medium Aevum* 34 (1965) pp. 1-20 ; PAETOW, *Arts Course*, pp. 61, 70 ; LEFF, *Paris and Oxford Universities*, p. 146 (giving in summary all the arts texts) ; L. S. HULTZÉN, *Aristotle's Rhetoric in England to 1600*, unpubl. diss. Cornell University, 1932, p. 79 ; WEISHEIPL in *Mediaeval Studies* 26 (1964) p. 158 and *Arts Libéraux et Philosophie au Moyen Âge*, p. 211. Cf. also WEISHEIPL in *Mediaeval Studies* 28 (1966) pp. 151-75.
28. R. J. SCHOECK, *On Rhetoric in Fourteenth-Century Oxford*, in *Medieval Studies* 30 (1968) 214 ff, esp. 219-21.
29. *Arts Libéraux et Philosophie au Moyen Âge*, p. 209 ; *Mediaeval Studies* 30, 1968, p. 221.

Schoeck to the conclusion that rhetoric was studied at Oxford in the thirteenth and fourteenth-centuries, and that the 1431 statutes must be read in this light[30]. So too Lewry writes that his study of Oxford epideictic oratory (« more influenced by the *Ad Herennium* than by Aristotle's *Rhetoric* »[31]) c. 1270-1310 « encourages me to think that there was teaching of Aristotle's *Rhetoric* at Oxford before 1300, and it is safe to assume that more was always studied than was taught, and more taught than was prescribed by statute or made the subject of examinations »[32]. Such an assumption is supported by « the Peterhouse anonymous teaching perhaps around 1250 »[33], who « freely draws on Cicero's *De inventione* and its exposition by Victorinus to extend his students knowledge of the resources of rhetoric », much in the manner of the rhetorical teaching found in the *Ad Herennium* gloss of MS Oxford CCC 250, to be noticed again below. Lewry concludes that the Oxford masters in all probability borrowed from their Parisian colleagues the prevailing emphasis upon rhetoric as a theoretical system of interest for its bearing upon dialectic and moral philosophy, from the thirteenth-century onwards. In this reading, the 1431 statute becomes a not uncommon case of institutional lag, and we may, with Courtenay, backdate the humanist emphasis it indicates, to the fourteenth-century.

A further point that needs stressing in the present context, and which has been raised already above, is the progressive absorption into the Oxford University arts faculty curriculum of grammatical and dictaminal teaching which had hitherto taken place on the margins of the university. We may cite three Oxford University arts faculty statutes for the years (prior to) 1350 (and probably prior to 1313), (prior to) 1380, and 1432[34]. The earlier statutes are

30. « rhetoric in fact was taught... in fourteenth-century Oxford », SCHOECK, *On Rhetoric in Fourteenth-century Oxford*, p. 225.
31. LEWRY, p. 59 n. 54 and cf. his paper in *Mediaeval Studies* 44 (1982) on *Four graduation speeches from Oxford Manuscripts*.
32. LEWRY, *Rhetorica*, p. 61. Cf. also his remark p. 433 of CATTO (ed.), *The Early Oxford Schools* : « if little has survived to represent thirteenth-century rhetorical studies [at Oxford], these none the less cannot be discounted ».
33. LEWRY, *Rhetorica*, p. 61 ; p. 59 : « Peterhouse 205 is mainly English teaching from Paris ».
34. CAMARGO, *Medieval Rhetorics of Prose Composition*, pp. 27-28, citing GIBSON, pp. 20-23, 169-74, 240-41. I have consulted these. The late medieval and early modern material contained in C. W. BOASE, *Register of the University of Oxford*, I (1449-63, 1505-71), Oxford, 1885, represents, presumably, a culmination of the development Camargo is referring to, as also the greater prevalence of humanist modes of teaching and study. For example, from the year 1512 (p. 299) « Smyth (Richard) capellanus secularis supplicat quatenus studium sexdecim annorum in arte rethorica cum informatione puerorum in eadem arte per spacium decem annorum sibi sufficiat ut admittatur ad informandum in eadem arte » (permission is granted provided that Smyth lecture on Sallust and write one hundred poems in praise of the university, and one comedy to that effect !). See also GIBSON, pp. LXXXV-VIII, XCII, XCIV etc.

evidence that regent masters in grammar were required to teach the elements of versification and *dictamen* « on which we know that considerable emphasis was laid »[35], while the last statute actually sought to discipline students who were following the non-University « business course » (including the arts of writing/composing [in Latin], of speaking French, of drawing up charters and similar documents, of holding the cure of souls or of pleading in English[36]), for which the university provided no « ordinary lectures », by requiring them to attend the ordinary lectures « arcistarum gramaticam vel rethoricam legencium » on the grounds that the subjects of the business course were more similar to grammar and rhetoric than to the other sciences or Faculties, « tamquam eis subalternate ». All these texts should be borne in mind when contemplating the involvement of the Oxford arts faculty in the teaching of rhetoric.

2. Related « semi-official » texts, such as examination manuals

The impression that rhetoric was indeed studied at Paris (and therefore at Oxford ?) universities in the last three-centuries of the Middle Ages is confirmed by the « introductions to philosophy » and examination manuals of thirteenth-century Paris, which have lately come to enjoy considerable attention[37].

35. R. W. HUNT, *Oxford Grammar Masters in the Middle Ages in Oxford*, in *Oxford Historical Society* (Studies Presented to Daniel Callus) n. s. 14 (1964) p. 187. Hunt observes no clear distinction between University grammar schools and those beyond the confines of the University. He adverts (pp. 185-86) to two of the three statutes discussed by Camargo. In the earlier statutes, he says, it was assumed that grammar masters would hold the degree of Master in Arts (on which see BERNSTEIN, *Magisterium and License*, in *Viator* 9 (1978) p. 296), non masters being permitted to keep schools in the suburbs, but later statutes, owing to declining educational standards, do not assume that teachers will normally be masters. In general on the English University and non-University schools see LEACH, *The Schools of Medieval England*, ch. 8 ; John N. MINER, *The Grammar Schools of Medieval England : A. F. Leach in Historiographical Perspective*, Montreal and Kingston, London, Buffalo, 1990 ; and the work of Nicholas ORME (MINER, pp. 256 ff). All these studies regard the actual contents of the school curricula as a frontier for exploration. Note also on the ars dictaminis in fourteenth-century England, SCHOECK, *On Rhetoric in Fourteenth-century Oxford*, pp. 217 ff, and p. 219 : « of the English dictaminal treatises composed between 1220 and 1450 which we possess, all are connected with the University of Oxford ».

36. CAMARGO, *Medieval Rhetorics of Prose Composition*, p. 28, GIBSON, p. 240.

37. For example, from Claude Lafleur (Faculté de philosophie, Université Laval, Québec), who was kind enough to send me details of his work, and to discuss its implications at the Paris Colloque, where he delivered an informative paper (see below). See C. LAFLEUR, *Quatre Introductions à la Philosophie au XIII^e siècle, textes critiques et étude historique*, Montréal/Paris, 1988 ; C. LAFLEUR, *Les « Guides de l'étudiant » de la Faculté des arts*

These introductions to philosophy, which are over twenty in number and date from the first three-quarters of the thirteenth-century in Paris[38], all mention rhetoric[39], in terms of its parts, its principle text-books and some questions regarding its place and use. The obvious textbook for them all is the *Ad Herennium*, but some discuss the differences between this text and the *De inventione*, and one cites Quintilian's definition of rhetoric[40].

The space allocated to rhetoric is sometimes not large : in the well-known Barcelona compend, « discovered » by M. Grabmann in 1927 and composed at Paris c. 1230-40 by a conscientious master in the arts Faculty, to assist students in their examinations[41], 60 of the 99 columns of the surviving MS are dedicated to logic, 24 to grammar and only two to rhetoric. Another text, however, the so-called « Accessus to Philosophy and the Seven Liberal Arts »[42] has the following, more generous (to rhetoric) lay-out : introduction (16 lines), definition of philosophy (40 lines), divisions of philosophy (16 lines), on the quadrivium (110 lines), arithmetic (240 lines), music (85 lines), geometry (133 lines), astrology (145 lines), Boethius *De consolatione philosophorum* (54 lines), Plato's *Timaeus* (75 lines), rhetoric (126 lines). This is an interesting allocation, in that it seems in part directed towards lecturing on feast-days (in accordance with the prescriptions of Robert of Courçon in 1215). Only arithmetic, astrology and geometry exceed the allocation for rhetoric, which occupies about 12 % of the entire text[43]. There

de L'Université de Paris au XIII^e siècle, in M. J. F. M. HOENEN, J. H. J. SCHNEIDER, G. WIELAND, (eds) *Philosophy and Learning : Universities in the Middle Ages*, Leiden/New York/Köln, 1995, pp. 137-199 ; C. LAFLEUR avec la collaboration de Joanne CARRIER, *Le « Guide de l'étudiant » d'un maître anonyme de la Faculté des arts de Paris au XIII^e siècle, édition critique provisoire du MS Barcelona, Arxiu de la Corona d'Aragó, Ripoll 109, ff. 134ra-158va*, Faculté de philosophie, Université Laval, Québec, 1992 ; C. LAFLEUR, *Les textes « didascaliques » (introductions à la philosophie et guides de l'étudiant) de la Faculté des arts de Paris au XIII^e siècle : Plan)* as distributed at the Paris Colloque.

38. C. LAFLEUR, *Les « Guides de l'étudiant »*, p. 137.
39. See C. LAFLEUR, *Quatre Introductions*, index, p. 419 s. v. « rethorica ».
40. C. LAFLEUR, *Quatre Introductions*, p. 279. Quintilian's discussion of the various definitions of rhetoric that were current in his day and in the textbooks accessible to him is to be found in 2. 15 of the *Institutes of Oratory*, and following ; these passages were known to twelfth-century glossators, especially the author of the gloss in MS CCC 250 (on which see below).
41. See C. LAFLEUR et J. CARRIER, *Le « Guide de l'étudiant »* and : MS Ripoll, Archivo de la Corona de Aragón 109 (saec. XIV), fol. 134r-158v ; cf. *Arts Libéraux et Philosophie au Moyen Âge*, pp. 166, 202 ; WARD, *Artificiosa Eloquentia*, I, pp. 514 f ; LEWRY in *Rhetorica* 1 : 1 (1983) p. 52. Compare with the contents of this « aide-mémoire » Nequam's booklist and the impression of study in the *artes* contained in the anonymous goliardic poem the *Apocalypse Goliae* (WARD, *Artificiosa Eloquentia*, I, pp. 499 f).
42. C. LAFLEUR, *Quatre Introductions*, pp. 179 ff.
43. LEWRY, *Rhetoric at Paris and Oxford*, p. 54 n. 34 observes that the allocation of space to rhetoric in this text « represents the most complete summary of material from the *Ad Herennium* which I have seen from mid-thirteenth-century Paris ».

is, or course, no mention at all of grammar and logic. It is noteworthy that the explanation of rhetoric succinctly abridges material commonly found in the *catena* commentaries on the *De inventione* and *Ad Herennium*, whether twelfth-century in date or Italian in origin, but in a manner that is more technical and systematic. There is a characteristic emphasis upon theory in a manner that will recall Boethius *De differentiis topicis* IV and the introductions or *accessus* to the twelfth-century *catena* commentaries on the Ciceronian and pseudo-Ciceronian texts. The prevailing terminology is scholastic and the whole approach evident in the « introductions » is similar to that found in the « accessus artis rhetoricae » developed during the twelfth-century[44] ; the content and lay-out, however, is unlike that to be found in the surviving *catena* commentaries, indicating, perhaps, that the kind of summary to be found in the « introductions » progressively did duty for the more detailed line-by-line textual commentary.

3. Incidental remarks

I refer here to evidence that is to be derived from the grouping of texts in manuscripts or from medieval book catalogues, from references to rhetoric in other didactic trivial works, from knowledge of and reference to rhetoric by leading university academics and persons closely connected with university studies, from the practice of rhetoric by such persons, especially in the areas of the *artes poetriae*, *dictaminis* and *predicandi*, areas which, although strictly outside the purview of classical rhetorical doctrine, yet made much use of it and imply considerable study of and drill within it[45]. There is no space here to explore this topic. Suffice it to say that extensive portions of the rhetorical curriculum were handled in University teaching under other headings, for example, grammar and the study of the (ancient and medieval) literary *auctores* in prose and verse, *dictamen*, and theology (preaching). In some cases the impetus for the study of prose, poetry and letter composition was the demand pull of the market[46]. Paris University was clearly an important centre for the diffusion of (mendicant/University) sermons and sermon models/collections[47],

44. Cf. WARD (1972) and M. FREDBORG (1971) in WARD, *Ciceronian Rhetoric*, pp. 32 and 48.
45. WARD, *Artificiosa Eloquentia*, I, pp. 380-406.
46. Cf. Paetow in his *The Arts Course*, p. 29 citing « Valois *De arte scribendi epistolas*, pp. 25-26 ». HASKINS, *Studies in Medieval Culture*, ch. 1 p. 25 n. 6 cites a letter from a « scolaris studens Parisius » to a student at Toulouse to the effect « quod dictator optimus venit Parisius, et ibi ad studendum venire non postponat ».
47. D. D'AVRAY, *The Preaching of the Friars, sermons diffused from Paris before 1300*, Oxford, 1985, pp. 7-8, 96. See also HASKINS, *Studies in Medieval Culture*, ch. 2. SCHOECK, *On Rhetoric in Fourteenth-century Oxford*, in *Mediaeval Studies* 30, p. 221 :

Glorieux[48] finds several works associated with Paris arts *magistri* that suggest active consumption of teaching in the areas of *dictamen*, and the *artes predicandi/poetriae*. Schoeck[49] finds that in fourteenth-century Oxford « a strong dictaminal tradition contributed significantly to the larger teaching and use of rhetoric ». A number of *magistri* who taught and composed texts for the *ars poetriae* worked at the University of Paris in the first half of the thirteenth-century and their writings suggest an evident contemporary demand for verbal skills in useful contexts : university grammar studies at Paris and Oxford seem in general to have been fed by some study of certain key classical Latin literary texts and by study of at least the fourth book of the *Ad Herennium*[50].

Consideration of the writings of a variety of literary and learned figures, such as Jean de Meun[51], Nicolas de Clemanges[52], eminent mendicants such as Vincent of Beauvais[53], Thomas Aquinas[54] and his teacher Peter of Ireland[55], also enforces the conclusion that lecturing in the Paris arts faculty

« it is highly likely that the religious orders in and around the university [of Oxford] would have established some instruction in rhetoric, formal or otherwise, as a part of the *ars praedicandi* ».

48. *La Faculté des arts et ses Maîtres.*

49. *On Rhetoric in Fourteenth-century Oxford*, in *Mediaeval Studies* 30, p. 219.

50. T. LAWLER, *The Parisiana Poetria of John of Garland, edited with introduction, translation, and notes*, New Haven/London, 1974, p. 69 ; W. M. PURCELL, *Eberhard the German and the Labyrinth of Learning : Grammar, Poesy, Rhetoric, and Pedagogy in « Laborintus »*, in *Rhetorica* 11 : 2 (1993) pp. 95 ff.

51. G. PARÉ, *Le Roman de la Rose et la Scolastique Courtoise*, Paris/Ottawa, 1941, and *Les idées et les lettres au XIII^e siècle : le Roman de la Rose*, Paris, 1947, pp. 13, 346.

52. 1360-1440 : « vidi ego in studio Parisiaco sepe Tullianum publice legi rhetoricam, sepe item privatim, nonnunquam etiam Aristotelicam, poeteque summi et optimi Virgilius atque Terentius illic etiam sepe leguntur ». Cf. PAETOW, *Arts Course*, p. 61, citing *CUP* III intr. XI. Paetow sees such a remark as evidence « at Paris... (of) a sporadic revival of classical literature about the middle of the fourteenth-century quite independent of that in Italy », which was apparently insufficient to prevent an allegation of barbarism among the French from Petrarch in 1367, against which Nicholas was later protesting in the words cited.

53. See WARD, *Artificiosa eloquentia*, I, pp. 502 ff. On Bonaventure see LEFF, *Paris and Oxford Universities*, index s. v., and on Vincent of Beauvais see W. A. HINNEBUSCH, *The History of the Dominican Order*, II, *Intellectual and Cultural Life to 1500*, New York, 1973, pp. 421 ff ; DE RIDDER-SYMOENS, *Universities in the Middle Ages*, p. 160.

54. WARD in J. J. MURPHY (ed.), *Medieval Eloquence : studies in the theory and practice of medieval rhetoric*, Berkeley/Los Angeles/London, 1978, p. 50. MURPHY (J. J. MURPHY, *Rhetoric in the Middle Ages : a history of rhetorical theory from Saint Augustine to the Renaissance*, Berkeley/Los Angeles/London, 1974, p. 110) refers to Aquinas' « numerous Ciceronian citations ». See E. K. RAND, *Cicero in the Courtroom of Saint Thomas Aquinas*, Milwaukee [Wisconsin], 1946.

55. *Arts Libéraux et Philosophie au Moyen Âge*, p. 623 ; LEWRY, *Rhetorica* 1 : 1 p. 54 ; see also WARD in MURPHY (ed.), *Medieval Eloquence*, pp. 54-55, LEWRY, *Rhetorica* 1 : 1 pp. 46 ff ; DE RIDDER-SYMOENS (ed.), *Universities in the Middle Ages*, p. 314.

during the thirteenth to fifteenth-centuries covered Ciceronian and Aristotelian rhetoric, presumably from the originalia.

4. Instructional manuals

A major point made at the Colloque against the argument that rhetoric was much taught at the universities in question, concerned the absence of a major core of manuscripts — especially commentaries on the *Ad Herennium*, or *De inventione* — that might testify unequivocally to such study. Such a core exists for grammar and logic, but not rhetoric. A very few commentaries do survive from Paris and Oxford universities on Boethius *De differentiis topicis* and Aristotle's *Rhetoric*, but I have so far identified none certainly from the period 1215-1500 A. D. on the *Ad Herennium* and *De inventione*. This is a puzzle, and the great contrast with the Italian situation. It may be that twelfth-century commentaries were re-used, or that, as rhetoric became reduced to a non-core « option », lectures were only « cursory », surviving in the form of annotated *originalia* rather than in the form of full *catena* commentaries along the « ordinary » or twelfth-century pattern[56]. Nevertheless, some points need to be made here.

First, the evidence of the manuscripts has not yet been specifically surveyed to find what light it might throw on the non-core studies at the universities. Even for a very critical MS, Oxford CCC 250, for example, one is reduced to hunches and guess work[57]. The MSS *appear* to throw little direct light on our problems here today, — most of them are probably pre-1200 A. D., or Italian or late medieval, and few, if any, are peciae MSS — but with a more careful approach, perhaps they may be made more useful for our current purposes. In other words, I am suggesting that the jury is still out on the evidence of the MSS.

Secondly, it needs to be pointed out that rhetoric — if it *was* taught at the universities of Paris and Oxford — was presumably organised differently from the study of logic and grammar. These latter disciplines could be and were practised both practically *and* theoretically — *ex arte* and *de arte*, to use the

56. O. WEIJERS, *La « disputatio »*, pp. 12, 21.

57. The dating of this manuscript illustrates the problem : Margareta FREDBORG would put it in the first two decades of the thirteenth-century, Rodney THOMSON in the last two of the twelfth. THOMSON's « citation » for the MS (conveyed to me orally 22/09/95) is : « the hands seem to have charter-influenced features, such as are common enough in England, but could possibly have been written in Paris c. 1175-1200 A. D. (not 1200-1225 A. D.) ». C. H. KNEEPKENS, naturally enough, since it is not his purpose, can provide no assistance (*The « Quaestiones grammaticales » of the MS Oxford, Corpus Christi College 250 : an edition of the first collection*, in *Vivarium* 21 : 1 (1983) p. 1).

language of the commentaries — *inside* the universities[58]. Their procedures were essential to the chosen methods of debate and analysis that applied to all theoretical disciplines within the university. Their theoretical operating rules therefore formed a relevant study, and practical exercises (for example, disputations[59]) could be and were readily devised and practiced within the confines of the university curriculum. Additionally, such exercises were specifically required for examination leading to graduation. Hence there survive numerous manuscripts relating to the theory and the practice of their study, and many commentaries on the leading texts.

Rhetoric, on the other hand, could only be studied *theoretically* at the university[60], (and was). Practical exercises, because they would take the stu-

58. Kilwardby's *De Ortu Scientiarum* (JUDY (ed.), p. 213) indicates that University studies stressed the importance of theoretical and practical approaches. Thus Kilwardby says : « all sciences have to do with a speculative and an active side. Thus in grammar the speculative side is handled by the teacher who teaches how one should speak and write correctly so that what should be signified is signified, whilst the active side is handled by the person who speaks and writes according to the art (*ex arte*). Similarly in logic, the speculative specialist is the one who teaches the method of disputing and investigating truth by means of reasoning ; the active specialist is the person who disputes and reasons correctly in accordance with the art (*ex arte*). In the same way, in rhetoric, the speculative specialist is the rhetor who teaches how one should speak in civil questions, whilst the active specialist is the orator who speaks (*dicit*, as distinct from *loquitur*) in them [civil questions], since, as Boethius says (*dicit*) in IV *Topicorum*, the person who brings the faculty [of rhetoric] into effect, is the orator, whose duty is to speak appropriately with regard to persuasion » (Boethius, *De diff. Top.* 64 : 1208 D — E. STUMP, *Boethius's De topicis differentiis, translated, with notes and essays on the text*, Cornell University Press, Ithaca and London, 1978, p. 83 line 20 « The practitioner of this discipline is the orator, whose function is to speak appropriately for persuasion »). It is clear from this passage that while university students in arts at Paris and Oxford in the later Middle Ages, handled the arts of grammar and logic theoretically *and* practically, for rhetoric, they could only, within the confines of the University, deal theoretically (whatever they may have done after they left the university). Kilwardby's appeal to Boethius *De topicis differentiis* under the heading of « practical rhetoric » is typical.

59. « L'une des méthodes de base de l'enseignement universitaire au Moyen Âge » O. WEIJERS, *La « disputatio »*, p. 7. O. Weijers does not speak specifically of any *disputatio* in rhetoric, but claims that the disputation had its place in all the disciplines of the arts Faculty (p. 92). The « questiones » contained in the (late twelfth-century early thirteenth-century, Paris ?) commentary on the *Ad Herennium* in MS Oxford CCC 250 provide ample material that would have been suitable for disputation and lecturing at least « cursorie ». See MURPHY, *Rhetoric in the Middle Ages*, pp. 102 ff ; WEISHEIPL in *Mediaeval Studies* 26 (1964) pp. 176 ff.

60. The Paris Colloque vigorously opposed this suggestion. Yet compare the remark of Margareta FREDBORG, from the typescript of a paper given to the 1995 Biennial Conference of the International Society for the History of Rhetoric, at Edinburgh (« A Fourteenth-Century Commentary on Aristotle's Rhetoric ») : « the medieval commentary on Aristotle's *Rhetoric* aimed at understanding a major university text, not at producing oratory, or the humanist literary concern for "prudently evaluating and understanding the writings of others" (as Melanchthon put it). The commentators were certainly not unconcerned with the *vita activa*, but at the commentary level, such a concern for *rhetorica utens* would have distracted them from *rhetorica docens*, their primary

dent away from the chosen environment of the university, could not be, and were not, devised. Such practical exercises, of course, would be continuous set speeches, in either a judicial, epideictic or deliberative situation. Universities did not normally deal with such situational contexts. Debates about political theory *may* have provided an environment for deliberative oratory (and there is evidence that rhetoric *was* linked with political theory at the university), but few real political situations were debated at the universities, other than the rather broad question of the relative claims of pope and emperor, or of rival popes. These claims were theoretical enough, and there is no proof that the principles of deliberative oratory were employed in arranging and conducting any debates that may have taken place. Dictaminal, poetic and preaching exercises certainly would count as « practical rhetorical exercises », but they are not closely related to the study of *Ciceronian* rhetorical theory ; they are related to the rhetorical studies of the *moderni*, to *applied* rhetorical studies. I am concerned here with the Ciceronian curriculum, as presenting the potential for a far broader training in rhetorical practice generally, than the applied arts, whether *dictamen*, *predicandi* or *poetriae*. Such practical poetic, preaching and dictaminal exercises, therefore, as may have flowed from university rhetorical studies, are less relevant to the whole canvas of the ancient rhetorical system and I do not therefore consider them now. For the same reason, the flurry of disputational rhetoric (whether academic or legal) that has been linked by some with a form of rhetoric, is excluded from the present consideration[61]. My point is that the practical side of Ciceronian rhetorical theory would have carried the student away from the university into the market-place. Consequently the universities did not devise practical exercises, and students took their university rhetorical theory directly into the market-place : they did not graduate for higher studies. In these circumstances, the only manuscripts to survive might be short discussions of the theoretical

preoccupation ». M. FREDBORG again : (at the medieval university) « Rhetorical ornament and playing upon the emotions made rhetoric inferior to logical acumen. John Buridan has put it better than most scholastic writers, when he commented on the first chapter of Aristotle's *Rhetoric*, with its celebrated reference to the anti-rhetorical court of the old, conservative (Athenian) Areopagus council : "emotional speeches... are not permitted in some states that are well ruled by their laws. And the same ought to be the case in the king's parliament or the papal court" » (M. FREDBORG, *Ciceronian Rhetoric and Scholasticism*, unpublished paper, Notre Dame, 1992). It is also worth recalling that Roman rhetoric, at its birth so to speak, was *already* a highly theoretical art : Ann VASALY, *Representations : images of the world in Ciceronian oratory*, Berkeley/Los Angeles/London, 1993, pp. 1 ff, « Introduction : theory and practice ».

61. See J. J. MURPHY, *Rhetoric in the Middle Ages*, pp. 102 ff ; J. M. FLETCHER, *The Teaching of the Arts at Oxford, 1400-1520*, in *Paedagogica Historica : International Journal of the History of Education* 7 (1967) pp. 432 ff ; Jody ENDERS, *Rhetoric and the Origins of Medieval Drama*, Ithaca/London, 1992, ch. 3.

structure of the art of rhetoric and annotated copies of the main classical textbooks. Such manuscripts I am sure do survive.

Paris and Oxford universities confined their rhetorical teaching, it seems, to such level as appears not to have generated the mass of *catena* commentaries that survive from Italian university and *studium* practice. They seem never to have developed the more utilitarian uses for advanced level classical training in pleading and legal oratory that appealed to substantial elements in Italy. I cannot take up here the large question of why they did not. I can only stress, first, that there *is* much evidence that rhetoric *was* studied as a theoretical discipline at Paris and Oxford universities, despite the apparent « silence » of the statutes and despite the apparent absence of a large mass of manuscript relicts, and secondly, that the universities of Paris and Oxford were driven by a variety of interesting circumstances into a highly theoretical pattern, designed to serve the higher Faculties and to permit theoretical examination of Aristotelian texts in the so-called three philosophies. As such, practical rhetoric could not be a major concern[62].

With these general observations out of the way, we may ask what texts *do* survive that might tell of theoretical instruction in the classical art of rhetoric at the universities in question[63] ? Actual teaching content and method inside the universities may be illustrated from a few surviving MSS (note the *Ad Herennium* commentaries in MSS Oxford CCC 250 and Paris BnF lat. 14716) and by the commentaries and *quaestiones* on such texts as Aristotle's *Rhetoric* and Boethius *De differentiis topicis*.

There are, according to Margareta Fredborg[64], six extant thirteenth-century commentaries on Boethius *De differentiis topicis*, only four of which go as far as bk. IV (where rhetoric appears, in a heavily dialectical guise). It is difficult to see how four commentaries can be used to sustain a meaningful comparison with the usage of the *De inventione* and *Ad Herennium*. The « apparent paucity of thirteenth-century commentaries on » the latter texts[65] is nevertheless a problem. The probably more extensive survival of glossed texts of the *De inventione* and *Ad Herennium* (as distinct from extensive

62. The distinction I am trying to draw here is well put by Radulphus Brito in his « quaestiones super libro Topicorum Boethii », from around the year 1300 A. D. : N. J. GREEN-PEDERSEN, *Introduction to an edition « Radulphi Britonis Quaestiones super libro Topicorum Boethii »*, in *CIMAGL* 26 (1978) p. 85.

63. I exclude here the introductions to the *artes*, which have been already considered above. The exiguous MS survival pattern of the « introductions » reduces the value of their witness : C. LAFLEUR can mention but thirteen manuscripts for his *Quatre Introductions à la Philosophie au XIII^e siècle* (ch. 1), and some of these contain only fragments of the work in question.

64. In J. PINBORG (ed.), *The Logic of John Buridan* (Acts of the 3rd European Symposium on Medieval Logic and Semantics, Copenhagen, 16-21 November 1975), Copenhagen, 1976, p. 49.

65. FREDBORG in PINBORG (ed.), *The Logic of John Buridan*, p. 49.

« catena » commentaries on them) may indicate *studium* usage in the period, appropriate to the somewhat more elementary level at which Ciceronian rhetoric may have been studied. It is probable, for instance, that students followed the *lectiones* of their *magistri* in their own texts, on which they made glosses, the masters periodically arranging for versions of their lectures/commentaries to be circulated via the University stationers[66]. One puzzle that may yield interesting conclusions is the apparent lack of evidence for extensive use of the group of *Ad Herennium* commentaries associated with the name of Alan of Lille (whose own *Anticlaudianus* seems reliant, instead, upon the *De inventione*), at Paris during the thirteenth-century. The somewhat exiguous early evidence for the use of this gloss pales when compared with its vigorous survival in fourteenth- and fifteenth-century Italian schools, leading to the suggestion that lecturing on the full *Ad Herennium*, if it occurred regularly at Paris during the thirteenth-century, seems curiously to have spawned no readily visible group of manuscript relicts. The fact, however, that in the second half of the fifteenth-century, Jean Poulain, Parisian *magister in artibus*, was able to produce at Laon and at the Parisian college of Saint Martin a surviving extraordinary volume of texts of the *De inventione* and *Ad Herennium* with massive composite glosses on them, making use of most of the previous glossating traditions (Victorinus, Grillius, Thierry of Chartres, « Alanus », Bartolinus and others)[67], indicates that manuscripts did survive in his environs, and this survival suggests usage that may not be otherwise apparent to us today. The pattern of this « lost » usage is best indicated by the contents of the *Ad Herennium* gloss in MS Oxford CCC 250[68].

More importantly, perhaps, Lewry, in his brief survey of *De differentiis topicis* commentaries from the ambience of Paris and Oxford in the thirteenth-century[69] found considerable evidence of an acquaintance with the *De inventione* and the *Ad Herennium*[70]. Boethius, in fact, « is being read in the light of Cicero and his expositor »[71]. It would seem, indeed, that rhetoric was of concern to thirteenth-century Paris arts teachers in general terms, in terms of

66. DE RIDDER-SYMOENS (ed.), *Universities in the Middle Ages*, pp. 155, 232. On the stationers see ROUSE in L. BATAILLON, B. G. GUYOT, R. H. ROUSE (eds), *La Production du livre universitaire au Moyen Âge : exemplar et pecia*, Paris, 1991, pp. 41 ff.
67. WARD in MURPHY (ed.), *Renaissance Eloquence*, p. 139.
68. This MS may be the only significant item to place alongside Lewry's remark that « the evidence has yet to be adduced that the *Ad Herennium* received the full treatment of commentary at this time ; the manuscripts have so far eluded us, and the statement that it was taught is only supported by borrowings in commentaries on other texts, treatises and collections of citations to define the parts of rhetoric, the parts of an oration and the kinds of causes » (*Rhetorica*, p. 62). Even if MS CCC 250 can be dated to the early thirteenth-century, it is still strange that no other MS like it has survived.
69. LEWRY, *Rhetorica*, pp. 46 ff.
70. LEWRY, *Rhetorica*, pp. 49-51.
71. LEWRY, pp. 47-48.

its relationship with other arts and subjects, « extrinsic » considerations as distinct from « intrinsic » ones[72]. The exact relationship between the internal subdivisions of the art were also of some concern to lecturers, who thus displayed a theoretical rather than a strictly practical concern for their subject. The best model for the probable pattern of *Ad Herennium* lecturing, if such existed, is, in fact, the *Ad Herennium* commentary in Oxford CCC 250, with its judicious blending of Boethius, Quintilian and the « Ciceronian » text.

It is unlikely that even the above degree of acquaintance with the Ciceronian rhetorical texts could have existed, or been taken for granted, without some lecturing on them, even if cursory, or beyond the sphere of sensitive concern to the University legislators. In fact, one thirteenth-century Boethius commentator, working perhaps in mid-thirteenth-century Paris, is quite happy with the idea of the rhetor teaching in the schools : « the word "to teach" (he writes) can be taken to refer to the rhetor lecturing (*legentem*) in the schools and handing down his own science ». This commentator is quite at home with the twelfth-century language of extrinsic introductions to the art of rhetoric[73].

From the 1270's on, as Lewry has noted[74], Aristotle's *Rhetoric* (in the translation by William of Moerbeke) was among the books distributed by the University stationers at Paris, though there is no clear evidence that knowledge of it was required for graduation. Nevertheless, its importance can be gauged by the place it occupies in the work of Giles of Rome (Egidius Romanus, 1247-1316), « a powerful figure in Parisian University life » and a student of Thomas Aquinas[75]. In 1969 Murphy had argued, from that fact that in his commentary on Aristotle's *Rhetoric*, Giles made no reference to Cicero's rhetoric, whereas, in his treatise « De differentia rhetoricae, ethicae et politicae », he did, that Giles wrote the commentary first, then « became acquainted with Cicero's view » and wrote the treatise[76]. A short analysis of the two works leads Murphy to the odd conclusion « that Aristotle's *Rhetorica* became for the Middle Ages not a rhetorical or dialectical work, but rather a treatise useful in the study of moral philosophy »[77], « a valuable adjunct to the studies of ethics and political science »[78]. This conclusion is supported

72. See WARD in *Viator* 3 (1972).

73. LEWRY, p. 48 n. 13, and for the extrinsic introductions see WARD in *Viator* 3 (1972), HÄRING in *Mediaeval Studies* 26 (1964) and M. FREDBORG in *CIMAGL* 7 (1971).

74. LEWRY, *op. cit.*, p. 46. See too MURPHY, *Rhetoric in the Middle Ages*, (1974) pp. 93 f. and WARD in MURPHY (ed.), *Medieval Eloquence*, pp. 54-56.

75. See MURPHY in *Arts Libéraux et Philosophie au Moyen Âge*, pp. 834 ff and LEWRY, pp. 55-56.

76. MURPHY in *Arts Libéraux*, p. 836.

77. MURPHY in *Arts Libéraux*, p. 841.

78. *Aristotle's Rhetoric in the Middle Ages*, in *Quarterly Journal of Speech* 52 (1966) p. 113 and cf. his *Rhetoric in the Middle Ages*, p. 97 (and pp. 98-101). Murphy's remark on the same page that « it is tempting to speculate that the subject of *dialectica* in some way absorbed or took over the Aristotelian rhetoric » is perhaps nearer the mark, though at

by an analysis of the contents of some 96 manuscripts containing Aristotle's *Rhetorica*. Only one binds the *Rhetorica* with other rhetorical works ; the rest group it with other works of Aristotle.

Murphy's conclusions argue the existence of clear boundaries within arts teaching at Paris towards the end of the thirteenth-century. Such do not appear to have existed[79]. Even the 1215 statutes, as we have seen, juxtapose « philosophos et rhetoricas », the grammatical text « barbarismum » with [Aristotle's[80]] *ethicam*, whilst in the Ripoll « aide-mémoire » of c. 1230-45[81] « questions on the *Timaeus* and *Consolation* follow those on the *quadrivium* and the first three books of the *Ethics*, and precede those on the *trivium* »[82]. The 1255 statute runs its texts in the following order : texts in the Old Logic, Priscian *minor* and *major*, advanced portions of Aristotle's *Organon*, his *Ethics*, further grammatical texts, a long string of Aristotle's writings, beginning with the *Physics* and *Metaphysics*. « The important thing was that Aristotle had now effectively become the arts course ; the arts course was now a training ground not only in Aristotle's logic (together with the commentaries of Boethius, Porphyry, and Gilbert de la Porrée) but in pagan philosophy ». In fact, there seems to have been no set of rigid compartments *within* the arts curriculum. The phrase « the seven liberal arts and three philosophies »[83] probably began life as a kind of unofficial shorthand to describe the contents of the arts curriculum. The elaborate process of « graduation » (responsions, determination, the licence, inception[84]) at both Paris and Oxford, required not only knowledge of a certain minimum of texts (which by the early fourteenth-century included « Books 1 to 4 of the *Ethics*, together with Boethius *De consolatione philosophiae* »[85]), but a varied and testing series of student oral exercises (disputations) which could, presumably, range over a wide area, and test informally material not necessarily contained within the prescribed books (in the course of which remarks were undoubtedly made

odds with his statement in regard to ethics and politics (cf. p. 111 « the exacting spirit which made Paris the center of scholasticism [and could make Aristotle's Rhetoric into a book of ethics]... »).

79. See the remarks cited above from LEFF, *Paris and Oxford Universities*, pp. 137-38.
80. « the first four books of Aristotle's Ethics », LEFF, *Paris and Oxford Universities*, p. 139.
81. LEFF, p. 141 (the account seems somewhat confused), and cf. above.
82. LEWRY, pp. 51-52.
83. LEFF, *Paris and Oxford Universities*, p. 159 and DE RIDDER-SYMOENS (ed.), *Universities in the Middle Ages*, p. 308 : the notion of the liberal arts by the middle of the thirteenth-century « no longer corresponded to the content of the arts course and [was] supplemented or superseded by other classifications, notably the addition of the three philosophies, natural, moral and metaphysical, which were not covered by the older divisions of the *trivium* and *quadrivium* ».
84. LEFF, *Paris and Oxford Universities*, pp. 147 ff ; DE RIDDER-SYMOENS (ed.), *Universities in the Middle Ages*, pp. 145-46, 326-28 ; WEISHEIPL, in *American Benedictine Review* 25 (1974) pp. 214 ff. and *Mediaeval Studies* 26 (1964) pp. 163 ff.
85. LEFF, *Paris and Oxford Universities*, p. 156.

on subjects outside strict relevance to the text in question, for example, on rhetorical, ethical and quadruvial matters). Early students of Aristotle's *Rhetoric* were no doubt impressed by his remark that rhetoric lay midway between « dialectic, and... that study of Ethics which may properly be called "political" »[86], and seem to have been impressed by Aristotle's emphasis upon what Lewry calls — in regard to Giles of Rome's interests — « the refinements of human emotionality »[87]. No doubt, too, early commentation concentrated on the matter in hand, i. e. Aristotle. To argue that such a figure as Giles of Rome would not have known the discussion of rhetoric in Cicero and Boethius when he commented on Aristotle's *Rhetoric* seems absurd. His shorter treatise must have seemed the obvious place to include generalised remarks from all the authorities[88]. The very fact that lecturing on Aristotle's *Rhetoric* commenced at all at Paris, argues the important place that rhetoric occupied as a subject. It also cautions us to beware of the conclusion that texts not in the statutes were not studied, for Aristotle's *Rhetoric* does not appear in the statutes until very late in the piece. Presumably too, the lectures of recent bachelors[89] might well focus on the range of texts thought of as introductory to the serious lecturing that constituted the required basis for determination.

We may, nevertheless, take Murphy's basic point that interest in Aristotle's rhetoric was kept alive, within the university, by its relationship to ethics and politics — just as Cicero's rhetoric was kept alive in the eleventh and twelfth-century cathedral schools by their interest in the problems of dialectic and logic. That Aristotle's *Rhetoric* did not always move in this company, however, is clear from such manuscripts as Vatican Lat. 2995, where a Latin work which Stroux identified as a master's abridgement of the *Ad Herennium* appears with Robert Grosseteste's translation of Aristotle's *Nichomachean Ethics* (glossed), his *Politics* (glossed at the beginning), his *Rhetoric* (trans. Moerbeke), a translation of his *Yconomica* and of the *Rhetorica ad Alexandrum*. Equally interesting from this point of view, though not for our present concentration on Paris and Oxford, is a volume from the Cathedral Library of Toledo, written in the late thirteenth-century which combines Ciceronian and Aristotelian rhetorical texts[90]. Are we not entitled

86. *Rhetoric* 1. 2, p. 9 of Lane COOPER, *The Rhetoric of Aristotle : an expanded translation with supplementary examples for students of composition and public speaking*, New York, 1932.

87. LEWRY, p. 55.

88. See LEWRY's remarks pp. 55-56.

89. LEFF, pp. 54, 59, 147 etc.

90. See *Arts Libéraux et Philosophie au Moyen Âge*, pp. 202-203 ; G. LACOMBE, *Aristoteles Latinus, Codices, pars post.* (Cambridge University Press, 1955) n° 1234, p. 853 ; WARD, *Artificiosa eloquentia*, I, pp. 510-11. Commentators on Ciceronian rhetoric were also not averse to citing Aristotle's *Rhetoric* from time to time, at least in Italy (see for example

to assume that such linkages were made from time to time in the rhetorical teaching at Paris and Oxford ?

Fredborg argues that the survival of so many manuscripts of Aristotle's *Rhetoric* indicates considerable study of rhetoric at the medieval university, even though the influence of Aristotle's view of it comes to dominate. « Most of the content in the extant part of [Jean] Buridan's *Quaestiones* to [Aristotle's] *Rhetoric* is taken up with discussions of ethics and psychology »[91], but he is also concerned with the customary « extrinsic » aspects of rhetoric, its relationship to dialectic, its status as a kind of « moral dialectic », its status as an art or science. Buridan's questions on Aristotle's *Rhetoric* (40-50 folios in the extant manuscripts) naturally focus on rhetoric as Aristotle saw it ; nevertheless, this treatment did involve the commentator quite centrally in some rather basic rhetorical issues, even if the major emphasis remained the nature of the theoretical rules and procedures of rhetoric as an art[92]. The close link between Ciceronian and Aristotelian rhetoric is well put by a comment of Margareta Fredborg, in connection with Buridan's discussion of the *species rhetoricae* ; « Cicero is never far off, when Aristotle gets knotty, and the *De inventione* is simply presupposed reading »[93].

By the fifteenth-century at the University of Paris, rhetoric seems to have come into its own as a full curriculum arts subject. Guillaume Fichet, for example, a Paris teacher of the liberal arts and the Bible, rector of the University of Paris in 1467, doctor in theology in 1468, and in charge of the Sorbonne library 1469-71, taught the liberal arts and the scriptures for eighteen years in the mornings and for almost as long taught rhetoric in the afternoons[94]. According to Kennedy, Fichet's *Rhetorica*, which survives in one manuscript and a number of printed copies, « represents a system of rhetoric that we may compare and contrast to that of George of Trebizond or Laurentius Traversagni or others. It shows how the late medieval tradition of

S. WERTIS in *Viator* 10 [1979] p. 306). M. FREDBORG (*Ciceronian Rhetoric and Scholasticism*) points out that « the theory elaborated in *Ad Herennium* IV concerning the three levels of style, with their respective faults and virtues, as well as the list of figures of diction and thought, had a very pervasive influence on the medieval poetic tradition and on *dictamen*. It is an influence that can be found even in commentaries to Aristotle's *Rhetoric* in the fourteenth-century ».

91. M. FREDBORG in PINBORG, *Buridan*, p. 51 ; DE RIDDER-SYMOENS (ed.), *Universities in the Middle Ages*, p. 330.

92. Cf. for example « utrum species rhetoricae sunt tres et non plures scilicet deliberativum, disceptivum, exclamativum », « utrum in negotio deliberativo debeat sumi propositiones ad ostendendum bonum simpliciter », M. FREDBORG in PINBORG, *Buridan*, pp. 55-56.

93. « *A Fourteenth-Century Commentary on Aristotle's* Rhetoric ».

94. G. KENNEDY, *The* Rhetorica *of Guillaume Fichet*, in *Rhetorica* 5 : 4 (1987) p. 412. PAETOW, *The Arts Course*, p. 63 saw Fichet « as a rather solitary champion of good Latin and of the classics » whose « manual on rhetoric was an epoch-making book in France » (citing Larousse, *Grand dictionnaire*).

study of *De inventione* and *Rhetorica ad Herennium* survived in France in the Renaissance and was given a new and fuller development, and it is an apparently unique presentation of rhetoric in scholastic form, consistently worked out in great detail... »[95]. Fichet's *Exordia* (speech openings), composed before 1471 in his capacity of doctor of Theology, represent a genre common enough among the humanists of the day : « the classical *exordium* had only limited relevance to the medieval thematic sermon and it was necessary to reinvent it in some fashion. Well before Fichet, the Italian humanists such as Gasparino Barzizza, Guarino da Verona and others, had judged it necesssary to furnish their students as future orators with model *exordia* that conformed to the canons of the new eloquence »[96]. In fact, in Fichet's case, the *exordia*, covering ancient and contemporary circumstances, illustrate a wide variety of classical situations (*exordia* drawn from topics appropriate to the person of the adversary or of the auditors, *exordia* designed to win goodwill, compliance, attention from the audience, *exordia* based on the types of indirect opening, and similar).

Rhetorical treatises by Fichet and others such as Pierre de la Hazardière (1400-1465, Master in Arts at the University of Paris around 1425 and later Professor of Theology at the Sorbonne) do not compensate for the apparent absence at the Universities of Paris and Oxford of extensive surviving commentaries on the Ciceronian rhetorical texts so dear to the Italian schools[97]. The best that can be done in the circumstances is to note the oft-mentioned gloss on the first two books of the pseudo-Ciceronian *Ad Herennium* to be found, partially, in two manuscripts, Oxford CCC 250 and Vat. Barb. Lat. 20. This commentary is, I think, the closest approach we are for the present likely to have, to the kind of detailed teaching that must have been characteristic of the rhetorical *magistri* in the arts Faculties at Paris and Oxford universities in the later Middle Ages[98], even though it is situated chronologically on the cusp that divides the late medieval cathedral-school environment from the teaching ambience of the early universities. Despite our inability at present to date the manuscripts precisely, the gloss bears a stronger resemblance to the commentary type that Weijers feels was « très courant à Paris dans la période 1230-1260 »[99] than it does to the twelfth-century commentary type, in that it

95. KENNEDY, *The* Rhetorica *of Guillaume Fichet*, p. 411.
96. BELTRAN, E. (ed.), *Humanistes Français du milieu du XV^e siècle : textes inédits de P. de la Hazardière, Jean Serra, Guillaume Fichet*, Geneva, 1989 (Travaux d'Humanisme et Renaissance n° 235), p. 137.
97. See BELTRAN, E. (ed.), *Humanistes Français*, pp. 8, 17 (for Pierre de la Hazardière), and 9 ff., 57 ff. for Jean Serra. My remarks (WARD, *Ciceronian Rhetoric*, p. 196) need to be emended now in view of Beltran's discussion.
98. For fuller discussion of this commentary, see WARD, *Artificiosa eloquentia*, I, pp. 460 ff and II, pp. 310 ff.
99. O. WEIJERS, *La « disputatio »*, p 12.

does present in prototype fashion the three features of the thirteenth-century commentary : the introductory *divisio* of the *lectio*, the « expositio » or « sententia in speciali », followed, sometimes by the « sententia (in generali) », and, finally, the *dubia*, or *quaestiones*, « les questions ou points de doute soulevés par le texte ». The appearance of these features is not systematic (as would be expected from a mature thirteenth-century commentary), but they have a greater prominence than seems evident in other twelfth-century commentaries[100].

The commentary — which cannot be discussed here in any detail — is a puzzling one. In the Oxford manuscript it is written out in fits and starts and its tone is by no means as magisterial as the commentaries ascribed to Thierry of Chartres and « Alanus ». Yet it seems to breathe the atmosphere of the northern university classroom far more certainly than do those commentaries. It represents someone's attempt to capture the essence of a set of *lectiones* on the *Ad Herennium*, and it derives from a moment when the latter text had definitely superseded the *De inventione* as the base rhetorical lecturing text. Given its date, the milieu of Paris or Oxford seems compelling. The other works in the manuscript at Oxford are logical and grammatical[101] and the whole impression is of cursory lecturing on a base arts text, before a student went on to advanced arts subjects, and beneath the level of detailed statutory requirement. Is not this commentary our major clue to rhetorical teaching in the early universities ? The puzzle is the paucity of remnants of such teaching. Were such texts not systematically kept ? Did this form of rhetorical lecturing at Paris and Oxford lose its place in even the preliminary arts curriculum ? These are questions to which answers would be of great assistance for the present Colloque. Schoeck's 1968 assertion that « the role of rhetoric in scholasticism — to put the problem in its largest terms — has yet to be dealt with in its fullness » is still valid[102].

In view of the kinds of evidence surveyed in the pages above, it might be unwise to assume that the University played as slender a role in the disse-

100. M. FREDBORG, *Ciceronian Rhetoric and Scholasticism* : « It is perhaps also significant that all medieval Ciceronian commentaries are literal commentaries, never cast in the form of the *questiones* commentary, which became the customary format for commentaries in the university milieu of northern France and England in the High Middle Ages ». Elsewhere O. WEIJERS argues that the *quaestio* commentary form, while common in the schools of theology during the twelfth-century, became typical of the arts Faculties only in the thirteenth : *L'enseignement du trivium à la Faculté des arts de Paris : la « questio »*, in *Manuels, programmes de cours et techniques d'enseignement dans les universités médiévales*, Louvain-la-Neuve, 1994, p. 61.

101. The rhetorical commentary occupies the first 17 folios.

102. *Mediaeval Studies* 30, p. 224.

mination of classical rhetorical theory, as is commonly supposed. It is even possible that the Paris university student of the thirteenth-century might have known more rhetoric than the humanist of later generations, at least in the working sense, if not in terms of classical texts. Midst all the novelty of new subjects, texts and procedures that characterised the university environment in the later Middle Ages, a text as venerable as the pseudo-Ciceronian *Rhetorica ad Herennium* had a firm place, a circumstance that should give pause to those abolishers of the canon in our universities today.

Rapport de la Table ronde
Les disciplines du trivium

Joël Biard

Table-ronde présidée par Francesco del Punta.

Francesco del Punta : Pour commencer, je voudrais poser une question à Sten Ebbesen. Cela m'a beaucoup intéressé de voir explorée la circulation du même argument dans différents domaines, dans différentes œuvres. [Nous avions l'expérience de statistiques faites sur les commentaires d'une seule œuvre. D'un point de vue méthodologique, il est très important de sortir du secteur disciplinaire formé par une seule œuvre (logique ou physique) et de voir un même sujet qui revient dans différentes œuvres]. C'est là un exemple très convaincant de l'emploi de *logica utens*.

Sur le problème [éternel] du rôle de la *questio* comme instrument, il reviendra plutôt à quelqu'un comme le P. Bataillon, qui étudie les sermons, de souligner que la *questio* est un instrument scientifique, [le plus important], mais qu'elle n'est pas le seul instrument et qu'elle correspond à une seule voie de transmission scientifique. [Il faut voir ce double aspect de transmission par voie d'exploration dans les *disputationes* et par voie d'enseignement. C'est une différence essentielle de la mentalité du Moyen Âge par rapport à nous].

Joël Biard : Je voudrais simplement soulever une interrogation, qui s'adresse à l'ensemble des participants et à la salle, sur l'un des points évoqués qui reste pour moi obscur. C'est le statut des textes de la *logica modernorum* comme objet d'étude. Il a été dit que la première manifestation du fait que l'on prend Pierre d'Espagne comme objet d'étude est le commentaire de Jean Buridan sur le texte (remanié) des *Summulae*. Mais même à ce moment, cela n'apparaît pas encore comme tel dans les statuts. Il y a donc eu tout un processus. Au départ, le contenu de la *logica modernorum* est intégré dans la « vieille logique ». Et l'on arrive à ce que des traités comme ceux de Pierre d'Espagne deviennent matière d'enseignement et de commentaire. Je ne perçois pas bien les étapes de ce processus : à partir d'un certain moment, ce n'est pas seulement en commentant le *Peri hermeneias* ou les

Catégories que l'on développe un tel matériau mais en utilisant des textes de manuels composés à cette fin. Et, encore une fois, ceci n'apparaîtra dans les statuts que beaucoup plus tard. À quel moment commence-t-on à utiliser les manuels summulistes non pas seulement comme *aide* mais comme *objet d'étude* ?

Henk Braakhuis : Si l'on considère ce manuscrit, on a des raisons pour dire qu'il y a eu un enseignement organisé au moyen des *Summulae*. [Les traités de Pierre d'Espagne (mais il faudrait demander plus précisément au professeur De Rijk) sont aussi originaires des années 1240. Mais ce manuscrit est plus important encore, parce qu'] il s'agit de notes, de définitions, qui ressemblent à une sorte d'aide-mémoire pour les examens. Son caractère introductif, extrêmement général, ainsi que d'autres caractéristiques donnent l'impression que l'on est en présence d'une sorte de « compagnon » pour des cours. C'est un témoin de l'enseignement logique dans les années 30 ou 40.

Olga Weijers : Plus tard, à l'université de Prague, ou de Vienne, cela se retrouve dans les programmes. Il faut compter avec le retard des statuts par rapport à la réalité.

Henk Braakhuis : C'est autre chose. Ces actes comprennent certains textes. Pour l'enseignement au XIII^{e} siècle, il faut tenir compte des autres textes : Sherwood, Roger Bacon, Jean le Page, etc.

Sten Ebbesen : One word. There is no doubt that people use summulist texts in the 13th century. The important thing is : are they treated as authoritative texts ? It is remarkable that they are not referred to in, for example, commentaries on Aristotle of the 13th century.

Lambert-Marie de Rijk : Quite unlike the 14th century.

[In this connection, I should like to underline the final remark made by Henk Braakhuis about the methodological impact of medieval logic. It is very important. As a matter of fact, logic and semantics were most closely related to philosophy. Especially in the 14th century]. I take for an example the item « *de verbo est* » — I find it on the handout given by Henk Braakhuis, first item of the *Syncategoremata*. Of course, when discussing the two natures of copula of the verb « *est* », the master is commenting upon *Peri hermeneias*, chapter 3. But most of the time, what really is at stake, is ontology and metaphysics. And so you will find exactly the same

topics and the same discussion in, for instance, a commentary on *Metaphysics*. Take for example Buridan's commentary on *Metaphysics* : it cannot be really understood unless one is acquainted with Buridan's semantics.

[**Francesco del Punta** : Je m'excuse pour ceux qui ont demandé la parole, mais après consultation, je pense qu'il serait mieux d'appeler MM. Bos, Holtz et Kneepkens, pour faire leurs remarques, et ensuite on passera aux questions].

Louis Holtz : Sur ce que j'ai entendu cet après-midi, je voudrais intervenir sur deux points :

– Concernant le trivium et la complémentarité entre grammaire, rhétorique et dialectique. Avant la création de l'Université, le rapport entre les trois disciplines a été très variable. Cela se voit simplement dans l'ordre dans lequel ces disciplines sont énoncées. L'ordre grammaire/rhétorique/dialectique est l'ordre reçu de l'Antiquité, avec la rhétorique en deuxième place, la rhétorique ayant un lien avec la grammaire parce que la grammaire était une propédeutique à l'enseignement du rhéteur. L'on voit très bien rhétorique et dialectique liées dans les écoles antiques, mais au bénéfice du rhéteur chez quelqu'un comme Victorinus, à la fois maître de rhétorique et traducteur d'Aristote. Avec Boèce, l'école antique existe de moins en moins et la dialectique l'emporte largement sur la rhétorique. À l'époque carolingienne, on est à un moment où la rhétorique pourrait renaître, mais quand on regarde les opuscules d'Alcuin, on s'aperçoit que, finalement, c'est la dialectique qui, dans sa pensée, a le pas sur la rhétorique, laquelle est confinée à quelques grands de ce monde puisque c'est une méthode pour exposer les affaires politiques.

Donc l'ordre a tout à fait varié. L'effacement de la rhétorique semble acquis à l'époque des universités, malgré tout ce que, du X^e^ au XII^e^ siècles, l'on trouve d'efforts pour donner un statut à la rhétorique, pour s'inspirer même des ouvrages de Cicéron, si souvent recopié. Et je suis d'accord pour dire que le dernier éclat de la rhétorique, ce sont les traités d'art poétique de la fin du XII^e^ siècle, qui tiennent compte de tout l'effort de création littéraire qui a caractérisé le XII^e^ siècle.

– Place de la grammaire dans l'université médiévale. Quand on lit Kilwardby, les sophismes grammaticaux étudiés par Irène, je ne reconnais plus ma grammaire. Mais je sais qu'elle continue à vivre. Où ? Dans les petites écoles, dans les collèges… L'*Ars minor* de Donat traverse la période de l'université pour ressortir au XV^e^, au XVI^e^ siècle, relayé par des manuels. Et traversent les siècles également les *auctores*. Les *auctores*, les

poètes en particulier, sont mis de côté à l'université, mais ils sont copiés en un très grand nombre d'exemplaires aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles. Cela signifie certainement un enseignement vivant.

L'université, donc, n'a pas le monopole de la vie intellectuelle à cette époque.

Onno Kneepkens : First of all, I admire the courage of professor Ward, to start with this problematic subject : rhetoric must have been in decline since the middle of the 12th century. It's a question which is clear. It was still famous for Abelard, during his famous quarrel with his master William of Champeaux on *universalia*, when he was hearing William of Champeaux on rhetoric. But after that, rhetoric must have been in decline.

You are referring in your summary to the manuscript Oxford, Corpus Christi College, 250. But if I remember well, it is a 12th century manuscript. As far as I can see, the texts which are preserved in it are all 12th century texts. I think more : the *accessus* of it is an *accessus* of a 12th century arts treatise, and it is not the *accessus* of a university treatise. I think that this is an important thing.

Another point. Of course, there must have been a lot of teaching, a lot of levels, a lot of purposes in Paris and in the surroundings of the University. Maybe that many rhetorical treatises survived in that unofficial curriculum. But I think it is very dangerous to say « It has not been mentioned in the statutes ». It was mentioned, as I remember well, in 1215. After that, rhetoric has not been mentioned in the statutes. It does not appear again for centuries. So I could agree with you, but it does not reappear. Do you see my point ?

John Ward : I think that when we say « rhetoric is in decline », we are probably not referring to the entire complex communication theory. When we refer specifically to arts faculties teaching and studies, then it may be true to say « rhetoric is in decline ».

I'm very grateful for your remarks on Corpus Christi 250, because I don't have enough sharp critical ability to date that manuscript to its proper context. The *Ad Herennium* commentary is a very strange one. You refer to the *accessus*. It is a very unusual *accessus*. « *Ut ait Quintilianus* ». The commentary makes more use of Quintilian than any other. It does have a *questio*-structure which seems different from the 12th-century commentaries.

Onno Kneepkens : It's normal.

John Ward : Normal ? Well, it is different from the 12th-century commentaries that I know of. It looks to me closer to the university techniques.

Statutes. It is clear that the statutes seldom refer to that marginal area in which rhetoric may have been taught. They were not intended to deal comprehensively with studies, but only to respond to particular difficulties, particular requirements, etc. They are not comprehensive enough for us to argue that because they omit mention of rhetoric, rhetoric was not taught.

Students must have routinely picked up the rudiments of Ciceronian theory, the rudiments of *dictamen*, the rudiments of *poetria*, etc. I take the case of Jean de Meung. Where did he get his training in rethoric ? At Paris ? At Orléans ?

Sten Ebbesen : There are subjects that we can see people really study because there are many texts from the arts faculty left on those subjects. In those texts, people refer to what was done in the other subjects. There are lots and lots and lots of texts. Rhetoric is quite different. There are not lots and lots and lots and lots of texts. It is a minimal, infinitesimal part of what is found. And they don't refer to rhetoric in other works, it is very, very rare. In the 12th century, in Aristotle commentaries, they all refer to rhetoric and to the *auctores*, and they cite *auctores* correctly. In the 13th century, never or very rarely do we have a reference to a literary author or to a poet. And if they refer to one, you can be sure that they do so incorrectly. Of course, such things show that rhetoric was not a major thing in the arts faculty.

In the examination *compendia*, about rhetoric, we find a five line notice. « What is this about ? About such and such. There is one book about it. Who wrote it ? Cicero ». Stop. Finished ! For the disciplines for which we have lots and lots of texts, we find long sections.

Irène Rosier : Quelques points en complément de ce que vient de dire Sten :

– Le problème important, déjà vu avec les collèges ce matin, est de ne pas confondre ce que les gens savaient avec ce qui était enseigné à l'université. Les gens connaissaient de la rhétorique, cela se voit. Vous avez cité dans votre version longue un commentaire de Nicolas de Paris sur le livre IV du *De differentiis topicis*, édité par Lewry, où Cicéron est abondamment cité. Le problème est de savoir où c'était enseigné. À l'intérieur ou à l'extérieur de l'université ? Et il y a deux périodes vraiment différentes. D'abord la période où l'on pourrait s'attendre à trouver du Cicéron, c'est-à-dire le début

du XIII[e] siècle. Puis quand arrive la *Rhétorique* d'Aristote, il y a des copies, des manuscrits, on rédige des questions (Gilles de Rome, Jean de Jandun). Mais la rhétorique circule peu avec les œuvres philosophiques, elle circule avec l'*Éthique*.

– Où sont enseignés les *auctores* ? Il faut voir ce qu'on demandait à un maître d'une école d'Oxford : *de modo versificandi, dictandi auctoribus et partibus*. C'est enseigné dans ces écoles-là. Cela ne veut pas dire que c'est enseigné à l'université.

– Il convient de réhabiliter les statuts. Si l'on regarde les statuts de 1215, avec les *quadruvalia* et ce qui était enseigné les jours de fête, on trouve plusieurs indices qui montrent que cela correspondait à une certaine réalité. Par exemple le groupement dans le *Compendium* de Barcelone. Ou le fait qu'on trouve ces textes groupés dans plusieurs manuscrits. Les statuts, donc, ne donnent pas toute l'information, mais cela ne veut pas dire qu'ils donnent une information fausse, ou qu'il faudrait la prendre *a contrario*. Ils peuvent au contraire donner des indications qu'on doit prendre au sérieux.

Le point vraiment important, quand on parle de la rhétorique, c'est de séparer les périodes. Vous dites qu'on enseignait les *auctores* à l'université. C'est inexact pour Paris ou Oxford. Quand on prend les traités de grammaire spéculative qu'on connaît au XIII[e] siècle, il n'y a aucune trace d'un enseignement des *auctores*. Il suffit de voir comment ils traitaient les constructions figurées, en inventant n'importe quelle histoire. S'ils avaient connu les textes, ils les auraient cités. La grande période des arts poétiques est antérieure et s'arrête dans la première décennie du XIII[e] siècle. Peut-être l'enseignement conjoint de la grammaire, de la rhétorique et des *auctores* continue-t-il dans les écoles de grammaire, mais cela resterait à établir avec précision. Puis avec la *Rhétorique* d'Aristote, il se passe quelque chose de différent.

Bert Bos : I have two questions :

– The first is : the picture you sketched about the nature of the trivium is purely speculative, theoretical. For how long is this picture you sketched representative of this period ? If there is any change in the conception of logic as a more practical science (in relation to changes in conceptions of the nature of theology), can that change not in any way be attributed to some external function ?

– The second is : can you tell something more about the way in which Peter of Spain was transmitted. First, as far as I know, it is in the form of glosses, and then more in question-commentaries. Could you say something more about the intrusion of other masters, like Billingham. In how far this was reflected in the statutes ?

Sten Ebbesen : [As far as trivium goes, I agree fully with the radical picture that Irène gave :] the trivium has always been a fiction. It has never been there in reality. In Antiquity they hardly ever did the logic part. In the Middle Ages, they hardly ever did the rhetoric part. And when we come to the university period, what we have is a faculty of arts where all sorts of things are studied, all sorts of philosophical subjects, not just those three things.

[I'm not able to give any sketch of the different evaluations of the role of logic and what external pressures might have been there].

Peter of Spain. [Again, I think actually we have a specialist among us : De Rijk must be much more competent to answer the question of how this actually came about]. My impression [but somebody may have to correct me] is that the introduction of the other logical treatises (apart from those of Peter of Spain) was largely by German universities. But I am open to corrections.

Charles Vulliez : [Quelques mots à propos de l'enseignement de l'*ars dictaminis*, qu'on a déjà évoqué à plusieurs reprises. Ce qui apparaît d'évidence, c'est qu'] il y a un enseignement de l'*ars dictaminis* non seulement à Orléans mais aussi à Paris, même s'il a été peu étudié. [Vraisemblablement une partie de l'enseignement de Bernard de Meung a été fait à Paris à la fin du XII^e^ siècle. Pons le Provençal a composé son traité d'*ars dictandi, Summa de competendi dogmate* dans les années 1239-1243 à Paris]. Laurent d'Aquilée, qui est l'un des plus importants de ces maîtres, a dédié sa *Summa dictaminis* à Philippe le Bel. Il s'adresse d'ailleurs dans son texte assez précisément à un public d'écoliers. [Il se dit lui-même *Laurentius eruditor rhetorice facultatis*. Évidemment il n'y a pas de Faculté de rhétorique, mais visiblement, il se présente comme s'il était intégré dans le milieu universitaire. Et il invite tous ceux qui vont à l'école de Paris à venir suivre son enseignement. Cela se trouve dans ce manuscrit de sa *Summa dictaminis* qui est peut-être l'un des plus liés à Paris, le manuscrit de Londres, British Library, Harley 3593].

Il y a aussi des modèles de lettres, dont on voit bien qu'ils avaient pour but de servir à des étudiants. [Par exemple des modèles de lettres testimoniales sur la licence. De même, on trouve un curieux modèle de lettre — la lettre 58 — censée être écrite par *universitas magistrorum actu Parisius regentium* pour demander au Pape d'inciter le Roi de France à faire ouvrir des études de langue grecque, arabe et tartare — un thème à la mode à cette époque].

Ces lettres sont rédigées pour un public d'écoliers. Mais une chose est d'avoir prévu un enseignement s'adressant à des écoliers, autre chose de

l'avoir fait dans le cadre universitaire, ou à plus forte raison dans la Faculté des arts. Il faut des recherches sur les statuts et *juramenta*. [Paradoxalement, nous sommes mieux renseignés sur les conditions d'octroi de la licence à Sainte-Geneviève grâce au recueil du ms. 3056 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève]. Dans l'un ou l'autre cas, nous n'avons pas trace d'un enseignement de la rhétorique.

Quelle pouvait être sa fonction ? On peut faire deux hypothèses. D'abord, ce pouvait être un enseignement praticien s'adressant à titre complémentaire à des étudiants ayant suivi déjà le cursus de la Faculté des arts, ou plus vraisemblablement celui de la Faculté de décret. On rejoindrait alors une préoccupation praticienne analogue à celle que l'on trouve pour Orléans. Mais il y a peut-être une deuxième hypothèse : on a évoqué ce matin certaines leçons inaugurales, certaines *collationes*. Il y a certains modèles qui sont d'intérêt plus esthétique. Est-ce que les maîtres en *dictamen*, comme Laurent d'Aquilée, ne se préoccupaient pas aussi de former les étudiants à ce genre de pratiques ? On a trouvé quelques modèles de *collationes*, de harangues inaugurales d'étudiants ou de maîtres, mêlées à des manuscrits de *dictamen*. On en a trouvé par exemple pour des universités italiennes, je n'en ai pas actuellement trouvé pour les universités françaises, mais cela ne veut pas dire qu'il n'en existe pas.

En tout cas, l'on ne voit pas l'insertion précise de l'enseignement du *dictamen* dans le cursus de la Faculté des arts.

Bill Courtenay : Just a comment to go back to the issue of rhetoric. I think that some of the discussion, much of this discussion seems to be making a common academic mistake, which is to assume that only things on which there were lectures in the university were important for the university. Preaching, to take an activity for which rhetoric was important, was a constant feature of university life, especially for bachelors and masters in the faculty of theology, many of whom had previously reigned in arts. Yet preaching was not taught, was not a subject for lectures, in the theological faculty. It was expected, outside from the regular curriculum, that proficiency in this art, including the necessary rhetorical skills, would somehow be acquired, and in fact were, as the large body of university sermons testifies.

John Ward : Il faut distinguer *ex arte* et *de arte*.

What they could not do in the university context was to operate *ex arte*. Now Medieval scholars distinguish between talk *de arte*, which is to talk about an art extrinsically, in terms of its extrinsic relationships, its structures, and so on. But when they speak of operating *ex arte*, intrinsically,

then they mean the practice of an art. It seems to me that you could only develop the practice of the art in grammar and logic. Because those are arts which are susceptible to both theoretical and practical activity, you can actually operate these arts, fully, in the university context. You can not do the same in regard to rhetoric. You could only do that in regard to rhetoric outside the university. But it was nevertheless important inside the universities to know what rhetoric was, and how it related to other arts and that is why a text such as Boethius *De differentiis topicis* was important, and why a text such as the *Ad Herennium* was not important. Would you accept that ?

Henk Braakhuis : No. Sorry. On ne peut pas dire qu'il n'y avait pas de raison de faire des exercices pratiques en rhétorique. For we know that there were also practical exercises in logic. So, if they would have thought that practical rhetorical exercises were useful, they had all possibilities to do so.

John Ward : There are practical exercises, such as *Exordia*. But this kind of practical exercise was not the object of the Paris and Oxford arts faculties, not the object of instruction in the *trivium*.

Henk Braakhuis : For instance, it was the object of the training in the stages of logic to stage disputations. Why not could it have been the object of stages in rhetorical training ?

John Ward : Because you could argue logically in the university context, but you could not speak rhetorically in the university context. There was no occasion for formal, oratorical adress or for the use of an *exordium*.

Irène Rosier : Les lettres pour recommander les étudiants, les discours qu'a étudiés Lewry sont pleins de rhétorique. Voilà un exemple de rhétorique appliquée à l'usage des étudiants. Il y a tous les discours inauguraux...

Francesco del Punta : The *determinatio magistralis* happens next day.

Claude Lafleur : Je suis d'accord sur le fait que la rhétorique est le parent pauvre du *trivium*. Il n'y a pas de doute là-dessus. Mais il semble bien qu'il y ait eu des cours sur la rhétorique à l'université de Paris. On en a la preuve dans le *Guide de l'étudiant parisien* (manuscrit Ripoll 109), où l'on trouve

une mention de prescriptions de cours. Deux livres partiels sur la rhétorique : le *De inventione* et l'*Ad Herennium*. On précise quelle matière se trouve dans chacun. « Et ideo non legitur nisi secundus liber tantum ». Il semblerait que seule la *Rhétorique ad Herennium* ait fait l'objet de cours à la Faculté des arts.

Quand Sten Ebbesen dit de façon un peu générale qu'il n'y a que quatre ou cinq lignes sur la rhétorique, c'est quand même un peu fort ! Dans la littérature didactique, on trouve des exposés, comme dans les *Accessus philosophorum*, qui font plusieurs pages. On a des précisions sur le *De inventione* et l'*Ad Herennium* qui laissent croire que l'*Ad Herennium* faisait vraiment l'objet d'un cours.

Mais puisque ces traités ne sont mentionnés que parmi les matières à enseigner les jours festifs, il est vrai que la rhétorique est par le fait même associée aux disciplines menacées, presque aux espèces en voie de disparition, puisqu'elle est mentionnée avec les disciplines quadriviales, qui n'occupent certainement pas une grande place.

Dino Buzzetti : Je reviens à la logique et à l'observation de M. Biard sur la tradition des commentaires sur les *Summulae* de Pierre d'Espagne. Nous n'en savons pas beaucoup sur ce processus ? Ce n'est pas simplement une question de genre littéraire dans les divers commentaires. Pas simplement une question de statut. Les statuts attestent, à Bologne par exemple, que la lecture des traités est centrale. Mais dans ce processus, un facteur très important est le progrès théorique que la logique a réalisé durant cette période. C'est ce qui peut expliquer l'observation de M. de Rijk, qui dit qu'on ne peut pas comprendre le commentaire sur la *Métaphysique* de Buridan sans connaître sa sémantique.

Ma seconde observation porte sur le plagiat. Pour les textes bolonais, on a des textes très contaminés. La question n'est pas tellement de savoir ce qu'a pensé tel ou tel auteur. On doit reconnaître l'importance de ces œuvres à plusieurs mains qui circulent dans l'université comme textes pour l'enseignement. C'est le concept même d'auteur qui doit être révisé. L'héritage des arguments, le problème des morceaux volés, etc., se comprennent plus facilement à partir de cette idée.

Section III

Les disciplines du *quadrivium*

Le *quadrivium* et la Faculté des arts

Guy Beaujouan

1. Introduction

Sans que cela constitue une bibliographie, il n'est peut-être pas inutile d'évoquer liminairement quelques articles ayant abordé le sujet ici traité :

A. ALLARD, *L'enseignement du calcul arithmétique à partir des XII^e^ et XIII^e^ siècles,* dans J. Hamesse (éd.), *Manuels, programmes de cours et techniques d'enseignement dans les universités médiévales*, Louvain-la-Neuve, 1994, pp. 117-135.

G. BEAUJOUAN, *L'enseignement de l'arithmétique élémentaire à l'Université de Paris aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles*, dans *Homenaje a Millás Vallicrosa*, vol. I, Barcelona, 1954, pp. 93-124 ; republ. dans G. Beaujouan, *Par raison de nombres*, Aldershot, *Variorum,* 1991.

G. BEAUJOUAN, *Motives and opportunities for Science in the medieval universities*, dans A. C. Crombie (éd.), *Scientific change*, London, 1963, pp. 219-236.

P. KIBRE, *The quadrivium in the thirteenth century universities (with special reference to Paris)*, dans *Arts libéraux et philosophie au Moyen Âge.* Actes du 4^e^ congrès international de philosophie médiévale, Montréal-Paris, 1969, pp. 175-191.

R. LEMAY, *The teaching of astronomy in the medieval universities, principally at Paris in the fourteenth century*, dans *Manuscripta* 20 (1976), pp. 197-217.

E. POULLE, *L'astronomie*, dans *Federico II e la scienza,* Palermo, 1995, pp. 121-137 : notamment sur le *corpus astronomicum* (cf. *infra* **5.**).

C'est en contournant ces articles — sans donc en résumer ou en synthétiser le contenu — que sont ici posées quelques questions pouvant donner lieu à discussion.

2. Le démarrage des universités : rupture ou continuité ?

2. 1. Le contenu du Quadrivium

Il s'était profondément transformé au XII[e] siècle, du fait notamment que, à l'inverse des mathématiques et de l'astronomie, la musique, elle, ne dépendait pas des traductions arabo-latines[1].

Parallèlement à ce que d'autres ont dit ici du *trivium*, il me semble que, dans la classification des savoirs comme dans l'enseignement, ce caractère fictif du *quadrivium* s'accentue au XIII[e] siècle. Les récents travaux de Claude Lafleur ci-dessous discutés (cf. *infra* **4.**) incitent à penser que l'Arithmétique et la Musique de Boèce se sont mieux maintenues que je ne le pensais moi-même, dans l'enseignement universitaire du XIII[e] siècle. Cela situerait peut-être dans une perspective un peu différente le mouvement qui, au XIV[e] siècle, avec l'*ars nova* et le renouvellement de l'étude des proportions, semble remettre la musique à côté des mathématiques et de l'astronomie : pensons à Jean de Murs, à Philippe de Vitry et même à Nicole Oresme.

2. 2. Traduction et assimilation

On a peut-être tendance à exagérer le contraste entre l'effort de traduction du XII[e] siècle et le travail d'assimilation par les universités. Ainsi beaucoup des prétendues traductions du XII[e] siècle sont déjà des adaptations reflétant l'enseignement de maîtres appartenant à la Chrétienté latine. Pour nous limiter au *quadrivium* et à l'apport de publications récentes, pensons aux adaptations du traité perdu d'al-Khwarizmí sur le calcul indien[2] ou encore à la seconde version « adélardienne » des *Éléments* d'Euclide[3]. Quant à la version « Adélard III » des *Éléments* (cf. *infra* **3. 2.**), c'est déjà une sorte de commentaire assez « métamathématique » avec des incidentes philosophiques. Autre fausse traduction : le *De compositione astrolabii* attribué faussement à Messahalla (cf. *infra* **5.**).

1. G. BEAUJOUAN *The transformation of the quadrivium*, dans R. L. BENSON & G. CONSTABLE (éds.), *Renaissance and renewal in the twelfth century*, Cambridge Mass., 1982, pp. 463-487 : repr. dans mon *Par raison de nombres*.
2. A. ALLARD, *Muḥammad ibn Mūsa al-Khwarizmí, le calcul indien (algorismus) : versions latines du XII[e] siècle*, Paris/Namur, 1992.
3. H. L. L. BUSARD et M. FOLKERTS, *Robert of Chester's (?) redaction of Euclid's Elements, the so-called Adelard II version*, Basel, 1992.

3. Mathématiques de haut niveau, à Paris, dans la première moitié du XIII[e] siècle

3. 1. Jordanus de Nemore

Il apparaît comme étant, avec Léonard de Pise (Fibonacci), l'un des deux principaux mathématiciens latins de la première moitié du XIII[e] siècle, sans compter son apport capital à la statique *(de ponderibus)*. De sa biographie, on ne sait rien, puisqu'il faut récuser aussi bien ses liens avec Toulouse que son éventuelle identification à tel ou tel autre personnage connu. H. L. L. Busard le donne cependant comme ayant enseigné à Paris, puisque ses œuvres — et aussi beaucoup de leurs sources — se retrouvent dans la bibliothèque de Richard de Fournival : il devait y avoir un lien personnel entre Jordanus et Richard[4].

3. 2. Embrouillamini érudit auteur de Jean de Londres

Lorsque, dans son *Opus tertium*, en 1267-68, Roger Bacon déplore le manque de mathématiciens, il fait cependant quatre exceptions : deux mathématiciens *perfecti* (Jean de Londres et Pierre de Maricourt) ; deux autres *boni* (Campanus de Novare et Nicolas, précepteur d'Amaury de Montfort). Campanus de Novare et Pierre de Maricourt sont bien connus : le premier ne nous concerne pas ici ; quant au second, auteur d'écrits exceptionnels sur le magnétisme et l'astrolabe, ses liens avec la Faculté des arts ne sont pas avérés. Les deux autres personnages ont été mis en vedette par un notable article de W. R. Knorr[5], selon lequel Jean de Tynemouth et Jean de Londres n'auraient été qu'un seul et même savant. On aurait ainsi un mathématicien de premier ordre qui, venu de l'entourage de Robert Grosseteste, aurait enseigné à Paris dans les années 1240-1260, y ayant eu d'éminents disciples comme Gérard de Bruxelles ou le bon Nicolas cité par Bacon. Il faut malheureusement déchanter : l'identification de Jean de Londres à Jean de Tynemouth doit être abandonnée. Au moment où je corrige les épreuves de la présente communication, W. R. Knorr a la gentillesse de m'adresser un dossier montrant que lui-même a renoncé à l'identification naguère proposée par lui : c'est que le principal chaînon de la démonstration a cassé. Expliquons-nous aussi clairement que

4. H. L. L. BUSARD *The* Arithmetica *of Jordanus Nemorarius*, dans *Amphora. Festschrift für Hans Wussing*, Basel, 1992, pp. 121-132. BUSARD, *Jordanus de Nemore*, De elementis arithmetice artis : *A medieval treatise on number theory*, Stuttgart, 1991.

5. W. R. KNORR *John of Tynemouth alias John of London ; emerging portrait of a singular medieval mathematician*, dans *British Journal for the History of Science* 23 (1990) pp. 293-330. ID., *On a medieval circle quadrature : « De circulo quadrato »*, dans *Historia mathematica* 18 (1991) pp. 107-128. — Sur le Jean de Londres possesseur du ms. Digby 174 : W. R. KNORR, *Two medieval monks and their astronomy books*, dans *Bodleian Library Record* 14, 2 (1993) pp. 269-284.

possible. Auteur déclaré du *Liber de curvis superficiebus*, Jean de Tynemouth participe, avec aussi d'autres écrits, à la diffusion de la tradition géométrique archimédienne au début du XIII^e^ siècle ; or on peut raisonnablement lui attribuer la version paraphrasée des *Éléments* d'Euclide dite Adélard III A. C'est précisément ce dernier texte qui semblait apparaître, dans le manuscrit Oxford Bodl. Digby 174, comme un commentaire dû à Jean de Londres. De là l'affirmation : J. de Tynemouth = J. de Londres. Or ces *quaterni* (non « *commentum* ») *Johannis de Lond.* ne renvoient pas au Jean de Londres cher à Bacon, mais à un homonyme du XIV^e^ siècle qui posséda le manuscrit et en fit don, quand il y entra, à l'abbaye de Saint Augustin de Canterbury. Pour la nouvelle édition du *Dictionary of national biography*, W. R. Knorr vient de rédiger, sur J. of London et J. of Tynemouth, des notices séparées totalement indépendantes l'une de l'autre.

Cette rétractation n'interdit pas d'imaginer que Jean de Tynemouth ait pu enseigner à Paris où son influence semble s'être fait sentir, notamment dans le *De triangulis* mis en forme par un continuateur de Jordanus.

Pour ce qui est de la tradition géométrique archimédienne, spécialement dans le sillage de Jean de Tynemouth, l'approche pédagogique dominante n'est pas celle du commentaire, mais bien plutôt la réécriture des textes de base, en gardant les propositions et en paraphrasant les démonstrations. C'est sur ce créneau qu'on a songé à placer, sans grande preuve, le Nicolas mentionné par Bacon comme précepteur d'Amaury de Montfort.

S. Victor a publié, en 1979, une importante géométrie pratique commençant par les mots « *Artis cuiuslibet...* »[6]. Ce texte élaboré à Paris restait anonyme et, d'après une donnée astronomique, il semblait dater des environs de 1193 : être donc « pré-universitaire ». W. R. Knorr a avancé que cette géométrie serait due à Gérard de Bruxelles, maître parisien dépendant de Jean de Tynemouth et auteur d'un célèbre *De motu*. La composition de cette géométrie *Artis cuiuslibet* se trouverait ainsi déplacée de quelques décennies vers les années 1230.

Pour revenir au Jean de Londres louangé par Bacon, c'est peut-être le Jean de Londres auteur d'une lettre répondant aux questions sur l'astronomie que lui avait posées son propre maître, « R. de Guedingue » (Paris, BnF, lat. 7413, fol. 19v). Cette épître était accompagnée d'une table de coordonnées d'étoiles établis et vérifiée à Pairs en 1246, table que nous allons retrouver dans le traité d'astrolabe du pseudo-Messahalla (*infra* **5.**).

Comparé au brillant tableau originellement brossé par W. R. Knorr, l'embrouillamini ici retenu apparaît bien décevant ; il rappelle, du moins, combien il faut être prudent lorsque attributions et datations dépendent de

6. S. K. VICTOR, *Practical geometry in the high Middle Ages : Artis cuiuslibet consummatio...*, Philadelphia, 1979.

cascades d'hypothèses. À travers ce flou des biographies et des attributions, apparaît bien cependant, pour l'enseignement du *quadrivium*, l'osmose entre l'Angleterre et Paris, tout au long du XIII^e^ siècle.

4. Statuts universitaires et guides de l'étudiant

Les statuts d'Oxford mentionnent l'enseignement de l'algorisme, du comput, de la Sphère, de l'arithmétique de Boèce et des premiers livres d'Euclide. Le dépouillement du *Chartularium Universitatis Parisiensis* est, à cet égard, extrêmement décevant. Peu avant 1360, par exemple, les candidats bacheliers sont tenus de jurer qu'ils ont suivi au moins cent leçons sur les mathématiques, mais cette obligation est interprétée avec laxisme.

Puisque les statuts universitaires ne répondent guère à notre attente, il faut désormais prêter attention aux introductions à la philosophie et aux guides de l'étudiant dont l'édition et l'exploitation ont été, ces dernières années, magistralement menées à bien par Claude Lafleur. Celui-ci a récapitulé les résultats obtenus, en un important « Tableau des spécifications relatives au programme des études qu'on retrouve dans les textes didactiques de la Faculté des arts de Paris au XIII^e^ siècle »[7]. Je résume ici succinctement ce tableau en me limitant au *quadrivium*. D'entrée de jeu, il apparaît que, si les attestations sont nombreuses et concordantes pour la géométrie (huit) et la musique (cinq), elles sont plus légères pour l'arithmétique et l'astronomie (une chacune). Plutôt que l'ordre traditionnel des arts libéraux, je suis donc l'ordre décroissant du nombre d'attestations.

Géométrie : six premiers livres des *Éléments* d'Euclide

Guide de l'étudiant du ms. Ripoll (1230-1240) : « non leguntur nisi VI primi libri ».

Accessus philosophorum (vers 1230) : « de forma non sunt nisi sex ».

Arnoul de Provence, *Divisio scientiarum* (vers 1250) : « licet de forma licentiandorum non sint nisi sex ».

Compendium circa quadrivium (des années 1240) : « sunt sex libri qui sunt de forma et non debent audiri plures nisi auditoribus placeat ».

De communibus artium liberalium (après 1250) : « sunt quindecim libri quorum sex primi sunt de forma ».

7. C. LAFLEUR, *Les guides de l'étudiant de la Faculté des arts de l'Université de Paris au XIII^e^ siècle*, dans *Philosophy and Learning : Universities in the Middle Ages*, Leiden, 1995, pp. 137-199 : tableau aux pp. 196-199. ID., *Le « Guide de l'étudiant » d'un maître anonyme de la Faculté des arts de Paris au XIII^e^ siècle*, Québec, 1992 ; tableau en appendice II. ID., *Quatre introductions à la philosophie au XIII^e^ siècle*, Montréal/Paris, 1988.

Questiones mathematice (des années 1250) : « sex sunt de forma ».

Quedam communia circa septem artes liberales : « sex primi libri sunt de forma ».

Jean de Dacie, *Divisio scientie* (1270-1280) : « sed de forma licentiandorum tantum sunt sex ».

Musique de Boèce, les deux premiers livres.

Guide de l'étudiant (1230-1240) : « Leguntur autem duo libri huius totalis scientie, quia in istis duobus, ut dictum est, manifestat auctor omnium illorum scientiam de quibus intendit ».

Accessus (vers 1230) : « Sunt autem in *Musica* V libri partiales, sed de forma tantum duo ».

Arnoul de Provence (vers 1250) : « Sunt autem quinque libri *Musice* quam tractavit Boetius, quorum duo sunt de forma Parisius ».

Quest. math. : « 5 sunt libri in *Musica*, duo de forma ».

Jean de Dacie (1270-80) : « sciendum quod quinque sunt libri *Musice* quos tradidit Boetius, quorum duo sunt de forma ».

Arithmétique spéculative de Boèce

De communibus artium liberalium (après 1250) : « In arismetica determinatur de arte numerandi absolute loquendo de numero. Et de ista habemus quemdam tractatum in quo determinatur de arte numerandi quantum ad practicam eius, et iste dicitur *Algorismus*... Speculativa arismetica est de forma ».

Astronomie : *Sphère* de Sacrobosco

De communibus artium liberalium (après 1250) : « De ista scientia non legitur inter libros de forma nisi unus liber, scilicet liber De spera ».

La première difficulté est liée à cette expression « *de forma* », ou plus explicitement « *de forma licentiandorum* », que l'on ne retrouve guère ailleurs. Le « Guide » de Ripoll semble dire la même chose, lorsqu'il dit plus simplement « *legitur* » = fait l'objet d'un cours. Ce « *de forma* » se trouve surtout invoqué pour la *Musique* de Boèce et pour les *Éléments* d'Euclide parce que ces ouvrages ne font l'objet de leçons que pour une partie de leur contenu. L'expression « *de forma* » ne paraît pas s'appliquer aux enseignements mastodontes comme ceux de la grammaire ou de la logique, mais plutôt, selon Claude Lafleur lui-même, « pour assurer l'étude de disciplines que l'on tendait à délaisser ». On peut donc s'interroger sur le lien éventuel avec les enseignements dispensés les jours fériés dans la ligne du statut de Robert de Courçon.

Personnellement, les travaux du professeur Lafleur m'interpellent d'autant plus qu'ils remettent en cause l'idée que, sous l'influence des traductions arabo-

latines, il y avait eu, en matière scientifique, une rupture assez nette entre l'enseignement des écoles du XII[e] siècle et celui de l'Université.

Il est vrai qu'est partiellement issue d'un intermédiaire arabe la version dite « Adélard II » des *Éléments* d'Euclide (*supra*, n. 3, p. 186) et qu'elle se retrouve, quant à ses six premiers livres[8], parmi les « *de forma* » de Paris. Mais les guides de l'étudiant incitent à penser que l'épreuve orale des examens devait se référer à l'analyse conceptuelle des définitions plutôt qu'à la capacité de refaire les démonstrations.

L'idée d'un brusque changement induit par l'éclosion universitaire se trouve singulièrement tempérée, lorsque l'on rencontre, comme manuel d'astronomie, le huitième livre de Martianus Capella ; lorsque, aussi, après 1250, le *De communibus artium liberalium* mentionne certes l'algorisme, mais n'accorde qu'à l'arithmétique de Boèce le fameux « *de forma* » (voir le tableau ci-dessus).

Il faut noter cependant que les textes « didascaliques » révélés par Cl. Lafleur ont surtout valeur de témoignage pour la période 1230-1250, mais ils n'émanent pas obligatoirement des maîtres les plus avertis et, surtout, ils ne sont pas indépendants les uns des autres, par exemple les *Accessus*, Arnoul de Provence et Jean de Dacie. Il convient donc de recouper ces mentions de « *de forma* » avec ce que nous savons, par ailleurs, du succès des manuels de Sacrobosco et du *corpus* qui en est issu.

5. Manuels d'initiation et « corpus astronomicum »

Contrastant donc avec le flou sur les programmes, s'impose l'existence d'un *corpus* de manuels d'enseignement qui, dans de très nombreux manuscrits, se succèdent, avec d'éventuelles intercalations, dans l'ordre suivant : algorisme, Sphère et comput (tous trois de Sacrobosco), quadrant dit de Robertus Anglicus, astrolabe du pseudo-Messahalla, *Theorica planetarum Gerardi*[9].

L'une des urgences avait été l'enseignement du calcul avec les chiffres arabes. Un manuel versifié, le *Carmen de algorismo* d'Alexandre de Villedieu y avait pourvu, dès les années 1200-1203, peu après la *Massa compoti* du même auteur.

Continuateur d'Alexandre de Villedieu qu'il cite, Jean de Sacrobosco, d'origine vraisemblablement britannique, enseignait à Paris dans les années

8. Il ne semble pas anormal de limiter l'étude de la géométrie aux six premiers livres des *Éléments* d'Euclide, les livres VII à IX dits « arithmétiques » traitant de la théorie des nombres, domaine dont les étudiants avaient déjà quelque idée par l'*Arithmétique* de Boèce.

9. O. PEDERSEN, *The* Corpus astronomicum *and the traditions of mediaeval latin astronomy*, dans *Studia Copernicana* 13 (1975) pp. 57-96.

1220-1235[10] ; avec un réel sens pédagogique, il y rédigea quatre manuels : *Algorismus, Tractatus de Sphera* (un peu avant 1230), *Compotus* (dans les années 1230-1235), *Tractatus quadrantis.*

Le *corpus* précité est donc originellement un recueil des traités de Sacrobosco. Mais, tandis que l'*Algorisme* et la *Sphère* connurent un succès immense et pédagogiquement mérité, le *Quadrant* de Sacrobosco fut remplacé par celui attribué à Robertus Anglicus ou Jean de Montpellier. Cette substitution explique pourquoi, dans le *Corpus*, ce texte vient immédiatement après les œuvres de Sacrobosco. N. Hahn. date des environs de 1275 ce traité du *quadrans* dit ultérieurement *vetus*[11], mais E. Poulle fait remonter ce texte à une période sensiblement plus ancienne.

Sur le traité d'astrolabe que, il y a encore quinze ans, l'on attribuait à Messahalla, P. Kunitzsch a apporté de notables révélations[12]. La première partie *(de compositione)* est une compilation latine d'éléments divers ; la seconde partie *(de operatione)* est une réécriture d'un texte d'Ibn aṣ-Ṣaffar traduit par Johannes Hispalensis. Ce montage semble dater du milieu du XIII^{e} siècle ; il comporte une table d'étoiles établie à Paris, en 1246, par Jean de Londres (cf. *supra* **3. 2.**).

La principale insuffisance de la *Sphère* de Sacrobosco concernait le mouvement des planètes. C'est sans doute pour remédier à ce défaut qu'a été composée la *Theorica planetarum* dite *Gerardi*[13]. Elle semble, de peu, antérieure à 1235, puisque Mme Federici Vescovini a récemment découvert que ce texte a été « copié à l'intérieur du *Liber introductorius* de Michel Scot dans le manuscrit de Munich ». On rapprochera de cela le fait que, probablement en 1232, Michel Scot avait séjourné à Paris où il avait fait 18 leçons sur la *Sphère* de Sacrobosco, elle-même écrit peu avant 1230.

On a tendance à penser que ce « *corpus astronomicum* » s'est constitué vers 1280. À la lumière de ce que nous venons de rappeler, il n'est pas inadmissible de situer le début de sa mise en place vers 1250, Paris jouant, en cela, un rôle appréciable.

Bien que relativement pauvre en données chiffrées, la *Theorica planetarum Gerardi* prépare au maniement des tables astronomiques, elles-mêmes indis-

10. O. PEDERSEN, *In quest of Sacrobosco*, dans *Journal for the history of astronomy* 16 (1985) pp. 195-221.

11. N. L. HAHN, *Medieval mensuration. Quadrans vetus and « Geometrie due sunt partes principales »*, Philadelphia, 1982.

12. P. KUNITZSCH, *On the authenticity of the treatise on the composition and use of the astrolabe ascribed to Messahalla*, dans *Archives internationales d'histoire des sciences*, vol. 31, n° 106 (juin 1981), pp. 42-62.

13. O. PEDERSEN, *The origins of the* Theorica planetarum, dans *Journal for the history of astronomy* 12 (1981) pp. 113-123 et *The* Theorica planetarum *and its progeny*, dans *Filosofia, scienza e astrologia nel trecento europeo*, a cura di G. FEDERICI VESCOVINI e F. BAROCELLI, Padova, 1992, pp. 53-78.

pensables à une pratique « sérieuse » de l'astrologie. Sur le tronc commun du *corpus* s'agglutinent des textes scientifiques d'autant plus divers que, comme à Paris, l'enseignement scientifique est plus libre.

6. Un enseignement libre les jours de fête

S'il semble y avoir contradiction entre le silence de la réglementation et les diverses traces d'un enseignement des mathématiques et de l'astronomie, cela incite à penser que, à Paris, les mathématiques ne faisaient guère l'objet d'un enseignement régulier. Mais certains maîtres réunissaient, souvent chez eux, un petit groupe d'étudiants, pour leur faire, les jours fériés, des leçons indépendantes des programmes officiels. Depuis 1276 de tels « conventicules » étaient soumis à une autorisation préalable, mais celle-ci n'était guère demandée que lorsque le solliciteur y avait un quelconque intérêt. C'est ainsi que l'on trouve, au hasard de la documentation, des maîtres faisant chez eux, les jours fériés, des cours sur les mathématiques[14] : Sunon de Suède, en 1340, sur la *Sphère* de Sacrobosco ; Robert le Normand, en 1358, sur le *Centiloquium* et le *Quadripartitum* de Ptolémée, c'est-à-dire de l'astrologie ; Jean d'Autriche dit Mullechner, en 1382, sur Euclide ; Jean Pierre Roodh d'Abo, en 1427, sur la *Théorie des planètes*.

Il ne semble pas y avoir eu, à Paris, de véritable chaire de mathématique ou d'astrologie comme, par exemple, à Bologne, Cracovie ou Salamanque.

On peut se demander si la multiplication des collèges n'allait pas, dans une certaine mesure, institutionnaliser cet enseignement scientifique privé dispensé les jours de fête. Le débat tourne notamment autour du Collège de Maître Gervais dont Richard Lemay[15] m'a reproché de sous-estimer l'importance. Selon Simon de Phares, il s'agit d'un véritable centre d'enseignement scientifique, un « college de astrologie et medicine » dont sont vantées la bibliothèque astrologique et la collection d'instruments astronomiques. La magnifique thèse de J.-P. Boudet[16] a montré combien, chez Simon de Phares, l'ardente défense de l'astrologie est entachée d'une mauvaise foi allant jusqu'à l'invention de très nombreux astrologues fictifs.

Il s'agit donc de l'établissement fondé, à partir de 1371, par Gervais Chrétien, premier médecin du Roi. Auprès de ce collège donc, Charles V décide, en 1377, de pourvoir à l'entretien de deux boursiers qui « liront les sciences mathématiques licites et permises à lire en notre Université de

14. Références dans Beaujouan (voir *supra* I, 1).
15. R. LEMAY (voir *supra* I, 4).
16. J.-P. BOUDET, *Le Recueil des plus célèbres astrologues de Simon de Phares*, thèse Paris I, 1990, dont je résume, sur le Collège de maître Gervais, les pages 286-289 du tome I. En instance de publication par la Société de l'Histoire de France.

Paris ». Selon les statuts du collège datant de 1378, ces deux *scholares regis* « qui doivent être maîtres ès arts de l'Université parisienne » dispenseront ainsi leur enseignement :

> « ... unus leget in vico Straminum diebus legibilibus, aliqua hora pro legendo in artium facultate ordinata ; et alter leget de alio libro ejusdem quadrivii in aula artistarum dicti Collegii, diebus festivis et horis in Universitate Parisiensi consuetis. ... Sed quia non legent ordinarie de dictis scientiis, tenebuntur audire theologiam vel medicinam ».

On peut s'interroger sur le rayonnement de ces leçons et même se demander si elles n'avaient pas été instituées comme une sorte de contre-feu à l'enseignement semi-clandestin d'une astrologie suspecte.

7. Conclusion

Entre le quasi-silence des statuts, les mentions de *de forma* dans une certaine littérature « didascalique » et le développement d'un *corpus astronomicum* s'enrichissant peu à peu, il serait téméraire de proférer des conclusions trop tranchantes. Une telle enquête est évidemment décevante, si l'on s'entête à vouloir y trouver ce qui n'existait pas et si l'on regarde inconsciemment la Faculté des arts des XIII^{e} et XIV^{e} siècles, un peu comme une Faculté d'avant 1968. Ne cherchons donc pas, dans le Paris médiéval, un enseignement scientifique planifié, structuré, institutionnalisé.

Personnellement, je pense avoir moins apporté à mes élèves par mes cours que par les conversations « de bistro » qui leur faisaient suite, avec souvent des prêts de livres. Cette prééminence de la relation personnelle me semble essentielle pour comprendre les universités médiévales, surtout en ce qui concerne les disciplines un peu marginales. J.-F. Genest a évoqué le climat intellectuel dans les maisons des ordres religieux ; j'ai surtout été fasciné par ce que la communication du professeur Courtenay laisse entrevoir des rapports entre maîtres et élèves : des étudiants vivant chez leur maître, discutant donc avec lui et utilisant éventuellement ses livres.

S'interrogeant sur la valeur des *Tables alphonsines*, la qualité de ses observations et l'exactitude de ses calculs, Jean de Murs observait, à Saint-Germain des Prés (Paris), l'éclipse de soleil du 3 mars 1337[17]. Il note : « In hac experientia fuimus 10 et plures cum astrolabiis bonis ». C'est dans de tels séminaires informels que se fortifiait l'enthousiasme dont témoigne la brillante astronomie parisienne du XIV^{e} siècle.

17. G. BEAUJOUAN, *Observations et calculs astronomiques de Jean de Murs (1321-1344)*, dans *XIVth International Congress of the History of Science. Proceedings* n° 2, Tokyo, 1975, pp. 27-30 : repr. dans mon *Par raison de nombres*, article n° VII.

Les disciplines du *quadrivium* : l'astronomie

Max Lejbowicz

Le premier grand historien moderne de l'astronomie ne s'embarrasse d'aucun scrupule pour présenter les commentaires d'un des textes fondateurs de l'astronomie universitaire médiévale :

> « ... comme les notions (élémentaires) qu'il (le *Tractatus de spera* de Jean de Sacrobosco) expose n'ont pas même les développements nécessaires pour être bien comprises, il eut l'honneur d'être commenté »[1].

À suivre Jean-Baptiste Delambre, le commentaire médiéval ne serait pas la méthode pédagogique de base de l'université naissante mais un ensemble de rectificatifs apportés à des manuels foncièrement insuffisants. L'anachronisme du jugement ne doit pas dissimuler le problème bien gauchement soulevé, surtout si, élargissant le champ d'application de l'appréciation à l'emporte-pièce de Delambre, on considère l'évolution médiévale du commentaire : en quoi l'*expositio*, la *quaestio* et la *disputatio*, si caractéristiques du régime universitaire d'alors, et si féconds en logique et en théologie, favorisent la connaissance et le développement de l'astronomie ?

L'interrogation paraît d'autant plus opportune que les textes astronomiques médiévaux sont loin d'illustrer cette discursivité à trois étages historiquement marquée. Il est même possible d'en présenter une typologie en prenant pour critère l'usage de la phase intermédiaire, la *quaestio*, où le texte de référence y est moins présent que dans l'*expositio* sans disparaître comme dans la *dispu-*

1. J.-B. DELAMBRE, *Histoire de l'Astronomie du Moyen Âge*, 1819, p. 241 (rééd., New York/London, 1965, The Sources of Science 24), qui, en fait, n'analyse que deux commentaires du *De spera*, et tous les deux postérieurs au Moyen Âge (pp. 241-243 : Clavius, 1570 et Junctin de Florence, 1578) ; il se contente par la suite, p. 258, de citer le commentaire de Cecco d'Ascoli (texte lat. et trad. angl. dans L. THORNDIKE, *The* Sphere *of Sacrobosco and Its Commentators*, Chicago, 1949, pp. 343-411). Sur le rôle et la méthode de Delambre : O. NEUGEBAUER, préf. à la rééd. de J.-B. DELAMBRE, *Histoire de l'Astronomie ancienne*, New York/London, 1965 (The Sources of Science 23). Voir O. PEDERSEN, *In Quest of Sacrobosco*, dans *Journal for the History of Astronomy* 16 (1985) pp. 175-221.

tatio. La convention formelle adoptée permet de distinguer deux grandes classes de textes astronomiques, qui diffèrent par leur degré de spécialisation dans la discipline considérée.

1. Spécialisation astronomique des genres littéraires

Les textes astronomiques d'un haut niveau technique utilisent dans leur immense majorité la forme du traité, dans l'acception la plus générale du terme. L'essentiel de la production astronomique la plus aboutie — les traités des instruments et les canons des tables astronomiques — entre dans cette première catégorie, qui culmine formellement avec l'adoption de cette *contra quaestionem per sic et non* par excellence, la présentation *more geometrico*. Ainsi en est-il des traités de l'astrolabe de Jordanus de Nemore et de Campanus de Novare[2], du traité de l'albion de Richard de Wallingford[3] ou, dans un genre très particulier, de l'analyse de l'incommensurabilité des mouvements des corps célestes par Nicole Oresme[4]. Dans quelques rares cas, certains astronomes vont jusqu'au stade du commentaire sans jamais le dépasser, comme l'illustrent les commentaires contemporains de l'Astronome parisien de 1290[5] et de Jean de Sicile[6] aux canons d'Azarchiel des tables de Tolède. Le plus souvent, les maîtres procèdent par des réarrangements anonymes des textes de base : ils en conservent la disposition générale et les principales propositions mais élaguent ou développent certains passages. On peut observer ce travail de retouches successives, avec la formation subséquente de

2. JORDANUS NEMORARIUS, *De plana spera* et CAMPANUS NOVARIENSIS, *Demonstrationes pro astrolapsu*, dans Ron B. THOMSON, *Jordanus de Nemore and the Mathematics of Astrolabes : De plana spera*, an Edit. with Introd., Transl., Toronto, 1978 (Studies and texts 39) respectivement pp. 84-177 et 186-209 (Appendix 2).
3. RICHARDUS VALINGOFORDUS, *Tractatus albionis*, dans J. D. NORTH, *Richard of Wallingford*. An Edit. of his Writings with Introd., Engl. Transl. and Comment., Oxford, 1976, 3 t., t. I, pp. 245-401 (texte et trad.), t. II, pp. 127-286 (comment.) et t. III, pp. 19-51 (fig.).
4. NICHOLEUS ORESME, *Tractatus de commensurabilitate vel incommensurabilitate motuum celi*, Ed. with an Introd., Engl. Transl., and Comment. by E. GRANT, Madison/London, 1971.
5. Fr. S. PEDERSEN, *A Paris Astronomer of 1290*, dans *CIMAGL*, 48 (1984) pp. 163-188. Dans le seul ms. qui le contient (main des XIII^{e} et XIV^{e} siècles selon l'éditeur), le texte n'est désigné que par son incipit *Sicut dicit Hermes*, mais une table des matières du volume rédigée au XVIII^{e} siècle le présente comme un *commentarium*.
6. JOHANNES DE SICILIA, *Scriptum super canones Azarchelis de tabulis Toletanis*, préf. et éd. par Fr. S. PEDERSEN dans *CIMAGL* 51 [préface, variantes et index]-52 [texte] (1986). *Scriptum* peut être compris comme l'indice de l'autonomie des milieux astronomiques au sein du monde universitaire ; les mss. tardifs titrent *expositio* comme si, avec le temps, une normalisation lexicale se produisait (voir la présentation de l'éditeur *CIMAGL* 51, p. 12). Jean se sert de l'Astronome parisien de 1290 [Pedersen, *CIMAGL* 48 (1984), pp. 174-176 et *CIMAGL* 51 (1986), pp. 52-54].

traditions dérivées, en suivant les différentes versions des tables de Tolède[7] et des canons d'Azarchiel[8]. Lorsque les désaccords deviennent trop massifs, ils s'expriment par la rédaction d'un texte nouveau, tel le *De sphera* de Jean Pecham, qui s'insère dans un ensemble de traités du *quadrivium* visant à se substituer, dans l'enseignement, à celui de Jean de Sacrobosco[9] ; tel encore ce sommet de l'astronomie médiévale issu du travail de trois maîtres de la Faculté des arts de Paris, les tables alphonsines[10] ; le titre de leur *acte de naissance*, l'*Expositio intentionis regis Alfonsi circa tabula ejus* de Jean de Murs, relève du canular et couronne une supercherie littéraire[11].

La *quaestio* quant à elle est utilisée préférentiellement pour aborder des thèmes qui appartiennent à la cosmologie ou à l'épistémologie de la discipline ; et telle est cette immense littérature recensée et ordonnée par Edward Grant dans son dernier ouvrage sur le cosmos médiéval[12]. Dans la mesure où cette deuxième catégorie de textes est signée par des théologiens ou par des philosophes, et jamais par de véritables spécialistes de l'astronomie, la tentation est forte de l'éliminer du tableau de la science en cause. En fait, aux différences de forme et de compétence déjà mises en avant, s'en adjoint une troisième, de nature proprement scientifique et promise à un riche avenir, qui plaide pour leur maintien.

Traités des instruments et canons des tables envisagent le ciel à partir d'un seul point de vue, celui du mouvement des sphères de référence et des corps célestes eux-mêmes. Ils adoptent un point de vue cinématique. Les *quaestiones* des théologiens et des philosophes abordent notamment une possible dynamique céleste, qu'elles inscrivent dans le prolongement, l'infléchissement ou l'opposition aux traités aristotéliciens de philosophie naturelle ; et pareille exigence mérite d'autant plus d'être retenue dans un tableau de l'astronomie

7. G. J. TOOMER, *A Survey of the Toledan Tables*, dans *Osiris* 15 (1968) pp. 5-174 ; J. M. MILLAS VALLICROSA, *Estudios sobre Azarquiel*, Madrid/Grenada, 1943-1950, chap. II et VII.
8. Fr. S. PEDERSEN, *Canones Azarchelis : Some Versions, and a Text*, dans *CIMAGL* 54 (1987) pp. 129-137 (étude) et 138-218 (texte).
9. Extraits publiés par THORNDIKE, *op. cit.*, pp. 445-450 ; voir M. LEJBOWICZ, *Logique, mathématiques et contre-acculturation dans l'Université médiévale*, dans S. CAROTI (éd.), *La nouvelle physique du XIV^e siècle*, Firenze (Biblioteca di Nuncius, Studi e testi, à paraître).
10. E. POULLE, *Les tables alphonsines et Alphonse X de Castille*, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (1987) pp. 82-102 ; et, du même, *Les tables alphonsines avec les canons de Jean de Saxe*, éd., trad. et com., Paris, 1984 (Sources d'histoire médiévale publiées par l'IRHT).
11. E. POULLE, *Jean de Murs et les tables alphonsines*, dans *AHDLMA*, 47 (1980) pp. 241-271 (texte, pp. 250-268), pp. 242 et 246 pour l'expression *acte de naissance* ; p. 246, l'éditeur voit dans le récit d'une observation un pastiche de charte.
12. Ed. GRANT, *Planets, Stars, & Orbs. The Medieval Cosmos, 1200-1687*, Cambridge/New York/Melbourne, 1994.

médiévale universitaire qu'elle émane le plus souvent d'éminents *magistri* et qu'elle s'exprime dans la pratique universitaire[13].

La plupart des astronomes médiévaux sont eux aussi d'anciens élèves de la Faculté des arts. (La réserve est motivée par le vide documentaire qui affecte la formation de deux des plus importants, Campanus de Novare[14] et Guillaume de Saint-Cloud[15], dont les œuvres ont fortement marqué les maîtres parisiens de la génération suivante et, à travers ces derniers, toute l'astronomie universitaire des XIV^{e} et XV^{e} siècles). Ils retiennent de leur formation les normes générales de la scientificité dispensées par le corpus logique d'Aristote et par son renouvellement médiéval. Mais ils appliquent la rigueur apprise à la théorie ptoléméenne présentée dans la *Syntaxe mathématique* et revue par les maîtres arabophones — le seul système qui permette alors une pratique scientifique de l'astronomie. Et comme, dans une perspective étroitement scientifique, les voies d'une bonne cinématique sont plus aisément praticables que celles d'une bonne dynamique, ils ne traitent pas des causes des mouvements célestes.

L'astrologie a peut-être rempli le rôle d'une espèce de dynamique de substitution comme l'examen de sa pratique semble le montrer. Une fois terminée la suite des opérations qui permettent l'érection de cet instantané du ciel pour un lieu terrestre déterminé qu'est la *figura celi*[16], les corps célestes échappent à l'emprise du nombre pour tomber dans la dépendance d'un jeu littéraire codifié à l'extrême ; la recherche des conséquences terrestres y est menée à travers des règles sophistiquées qui masquent la fragilité des fondements de la causalité céleste. Cette dimension rhétorique inhérente à l'interprétation du thème astral est soulignée par Nicole Oresme dans sa critique de l'astrologie[17]. Quoi qu'il en soit, les clercs médiévaux en général et les astronomes les plus pointus en

13. *Ibid.*, pp. 19-31, 514-568 et 707-717.
14. A. PARAVICINI BAGLIANI, *Un matematico nella corte papale del seculo XIII : Campano da Novara († 1296)*, dans *Rivista di Storia della Chiesa in Italia* 27 (1973) pp. 98-129 (106-107).
15. GUILELMUS DE SANCTO CLODOALDO, *Kalendarium regine*, éd. R. I. HARPER, *The* Kalendarium regine *of Guillaume de Saint-Cloud*, Emory University, Ph. D., 1966, pp. 1-10 ; E. POULLE, *William of Saint-Cloud*, dans *Dictionary of Scientific Biography*, New York, 1970-1980 en 16 vol., vol. 14 (1976) pp. 386-391.
16. J. D. NORTH, *Horoscopes and History*, London, 1986 (Warburg Institute Surveys and Texts XIII) montre bien la complexité de l'opération ; R. LEMAY, *The Teaching of Astronomy in Medieval Universities, principally at Paris in the Fourteenth Century*, dans *Manuscripta* 20 (1976) pp. 197-217 (parle plutôt d'astrologie).
17. Cette dimension est surtout perceptible dans son *Livre de divinacions* (G. W. COOPLAND, *Nicole Oresme and the Astrologers. A study of his* Livre de divinacions, Liverpool, 1962), qui s'adresse toutefois au prince et à ses conseillers, non aux universitaires. Pour la critique d'Oresme dans le cadre universitaire : S. CAROTI, *Nicole Oresme's Polemic against Astrology in his* Quodlibeta, dans P. CURY (éd.), *Astrology, Science and Society. Historical Essays*, Woodbridge/Wolfeboro, 1987, pp. 75-93.

particulier admettent l'influence des astres : que l'on songe au commentaire de Jean de Saxe au *Liber isagogicus* d'al-Qabisi rédigé une dizaine d'années après celui de Cecco d'Ascoli, les deux textes étant issus d'un enseignement[18] ; aux deux écrits qu'un maître ès arts talentueux, Jean de Murs, consacre aux conjonctions de Saturne, Jupiter et Mars de 1345, l'un d'eux étant une lettre au pape Clément VI[19] ; et enfin, à Oxford, à l'*Exafrenon pronosticacionum temporis* sorti de la plume du grand Richard de Wallingford[20]. Mais ils se séparent sur l'ampleur de cette influence et les moyens de l'analyser. Le débat fait s'affronter, au sein d'une commune reconnaissance d'un ascendant céleste, les adeptes du déterminisme et ceux du conditionnement, et, parmi ces derniers, ceux qui font du conditionnement astral un objet de savoir et ceux qui le placent, partiellement ou totalement, hors de portée de la connaissance humaine. Cette dernière conception est adoptée par Nicole Oresme sur la base, cette fois, d'une analyse cinématique, la seule qui, on l'a vu, permet à cette époque un traitement scientifique des réalités célestes : l'incommensurabilité des mouvements des corps célestes fait de chaque configuration céleste un cas d'espèce et interdit de doter l'astrologie d'une base expérimentale[21].

La ligne de partage que permet de poser l'usage de la *quaestio* ne doit pas occulter les échanges qui s'opèrent entre les textes ainsi différenciés. Le *De sphera* de Sacrobosco offre un exemple de choix. Après avoir donné trois raisons en faveur de la sphéricité du ciel, l'auteur en ajoute une contre la planéité. Sa démarche ne varie évidemment pas quand il aborde la forme de la terre : les deux raisons avancées au bénéfice de la sphéricité terrestre sont

18. Sur les mss. et éd. de ces deux commentaires : L. THORNDIKE, *A History of Magic and Experimental Science*, New York, 1923-1958 en 8 t., t. II, p. 950, n. 2 (Cecco d'Ascoli) et t. III, p. 263, n. 29 (Jean de Saxe). Sur l'inscription du traité d'al-Qabisi au programme de l'enseignement de l'astronomie : O. PEDERSEN, *The* Corpus Astronomicum *and the Traditions of Mediaeval Latin Astronomy*, dans O. GINGERICH and J. DOBRZYCKI (éds.), *Colloquia Copernicana III*, Actes du colloque de l'IAU et de l'IUHPS, Torun, 6-7 sept. 1973, Wrocław/Warszawa/Kraków (1975) (Studia Copernicana XIII), pp. 57-96 (80-81) ; LEMAY, *op. cit.*, pp. 201-203 (Paris) et 203-204 (Vienne).

19. La prognostication a été publiée par H. PRUCKNER, *Studien zu den astrologischen Schriften des Heinrich von Langenstein*, Leipzig - Berlin, 1933, pp. 222-226 et a été traduite en anglais par David Pingree dans B. R. GOLDSTEIN and D. PINGREE, *Levi ben Gerson's Prognostication for the Conjunction of 1345*, Philadelphie, 1990, pp. 35-39 et 52-55 à partir d'une transcription inédite d'Emmanuel Poulle. De larges extraits de la lettre, toujours inédite, ont été traduits en français par P. DUHEM, *Le Système du Monde*, Paris, 1913-1959, 10 t., t. IV, pp. 35-37.

20. RICHARDUS VALINGOFORDUS, *Exafrenon pronosticacionum temporis*, dans NORTH, *op. cit.*, t. I, pp. 179-243 (texte et trad.), t. II, pp. 83-126 (comment.) et t. III, pp. 15-18 (fig.) ; S. JENKS, *Astrometeorology in the Middle Ages*, dans *Isis* 74 (1983) pp. 185-210.

21. NICHOLEUS ORESME, *Tract. de commensurabilitate vel incommensurabilitate...*

suivies par deux autres contre la planéité[22]. L'historien de l'astronomie s'exclame :

> « Il est assez artificiel de reprendre les arguments qui montraient que la Terre est ronde pour montrer... qu'elle n'est pas plate ! »[23].

Sans doute que pour le physicien un objet est soit sphérique soit plat. En démontrant que l'objet possède l'une de ces qualités, il en exclut nécessairement la possibilité de l'autre. Sa thèse n'a pas besoin d'être suivie par la négation de l'antithèse. Mais le clerc médiéval interpose entre lui et l'objet le langage : la vérité de l'objet est sous la dépendance de la proposition qui l'énonce. En lecteur du *De Interpretatione* et en praticien des *fallaciae*, il doit démontrer que non seulement une proposition est valide, mais qu'encore la proposition opposée n'est pas soutenable[24]. En associant le moment de la vérité — la sphéricité — à celui de l'erreur — la planéité —, Sacrobosco s'est intimement approprié, sous les espèces d'une culture logique en quelque sorte spontanée, les meilleurs outils intellectuels de son temps, au point de les utiliser sans les expliciter. Son *Tractatus* n'est pas étranger à la problématique de la *quaestio*, même s'il n'en reproduit pas le déroulement formel ; et cette présence en filigrane le prédispose à l'exploitation ultérieure *per modum quaestionis*[25].

Un siècle plus tard, les trois artiens parisiens auteurs des tables alphonsines, continuent à véhiculer la discursivité de la *quaestio* dans le cours des traités qui concourent à l'élaboration de ce sommet de l'astronomie médiévale. Confrontés, à propos du mouvement de la huitième sphère, aux théories concurrentes de Ptolémée et d'al-Battani d'une part et, de l'autre, du pseudo-

22. THORNDIKE, *The Sphere...* : pour la sphéricité du ciel (pp. 80-81) et contre sa planéité (p. 81) ; pour la sphéricité de la terre (pp. 81-82) et contre sa planéité (p. 82).
23. J.-P. VERDET, *Astronomie et astrophysique*, Paris, 1993 (Textes essentiels), p. 180, n. 3.
24. *De interpr.*, 6, 17a 34-37 (L. M. DE RIJK, *Logica modernorum*. A Contribution to the History of Early Terminist Logic, Assen, 1962-1967, 2 t., t. I, pp. 24-81).
25. Un des premiers travaux sur le *De sphera* combine *expositio* et *quaestio*, comme l'éd. incunable le spécifie (PSEUDO-MICHAEL SCOTUS, *Super auctore Spere cum questionibus diligenter emendatis expositio*, dans THORNDIKE, *The Sphere...*, pp. 248-342 qui reprend partiellement l'éd., Bologne (1495)). Par la suite, ce texte a été l'occasion de *quaestiones* de haut niveau de la part de Thémon Juif [qui a produit une *Expositio super Tractatum de spera* d'un intérêt moindre : H. HUGONNARD-ROCHE, *L'œuvre astronomique de Thémon Juif, maître parisien du XIV^e siècle*, Genève/Paris, 1973 (Centre de recherches d'histoire et de philosophie de la IV^e sect. de l'EPHE. V : Hautes ét. médiévales et modernes 16) pp. 57-147 ; l'auteur est meilleur physicien qu'astronome] et de Nicole Oresme [NICHOLAUS ORESME, *Questiones de spera*, Latin Text with Engl. Transl., Comment. by G. DROPPERS, The University of Wisconsin, Ph. D., 1966, surtout intéressant en mathématiques : M. CLAGETT, *Studies in Medieval Physics and Mathematics*, London, 1979, étude V : *The Use of Points in Medieval Natural Philosophy and most particularly in the* Questiones de spera *of Nicole Oresme*].

Thabit ibn Qurra[26], ils mettent fin au conflit en adoptant un double mouvement des auges. L'un est de précession, dans la continuité de Ptolémée et d'al-Battani ; l'autre, d'accès et de recès, dans celle du pseudo-Thabit ibn Qurra. Il est possible que le choix de cette solution ait été facilité par le témoignage d'al-Bitruji, selon qui Théon d'Alexandrie avait déjà combiné les deux mouvements[27]. Il resterait à montrer comment de véritables spécialistes de l'astronomie, partisans convaincus de la théorie des épicycles, auraient pu rallier la solution trouvée dans le traité d'un amateur éclairé, champion du système des sphères homocentriques, si le système de penser le plus communément répandu chez les artiens ne les prédisposait pas à un pareil compromis. Leur solution est celle des praticiens de la *quaestio* lorsque, confrontés aux thèses contradictoires de deux autorités de poids identique, ils n'ont pas d'argument décisif pour un choix exclusif. Le double mouvement des auges avait été avancé, un peu avant les tables alphonsines, en 1318 à Bologne, par Taddé de Parme dans son commentaire à la *Theorica planetarum Gerardi*[28] : il relève d'un *habitus* culturel, qui marque jusqu'aux auteurs n'utilisant pas ordinairement la forme littéraire en cause.

Cette présence diffuse de la *quaestio* dans des traités dont la conception d'ensemble relève malgré tout d'une problématique différente ne doit pas faire oublier la hiérarchie des méthodes en présence et effacer la principale interrogation : Que se passe-t-il dans l'enseignement et la recherche lorsqu'un cursus minore dans ses modes d'expression usuels une forme aussi constitutive de l'université médiévale que la *quaestio* ? La réponse est, à mon sens, relativement simple. Il la remplace. La *quaestio* n'a pas été remplacée dans l'enseignement et la recherche astronomiques par une autre espèce littéraire, comme mon texte a pu jusqu'ici le laisser entendre. Elle a été remplacée par un outil d'un autre genre, qui se prolonge toutefois dans une forme littéraire spécifique. Les instruments, complétés ou non par les traités de construction et d'usage, remplissent, dans l'ordre de l'astronomie, les fonctions pédagogiques et savantes remplies par la *quaestio* dans la plupart des disciplines universitaires, dès la Faculté des arts.

26. Admise par les médiévaux latins et l'éditeur moderne des versions latines [Fr. J. CARMODY, *The astronomical works of Thabit b. Qurra*, Berkeley/Los Angeles, 1960, pp. 84-101 (présentation) et 102-114 (texte)], l'attribution du *De motu octave spera* à Thabit ibn Qurra est contestée par les spécialistes de l'original arabe [THABIT IBN QURRA, *Œuvres d'astronomie*, texte établi et trad. par R. MORELON, Paris, 1987, pp. XVIII-XIX].

27. Al-BITRUJI, *De motibus celorum*, Crit. Ed. of the Latin Transl. of Michael Scot by Fr. J. CARMODY, Berkeley/Los Angeles/London, 1952, p. 101 ; POULLE, *Les Tables Alphonsines...*, p. 95.

28. O. PEDERSEN, *The* Theorica planetarum *and its progeny*, dans Gr. FEDERICI VESCOVINI e Fr. BAROCELLI (éds.), *Filosofia, scienza e astrologia nel Trecendo europeo. Biagio Pelacani Parmense*, Padova, 1992, pp. 53-78 (65).

2. Les instruments astronomiques médiévaux

La tradition d'instruments à finalité pédagogique est au Moyen Âge ancienne ; elle a été aussi bien explorée pour le haut Moyen Âge[29]. Rappelons que dès les temps carolingiens, l'enseignement du *quadrivium* repose sur un certain nombre d'outils pédagogiques relativement indépendants des textes : le monocorde et la main harmonique pour la musique ; la main encore pour le calcul ; la rithmomachie pour l'apprentissage des proportions[30]. Les premiers contacts avec la science arabe aux environs de l'an mil font apparaître chez les Latins l'abaque à colonnes et à apices, l'astrolabe[31] et le quadrant ancien[32]. Mais c'est avec les traductions arabo-latines du XII^{e} siècle que les instruments astronomiques se multiplient en Europe avec une étonnante fécondité en genre et en espèce. Ils s'érigent en moyens d'assimilation privilégiés de l'abondante littérature de haut niveau mise brusquement en circulation.

La fonction pédagogique des instruments astronomiques médiévaux constitue l'une des lignes de force des études d'Emmanuel Poulle depuis quelque trente ans[33]. Je voudrais rattacher cette fonction à la physionomie générale de l'enseignement médiéval, en prenant en considération l'ensemble institutionnel où s'insère la discipline que ces instruments illustrent, mais en évitant de toucher au problème complexe de la modalité des cours d'astronomie. J'aurais recours dans un premier temps, pour parvenir à mes fins, à un instrument précis, le turquet, bien qu'il soit d'apparition tardive (dans les années 80 du XIII^{e} siècle) et qu'il ait été peu répandu (on n'en connaît que deux traités, l'un signé par Bernard de Verdun et l'autre par Francon de Pologne, aucun des deux auteurs n'ayant selon toute vraisemblance enseigné à Paris ou à Oxford)[34].

29. G. BEAUJOUAN, *Par raison de nombres. L'art du calcul et les savoirs scientifiques médiévaux*, London, 1991, étude 1 : *L'enseignement du « Quadrivium »*.
30. A. BORST, *Das mittelalterliche Zahlenkampfspiel*, Heidelberg, 1986 (Supplemente zu den Sitzungsber. der Heidelberger Akad. der Wissenschaften, Philos.-hist. Kl. 5).
31. W. BERGMANN, *Innovationen im Quadrivium des 10. und 11. Jahrhunderts. Studien zur Einführung von Astrolab und Abakus im lateinischen Mittelalter*, Stuttgart, 1985 (Sudhoffs Archiv 26).
32. J.-M. MILLAS VALLICROSA, *Estudios sobre historia de la ciencia espanola*, Barcelona, 1949 (reprint : Madrid, 1991), chap. IV, *La introduccion del cuadrante con cursor en Europa*.
33. E. POULLE, *Les sources astronomiques (textes, tables, instruments)*, Turnhout, 1981 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental 39) ; et, du même, *Les instruments astronomiques du Moyen Âge*, Paris, 1983 (Astrolabica 3).
34. BERNARDUS DE VIRDUNO, *Tractatus super totam astrologiam*, éd. avec un comment. par P. HARTMANN, *Franziskanische Forschungen*, 15 (1961) ; le traité du turquet occupe les trois premiers chap. de la 10^{e} sect., pp. 140-142 ; des corrections à ces chap. ont été proposées par E. POULLE, *Bernard de Verdun et le turquet*, dans *Isis*, 55 (1964) pp. 200-208 (206). Le traité de Francon de Pologne est édité par R. T. GUNTHER, *Early Science in Oxford*, Oxford, 1920-1940, 15 t., t. II, 1923, pp. 370-375 ; voir L. THORNDIKE, *Franco de Polonia and the Turquet*, dans *Isis*, 36 (1945) pp. 6-7. Sur les antécédents de l'instrument : R. P. LORCH, *The Astronomical Instruments of Jabir ibn*

Pour l'historien, le turquet présente pourtant l'avantage de mettre particulièrement bien en relief ce qu'un enseignant médiéval latin attend d'un instrument astronomique quel qu'il soit. Il le fait mieux que l'astrolabe, pourtant beaucoup plus répandu, tant au sein qu'en dehors du monde universitaire[35]. Mais les principes de construction de l'astrolabe sont commandés par ceux de la projection stéréographique ; ils relèvent d'une abstraction géométrique élaborée par l'antiquité grecque[36] et péniblement acquise par les Latins à partir de traductions arabes, dont les plus anciennes remontent au X^e siècle[37]. Le *De plana spera* de Jordanus de Nemore au début du XIII^e siècle et, peu après 1263, le traité d'un non universitaire, Pierre de Maricourt, ont beau attester que l'astrolabe s'est remarquablement acclimaté à l'Europe latine[38], il y est malgré tout resté un objet d'importation. Le texte inscrit aux programmes universitaires, celui du Pseudo-Masha'allah[39], symbolise d'autant mieux la conscience de cette origine étrangère que la production locale a été multiple et, avec les deux auteurs cités, de haut niveau. En parvenant à maîtriser la construction et les usages de leur instrument, les astrolabistes latins se sont montrés des élèves persévérants et, pour finir, excellents ; ils n'ont jamais été reconnus comme des *auctoritates* par les instances universitaires. Le vocabulaire de l'astrolabe porte les traces de l'extériorité persistante de l'instrument en Europe occidentale : il est marqué par des arabismes davantage que celui des autres secteurs de l'astronomie[40]. Le turquet en revanche, sans être l'instrument

Aflah and the Torquetum, dans *Centaurus*, 20 (1976) pp. 11-34 ; et sur ses prolongements : RICHARDUS VALINGOFORDUS, *Tractatus rectanguli*, dans NORTH, *op. cit.*, t. I, pp. 403-432 (texte et trad.), t. II, pp. 287-301 (comment.) et t. III, pp. 53-60 (fig.).

35. O. PEDERSEN, *The* Corpus Astronomicum *and the Traditions*, pp. 73-82 ; J. D. NORTH, *Stars, Minds and Fate. Essays in Ancient and Medieval Cosmology*, London/Ronceverte, 1989, étude 14 : *The Astrolabe*.

36. O. NEUGEBAUER, *Astronomy and History. Selected Essays*, New York/Berlin/Heidelberg/Tokyo, 1983, étude 20 : *The Early History of the Astrolabe*.

37. P. KUNITZSCH, *The Arabs and the Stars*, Northampton, 1989, étude VII : *Observations on the Arabic Reception of the Astrolabe* ; BERGMANN, *op. cit.*, pp. 66-174, 221-225, 226-250 et 251-256 (bibliogr.) ; E. POULLE, *Le traité de l'astrolabe de Raymond de Marseille*, dans *Studi Medievali*, 3^e série, 5 (1964) pp. 867-900 (p. 870, n. 6 : liste chronologique des mss et des éd. des traités occidentaux avant 1500) et, du même, *Le traité de l'astrolabe d'Adélard de Bath*, dans CH. BURNETT (éd.), *Adelard of Bath. An English Scientist and Arabist of the Early Twelfth Century*, London, 1987, (Warburg Institute Surveys and Texts 14), pp. 119-132.

38. G. BOFFITO et C. MELZI D'ERIL, *Il trattato dell'astrolabio di Pietro Peregrino di Maricourt*, Firenze, 1927, que je n'ai pu consulter ; E. POULLE, *L'astrolabe médiéval d'après les mss de la Bibliothèque nationale*, dans *BEC*, 112 (1954) pp. 81-103 (90-93).

39. PSEUDO-MASHA'ALLAH, *Astrolabium*, dans GUNTHER, *op. cit.*, t. V (1929), *Chaucer and Messahalla on the Astrolabe*, pp. 137-192 (trad. angl.) et 195-231 (texte latin). Le texte est de surcroît composite : KUNITZSCH, *op. cit.*, étude X : *On the Authenticity of the Treatise on the Composition and Use of the Astrolabe Ascribed to Messahalla*.

40. E. POULLE, *Le vocabulaire de l'astronomie planétaire du XII^e au XIV^e siècle*, dans *La diffusione delle scienze islamiche nel medio evo europeo*. Convegno intern. promosso dall'Accademia nazionale dei Lincei e dall'Università di Roma « La Sapienza », Roma,

astronomique le plus notoire, peut être pris pour la quintessence latine de l'instrument astronomique médiéval et servir en la matière de modèle idéal. Jean de Murs lui-même l'a hissé au niveau de l'astrolabe : aux termes de son *Expositio tabularum Alfonsii*, il soumet sa détermination de l'heure de l'équinoxe de printemps établie à partir d'une observation faite à Évreux en 1319 — il était alors étudiant à la Faculté des arts — à l'autorité conjointe de l'astrolabe et du turquet, instruments « incapables d'être émus par des prières ou infléchis par des faveurs pour taire la vérité »[41].

Par sa morphologie, le turquet se situe dans un entre-deux technique, à mi-chemin de la sphère armillaire — autre héritage antique — et de l'astrolabe ou des dérivés médiévaux de celui-ci (quadrant nouveau[42] et saphea[43] apparus dans le monde latin au tournant des XIII^{e} et XIV^{e} siècles). À la différence de la sphère armillaire, il ne reproduit déjà plus les formes de l'objet spéculatif qu'il représente, la sphère céleste — ce pur chef-d'œuvre de l'astronomie géométrique grecque. Il ne la réduit pourtant pas encore à un objet à deux dimensions, en suivant des principes semblables à ceux qui président à la réalisation des instruments astrolabiques. Afin d'introduire l'apprenti astronome dans l'intelligence de la sphère céleste, le concepteur du turquet commence en quelque sorte à la démonter : il rend autonome chacun des cercles de référence qui la structurent. Il propose ensuite un assemblage inédit des éléments ainsi décomposés, qui permet de visualiser clairement chacun des principaux constituants de la sphère. Les cercles de référence étant matérialisés par des tablettes, il empile ces dernières selon les angles que les cercles forment entre eux sur la sphère, lorsqu'ils sont pris dans un ordre identique à celui de l'empilement. Le turquet donne ainsi une équivalence matérielle au double mouvement d'analyse et de synthèse qui s'identifie aux mécanismes mêmes de la compréhension. Grâce à lui, aucun de ces deux mouvements n'a rompu avec la perception sensible. La pédagogie a rarement réussi une pareille prouesse. Tout en restant une réalisation ponctuelle peu diffusée, le turquet plaide pour l'ensemble du milieu où il a été conçu, dont il pousse à l'extrême la caractéristique principale : la formation, et la formation seule, y était la grande préoccupation.

L'agencement réalisé par le turquet vise avant tout à faciliter le passage d'un système de coordonnées à un autre (horizontales, équatoriales et écliptiques). Il souligne aussi, mais mieux que les autres, comment les instruments

2-4 ottobre 1984, Roma (1987) pp. 193-212 (208-210) ; R. LORCH, *Astronomical Terminology*, dans O. WEIJERS (éd.), *Méthodes et instruments du travail intellectuel au Moyen Âge. Études sur le vocabulaire*, Turnhout (1990) (Civicima III), pp. 182-196.

41. E. POULLE, *Jean de Murs...*, p. 268 : « pro tacenda veritate nec flecti prece nec obliquari munere dignarentur ».
42. E. POULLE, *Le quadrant nouveau médiéval*, dans *Journal des savants*, (1964) pp. 148-167 et 182-214.
43. E. POULLE, *Un instrument astronomique dans l'Occident latin, la « saphea »*, dans *Studi Medievali*, 10 (1969) pp. 491-510.

astronomiques médiévaux se servent de l'intuition sensible de l'élève pour conduire celui-ci à une conception abstraite d'une réalité céleste de convention. Le danger du turquet est celui qui menace la plupart des instruments astronomiques de l'époque : ils tendent à faire admettre à l'usager que la sphère céleste n'est pas un produit spéculatif ; et, au nom d'une pédagogie aux limites mal définies et aux ambitions mal maîtrisées, ils compromettent le passage de la cinématique à la dynamique. N'échappent à cette pente que les instruments réduits à une stricte fonction d'observation, le kardaga et le bâton de Jacob[44].

Derniers éléments du turquet : un disque mobile placé sur la tablette de l'équateur et un cercle pivotant à la verticale de ce disque. Ils montrent que le système de visée dont l'instrument est pourvu lui assure une fonction d'initiation à l'observation. Jean de Murs l'avait laissé pressentir, mais avec une note d'humour qui pouvait rendre perplexe. Par contre, Pierre de Limoges le confirme très explicitement : c'est grâce au turquet qu'il a obtenu les coordonnées écliptiques de la comète de 1299[45].

Un deuxième instrument, l'équatoire, permet de mieux cerner la spécificité de la pratique astronomique médiévale. Il présente en outre l'avantage d'avoir cette fois été utilisé par les maîtres parisiens, fût-ce marginalement, comme pour toutes les sciences qui relèvent du *quadrivium* dès qu'elles s'élèvent à un certain niveau. L'équatoire est à l'astronomie planétaire ce que le turquet est à celle du premier mobile, compte tenu de la complexité que la spéculation ptoléméenne lui impose. La fiction de la circularité des mouvements célestes étant en étroite concordance avec la convention de la sphère céleste, elle n'oblige pas, dans l'étude de celle-ci, aux rectifications que le système des épicycles introduit dans la description de trajectoires planétaires elliptiques. Adéquation géométrique dans un cas, distorsion dans l'autre : cette dissemblance se traduit dans les réalisations. Alors que le turquet est un instrument bien individualisé et parfaitement figé, l'équatoire désigne une famille d'instruments si différenciés que chacun d'eux est le plus souvent unique[46]. Mais pour être nombreuse, la famille reste unie ; son développement procède pour l'essentiel d'une logique interne, sauf pour l'un de ses membres, d'origine arabe : le sexagenarium est connu dans le monde latin par un manuscrit

44. Sur le kardaga, voir *inf.* Sur le bâton de Jacob, B. R. GOLDSTEIN, *The Astronomy of Levi ben Gerson (1288-1344)*, A Critical Ed. of Ch. 1-20 (des *Guerres du Seigneur*, 1ère part., liv. V) with Transl. and Comment., New York/Berlin/Heidelberg/Tokyo, 1985 (Studies in the History of Mathematics and Physical Sciences 11) chap. 6-9, pp. 51-73 (trad.), 143-158 (comment.) et 263-271 (texte hébreux).

45. PETRUS LEMOVICENSIS, *Judicum*, dans L. THORNDIKE, *Latin Treatises on Comets Between 1238 and 1368 A.D.*, Chicago (1950) pp. 196-201 (200).

46. E. POULLE, *Les instruments de la théorie des planètes selon Ptolémée : équatoires et horlogerie planétaire du XIIIe au XVIe siècle*, Genève/Paris, 1980 (Centre de recherches d'histoire et de philosophie de la IVe sect. de l'EPHE V : Hautes ét. médiévales et modernes 42, I et II).

relativement tardif du méridional Jean Bonie (1464) et par l'édition d'un imprimeur toulousain (1516)[47]. Le contraste est flagrant avec l'astrolabe, qui, même dans les plus grands centres d'enseignement, conserve tout au long du Moyen Âge un parfum d'arabisme. Avec l'équatoire, le monde latin a créé une tradition astronomique autonome, au point de rendre singulière une traduction de l'arabe.

Le principe de la différenciation des équatoires est à la mesure des problèmes posés par la matérialisation d'une théorie sophistiquée, qui vise deux buts trop différents pour être atteints avec le même bonheur : l'assimilation de la théorie elle-même par un étudiant déjà dégrossi et la simplification des procédures d'application de la théorie à l'établissement d'une *figura celi*. Cette deuxième préoccupation élargit le public de l'équatoiriste dans deux directions avec, d'un côté, le professionnel chiche de son temps et, de l'autre, l'amateur d'horoscopes qui n'a pas nécessairement fait l'effort de maîtriser les raffinements géométriques imposés aux trajectoires planétaires par le géocentrisme.

Un vaste choix de solutions s'offre à l'ingéniosité des équatoiristes, qui, en trois siècles, ont exploité à peu près toutes les possibilités ouvertes par la dualité du projet initial. Il est vain, dans ces conditions, d'essayer d'entrer dans l'intelligence du genre en faisant un sort à l'une des réalisations qui l'illustrent. Mieux vaut se rapporter au texte même du premier traité latin, daté de 1264. Sa diffusion n'a pas été freinée par les développements ultérieurs de l'astronomie parisienne — mise au point et diffusion des tables alphonsines près de soixante ans plus tard, raffinement des équatoires tout au long du XV^{e} siècle : son éditeur en a recensé 64 manuscrits[48]. Ce total le place très avantageusement au premier rang des traités du genre avant l'imprimerie, et s'explique par la place qu'il a prise, et durablement maintenue, dans le monde universitaire. Il expose une problématique qui vaut par sa généralité, même si elle n'est évidemment pas indépendante des solutions techniques qu'il met en œuvre.

Lorsqu'il évoque pour la première fois l'équatoire, le traité de Campanus utilise une périphrase : c'est « l'instrument sensible (à la vue et au toucher) qui effectue un mouvement semblable à la rotation céleste ». Il abrège par la suite **1 –** en *instrumentum sensibile* ; **2 –** en *instrumentum materiale* ; **3 –** en *noster instrumentum*, une fois qualifié de *sensibile* (*) ; ou simplement **4 –** en *instrumentum*, avec toutefois deux sens possibles : **4a –** d'instrument propre à chaque planète ; **4b –** d'instrument qui comprend l'ensemble

47. *Ibid.*, chap. B 5, pp. 417-444.
48. CAMPANUS NOVARIENSIS, *Theorica planetarum*, Ed. with an Intr., Engl. Transl., and Comment. by FR. S. BENJAMIN & G. J. TOOMER, Madison/Milwaukee/London, 1971 (The University of Wisconsin Publications in Medieval Science 16), pp. 57-120 (l'étude des mss. et l'éd. relèvent du seul Benjamin).

des sept instruments planétaires, selon la règle du singulier collectif[49]. Campanus tend à transformer un nom commun en nom propre. L'équatoire n'est pas un instrument astronomique parmi d'autres. En s'efforçant de rendre accessible l'ultime expression de la science du ciel, l'*Almageste*, il est l'instrument par excellence de cette science, dont il accélère la diffusion.

La fin du prologue esquisse la disposition du traité en indiquant les buts poursuivis et les moyens retenus[50]. La phrase commandée par *narrabo* évoque le thème de la première partie ; celles qui le sont par *explanabo, docebo* et *subiciam*, celui de la seconde. Campanus met dans l'annonce du travail qui lui revient en propre plus de précisions qu'il n'en met dans celle de son résumé de Ptolémée. Une telle bipartition se répète quatre fois, en s'appliquant successivement au soleil, à la lune, à Mercure et, enfin, à l'ensemble formé par Vénus, Mars, Jupiter et Saturne pour lequel Ptolémée propose une même analyse, avec des paramètres qui varient selon chaque planète. Le lecteur passe sans solution de continuité de l'initiation à une double mise en pratique : l'instrument lui permet une représentation concrète de la théorie et une simplification des opérations nécessaires à la détermination des longitudes planétaires pour une date donnée ; il est, à la fois, outil de calcul et pseudo-maquette (pseudo au sens où il reproduit en deux dimensions un objet qui en a trois ; et, de fait, la latitude est l'oubliée sinon des équatoiristes, du moins des équatoires[51]). Le verbe au gérondif de la dernière phrase a assuré, en se substantivant, l'appellation générique de l'instrument, sans jamais éliminer la multiplicité des désignations qui sont autant de reflets des réalisations particulières que, par nature, il appelle[52]. Cette appellation n'est que partiellement satisfaisante : elle ne retient que l'aide apportée par l'instrument aux calculs.

Selon son commentateur contemporain, lorsque Campanus qualifie son instrument de *sensibile* (ou de *materiale*), il oppose la nature des cercles qu'il y inscrit à celle des cercles, en quelque sorte intelligibles, auxquels Ptolémée

49. *Ibid.*, II 60-61 : « instrumentum sensibile rotationi celesti similem motum efficiens » (*sensibilis* a le double sens de *visible* et de *tangible*). **1**–III 89 ; **2**–II 62 et 71 ; **3**–*III 89, IV 491, 493, V 480, VI 7, 356, 748 ; **4a**–II 73, III 157, 203, IV 528, 578, 611, 646, V 501, 597, 629, 653, VI 10, 363 ; **4b**–II 74, V 1323, VI 5.

50. *Ibid.*, II 65-73 : « Volo in hoc opusculo declarare qualiter instrumentum hoc componi debeat qualiterque per ipsum loca planetarum conueniat inuenire. Narrabo autem in quolibet planeta modum motuum et orbium et spere ipsius planete, secundum quod conueniet dictis Ptholomei, et magnitudinem ipsius et distantiam eius a terra et proportiones orbium distantiasque centrorum. Et explanabo etiam opera tabularum et docebo componere materiale instrumentum conueniens modis motuum eius et magnitudinibus orbium distantiisque centrorum. Deinde subiciam modum equandi planetam per ipsum instrumentum ».

51. TOOMER dans CAMPANUS, *op. cit.*, pp. 51-53. Sur l'ensemble des équatoires : POULLE, *Les instruments de la théorie des planètes...*, chap. B 6, pp. 445-480.

52. POULLE, *Les instruments de la théorie des planètes...*, Annexe V, pp. 777-784.

a recours pour expliquer les mouvements planétaires[53]. Il est possible de comprendre autrement ces adjectifs, en poursuivant le parallèle entamé entre la *quaestio* et l'instrument astronomique médiéval.

Le prologue du traité de Campanus s'ouvre par une classification des sciences, que suit un développement sur l'*astronomia*, où l'astrologie, *scientia iudicans*, est distinguée de l'astronomie au sens strict, *scientia demonstrans*. Campanus détaille le contenu de cette dernière, en utilisant un vocabulaire imprégné d'axiomatique euclidienne et, au-delà, de logique aristotélicienne[54]. Il connaît l'une comme auteur de la version médiévale canonique des *Eléments* et l'autre, au moins, comme lecteur de l'*Almageste* et notamment de sa préface[55]. Un passage de sa dédicace au pape Urbain IV porte à penser que sa culture logique déborde le cadre des textes majeurs du *quadrivium* pour atteindre, à travers une pratique scolaire, les principaux textes du *trivium*, et donc l'organon aristotélicien[56]. Campanus n'ignore probablement pas des propositions du genre : « *...logica (...) est organum et instrumentum ad philosophiam* »[57] ; ni, qu'instrument de la philosophie, la logique dispose à son tour de ses propres *instrumenta* pour régler le fonctionnement de la raison et présider au déroulement de la *quaestio*[58]. L'*instrumentum* présenté dans la *Theorica planetarum* est, dans l'ordre d'une des *scientiae de rebus* ce que la logique et ses outils sont dans celui des *scientiae de signis*. Il matérialise, dans le contexte pédagogique qui est le sien, les opérations intellectuelles qui rendent compréhensibles l'objet de l'*astronomia*. Le ciel n'est pas parcouru par des cercles intelligibles. C'est l'analyse cinématique des corps célestes qui, sans assise dynamique, a besoin d'artifices. Les seuls cercles intelligibles

53. TOOMER dans CAMPANUS, op. cit., p. 383, n. 26 : « This word (« *sensibilis* »), which I have translated « material », means literally « available to the senses » (in contradistinction to the parts of the actual « solar sphere », which are invisible and untouchable) ».
54. CAMPANUS, *Theorica...*, II 31-39 : « Ea pars que demonstrationibus nititur rursus in suam theoricam suamque practicam est diuisa : et est sua theorica que singulorum motuum celestium quantitates orbiumque proportiones centrorumque distantias necnon et corporum magnitudines ceteraque talia per certissimas considerationes tamquam per prima principia geometrie sillogizat. Sua uero practica est que prefatas conclusiones per conuenientes figuras geometricas demonstratas applicat operi eas propriis numeris arismetrice uestiendo, propter quod nullus potest aptus esse discipulus in hac arte nisi geometricis et arismetricis theoreumatibus primo fuerit informatus ».
55. Sur le contenu philosophique de la préface de l'*Almageste*, Fr. BOLL, *Studien über Claudius Ptolemaüs*, dans *Jahrbücher für classische Philologie*, Supplementband 21 (1894) pp. 49-244 (66-76).
56. CAMPANUS, *Theorica...*, I 40-73 (surtout 51-64).
57. A. MAIERÙ, *University Training in Medieval Europe*, Transl. and Ed. by D. N. Pryds, Leiden/New York/Köln, 1994 (Education and Society in the Middle Ages and Renaissance 3), pp. 107-108, n. 54 ; voir aussi L. M. DE RIJK, *Specific Tools Concerning Logical Education*, dans WEIJERS, *op. cit.*, pp. 62-81 (62-63 et n. 2).
58. PETRUS HISPANUS, *Tractatus called afterwards Summule Logicales*, Ed. with an Intr. by L. M. DE RIJK, Assen, 1972 (Philosophical Texts ans Studies 22), pp. 89-90.

appartiennent paradoxalement à l'équatoire. Mais leur intelligibilité a l'ambiguïté des *figurae geometricae*[59], et le paradoxe qu'ils instituent n'est qu'apparent : ces cercles sont des tracés matériels de formes qui n'existent que par leur définition mathématique. L'équatoire matérialise l'effort de la raison lorsque, dans le cadre du géocentrisme, elle prend pour objet d'étude les mouvements planétaires. Ce qu'il rend sensible, c'est cet effort lui-même et les moyens dont il se dote pour parvenir à ses fins.

Il est habituel de distinguer, dans la logique médiévale, une *logica docens* d'une *logica utens* ; et on sait l'importance de la logique dans l'institution et le développement de la *quaestio*[60]. Si l'on admet que le parallélisme *quaestio/instrumentum* s'adosse sur le parallélisme *scientia de signis/scientia de rebus*, il est possible de parler d'une *astronomia docens* et d'une *astronomia utens*, en précisant que cette dernière s'applique à l'élucidation de son propre objet et qu'elle est donc centrée sur l'observation scientifique des corps célestes. Les résultats de l'*astronomia utens* sont, dans l'université médiévale, qualitativement et quantitativement plus modestes que ceux de la *logica utens*. Le déséquilibre traduit l'héritage haut médiéval, qu'en dépit d'un déséquilibre inverse[61], les traductions arabo-latines du XII^e^ siècle n'ont pas réussi à corriger. Pour être au Moyen Âge un acte rare, l'observation céleste n'a quand même pas été ignorée. Je présenterai pour finir l'une des plus fameuses, la détermination du mouvement de la huitième sphère (en termes modernes : de la précession des équinoxes) par Guillaume de Saint-Cloud en 1292. Elle montre le niveau de technicité et le degré de précision atteints dès la fin du XIII^e^ siècle par les astronomes parisiens au prix d'une démarche intellectuelle distincte de celle majoritairement en usage dans le milieu artien, mais non pas totalement indépendante d'elle[62].

Guillaume a compris deux choses : la clé de cette détermination réside dans l'exacte mesure de la hauteur méridienne du soleil lors de l'équinoxe de printemps ; et cette hauteur est le complément de la latitude du lieu d'observation. Il lui faut donc au préalable déterminer cette latitude. Mais cette nouvelle détermination est elle-même sous la dépendance de l'obliquité de

59. Voir la n. 54.

60. DE RIJK, *op. cit.*, pp. 62-63 et 65-66 ; MAIERÙ, *op. cit.*, pp. 106-107.

61. J. VERNET, *Ce que la culture doit aux Arabes d'Espagne*, trad. de l'esp. Par G. MARTINEZ GROS (1978), Paris, 1985, pp. 95-97.

62. Le passage de son *Almanach planetarum*, où l'observation est relatée, a été publié par J. Plassard dans sa thèse inédite de l'École des chartes (voir J. PLASSARD, *Projets de réforme du calendrier à Paris au début du XIV^e^ siècle*, dans *Positions des thèses de l'École nat. des Chartes*, (1975) pp. 176-181 (180). Traduction dans DUHEM, *Le Système*, t. IV, pp. 16-17. Cette observation est ignorée des deux principaux guides en histoire des sciences médiévales : E. GRANT (éd.), *A Source Book in Medieval Science*, Cambridge (Mass.), 1974 et D. C. LINDBERG (éd.), *Science in the Middle Ages*, Chicago/London, 1978.

l'écliptique. Ayant établi le cadre rationnel de sa recherche, il peut procéder à ses observations.

Guillaume commence par relever les hauteurs méridiennes du soleil lors des solstices d'été et d'hiver et obtient la valeur des deux paramètres qu'il a placés au départ de son raisonnement :

– l'obliquité de l'écliptique est égale à la moitié de la différence des hauteurs méridiennes relevées, soit 23° 34' ;

– la latitude du lieu d'observation est égale au complément de la différence entre la valeur de la hauteur méridienne du soleil au solstice d'hiver et l'obliquité de l'écliptique, soit 48° 50' (l'observation se déroule effectivement en région parisienne).

À l'équinoxe de printemps, il doit observer une hauteur méridienne du soleil de 90° - 48° 50' = 41° 10'. Or il relève au midi du jour équinoxial une hauteur de 40° 54', soit un déficit de 0° 16', qui lui permet de trouver l'heure de l'équinoxe. À ce moment de l'année, l'augmentation quotidienne de la hauteur méridienne du soleil est d'environ de 0° 24'. L'équinoxe s'est donc produit 16 heures après le passage du soleil au méridien (24/24 x 16). La détermination exacte de l'instant équinoxial lui permet de corriger l'équation du mouvement de la huitième sphère des *Tables de Toulouse* ; elle ne s'établit pas à 9° 23', mais à 10° 13'. Cette nouvelle valeur lui permet aussi une intervention dans le champ de la théorie astronomique : le rejet du mouvement d'accès et de recès admis par ces *Tables* et le retour à la vérité ptoléméenne de la simple précession. L'observation débouche donc sur une double critique, pratique et théorique, du matériel tabulaire en usage. Si, au final, un double correctif est apporté à un texte de référence, c'est au prix d'un détour dans le monde des objets et à la faveur de grandeurs mesurables — nous sommes aux antipodes du monde de la *quaestio*.

Guillaume de Saint-Cloud ne donne aucune précision sur l'instrument d'observation dont il dispose. Mais Jean de Murs mentionne le sien dans son *Expositio tabularum Alfonsii* après avoir rappelé précisément les résultats de son prédécesseur. Il s'agit d'un quart de cercle dont les côtés font plus de 4 mètres et qu'il appelle *kardaga*, d'un nom réservé dans les mathématiques médiévales à un arc de cercle de 15°. Les observations de Jean de Murs se concentrant sur une étroite portion du ciel, il est très possible que son quart de cercle soit seulement gradué sur une plage équivalente à celle du kardaga, dont il reprend le nom par métonymie[63]. Il est tout aussi possible que Guillaume dispose d'un instrument similaire mais gradué sur quatre kardagas puisque ses

63. E. POULLE, *Jean de Murs...*, pp. 261-263, 265-267 et note bc ; BEAUJOUAN, *op. cit.*, étude VII : *Observations et calculs astronomiques de Jean de Murs (1321-1344)*. Sur la détermination de la hauteur d'un astre, POULLE, *Les sources astronomiques*, pp. 23-24.

observations portent sur un écart angulaire égal à deux fois la valeur de l'obliquité de l'écliptique.

L'astronomie n'a joué, au sein de l'université médiévale, qu'un rôle mineur. Ses praticiens n'en ont pas moins élaboré des outils spécifiques grâce auxquels ils ont obtenu des résultats doublement intéressants : en soi et par les promesses dont ils étaient porteurs.

Bibliographie utilisée

Sources

AZARCHELIS, *Canones super tabulas astronomiae*, (version *Quoniam cujusque actionis...*) dans Fr. S. PEDERSEN, *CIMAGL* 54 (1987) pp. 138-218.

BERNARDUS DE VIRDUNO, *Tractatus super totam astrologiam*, éd. par P. HARTMANN, *Franziskanische Forschungen*, 15 (1961) ; le traité du turquet occupe les trois premiers chap. de la 10e sect., pp. 140-142 ; corrections dans E. POULLE, *Bernard de Verdun et le turquet*, dans *Isis*, 55 (1964) pp. 200-208 (206).

Al-BITRUJI, *De motibus celorum*, Crit. Ed. of the Latin Transl. of Michael Scot by Fr. J. CARMODY, Berkeley/Los Angeles/London, 1952.

CAMPANUS NOVARIENSIS, *Theorica planetarum*, Ed. with an Intr., Engl. Transl., and Comment. by FR. S. BENJAMIN & G. J. TOOMER, Madison/Milwaukee/London, 1971 (The University of Wisconsin Publications in Medieval Science 16).

CAMPANUS NOVARIENSIS, *Demonstrationes pro astrolapsu*, dans RON B. THOMSON, *Jordanus e Nemore and the Mathematics of Astrolabes : De plana spera*, an Edit. with Intr., Transl., Toronto, 1978 (Studies and texts 39) 186-209 (Appendix 2).

FRANCO DE POLONIA, *Tractatus torquati*, dans R. T. GUNTHER, *Early Science in Oxford*, Oxford, 1920-1940, 15 t., t. II (1923) pp. 370-375.

GUILELMUS DE SANCTO CLODOALDO, *Kalendarium regine*, dans R. I. HARPER, *The* Kalendarium regine *of Guillaume de St.-Cloud*, Emory University, Ph. D. (1966).

JABIR IBN AFLAH, *Elementa astronomica*, trad. de Gérard de Crémone dans R. P. LORCH, *The Astronomical Instruments of Jabir ibn Aflah and the Torquetum*, dans *Centaurus*, 20 (1976) pp. 11-34 (pp. 23-30 : passages relatifs au turquet/triquet).

JOHANNES DE MURIS, *Epistola ad Clementem 6m*, in H. PRUCKNER, *Studien zu den astrologischen Schriften des Heinrich von Langenstein*, Leipzig - Berlin (1933) pp. 222-226 ; trad. angl. par D. Pingree dans B. R. GOLDSTEIN and D. PINGREE, *Levi ben Gerson's Prognostication for the Conjunction of 1345*, Philadelphie (1990) pp. 35-39 (texte) et 52-55 (notes) à partir d'une éd. inédite d'E. Poulle.

JOHANNES DE MURIS, *Expositio intentionis regis Alfonsii circa tabulas ejus*, dans E. POULLE, *Jean de Murs et les Tables alphonsines*, dans *AHDLMA*, 47 (1980) pp. 241-276 (250-268).

JOHANNES DE SACRO BOSCO, *Tractatus de spera*, dans L. THORNDIKE, *The* Sphere *of Sacrobosco and Its Commentators*, Chicago, 1949, pp. 76-117 (texte) et 118-142 (trad. Angl.) Voir la recension d'E. ROSEN, *Isis* 40 (1949) pp. 257-263.

JOHANNES DE SICILIA, *Scriptum super canones Azarchelis de tabulis Toletanis*, préf. et éd. par Fr. S. PEDERSEN dans *CIMAGL*, 51 (préface, variantes et index)-52 (texte) (1986).

JOHANNES SAXONIENSIS, *Commentum super textu Alchabitii*, Venise/Erhard/ Ratdolt, 1485 (précédé par le texte qu'il commente).

JOHANNES SAXONIENSIS, *Alfontii regis Castelle illustrissimi celestium motuum tabule (...) ; ac primo Joannis Saxoniensis in tabulas Alfontii canones ordinati incipiunt faustissime*, dans E. POULLE, *Les tables alphonsines avec les canons de Jean de Saxe*, éd., trad. et com., Paris, 1984 (Sources d'histoire médiévale publiées par l'IRHT), pp. 32-185.

JORDANUS NEMORARIUS, *De plana spera* dans Ron B. THOMSON, *Jordanus de Nemore and the Mathematics of Astrolabes : De plana spera*, an edit. with Introd., Transl., Toronto, 1978 (Studies and texts 39) pp. 84-177.

(PEUDO-) MASHA'ALLAH, *Astrolabium*, dans GUNTHER, *Early Science in Oxford*, Oxford, t. V, 1929, *Chaucer and Messahalla on the Astrolabe*, pp. 137-192 (trad. angl.) et 195-231 (texte latin).

MICHAEL SCOTUS (PSEUDO), *Super auctore Spere cum questionibus diligenter emendatis expositio*, dans THORNDIKE, *The Sphere...*, pp. 248-342.

NICHOLAUS ORESME, *Livre de divinacions, Nicole Oresme and the Astrologers. A study of his* Livre de divinacions, G. W. COOPLAND, Liverpool, 1962, pp. 50-121.

NICHOLAUS ORESME, *Questiones de spera*, Latin Text with Engl. Transl., Comment. by G. DROPPERS, The University of Wisconsin, Ph. D., 1966.

NICHOLAUS ORESME, *Tractatus de commensurabilitate vel incommensurabilitate motuum celi*, Ed. with an introd., English transl., and comment. by E. GRANT, Madison/London, 1971.

Fr. S. PEDERSEN, *A Paris Astronomer of 1290*, dans *CIMAGL*, 48 (1984) pp. 163-188.

PETRUS HISPANUS, *Tractatus called afterwards Summule Logicales*, Ed. with an Intr. by L. M. DE RIJK, Assen, 1972 (Philosophical Texts ans Studies 22).

PETRUS LEMOVICENSIS, *Iudicum*, dans L. THORNDIKE, *Latin Treatises on Comets Between 1238 and 1368 A. D.*, Chicago, 1950, pp. 196-201.

PETRUS PEREGRINUS, *Astrolabium*, dans G. BOFFITO et C. MELZI D'ERIL, *Il trattato dell'astrolabio di Pietro Peregrino di Maricourt*, Firenze, 1927.

RAYMUNDUS MASSILIENSIS, *Tractatus astrolabii*, dans E. POULLE, *Le traité de l'astrolabe de Raymond de Marseille*, dans *Studi Medievali*, 3e série, 5 (1964) pp. 874-900.

RICARDUS VALINGOFORDUS, *Exafrenon pronosticacionum temporis*, dans J. D. NORTH, *Richard of Wallingford*. An éd. of his writings with introd., Engl. transl. and comment., Oxford, 1976, t. I, pp. 179-243 (texte et trad.), t. II, pp. 83-126 (comment.) et t. III, pp. 15-18 (fig.).

RICHARDUS VALINGOFORDUS, *Tractatus albionis*, dans NORTH, *op. cit.*, t. I, pp. 245-401 (texte et trad.), t. II, pp. 127-286 (comment.) et t. III, pp. 19-51 (fig.).

RICHARDUS VALINGOFORDUS, *Tractatus rectanguli,* dans NORTH, *op. cit.*, t. I, pp. 403-432 (texte et trad.), t. II, pp. 287-301 (comment.) et t. III, pp. 53-60 (fig.).

THEBIT BEN CHORAT, *De motu octaue spere*, dans Fr. J. CARMODY, *The astronomical works of Thabit b. Qurra*, Berkeley/Los Angeles, 1960, pp. 84-101 (présentation) et 102-114 (texte).

THABIT IBN QURRA, *Œuvres d'astronomie*, texte établi et traduit par Régis MORELON, Paris, 1987.

Études

G. BEAUJOUAN, *Par raison de nombres. L'art du calcul et les savoirs scientifiques médiévaux*, Londres, 1991 : étude I, *L'enseignement du « Quadrivium »* (1971) ; étude VII, *Observations et calculs astronomiques de Jean de Murs (1321-1344)* (1975).

W. BERGMANN, *Innovationen im Quadrivium des 10. und 11. Jahrhunderts. Studien zur Einführung von Astrolab und Abakus im lateinischen Mittelalter*, Stuttgart, 1985 (Sudhoffs Archiv 26).

Fr. BOLL, *Studien über Claudius Ptolemaüs*, dans *Jahrbücher für classische Philologie*, Supplementband 21 (1894) pp. 49-244.

A. BORST, *Das mittelalterliche Zahlenkampfspiel*, Heidelberg, 1986 (Supplemente zu den Sitzungsberichten der Heidelberger Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historiche Klasse 5).

S. CAROTI, *Nicole Oresme's Polemic against Astrology in his* Quodlibeta, dans P. CURY (éd.), *Astrology, Science and Society. Historical Essays*, Woodbridge/ Wolfeboro, 1987, pp. 75-93.

M. CLAGETT, *Studies in Medieval Physics and Mathematics*, London, 1979, étude V : *The Use of Points in Medieval Natural Philosophy and most particularly in the* Questiones de spera *of Nicole Oresme* (1962).

P. CURY (éd.), *Astrology, Science and Society. Historical Essays*, Woodbridge/ Wolfe-boro, 1987.

J.-B. DELAMBRE, *Histoire de l'Astronomie du Moyen Âge*, 1819 (rééd., New York/London, 1965, The Sources of Science 24).

L. M. DE RIJK, *Logica modernorum*. A contribution to the History of Early Terminist Logic, Assen, 1962-1967, 2 t.

—, *Specific Tools Concerning Logical Education*, dans O. WEIJERS (éd.), *Méthodes et instruments du travail intellectuel au Moyen Âge*, Turnhout, 1990 (Civicima, III), pp. 62-81.

P. DUHEM, *Le Système du Monde*, Paris, 1913-1959, 10 t.

E. GRANT (ed.), *A Source Book in Medieval Science*, Cambridge, Mass., 1974.

E. GRANT, *Planets, Stars, & Orbs. The Medieval Cosmos, 1200-1687*, Cambridge/New York/Melbourne, 1994.

R. T. GUNTHER, *Early Science in Oxford*, Oxford, 1920-1940, 15 t., t. II, *Astronomy*, 1923, t. V, *Chaucer and Messahalla on the Astrolabe*, 1929.

H. HUGONNARD-ROCHE, *L'œuvre astronomique de Thémon Juif, maître parisien du XIV^e siècle*, Genève/Paris, 1973 (Centre de recherches d'histoire et de philosophie de la IV^e sect. de l'EPHE V : Hautes ét. médiévales et modernes 16).

S. JENKS, *Astrometeorogy in the Middle Ages*, dans *Isis* 74 (1983) pp. 185-210.

P. KUNITZSCH, *The Arabs and the Stars*, Northampton, 1989, études VII, *Observations on the Arabic Reception of the Astrolabe* (1981) et X, *On the Authenticity of the Treatise on the Composition and Use of the Astrolabe Ascribed to Messahalla* (1981).

R. LEMAY, *The Teaching of Astronomy in Medieval Universities, principally at Paris in the Fourteenth Century*, dans *Manuscripta* 20 (1976) pp. 197-217.

D. C. LINDBERG (éd.), *Science in the Middle Ages*, Chicago/London, 1978.

R. LORCH, *The Astronomical Instruments of Jabir ibn Aflah and the Torquetum*, dans *Centaurus*, 20 (1976) pp. 11-34.

—, *Astronomical Terminology*, dans O. WEIJERS (éd.), *Méthodes et instruments du travail intellectuel au Moyen Âge. Études sur le vocabulaire*, Turnhout (1990) (Civicima III), pp. 182-196.

A. MAIERÙ, *University Training in Medieval Europe*, Transl. and Ed. by D. N. Pryds, Leiden/New York/Köln, 1994 (Education and Society in the Middle Ages and Renaissance 3).

J.-M. MILLAS VALLICROSA, *Estudios sobre Azarquiel*, Madrid/Grenada, 1943-1950.

—, *Estudios sobre historia de la ciencia espanola*, Barcelona, 1949 ; reprint : Madrid, 1991 (Estudios sobre la ciencia 14).

O. NEUGEBAUER, *Astronomy and History. Selected Essays*, New York/Berlin/Heidelberg/Tokyo, 1983, étude 20 : *The Early History of the Astrolabe. Studies in Ancient Astronomy IX* (1949).

J. D. NORTH, *Horoscopes and History*, London, 1986 (Warburg Institute Surveys and Texts XIII).

—, *Stars, Minds and Fate. Essays in Ancient and Medieval Cosmology*, London/Ronceverte, 1989, étude 14 : *The Astrolabe* (1974).

A. PARAVICINI BAGLIANI, *Un matematico nella corte papale del seculo XIII : Campano da Novara († 1296)* dans *Rivista di Storia della Chiesa in Italia* 27 (1973) pp. 98-129.

O. PEDERSEN, *The Corpus Astronomicum and the Traditions of Mediaeval Latin Astronomy*, dans O. GINGERICH and J. DOBRZYCKI, *Colloquia Copernicana III*, Proceedings of the Joint Symposium of the IAU and the IUHPS, Torun, 6-7 sept. 1973, Wroclaw/Warszawa/Krakow/Gdansk, 1975 (Studia Copernicana XIII) pp. 57-96.

—, *In Quest of Sacrobosco* dans *Journal for the History of Astronomy* 16 (1985) pp. 175-221.

—, *The* Theorica planetarum *and its progeny*, dans Gr. FEDERICI VESCOVINI e Fr. BAROCELLI (éds.), *Filosofia, scienza e astrologia nel Trecendo europeo. Biagio Pelacani Parmense*, Padova, 1992, pp. 53-78.

J. PLASSARD, *Projets de réforme du calendrier à Paris au début du XIV^e siècle*, dans *Positions des thèses de l'École nationale des chartes* (1975) pp. 176-181.

E. POULLE, *L'astrolabe médiéval d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale de France*, dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 112 (1954) pp. 81-103.

—, *Le quadrant nouveau médiéval*, dans *Journal des savants* (1964) pp. 148-167 et 182-214.

—, *Le traité de l'astrolabe de Raymond de Marseille*, dans *Studi Medievali*, 3e série, 5 (1964) pp. 867-900.

—, *Un instrument astronomique dans l'Occident latin, la « saphea »*, dans *Studi Medievali*, 3e série, 10 (1969) pp. 491-510.

—, *William of Saint-Cloud*, dans *Dictionary of Scientific Biography*, New York, 1970-1980 en 16 vol., vol. 14 (1976) pp. 386-391.

—, *Les instruments de la théorie des planètes selon Ptolémée : équatoires et horlogerie planétaire du XIIIe au XVIe siècle*, Genève/Paris, 1980 (Centre de recherches d'histoire et de philosophie de la IVe sect. de l'EPHE. V : Hautes ét. médiévales et modernes 42, I et II).

—, *Les sources astronomiques (Textes, tables, instruments)*, Turnhout, 1981 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental 39).

—, *Les instruments astronomiques du Moyen Âge*, Paris, 1983 (Astrolabica 3), (reprend et modifie un texte paru dans *Le Ruban Rouge*, n° 32, mars 1967, pp. 18-29).

—, *Les tables alphonsines avec les canons de Jean de Saxe*, éd., trad. et com., Paris, éd. du CNRS, 1984 (Sources d'histoire médiévale publiées par l'IRHT).

—, *Le vocabulaire de l'astronomie planétaire du XIIe au XIVe siècle* dans *La diffusione delle scienze islamiche nel medio evo europeo*. Convegno intern. promosso dall'Accademia nazionale dei Lincei e dall'Università di Roma « La Sapienza », Roma, 2-4 ottobre 1984, Roma, 1987, pp. 193-212 (208-210).

—, *Les Tables Alphonsines et Alphonse X de Castille*, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (1987) pp. 82-102.

—, *Le traité de l'astrolabe d'Adélard de Bath*, dans CH. BURNETT (éd.), *Adelard of Bath. An English Scientist and Arabist of the Early Twelfth Century*, London, 1987 (Warburg Institute Surveys and Texts 14), pp. 119-132.

L. THORNDIKE, *A History of Magic and Experimental Science*, New York, 1923-1958 en 8 t.

—, *Franco de Polonia and the Turquet*, dans *Isis* 36 (1945) pp. 6-7.

G. J. TOOMER, *A Survey of the Toledan Tables*, dans *Osiris* 15 (1968) pp. 5-174.

J.-P. VERDET, *Astronomie et astrophysique*, Paris, 1993 (Textes essentiels).

J. VERNET, *Ce que la culture doit aux Arabes d'Espagne*, trad. de l'esp. par G. Martinez Gros (1978), Paris, 1985.

La place d'Aristote dans l'enseignement de la musique à l'Université*

Claire Maître

Les conditions et l'existence même d'un enseignement de la musique dans les Universités médiévales sont encore mal connues. Les informations manquent à la fois sur les textes et sur les auteurs.

Sur les textes d'abord : Mgr Glorieux a dressé dans son livre sur la Faculté des arts[1], une liste de manuscrits musicaux universitaires, mais cette liste appelle une profonde révision, car un nombre non négligeable d'entre eux sont de provenance monastique, ou bien antérieurs au XIII^e siècle.

Sur les musiciens qui ont vécu entre le XIII^e et le XV^e siècle, nous manquons également d'informations et sommes plus souvent fixés sur le lieu de leurs études que sur leur éventuelles fonctions d'enseignement dans une université. Encore faut-il préciser que l'enseignement de la musique continuait à être assuré dans les cathédrales, et l'on possède plusieurs exemples de musiciens, qui, après leurs études à l'Université, sont devenus *cantores* dans une cathédrale ou une abbaye. L'ambivalence de la musique, à la fois objet de réflexions intellectuelles mais aussi instrument de prières, en rend l'apprentissage moins déterminé dans ses modalités que d'autres disciplines de la Faculté des arts.

Enfin, en ce qui concerne le domaine exclusivement universitaire, les dépouillements de statuts effectués jusqu'ici dans une perspective musicale, montrent que les chaires d'enseignement consacrées à la musique ont été assez rares et instables. Elles semblent avoir été souvent créées par la libéralité particulière d'un mécène, ou bien à cause de la personnalité éminente d'un maître. Voici l'exemple de l'université de Bologne : avant 1450, la musique y était enseignée par des professeurs privés ; en 1450 un lecteur est nommé, appointé par le pape Nicolas V, mais cette charge sera rapidement abolie. On

* Je tiens à remercier la Musikhistorische Kommission de l'Académie des Sciences de Munich qui m'a très généreusement ouvert sa base de donnée sur les théoriciens de la musique et sans laquelle ce travail n'eut pas été possible.

1. P. GLORIEUX, *La Faculté des arts et ses maîtres*, Paris, 1971.

ne peut enfin exclure la possibilité d'un enseignement plus informel dans le cadre de collèges, particulièrement dans les collèges réguliers où l'enseignement de la musique devait répondre à une nécessité de la pratique ecclésiale.

Ces réserves ayant été formulées, il n'en reste pas moins que nous possédons un corpus de textes de théorie musicale écrits à l'époque universitaire. Nous connaissons le plus souvent mal leur connexion exacte avec les différentes Facultés des arts, mais ils appartiennent tous à l'époque universitaire, et c'est dans ce sens qu'il a paru intéressant de rechercher si l'influence d'Aristote, prééminente pendant toute cette période, s'est exercée aussi sur le monde musical.

Il s'agit ici seulement de poser le problème sous quelques aspects complémentaires :

– Quels théoriciens de la musique, du XIII^{e} au XV^{e} siècles, citent Aristote ; tous le font-ils ou bien seulement certains, et dans ce cas, peut-on savoir si ces derniers entretiennent des rapports privilégiés avec l'Université ?

– Ces citations sont-elles ces « lieux communs » que l'on trouve aussi dans d'autres disciplines et qui circulent dans des florilèges, ou bien y a-t-il une utilisation propre des textes d'Aristote par les musiciens ?

– Ensuite, quelle est l'origine des emprunts faits par les théoriciens de la musique ? Sont-ils extraits de tous ses livres, ou seulement de certains ?

– Enfin, quels sont les éléments de théorie pour lesquels est invoqué l'appui d'Aristote ? Ce dernier point sera envisagé à travers un traité particulier : le *De musica* d'Englebert d'Admont.

1. Quels sont les théoriciens de la musique qui, du XIII^{e} au XV^{e} siècles, citent Aristote ?

La base de données de Munich a recensé deux cent soixante dix-neuf textes de théorie musicale écrits à l'époque universitaire. Parmi eux cent cinquante-neuf sont anonymes et cent vingt sont l'œuvre d'auteurs connus ; c'est-à-dire que seulement 44 % des textes théoriques musicaux de cette époque sont identifiés.

La mention d'Aristote se retrouve dans quarante-sept de ces deux cent soixante dix-neuf textes. Ce nombre peut ne pas sembler très élevé, mais il faut se souvenir que parmi les textes de théorie figurent bon nombre de traités techniques de mesure d'instruments qui n'ont pas de raison particulière de se référer à Aristote. Ces quarante-sept textes sont l'œuvre de vingt-six auteurs identifiés et sept anonymes : la proportion d'anonymes qui citent Aristote est deux fois moindre que la proportion générale de textes anonymes. Cela corrobore l'intuition selon laquelle les petits textes techniques anonymes ont moins

vocation à se référer à Aristote, que les textes d'auteurs connus qui visent souvent à une réflexion plus générale.

Ces musiciens se répartissent-ils également au long des trois siècles, ou bien y a-t-il une évolution dans le nombre de leurs emprunts à Aristote ?

Le tableau I (voir p. 224) donne la liste des vingt-six théoriciens identifiés et sept anonymes. Ils sont classés par ordre chronologique. Il est clair qu'au long des siècles on assiste à un accroissement continu du nombre de musiciens qui se réfèrent à Aristote. Trois d'entre eux seulement ont écrit pendant la deuxième moitié du XIII^e^ siècle ; onze au XIV^e^ siècle ; dix-neuf au XV^e^ siècle. Le phénomène est encore plus évident si, au-delà des auteurs, on regarde le nombre des citations et des mentions : seize dans la deuxième moitié du XIII^e^ ; cinquante au XIV^e^ ; cent soixante-et-onze au XV^e^ siècle. On a donc beaucoup plus souvent cité Aristote dans les traités musicaux à la fin du Moyen Âge qu'au XIII^e^ ou même au XIV^e^ siècles.

Considérons ensuite la nationalité des auteurs ; on voit que les théoriciens italiens du XV^e^ siècle se réfèrent beaucoup au philosophe grec, alors qu'auparavant c'étaient plutôt les français et les flamands. Il y a donc, pour résumer, une évolution de l'influence d'Aristote qui va en grandissant jusqu'à la fin du Moyen Âge, et semble s'exercer d'abord plutôt dans les pays septentrionaux pour descendre ensuite vers le sud.

La question se pose enfin de savoir si ces théoriciens ont été particulièrement liés à l'Université. La réponse n'est pas simple ; d'abord, on l'a vu, parce que l'existence d'un enseignement de la musique n'est pas toujours facile à déterminer, les mentions sur ce sujet dans les Statuts universitaires sont le plus souvent tardives, ensuite parce que la biographie des théoriciens médiévaux de la musique reste obscure dans beaucoup de cas.

Le tableau I montre les rapprochements qui ont pu être effectués, ils indiquent soit que le théoricien a enseigné comme maître ès arts, soit qu'il y a simplement étudié. S'il faut garder à l'esprit que dans le cas de la musique, l'enseignement pouvait se faire dans un cadre religieux et non pas strictement universitaire, les relations de ces musiciens avec l'Université semblent néanmoins largement attestées.

2. Existe-t-il une spécificité des emprunts faits à Aristote par les musiciens ?

À la Faculté des arts, Aristote était le plus souvent cité non pas directement à travers ses traités, mais de seconde main à travers des florilèges, dont certains ont connu une diffusion considérable. On a conservé une cinquantaine de ces florilèges sur Aristote, dont le plus célèbre est les *Parvi flores*. Elles

regroupent les citations qui devaient circuler le plus souvent à l'intérieur de la Faculté des arts. Si donc l'on retrouve particulièrement ces emprunts dans les traités musicaux, cela signifie qu'Aristote était connu en musique comme dans les autres disciplines, et qu'il n'a pas exercé d'influence particulière sur les théoriciens de la musique.

Dans les quarante-sept textes musicaux qui citent Aristote, on trouve deux cent sept citations sur deux cent trente-six mentions du philosophe grec. Soixante-et-une d'entre elles se retrouvent parmi les *Parvi flores*, c'est-à-dire moins du tiers ; ce ne semble pas beaucoup. Quels sujets abordent-elles ? Et sont-elles d'un emploi constant chez les trente-trois théoriciens qui ont écrit ces quarante-sept textes, ou bien certains y recourent-ils plus que d'autres ?

Le tableau II (voir p. 226) montre que ces emprunts proviennent de dix-neuf auteurs sur les trente-trois et que les musiciens des XIII^{e} et XIV^{e} siècles utilisent peu ces « lieux communs aristotéliciens » — alors que les *Parvi flores* sont très répandus dès le XIII^{e} siècle —. Mais au XV^{e} siècle les emprunts abondent dans les traités de musique, et surtout en Italie, puisque cinq sur six des italiens qui ont écrit au XV^{e} siècle les utilisent.

Quels sont les sujets de ces citations usuelles retenues par les théoriciens de la musique ? Paradoxalement ils concernent peu la musique. Sur les soixante-et-une citations, six seulement sont musicales. Des citations non musicales employées par plus d'un théoricien ont été reportées sur ce tableau à titre d'exemples ; elles sont des sortes d'instruments intellectuels applicables à des raisonnements très variés.

Parmi les citations musicales, deux sont des définitions de *vox*. Il y aurait beaucoup à dire, à propos de la première définition, sur le découplage au XIII^{e} siècle entre *vox* et *sonus*, souvent employés de manière ambivalente dans les théories du plain-chant jusqu'à la fin du XII^{e} siècle ; la deuxième citation insiste sur le fait que *vox* n'est qu'une *imago significandi*. La théorie selon laquelle la réalité n'est pas d'ordre sensible, donc pas contenue dans le phénomène sonore en lui-même, n'est pas neuve, mais cette formulation qui s'appuie sur la physique : *vox est repercussio aeris inspirati ad vocalem arteriam*, montre bien la place de la musique dans l'économie aristotélicienne ; c'est une *scientia media*, elle se situe à l'interface entre l'arithmétique et la physique. Puis les autres citations s'appesantissent sur l'affect provoqué par la musique sur l'*anima* : la musique procure la *delectatio*, la *recreatio*, la *laetificatio*, elles apaise les *passiones*, il est bon que les jeunes la pratiquent. Ces citations se comprennent bien dans un florilège général, pas destiné particulièrement à des musiciens.

Voilà donc ce que nous apporte cette mise en regard des traités musicaux de l'époque universitaire avec le florilège aristotélicien le plus utilisé : les

citations qu'empruntent les musiciens ne sont pas très nombreuses, comparées aux presque trois mille que comportent les *Parvi flores*. Elles sont fondamentalement de simples outils intellectuels, et ne semblent pas participer à l'extraordinaire révolution dans la perception de la musique durant la deuxième partie du Moyen Âge, révolution liée à la mesure du temps.

3. L'origine des emprunts faits à Aristote par les théoriciens de la musique

Le tableau III (voir p. 228) donne un aperçu de la division des sciences à la Faculté des arts, et des livres qui y étaient lus. Les textes qui ne comportent pas de nom d'auteur sont d'Aristote, ceux qui sont inscrits en caractères gras sont utilisés par un ou plusieurs théoriciens de la musique. On voit que tous les livres, sauf les *Analytica priora*, sont mis à contribution. Peut-être l'explication réside-t-elle dans le fait que la logique est la pièce maîtresse du trivium, alors que la musique relève du quadrivium. Mais tous les traités d'Aristote n'ont pas été également utilisés par les théoriciens de la musique. Le tableau IV (voir p. 230) montre la contribution relative de chaque texte et de chaque chapitre. Six livres sont cités au moins treize fois, les autres, sept fois au maximum.

– Les *Analytica posteriora* étudient entre autres sujets le problème de la double appartenance d'une science, ce qui est le cas de la musique, science à la fois arithmétique et physique ;

– Le *De anima* donne des définitions sur la nature du son ; certaines sont reprises par les *Parvi flores* ;

– L'*Éthique* étudie les rapports entre le musique et l'esprit ;

– La *Physique* n'est pas citée pour des objets spécifiquement musicaux ;

– La *Politique* étudie aux chapitres II et VIII les affects que provoque la musique sur l'homme ;

– Enfin les *Problemata*, qui apparaissent à la suite de *De animalibus* dans les Statuts de 1255 de l'université de Paris. Ce recueil est attribué à Aristote pendant tout le Moyen Âge ; en réalité, il a probablement été rédigé par l'un de ses disciples. Il étudie plusieurs sujets musicaux comme les consonances et les dissonances, les différents genres, la composition des intervalles. C'est un texte important, et le plus utilisé par les théoriciens de la musique avec la *Politique* et le *De anima*.

La prééminence de ces trois traités donne une indication sur les sujets pour lesquels les théoriciens jugent l'appui d'Aristote utile : d'une part la nature des éléments musicaux, d'autre part les affects provoqués par la musique sur l'esprit humain. Ce ne sont pas, là non plus, les sujets nouveaux abordés par les musiciens de l'époque universitaire.

4. Le *De musica* d'Englebert d'Admont

Ce moine bénédictin allemand naît vers 1250 en Styrie, il entre au monastère d'Admont vers 1267, étudie à l'université de Prague de 1271 à 1273, surtout le trivium. Il revient à Admont, puis part pour l'université de Padoue étudier pendant cinq ans les sciences et la philosophie, ainsi que la théologie chez les dominicains. De retour à Admont, il devient abbé de ce monastère en 1297, résigne sa charge en 1327 et meurt en 1331. C'est un érudit qui a longuement étudié à l'Université, même s'il n'y a pas enseigné.

Sa réputation scientifique était grande. On connaît de lui quarante-quatre ouvrages, sur la philosophie et la théologie, dont six sont perdus. Il a également écrit, avant 1325, un gros traité de musique, dans lequel il ne cite pas seulement Aristote, mais aussi Boèce, Platon, Calcidius, Macrobe, Isidore de Séville, Rémi d'Auxerre, Aribon, Gui d'Arezzo. D'autre part, aucune des citations qu'il emprunte à Aristote ne se trouve dans les *Parvi flores*, et c'est un intérêt supplémentaire : Englebert a recherché en Aristote une *auctoritas* spécifique.

Son *De musica* comporte quatre livres :

– le premier livre donne des définitions : musique, son, notes, tétracordes,

– le deuxième livre étudie les intervalles et leurs espèces, les consonances, les proportions numériques, la division du ton,

– le troisième livre s'intéresse à la solmisation, le monocorde, les espèces de quartes, quintes, octaves,

– le quatrième livre aborde les tons du plain-chant, la nature de ce chant, comment il doit avancer, les mouvements, les intonations, les finales, les relations entre authentes et plagux, la transposition.

Sur le tableau V (voir p. 232) on voit que presque tous les emprunts faits à Aristote le sont dans le quatrième livre, celui qui traite de la composition du plain-chant. À bien des égards ce quatrième livre est le plus moderne, en sens qu'il donne l'état des conceptions esthétiques de l'auteur. Il faut cependant situer ces emprunts dans leur limite : Englebert cite principalement le dix-huitième *Problème* qui traite seulement de la consonance d'octave. Même dans ce traité, apparemment très « aristotélicien », le philosophe grec apparaît donc plutôt comme une *auctoritas*, que comme une source de réflexion pour les problèmes d'actualité.

En effet, dans une perception augustinienne du monde, le statut de la musique est de dire le texte, d'en faire un médiat et presque un emblème de la relation que l'homme peut avoir avec le sacré. La perception du temps est alors profondément unitaire, c'est celle d'une durée éprouvée, dans le sens bergsonien. Passé, Présent et Avenir sont moins des catégories physiques mesurables que l'être de l'homme dans son rapport avec Dieu. Les nombres sont des

allégories de ce rapport, des images de l'ordre divin plutôt que le dénombrement des choses.

Au XIII^e siècle se développe une perception du temps et de la musique qui les décomposent en unités discrètes, c'est le moment où apparaissent les horloges mécaniques pour la mesure du temps, ainsi que la musique mesurée : d'une part celle-ci divise le temps musical en unités proportionnelles, unités sur lesquelles la musique occidentale a vécu jusqu'au XX^e siècle, d'autre part elle détache la musique du texte dont l'émission n'est plus la fonction première de la musique. Cette conception de la musique n'est plus globalisante, la musique était une science sacrée, elle devient une science naturelle. Et Aristote aurait pu en devenir une *auctoritas*, lui qui divise le temps en Avant, Pendant et Après : trois catégories mesurables par les nombres ; lui aussi qui analyse les phénomènes sonores en dehors du cas particulier de la voix. On pourrait donc imaginer qu'Aristote ait exercé une influence spécifique dans ce nouveau domaine de l'étude du temps.

Or les citations montrées en exemple et l'étude menée sur un théoricien, Englebert d'Admont, montrent que le philosophe a été perçu plutôt comme un savant auquel on recourt a posteriori pour justifier les préoccupations contemporaines grâce à des citations générales, qu'un auteur qui permet de fonder le nouveau discours sur la musique. Son influence sur les musiciens est certaine, le nombre de citations le montre ; spécifique aussi, puisqu'un nombre limité de ces citations seulement se retrouve dans le florilège le plus répandu ; mais une influence rattachée plus à la musique dans ses rapports globaux avec la *psyché* de l'homme que concernée par les nouveaux développements sur la division du temps et sur sa notation.

Tableau I

Auteurs	Date	Origine	Université	Citations d'Aristote	Mentions d'Aristote	*Parvi Flores*
Iohannes Aegidius de Zamora	i. 1260-1280	Espagne		2	1	0
Hieronymus de Moravia	i. 1272-1307	Allemagne	Paris	4		2
Ps.-Muris	i. 1274-1312	?		9		3
					= 16	
Iohannes de Grocheio	c. 1300	France	Paris	6	1	1
Engelbertus Admontensis	c. 1320	Allemagne	Prague, Padoue	15		0
Iohannes de Muris	i. 1320-1340	France	Paris	4		1
Iacobus Leodiensis	ante 1330	Flandres	Paris	9	3	1
Anon. cod. Londoniensis (CS1, VI)	XIV	?		1		0
Iohannes Boen	i. 1357-1367	Flandres	Oxford	1		0
Willelmus	1372	?		1		1
Anon. scdm Iohannem Vallendrinum	XIV/2	?		1	1	0
Anon. quem ed. Coussemaker (CS3, XII)	XIV/2	?		3		1
Anon. cod. Gracensis	XIV	?		2		0
Anon. Carthusiensis (CS2, 1)	XIV/2	?		2		0
					= 50	
Prosdocimus de Beldemandis	i. 1404-1425	Italie	Bologne, Padoue	14		8
Gobelinus Person	1417	Allemagne	Erfurt	1		0
Wenceslas de Prachatitz	c. 1430	Allemagne	Prague	6		0
Ugolinus Urbevetanus	c. 1430	Italie	Padoue, Ferrare	30		10

Auteurs	Date	Origine	Université	Citations d'Aristote	Mentions d'Aristote	*Parvi Flores*
Georgius Anselmi	1434	Italie	Padoue	3	5	0
Iohannes Keck	1442	Allemagne	Vienne	3	1	1
Egidus Carlerius	c. 1450	?		2		0
Anon. ex trad. Iohannis Hollandrini V	1467	?		1		0
Conradus de Zabernia	i. 1460-1480	Allemagne	Heidelberg, Bâle...	2		1
Iohannes Tinctoris	i. 1472-1487	Flandres	Orléans, Naples	8	5	3
Francesco Gafurius	i. 1475-1500	Italie	Milan	28	6	6
Bartolomeus de Pareia	1482	Espagne	Salamanque	3		2
Iohannes Hothby	ante 1487	Angleterre	Florence, Oxford	4		0
Nicolaus Burtius Parmensis	1487	Italie	Bologne	2	1	1
Adam de Fulda	1490	Allemagne	Wittenberg	3		1
Ladislaus de Zalka	1490	?	Estergom	6		5
Guillermus de Podio	1495	Espagne		20	3	9
Herbenus Traiectensis	1496	Flandres		10	3	4
Magister Szydlovita	XV/2	Pologne	Cracovie	1		0
					= 171	
				207	**30**	**61**

Tableau II

Citations d'Aristote extraites des *Parvi flores*, employées par les théoriciens de la musique

Citations non musicales [exemples]		
Sola univoca et non aequivoca sunt comparabilia	**Physica**, 7 248 B 6-7, 9	Prosdocimus de Beldemandis Ugolinus Urbevetanus Francesco Gafurius
Peccatum est fieri per plura quod potest fieri per pauciora	**Topica**, 8 162 A 24-25	Prosdocimus de Beldemandis (3) Francesco Gafurius
Intellectus possibilis est primo tamquam tabula rasa in qua nihil est depictum	**De anima**, 3 429 B 30-440	Ugolinus Urbevetanus Francesco Gafurius
Finis est optimum rei	**Metaphysica**, 5 101 3 B 26	Ps.-Muris Bartolomeo da Pareia
Deus et natura nichil frustra faciunt	**De caelo et mundo**, 1 271	Prosdocimus de Beldemandis Ladislaus de Zalka
Citations musicales		
Vox est sonus animati tantum	**De anima**, 2 420 B 5-6	Bartolomeo de Pareia Guillermus de Podio Herbenus Traiectensis (2)
Vox est repercussio aeris inspirati ad vocalem arteriam cum imagine significandi	**De anima**, 2 420 B 27-33	Guillermus de Podio Herbenus Traiectensis Jacques de Liège
Musica est potens laetificare homines	**Politica**, 8 1339 B 21-24	Adam de Fulda

Citations musicales		
Anima naturaliter delectatur in musicis melodiis	**Politica**, 8 1340 A 4	Iohannes Keck Conrad de Zabern (2) Iohannes Tinctoris Ladislaus de Zalka (2) Anon. Coussemaker XII
Musica valet ad deductionem temporis et delectationem sive recreationem et ideo pueris valet	**Politica**, 8 1340 B 10-13	Ugolinus Urbevetanus Nicolaus Burtius Parmensis
Melodia iratos homines et aliis passionibus occupatos saepe alleviat illos laetos faciendo	**Politica**, 8 1342 A 7-11	Anon. Coussemaker XII

Tableau III

Les diverses disciplines enseignées à la Faculté des arts

Philosophie naturelle ou **spéculative**

Métaphysique	***Metaphysica***, *De causis*
Mathématique	
astronomie	Ptolémée, *Almageste* ; Martianus *De nuptiis*
géométrie	Euclide, *Elementa*
arithmétique	Boèce, *De institutione arithmetica*
musique	Boèce, *De institutione musica*
Physique ou science inférieure naturelle	
corps mobile en général corps mobile en particulier	***Physica***
non généré et incorruptible généré et corruptible	***De celo et mundo***
simple	***De generatione et corruptione***
composé	***Meteora***
animé	
âme végétale	[Ps-]Aristote, *De plantis*
âme sensible	***De animalibus*** ; [***Problemata***]
âme rationnelle	***De anima***
	Alfredus, *De motu cordis*
	Parva naturalia

Philosophie morale ou **pratique**

Vita anime in deo (= théologie)	
Vita anime in bono aliorum (= politique)	
in familia	Cicero, *De officiis*
in civitate	***Politica***
Vita anime in se ipsa (= éthique)	***Liber ethicorum***
	Plato, *Timée*
	Boethius, *De consolatione*

Philosophie rationnelle

Rhétorique	Cicero, *De inventione* ***Rhetorica***
Grammaire	
	Priscien, *Institutiones grammaticales* Donat, *Barbarismus*
Logique	
De esse logicae	***Predicamenta*** ***Peryhermeneias*** *Analytica priora* ***Analytica posteriora*** ***Topica*** ***De sophisticis elenchis***
De bene esse logicae	*Liber Porphyrii* Gilbertus, *Liber sex principiorum*

Tableau IV

Traités dont sont extraites les citations d'Aristote

	Chapitres	Nombre de citations		
Metaphysica	Introduction	1		
	II	2		
	IV	1		
	V	3		
	VII	1		
	IX	1	=	**9**
Physica	Introduction	1		
	I	7		
	II	4		
	III	1		
	V	3		
	VI	1	=	**17**
De caelo et mundo	I	1		
	II	2	=	**3**
De generatione	I	1		
	?	3	=	**4**
Meteora	?	1	=	**1**
De animalibus	?	1	=	**1**
[Problemata]	III	1		
	X	1		
	XIII	2		
	XVII	1		
	XVIII	9		
	XXI	1		
	XXVIII	1		
	XXXII	1		
	XLI	1		
	?	6	=	**24**

	Chapitres	Nombre de citations		
De anima	I	1		
	II	9		
	III	8		
	VII	1		
	?	1	=	**20**
Parva naturalia	?	1	=	**1**
Politica	I	2		
	II	2		
	VIII	21		
	?	2	=	**27**
Ethica	I	4		
	II	2		
	III	2		
	IV	2		
	VI	2		
	?	1	=	**13**
Rhetorica	III	2	=	**2**
Categoriae	?	5	=	**5**
Perihermeneyas	I	1	=	**1**
Analytica posteriora	I	12		
	II	3		
	?	2	=	**17**
Topica	I	3		
	?	2	=	**5**
De sophisticis elenchis	I	1		
	II	1		
	?	2	=	**4**

Tableau V

Citations d'Aristote dans le *De musica* d'Englebert d'Admont

PRIMA PARS, CAPITULUM II

1 quamvis aristoteles secundo libro celi et mundi, evidentibus racionibus destruxerit et negaverit sonos corporum superiorum, licet alias proporciones motuum et magnitudinum corporum ipsorum et distanciarum ac spaciorum inter ea non negaverit.

2 Musica humana consistit et consideratur in proporcionibus contrariarum qualitatum et diversarum ac dissimilium parcium humani corporis inter se, et rursus unionis anime ad ipsum. De qua armonia aristoteles in I de anima et in libro de animalibus...

PRIMA PARS, CAPITULUM III

3 sicut dicit aristoteles II elementorum : multi sine arte faciunt ea que sunt artis, etc.

SECUNDA PARS, CAPITULUM III

4 sicut dicit aristoteles libro problematum parte XVII : omnis consonancia in musica racionem habet ex eo, quod est, sonos contrarios vel dissimiles in aliquo medio convenire ; contrariorum namque sonorum repugnantia ad invicem naturam auditus contristat, propter quod ipsorum convenientia delectat.

TERTIA PARS, CAPITULUM III

5 secundum aristotelem in problematibus, ex duobus doliis aequalibus, quorum si unum fuerit vacuum totum, aliud semiplenum, i. e. pro dimidia parte sui tantum, haec dolia percussa consonantiam diapason ad invicem resonabunt,

QUARTA PARS, CAPITULUM IV

6 ad principem philosophorum ipsius naturae praecipuum scrutatorem aristotelem veniamus [...] in libro problematum parte XVIII [...] : quod cantu musico magis immutantur animi quam verbis. Cuius ratio secundum ipsum est, quod natura gaudet in omni et, quod est secundum naturam ; motus autem ordinatus est secundum naturam.

QUARTA PARS, CAPITULUM VII

7 secundum aristotelem in problematibus parte XVIII ; motus quo cantus movet animum et affectum cantantium et audientium ad laetitiam et tristitiam, et ad

delectationem vel horrorem, sequitur naturam motus compositi ex motu naturali et violento,

8 Ergo sequitur modum et naturam motus compositi ex naturali et violento. Hoc autem ita sicut dicit aristoteles, natura provide ordinavit, quod sic patet.

9 Unde dicit aristoteles in libro predicto : quod in subita elevatione et depressione sonorum et vocum est labor et violencia ex eo quod sunt motus contrarii elevatio et depressio, qui sine quiete media non possunt sibi continuari.

QUARTA PARS, CAPITULUM XXIV

10 Et hoc est, quod dicit aristoteles in libro problematum parte XVIII quod melodia in tono est in ambabus vocibus eius, non in una, et in cantu non in principio, sed in fine : quia melodia consistit in proportione, proportio vero est inter duo.

QUARTA PARS, CAPITULUM XXVIII

11 Quare autem illae solae IIII voces sint finales, ratio est secundum aristotelem in problematibus parte XVIII quia ita est in motibus ascensus et descensus per voces et consonantias in cantu naturali ad suum finem, sicut est in ambulationibus ad aliquam civitatem vel locum, ut ad propositum terminum.

QUARTA PARS, CAPITULUM XXX

12 Quare autem cantus inceptus in voce consimili suo finali revertitur in finalem, vel in eius consimilem, ratio est secundum aristotelem in problematibus parte XVIII quia voces consimiles currunt per similes consonantias ; per similes autem consonantias pervenitur ad eundem finalem.

QUARTA PARS, CAPITULUM XL

13 Aristoteles in problematibus parte XVIII [...] dicit [...] quod omnes cantus musice ordinati in medio frequentius obviando consonant fini, et si discedunt, citius revertuntur. Quia igitur Aristoteles distinctionibus in cantu regulari determinat locum et punctum suum ad medium, videndum est, quem locum vocet medium in cantu, et quare in tali loco distinctiones sint potius observandae.

QUARTA PARS, CAPITULUM XLIV

14 secundum aristotelem motus, quo movet cantus cantantem pariter et audientem, sit compositus ex naturali et violento, et in elevatione cantus ad acutas sit labor et violentia, quae remittitur et quiescit in depositione ad graves et finales : proinde necessariae sunt distinctiones.

15 secundum aristotelem in problematibus parte XVIII perfectio cantus musici est in eo quod magis proportio consonantiarum musicarum manifestatur sensui. [...] quando in ordine VIII chordarum diapason sola media movebitur, superiores et inferiores omnes consonant eidem...

La place de la musique

Kees Vellekoop

Nous sommes mal informés sur le rôle de la musique dans l'enseignement à la Faculté des arts de Paris au début du XIII^e siècle[1]. Dans les *Statuta* de 1215, une note précise que les jours de fête (*festivis diebus*), on doit lire les *quadruvialia*. Cette remarque donne peu d'informations. En ce qui concerne la musique, nous pouvons supposer, je crois, que le « textbook » était le *De institutione musica* de Boèce, et en particulier les deux premiers des cinq livres. Le fait que tous les textes sur la musique dans le quadrivium mentionnent ces deux livres, milite en faveur de cet argument. Dans quelques cas on parle même du « de forma Parisius ».

Dans les *Accessus philosophorum* (vers 1230)[2], le chapitre *Musica* est un excellent résumé de ces deux premiers livres ; l'auteur ne cite qu'un seul passage du troisième livre. Après le *subiectum musicae* et les trois causes (*causa formalis*, *causa finalis vel utilitas* et *causa efficiens*), il énumère les six consonances : tonus, diatessaron, diapente, diapason, diapason et diapente, disdiapason. Il décrit correctement tous ces intervalles et leurs proportions, et explique en outre les divisions du *tonus* en intervalles plus petits. Sa description des trois sortes de musique (*musica mundana*, *musica humana* et *musica instrumentalis*) est également conforme à celle de Boèce. La *musica mundana* se divise en trois catégories : les mouvements des corps célestes, la jonction des éléments, la variété des saisons. La *musica humana* se divise aussi en trois catégories : l'union de l'âme et du corps, l'union des forces de l'âme, et l'union des parties du corps. C'est notre harmonie intérieure. La *musica instrumentalis* se manifeste dans les différentes sortes d'instruments musicaux. C'est en fait seulement de cette musique audible que Boèce a décrit les intervalles et les proportions. À la *musica mundana* et à la *musica humana* il n'a consacré que quelques phrases.

1. Chr. PAGE, *The Owl and the Nightingale. Musical Life and Ideas in France 1100-1300*, London, 1989, pp. 137-143.
2. Cl. LAFLEUR, *Quatre introductions à la philosophie au XIII^e siècle*, Montréal/Paris, 1988, pp. 203-209 (Chap. Musica).

À la fin du chapitre, l'auteur parle des trois genres (diatonique, chromatique, enharmonique), des cinq tetrachordes, et des quinze cordes du système musical grec. Malgré l'influence des *Accessus philosophorum* on ne trouve ni cette explication des intervalles et des proportions, ni la description du système musical grec, dans aucune autre introduction à la philosophie, plus récente.

Quinze ans plus tard, dans la *Philosophica disciplina* (vers 1245)[3], la description de la *Musica* se concentre plus sur le son que sur les proportions entre les sons. Les concepts de *musica mundana*, *humana* et *instrumentalis* ont changé : sous l'influence d'Aristote (*Celi et mundi* II, 9), la théorie de Boèce sur les sons des corps célestes est maintenant rejetée, mais pas celle de l'influence des sons — audibles ou inaudibles — sur les affections de l'homme. *Musica humana* prend aussi un autre sens : elle considère maintenant les proportions des sons générés par le mouvement de l'air passant dans la trachée, et les proportions dans la voix humaine. Cela correspond à sa division en trois catégories nouvelles : *melica*, *rimica*, et *metrica*. La *musica melica* considère les proportions des sons dans le chant (c'est-à-dire les intervalles), la *musica rimica* les proportions du rhythme des syllabes et des clausules, celles qui sont reliées entre elles par une « ratio » douce, enfin la *musica metrica*, les proportions métriques dans la variété des temps, des pieds et des mètres.

Seule la *musica instrumentalis* est inchangée ; elle étudie les sons qui résultent de la collision du « dur avec le dur », comme dans les instruments, cithare et autres.

Dans le *Guide de l'étudiant*, écrit entre 1230 et 1245[4], nous trouvons une transformation comparable : *musica humana* est devenue le pendant vocal de *musica instrumentalis*. Elle doit étudier les proportions des intervalles chantés.

Nous possédons une illustration des *musica mundana, humana* et *instrumentalis* dans un manuscrit musical important, aujourd'hui à Florence, mais écrit à Paris entre 1245 et 1255, qui contient un vaste répertoire de compositions parisiennes écrites pour une à quatre voix[5] (cf. Pl. I). Nous voyons à

3. Cl. LAFLEUR, *op. cit.*, pp. 267-268.
4. Cl. LAFLEUR, *Le « Guide de l'étudiant » d'un maître anonyme de la Faculté des arts de Paris au XIII^e siècle. Édition critique provisoire du ms. Barcelona, Arxiu de la Corona d'Aragó, Ripoll 109, fol. 134ra-158va*, Québec, 1992 (Chap. De musica, pp. 43-46). Édition du chapitre de la musique d'après le ms. Munich par M. HAAS dans *Studien zur mittelalterlichen Musiklehre I : Eine Übersicht über die Musiklehre im Kontext der Philosophie des 13. und frühen 14. Jahrhunderts*, dans *Forum musicologicum* 3, Winterthur (1982) pp. 323-456, particulièrement pp. 358-359.
5. Pour la datation du manuscrit cf. Rebecca BALTZER, *Thirteenth-Century Illuminated Miniatures and the Date of the Florence Manuscript [Plut. 29-1]*, dans *Journal of the American Musicological Society* 25 (1972) pp. 1-18.

gauche trois fois dame *Musica* : en haut avec les corps célestes et les éléments, en bas avec un homme qui joue de la vielle, entouré d'instruments à cordes, à percussion et à vent, et au milieu avec quatre personnes. Quelle relation peut-on établir entre ces quatre personnes et la *musica humana* ? Elle n'est plus la *musica humana* de Boèce, mais celle de la *philosophica disciplina* contemporaine. La *musica humana* est maintenant associée à la voix humaine. Selon moi, il s'agit ici de quatre chanteurs, et il est frappant que cette illustration soit placée au début de la section contenant les compositions à quatre voix[6].

Retournons au *Guide de l'étudiant*. Les questions et les réponses ne donnent pas l'impression que l'auteur connaissait parfaitement les deux premiers livres de Boèce. Les descriptions des principales proportions dans les intervalles musicaux ne sont pas correctes, ni dans le manuscrit de Barcelone (109) ni dans celui de Munich (14460). Le texte du Guide montre que la place de la *Musica* pythagoréenne, traditionnellement importante dans le Quadrivium, est menacée : la musique doit trouver une nouvelle place, comme *scientia media*, entre arithmétique (*numerus*) et physique (*sonus*). Son sujet sera : « numerus contractus in proportione sonoritatis »[7]. Selon le *Guide* le *musicus* doit extraire des tons et des mélodies les proportions des intervalles, et ne pas s'occuper des durées.

Cependant, les traités universitaires de musique écrits à Paris depuis 1230 environ, sont étroitement liés au développement de la musique polyphonique à Paris, et se concentrent surtout sur l'organisation du temps. Ils se basent sur les six modes rythmiques de la grammaire et sur les quantités des sons (*quantitas discreta et relata*)[8].

6. Peut-être la miniature est-elle inspirée par le texte de la première composition, l'organum sur le Graduel de la messe de Noël : « *Viderunt omnes* fines terrae salutare Dei nostri, iubilate Deo omnis terra. (V) *Notum fecit Dominus salutare suum ante conspectum gentium revelavit* iustitiam suam » (*Ps.* 97 : 3-4, 2).
7. Dans les *Accessus philosophorum* la définition est : « discreta quantitas ad aliquid relata », dans la *Philosophica disciplina* « Sonus vel numerus sonorus » (Cl. LAFLEUR, *Quatre introductions...*, pp. 203, resp. 267).
8. M. HAAS, *Die Musiklehre im 13. Jahrhundert von Johannes de Garlandia bis Franco*, dans *Die mittelalterliche Lehre von der Mehrstimmigkeit*, Darmstadt, 1984, pp. 89-159 (Geschichte der Musiktheorie 5).

This image is not available in the online version of this publication

Rapport de la Table ronde
Les disciplines du quadrivium

Danielle Jacquart

Après avoir entendu la présentation générale de Guy Beaujouan, suivie des mises au point de Max Lejbowicz sur l'astronomie, de Claire Maître et Kees Vellekoop sur la musique, la table ronde est ouverte par Jacqueline Hamesse qui en assure la présidence. La discussion a porté sur l'enseignement de disciplines particulières, l'optique et l'astronomie-astrologie, mais on est revenu aussi sur le statut plus général du quadrivium à la Faculté des arts de Paris, au XIII[e] siècle, à travers les textes didactiques étudiés par Claude Lafleur. Bien que ce dernier thème n'ait été abordé que vers le milieu de la discussion, c'est par lui que nous commencerons ce rapport, car il ne touche qu'au XIII[e] siècle, alors que les autres sujets couvrent aussi les deux siècles suivants.

Les sciences du quadrivium à la Faculté des arts de Paris au XIII[e] siècle

À l'invitation de Guy Beaujouan, Claude Lafleur dresse le bilan de ce que l'on peut connaître de l'institutionnalisation de l'enseignement des disciplines du quadrivium, à la Faculté des arts de Paris. Les statuts, comme on le sait, sont peu prolixes. Robert de Courson, en 1215, évoque laconiquement les *quadruvialia* des jours de fête. En 1366 et 1452 il n'est question que de *aliquos libros mathematicos* ; quant au serment d'avant 1366 faisant jurer aux bacheliers d'avoir entendu cent leçons de mathématiques, il est interprété de façon « laxiste », puisque l'obligation semble être d'avoir assisté à la *lectio* d'un livre au complet et d'avoir entrepris d'en entendre lire un autre, avec bon espoir de parvenir à la fin.

Pour le XIII[e] siècle, Claude Lafleur relève les occurrences de l'expression *de forma* appliquée à des ouvrages portant sur le quadrivium, qu'il a rencontrées dans les introductions à la philosophie qu'il étudie[1] Cette expression

1. Sur ces textes, voir l'article de Claude Lafleur dans ce volume.

permet en effet de repérer les textes dont la *lectio* était réglementée, d'une manière toutefois qui reste imprécise.

En arithmétique, seule l'*Institutio arithmetica* (reconnaissable sous la désignation de *speculativa arismetica*) est qualifiée de *de forma* dans le *De communibus artium liberalium*, vers 1250 ou 1260-1270 ; il y est fait également allusion, pour l'arithmétique pratique, à l'*Algorismus* de Jean de Sacrobosco, mais sans la qualification de *de forma*[2].

En géométrie, le « Guide de l'étudiant parisien », vers 1230-1240, précise que seuls sont lus les six premiers des quinze livres des *Éléments* d'Euclide (probablement dans la traduction arabo-latine dite Adélard II)[3]. Ces six premiers livres sont régulièrement signalés comme *de forma* dans d'autres textes : *Accessus philosophorum* (vers 1230), *Divisio scientiarum* d'Arnoul de Provence (1250-1251), *Questiones mathematice* (vers 1250), *De communibus artium liberalium*, *Divisio scientie* de Jean de Dacie (entre 1272 et 1280)[4], etc.

En musique, les deux premiers livres de l'*Institutio musica* de Boèce, considérés dans le « Guide de l'étudiant parisien » comme traitant de la vérité de la science (*pertinent ad scientie veritatem*), alors que les trois derniers ne font que réfuter diverses opinions, sont *de forma* selon l'*Accessus philosophorum*, la *Divisio scientiarum* d'Arnoul de Provence, les *Questiones mathematice*, la *Divisio scientie* de Jean de Dacie[5].

En astronomie, la *Sphère* de Jean de Sacrobosco est le seul livre qualifié de *de forma* dans le *De communibus artium liberalium*[6].

En résumé, seuls les manuels élémentaires apparaissent dans ces documents. Se pose alors la question lancinante du statut des sciences du quadrivium dans l'enseignement de la Faculté des arts : disciplines méprisées ou « gourmandises », selon l'expression de Guy Beaujouan ? Revenant sur les prescriptions de 1215, Claude Lafleur tente d'en déceler l'esprit. Selon lui, c'est essentiellement pour dissuader de continuer à lire logique et grammaire les jours de fête qu'il a été décidé qu'on devrait y enseigner d'autres sujets, notamment les *quadruvialia*. Ainsi était préservé un minimum d'études, ne rendant compte que des manuels principaux. Néanmoins l'idéologie dominante à la Faculté des arts donnait la priorité à la logique et la grammaire.

2. Ms. Paris, BnF, lat. 16390, fol. 199 ; éd. LAFLEUR et CARRIER, p. 193, § 212.
3. C. LAFLEUR et J. CARRIER, *Le « Guide de l'étudiant » d'un maître anonyme de la Faculté des arts de Paris au XIII^e siècle*, Québec, 1992, § 28.
4. Cf. C. LAFLEUR, *Quatre introductions à la philosophie au XIII^e siècle, Textes critiques et étude historique*, Montréal/Paris, 1988, pp. 210, 329 ; ms. Paris, BnF, lat. 16390, fol. 199 et 204v ; A. OTTO, *Iohannis Daci opera*, Copenhague, 1955, p. 26.
5. Cf. C. LAFLEUR et J. CARRIER, *Le « Guide de l'étudiant »...*, § 51 ; C. LAFLEUR, *Quatre introductions...*, p. 204 et 328 ; ms. Paris, BnF, lat. 16390, fol. 204v ; A. OTTO, *Iohannis Daci...*, p. 30.
6. Ms. Paris, BnF, lat. 16390, fol. 199.

Sten Ebbesen ajoute qu'il a eu l'occasion de rencontrer, dans des textes similaires à ceux présentés par Claude Lafleur, l'idée que l'étudiant peut être interrogé aux examens sur les disciplines du quadrivium, mais pas en profondeur.

Il existe donc un décalage entre ce que l'enseignement réglementé semble avoir proposé et le niveau atteint par certains praticiens de ces disciplines, à Paris dans les mêmes années. En particulier, il semble bien que Jordanus Nemorarius ait enseigné à Paris, dans la première moitié du XIII^{e} siècle. André Allard incite à la prudence lorsqu'on cite le nom de ce mathématicien : on peut dire à son propos, comme pour Leonardo Fibonacci, que « son siècle était trop jeune ». L'algèbre de Jordanus, de même que les traductions arabo-latines d'Abū Kāmil, n'eurent qu'une diffusion très limitée[7]. Guy Beaujouan nuance en rappelant l'importante représentation des œuvres mathématiques de Jordanus dans les manuscrits. André Allard précise qu'il s'agit essentiellement dans ce cas de l'arithmétique. Pierre Souffrin pose alors la question de l'enseignement de la géométrie pratique. Guy Beaujouan répond que le *Quadrant* dit de Robertus Anglicus[8] — qui se substitua à celui de Jean de Sacrobosco vers le milieu du XIII^{e} siècle — comporte un traité de géométrie pratique. Le *Quadrant* dit de Robertus Anglicus faisait partie du *corpus astronomicum*, dont la représentation assez homogène dans les manuscrits atteste l'intégration au sein de l'enseignement du quadrivium.

La place de l'optique

L'une des évolutions les plus importantes au XIV^{e} siècle est constituée par le développement de l'optique (*perspectiva*), discipline novatrice qui dut trouver sa place. Graziella Federici Vescovini évoque les *Questiones perspective* de Dominicus de Martiniaco de Clavasio, maître de la Faculté des arts de Paris en 1349-1350, puis de la Faculté de médecine en 1356-1357, auteur également d'un commentaire au *De coelo* et d'une *Practica geometrie*. Alors que la *scientia perspective* était considérée selon les auteurs soit comme subordonnée à la géométrie, soit comme *scientia media* entre mathématiques et physique,

7. Sur la rupture entre le monde des œuvres mathématiques savantes et l'enseignement, voir A. ALLARD, *L'enseignement du calcul arithmétique à partir des XII^{e} et XIII^{e} siècles : l'exemple de la multiplication*, dans J. HAMESSE (éd.), *Manuels, programmes de cours et techniques d'enseignement dans les universités médiévales*, Louvain-la-Neuve, 1994, pp. 117-135.

8. N. L. HAHN (éd.), *Medieval Mensuration*, Quadrans vetus *and Geometrie due sunt partes principales*, Philadelphie, 1982. Édition antérieure, qui reste de loin préférable : P. TANNERY, *Le traité du quadrant de maître Robert Anglès*, dans *Notices et extraits des manuscrits de la BnF*, 35, 2^{e} partie, (1897) pp. 561-640 (réimpr. dans *Mémoires scientifiques*, t. V, Toulouse, 1922, pp. 118-197).

soit plus physique que mathématique, Dominicus de Clavasio en fait la cinquième science mathématique, avec l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie[9]. Pour arriver à cette conclusion, il se fonde d'une part sur Alhazen (qu'il cite) lorsqu'il affirme le caractère imaginaire, donc relevant des mathématiques et non de la physique, des rayons visuels, d'autre part sur Roger Bacon (qu'il ne cite pas) lorsqu'il montre pourquoi la vue est le seul sens à avoir fait l'objet d'une science (*propter nobilitatem et certificationem... super alios sensus*)[10]. Dans le développement de l'optique l'influence de l'ouvrage d'Alhazen ne saurait être sous-estimée : André Allard signale à cet égard qu'une jeune chercheuse belge, Isabelle Isebaert, a entrepris d'éditer les quatre premiers livres de la version latine[11].

Afin de tenter de cerner la place qu'a pu occuper l'optique dans l'enseignement de la Faculté des arts, Danielle Jacquart cite le cas du manuscrit latin 7378A de la Bibliothèque nationale de France. Malheureusement très détérioré, ce manuscrit est d'une grande importance et il a servi à maintes éditions critiques dans divers domaines. Il rassemble, en effet, des textes touchant à la géométrie, à l'optique, à la science des poids, à la musique, à l'astronomie, à l'astrologie et il contient également le traité sur l'aimant de Pierre de Maricourt. Si la première partie du recueil actuel (qui comporte notamment la *Practica geometrie* de Dominicus de Clavasio) semble avoir été ajoutée *a posteriori* (peut-être seulement au temps de son entrée dans la bibliothèque de Colbert), l'ensemble formé par le reste paraît bien avoir été transcrit, par diverses mains, dans un même milieu. L'un des scribes de cet ensemble se nomme « Nicolaus Iude » et il est raisonnable de l'identifier avec le personnage qui passa, en même temps que son frère Thémon Juif, l'examen de déterminance à la Faculté des arts de Paris, en 1349, devant le maître Henri van Herne de Unna[12]. Alors que de multiples indices permettent de relier ce manuscrit au monde des artiens parisiens, vers le milieu et la seconde moitié du XIV^{e} siècle, les folios 83r-85v offrent (d'une main qui n'est pas celle de « Nicolaus Iude ») la liste d'intitulés de questions relatives, successivement, à l'optique, la musique et la science des poids (*Questiones perspectivales*, *Musice questiones*, *Questiones de ponderibus*). Il est alors légitime de se demander si ces trois disciplines — qui pouvaient répondre au statut de *scientie medie* — n'étaient pas d'une certaine manière

9. « Propter secundum est sciendum quod quinque sunt scientie mathematice, scilicet arismetrica, geometria, musica, astrologia et perspectiva », cf. G. FEDERICI VESCOVINI, *Les questions de « perspective » de Dominicus de Clivaxo*, dans *Centaurus*, 10 (1964) pp. 14-28 : 20.
10. *Ibid.*
11. Après le colloque, André Allard a indiqué au rapporteur qu'un de ses élèves, Paul Pietquin, était en train d'éditer les trois derniers livres, relatifs à la catoptrique.
12. Cf. H. HUGONNARD-ROCHE, *L'œuvre astronomique de Thémon Juif, maître parisien du XIV^{e} siècle*, Genève/Paris, 1973, p. 13.

réunies dans l'enseignement, d'autant plus que le premier intitulé des *Questiones perspectivales* fait écho au premier intitulé des *Musice questiones* : il est posé dans les deux cas la question de savoir si l'angle d'incidence est égal à l'angle de réflexion.

Pierre Souffrin demande si c'est toujours le levier qui est en cause dans la science des poids, en ce contexte. Après que Guy Beaujouan ait répondu qu'il pouvait aussi bien s'agir du plan incliné, Pierre Souffrin suggère que le lien entre science des poids et musique puisse reposer sur l'intervention de proportions dans les deux disciplines. Danielle Jacquart pense que ce point commun a probablement joué un rôle, mais qu'à son avis le rapprochement entre science des poids, musique et optique s'est fait à un niveau plus général, par exemple par le biais de leur caractère de science intermédiaire entre mathématiques et physique, qui leur est assez souvent alloué[13]. Quant au lien entre musique et optique, il a pu aussi être induit par l'appartenance des deux disciplines au domaine de la perception sensorielle.

Graziella Federici Vescovini voit dans l'évolution du statut de l'optique trois moments marqués par l'application du *De ortu scientiarum* d'al-Fārābī, les prises de position averroïstes, enfin l'apport du milieu anglais, principalement de Robert Grosseteste et Roger Bacon. Dans son *De artibus liberalibus*, Robert Grosseteste ne place pas l'optique au sein des arts libéraux. La *scientia perspectiva* a pour lui une portée philosophique plus vaste en tant que science générale qui explique l'*inchoatio formarum* ; elle constitue le pivot de sa métaphysique de la lumière[14]. Pour revenir à l'interrogation formulée par Danielle Jacquart, Graziella Federici Vescovini signale que Blaise de Parme, dans le dernier quart du XIV^{e} siècle, a composé, alors qu'il se trouvait à Paris, un commentaire et un traité sur les poids ; il est aussi l'auteur de questions sur la perspective et il est possible de lui attribuer des questions sur la musique[15]. Il y a donc un mélange des problèmes relatifs à la musique, l'optique et la science des poids.

13. Note du rapporteur. Ces trois disciplines peuvent être aussi considérées comme des sciences dont l'objet mathématique n'est pas considéré de manière absolue mais en relation (avec le son, le poids, le visible et la lumière). Voir l'intéressante classification des mathématiques que donne Thaddée de Parme dans le prologue à son *Expositio super theorica planetarum*, Bologne, 1318 : G. FEDERICI VESCOVINI, *La classification des mathématiques d'après le prologue de l'*Expositio super theorica planetarum *de l'averroïste Thaddée de Parme (Bologne, 1318)*, dans J. HAMESSE (éd.), *Manuels...*, pp. 138-181. L'astronomie fait partie de la même catégorie puisque son objet mathématique est en relation avec le mouvement, mais son autonomie était acquise au sein du quadrivium.

14. Cf. G. FEDERICI VESCOVINI, *La « perspectiva » nell' enciclopedia del sapere medievale*, dans *Vivarium*, 6 (1968) pp. 35-45.

15. Monographie sur la vie et l'œuvre de Blaise de Parme, cf. G. FEDERICI VESCOVINI, *Astrologia e scienza, La crisi dell'aristotelismo sul cadere del Trecento e Biagio Pelacani da Parma*, Florence, 1979.

L'enseignement de l'astronomie et de l'astrologie

Graziella Federici Vescovini rappelle d'abord que la *Theorica planetarum* dite *Gerardi*, abondamment diffusée dès le milieu du XIII[e] siècle, est incluse dans l'*Introductorium maius* de Michel Scot dans le manuscrit de Munich, Clm 10268. Michel Scot y précise qu'il n'est pas l'auteur de ce texte, mais qu'il l'insère en raison de son utilité et de sa rareté[16]. Comme Michel Scot est mort vers 1235-1236, on peut supposer, selon Graziella Federici Vescovini, que la *Theorica Gerardi* a été composée dès le début du XIII[e] siècle. Guy Beaujouan rappelle que Michel Scot a séjourné à Paris, vraisemblablement en 1232, et qu'il y a donné dix-huit leçons sur la *Sphère* de Jean de Sacrobosco, elle-même écrite peu avant 1230 ; l'insertion dans l'*Introductorium maius* a donc pu se faire très peu de temps après la composition de la *Theorica Gerardi.*

Emmanuel Poulle revient sur le *corpus astronomicum* reconstitué par Olaf Pedersen[17]. L'isolement de ce corpus est important et il est possible d'aller plus loin, c'est-à-dire de déceler un arrière-plan d'enseignement d'après la diffusion des textes dans les manuscrits, qu'il y ait ou non corpus. Certains textes ne faisant pas partie du *corpus astronomicum* isolé par Olaf Pedersen étaient à l'évidence inclus dans l'enseignement. C'est le cas de la *Theorica planetarum* de Campanus de Novare, dont il existe quatre-vingt manuscrits, et, plus tard, des *Theorice nove* de Peurbach. Se pose également le problème des tables astronomiques et de leurs canons, qui semblent avoir eu une diffusion à la fois universitaire et utilitaire.

La deuxième question abordée par Emmanuel Poulle est celle du partage éventuel de l'enseignement de l'astronomie entre la Faculté des arts et la Faculté de médecine, du fait d'une part de l'inclusion de cette discipline au sein du quadrivium et d'autre part de l'utilisation assez large de l'astrologie par les

16. Cette découverte de Graziella Federici Vescovini est signalée dans O. PEDERSEN, *The* Theorica planetarum *and its progeny*, dans G. FEDERICI VESCOVINI et F. BAROCELLI (éds.), *Filosofia, scienza e astrologia nel Trecento europeo*, Padoue, 1992, pp. 55. Note du rapporteur : il ne faut pas oublier que dans l'état actuel des recherches il est impossible de déterminer la forme originelle de l'*Introductorium maius* ; le manuscrit Clm 10268 a été copié en 1320 à Bologne et comporte la version dite « longue », qui témoigne de l'intervention de Barthélemy de Parme, dans les années 1280 (cf. C. BURNETT, *Michael Scot and the transmission of scientific culture from Toledo to Bologna via the Court of Frederick II Hohenstaufen*, dans *Micrologus*, 2 (1994) pp. 107-112) ; il faut donc attendre une édition critique de l'*Introductorium maius* pour pouvoir affirmer que l'insertion de la *Theorica planetarum Gerardi* est bien le fait de Michel Scot, ce qui, d'ailleurs, n'est pas impossible.

17. O. PEDERSEN, *The* Corpus astronomicum *and the traditions of mediaeval Latin astronomy*, dans *Studia Copernicana*, 13 (1975) pp. 57-96 ; E. POULLE, *L'astronomia*, dans P. TOUBERT et A. PARAVICINI BAGLIANI (éds.), *Federico II e le scienze*, Palerme, 1995, pp. 121-137.

médecins. Certains textes élémentaires, comme la *Sphère* de Jean de Sacrobosco ou la *Theorice Gerardi* , faisaient sans aucun doute partie de l'enseignement des artiens, alors que des ouvrages plus pointus, comme la *Theorica* de Campanus ou les *Theorice nove* ont pu relever plutôt de l'enseignement médical. Que dire des textes que l'on pourrait qualifier d'« intermédiaires », concernant l'astronomie du premier mobile et donc les instruments ? Si l'utilisation de l'astrolabe était sans doute enseignée à la Faculté des arts, qu'en était-il du quadrant nouveau ?

Peut-on aussi dresser une sorte de géographie de l'enseignement de l'astronomie ? Les *Theorice nove* de Peurbach ne furent pas lues à l'université de Paris, mais le furent dans les universités d'Europe centrale, à Cracovie, Erfurt ou Vienne. De façon parallèle, on note que les *Theorice nove* sont diffusées largement dans les éditions incunables, alors que la *Theorica* de Campanus ne l'est pas. On pourrait mettre ces constatations en relation avec le déclin de l'enseignement de l'astronomie à Paris au XV^e^ siècle, déclin qui suit d'ailleurs celui de l'université en général pour des raisons politiques bien connues. Dans le cas de l'astronomie, il faut considérer, poursuit Emmanuel Poulle, le bannissement de Jean Fusoris en 1416 comme un véritable drame scientifique, comparable au cas de Lavoisier pendant la Révolution : pour des raisons non-scientifiques on a mis fin à une activité de très haut niveau[18]. En corollaire peut être cité le cas des textes de peu de diffusion, par exemple les traités d'équatoire, qui relèvent de ce que l'on appellerait aujourd'hui « la recherche scientifique ». On constate que ces textes sont surtout représentés dans les universités d'Europe centrale[19], ce qui confirme le déclin de l'astronomie parisienne au XV^e^ siècle.

De même que la production astronomique est des plus variées, Jean-Patrice Boudet note la diversité des astronomes eux-mêmes. Les grands savants qui viennent d'être mentionnés ne sont pas les seuls à s'être engagés dans des pratiques d'astronomie. Pour le XV^e^ siècle, peut être cité le cas d'un « enseignant en amateur ». Il nous est rapporté par Simon de Phares qui, malgré le caractère le plus souvent mythologique de l'histoire qu'il raconte, doit être pris au sérieux lorsqu'il évoque certains de ses contemporains. Simon de Phares nous dit que Jacques Juin — qui n'a laissé aucune œuvre — était, « de son temps » (c'est-à-dire vers 1460-1470), conseiller en la cour du Parlement et qu'il se dédia à « la science des estoilles, par especial en la pratique de l'astrolabe et fut moult expert »[20]. Nous savons que Jacques Juin

18. Cf. E. POULLE, *Un constructeur d'instruments astronomiques au XV^e^ siècle, Jean Fusoris*, Paris, 1963.
19. Cf. E. POULLE, *Les instruments de la théorie des planètes selon Ptolémée : équatoires et horlogerie planétaire du XIII^e^ au XVI^e^ siècle*, Genève, 1980.
20. Voir l'édition critique du *Recueil des plus célèbres astrologues* par les soins de Jean-Patrice Boudet, à paraître en 1996, dans les Publications de la Société de l'Histoire de

fut maître ès arts à Paris, bachelier en théologie et recteur, en 1445-1450, des écoles de Dijon, dont il co-rédigea les statuts en 1445. À travers cet exemple est posée la question de la diffusion des arts en dehors de Paris. Les statuts des écoles de Dijon prévoit un enseignement de la *Sphère*, des proportions et d'Euclide pendant le Carême et les vendredis[21]. Après cet épisode dijonnais, Jacques Juin devint recteur de la Faculté des arts de Paris où, selon le Journal de Jean de Roye, il était encore « lisant » en 1465. C'est peut-être là que Simon de Phares l'a vu manier l'astrolabe. Or il est possible de reconnaître ce même personnage sous les traits d'un brillant conseiller au Parlement, docteur en droit canon, premier président de la Chambre des enquêtes de 1478 à 1490. La pratique de l'astronomie, certes à un niveau parfois élémentaire, intéressait des milieux les plus variés.

Se fondant à nouveau sur le *Recueil des plus célèbres astrologues*, Jean-Patrice Boudet remarque que Simon de Phares dit qu'il a lui-même étudié, à la Faculté des arts de Paris, non seulement la *Sphère* de Sacrobosco, mais le *Liber introductorius* d'Alcabitius, texte indubitablement à vocation astrologique. Ce témoignage est intéressant, car il corrobore ce que l'on peut supposer par ailleurs. L'ouvrage d'Alcabitius, plus simple que d'autres traductions arabo-latines relatives à l'astrologie, a un usage essentiellement pédagogique et, surtout, il fait l'impasse sur les élections et les interrogations, opérations jugées les plus superstitieuses par l'Église. En 1331, Jean de Saxe rédige un commentaire au *Liber introductorius*, ce qui suggère la lecture d'Alcabitius à la Faculté des arts de Paris. Graziella Federici Vescovini confirme qu'à Bologne, dans le cadre de l'enseignement des arts et de l'astrologie, l'ouvrage d'Alcabitius servait de manuel. Sa large diffusion est attestée, par exemple, par le fait que la Bibliothèque Palatine de Parme n'en conserve pas moins de trois ou quatre copies. De même, on sait que Cecco d'Ascoli lisait, en 1321-1322, à tous ses élèves le *Liber introductorius*. Graziella Federici Vescovini est d'accord avec Jean-Patrice Boudet pour considérer que le succès de l'ouvrage en milieu universitaire s'explique en grande partie par sa compatibilité avec l'orthodoxie religieuse, en raison de l'omission des élections et des interrogations.

Pour continuer à caractériser l'enseignement de l'astrologie au XIV^{e} siècle, Jean-Patrice Boudet évoque les cas des collèges de Maître Gervais à Paris et de Merton College à Oxford. Créé en plusieurs étapes à partir de 1371, le collège de Maître Gervais est réputé pour avoir accueilli l'astrologie, mais d'une manière qu'il n'est pas facile de mesurer ni de caractériser. Il est certain qu'en

France. Voir aussi, sur Simon de Phares et sa méthode de travail : J.-P. BOUDET, *Lire dans le ciel : la bibliothèque de Simon de Phares astrologue du XV^{e} siècle*, Bruxelles, 1994.

21. Statuts des écoles de Dijon publiés dans : Ch. MUTEAU, *Les Écoles et collèges en province depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789*, Dijon, 1882, pp. 127-141.

1377, sur les vingt-quatre bourses de *scolares regis*, deux étaient réservées à des *astrologi*[22]. Il faut voir dans cette initiative la manifestation de l'intérêt particulier de Charles V envers l'astrologie, et de l'intérêt plus général d'une grande partie de la société, mais peut-être aussi le souci de canaliser la discipline, en la centrant sur l'astro-météorologie, éventuellement aussi sur l'astrologie médicale, afin d'en éliminer les applications les moins orthodoxes et de constituer un enseignement d'astrologie naturelle générale, rendant compte des prédictions météorologiques et des conjonctions. La même tendance se manifeste à Oxford, comme le montre une étude récente[23]. On rencontre à Merton College, au XIV^e^ siècle, des savants passionnés d'astronomie et d'astrologie, notamment John Aschenden et William Rede. Une certaine spécialisation entre les deux disciplines se fait jour à travers eux : le premier établit des jugements astrologiques sur les calculs astronomiques effectués par le second. Les résultats obtenus sur la conjonction de 1345 ou sur les prédictions des années suivantes furent de très haut niveau, mais là encore on constate que n'est abordée qu'une astrologie mondiale et générale, laissant de côté, par exemple, les horoscopes de naissance. Ainsi limitée à des questions naturelles générales, conformes à l'orthodoxie, l'enseignement de l'astrologie a pu se développer à Paris et à Oxford, même s'il n'exista pas de chaire constituée pour cette discipline, comme ce fut le cas à Bologne, à Salamanque et à Cracovie au XV^e^ siècle.

22. Cf. R. LEMAY, *The teaching of astronomy in medieval universities, principally at Paris in the fourteenth century*, dans *Manuscripta*, 20 (1976) pp. 197-217.
23. H. M. CAREY, *Courting disaster : astrology at the English Court and university in the later Middle Ages*, Londres, 1992.

Section IV

Le nouvel Aristote

The new Aristotle and « science » in the Paris arts faculty (1255)

Charles H. Lohr

The expression « the new Aristotle » refers to the prescription in the year 1254 (1255 according to our reckoning) of Aristotle's works on ethics and natural philosophy as the basic texts for instruction in the Paris arts faculty. The university statute reads as follows :

> Anno Domini MCCL quarto. Noverint universi, quod nos omnes et singuli magistri artium de communi assensu nostro, nullo contradicente, ... statuimus et ordinavimus, quod omnes et singuli magistri nostrae facultatis imposterum libros... absolvere... teneantur :
>
> Veterem logicam, videlicet librum Porphyrii, Praedicamentorum, Perihermenias, Divisionum et Topicorum Boethii, excepto quarto... Priscianum minorem et maiorem, Topica et Elenchos, Priora et Posteriora... Ethicas quantum ad IV libros... Tres parvos libros, videlicet Sex principia, Barbarismum, Priscianum De accentu...
>
> Physicam Aristotelis, Metaphysicam et librum De animalibus... librum Caeli et mundi, librum primum Meteororum cum quarto... librum De anima... librum De generatione... librum De causis... librum De sensu et sensato... librum De somno et vigilia... librum De plantis... librum De memoria et reminiscentia... librum De differentia spiritus et animae... librum De morte et vita... (*Chartularium Universitatis Parisiensis* I 277-279, n° 246).

1. The « New Aristotle »

The « new Aristotle » comprises the books on ethics and natural philosophy listed after the above enumeration of the standard texts on grammar and logic. The curriculum thus established gave the medieval arts faculty in Paris its definitive structure.

The substitution of Aristotle's books on metaphysics and natural philosophy for the traditional subjects of the quadrivium was the result, however, of more than fifty years of discussion. At the close of the twelfth century Alexander Nequam advised arts students not to be content to follow the courses on the works of Aristotle on logic. The student should :

> Inspiciat etiam Metaphysicam Aristotelis et librum eiusdem De generatione et corruptione et librum De anima (C. H. Haskins, *Studies in the History of Mediaeval Science* [repr. New York 1960] 356-376 at 373).

But for about 25 years, from 1210 to about 1231, the teaching of Aristotle's books on metaphysics and natural philosophy was prohibited in the Paris arts faculty. The first prohibition was that of the provincial synod of Paris in 1210 :

> Nec libri Aristotelis de naturali philosophia, nec commenta legantur Parisius publice vel secreto. Et hoc sub poena excommunicationis inhibemus (*Chartularium* I 70, n°11).

The prohibition was renewed in 1215 by a university statute promulgated by the Cardinal Legate Robert de Courson :

> Non legantur libri Aristotelis de metaphysica et de naturali philosophia, nec summae de eisdem (*Chartularium* I 78f., n° 20).

Although it was thus forbidden to lecture on the books on Aristotle's natural philosophy, the study of them was not prohibited and it is probable that the banned works were read privately. By 1231 the prohibitions seem, in any case, to have fallen into desuetude. The bull *Parens scientiarum* of Gregory IX of 13 April 1231 confirming the prohibitions — without mentioning Aristotle — equivalently permitted their use after they had been examined and expurgated :

> Ad haec iubemus, ut magistri artium... libris illis naturalibus, qui in concilio provinciali ex certa causa prohibiti fuere, Parisius non utantur, quousque examinati fuerint et ab omni errorum suspicione purgati (*Chartularium* I 136-139, n° 79).

The commission appointed to examine the forbidden books seems never to have met. Certainly the command to expurgate the books of Aristotle's natural philosophy was never carried out. By the 1240s the books were read in Paris, if not publicly lectured upon. In 1252 Aristotle's book *De anima* was made obligatory along with the works on logic by the English nation in the university (*Chartularium* I 228, n° 201) and by the entire faculty in 1255 (in the statute cited above).

2. *Ethica, libri quattuor*

Because the expression « the new Aristotle » is generally taken to stand for Aristotle's natural philosophy, it should first be noted that the statute of 1255 does speak of the *Ethics* in four books, referring to Aristotle's work as

it was known before the appearance of Robert Grosseteste's complete translation of the *Ethica Nicomachea* about 1246/47. Up to that time book I was available as the « *Ethica nova* » and books II-III as the « *Ethica vetus* ». The second part of the *Ethica vetus* was sometimes counted as book IV, probably because at III 13 a new heading *De castitate* begins in some manuscripts (cf. *Aristoteles latinus* XXVI/1-3 fasc. 2 p. 4). Albertus Magnus, writing about 1243, for example, speaks of Aristotle's treatment of chastity as being in book IV :

> Secundam autem probat Philosophus in IV Ethicorum sex rationibus. Quarum prima est quod supponitur quod castitas sive temperantia... (*De bono* tr. 3 q. 1 a. 3 [ed. coloniensis XXVIII 125]).

3. *De plantis, De animalibus, De anima*

The inclusion of several works — works rarely commented upon even at this early period, and later quietly eliminated from the curriculum — betrays the powerful early influence of the Arabic tradition on the Latins. The pseudo-Aristotelian tract *De plantis* and/or *De vegetabilibus* had been translated from the Arabic around the beginning of the thirteenth century by Alfred of Sareshel and quickly found a place in the Aristotelian corpus as an authentic work of the Philosopher.

Although a *Liber de animalibus* was put together « from Aristotle, Averroes and other Arabic authors » at this period by the Franciscan Petrus Gallego and Avicenna's *Abbreviatio de animalibus* had been translated by Michael Scot between 1220 and 1232, the *De animalibus* of the statute is most probably to be identified as the *De animalibus libri XIX* also translated from the Arabic by Michael Scot and composed of Aristotle's *De historiis animalium libri X*, *De partibus animalium libri IV*, and *De generatione animalium libri V*.

Behind the inclusion of these works lies however not only their availability. The statute manifests quite clearly the intention of the arts faculty to provide a complete body of doctrine concerning the soul. Contemporary writings associate the works *De plantis* and *De animalibus* with Aristotle's *De anima*. The well-known anonymous « students guide » for candidates for the examinations in the Paris arts Faculty, drawn up between 1230 and 1240, explains that there are three species of soul, first the vegetative soul which is studied in the *De plantis*, second the sensitive soul which is studied in the *De animalibus*, third the rational soul which is studied in the treatise *De anima* (cf. Van Steenberghen 1966, p. 125). The memorandum's limitation of the *De anima* to the rational soul was followed by many early masters of arts.

Petrus Hispanus — one of the most important commentators on Aristotle in the period leading up to the 1255 statute (active in Paris perhaps 1240-46) — explains the subject matter of the three treatises in his *Sententia cum quaestionibus libri De anima* (about 1240) :

> Dicendum est quod in corpore animato sunt tria, scilicet complexio corporis et dispositio partium eius et ortus et ordinatio (occasio) illarum. Et sic determinatur **de corpore animato** in libro *Animalium* et *Vegetabilium*. Sed in libro *Animalium* determinatur hoc modo **de omni corpore sensibili** tam bruti quam hominis. In libro autem *Vegetabilium* determinatur hoc modo **de omni corpore vegetabili** secundum quod est in corpore animato. — Secundum <est> operationes animae quae egrediuntur ab anima et terminantur ad corpus. Et sic determinatur in libro *De anima* **de quolibet corpore animato**. Et ideo intitulatur ab anima, quia de ipso <corpore> determinatur ratione animae et operationum eius. — Tertium est operationes quae proveniunt **corpori animato a parte corporis** et habent ortum a corpore. Et sic determinatur de corpore animato in minoribus libris, ut in libro *De somno et vigilia*, *De morte et vita*, *De inspiratione et respiratione*, quia somnus, vigilia, mors, vita, inspiratio et respiratio incipiunt a corpore (Qq. praeambulae probl. 1 q. 13, ed. Alonso II 83f. ; cf. 177f.).

And again in the same work :

> <Scientia ista> est... **de corpore animato**, non ratione corporis, sed ratione qua comparatur ad animam. De corpore enim animato in *Vegetabilibus* determinatur, sed non in quantum refertur ad animam, sed **in quantum refertur ad partes suas** et dispositiones suarum partium. Et in libro *De animalibus* determinatur de corpore animato non in quantum refertur ad animam, sed **in quantum refertur ad complexionem suam** et dispositiones suarum partium. In hac autem scientia <de anima> determinatur de corpore animato **in quantum refertur ad animam** et ad operationes animae (Qq. praeambulae probl. 1 q. 13, ed. Alonso II 81).

Associated with these works on the soul was the spurious treatise *De differentia spiritus et animae*, composed in Arabic by Costa ben Luca around the beginning of the tenth century and translated into Latin by Johannes Hispalensis around the middle of the twelfth. This treatise complemented the above named works on the soul in the curriculum of the arts faculty.

4. The *Libri naturales* as a Corpus of Natural Philosophy

Not only the books dealing with the human soul were regarded as parts of a comprehensive and systematic treatment. The early masters in the arts faculty understood all the *libri naturales* as an ordered body of doctrine on natural philosophy. Another important commentator of the period preceding

the Paris statute, the Englishman Adam of Buckfeld (active as commentator 1243-49/50), distinguished the parts of the Aristotelian corpus of the *libri naturales* as follows :

Subiectum philosophiae naturalis = Corpus mobile	
simpliciter	Physica
contractum	
ad ingenerabile et incorruptibile	De caelo
ad generabile et corruptibile	
<compositum in communi>	De generatione
compositum ex vapore...	Meteora
animatum	
secundum se et de partibus eius	De anima
de proprietatibus	(Parva naturalia)
de instrumentis sensuum	De sensu
de passionibus	
a parte animae	De memoria
a parte corporis	De somno
omnis viventis	De longitudine

The opening words of Adam's commentaries unfold this structure of the Aristotelian corpus :

In CMund : Summa cognitionis — In libro praecedenti qui intitulatur *De physico auditu* agit Aristoteles **de corpore mobili simpliciter**. In hoc autem libro qui intitulatur *De caelo et mundo* agit **de corpore mobili contracto ad corpus mundi**. Et sic patet de quo agitur in libro isto et patet continuatio huius libri et praecedentis. Dividitur autem...

In GCorr : De generatione — Cum in libro *Physicorum* determinatum sit de corpore mobili simpliciter sive in communi, et etiam in libro *Caeli et mundi* determinatum sit **de corpore mobili contracto ad ingenerabile et incorruptibile**... / In isto libro intendit Aristoteles determinare **de corpore generabili et corruptibili**. Et dividitur...

In Meteora : Postquam praecessit — In hoc libro est intentio **de corpore mobili contracto ad corpus mobile generabile et corruptibile compositum et generatum ex vapore** ascendente ex terra et aqua et ad compositum generatum ex ventre terrae. Cum enim subiectum totius naturalis philosophiae sit corpus mobile...

In De plantis : Tria sunt — Quoniam in principio libri *Meteororum* promisit Aristoteles se acturum esse **de mineralibus** et de aliis quae generantur super terra et **de animalibus** et **de plantis** et suis partibus...

In De anima : Bonorum honorabilium — In hoc libro est intentio de anima. Circa quod in principio est sciendum quod anima, quamvis non sit contenta sub corpore mobili, quod est **subiectum in naturali philosophia tamquam pars eius subiectiva**. Et propter hoc posset videri quod consi-

deratio de anima non pertineat ad naturalem et pars essentialis corporis mobilis animati propter quod scientia de anima est pars philosophiae naturalis...

In SSens : Quoniam autem — Finito libro *De anima* in quo determinavit auctor **de anima secundum se et de partibus et de potentiis animae**, in hoc libro et in sequentibus qui subalternantur libro *De anima* determinat **de proprietatibus consequentibus ad principales operationes** partium animae...

In MRem : Reliquorum autem — In praecedenti libro qui est *De sensu et sensato* determinavit Aristoteles **de ipso sensu et sensibilibus ipsis et de instrumentis sensuum**. In hac parte consequenti determinat **de passionibus ad sensum**...

In SVig : De somno — In praecedenti libro determinavit auctor de quibusdam proprietatibus consequentibus sensum **quae causantur a parte animae** et insunt animalibus perfectis. In hoc libro determinat de quibusdam proprietatibus consequentibus sensum **quae causantur a parte corporis...**

In LBrev : De eo autem — In praecedentibus libris subalternatis libro *De anima* determinat auctor de quibusdam proprietatibus **convenientibus soli animali**. In hoc libro determinat auctor de quibusdam proprietatibus **convenientibus omni viventi**...

In De diff : Interrogasti me honoret — Determinavit auctor superius **de anima secundum se et operationibus animae**, in hoc de anima et libris sibi subalternatis...

The commentaries of Robert Kilwardby (active in Paris 1237-45), Roger Bacon (1241-47/50), Albertus Magnus (1250-60), and Geoffrey of Aspale (1254/57-64) presuppose the same structure.

Along with the commentators of the period, the authors of text-book compendia of doctrine in this phase of the reception of « the new Aristotle » also distinguished the parts of Aristotle's natural philosophy in accordance with this systematic structure. We can refer to the anonymous « students' guide » of 1230/40 (cf. Van Steenberghen 1966, p. 125f.), as well as to the author of the *Compilatio de libris naturalibus* attributed to Philip of Vitry (cf. Grabmann 1916, p. 74-86), Robert Kilwardby in his *De ortu scientiarum* (ed. Judy 1976, p. 23-29) and Arnoul de Provence in his *Divisio scientiarum* (ed. Lafleur 1988, p. 297-347 esp. 332f.).

5. *Libri naturales* of 1255 = *Corpus vetustius* = Averroes latinus

The division common to these authors is significant not only from a systematic standpoint. It matches also all the treatises on natural philosophy

included in the so-called *corpus vetustius* of Aristotle's works. Since the commentators mentioned above were, for the most part, active in the 40s and early 50s of the century, it would seem that the *corpus vetustius* had become the basis for instruction at the Paris arts Faculty by 1240 and was the model for the curriculum of the 1255 statute. Behind both the 1255 curriculum and the *corpus vetustius* lay, however, the corpus of the commentaries on these works composed by Averroes and translated by Michael Scot and his associates (see chart).

Statute	Corpus vetustius	Averroes	Commentators
Ethica (libri IV)		(Comm.medium)	AM
Metaphysica	(Metaphysica)	Comm.magnum	AB.RB.AM.rk.GA
De causis	De causis		AB.RB.AM.rk
Physica	Physica	Comm.magnum	AB.RB.AM.rk.GA
De caelo et mundo	De caelo et mundo	Comm.magnum	AB.rb.AM.rk.GA
De generatione	De generatione	Comm.medium	AB.rb.AM.rk.GA
Meteora (I+IV)	Meteora	Comm.medium in IV	AB.rb.AM.rk
De anima	De anima	Comm.magnum	PH.AB.rb.AM.rk.ga
De sensu	De sensu	Compendium	ph.AB.RB.AM.rk.ga
De memoria	De memoria	Compendium	AB.AM.rk.ga
De somno	De somno	Compendium	AB.rb.AM.rk.ga
De morte et vita	De longitudine	Compendium	PH.AB.AM.rk.ga
De plantis	De plantis		AB.RB.AM.ga
De animalibus			PH.rb.AM
De diff. spiritus	De diff. spiritus		AB
	(Nic., De art.fid.)	(De subst. orbis)	

AB = Adam de Buckfeld, AM = Albertus Magnus, GA = Galfridus de Aspale, PH = Petrus Hispanus, RB = Rogerus Bacon, RK = Robertus Kilwardby, lower case = lost comm.

The influence of the Arabic tradition in the formation of the *corpus vetustius* appears clearly in the type of translations used by the commentators. In the period before the Paris statute of 1255 (indeed before 1265, the approximate date of the appearance of the *novae translationes*) the authors commenting on Aristotle used, in general, the *vetus translatio* in the versions made not from the Latin, but rather those made from the Arabic by Gerard of Cremona and Michael Scot. In his *De anima*, for example, Albert the Great used the text of the *corpus vetustius* translated from the Arabic into Latin by

Michael Scot, rather than that made from the Greek by James of Venice. The anonymous commentator on the *De anima* preserved in MS Admont 367 fol. 9r-35v, who seems to have written as late as 1260 (that is, shortly before the appearance of the translations of William of Moerbeke), cites the *De caelo* in the Arabic-Latin translation of Gerard of Cremona and the *De animalibus* in the Arabic-Latin translation of Michael Scot (cf. Gauthier 1984). Roger Bacon seems first to have commented on the Greek-Latin *vetus* translation of *Metaphysics* I-IV, and then on the complete *nova* translation of the *Metaphysics* made from the Arabic (together with Averroes' great commentary) by Michael Scot (cf. Lohr, *MLAC*, s. v. Roger). Adam of Buckfeld commented on both the Greek *Metaphysica vetus* and the Arabic *Metaphysica nova* ; his other commentaries also made use of the Arabic-Latin translations of Gerard of Cremona and Michael Scot (cf. Lohr, *MLAC*, s. v. Adam).

The influence of Averroes in particular may be seen in the number of the *Parva naturalia* tracts included in the *corpus vetustius*. The four tracts included — *De sensu et sensato, De memoria et reminiscentia, De somno et vigilia, De causis longitudinis et brevitatis vitae (De morte et vita)* — correspond to those for which Averroes composed compendia and which were current in an Arabic-Latin version possibly also made by Michael Scot (cf. Averrois *Compendium librorum Aristotelis qui Parva naturalia vocantur*, ed. A. L. Shields, Cambridge MA 1949). When later all of Aristotle's *Parva naturalia* were translated into Latin as parts of the *corpus recentius*, these four tracts still retained a special place in the curriculum of the arts Faculty.

Averroes' commentaries on Aristotle determined the structure not only of the manuscript *corpus vetustius* of Aristotle's works, but also of the curriculum for the *libri naturales* prescribed in the 1255 statute for the Paris arts Faculty. With Averroes' commentaries the Latins had at their disposal — within thirty years of the Commentator's death — the complete body of Aristotelian teaching with a systematic presentation of its contents.

Gauthier (1984) has shown that we must distinguish a first Averroism of the period 1225 to 1255 from the well-known Averroism of the latter part of the century. The criticism of Averroes' doctrines on the unicity of the human intellect, the eternity of the world, and the providence of God belonged to the later time. For the earlier period, Averroes was a school text, explained and glossed and reduced to received adages and catalogued propositions. The lecture-courses which have been preserved testify to the Commentator's influence. The commentators cite at every possible occasion his authority and very often quote literally long passages from his commentaries.

In the earlier period Averroes' understanding of Aristotle's teaching on the human intellect seemed more in accord with Catholic doctrine than did that of Avicenna, whose work on the soul had been translated in the twelfth century.

Whereas Avicenna made the agent intellect a separate substance, which allows for the doctrine of divine illumination, but leads to the denial of individual human immortality, Averroes was understood as making both the agent and the possible intellects powers of the individual human soul. Averroes actually taught of course that the intellect is separate from the body, not because it has no corporal organ and thus continues to exist after the dissolution of the body, but rather because it is by nature a separate substance. But Averroes' true teaching did not become known until after the time of the Paris statute.

As early as 1225 Aristotle's *De anima* and Averroes' *Commentarium magnum* on it had appeared in Paris and with them the two divergent interpretations of Aristotle's work. Michael Scot had translated the *De anima* and Averroes' commentary from Arabic into Latin about 1220. By about 1225 these works were known in the faculty of arts. Towards this date an anonymous Paris master condensed the teaching of Aristotle on the soul and its faculties in a short treatise entitled *De anima et de potentiis eius*, as it was explained by Avicenna and Averroes. The anonymous author of the tract cites Averroes twice by name and interprets the Aristotelian doctrine of the intellect in accordance with Averroes' teaching, opposing it to that of Avicenna (cf. Gauthier 1982).

As it developed in the period between this treatise and the Paris statute, the doctrine of the intellect current in the arts faculty was that according to Averroes both the agent intellect and the possible intellect are one and the same substance. The masters of arts gave somewhat different accounts, but agreed, in general, that while both intellects belong to the human composite, the agent intellect belongs to the composite « a parte animae » purely and simply, whereas the possible intellect belongs to it by reason of the soul as united with the body. The masters followed Averroes on this point, not because they wanted to make the intellect a separate substance, but in order to magnify the nobility of the intellect and assert its independence with regard to the other parts of the soul (cf. Gauthier 1984).

Pseudo-Peter of Spain, in his *Expositio librorum De anima* (ca. 1240), presented his reading of Averroes as follows :

> Praeterea dubitatur de secunda quaestione, scilicet utrum **eadem intelligentia creata est intellectus possibilis et agens** secundem esse diversa, scilicet secundum quod coniungitur corpori, sit intellectus possibilis, secundum autem quod in se est substantia creata, sit intellectus agens. ... Et dicendum quod non penitus idem secundum substantiam est intellectus possibilis et agens, <sed> secundum esse diversa (ed. Alonso III 326f. ; cf. Gauthier 1984, p. 244*).

The anonymous author of the *Sententia cum quaestionibus libri De anima* in MS Roma, BN VE 828 (saec. XIV) fol. 20r-52r, written about 1246/47,

even maintained that the agent intellect and the possible intellect are substantially identical :

> **<Idem> est secundum substantiam intellectus agens et possibilis**. Et uterque est anima tota. Sed differunt secundum rationem (fol. 45v ; cf. Gauthier 1984, p. 247*).
>
> **Intellectus possibilis** <est> ipsius animae secundum quod est in corpore. Unde intellectus possibilis est coniuncti per animam et huius possibilitas est animae secundum quod est in corpore (fol. 45v ; cf. Gauthier 1984, p. 246*).
>
> Et iterum apparet per Commentatorem qui dicit quod **intellectus possibilis separabilis est secundum substantiam**. Et ponit ipsum idem esse cum intellectu agente (fol. 46r ; cf. Gauthier 1984, p. 247*).

As late as 1260 the anonymous author of the Admont *Quaestiones in libros De anima* presents the agent intellect and the possible intellect as powers of the soul in Averroes' interpretation :

> Tertia via videtur esse concedenda, cum Averroy qui dicit quod **agens et possibile sunt duae virtutes unius animae**... (III q. 67 sol. 3 ; ed. Vennebusch 297, 255f.).

An anonymous master of arts, also writing about 1260, maintained that Aristotle had demonstrated that the agent intellect was a part of the soul :

> Quod autem intellectus agens sit aliquid ipsius animae rationalis, multis auctoritatibus potest confirmari. Et hoc primo **demonstratione Aristotelis**... Item, Commentator dicit quod intellectus agens et possibilis sunt unum in substantia et duo in operationibus tantum (*Quaestiones in libros De anima*, ms. Oxford, Merton Coll. 272 fol. 245r ; cf. Gauthier 1984, p. 267*A).

6. Averroes' Understanding of Aristotle's Natural Philosophy as « Science »

Demonstratione Aristotelis : the anonymous author discloses the epoch-making understanding of the sciences which accompanied the introduction of Aristotle's *libri naturales* and Averroes' commentaries on them in the Paris arts faculty. According to the author Aristotle had demonstrated the conclusion that the agent intellect was a part of the soul. His demonstration gave rise to « scientific knowledge » which was both true and certain.

In the Aristotelian tradition science did not mean — as it does for us — research or discovery. The word « scientia » stood for a habit of the mind disposing it to assent to a body of conclusions regarding, in this case, natural phenomena. It was Averroes especially who stressed the scientific character of

Aristotle's works. The Philosopher's conclusions are true and certain because they are the result of syllogistic demonstration based on causes.

The understanding of science as a body of strictly demonstrated conclusions had been decisive for Islamic Aristotelianism. Aristotle's works were received in Baghdad as part of the reception of the Greek scientific encyclopaedia. His classification of the natural sciences provided a structure in which classical authors like Euclid and Ptolemy, Hippocrates and Galen could find a place. By the tenth century a tradition of study of this encyclopaedia was well established in Islam. The deductive presentation of the science of optics in accordance with Aristotle's procedure may be seen in the treatise by Alhazen on the subject. Philosophers like Alfarabi and Avicenna even attempted to subsume Islamic theology under Aristotle's understanding of demonstrative science. Averroes' commentaries sought to present Aristotle's *libri naturales* as a coherent body of true and certain conclusions syllogistically demonstrated — the perfection of scientific knowledge in the disciplines of physics, metaphysics and theology.

The opening words of Averroes' commentaries on the *libri naturales* reveal the theory of science underlying his explanations of Aristotle's text. Science is the disposition or habit by which the mind is disposed to assent to conclusions which are both true and certain because they are the result of syllogistic demonstration based on principles and causes :

> Textus Aristotelis : Quoniam **dispositio scientiae et certitudinis** in omnibus viis, habentibus principia et causas et elementa, non acquiritur nisi ex cognitione istorum..., — (comm. Averrois) Incipit hunc librum a causa, propter quam fuerit **consideratio huius scientiae in cognitione causarum rerum naturalium**. Et dixit : « Quoniam dispositio », id est, quia declaratum est in *Posterioribus* quod **dispositio scientiae certae in omnibus artibus demonstrativis... non acquiritur nisi ex cognitione causarum**. Et non intendebat per « scientiam » et « certitudinem » synonyma, quoniam nomina synonyma non usitantur in scientia et doctrina demonstrativa, sed intendebat **dispositionem scientiae certae**. Scientia enim certa est **scientia perfecta**... (Averroes, *In Physicam commentarium magnum* [ed. Aristotelis Opera cum Averrois commentariis, Venice 1562-74, repr. Frankfurt a. M. 1962] IV fol. 1r, 5v-6r ; cf. Prooemium Averrois in libros Physicorum, fol. 1r-5r.).

Sciences are distinguished by their subject-matter. The subject-matter of the *libri naturales* are the natural things we encounter through our senses. The knowledge we gain of such things through demonstration is « scientific and certain » :

> Textus Aristotelis : Maxima cognitio naturae et scientiae demonstrans ipsam..., — (comm.) Quia iste est liber primus, in quo loquitur **de rebus sensibilibus naturalibus**... incipit... dicere **subiectum istius artis** : Et dixit : « Maxima cognitio naturae et scientiae demonstrans ipsam » etc.,

vult dicere quod scientia naturalis maxime est in corporibus... Et intendebat dicere per « cognitionem » **cognitionem certam** et per « naturam » naturalia et per « scientiam demonstrantem » ipsam **scientiam certificatam quod acquiritur per demonstrationem**... (Averroes, *In De caelo commentarium magnum* [ed. Aristotelis Opera cum Averrois commentariis, Venice 1562-74, repr. Frankfurt a. M. 1962] V 1r-v).

There is no science of singular things ; they come to be and pass away. Science concerns universals, the causes of generation and corruption :

Textus Aristotelis : Dixit Aristoteles..., — (comm.) Intentio nostra in hoc libro est quod oportet **determinare causas universales** omnium generatorum et corruptorum naturaliter et determinare causas augmentationis et alterationis... (Averrois *Commentarium medium in Aristotelis De generatione et corruptione libros* [ed. F. H. Fobes, Cambridge MA 1956] 3f.).

There is a hierarchy of the sciences determined by the certainty of their demonstrations and the nobility of their subjects :

Textus Aristotelis : Quoniam de rebus honorabilibus est scire aliquid de rebus quod differunt ab invicem aut in subtilitate aut quia sunt scitae per res digniores et nobiliores..., — (comm.) Intendit per « subtilitatem » **confirmationem demonstrationis**. Et intendit per hoc quod dixit : « aut quia sunt cognitae per res nobiliores » **nobilitatem subiecti**. **Artes** enim non **differunt abinvicem** nisi altero horum duorum modorum, scilicet aut **confirmatione demonstrationis** aut **nobilitate subiecti** aut utroque. Verbi gratia, quoniam geometria excedit astrologiam per confirmationem demonstrationis, astrologia autem excedit illam nobilitate subiecti... (Averrois *Commentarium magnum in Aristotelis De anima libros* [ed. F. S. Crawford, Cambridge MA 1953] 3).

7. The Scholastic Understanding of Aristotle's Natural Philosophy as « Science »

Averroes' understanding of Aristotle's theory of science found a congenial environment when it was adopted by the Latins in the thirteenth century. Aristotle's works had been eagerly received in the previous century as part of a vast effort to absorb the secular learning, not only of ancient Greece, but also of contemporary Judaism and Islam.

The reception of this immense body of knowledge as a scientific encyclopaedia was prepared for by Boethius' presentation of Aristotle's theory of scientific knowledge. Boethius' understanding fit the needs of a scientific community in which the reception of scientific knowledge was more important than the discovery of new facts. In his *De hebdomadibus* he described the

organization of scientific knowledge as Aristotle had done : as doctrine built on first principles and derived by strict demonstration (cf. Schrimpf 1966).

The fact that Boethius described this method — which he employed to solve theological problems — as that of « mathematics and the other sciences » led early authors to try to develop a general theory of scientific method from it. Gilbert of Poitiers maintained, for example, that first principles can be established for all the liberal arts and in the same way for theology itself (cf. Lang 1964).

In the late twelfth and early thirteenth centuries — especially in the period immediately following the prohibition of Aristotle's natural philosophy in Paris — an intense effort was made to axiomatize the quadrivial sciences of geometry, astronomy, arithmetic, and music. The immense amount of new material which the translators had added to the sum of mathematical knowledge — Euclid in geometry and optics, Ptolemy in astronomy — made a new, unified methodology imperative.

The axiomatic method of Euclid's *Elements* became known in the twelfth century through the new translations. In the preface to his complete translation of the *Elements* from the Arabic, Adelard of Bath emphasizes that geometry is a demonstrative science whose conclusions are based on strict deduction from definitions, axioms (which need no proof), and postulates (which are assumed for what follows) (cf. Burnett 1987).

Nicholas of Amiens in his *Ars fidei catholicae* (a work sometimes included as a part of the *corpus vetustius* of Aristotle's works) attempted to present theological doctrine *modo geometrico* (cf. Dreyer 1993). More successful was the attempt at axiomatization made in the science of optics, a science subalternate to geometry. On the basis of the translations of Euclid and Alhazen, thirteenth-century authors like Witelo, Roger Bacon, and John Pecham conceived the science of *perspectiva* as a deductive system. The first book of Witelo's work, for example, derives 137 theoremata from sixteen definitions and five postulates (*petitiones*) (cf. Lindberg 1972).

Not only the mathematicians, but also the philosophers turned their attention to Aristotle's theory of science as elaborated in the *Posterior Analytics* — the logic having been excluded from the prohibitions of 1210 and 1215. In the earliest commentary on the *Posteriora*, Robert Grosseteste maintains that true science must conform to Aristotle's view and the axiomatic method of mathematics represents the supreme realization of the scientific ideal (cf. Rossi 1981).

In Averroes' commentaries the Scholastics found what they had been looking for : a presentation of a traditional body of knowledge concerning nature in accordance with Aristotle's theory of demonstrative science. From the commentaries the masters in the Paris arts faculty learned of the applica-

tion of Aristotle's distinction between the knowledge of principles and the knowledge of conclusions to the *libri naturales*. Whereas the knowledge of the principles of demonstration was the result of an inductive process leading to « insight » (*intellectus*), « science » (*scientia*) or the knowledge of the conclusions was acquired by the act of syllogistic demonstration on the basis of principles and causes, as exemplified by Aristotle's books. Thomas Aquinas, who was in Paris as *Sententiarius* at the time of the 1255 statute, summed up the Scholastic understanding with his usual clarity and succinctness :

> Scientia, cum sit conclusionum, est quaedam cognitio ab alio causata (*STh* I 14 1 arg. 2).
>
> Scientia est per decursum a principiis ad conclusiones (*In I Post.* lect. 36, ed. leon. 287B).
>
> Ad scientiam requiritur cognitionis certitudo (*De ver.* 11 1 arg. 13).
>
> Scientia importat certitudinem cognitionis per demonstrationem acquisitam (*In I Post.* lect. 44, ed. leon. 320A).

The early masters of arts understood the *libri naturales* in this Scholastic way. Petrus Hispanus, for example, presumes, at the beginning of his questions on Aristotle's *De anima*, that there is a strict science of the soul :

> ... Circa ea quae determinantur in **scientia de anima** dubitantur principaliter tria. Primum est de stabilitate subiecti scientiae de anima et de necessitate istius scientiae. ... Prima autem quaestio est : **Utrum sit scientia de anima** et quae est necessitas scientiae de anima ? Et videtur quod scientia de anima sit necessaria sic. **Omnis substantia spiritualis, cuius obiecta, operationes et virtutes maxime afferunt cognitionem, maxime cadit in scientiam**. Sed anima est huiusmodi. Ergo... (*Sententia cum quaestionibus libri De anima*, praeamb. probl. 1 q. 1 ; ed. Alonso II 59).

A science is constituted by its subject, whose attributes, properties, and essential accidents it studies :

> Ut habetur in *Posterioribus* **unius scientiae unum est subiectum, cuius passiones et per se accidentia considerat et proprietates**... (*Sententia*, praeamb. probl. 3 q. 1 ; ed. Alonso II 110).
>
> Quaestio est : **Utrum anima sit subiectum in scientia de anima aut corpus animatum** ? ... Solutio : Dicendum est quod corpus animatum est subiectum in hac scientia. Sed intelligendum est quod subiectum in scientia est multis modis. ... Sexto modo appellatur **subiectum in scientia illud ratione cuius formaliter aliquid est subiectum** in scientia illa. Et sic anima est subiectum in scientia ista, non de quo est scientia, sed ratione cuius de aliquo est ista scientia. Est enim de corpore animato, non ratione corporis, sed ratione qua comparatur ad animam (*Sententia*, praeamb. probl. 1 q. 13 ; ed. Alonso II 79-81).

Science deals not with singulars, but with universals :

> Quaeritur de modo procedendi in hoc scientia. ... Prima <quaestio> est de modo abstractionis in hac scientia. Et quaeritur : Utrum abstractio sit necessaria in scientia naturali ? Et ostenditur quod sic. **Scientia est de aliquo fixo, finito et stabili**. Singularia vero sunt infinita, instabilia et non fixa. Ergo de ipsis non est scientia... (*Sententia*, probl. 3 q. 1 arg. 1, ed. Alonso II 109).

Petrus Hispanus betrays his dependence on Averroes in the wording of his presentation of Aristotle's idea of the place of the science of the soul in the hierarchy of the sciences :

> Secunda ratio haec est. Omnis substantia, cuius notitia excellit alias quantum ad **nobilitatem subiecti** et **certitudinem cognitionis**, maxime cadit in scientiam... Anima est huiusmodi. Igitur... (*Sententia*, praeamb. probl. 1 q. 1 arg. 2 ; ed. Alonso II 60).

8. Scholastic « Science »

About the year 1250 theologians in Paris began to become aware of the dangers to the Catholic faith implied by Averroes' conclusions concerning the human intellect. If Averroes taught that the intellect is a separate substance and one for all men, his teaching is « haereticum valde » and Averroes himself must be regarded as the corrupter of Aristotelianism.

Nevertheless, Averroes' paradigm for Aristotelian science was established institutionally in the year 1255 when Aristotle's works were prescribed for the lectures in the Paris arts Faculty. For the masters of arts Aristotle became « il maestro di color che sanno » (Dante, *Inferno* IV 131), because the speculative sciences can be presented systematically as theoretical knowledge derived from principles and causes discovered by « the Philosopher ». The Aristotelian corpus as understood by Averroes provided the encyclopaedic structure and the philosophical principles for medieval university instruction in mathematics and natural philosophy. Even when the more or less complete Aristotelian encyclopaedia became known in the *corpus recentius*, the Averroist model for science was retained. Working within this paradigm, the Latins made, in the course of the next two centuries, enormous progress in natural science.

Slightly modified, the same paradigm was taken up by the theologians, most prominently by Thomas Aquinas. At this period the theologians were faced with basically the same problem as that which confronted the masters of arts, the systematic presentation of a body of traditional knowledge. Aristotle's ideal of demonstrative science as developed in the *Posteriora* seemed to offer an answer to the challenge. Since the most effective way to teach (*docere*) a body of doctrine is to present it as conclusions from first principles, theology should present the teaching of Scripture and the Church

Fathers (*sacra doctrina*) deductively, taking its departure from the indemonstrable, but to the Christian evident, articles of faith (cf. Lang 1964).

For apologetical reasons the theologians sought also to establish an agreement between Aristotle's conclusions and revealed doctrine. While Christian doctrines could not be proved, their acceptance was thought to be able to be shown at least reasonable, because congruent with basic philosophical conclusions. Averroes may have corrupted Aristotle's teaching, but the true Aristotle was thought to have demonstrated such fundamental philosophical truths as the existence of God, his providence and goodness, and the immortality of the human soul.

The formula, « Scientia importat certitudinem cognitionis per demonstrationem acquisitam », which Thomas Aquinas took — almost literally — from Averroes, sums up the attitude of medieval Scholasticism to all the speculative sciences. The formula means not only that metaphysics and natural philosophy can be presented « scientifically » as derived from principles discovered by Aristotle. It also means that the *sacra doctrina* of the theologians can be presented according to the Philosopher's conception of science as derived from the articles of faith. The congruence of the conclusions of philosophy and theology supplies an argument for the reasonableness of the acceptance of Christianity.

Anomalies appeared, of course, in this paradigm as early as the late thirteenth century. In the year 1277 the bishop of Paris condemned 219 propositions, of which the majority represented philosophical positions, condemned because they entailed consequences contrary to revealed doctrine. The existence of such anomalies was recognized in the fourteenth century, but few alternatives were available to the theologians and the philosophers of the period. The institutional structure established by the 1255 statute of the university of Paris, together with medieval understanding of Aristotle's theory of science with its stress on the reception of scientific knowledge rather than on the discovery of new principles for science, set other parameters for the medieval scientific community.

Bibliographical Note

M. FUHRMANN, *Das systematische Lehrbuch : Ein Beitrag zur Geschichte der Wissenschaften in der Antike*, Göttingen, 1960.

S. DIWALD, *Arabische Philosophie und Wissenschaft in der Enzyklopädie, Kitâb Ihwân as-safa'* : III. *Die Lehre von Seele und Intellekt*, Wiesbaden, 1975.

G. MAKDISI, *The Rise of Colleges : Institutions of Learning in Islam and the West*, Edinburgh, 1981.

C. HEIN, *Definition und Einteilung der Philosophie : Von der spätantiken Einleitungsliteratur zur arabischen Enzyklopädie*, Frankfurt a. M., 1985.

M. MARÓTH, *Die Araber und die antike Wissenschaftstheorie*, Leiden, 1994.

E. BEHLER, *Die Ewigkeit der Welt : Problemgeschichtliche Untersuchungen zu den Kontroversen um Weltanfang und Weltunendlichkeit in der arabischen und jüdischen Philosophie des Mittelalters*, Paderborn, 1965.

A. LANG, *Die theologische Prinzipienlehre der mittelalterlichen Scholastik*, Freiburg i. Br., 1964.

G. SCHRIMPF, *Die Axiomenschrift des Boethius (De hebdomadibus) als philosophisches Lehrbuch des Mittelalters*, Leiden, 1966.

D. C. LINDBERG (ed.), *Opticae thesaurus : Alhazeni arabis libri VII... Item Vitellonis thuringopoloni libri X* (Basel, 1572) repr. New York, 1972.

R. MCKEON, *The Organization of Sciences and the Relations of Cultures in the XIIth and XIIIth Centuries*, in J. E. Murdoch et al., (ed.),*The Cultural Context of Medieval Learning*, Dordrecht, 1975, pp. 151-192.

G. R. EVANS, *Boethian and Euclidean Axiomatic Method in the Theology of the Later XIIth Century*, in *Archives internationales d'histoire des sciences* 30 (1980) pp. 36-52.

P. ROSSI (ed.), *Robertus Grosseteste : Commentarius in Posteriorum analyticorum libros*, Florence, 1981.

C. H. LOHR, *The Pseudo-Aristotelian « Liber de causis » and Latin Theories of Science in the XIIth and XIIIth Centuries*, in J. Kraye et al., (ed.), *Pseudo-Aristotle in the Middle Ages*, London, 1986, pp. 53-62.

C. BURNETT (ed.), *Adelard of Bath, an English Scientist and Arabist of the Early Twelfth Century*, London, 1987.

M. DREYER, *Nikolaus von Amiens, Ars fidei catholicae : Ein Beispielwerk axiomatischer Methode*, BGPhMA NF 37, Münster, 1993.

*****

M. GRABMANN, *Forschungen über die lateinischen Aristoteles-Übersetzungen des XIII. Jahrhunderts*, Münster i. W., 1916.

S. D. WINGATE, *The Mediaeval Latin Versions of the Aristotelian Scientific Corpus with Special Reference to the Biological Works*, London, 1931.

G. LACOMBE et al., (ed.), *Aristoteles latinus : Codices I*, Rome, 1939 ; II, Cambridge, 1955, suppl. Bruges/Paris, 1961.

C. H. LOHR, *Medieval Latin Aristotle Commentaries* (= *MLAC*), in *Traditio* 23 (1967) - 30 (1974).

B. G. DOD, *Aristotle in the Middle Ages : Aristoteles latinus*, in N. Kretzmann et al., (ed.), *The Cambridge History of Later Medieval Philosophy*, Cambridge,1982, pp. 45-79.

*****

E. BERTOLA, *Le traduzioni delle opere filosofiche arabo-giudaiche nei secoli XII e XIII*, in *Studi di filosofia e di storia della filosofia in onore di Francesco Olgiati* Milan, 1962, pp. 235-270.

J. VENNEBUSCH, *Zur Bibliographie des psychologischen Schrifttums des Averroes*, in *BPhM* 6 (1964) pp. 92-100.

*****

R. DE VAUX, *La première entrée d'Averroès chez les Latins*, in *RSPhTh* 22 (1933) pp. 193-245.

M. BOUYGÈS, *Connaissons-nous le « Mauricius hyspanus » interdit par Robert de Courçon en 1215 ?*, in *RHE* 29 (1933) pp. 637-658.

O. LOTTIN, *Un commentaire sur l'« Ethica vetus » des environs de 1230-1240* (1934), repr. in his : *Psychologie et morale aux XII^e^ et XIII^e^ siècles*, VI, Gembloux, 1960, pp. 225-230.

M. GRABMANN, *Eine für Examinazwecke abgefasste Quaestionensammlung der Pariser Artistenfakultät aus der ersten Hälfte des 13. Jahrhunderts*, in his : *Mittelalterliches Geistesleben* II, München, 1936, pp. 183-199.

D. SALMAN, *Note sur la première influence d'Averroès*, in *Revue néoscolastique de philosophie* 40 (1937) pp. 203-212.

O. LOTTIN, *Psychologie et morale à la Faculté des arts de Paris aux approches de 1250* (1939), repr. in his : *Psychologie et morale aux XII^e^ et XIII^e^ siècles*, I, Louvain-Gembloux, 1942, pp. 505-534.

M. GRABMANN, *I divieti ecclesiastici di Aristotele sotto Innocenzo III e Gregorio IX*, Rome, 1941.

D. A. CALLUS, *Introduction of Aristotelian Learning to Oxford*, in *Proceedings of the British Academy* 29 (1943).

M. BOUYGÈS, *La Métaphysique d'Aristote chez les Latins du XIII^e^ siècle*, in *RMAL* 4 (1948) pp. 279-283.

—, *Annotations à l'Aristoteles latinus relativement au Grand Commentaire d'Averroës sur la Métaphysique*, in *RMAL* 5 (1943) p. 223.

J. ISAAC, *Le « Peri hermeneias » en Occident de Boèce à saint Thomas : Histoire littéraire d'un traité d'Aristote*, Paris, 1953, pp. 61-97 (3. Le treizième siècle : Enseignement régulier).

P. M. de CONTENSON, *Avicennisme latin et vision de Dieu au début du XIII^e^ siècle*, in *AHDLMA* 26 (1959) pp. 29-97.

J. VENNEBUSCH (ed.), *Ein anonyme Aristoteleskommentar des XIII. Jahrhunderts : Quaestiones in III libros De anima*, Paderborn, 1963.

L. HÖDL, *Über die averroistische Wende der lateinischen Philosophie des Mittelalters im 13. Jahrhundert*, in *RTAM* 39 (1972) pp. 171-204 at 193-204 (Robertus Kilwardby O. P., Sent. II q. 93 : Utrum omnium hominum possit esse una anima numero).

F. VAN STEENBERGHEN, *La philosophie au XIII^e siècle*, Louvain-Paris, 1966, pp. 72-117 (Invasion de la philosophie païenne), pp. 118-189 (L'aristotélisme éclectique).

R. A. GAUTHIER (ed.), *S. Thomae de Aquino Opera omnia* : XLVII. *Sententia libri Ethicorum*, Rome, 1969, I, pp. 203*-268* (Praefatio : 3. De fontibus).

G. G. HANA, *Der Mauritius hispanus in der Studienordnung der Pariser Universität aus dem Jahre 1215*, in *Archiv für Kulturgeschichte* 55 (1973) pp. 352-365.

R. A. GAUTHIER, *Le cours sur l'« Ethica nova » d'un maître ès arts de Paris (1235-1240)*, in *AHDLMA* 42 (1975) pp. 71-141.

J. A. WEISHEIPL, Appendix 1 : Albert's Works on Natural Science (libri naturales) in Probable Chronological Order, in J. A. Weisheipl, (ed.), *Albertus Magnus and the Sciences : Commemorative Essays, 1980*, Toronto, 1980, pp. 565-577.

R. A. GAUTHIER, *Le traité « De anima et de potenciis eius » d'un maître ès arts (vers 1225) : Introduction et texte critique*, in *RSPhTh* 66 (1982) pp. 3-55.

—, *Notes sur les débuts (1225-1240) du premier « Averroïsme »*, in *RSPhTh* 66 (1982) pp. 321-374.

—, *Notes sur Siger de Brabant : I. Siger en 1265*, in *RSPhTh* 67 (1983) pp. 201-232.

— (ed.), *S. Thomae de Aquino Opera omnia* : XLV/1. *Sententia libri De anima*, Rome, 1984, pp. 201*-282* (IV. Les sources du commentaire).

— (ed.), *Anonymi magistri artium (c. 1245-1250) Lectura in librum De anima a quodam discipulo reportata, MS Roma Naz. V. E. 828*, Grottaferrata, 1985.

S. C. FERRUOLO, *The Paris Statutes of 1215 Reconsidered*, in *History of Universities* 5 (1985) pp. 1-14.

M. CRUZ HERNÁNDEZ, *El problema cronológico de las primeras citas de Averroes por los escolásticos latinos*, in *Homenaje al prof. Darío Cabanelas Rodríguez*, Granada, 1987, I, pp. 253-270.

C. LAFLEUR, *Quatre introductions à la philosophie au XIII^e siècle : textes critiques et étude historique*, Montréal-Paris, 1988.

R. C. DALES, *Medieval Discussions of the Eternity of the World*, Leiden 1990, pp. 50-85 (The Early Thirteenth Century), pp. 88-108 (The Decade of the 1250s).

M. DE ASÚA, *The Organization of the Discourse on Animals in the Thirteenth Century : Peter of Spain, Albert the Great and the Commentaries on « De animalibus »* (diss., Notre-Dame Univ. 1991).

—, *El comentario de Pedro Hispano sobre el « De animalibus »*, in *Patristica et medievalia* 16 (1995) pp. 45-72.

Les commentaires anglais sur la Physique d'Aristote au XIII^e siècle

Francesco Del Punta, Silvia Donati, Cecilia Trifogli

1. Introduction

Depuis plusieurs années, nous avons entamé un projet de recherche concernant les commentaires sur la *Physique* d'Aristote au XIII^e siècle. Ce projet se développe dans le cadre de l'université de Pise et en collaboration avec le Thomas-Institut de Cologne, et est coordonné par F. Del Punta. Notre but consiste à conduire un examen systématique sur la tradition exégétique concernant la *Physique* au XIII^e siècle, prise dans son entier. Cette tradition n'est en effet connue que d'une façon tout à fait fragmentaire par les historiens de la philosophie médiévale, du fait que la plupart des textes survivants de cette période n'ont pas reçu d'éditions, ni à la Renaissance ni de nos jours. Notre recherche a pour but précisément de combler cette lacune, et se propose donc ces deux finalités principales :

– L'édition critique des commentaires inédits ;

– L'élaboration d'un répertoire des questions y soumises à discussion.

Au point de vue chronologique et géographique, les commentaires sur la *Physique* d'Aristote au XIII^e siècle se classent en quatre groupes principaux :

– Les commentaires de provenance anglaise antérieurs au commentaire de Thomas d'Aquin ;
– Les commentaires de provenance anglaise postérieurs au commentaire de Thomas ;
– Les commentaires de provenance parisienne antérieurs au commentaire de Thomas ;
– Les commentaires de provenance parisienne postérieurs au commentaire de Thomas.

Nous avons effectué des sondages sur un ensemble d'une vingtaine de commentaires inédits, ce qui nous a permis de constater qu'une dizaine d'entre eux font partie du premier groupe, et plus précisément qu'ils relèvent tous d'un même milieu, voire le milieu d'Oxford.

Notre recherche vise donc directement cet ensemble de commentaires, qui sera l'objet de notre travail d'édition en tout premier lieu. En voici la liste :

1. **S** = Anonymus, *Quaestiones super Physicam*, Livres I-VIII.

– Siena, Biblioteca Comunale degli Intronati, ms. L. III. 21, fol. 1ra-92ra (*SiLIII21*)[1].

– Cambridge, Gonville and Caius College, ms. 509, fol. 1ra-51rb, Livres I-VI (*GC509 [1]*).

2. **P** = Guillelmus de Clifford, *Compilationes super librum Physicorum Aristotelis*, Livres I-V, 4 ; VII.

– Cambridge, Peterhouse, ms. 157, I, fol. 43ra-104va (*Pe157*).

3. **M**[1] = Galfridus de Aspall, *Quaestiones super Physicam*, Livres I-IV (fragm.), VI, VIII.

– Oxford, Merton College, ms. 272, fol. 88ra-118vb, Livres I-IV (fragm.), VIII (*Me272[1]*).

– Cambridge, Gonville and Caius College, ms. 509, fol. 124ra-155rb, Livres I-IV (fragm.) (*GC509[2]*).

– Oxford, New College, ms. 285, fol. 114ra-115vb, Livre I (*excerpta*) (*NC285[1]*).

– Todi, Biblioteca Comunale, ms. 23, fol. 1ra-39rb, ligne 7, Livres I-III (*To23[1]*).

– Todi, Biblioteca Comunale, ms. 23, fol. 59va, ligne 8 *ab imo*-74ra, Livre VI (*To23[3]*).

– Todi, Biblioteca Comunale, ms. 23, fol. 74rb-82vb, Livre VIII (*To23[4]*).

– London, Wellcome Historical Medical Library, ms. 333, fol. 81ra-92ra, Livre VI (*Well333[4]*).

– London, Wellcome Historical Medical Library, ms. 333, fol. 98ra, ligne 21-105va, ligne 23, Livre VIII (*Well333[6]*).

1. Ce sigle, aussi bien que les autres en italiques et entre parenthèses, est celui que nous avons utilisé dans nos études, dont on trouvera l'indication à la page 274 de cette communication.

4. **T** = Anonymus, *Quaestiones super Physicam*, Livres IV, V.

– Todi, Biblioteca Comunale, ms. 23, fol. 39vb, ligne 7-59va, ligne 9 *ab imo* (*To23[2]*).

5. **G^1** = Anonymus, *Quaestiones super Physicam*, Livres I-IV.

– Cambridge, Gonville and Caius College, ms. 367, fol. 120ra-125vb ; 136ra-151vb (*GC367[1]*).

6. **M^3** = Anonymus, *Quaestiones super Physicam*, Livres I-V (fragm.).

– Oxford, Merton College, ms. 272, fol. 136ra-174Brb (*Me272[3]*).

7. **G^3** = Anonymus, *Quaestiones super Physicam*, Livres IV, VI-VIII.

– Cambridge, Gonville and Caius College, ms. 509, fol. 155va-206vb (*GC509[3]*).

8. **N** = Anonymus, *Quaestiones super Physicam*, Livres I (fragm.)-IV, VI (fragm.).

– Oxford, New College, ms. 285, fol. 118ra-162ra (*NC285[2]*).

9. **M^2** = Anonymus, *Quaestiones super Physicam*, Livres I, III-IV.

– Oxford, Merton College, ms. 272, fol. 119ra-135Crb (*Me272[2]*).

10. **W** = Anonymus, *Quaestiones super Physicam*, Livres I, 2-III.

– London, Wellcome Historical Medical Library, ms. 333, fol. 8ra-68vb (*Well333[2]*).

Il ressort de cette liste même qu'il s'agit, dans le cas de ces dix ouvrages, de commentaires *per modum quaestionis*, pour la plupart anonymes, et conservés par un seul manuscrit. Le travail préliminaire en vue de l'édition auquel nous nous sommes livrés a été en premier lieu la transcription intégrale de ces textes. Deuxièmement, nous avons suivi deux lignes complémentaires de recherche :

– la description de chacun de ces commentaires, visant les aspects de structure et de style qui les caractérisent ainsi que les éléments de datation et les problèmes d'attribution. Cette description nous a permis de tracer la physionomie de chaque commentaire ;

– l'analyse par comparaison de la doctrine et du style de l'exégèse. Cette analyse nous a permis de repérer des rapports d'affinité entre tel et tel commentaire, aussi bien que d'établir la teneur doctrinale générale qui caractérise la tradition dont ils sont les témoins.

Les résultats de ce travail préliminaire ont été publiés dans les études suivantes, qui ont paru dans la revue « Documenti e studi sulla tradizione filosofica medievale » et dans le volume 22 des *Miscellanea Mediaevalia* :

S. DONATI, *Per lo studio dei commenti alla Fisica del XIII secolo. I : Commenti di probabile origine inglese degli anni 1250-1270 ca*, partie I, *Documenti e studi sulla tradizione filosofica medievale*, II (1991), fasc. 2, pp. 361-441 ; partie II, *ibid.*, IV (1993), fasc. 1, pp. 25-133.

—, *Wissenschaft und Glaube bei der Frage nach dem Ursprung der Materie in einigen ungedruckten Physikkommentaren aus dem 13. bis zum Anfang des 14. Jahrhunderts*, dans I. Craemer-Ruegenberg-A. Speer (éds.), *Scientia und ars im Hoch- und Spätmittelalter*, (Miscellanea Mediaevalia 22/1), Berlin - New York, 1994, pp. 399-420[2].

C. TRIFOGLI, *Le questioni sul libro III della Fisica in alcuni commenti inglesi intorno alla metà del secolo XIII*, partie I, *Documenti e studi...*, II (1991), fasc. 2, pp. 443-501 ; partie II, *ibid.*, IV (1993), fasc. 1, pp. 135-178.

—, *An Aspect of Medieval Mathematics : Infinity in Number in Some English Commentaries of the XIIIth Century*, dans *Scientia und ars...*, pp. 343-353.

—, *Le questioni sul libro IV della Fisica in alcuni commenti inglesi intorno alla metà del secolo XIII*, partie I, sous presse dans *Documenti e studi...* VII (1996) ; partie II, *ibid.*, IX (1998).

À l'occasion du Colloque *Aristotle in Britain*, qui a eu lieu à Cambridge au mois d'avril 1994, nous avons présenté de manière synthétique et globale les résultats exposés en détail par les articles que l'on vient de citer : voir F. Del Punta, S. Donati, C. Trifogli, *Commentaries on Aristotle's Physics in Britain, ca. 1250-1270*, à paraître dans les Actes du colloque.

Dans cette communication, par contre, nous nous proposons de présenter des lignes d'interprétation de ces mêmes résultats, considérés pourtant du point de vue du contexte institutionnel de l'enseignement de la *Physique* d'Aristote à la Faculté des arts d'Oxford. Dans ce but, notre exposé va pivoter sur les caractères de structure de ces commentaires, ainsi que sur quelques-unes de leur doctrines spécialement intéressantes à ce propos.

2. S. Donati a aussi entamé un examen systématique des commentaires parisiens sur la *Physique*, postérieurs au commentaire de Thomas d'Aquin. Les premiers résultats de cet examen ont été publiés dans : S. DONATI, *Commenti parigini alla Fisica degli anni 1270-1300 ca.*, dans A. Speer (éd.), *Die Bibliotheca Amploniana im Spannungsfeld von Aristotelismus, Nominalismus und Humanismus*, (Miscellanea Mediaevalia 23), Berlin/New York 1995, pp. 136-256.

2. Structure et doctrine des commentaires

Comme on vient de le voir, les dix commentaires qui forment l'objet de notre examen sont pour la plupart anonymes : seuls les commentaires **M**[1] (de Gaudefroid d'Aspall) et **P** (de Guillaume de Clifford) font exception. On a donc le droit de se demander d'où nous tirons les indices de leur origine commune, à savoir la Faculté des arts d'Oxford, et de leur datation aux environs des années 1250-1270 — bref, de leur appartenance à ce que D. Callus avait considéré comme la troisième période dans l'histoire de l'aristotélisme dans cette université anglaise, c'est-à-dire la période des commentaires *per modum quaestionis*[3].

Dans le but de résumer de manière schématique les raisons qui nous invitent à émettre cette hypothèse, nous nous bornerons aux deux remarques suivantes :

– On a accès à des données chronologiques sûres dans le cas de quelques-uns parmi ces commentaires, tels celui de Gaudefroid d'Aspall, un maître qui enseigna à la Faculté des arts d'Oxford aux alentours des années 50[4].

– La tradition d'exégèse et de doctrine présentée par ces commentaires, pris dans leur ensemble, est tout à fait unitaire, voire uniforme. On constate en effet une homogénéité remarquable en ce qui concerne le sujet des questions, les arguments doctrinaux qui son envisagés, et enfin les positions soutenues par les différents commentateurs. Dernier point, un caractère propre à cette tradition consiste en ce que dans des commentaires différents, aux endroits correspondants du texte, se retrouvent plusieurs passages parallèles.

En conclusion, même si l'on ne dispose que de très peu de données historiques, on est quand-même en mesure d'émettre l'hypothèse que ces commentaires proviennent de la Faculté oxonienne des arts, au dernier quart du XIII^e siècle, grâce à leur remarquable uniformité. C'est d'ailleurs le genre même de cette uniformité qui, non seulement suggère leur appartenance à un même milieu institutionnel, mais nous offre aussi l'opportunité de nous former une première image de ce dernier.

2. 1. Comme on vient de le dire, ces textes présentent une uniformité structurelle, qui consiste en ce que les mêmes arguments se représentent

3. La première période se caractérise par des commentaires d'allure avicennienne, tandis que dans la deuxième période c'est le modèle de commentaire emprunté à Averroès qui prend la relève. Cf. D. A. CALLUS, *Introduction of Aristotelian Learning to Oxford*, dans *Proceedings of the British Academy*, 29 (1943) p. 38 *sqq.*

4. Aussi bien les éléments de datation que les arguments qui plaident pour l'origine anglaise de ces commentaires sont présentés par S. Donati, dans son article *Per lo studio dei commenti alla Fisica del XIII secolo*, cité plus haut.

maintes fois dans des commentaires différents. En d'autres mots, c'est le phénomène de la grande quantité des passages parallèles, auquel on a déjà fait allusion. Force est d'en conclure que nous sommes en présence d'une tradition qui se répète et qui manque parfois d'originalité. Cela suggère que lors de la rédaction de leur propre texte nos auteurs avaient tendance à reprendre à leur compte — tantôt d'une manière massive — les élaborations d'autres commentateurs, et que l'originalité de l'interprétation aussi bien que la cohérence de l'ensemble ne rentrait pas forcément parmi les buts principaux de leur travail d'exégèse. Voilà pourquoi on constate parmi ces commentaires un entrelacement de rapports assez complexes ; voilà comment, d'ailleurs, on a pu établir des rapprochements, établir des couples ou des groupes, et finalement émettre l'hypothèse d'un ordre chronologique relatif, c'est-à-dire de dessiner une sorte de « stemmatique » de notre tradition, que nous essayerons ici de reproduire.

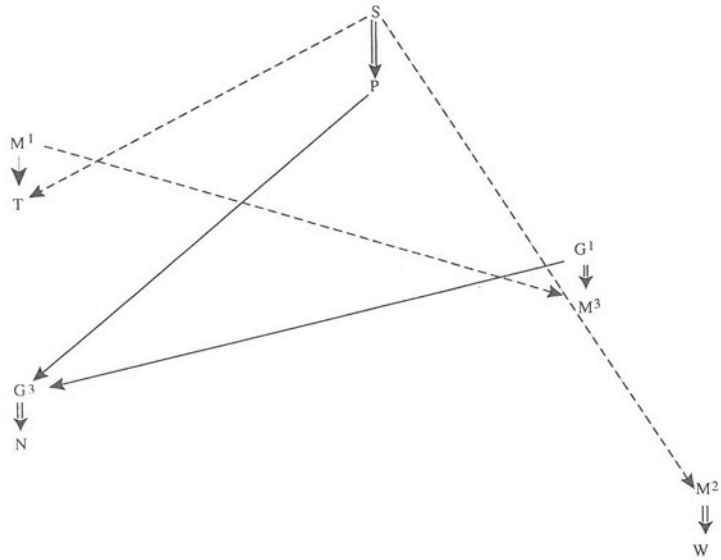

Dans ce schéma, notre hypothèse de classement chronologique des dix commentaires est représentée par la flèche descendante à droite : S est en effet le premier commentaire, et W, le dernier. Les commentaires qui se trouvent rapprochés par une double ligne ont une affinité très marquée les uns par rapport aux autres, c'est-à-dire qu'ils forment un couple, dans lequel le commentaire qui précède au point de vue chronologique est la source principale de l'autre. La ligne simple qui rapproche tel commentaire à tel autre indique que le commentaire qui se trouve plus « en haut » chronologiquement est une source directe — même si cela ne comporte nullement que ce soit la source

unique ou principale — du commentaire qui se trouve plus « en bas ». Enfin, la ligne hachée rapproche des commentaires qui, tout en présentant des affinités significatives, ne nous donnent pas de raisons suffisantes de croire que l'un des deux soit la source de l'autre. On a donc tendance à penser que les rapprochements s'expliquent par des sources communes, sources qui ne se trouvent pourtant pas parmi les commentaires que nous avons examiné[5].

Les quatre couples que nous avons repérés — c'est-à-dire S-P, G^1-M^3, G^3-N, M^2-W — nous offrent plusieurs exemples des différents degrés et des types d'utilisation d'un commentaire par l'auteur d'un autre. Nous avons essayé de représenter ces relations dans le tableau suivant.

2. 1. 1. G^3 et N sont deux commentaires substantiellement identiques. En effet :

– les mêmes questions s'y trouvent discutées dans le même ordre ;
– le contenu exégétique et doctrinal des questions parallèles est le même ;
– pourtant, dans la présentation de la doctrine et dans la structure de l'argumentation N est bien plus complet et systématique par rapport à G^3.

Ces trois caractères autorisent deux hypothèses alternatives concernant leurs rapports :

– N est une rédaction successive de G^3, effectuée par le même auteur ;
– G^3 et N sont d'auteurs différents, mais l'auteur de N copie fidèlement G^3, en se bornant, quant à lui, à rendre plus systématique et complet son texte.

L'absence de tout contraste doctrinal plaide pour la première hypothèse, tandis que des différences de style qui affectent par exemple les formules d'introduction aux réponses des arguments *pro* et *contra* plaide plutôt pour la deuxième, qui nous semble pour l'instant la plus prudente.

G^3 et N, envisagés comme couple, se présentent comme deux ouvrages de compilation. Ils s'inspirent, par exemple, aussi bien de P que de G^1, selon le modèle suivant : ils utilisent P comme source « exégétique », pour ainsi dire, en ce sens qu'ils en tirent un très grand nombre de questions, qui sont pour-

5. Le stemme que l'on vient de présenter a été établi pour ce qui concerne les livres I à IV, les seuls d'ailleurs qui se trouvent représentés presque dans tous les commentaires. Il faut cependant remarquer que les rapprochements que nous avons indiqués ne sont pas également valables pour toute l'extension des deux livres. Afin de montrer un peu plus en détail comment se disposent les commentaires, nous considérons maintenant que la ligne double de notre stemme signifie « groupe », tandis que la ligne simple et la ligne hachée signifient « relation plus faible ». On aura alors le schème suivant : (1) Groupes : S-P (III ; IV.1-9) ; G^1-M^3 (I-IV) ; G^3-N (IV) ; M^2-W (III.1-3). (2) Relations plus faibles : P-N (III ; IV.1-5, 10-14) ; G^1-N (I-III ; IV.1-5, 10-14) ; M^1-M^3 (I-III) ; S-T-M^2 (IV.10-14) ; M^1-T (IV.1-5).

tant assez courtes et normalement pas très riches au point de vue doctrinal. Par contre, ils utilisent G^1 comme source proprement « doctrinale ».

2. 1. 2. Le couple G^1-M^3 nous offre de toute vraisemblance l'exemple d'ouvrages dont les auteurs ont un lien institutionnel de maître à élève. L'auteur de M^3, tout en n'étant pas un élève spécialement doué de l'auteur de G^1, manifeste ici et là une certaine indépendance doctrinale vis-à-vis de son maître : il lui arrive par exemple de prendre une position autonome sur le problème de l'unicité du temps.

2. 1. 3. S et P forment un couple « instable », pour ainsi dire, en ce sens que P utilise S tout au long d'amples sections de son commentaire, tandis qu'il ne l'utilise visiblement pas dans d'autres parties de son ouvrage. Cette « instabilité » se constate tout à fait clairement dans le livre IV. P s'inspire fidèlement de S en ce qui concerne la doctrine aristotélicienne du lieu (chapitres 1-5), tandis que lorsqu'il aborde le problème du temps (chapitres 10-14), son ouvrage se développe de manière indépendante. Les deux commentaires présentent à ce propos des questions qui portent le même titre, mais dont le contenu est tout à fait différent. Puisque P est essentiellement un ouvrage de compilation, l'« instabilité » témoignée par le livre IV donne à croire que son auteur utilise, en ce qui concerne les questions sur le temps, une source différente de S ; une source cependant que jusqu'ici nous n'avons pas pu identifier.

2. 1. 4. Le rapport entre M^2 et W peut être résumé dans la formule que W est une amplification de M^2, en ce sens que se retrouvent dans les deux commentaires les mêmes doctrines, et presque toujours les mêmes questions, discutées dans le même ordre, qui reçoivent cependant chez W une présentation bien plus analytique et détaillée que chez M^2. L'action « amplificatrice » de W est très systématique, puisqu'on la retrouve aussi bien dans la formulation des arguments *pro* et *contra* des questions que dans la solution magistrale, aussi bien dans les citations d'ouvrages aristotéliciens que dans d'autres doxographies. Toutefois il se trouve que l'« amplification » soit parfois au désavantage de l'argumentation, qui perd d'incisivité[6].

2. 2. Au point de vue de l'exégèse et de la doctrine, nos commentaires présentent, dans l'ensemble, les caractères suivants :

6. On trouvera un examen détaillé des rapports entre ces couples, et en général des rapports des commentaires les uns envers les autres, dans la première partie des deux études de C. Trifogli, consacrées aux questions sur le livre III et sur le livre IV, citées plus haut à la page 274.

2. 2. 1. Une attitude bivalente à l'égard d'Averroès, de sorte que l'Averroès qui expose le texte aristotélicien est envisagé d'une manière différente par rapport à l'Averroès qui l'interprète. Dans nos commentaires — à l'exception du seul P — une exégèse littérale au vrai sens du mot fait défaut, mais des questions y sont quand-même consacrées à l'examen de parties de la *littera* de la *Physique*. Or, ces questions témoignent d'une dépendance très marquée vis-à-vis de l'exégèse d'Averroès, dont les auteurs de nos commentaires ont pris connaissance sans doute à travers le commentaire littéral d'Adam de Bocfeld, comme le montre une étude que S. Donati est en train d'accomplir. Mais si l'on se tourne vers l'Averroès interprète d'Aristote, on constate qu'il n'est pas spécialement apprécié ni suivi par nos commentateurs. Ils critiquent, par exemple, la position d'Averroès en ce qui concerne des points de doctrine fondamentaux dans la *Physique*, tels le statut ontologique du mouvement, la réalité objective (extra-mentale) du temps et du nombre, la définition de « lieu ». Lorsqu'ils interprètent ces points de doctrine, nos auteurs ont systématiquement recours à des hypothèses réalistes qui contrastent totalement avec l'interprétation fidèlement aristotélicienne d'Averroès[7].

2. 2. 2. Le réalisme ontologique qui inspire un peu partout l'exégèse de la physique aristotélicienne développée par nos auteurs est le deuxième caractère principal de cette tradition. Tout en étant une attitude constante de la tradition anglaise tardive de la fin du XIII^e siècle et du début du XIV^e — comme en témoignent Thomas Wylton et Walter Burley — ce réalisme prend chez nos auteurs une allure tout à fait caractéristique, que l'on dirait volontiers « mathématisante ». Cette attitude se manifeste bien clairement lorsqu'ils discutent, par exemple, de la question de la réalité du nombre ou de celle de l'espace et de l'infini. Ils s'intéressent beaucoup aux arguments concernant directement ou indirectement le statut ontologique des entités mathématiques, et en même temps revient tout le temps sous leur plume une série d'exemples tirés de la doctrine de la lumière, ce qui nous incline à penser que la racine de leurs hypothèses réalistes se trouve en effet chez Robert Grosseteste. Nous sommes à présent en train d'étudier les emprunts à Grosseteste dans nos commentaires, et nous sommes de plus en plus convaincus que cet examen permettra d'avoir une vision globale plus précise en ce qui concerne l'interprétation de la physique d'Aristote.

7. Voir à ce propos les articles de C. Trifogli et la communication au Colloque de Cambridge, cités plus haut à la page 274.

Il Corpus zoologico di Aristotele nei dibattiti fra gli « artisti » parigini alle soglie del XIV secolo

Luciano Cova

Nel suo saggio sulla ricezione ad Oxford durante il secolo XIII del trattato pseudo-aristotelico *De plantis*, R. James Long rilevava la scarsa attenzione dei commentatori operanti in quella sede non soltanto per la botanica, ma in generale per tutte le opere biologiche, compresi dunque i libri che formano il Corpus zoologico del Filosofo noto come *De animalibus*[1]. Una causa di questo relativo disinteresse, secondo lo studioso americano, può risiedere nell'importanza che le discipline biologiche assegnano alla considerazione del particolare, difficilmente conciliabile con il modello epistemologico trasmesso dallo stesso Aristotele e (più ancora) con l'esigenza di esattezza propria delle scienze matematiche (così acutamente avvertita negli ambienti oxoniensi). Tale atteggiamento si riflette, prima ancora che nei commentari, nella stessa organizzazione didattica della Facoltà delle arti di Oxford quale si presenta agli inizi del Trecento. Il *De partibus animalium* e il *De generatione animalium*, pur conosciuti e probabilmente insegnati, non rientravano nel curriculum delle discipline richieste *pro forma*. Delle tre opere che compongono il *De animalibus* nella vecchia versione arabico-latina di Michele Scoto, solamente l'*Historia animalium* sembra essere stata trattata a questo livello, così come erano oggetto di corsi *pro forma* i due brevi trattati *De progressu animalium* e *De motu animalium*, noti da almeno tre decenni

1. Cf. R. J. LONG, *The Reception and Interpretation of the Pseudo-Aristotelian* De plantis *at Oxford in the Thirteenth Century*, in M. ASZTALOS, J. E. MURDOCH, I. NIINILUOTO (ed.) *Knowledge and the Sciences in Medieval Philosophy. Proceedings of the Eighth International Congress of Medieval Philosophy*, Helsinki 1987, Helsinki 1990, vol. III, pp. 111-123, 121. Le considerazioni di Long non si limitano, comunque, all'ambiente oxoniense. Riguardo a quest'ultimo, si può rilevare che il *De plantis*, rispetto al *De animalibus*, ebbe nonostante tutto un'accoglienza decisamente superiore, a livello di commentari duecenteschi (quelli di Alfredo Anglico, di Adamo di Buckfield e dell'anonimo — forse Goffredo di Aspall — che segna il passaggio da una forma di commento letterale a una forma di *expositio per modum quaestionis*).

grazie alla versione greco-latina completa di Guglielmo di Moerbeke. Si tratta di una disparità nel contempo singolare e significativa, che è merito di James A. Weisheipl avere messo in luce[2].

Riguardo poi alla letteratura dei commentari nel corso dei secoli XIII e XIV (glosse, esposizioni, questioni, ecc.), il panorama si presenta decisamente povero, anche se potrebbero arricchirlo nuovi repertori, come quello in preparazione con cui Charles H. Lohr sta aggiornando — a partire dagli anonimi[3] — il prezioso inventario da lui già pubblicato più di vent'anni or sono su « Traditio »[4]. Nel decennio precedente la metà del Duecento Ruggero Bacone compone le perdute *Quaestiones supra XVIII De animalibus*, ma queste (come altre *reportationes* di commentari aristotelici rimasteci) riflettono il suo insegnamento a Parigi, in qualità di *magister artium*[5]. Rivelatasi infondata l'attribuzione al *magister artium* mertonense Giovanni di Tydenshale delle Questioni di Oxford Oriel Coll. 33[6], bisogna discendere sino alla fine del secolo per rintracciare il contributo di un maestro inglese : Simone di Faversham, « artista » a Parigi e poi teologo e cancelliere a Oxford, commentatore di molte opere dello stagirita e protagonista dell'assimilazione oltremanica dell'insegnamento aristotelico[7], forse ha composto un commento *In Aristotelem de animalibus*[8], e certamente una

2. Cf. J. A. WEISHEIPL, *Curriculum of the Faculty of Arts at Oxford in the Early Fourteenth Century*, in *Mediaeval Studies*, 26 (1964) pp. 143-185, p. 183.
3. Cf. *Bulletin de Philosophie médiévale*, 33, 1991, B72 e 34, 1992, B53. Riguardo a opere medievali anonime intitolate *De animalibus*, P. GLORIEUX, *La Faculté des arts et ses maîtres au XIII^e siècle*, Paris 1971, ne segnala solamente quattro, reperibili in manoscritti di Firenze, Monaco di Baviera, Erfurt e Cambridge (nn. 2384, 2385, 2386, 2421), ma è proprio in questa direzione, verisimilmente, che ci si possono attendere ulteriori sviluppi nelle ricerche sulla ricezione del Corpus zoologico aristotelico nel Medioevo.
4. C. H. LOHR, *Medieval Latin Aristotle Commentaries. Authors A-F*, in *Traditio*, 23 (1967) pp. 313-413 ; *Authors G-I*, in *Traditio*, 24 (1968) pp. 149-245 ; *Authors Jacobus-Johannes Juff*, in *Traditio*, 26 (1970) pp. 135-216 ; *Authors Johannes de Kanthi-Myngodus*, in *Traditio*, 27 (1971) pp. 251-351 ; *Authors Narcissus-Richardus*, in *Traditio*, 28 (1972) pp. 281-396 ; *Authors Robertus-Wilgelmus*, in *Traditio*, 29 (1973) pp. 93-197. Un arricchimento dei dati in nostro possesso ci si può attendere ora anche dalla nuova collana « Studia Artistarum. Études sur la Faculté des arts dans les Universités médiévales ». Con il primo volume ha avuto inizio un repertorio riguardante Parigi : O. WEIJERS, *Le travail intellectuel à la Faculté des arts de Paris : textes et maîtres (ca 1200-1500)*. I : *Répertoire des noms commençant par A-B*, Turnhout, 1994.
5. Si veda la ricostruzione dei commentari parigini di Bacone proposta da F. DELORME in *Opera hactenus inedita Rogeri Baconis*, XIII, pp. XXVII-XXXI.
6. Tali Questioni sono infatti identiche a quelle disputate da Alberto Magno a Colonia nel 1258 : cf. V. FILTHAUT, *Ad Quaestiones super De animalibus prolegomena*, in ALBERTUS MAGNUS, *Opera omnia*, XII, Münster i. W., 1955, pp. XXXV-XXXVI. Erano stati tratti in inganno dall'attribuzione contenuta nel manoscritto studiosi quali Sybil D. Wingate e Palémon Glorieux.
7. Si veda tra l'altro D. A. CALLUS, *Introduction of Aristotelian Learning to Oxford*, in *Proceedings of the British Academy*, 29 (1943) pp. 229-281, pp. 275-278.
8. Cf. C. H. LOHR, *Medieval Latin Aristotle Commentaries. Authors Robertus-Wilgelmus*, cit., pp. 145-146, che riferisce la testimonianza di J. Bale.

breve serie di *Quaestiones super librum De motu animalium*, rinvenibili in due manoscritti trecenteschi[9]. L'opuscolo si trova inserito tra altre Questioni disputate aventi per oggetto quattro dei *Parva naturalia*, secondo un uso che in quegli anni si afferma anche a Parigi[10]. Uso certamente legittimo, data la comune problematica sui rapporti tra corpo e anima ; tuttavia non appare casuale che riguardo agli scritti zoologici l'interesse dei maestri inglesi del XIV secolo, nei pochi casi in cui si manifesta, sembri concentrarsi esclusivamente sull'operetta in cui trovano ampio spazio i grandi temi della *Physica* e del *De Caelo*. Così, anche qualora fosse spurio il commento al *De motu animalium* un tempo attribuito a Giovanni Baconthorp[11], è certamente autentica l'esposizione della medesima opera composta da Walter Burley, di cui possediamo numerosi manoscritti e un'edizione abbastanza recente curata da F. Scott e H. Shapiro[12]. Poi, il silenzio. Invano cercheremmo tra i grandi mertoniani un opuscolo dedicato alla biologia aristotelica, neppure a quella del *De motu* e del *De progressu animalium*!

Nel corso del secolo XIV anche nella Facoltà delle arti di Parigi soltanto alcuni fra i commentatori di Aristotele hanno affrontato il Corpus zoologico, e (forse) sempre limitatamente al *De motu*. Così, associate a Questioni sui *Parva naturalia* dello stesso autore, troviamo in vari manoscritti e nelle tre edizioni cinquecentine di Venezia le *Quaestiones in librum de motibus animalium* di Giovanni di Jandun (autore inoltre di una *recognitio* dell'esposizione dei *Problemata* pseudoaristotelici dovuta a Pietro d'Abano, *recognitio* che peraltro, come ha mostrato di recente Zdzislaw Kuksewicz, non è una nuova redazione ma si riduce a una semplice copia, colmata nei passi

9. Cf. *ibid.* Si tratta di Oxford Merton Coll. 292 e di San Juan Puerto Rico Casa del libro n. sign.

10. Non di rado nei codici i testi stessi del *De motu* e del *De progressu* si trovano inseriti tra i *Parva naturalia* : cf. H. J. DROSSAART LULOFS, *Praefatio*, in *Aristoteles latinus*, XVII, 2.V, *De generatione animalium. Translatio Guillelmi de Moerbeka*, Bruges/Paris 1966, p. X.

11. Cf. P. GLORIEUX, *op. cit.*, p. 197 ; C. H. LOHR, *Medieval Latin Aristotle Commentaries. Authors Jacobus-Johannes Juff*, cit., p. 155. Per quest'ultimo il *De motu*, così come nel caso di altre dieci opere che varie testimonianze assegnano a Baconthorp, presenta un incipit che altro non è se non quello della medesima opera aristotelica. Da parte sua, invece, pur non citando né manoscritti né testimonianze, Glorieux presenta « Secundum Philosophum, III° Physicorum » quale incipit di un commento di Baconthorp *In librum de motu animalium*.

12. Cf. C. H. LOHR, *Medieval Latin Aristotle Commentaries. Authors G-I*, cit., p. 184 (e si noti ivi, p. 185, l'attribuzione a Burley anche di un'*Abbreviatio libri Problematum Aristotelis secundum ordinem alphabeti*, contenuta in tre manoscritti del XV secolo) ; H. SHAPIRO-F. SCOTT, *Walter Burley's Commentary on Aristotle's* De motibus animalium, in *Traditio*, 25 (1969) pp. 171-190. Nella breve introduzione gli editori non cercano di datare né di collocare spazialmente (Oxford o Parigi ?) il commentario di Burley.

lacunosi e con l'aggiunta di una brevissima introduzione)[13]. A Giovanni Buridano, poi, è attribuibile con certezza l'*Expositio libri De motu animalium* edita da Scott e Shapiro[14], mentre sono probabilmente spurie le *Quaestiones super librum de animalibus* di Vat. lat. 2164, attribuite da Anneliese Maier, genericamente, a un *magister artium* del primo Trecento (in ogni caso gli interessi biologici di Buridano sono attestati non solo dal duplice commentò, *Expositio* e *Quaestiones*, sui *Parva naturalia*, ma anche da quello sul *De physiognomia*)[15]. Completamente trascurate le opere del Corpus zoologico da parte di Nicola Oresme e Alberto di Sassonia, che pure compongono entrambi delle Questioni sui *Parva naturalia*[16] : nella scuola buridaniana soltanto Marsilio di Inghen, al termine dell'inedita esposizione delle operette naturali, prende in esame anche quello che, significativamente, chiama *liber parvorum naturalium intitulatus De motibus animalium*[17]. Questo (relativo) interesse degli « artisti » parigini trecenteschi per la teoria aristotelica sul movimento degli animali affonda le sue radici negli ultimi tre decenni del secolo precedente, quando circola la nuova versione moerbekiana del Corpus zoologico. Se l'attribuzione ad Egidio d'Orléans di un'*Expositio libri de progressu animalium* reperibile in un manoscritto bolognese viene considerata dubbia[18], è invece certamente autentica la *Sententia super libro de motibus animalium* di Pietro d'Auvergne, la cui importanza e diffusione ci è attestata dal grande numero di manoscritti e dalle due edizioni cinquecentine che ce la conservano (insieme con altre « sentenze » del medesimo autore sui *Parva naturalia*)[19].

13. Cf. C. H. LOHR, *Medieval Latin Aristotle Commentaries. Authors Jacobus-Johannes Juff*, cit., p. 213-215 ; P. GLORIEUX, *op. cit.*, p. 219 ; Z. KUKSEWICZ, *Les Problemata de Pietro d'Abano et leur 'rédaction' par Jean de Jandun*, in *Medioevo*, 11 (1985) pp. 113-137, pp. 118-119.
14. F. SCOTT-H. SHAPIRO, *Jean Buridan's De motibus animalium*, in *Isis*, 58 (1967) pp. 533-552.
15. Cf. B. PATAR, *Le traité de l'âme de Jean Buridan.* Édition, étude critique et doctrinale, Louvain-Paris, 1991, pp. 22*-23* ; C. H. LOHR, *Medieval Latin Aristotle Commentaries. Authors Jacobus-Johannes Juff*, cit., p. 175-183 ; A. MAIER, *An der Grenze von Scholastik und Naturwissenschaft*, Roma, 1952, p. 128. Si noti che le *Quaestiones super librum de animalibus* dall'*explicit* risultano « scriptae per Henricum de Monasterio Bononiae in Domo domini et magistri Dyni de Florentia ibidem studentis ».
16. Cf. C. H. LOHR, *Medieval Latin Aristotle Commentaries. Authors Narcissus-Richardus*, cit., pp. 295-298 ; *Authors A-F*, cit., pp.348-352.
17. Cf. C. H. LOHR, *Medieval Latin Aristotle Commentaries. Authors Johannes de Kanthi-Myngodus*, cit., pp. 324-334. In coda agli altri *Parva naturalia* nell'*Expositio*, il *De motu* è poi del tutto assente nelle *Quaestiones*, suddivise anch'esse in corrispondenza ai singoli libri.
18. Cf. P. GLORIEUX, *op. cit.*, p. 147 ; C. H. LOHR, *Medieval Latin Aristotle Commentaries. Authors A-F*, cit., p. 326.
19. Cf. C. H. LOHR, *Medieval Latin Aristotle Commentaries. Authors Narcissus-Richardus*, cit., pp. 340-41 ; P. GLORIEUX, *op. cit.*, p. 276. Certamente spurie sono invece le *Quaestiones de animalibus* attribuite a Pietro da un codice viennese, giacché coincidono

In questa cornice sembrano perciò costituire un'eccezione le Questioni di Giovanni Vath sul *De generatione animalium* (circa 1285-1294), recentemente edite (si tratta di *quaestiones disputatae* pervenuteci nella *recollectio* di Gentile da Cingoli, a testimonianza degli scambi tra lo studio parigino e quello bolognese sul finire del XIII secolo)[20]. Riferite anch'esse alla versione greco-latina, e anch'esse limitate a un singolo trattato, affrontano però i temi e i nodi teorici più squisitamente biologici del Corpus aristotelico, facendo tesoro dell'opera zoologica di Avicenna e di Alberto Magno, ma anche degli pseudoaristotelici *Problemata* e soprattutto del *Colliget* averroistico da poco tempo in circolazione. Sembrano veramente chiudere una stagione, quella cioè di un vivace interesse per l'Aristotele biologo nell'università di Parigi, precedente l'iscrizione del *De animalibus* a programma nel 1255 e fortemente alimentato, a partire dagli anni sessanta, dalla grande lezione albertina di Colonia (le *Quaestiones super De animalibus*) e di Regensburg (la monumentale *Expositio*)[21]. Interesse indubbiamente non paragonabile a quello per altri settori del Corpus aristotelico, ma tutt'altro che irrilevante, se si pensa ai commentari sul *De animalibus* nella versione arabico-latina che possediamo o di cui almeno ci è giunta notizia : le già ricordate *Quaestiones* di Bacone (perdute)[22], le Questioni contemporanee se non addirittura precedenti di Pietro Ispano (che tanti problemi hanno suscitato negli studiosi riguardo alla loro identificazione con due distinte versioni rappresentate da due distinti gruppi di manoscritti, facenti capo rispettivamente alle *Quaestiones* di Madrid, Biblioteca Nacional 1877 e allo *Scriptum* probabilmente posteriore — Questioni inserite in una breve esposizione — di

con le *Quaestiones super De animalibus* di Alberto Magno (cf. V. FILTHAUT, *op. cit.*, p. XLIII).

20. Cf. L. COVA, *Le questioni di Giovanni Vath sul* De generatione animalium, in *Archives d'Histoire Doctrinale et Littéraire du Moyen Âge*, 59 (1992) pp. 175-287. Alla versione greco-latina del *De generatione animalium* è dedicata anche una serie anonima di note e questioni, contenuta nel ms. 2303 della Nationalbibliothek di Vienna (cf. T. GOLDSTEIN-PRÉAUD, *Gérard du Breuil et la zoologie aristotélicienne au XIII^e siècle*, in *École nationale des chartes, Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1969 pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe*, Paris (1969) pp. 62-63).

21. Mentre le *Quaestiones super De animalibus* furono disputate da Alberto a Cologna nel 1258 e riportate da frate Corrado d'Austria, i ventisei libri del *De animalibus* (in gran parte amplissima parafrasi di tutto il corpus zoologico di Aristotele) furono composti almeno parzialmente nel periodo 1260-61 e ultimati non molto temo dopo. Cf. J. A. WEISHEIPL, *The Life and Works of St. Albert the Great*, in *Albertus Magnus and the Sciences. Commemorative Essays 1980*, Toronto (1980) pp. 37-38.

22. Cf. *supra*, nota 5, p. 282.

Firenze, Biblioteca Nazionale Conv. Soppr. G. 4.853)[23], le perdute *Quaestiones* di Boezio di Dacia a noi note (come nel caso di Bacone) solo grazie a un'autocitazione[24], gli *Scripta super librum de animalibus* (ampia esposizione e Questioni) di Gerardo di Breuil, canonico di Clermont forse dopo aver studiato a Parigi, che pur riferendosi ormai alla versione moerbekiana adopera ancora il titolo globale e non prende in considerazione i due trattati *De motu* e *De progressu*[25]. Si noti comunque che nel caso del *De animalibus* i commentari in forma di *Quaestiones* sembrano aver preceduto le *Expositiones* non solo in termini quantitativi, ma anche cronologicamente.

A ben guardare, tuttavia, quello di Vath non è davvero un « canto del cigno ». Anche a prescindere dall'esatta collocazione spaziotemporale del commentario pseudoburidaniano sul *De animalibus* (che potrebbe essere opera di un « artista » parigino contemporaneo o poco posteriore), vivaci interessi per svariate tematiche biologiche — con Aristotele interlocutore d'obbligo — si esprimono nell'università di Parigi tra la fine del Duecento e gli inizi del Trecento attraverso altri canali, che non sono formalmente commentari al Corpus zoologico dello Stagirita. Mentre i medici (come a Montpellier e a Bologna) si confrontano con i testi del « nuovo Galeno » e con il *Canone* di Avicenna[26], fra i teologi Egidio Romano nel *De formatione corporis humani in utero* (circa 1285-1290) difende puntigliosamente i principi della biologia aristotelica utilizzando il *Colliget* di Averroè[27]. E nello studio parigino Pietro d'Abano compone il *Liber compilationis physiognomiae* (1295)[28], iniziando anche l'*Expositio Problematum Aristotelis* che terminerà successivamente a Padova[29]. Oltre a ciò, proprio uno dei manoscritti (il più antico) che ci conservano il commentario alla *Physiognomia* del medico e filosofo veneto

23. Dell'ampia bibliografia a riguardo mi limito qui a citare l'importante contributo di T. GOLDSTEIN-PRÉAUD, *Albert le Grand et les questions du XIII^e siècle sur le* De animalibus *d'Aristote*, in *History and Philosophy of the Life Sciences*, 3 (1981) pp. 61-71, e il recente studio di S. NAGEL, *Antropologia e medicina nei Problemata di Pietro Ispano*, in *Medioevo*, 17 (1991) pp. 231-248.
24. Cf. L. COVA, *op. cit.*, p. 185, nota 44.
25. Si veda, tra l'altro, T. GOLDSTEIN-PRÉAUD, *Gérard du Breuil...*, cit., pp. 61-68. Tuttavia l'unico documento di un legame di Gerardo con lo *Studium* parigino (dove, considerando gli autori da lui utilizzati, può aver frequentato anche la Facoltà di medicina) è dato da un suo lascito di due manoscritti al Collegio di Sorbonne.
26. Di grande rilievo in questo periodo le *Concordantiae* di Giovanni di Saint-Amand. Si veda, tra l'altro, D. JACQUART, *La scolastica medica*, in *Storia del pensiero medico occidentale. I. Antichità e Medioevo*, Bari, 1993, pp. 261-322, p. 277-289.
27. Cf. in particolare M. A. HEWSON, *Giles of Rome and the Medieval Theory of Conception*, London, 1975.
28. Cf. E. PASCHETTO, *La fisiognomica nell'enciclopedia delle scienze di Pietro d'Abano*, in *Medioevo*, 11 (1985) pp. 97-111, p. 97.
29. Così afferma l'explicit citato da Lohr, da cui risulterebbe che l'esposizione dei *Problemata* fu conclusa nel 1310. Cf. C. H. LOHR, *Medieval Latin Aristotle Commentaries. Authors Narcissus-Richardus*, cit., pp. 330-331.

contiene anche altri documenti preziosi degli studi e dei dibattiti naturalistici che si svolsero nella Facoltà delle arti parigina nello stesso decennio o in quello successivo. Si tratta del miscellaneo Cod. lat. 16089 della Bibliothèque nationale di Parigi, ben noto agli storici e già più volte preso in esame, tra gli altri, da studiosi quali Barthélemy Hauréau[30], Pierre Duhem[31], Martin Grabmann[32], Eugenio Randi[33] e Adriaan Pattin[34]. I documenti che qui interessano sono quattro serie di Questioni di vario argomento « determinate » in quel periodo da diversi « artisti » parigini : novantaquattro Questioni quodlibetali (*Quaelibet*) nell'*explicit* vengono attribuite in comune ai maestri Enrico di Bruxelles ed Enrico di Alemannia[35], due gruppi rispettivamente di cinque e di cinquantuno Questioni sono designate in chiusura come *Determinationes* di Giovanni Vate (cioè Vath)[36], mentre sempre l'*explicit* indica l'autore di una *determinatio* costituita da trenta Questioni in un *magister Vericus* (Ulricus secondo Duhem, che ritiene di poterlo identificare con lo strasburghese, di fatto predatando così l'opera di almeno un decennio rispetto alle altre)[37]. Vi si trova inoltre una serie anonima di *Quaestiones de quolibet*, che nel manoscritto seguono immediatamente i *Quaelibet* dei due Enrici e precedono la prima *determinatio* di Vath[38].

30. Cf. B. HAURÉAU, *Notices et extraits des mss. de la Bibliothèque Nationale*, XXXV, I p., 1896, p. 209 sq.
31. Cf. P. DUHEM, *Le système du monde. Histoire des doctrines cosmologiques de Platon à Copernic*, Paris, 1913-1959, VI, p. 536 sq.
32. Cf. M. GRABMANN, *Die Aristoteleskommentare des Heinrich von Brüssel und der Einfluß Alberts des Großen auf die mittelalterliche Aristoteleserklärung*, in *Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften* (1943) pp. 17-18.
33. Cf. E. RANDI, *Philosophie de pourceaux e re taumaturghi. Nota su un manoscritto parigino*, in *Quaderni medievali*, 22 (1986) pp. 129-137.
34. Il codice contiene, tra l'altro, il trattato « De sensu agente » di Giovanni di Jandun, edito da A. PATTIN in *Pour l'histoire du sens agent. La controverse entre Barthélemy de Bruges et Jean de Jandun. Ses antécédents et son évolution. Étude et textes inédits*, Leuven, 1988, pp. 118-165.
35. « Questio prima fuit de mineralibus... Expliciunt quelibet magistri h<enrici> de brucella et magistri h<enrici> alemanni ». Paris, BnF, lat. 16089, fol. 54ra-61vb. Enrico di Bruxelles ha svolto le sue funzioni di *magister* nella Facoltà delle arti di Parigi per ventun anni, a partire dalla seconda metà degli anni ottanta, commentando *Analytica posteriora*, *Topica* e *Metaphysica*. Enrico di Alemannia è autore di *Quaestiones disputatae de juventute et senectute* e, forse, di Questioni sul *De generatione et corruptione* (cf. M. GRABMANN, *op. cit.*, pp. 35-36, 42-43).
36. « Utrum princeps possit facere numisma partim cupreum partim argenteum... Explicit determinatio magistri J<ohannes> Vate ». Ivi, fol. 74ra. « Questio habet locum quarto De partibus animalium utrum apes minores debeant interficere maiores... Explicit determinatio magistri J<ohannes> Vate ». Ivi, fol. 74ra-75va.
37. « Prima questio est utrum, separatis a materia, sit genus et differentia... Explicit determinatio magistri Verici ». Ivi, fol. 75va-76va. Cf. P. DUHEM, *op. cit.*, p. 538. Ci rimangono sconosciute la figura di questo Verico e la sua collocazione cronologica precisa. Può essere comunque significativa l'assenza in lui, come si vedrà, di citazioni del *De animalibus* considerato come opera globale.
38. « Questiones de quolibet... convertendo in fructus et ossa ». Ivi, fol. 61vb-65rb.

Assai numerose, tali Questioni sono per lo più brevi, talora brevissime. Certo non ci si può attendere da queste veloci *reportationes* di dispute un alto livello di approfondimento teorico (da notare che nelle Questioni di Vath e di Verico, in effetti mere « determinazioni », non rimane traccia della discussione e al quesito segue immediatamente il *dicendum*). Tuttavia esse ci forniscono uno spaccato importantissimo della Facoltà delle arti di Parigi alle soglie del XIV secolo, sia perché vi sono coinvolti almeno quattro maestri, sia perché la mancanza di una delimitazione predeterminata dei temi fa ritenere che gli argomenti trattati siano quelli che maggiormente interessavano e che maggiormente venivano discussi. Sono insomma lo specchio di un'esperienza intellettuale collettiva, ed è per questo che ho ritenuto utile esaminarle, nella prospettiva precisa di individuarvi il ruolo del Corpus zoologico aristotelico : quanto contava il *De animalibus*, nel dibattito tra quegli « artisti », in confronto al resto dell'universo peripatetico ? come si configurava l'approccio ai testi ? quali erano i temi e i nodi teorici affrontati in ambito biologico ? quali tra i commentatori arabi e tra i recenti commentatori latini assumevano un ruolo di guida nella lettura dell'opera aristotelica ?

Una prima osservazione importante riguarda il costante riferimento, per lo meno nei due Enrici, a dispute effettivamente svolte e i frequenti raggruppamenti delle questioni per argomento (ad esempio : « Quaestiones sunt factae, primo plures quaedam erant circa corpora elementaria simplicia, et fuerunt duae. Prima fuit de aere... Secunda fuit circa elementum aquaeum... »)[39]. Già questo tendenzialmente delimita l'area dei testi aristotelici con cui ci si confronta. Ma più frequenti ancora, in quella sede come nelle due determinazioni di Vath, si presentano i raggruppamenti direttamente ed esplicitamente effettuati in ordine al « libro » oggetto di discussione (con formule del tipo : « *Aliae quaestiones fuerunt* oppure *sunt factae, quae habent locum in Libro...* oppure *super Librum De generatione animalium... Prima fuit... Alia.... Alia... Alia...* »)[40]. Da notare che in alcuni casi i due Enrici citano ancora il *De animalibus* come opera unica, a differenza di Verico e di Vath che si richiamano sempre ai singoli trattati. In nessuna delle tre opere tuttavia, in controtendenza rispetto agli interessi che maturano sul finire del XIII secolo, viene nominato il *De motu* (o il *De progressu*)[41]

39. Paris, BnF, lat. 16089, fol. 55rb : si tratta delle questioni 28 e 29 dei due Enrici, secondo una numerazione che, qui come in seguito, non si trova nel manoscritto ma è stata data da me.

40. Le questioni cui qui mi riferisco a titolo esemplificativo sono la 12, la 13, la 14 e la 15 dei due Enrici : « Utrum sperma sit album », « Utrum sperma possit congellari », « Utrum meretrix possit concipere », « <Utrum> mulier quinquaginta annorum possit concipere » (fol. 54va-54vb). Subito dopo « Alia habet locum supra *Phisonomia* » e « Alie questiones sunt super librum *De problematibus* ».

41. Nel suo commentario sul *De generatione animalium* Vath cita il *De motu animalium* (indicato come *De causa motus animalium*) una sola volta : cf. L. COVA, *op. cit.*, p. 247.

Una certa strutturazione tematica sembra sussistere anche nella *determinatio magistri Verici*, dove non viene proposto alcun raggruppamento e le questioni si susseguono con la semplice formula « *Consequenter quaeritur* ». Trascurata o quasi sino ad ora dagli studiosi[42], questa breve opera offre peraltro alcuni spunti di rilievo nell'ottica qui assunta. Dopo alcuni quesiti su temi logici e metafisici[43], importanti tuttavia se non altro perché confermano la non-delimitazione tematica a priori di queste dispute e sottolineano così il peso culturale in quell'ambiente dei contenuti che risultano dominanti, emergono gli ambiti di interesse attorno a cui si sviluppa tutta la *Determinatio* : innanzi tutto elementi corporei, mari, fiumi e monti (e si noti che un altro « artista » parigino, Bartolomeo di Bruges, verso la fine del primo decennio del Trecento, commenta tra l'altro i *Meteora* e compone questioni sulla *Physica* e sul *De generatione et corruptione*, oltre a un'*Expositio super librum De inundatione Nili*)[44], ma poi fisiologia animale e comportamento umano. Ebbene, le problematiche biologiche occupano oltre metà della *determinatio*, anche senza tener conto di quelle etico-psicologiche (le due finali, in cui, anche con l'ausilio della *Rhetorica* aristotelica, si lanciano strali contro le donne, giudicate incapaci di mantenere i segreti e — soprattutto se belle — tendenzialmente infedeli)[45]. Quattro questioni consecutive sono dedicate alla vita dei pesci (generazione *ex coitu*, nutrizione, respirazione) sulla falsariga dell'*Historia animalium*, citata peraltro una sola volta e in maniera scorretta[46]. Seguono tre questioni sulla

42. Nello studio di Grabmann ci si limita ad elencare i titoli delle prime sei questioni. Cf. M. GRABMANN, *op. cit.*, p. 26.
43. Si tratta delle qq. 1-4. Se ne vedano i titoli *ibid.*
44. Cf. C. H. LOHR, *Medieval Latin Aristotle Commentaries. Authors A-F*, cit., p. 375-377 ; A. PATTIN, *op. cit.*, p. 33. Il commento di Bartolomeo all'opuscolo pseudoaristotelico è pure contenuto nel cod. Paris, BnF, lat. 16089, come la *Brevis expositio super Poeticam* e le *Quaestiones supra librum Oeconomicae* (del medesimo autore).
45. « Consequenter queritur utrum mulier possit celare secreta. Dicendum quod non, quia unumquodque imperfectum appetit perfici. Modo mulier videt se valde imperfectam et quasi omni bono disiunctam (*?*), et ideo secreta revelat ut videatur sapiens. Etiam ex alio. Mulier humida est multum et ipsius humidi est male retinere. Ideo totum fluit et labitur quicquid sciunt. Secundo *Rethorice* dicit Philosophus : mulieres appetunt dominari et ideo que semper contrariantur viro suo... Sed in muliere duo sunt bona quandoque et laudabilia, ex parte corporis pulchritudo et magnitudo, et duo ex parte anime, scilicet castitas et quod sint operose. Consequenter queritur utrum sit malum hominem esse zelotipum de sua uxore. Dicendum quod sic. Zelus est amor quo aliquis ita diligit aliquem quod non vult eum diligi ab alio. Modo illud non est bene possibile, maxime quando homo habet pulchram uxorem et etiam incontinentem vel male morigeratam, quia quando ipsa percipit virum suum de se ipsa zelotipum, tunc magis sibi querit adulterium et, nisi ipsa voluerit, maritus suus non potest eam custodire ; etiam talis mulier viro suo semper intendit adversari » (fol. 76va).
46. Cf. qq. 19-22, fol. 76rb : « Consequenter queritur utrum pisces possint generari ex coitu. Dicendum quod sic, quia pisces pariunt multa ova et ex spermatizatione thori masculi. Consequenter queritur utrum unus piscis comedat alium. Dicendum quod sic, quia septimo <*Hist. animal.*> dicit philosophus quod pisces nutriuntur ad invicem, ut magnus

formazione del pulcino (tempo e materia *ex qua*) e sull'uovo (*ovum prolificum* e *ovum venti*, estraibilità dell'albume), senza citazioni esplicite del *De animalibus* ma con un richiamo ad Alberto Magno (la cui importanza per la Facoltà delle Arti parigina è puntualmente confermata)[47]. Nel corso delle successive tre questioni, di argomento ginecologico ed embriologico, Verico si appella invece al *De generatione animalium* per negare alla donna l'emissione di uno *sperma* e al *De morte et vita* per attribuire al cuore la priorità nella formazione dei membri, mentre esponendo le cause del dolore nel parto enfatizza quella dovuta al luogo (sviluppando, probabilmente, uno spunto già presente nel *De animalibus* del maestro domenicano)[48]. L'interesse

comedit parvum et quidam sunt carnifagi (cod. carnifaga)... Consequenter queritur utrum pisces respirant. Dicendum quod quidam sic et quidam non. Illi qui non habent arteriam non respirant aerem et sunt modici caloris et ad suum refrigerium attrahunt aquam per brancheas et expellunt.... Isti etiam non habent pulmonem... Alii pisces calidiores sunt et habent arteriam et respirant aerem, sicut murena, delphinus et bos marinus. Consequenter queritur utrum pisces vivant in aere. Hec questio soluta est per precedentem, quia illi qui respirant aerem vivunt in aere, alii sine ». Si noti, nella q. 20, che non soltanto è omesso il titolo dell'opera aristotelica, ma si indica il settimo Libro (evidentemente dell'*Historia animalium*), laddove della nutrizione dei pesci si parla in VIII, 2 (591a-592a). Si noti inoltre, riguardo all respirazione de pesci, che Aristotele in VI, 12 (566b) mette insieme delfino e bue marino (con la balena e gli altri cetacei) in quanto non provvisti di branchie bensì di sfiatatoi, mentre in II, 13 (504b-505a) alla murena attribusce branchie, anche se non ben articolate come negli altri pesci.

47. Cf. qq. 23-25, fol. 76rb-76va : « Consequenter queritur utrum pullus avium formetur undecimo die. Dicendum quod duplex est ovum. Unum est pullificum, scilicet illud quod habet sperma galli. Aliud est ovum venti, quod non habet sperma galli et non est pullificum. In tertia die album (*!*) ascendit ad conum acutum ipsius ovi, quia in eo est sperma galli et formatur ibi et apparet quedam gutta sanguinis et ex illa formatur cor et continue usque in septima die formantur alie partes et in decima die apparet pullus formatus et in vicesima die calido naturali interiori frangitur testa et pullus exit clamitans. Consequenter queritur utrum pullus formetur ex albumine vel ex vitello. Dicendum quod ex albumine... Consequenter queritur utrum albumen ab ovo possit extrahi testa remanente integra. Dicit Albertus quod acetum potest hoc facere... ». Riguardo alle uova infeconde (cf. *Hist. an.* V, 1, 539a e II, 3, 737a) Verico, come anche Vath nel commentario al *De generatione animalium*, non usa il termine greco « *ypenemia* » semplicemente translitterato da Guglielmo di Moerbeke, bensì « *ova venti* », termine attinto alla tradizione del *De animalibus* arabico-latino. Si noti che la q. 23 si presenta come un brevissimo riassunto di *Hist. an.* VI, 3 (561a-562b). Il richiamo ad Alberto non sembra riferirsi alle *Quaestiones de animalibus* né al *De animalibus*, mentre sull'albume come *id ex quo generatur animal* in contrapposizione al *vitellum* che solamente *cedit ad nutrimentum animalis iam generati*, si vedano ad esempio ALBERTUS MAGNUS, *Quaestiones de animalibus* VI, q. 5, dicendum (ed. E. FILTHAUT, *Opera omnia XII*, Münster i. W., 1955, XLIII, p. 164) e JOHANNES VATH, *Quaestiones super librum De generatione animalium*, q. 42, dubium (ed. L. COVA, cit., p. 261).

48. Cf. qq. 26-28, fol. 76va : « Consequenter queritur utrum mulieres septemtrionales plus laborant in partu quam meridionales. Dico quod dolor in partu causatur ex quatuor, ex parte matris, ex parte fetus, ex parte loci et ex parte temporis... Dicendum ergo quod mulieres septemtrionales(?) plus laborant in partu quam meridionales, quia ratione frigidi continentis habent poros magis strictos et frigiditas illa impedit extentionem

per i rapporti tra mondo biologico e ambiente si trova del resto ampiamente espresso nelle cinque questioni centrali, che sembrano costituire una sorta di trait d'union tra la discussione di temi fisico-geografici e quella di temi strettamente biologici : Verico tra l'altro affronta alcuni problemi sulla crescita delle piante in rapporto al tipo di terreno[49], mentre riguardo agli animali riprende la notazione di *De gen. animal.* II, 7 sui prodotti di accoppiamenti tra individui di specie diversa che in Libia sarebbero frequenti per la scarsità d'acqua[50]. L'interesse per i temi connessi con la vita emerge del resto già nella prima parte della *determinatio*, largamente ispirata ad Alberto Magno (ma anche allo pseudo-Aristotele[51] e a Isidoro) : rapporti tra elemento

inguinis et aliorum membrorum ibidem... Consequenter queritur utrum membra interiora prius formentur quam exteriora. Dicendum quod sic, quia illa prius generantur vel formantur in quibus consistit vita et a quibus derivatur ad alia membra. Sed hoc est in membris interioribus. Ergo etc. Maior patet. Minor etiam patet, ut cor, epar et talia. Cor primo vivit et ultimo moritur et influit vivere omnibus aliis partibus, ut vult philosophus in *De morte et vita*. Consequenter queritur utrum ad generationem mulier emittat sperma. Dicendum quod non, quia non potest ambo ministrare, et activum et passivum, scilicet sperma quod est principium activum et menstruum quod est passivum, quia frustra requireretur agens sive pater ad generationem.... Sperma non habet mulier quia nimis est frigida et aquea et sperma calidum est et aereum et est activum, quia se habet ad menstruum sicut coagulum respectu lactis, sicut philosophus dicit in *De generatione animalium*. Ergo tantum mulier ministrat passivum, scilicet materiam sive menstruum. Nec semper oportet quod emittat in coitu, quia in matrice est menstruum ». L'affermazione secondo cui la *constrictio corporis matris* prodotta dal grande freddo fa sì che le donne *in regionibus sptentrionalibus difficillime pariunt* si può trovare già in Alberto Magno (*De animalibus* X, tr. 2, c. 4, ed H. STADLER, p. 759, 42-760, 4). Riguardo alla priorità del cuore, Verico sembra riferirsi piuttosto alla prima sezione (*De juventute et senectute*) che all'ultima (*De vita et morte*) del trattato *De respiratione* (3-4, 468b-469b): nello stesso modo viene citata l'*auctoritas* aristotelica da Giovanni Vath nel commentario al *De generatione animalium* (qq. 35 e 48, ed. L. COVA, cit., pp. 246 e 272). Riguardo all'azione dello sperma sul mestruo assimilata a quella del caglio sul latte, cf. *De gen. an.* I, 20, 729a e II, 4, 739b.

49. Si tratta della prima e della terza di tali questioni (14-18). Cf. fol. 76rb : « Consequenter queritur utrum in terra harenosa crescat herba. Dicendum quod non, quia herba nutritur humido. Harena autem multum est sicca et ideo, cum in tali terra deficiat humidum, ideo non crescit herba... Consequenter queritur utrum vites in terra lapidosa proferant meliora vina. Dicendum quod sic, quia vites sunt calide et vina sunt calida. Modo humidum ebetat calorem, sed siccum acuit calorem... ».

50. Cf. q. 15, *ibid.* : « Consequenter queritur utrum in Libia generentur monstra. Dicendum quod sic. Dicit philosophus secundo *De generatione animalium* <quod> in Libia multiformes sunt species animalium, unde proverbium est : Libia semper profert vanum vel monstrum. Et causa ibidem dicitur, quia regio est multum calida et sicca et parum habet de humido et de pluvia, et ideo animalia diversa congregantur ad fluvios illius terre et ibi commiscentur ad invicem. Ideo multa monstra ibi generantur ». Forse « *vanum* » è un errore dell'amanuense e sta per « *novum* ». In ogni caso Aristotele, da parte sua, non parla di *monstrum* (τέρας) bensì solo di *novum* (καινόν) (*De gen. an.* II, 7, 746b. V. ARISTOTELES LATINUS XVII, 2.V, transl. Guillelmi de Moerbeka, ed. H. J. DROSSAART LULOFS, p. 77).

51. Nella q. 6, fol. 75vb-76ra, Verico si richiama al *De causis proprietatum elementorum* : « Consequenter queritur utrum in simplici elemento animatum possit vivere. Dicendum quod non. Philosophus in *De causis proprietatum elementorum* dicit quod cadentia ab

semplice, misto e corpo animato[52], funzione dell'acqua nella costituzione dei pesci[53], sanità dei luoghi in rapporto all'altitudine e adattabilità dei viventi a qualsiasi clima (con un richiamo ad Avicenna)[54].

Le questioni di Giovanni Vath, estremamente concise, presentano un interesse minore non solo rispetto al commentario dello stesso autore sul *De generatione animalium*, ma forse anche rispetto alla *Determinatio* di Verico. Trascurati completamente i quesiti di tipo logico e metafisico, l'interesse dominante sembra essere quello per l'Aristotele che indaga i comportamenti umani (cinque citazioni dell'*Ethica*[55], tre della *Rhetorica*[56], una della *Politica*[57], alla quale si ispirano in particolare le ultime cinque questioni). In tale quadro vengono affrontati anche vari temi riguardanti la fisiologia e la sessualità umana, con un probabile riferimento ad Averroè (pur senza nominare l'opera, che dev'essere il *Colliget*) sulla possibilità di un concepimento *sine coitu*[58] e con un'unica citazione esplicita dei *Problemata*,

aere simplici prius sunt mortua quam cadant, quia passa sunt ab aere puro... Etiam pisces non vivunt aqua pura nec terra, quia utrumque est principium corruptionis, ut dicit philosophus in *De proprietatibus elementorum*... » ; nella q. 9, fol. 76ra, al *De Nilo* : « Consequenter queritur de inundatione Nili, utrum et qua de causa inundat. Dicendum quod Nilus fluit a meridie ad Ethiopiam et ad Egiptum et ibi cadit in mari et valde parum pluit in Ethiopia... Maior est in medio quam in fine ubi cadit in mari, quia habet cursum latum et amplum multum, ut dicit philosophus... ».

52. Cf. qq. 5, fol. 75vb : « Consequenter queritur utrum mixtum vel animatum possit nutriri ex simplici elemento » e 6 (citata nella nota precedente).

53. Cf. q. 10, fol. 76ra : « Consequenter queritur utrum in piscibus dominetur aqua ».

54. Cf. qq 11-12, fol. 76ra-76rb : « Consequenter queritur utrum locus inferior sit sanior ad inhabitandum. Dicendum quod, ceteris paribus, locus superior est sanior, unde dicit Avicenna quod habitantes in montibus, ceteris paribus, sunt duriores... Consequenter queritur utrum vivens in uno loco possit vivere in quolibet alio loco. Dicendum quod non, quia in quolibet loco non est aer cuilibet proportionalis... ».

55. L'*Etica Nicomachea* è nominata, per quanto concerne la prima *Determinatio*, nelle Questioni 2, 3 e 5, fol. 74ra ; per quanto concerne la seconda, nella q. 47, fol. 75va : « Consequenter queritur utrum philosophus debeat esse subiectus legibus civitatis. Dicendum quod non : tertio *Ethicorum* dicitur quod homo virtuosus est sibimet lex et regula aliorum... » e nella q. 50, *ibid.* : « Consequenter queritur utrum nobiles nobilitate parentum sint nobiliores nobilibus nobilitate morum. Dicendum quod triplex est nobilitas.... Dico ergo quod nobiles nobilitate morum sunt nobiliores, quia perfectiores sunt in nobilitate. Nam fine sexti *Ethicorum* dicitur quod bona nativitas est per bonos mores et per assuefactionem in bonis operibus. Qui tamen est nobilis nobilitate morum et parentum, ille nobilior est inter omnes et perfectior ».

56. Cf. *determinatio prima*, q. 2, fol. 74ra : « Alia questio fuit circa secundum *Rethorice*, scilicet utrum iuvenes magis diligant honesta quam utilia. Aristoteles dicit secundo *Rethorice* quod sic... » e q. 4, *ibid.* : « Alia questio fuit utrum senes <sint> increduli et habet locum secundo *Rethorice*. Dico quod sic. Causa est quia sunt sicci et frigidi. Ideo de difficili recipiunt, quia humidi est faciliter recipere... ».

57. Cf. *determinatio secunda*, q. 35, fol.. 75 ra-75rb : « Consequenter queritur utrum usura sit permittenda in civitate. Dicendum quod non secundum iustum naturale, unde dicit philosophus in *Polliticis* quod chatos idest usura non est permittenda... ».

58. Cf. *determinatio secunda*, q. 10, fol. 74va : « Consequenter queritur utrum generatio fiat in balneo... Oppositum tamen dicit <Commentator> (*?*) quod duo homines se

Libro su cui *habet locum* la questione 44 della seconda *Determinatio*, dedicata al desiderio di bere vino o acqua in coloro che mangiano frutti caldi come i fichi[59]. Ma non mancano neppure le tematiche zoologiche in senso stretto, con una spiccata propensione per i problemi di etologia, in sintonia del resto con il taglio che assume la trattazione antropologica. Se il *De animalibus* si trova citato soltanto nella prima questione della seconda *Determinatio* a proposito della distinzione delle api in tre generi (il riferimento è al quarto Libro del *De partibus*, mentre correttamente la citazione dovrebbe riferirsi al terzo Libro del *De generatione animalium*)[60], complessivamente sei questioni vertono su viventi diversi dall'uomo : oltre alle api, i serpenti, i cani da caccia, la lepre, la capra o la pecora, altri animali in genere[61]. In quest'ultimo

balneaverunt et unus emisit sperma, postea mulieres se ibi balneaverunt et una attraxit illud sperma et impregnata fuit ». Si noti tuttavia che l'episodio riferito da Averroè in *Colliget*, II, 10 (Venetiis apud Iunctas 1562, fol. 22vb K-M) è leggermente diverso, e lo stesso Giovanni Vath correttamente lo riporta nel commentario al *De generatione animalium*, q. 41 (in L. COVA, *op. cit.*, p. 259). In *determinatio prima*, q. 5, fol. 74ra, si trova invece una citazione esplicita del « commentator prologo tertii *Physicorum* ».
I titoli di altre questioni di Vath sulla generazione sono riportati in L. COVA, *op. cit.*, pp. 189-190, nota 60, dove è anche trascritta integralmente la q. 12 (« Utrum sperma sit album »).

59. « Consequenter queritur questio que habet locum in libro *Problematum*, utrum comedens ficus appetat vinum vel aquam. Dicendum quod sic, quia talis fructus calidus est, ut dicit philosophus » (fol. 75ra. Cf. *Aristotelis Problemata*, XXII, 8, Venetiis apud Iunctas 1562, 65 H-K).

60. Cf. *determinatio secunda*, q. 1, fol. 74ra-74rb : « Questio habet locum quarto *De partibus animalium* utrum apes minores debeant interficere maiores (cf. M. GRABMANN, *op. cit.*, p. 25 e L. COVA, *op. cit.*, p. 189, ambedue i quali tuttavia omettono « *quarto* »). Dicendum est ad hoc, ut dicit philosophus ibidem, quod tria sunt genera animalium. Quedam sunt quas vocat philosophus duces et ille generant alias quas ipse vocat apes et ille sunt minores predictis et ambe habent aculeum ad defensionem vite et etiam ambe operantur favum mellis et faciunt sibi plures domunculas ad inhabitandum et per totam hyemem comedunt que alio tempore congregaverunt. Iste autem minores apes generant alias quas vocat senefas et carent aculeo. Etiam iste sunt maiores apibus intermediis, et iste senefe nihil congregant nec operantur et comedunt ea que alie operantur. Tunc apes minores scilicet intermedie, aliquotiens timentes tempore urgente sibi defectum victualium, interficiunt apes maiores scilicet senefas : eo quod semper comedunt et nihil operantur, videtur eis industria naturali melius esse interficere filios proprios, otiosos tamen, quam parentes operantes ». Nel *De partibus animalium* si accenna soltanto, in vari passi, alle api, ma non ne sono descritti o teorizzati la divisione in generi, il comportamento e la riproduzione. Di questo si tratta invece in *Hist. an.* V, 21-22 (553a-554b) e in *De gen. an.* III, 10 (759a-761a). Vath sembra ispirarsi a quest'ultimo testo. Si noti la metatesi per la quale « *cefene* » (da κηφήν) della versione greco-latina è diventato « *senefe* » (v. ed. H. J. DROSSAART LULOFS, p. 107). Alberto Magno, da parte sua, chiama invece i fuchi *kyrikes* come nome di derivazione greca che sta per « *domini* » (v. *De animalibus* XVII, tr. 2, c. 2, ed H. STADLER, p. 1172 segg.).

61. Cf. *determinatio secunda*, qq. 1-4, 15 e 23, fol. 74ra-74vb : « ... Consequenter queritur utrum serpentes magis mordeant in principio mensis quam in fine vel utrum magis in noviluneo... Consequenter queritur utrum canes venatici sequantur vestigia leporis mortui... Consequenter queritur utrum lepus faciat tres saltus quando vadit dormitum. Dicendum quod sic, quia est animal multum timidum, et ideo istud ingeniavit natura ad

caso viene affrontato un tema fisiologico (quello del triplice moto del cuore, verisimilmente ispirato al *De vita et morte*) per risolvere affermativamente il quesito, già formulato da Alberto nelle sue *Questioni* sugli animali, circa la presenza di un *saltus cordis* in ogni animale nonostante l'autorità in apparenza contraria di *De partibus* III, 6[62]. Per il resto tuttavia i quesiti ruotano intorno ai comportamenti tipici delle varie specie, echeggiando in parte temi albertini senza tuttavia in apparenza richiamare il *De animalibus* di Aristotele né i *Problemata*[63].

Particolarmente ricche di motivi d'interesse si dimostrano le Questioni quodlibetali di Enrico di Bruxelles ed Enrico di Alemannia. Più elaborate nello sviluppo interno, presentano un numero di citazioni nettamente superiore (anche proporzionalmente)[64]. Aristotele vi è nominato una novantina di volte (compresi gli pseudoepigrafi *Problemata* cui sono dedicate nove questioni e la *Physiognomia* cui ne è dedicata una) contro le venti di Alberto, le dieci di Averroè e le dieci di Galeno. La prevalenza delle

tuitionem sue vite. Et etiam hoc facit maxime quando fugatum fuit in die ne inveniatur per eius vestigia... Consequenter queritur utrum animalia alia ab homine habeant saltum cordis. Dicendum quod cor triplici motu [motu] movetur, scilicet motu saltus, inspirationis et respirationis, et motu pulsus. Motus saltus sic causatur in corde, quandoque aliquod contrarium appropinquat cordi, ut frigidum vel humidum, aliquod putrefactivum vel aliquod aliud nocivum, ut in patientibus timorem. Tunc calor ab omnibus partibus retrahitur ad cor et calor retractus in se unitur et fortificatur ut possit resistere contrario corrumpenti. Et tunc cor ita compressum in se unitum movetur motu saltus. Et quia istud est possibile in aliis animalibus, ideo habent motum saltus cordis... Consequenter queritur utrum capra vel ovis ligata in tibia panno rubeo debeant claudicare. Dicendum quod sic... Videns pannum rubeum estimat quod sit sanguis... ». I titoli di queste questioni si possono trovare riportati in M. GRABMANN, *op. cit.*, p. 25.

62. Cf. 669a, dove si afferma che praticamente solo nell'uomo (*non nisi praecipue in homine*), in cui compare l'aspettativa del futuro, si verificano le palpitazioni, mentre nel *De vita et morte* (*De respiratione*, 20, 479b) si parla degli animali che, per la paura, subiscono la palpitazione cardiaca consistente in una concentrazione del calore sino talora a morirne. Cf. ALBERTUS MAGNUS, *Quaestiones de animalibus* XIII, q. 12 : « Utrum pulsus sit in omni animali » (ed. E. FILTHAUT, pp. 244-245).

63. Sulle mutazioni stagionali dei serpenti (ma senza riferimento ai morsi) si veda AVICENNA, *De animalibus* VIII, 2, Venetiis 1508, 37rb, mentre circa la varietà dei morsi e della loro pericolosità in rapporto a luoghi e a tempi (ma senza riferimenti al periodo del mese o al novilunio) Vincenzo di Beauvais si richiama a un passo di Prisciano : cf. VINCENTIUS BELLOVACENSIS, *Speculum naturale* XXI, 11, Strasbourg ante 5.IV.1477, p. II. Sulla timidezza che contraddistingue la lepre (come il cervo) e sul fatto che la lepre prima di porsi *ad locum sedere* erra qua e là per disperdere le proprie tracce, si veda ALBERTUS MAGNUS, *Quaestiones de animalibus* VIII, q. 12 : « Utrum cervus sit animal discretus » (ed. E. FILTHAUT, pp. 192-193). Sulla stupidità di pecore e capre si sofferma Aristotele in *Hist. An.* IX, 3, 610b-611a, ma con esempi diversi da quello che costituisce oggetto della questione di Giovanni Vath.

64. Contengono citazioni esplicite di autori e opere varie (in totale circa 150) quasi due terzi delle 94 questioni di Enrico di Bruxelles ed Enrico di Alemannia. In Verico i richiami precisi (poco più di venti) interessano metà delle 30 questioni, mentre in Vath, che presenta una ventina di citazioni quasi sempre di Aristotele, ben due terzi delle 56 questioni ne sono prive.

auctoritates biologiche è impressionante. Solo considerando l'Aristotele autentico, delle quasi ottanta citazioni la metà si riferisce certamente al Corpus zoologico (in trentatré casi il *De animalibus* è indicato in maniera esplicita, globalmente preso o con specificazioni del trattato, sempre limitate ai tre maggiori), mentre la rimanente quarantina comprende ben nove richiami a diversi *Parva naturalia*. Si tratta a mio giudizio di dati assai significativi, soprattutto se confrontati con il peso che il Corpus zoologico assume complessivamente nel Medioevo in rapporto al resto dell'opera aristotelica : nell'insieme dei commentari, quelli al *De animalibus* rappresentano in effetti una frazione esigua, certamente inferiore a 1/20.

Questi dati, riguardanti le semplici citazioni, trovano poi piena e puntuale conferma se si traccia una mappa dei *Quodlibeta*, analizzandone strutturazione tematica e contenuti. Dopo cinque questioni *de mineralibus* (molto citato Alberto, ma anche Avicenna e i *Meteora*)[65], un problema ispirato al *De somno et vigilia* introduce a una serie di nove questioni dedicate al Corpus zoologico, che di volta in volta *habent locum*, genericamente, *supra librum De animalibus*, oppure *supra librum De historiis animalium*, o *De partibus animalium*, o *De generatione animalium*[66] : nel complesso i temi riguardanti la gene-

65. Cf. fol. 54ra-54rb. Il *De mineralibus*, tuttavia, è citato esplicitamente appena nella q. 85, f. 61ra, anche se Grabmann legge "*De animalibus*". Nell'insieme dei *Quodlibeta* le citazioni di Alberto per lo più non richiamano un'opera precisa (in Vath e in Verico sono generiche tutte), ma in ogni caso non sembrano riferirsi mai alle opere zoologiche del maestro domenicano. Cf. *infra*, nota 75.

66. Cf. qq. 7-15, fol. 54rb-54vb : « Alia questio habet locum supra librum *De animalibus* et est questio quare aliqua animalia sicut gallus etc. magis percipiunt horas diei vel noctis quam homo... Alia questio est, que habet locum supra librum *De historiis animalium*, et est prima utrum pili barbe habent cadere in castrato homine... (v. nota 67) Alia questio fuit, utrum monachi debeant esse pinguiores quam alii. Dicendum quod sic... Alia questio fuit, utrum cor magnum sit causa timiditatis, et habet locum in tertio libro *De partibus animalium*... Alia fuit et habet locum in <*De*> *partibus animalium*, et est utrum cauda serpentis, si abscidatur, habeat renasci... Alie questiones fuerunt que habent locum in librum *De generatione animalium*. Prima fuit, utrum sperma sit album. Iuxta quod notandum quod sperma sit sic, ut dicitur primo *De generatione animalium*, cum digeratur (*cod.* dirigatur) in corde et epate et plus est ibi [der] de restauratione quam requiratur ad restaurandum deperditum. Tunc mittitur illud superfluum illius ultimi alimenti boni per venas ab ipso corde ad testiculos et ibi per calidum testiculorum vertitur illud alimentum digestum in sperma, et ideo animalia plus (*cod.* post *?*) stant augmenti, quia tunc minus convertunt in suam substantiam. Dicendum ex hoc quod sperma est album, quia albedo causatur ex calido lucido commixto humido aereo. Modo in materia spermatis multum est de aere et de dyaphaneitate, et est ibi calidum propter quod est sanguis purissimus digestus in corde. Ideo ipsum debet esse album. Sed in iuvenibus et senibus est magis aquosum et tunc(*?*) non est multum prolificum, ut dicitur in *Istoriis animalium*. Et cum dicitur quod est sanguis, dicendum quod, cum hic est digestum in testiculis et ex hoc efficitur album, ideo etcetera. Item, sanguis qui est ultimum alimentum est albus. Tunc et ipsum sperma est album, cum eius materia sit ultimum alimentum, quod non convertitur in substantiam... Alia questio fuit utrum sperma possit congellari. Dicendum quod non, ut patet tertio *De istoriis* et secundo *De generatione animalium*. Cuius causa est, quia habet multum de calido aereo... quia calidi et aerei est ascendere, et ideo non potest

razione hanno la prevalenza. Di grande interesse la q. 8, sul problema della perdita della barba in caso di evirazione, in cui si sostiene non solo che non crescono peli in chi ancora non ce li abbia, ma anche (di fatto contro Avicenna, Alberto e lo stesso commento al *De generatione animalium* di Giovanni Vath) che cadono i peli presenti in chi li abbia avuti in precedenza[67].

congellari, sicut nec oleum quia aereum... Alia questio fuit utrum meretrix possit concipere... (v. nota 68) Alia questio fuit <utrum> mulier quinquaginta annorum possit concipere. Dicendum quod sic, sed raro, ut dicit philosophus octavo *De istoriis*, et ratio huius est quia, licet sint eadem secundum speciem, tamen habent aliam et aliam complexionem... Quia homines bene nutriti habent multum de spermate et mulieres multum de menstruo, ut patet quarto *De generatione animalium*, sed viri usque ad septuaginta annos possunt generare, et hoc tangitur nono *De istoriis animalium* et nono *Politicorum*... ». I titoli si possono trovare trascritti, anche se con varie inesattezze, in M. GRABMANN, *op. cit.*, pp. 19-20 (della q. 7, in cui si trova citato tra l'altro il *De bona fortuna*, viene riportato il testo integrale). Nella q. 9, sulla grassezza dei monaci, ci si richiama all'ottava sezione dei *Problemata*. La q. 10 prende spunto da *De part. an.* III, 4, 667a, dove Aristotele afferma che gli animali forniti di un cuore grande sono paurosi. Le questioni 12 e 13 (sullo sperma : colore e impossibilità di congelamento) si ispirano a *De gen. an.* II, 2, 735a-736a, ma anche a *Hist. an.* III, 22, 523a. Fonte principale della q. 15, sul concepimento in una donna di cinquant'anni, è il settimo (non l'ottavo !) Libro dell'*Historia* : capitoli 2, 582a-583a, e 5, 585a-585b.

67. « Alia questio est, que habet locum supra librum *De historiis animalium*, et est prima utrum pili barbe habent cadere in castrato homine. Et dicendum quod sic. Causa huius est et apparet ex quinto *De animalibus*, quia barba causatur ex (*marg.*) <hoc> quod calidum derivatur a corde versus testiculos, et hoc est ideo, quia sunt quidam pori elevati a testiculis usque ad locum barbe. Item, quando calidum reverberatur a testiculis, elevat fumum terrestrem qui est ibi resultans ex cibo, et aperiendo poros convertit illum fumum in pilos. Et hoc facit motus illius partis, et ad hoc etiam facit discontinuatio ossium, quia ex hoc pili generantur, quia ossa discontinuata sunt, et ideo multitudo pilorum et barba est signum caliditatis. Modo dicit philosophus : si quis castretur, tunc pili a barba cadunt, et causa huius est quia calidum quod fuit in testiculis corrumpitur et deficit, quia amplius non est virtus generativa, et sic non potest movere sursum materiam pilorum et elevans illud deficit : quia materiam pilorum levabat ad locum barbe, per consequens materia pilorum deficit, ideo etc. Unde philosophus quinto *De generatione animalium* dicit quod castratio ista mutat in mulierem, quia sibi omnes pili in barba deficiunt. Item, si quis castretur antequam habeat barbam vel non habeat testiculos, tunc talis non habet barbam neque potest habere. Ideo etc. Et cum dicis quod alibi habent, dicendum quod verum est, ergo in barba, dicendum quod non sequitur, quia ad habendum barbam pilos maior caliditas requiritur quam in aliis membris. Ideo non sequitur » (fol. 54rb-54va). Di diverso avviso sia AVICENNA, *De animalibus* XV, 1, ed. cit., 59va-vb, sia ALBERTUS MAGNUS, *De animalibus* VIII, tr. 5, c. 2, ed H. STADLER, p. 662, 3-10 e XIX, tr. un., c. 6, ed. H. STADLER, p. 1262, 32-38 e JOHANNES VATH, *Quaestiones super librum De generatione animalium*, q. 9, ed. L. COVA, cit., pp. 213-214. La posizione dei due Enrici si presenta senz'altro più ortodossa da un punto di vista aristotelico, considerando che sia in *Hist. an.* III, 11, 518a, sia in *De gen. an.* V, 3, 784a, si sostiene che gli eunuchi non diventano calvi e che tuttavia cadono loro, o non spuntano, i peli a crescita tardiva (a eccezione di quelli pubici). Il « *quinto De animalibus* » cui ci si richiama nella questione poco sopra trascritta probabilmente va corretto in « *tertio De animalibus* » o, meglio ancora, in « *quinto De generatione animalium* » (come nella seconda citazione), dove Aristotele, più che nel terzo Libro dell'*Historia*, tratta dei peli riguardo alla loro formazione (e tuttavia si noti che la questione « ha luogo » proprio sul primo dei trattati zoologici di Aristotele).

Notevole anche la q. 14[68], sulla possibilità che una meretrice concepisca : nonostante un richiamo ad Averroè[69], viene enfatizzata l'importanza del piacere nella donna per il concepimento, secondo una prospettiva poco ortodossa da un punto di vista aristotelico ; parziale dissonanza rispetto al Filosofo che rimane anche qualora si voglia individuare proprio in Aristotele e non nei « medici » la fonte della risposta alla q. 87, sul piacere nella donna incinta[70]. Dopo una ventina di questioni di argomento vario (*supra Physiognomia Aristotelis, super librum De problematibus, circa venerea, morales, circa corpora elementaria simplicia, quae tangunt plantas*[71], su specchi e

68. « Alia questio fuit utrum meretrix possit concipere. Dicendum quod ad conceptionem dua requiruntur. Unum est quod mulier habeat dilectationem in choeundo et non solum ex eo quod emittat sed quod delectetur in recipiendo sperma viri. Quia matrix (*cod.* meretrix) recipit sperma sicut perfectum [perfectum], ideo necessarium est quod habeat dilectationem. Secundo requiritur quod matrix sit villosa, quia si sit plana non bene reservat sperma viri. Sed in meretrice hec duo deficiunt, quia meretrix nullam habet delectationem vel parvam, quia dicit philosophus in primo *De generatione* <*animalium*> quod in multum coeuntibus non est ita magna delectatio sicut in raro coeuntibus est, cum ibi non sit (*lac.*) magnus. Unde dicit commentator quod meretrix non potest concipere quia habet matricem nimis planam et hoc propter frequentem receptionem spermatis. Tamen tu obicies, quia quedam meretrices concipiunt. Dicendum quod, si contingat, hoc est propter delectationem quam habet cum illa maior est <illa eius> cum quo coit in recipiendo sperma, vel etiam multum proportionale sperma illius magis quam alicuius alterius, vel quia non est multum meretrix communis » (fol. 54vb). Il richiamo si riferisce a *De. gen. an.* I, 18, 723b-724a. Si noti tuttavia che da parte sua Aristotele, per negare alla donna l'emissione di un seme simile a quello dell'uomo, sottolinea il fatto che « spesso la femmina concepisce senza che abbia provato il piacere dell'accoppiamento ». Ivi, I, 19, 727b.

69. Dei *villi* strumenti della *virtus retentiva* dell'utero Averroè parla in *Colliget* II, 10 (ed. cit., fol. 23vb K), ma né in quella sede né in III, 29 (*De accidentibus supervenientibus membris generationis*) né in IV, 60 (*De signis aegritudinis vulvae*) accenna alla condizione in cui viene a trovarsi la meretrice.

70. Cf. fol. 61rb : « Utrum mulier impregnata magis dilectetur in coitu quam alia. Arguitur quod <non>, quia non est ita in aliis animalibus, ergo etc. ». Si veda tutta la breve questione (dal cui *respondeo* risulta abbastanza chiaramente che il confronto avviene non tra una donna incinta e una donna non incinta, bensì tra una donna incinta e femmine gravide di altre specie) riportata e tradotta in E. RANDI, *op. cit.*, pp. 136 e 132. La risposta (positiva) sviluppa alcuni argomenti in sintonia con l'*oppositum*. Ora, per Randi l'*oppositum* esprime senz'altro la posizione di Aristotele (così infatti egli trascrive il passo, integrandolo : « Oppositum, ut dicit, est sensus <textus> », e così lo intende volgendolo in italiano : « A sostenere il contrario sembra esservi l'opinione di Aristotele »). Si tratta di un'interpretazione plausibile, anche perché gli argomenti del *respondeo* non appaiono in disaccordo con la biologia peripatetica. Non si può tuttavia escludere che, sottinteso o omesso dall'amanuense, sia un altro il soggetto di '*dicit*' (qualche altro autore, per esempio, tra quelli citati nelle questioni precedenti, come Galeno o Avicenna, che nel capitolo *De generatione embrionis* del *Canone* ampiamente teorizza la *delectatio* nella donna) e che per « *sensus* » s'intenda l'esperienza chiamata in causa da tale autore. Aristotele, da parte sua, sostiene che la donna e la cavalla accettano il coito durante la gestazione, anziché fuggirlo come le femmine di altre specie (cf. *Hist. an.* VII, 4, 585a), ma non sembra teorizzare un piacere particolare nella donna incinta.

71. Si noti che viene riportata un'unica questione di argomento botanico (fol. 55vb), anche se si afferma che ne furono dibattute diverse : « Consequenter questiones fuerunt alie

minerali)[72], otto questioni riflettono un dibattito sugli animali non razionali : *consequenter fuerunt quaestiones circa bruta.* Al centro dell'attenzione animali in generale, cervi, galli, cani, vermi, passeri e tigri[73]. Tuttavia, come nelle questioni zoologiche di Vath, solo in parte i quesiti paiono ispirarsi al *De*

que tangunt plantas. Una fuit utrum savinarius faciat homines retrahi a coitu... Dicendum quod non retrahit homines a coitu per se sed per accidens... ». Varie virtù medicinali della *sabina* o *savina* (ma non precisamente quella sostenuta dai nostri due autori) si possono trovare esaltate, per esempio, già da Plinio in *Hist. nat.* XXIV, 61 (ed. Les Belles Lettres, Paris, 1972, p. 60).

72. Cf. qq. 17-33, fol. 54vb-56ra (« Alie questiones sunt super librum *De problematibus*... vel resistentiam »). Gran parte dei titoli si possono trovare riportati in M. GRABMANN, *op. cit.*, pp. 20-21.

73. Cf. qq. 34-41, fol. 56ra-56va : « Consequenter fuerunt questiones circa bruta et fuerunt octo. Prima fuit utrum cervi (*add. interl.*) quolibet anno obiciunt cornua sua. Et arguitur quod non, quia alia animalia non faciunt, ergo etc. Oppositum patet ad sensum. Ad questionem dicendum quod cervi in quolibet anno debent obicere cornua, et huius ratio duplex, ut <dicitur> tertio *De partibus animalium.* Prima est ex necessitate materie, quia natura, cum sagacissima <sit>, debet facere alleviationem alicuius animalis cuius est natura. Sed per obiectionem cornuum alleviatur animal. Ideo etc. Alia causa est, quia ponderosa, si non sunt bene alligata, segregantur ab illo cum <quo> sunt alligata. Sed cornua cervi sunt multum ponderosa et non fortiter alligata et multo magna [sed ea]. Ideo necesse est ipsa cadere semel in anno. Ad rationem dicendum quod non est simile de aliis animalibus, quia non habent tanta cornua nec ita ponderosa. Alia questio fuit utrum quolibet <anno> unus ramus in cornibus cervi debeat multiplicari vel addi. Arguitur quod non, quia debilitatis (*cod.* debilitate) virtute non debet fieri aditio quantitatis ; sed sic est in proposito, ergo etc. Oppositum apparet ad sensum. Ad questionem dicendum quod in quolibet anno superadditur unus ramunculus. Unde primo considerandum est unde generantur cornua ; ut dicitur tertio *De partibus animalium*, quod genera<n>tur ex abundantia materie terrestris que ex locis tertie (*cod.* terre *?*) digestionis est elevata, et hoc patet ex duritie cornuum... Alia questio fuit utrum galli debeant cantare de nocte (v. nota 74)... Alia questio fuit utrum, si canis furibundus mordeat aliquem, oportet ipsum ire ad mare, ut sanetur... Consequenter queritur utrum animalia debent habere pares pedes. Et videtur quod non, quia habent pares digitos. Ergo etc. Oppositum patet ad sensum. Ad questionem dicendum : debent habere pares pedes, et huius ratio est quia habent pedes propter sustentamentum corporis ; sed sicut (*?*) ex uno latere indigent uno pede, sic ex alio alio. Item alia causa est quia ad motum progressivum requiruntur pedes pares, cuius ratio est quia requiritur ibi quod pellit et quod trahitur... Consequenter quesitum fuit utrum vermis debeat generare sericum (v. nota 75)... Consequenter quesitum fuit utrum passer debeat frequenter coire. Et arguitur quod non... Oppositum patet ad sensum. Ad questionem dicendum quod passer debet frequenter coire, et ratio huius est quia in ipso passere multiplica<n>tur ea frequenter que requiruntur ad coitum, scilicet caliditas... et humiditas spermatica exuber[n]ans... Consequenter queritur utrum tigris magis debeat stare supra unum pedem quam supra duos... ». I titoli si possono trovare trascritti, con qualche inesattezza, in M. GRABMANN, *op. cit.*, p. 21. Sulle corna degli animali e in particolare dei cervi cf. *De part. an.* III, 2, 662b-664a. Il passero si può trovare presentato come *avis libidinosa* in Alessandro Neckam (*De naturis rerum*, 60, ed. T. WRIGHT, London 1863, repr. Nendeln/Liechtenstein 1967, p. 109) e come *avis multum calida et libidinosa* in Bartolomeo Anglico (*De rerum proprietatibus* XII, 32, Frankfurt 1601, repr. Frankfurt a. M. 1964, p. 546). Fonte di questo giudizio — ci avverte Vincenzo di Beauvais — è il *Physiologus*, quell'anonimo greco che tanta importanza ebbe sui bestiari medievali : cf. VINCENTIUS BELLOVACENSIS, *op. cit.* XVII, 120, p. I.

animalibus (il *De partibus* è citato soltanto due volte, a proposito delle corna dei cervi, mentre *Hist. an.* I, 5 e *Probl.* X, 28 sembrano alla base della questione sul numero pari dei piedi in tutti gli animali), mentre in più di un caso un termine di paragone può essere costituito — ma con notevoli differenze, e comunque senza citazioni — da Alberto Magno, come a proposito del canto del gallo in ore determinate[74] e a proposito del « verme » che genera la seta (argomento su cui a sua volta il maestro domenicano si era richiamato ad Avicenna e a Plinio)[75]. Ciò induce a ipotizzare, in questi

74. « Alia questio fuit utrum galli debeant cantare de nocte, et arguitur quod non, quia tunc dormiunt... Oppositum patet ad sensum. Ad questionem dicendum quod galli cantant hora determinata. Causa huius est quia gallus est animal multum calidum... Secunda causa est quia digestiones celebrant... Item tertio gallus habet hoc quod est animal valde gregale et sociale... Item alia causa est ex corporibus celestibus, quia omnia bruta sunt propter hominem, et quia homo per se non potest distinguere horas noctis, ideo natura deputavit ad hoc gallum, quod significet horas hominibus... » (fol. 56ra). Sul canto del gallo in determinate ore cf. ALBERTUS MAGNUS, *Quaestiones de animalibus* VIII, q. 42 : « De cantu galli : quare cantat certis horis » (ed. E. FILTHAUT, p. 244-245), dove, premesso che *ista inferiora sequuntur motus corporum caelestium*, la risposta s'incentra sui ritmi di tre ore in tre ore che *secundum medicos* contraddistinguono tutti gli *animalia cholerica* come il gallo. L'ottica in cui si muovono i due Enrici nella loro questione (particolarmente lunga) non sembra però coincidere con quella di Alberto. Notevole la prospettiva antropocentrica dell'ultimo argomento, che pare accomunare questi « artisti » ai colleghi della facoltà teologica...

75. « Consequenter quesitum fuit utrum vermis debeat generare sericum. Et arguitur quod non, quia non habet similitudinem aliquam cum vermibus. Ergo etc. Oppositum patet ad sensum. Ad questionem [habent] sunt intelligenda quedam. Primo considerandum est quod alimentum talium animalium sunt folia que habent frigiditatem et humiditatem, quod patet quia fructus talium arborum datur ad refrigerandos infirmos. Item debent esse folia recentia et viridia et, quia alimentum est de natura alimenti cum convertitur in ipsum, ideo isti vermes sunt frigidi et humidi, et patet quod generantur per putrefactionem. Et hec animalia, cum sint frigida, parum digerunt (*cod.* dirigunt) et multum comedunt et ideo ibi multum remanet de superfluo et viscoso... Patet quod isti vermes emittunt humiditatem calidam et viscosa<m> que postea congellatur et efficitur sericum, et patet in simili, quia aranea facit telam quia habet multam humiditatem... » (fol. 56va). Sul « verme che genera la seta » la fonte non possono essere i pochi cenni di Aristotele (*Hist. an.* V, 19, 551b), anche a prescindere dal fatto che lo stagirita — come poi anche Plinio — verisimilmente poteva riferirsi non al baco del gelso, introdotto in Europa ai tempi di Giustiniano, ma a qualche altro insetto, originario dell'Asia Minore. Per Alberto Magno, cf. *De animalibus* XV, tr. 1, c. 8, ed. H. STADLER, p. 1000, 20-32 e XXVI, C. 1, p. 1584, 8-13 e 1587, 32-1588, 10. Da notare tuttavia che i due Enrici sono lontani dalla descrizione fornita dal maestro domenicano. A differenza di Alberto, non chiamano '*bombex*' questo « verme », parlano delle foglie e alludono alla pianta ma senza dire che si tratta della *morus*, non parlano della trasformazione del bruco in *volatile alatum* che si riproduce tramite accoppiamento di maschio e femmina e deposizione di uova : per loro si tratta di vermi generati per putrefazione (Vincenzo di Beauvais, da parte sua, alla voce '*bombex*' compone varie autorità tratte da Isidoro, dal *Physiologus* e da Plinio : tramite quest'ultimo s'insinua la suggestione di una generazione spontanea nell'isola di Coo, in virtù di un'esalazione della terra che anima i fiori degli alberi fatti cadere dalle piogge — cf. VINCENTIUS BELLOVACENSIS, *op. cit.* XXI, 119, p. II ; PLINIUS SECUNDUS, *Hist. nat.* XI, 27, ed. Les Belles Lettres, Paris, 1947, p. 52). Non dunque le *Quaestiones* e l'*Expositio* sul *De animalibus*, ma altre sono le opere del maestro

maestri delle arti parigini, l'impiego di fonti appartenenti al filone non aristotelico della zoologia medievale.

L'interesse biologico si sposta poi nuovamente sull'uomo : *aliae quaestiones sunt* (e sono venti) *quae tangunt viros et mulieres* : i punti di riferimento sono dati da *Parva naturalia*, *De generatione animalium*, *Problemata* e *Ethica*[76]. Nell'ultima trentina di questioni ricorrono ancora temi di questo genere (degna di nota quella sul *morbus regius* e sul potere taumaturgico del re di Francia spiegato in termini di cause naturali, già brillantemente analizzata da Randi)[77], ma si affacciano pure quesiti vari di zoologia, di botanica e (alla fine) di astrologia, di magia e di religione *naturaliter loquendo*[78]. L'interesse per il comportamento umano spazia su temi quali l'*amor ereos*[79] e il matrimonio, mentre sulle numerose problematiche fisiologiche l'interlocutore non è solo Aristotele ma anche

domenicano cui i due Enrici nei loro *Quodlibeta* sembrano ispirarsi : quelle esplicitamente citate sono *De mineralibus*, *De causis et proprietatibus elementorum*, *Meteora*, *De natura locorum* (e anche un *quidam suus liber de montibus* : cf. q. 85, fol. 61ra).

76. Cf. qq. 42-61, fol. 56vb-58rb : « Alie questiones sunt que tangunt viros et mulieres... in viris quam in muliere ». Si vedano i titoli in M. GRABMANN, *op. cit.*, pp. 21-22. La q. 48 (« Utrum nobiles debeant habere aures pendentes ») è integralmente riportata e tradotta in E. RANDI, *op. cit.*, pp. 136-137, 133.

77. Cf. ivi, pp. 133-135. Si tratta della q. 64, fol. 58rb-58va : « Utrum rex francie habeat curare homines de morbo illo qui dicitur morbus regius ».

78. Cf. qq. 62-94, fol. 58rb-61vb : « Utrum arbor diversos fructus ferens sit una arbor... Expliciunt quelibet magistri h<enrici> de brucella et magistri h<enrici> alemanni ». Gran parte dei titoli si possono trovare riportati in M. GRABMANN, *op. cit.*, pp. 22-24. D'interesse zoologico le qq. 63 e 65, fol. 58rb-58va : « Utrum aves volant contra ventum <tam>quam cum vento... Utrum aliquod animal possit habere aliquam figurationem hominis sine intellectu. Dicendum quod sic. Nam, ut patet ex octavo *De historiis animalium*, philosophus ibi narrat de pimmeis qui sunt animalia valde parva quasi de quantitate duorum pedum et dicit quod pugnant contra aves et sunt tales pingmei in fine Egypti. Tales ergo pigmei, etsi habeant figuram hominis, tamen habent figuram et rationem <...>, quod ostendit ex debilitate virtutis, et defectum quantitatis debite ad formam intellectivam. Item, et propter dispositionem materie ad talem formam, et quod verum sit quod possi<n>t habere figuram hominis sine intellectu, hoc patet... ». Al « genere » dei Pigmei, intesi come uomini animaleschi (« uomini e cavalli »), Aristotele fa riferimento non solo in *Hist. an.* VIII, 12, 597a, ma anche, più brevemente, in *De gen. an.* II, 8, 749a. Questi sono i titoli delle qq. 86-90, non riportati da Grabmann : « Demum querebatur circa generationem existentie (?) et primo hominis et postea de coitu ordinato ad generationem, utrum scilicet sit delectabilis... Utrum mulier impregnata (cf. *supra*, nota 70)... Demum queritur utrum coiens cum muliere habens anelitum fetidum <...> delectari... Utrum visus post coitum debet fugare puellam vel femellam... Utrum, si aliquis coiat frequenter cum muliere, si faciat gladium, fiat rubiginosus et, si mulier caseum, fiat putredus et talem mulierem prosequantur canes. Dicendum quod hoc est, quia tales timent et ideo festinantur <cum> coiunt et inordinate moventur et ex inordinato motu inordinate moventur humores et evaporant... et magis quia in coitu moventur humores qui fiunt magis venenosi... ».

79. Il tema dell'*amor ereos* è toccato nella q. 66, fol. 58va : « Utrum mulier magis diligat amicum cum quo conversatur de nocte quam illum cum quo conversatur de die » e nella q. 86, fol. 61ra-61rb : « Querebatur... de coitu ordinato ad generationem, utrum scilicet sit delectabilis ».

Galeno, le cui posizioni vengono approvate, senza alcun intento di contrapporle a quelle del Filosofo. Ciò vale per le due questioni sui *signa caliditatis in corde*[80], ma anche per le undici riguardanti il capo, il cervello e i capelli, nelle quali il medico greco viene citato (senza indicazione dell'opera) accanto al *De partibus animalium*, al *De generatione animalium*, al *De somno et vigilia*[81]. I richiami ai grandi autori della tradizione biologica e medica sono qui insistenti[82]. Da bravi *magistri artium*, Enrico di Bruxelles e Enrico di Alemannia sono anzitutto lettori e commentatori di testi, la *littera* è il loro punto di partenza e l'orizzonte del loro discorrere : a tal punto che alcune volte adoperano espressioni del tipo '*Oppositum dicit in littera*' oppure '*Oppositum dicit littera*'[83]. Non potrebbe essere che così, visto che interi

80. Cf. qq. 83-84, fol. 60vb-61ra : « Utrum magnitudo pulsus (*palme* per Grabmann) sit signum caliditatis in corde » ; « Utrum audacia sit signum caliditatis in corde ».

81. Cf. qq. 71-81, fol. 59va-60vb : « Dubitatur utrum capilli nutriantur... Utrum parvitas capitis sit de necessitate malum signum... Consequenter queritur utrum magnum capud sit de necessitate bonum signum... Utrum signum capitis medii sit melius quam capud simpliciter magnum... Consequenter queritur utrum figura capitis debeat esse rotunda... Utrum in complexione temperata debeant capilli esse medii inter albos et nigros... Utrum capitis crispitudo generatur a calido... Utrum homines calide complexionis debeant calvi fieri... Utrum cerebrum calidum et siccum habeat sensus perfectiores... Utrum aliqui possint simul dormire vel vigilare... Utrum canities a frigido humido. Et videtur quod non... Oppositum dicit G<allienus> et philosophus in quinto *De generatione animalium* » (cf. *De gen. an.* V, 4, 784 b). Il raggruppamento tematico si presenta manifesto, anche se non è esplicitato nel testo come in altri casi. Si noti che la q. 71 è l'unica (in tutta l'opera) a venir presentata sotto forma di « dubbio ». Nella q. 69, fol. 58vb (« Utrum, cum mulier conceperit, [quod] matrix claudatur ») il nome di Galeno è accompagnato dall'indicazione di un'opera, il cui titolo non sono riuscito a decifrare con certezza (*in quinto aforismorum <Hippocratis>* ?).

82. Nella q. 77, fol. 60ra, viene citato Avicenna : « ... Dicendum quod, ut potest haber[e]i a philosopho et ab Avicenna, crispitudo pluribus modis causatur... ».

83. Si vedano in particolare le già citate questioni 79, 80 e 84 (« Utrum cerebrum... », « Utrum aliqui possint... », « Utrum audacia... »). Si noti tuttavia che queste espressioni ricorrono proprio in questioni nelle quali non viene esplicitato il riferimento complessivo a un Libro determinato (con espressioni del tipo '*questio habet locum*'). È il lettore della *reportatio* che, di volta in volta, deve cercare di individuare il testo ritenuto quale base della discussione. Così, ad esempio, inizia l'ampia q. 80 : « Utrum aliqui possint simul dormire et vigilare. Et videtur quod non, tum quia impossibile est simul esse aliquid solutum et ligatum secundum eandem partem : modo sompnus est ligatio sensuum et vigilia solutio, tum quia et impossibile etiam est simul eiusdem [est] esse contraria : modo sompnus et vigilia opposita sunt contrarie, quare videtur impossibile esse aliquos posse simul dormire vel vigilare. Oppositum dicit littera. Dicit enim quod illi (*cod.* ille) qui habent cerebrum maxime calidum et humidum sunt simul dormientes et vigilantes. Item philosophus quinto *De generatione <animalium>* et in *De sopno et vigilia* dicit eosdem posse simul vigilare et dormire. Dicendum ad hoc quod aliquem dormientem vigilare, hoc potest esse dupliciter... ». Pur convergenti nella risposta affermativa al quesito, la *littera* e le due « autorità » aristoteliche vengono presentate come testi distinti. E in effetti la motivazione sostenuta dalla *littera* non appare in sintonia con le posizioni del Filosofo. Per Aristotele infatti il cervello, la più fredda di tutte le parti del corpo, ha la funzione di temperare il calore e l'ebollizione che hanno luogo nel cuore e così, raffreddando l'afflusso del sangue proveniente dal nutrimento, risospinge il calore verso

gruppi di questioni « hanno luogo sopra » una certa opera. Si tratta, è vero, di *Quodlibeta*, ma di *Quodlibeta* che hanno, per ampi tratti della loro estensione, la parvenza di veri e propri commentari.

il basso e produce il sonno (cf. *De part. an.* II, 7, 652b-653a e *De somno et vig.*, 3, 457b-458a). Tuttavia, quando in *De gen an.* V, 1, 779a, si parla di casi in cui coesistono sonno e (un'apparenza di) veglia (sonnambulismo, dormiveglia dei bambini), non si attribuisce il fenomeno a un calore abnorme del cervello, ma semmai al processo di accrescimento della parte inferiore (calda) che prima bilancia e poi a mano a mano supera il prevalere iniziale della parte superiore. Pietro d'Abano (*Conciliator*, diff. 24, ed. Venetiis apud Iunctas 1565, fol. 37ra) afferma che non solo Aristotele, ma tutti i « filosofi » e i « medici » sostengono la freddezza del cervello, e tuttavia presenta alcune *auctoritates* in contrario di Isaac (Giudeo) e di Haly (Abas).

The Commentaries on Aristotle's *Metaphysics*

L. M. de Rijk

Considering the rich survey Professor Lohr has presented this afternoon of Medieval commentaries on Aristotle's philosophical works including *Metaphysics*, there is no point in discussing in general terms the vicissitudes of this Aristotelian work at the Parisian Faculty of Arts. On top of that, in the *lettre d'invitation* of the organizers we were asked to say something about our own recent research in the field under discussion. Therefore I shall confine myself to John Buridan's (c. 1290-c. 1360) commentaries on *Metaphysics*. Fortunately, Buridan's activity as a commentator on *Metaphysics* may to a large degree be regarded as representative of the period. As we learn from Lohr's survey, from the fourteenth century only some five commentaries on this important Aristotelian writing are extant, quite unlike the thirteenth and fifteenth centuries, from which a considerable amount of such works have survived[1].

1. Buridan's lectures on *Metaphysics*

First some remarks on Buridan's various teaching activities concerning Aristotle's *Metaphysics*. We have several versions of his commentaries on *Metaphysics* (as of other Aristotelian works, such as e.g. *De anima*). One has to distinguish first between two main genres, the *expositio* and the *questiones*-commentary. As a matter of fact, from the thirteenth century onwards (c. 1240, Roger Bacon), the *Metaphysics* were commented upon in two ways. The basic way was the *expositio*, the elaborate way is found in the *questiones*-

1. For the reception of the *Metaphysics* into the curriculum of the Parisian Faculty of Arts see A. L. GABRIEL, *Metaphysics in the Curriculum of Studies of the Mediaeval Universities,* in P. WILPERT ed., *Die Metaphysik im Mittelalter. Ihr Ursprung und Ihre Bedeutung* (*Miscellanea Mediaevalia* 2) Berlin, 1963, pp. 92-102 ; G. LEFF, *Paris and Oxford Universities in the XIIIth and XIVth Centuries*, New York, 1988, p. 188 *sqq*.

commentary. The *expositio* presents shorter or longer explanations of the Aristotelian text, which is divided into the usual portions indicated by the usual headings or lemmata. The *questiones*-commentary, on the other hand, discusses the main metaphysical themes, often in a rather loose connection with the Aristotelian text.

1.1. The Expositio

We know of two versions of Buridan's *Expositio in duodecim libros Metaphysice Aristotilis*[2]. The first one seems to have been written around 1340. It is found in one single copy preserved in the BnF in Paris (lat. 16131, XIVth cent., fol. 124ra-214vb, written in a rather illegible hand ; its incipit runs « Incipit exposicio textus methaphisice reportata sub byriden (!) venerabili doctore ». The other version occurs in six copies, among which Paris, Bibliothèque Mazarine, lat. 3516 (formerly 494 ; written before 1392) and Carpentras, Bibliothèque Inguimbertine, cod. 292 (XIVth cent.) seem to be the most reliable ones[3].

B. Michael presents[4] a plausible explanation of the fact that the first version of the *Expositio* is only extant in one (Parisian) manuscript. In point of fact, the text of this copy has several gaps, which may be a hint to its being a « reportatio »[5] made by a student attending Buridan's introductory lectures on *Metaphysics*. Obviously, there was not an authorised apograph available at the time (c. 1340). Another clue is found at the end of Book II of the second version of the *Expositio*. There the copyist remarks « Et sciatis quod Buridan non legit tertium librum ». This may be compared to a similar remark by the scribe at the end of the whole work, i.e. after Book XII : « Super duos libros sequentes magister Johannes Buridanus nichil fecit, quia non solent legi ». — For that matter, also in the *Questiones* the Books III, XI and XIII-XIV have been omitted, since they « non solent legi », as in most of our copies of the *Expositio* and the *Questiones* the scribes let us know.

2. For the diverse versions of Buridan's works on *Metaphysics* see B. MICHAEL, *Johannes Buridan. Studien zu seinem Leben, seinen Werken und zur Rezeption seiner Theorien im Europa des späten Mittelalters* (2 vols), Berlin, 1985, pp. 792-817.
3. The other copies are found in Darmstadt, Hessische Landes-und Hochschulbibliothek, cod. 516 (only on Books I-VII) ; Munich, Universitätsbibliothek, cod. 2° 563 ; Vienna, Österreichische Nationalbibliothek, cod. 4721 ; Florence, Biblioteca Medicea Laurenziana, Conventi Soppressi, S. Croce, cod. 262 C 5 (not mentioned by Michael).
4. *Op. cit.* p. 808.
5. For this litterary genre see O. WEIJERS, *Terminologie des Universités au XIII^e siècle*, XXXIX, Rome, 1987, pp. 361-365 (Lessico Intellettuale Europeo).

1.2. The questiones-commentary

There are at least[6] three versions of Buridan's *questiones*-commentary. I found an anonymous copy of the oldest one (which only comments upon Books I-II and IV-VI) in Erfurt, Wissenschaftliche Allgemeinbibliothek, cod. F. 322, fol. 1r-39ra. Let me baptise it the *Lectura Erfordiensis*. Its incipit runs « RECOMMENDACIO SIC INCIPIT SAPIENCIA. Recommendacio sic. Incipit Sapiencia est intellectus et sciencia et tamquam caput habens scienciam honorabilissimorum 6° ethicorum. Sciendum ut apparet in processu et 4° methaphisice quod Aristotiles semper per scienciam intelligit methaphisicam et certum est quod methaphisica merito dicitur intellectus quia intellectus est habitus primorum principiorum ut patet 6° ethicorum ». On fol. 39ra, where the discussion of the last question of Book V (« Utrum causalitates et dependentie effectuum ex causis suis sint res addite illis causis et istis effectibus » ; this question is dealt with quite differently from the way it is discussed in the parallel question in the *ultima lectura*, Book V, q. 8) ends, the discussion of the next question (« Utrum phylosophia (!) speculativa bene dividatur in physicam mathematicam methaphisicam. Arguitur quod non ») is more along the lines of the later versions, but still not quite the same as in the *ultima lectura*.

This oldest version, our *Lectura Erfordiensis*, does not contain all the questions as they are found in the *ultima lectura* on Books I-VI. On top of that, there are some differences in the wording and arrangement of the questions :

Lectura Erfordiensis (henceforth *L.E.*), Liber I, q. 1 corresponds with *Ultima Lectura* (*U.L.*), Liber I, q. 1.

L.E. I, q. 2 corresponds to *U.L.* I, q. 5
L.E. I, q. 3 corresponds to *U.L.* I, q. 6
L.E. I, q. 4 has only some similarity with *U.L.* I. q. 8
L.E. I, q. 5 corresponds to *U.L.* I, q. 7
L.E. I, q. 6 corresponds to *U.L.* I, q. 3
L.E. I, q. 7 corresponds to *U.L.* II, q. 1
L.E. I, q. 8 corresponds to *U.L.* II, q. 3
L.E. II, q. 1 corresponds to *U.L.* II, q. 5
L.E. IV, q. 1 (« sequitur tertia (!) questio quarti libri ») corresponds to *U.L.* IV, q. 5
L.E. IV, q. 2 corresponds to *U.L.* IV, q. 1
L.E. IV, q. 3 corresponds to *U.L.* IV, q. 3
L.E. IV, q. 4 corresponds to *U.L.* IV, q. 7
L.E. IV, q. 5 corresponds to *U.L.* IV, q. 8

6. Darmstadt, cod. 516 may contain a fourth one ; see below, our footnote 9.

L.E. IV, q. 6 corresponds to *U.L.* IV, q. 9
L.E. IV, q. 7 corresponds to *U.L.* IV, q. 6
L.E. IV, q. 8 is missing in *U.L.*
L.E. IV, q. 9 corresponds to *U.L.* IV, q. 10
L.E. IV, q. 10 is missing in *U.L.*
L.E. IV, q. 11 corresponds to *U.L.* IV, q. 12
L.E. IV, q. 12 corresponds to *U.L.* IV, q. 11
L.E. IV, q. 13 corresponds to *U.L.* IV, q. 13
L.E. IV, q. 14 is missing in *U.L.*
L.E. V, q. 1 corresponds to *U.L.* V, q. 1
L.E. V, q. 2 corresponds to *U.L.* V, q. 3
L.E. V, q. 3 is missing in *U.L.*
L.E. V, q. 4 corresponds to *U.L.* V, q. 4
L.E. V, q. 5 is missing in *U.L.*
L.E. VI, q. 1 corresponds to *U.L.* VI, q. 9
L.E. VI, qq. 2-3 correspond to *U.L.* VI, q. 5
L.E. VI, q. 4 is missing in *U.L.*
L.E. VI, q. 5 corresponds to *U.L.* VI, q. 6
L.E. VI, q. 6 corresponds to *U.L.* VI, q. 8

A somewhat later version occurs in our Parisian manuscript, BnF lat. 16131, right before the *Expositio* (fol. 2ra-122vb ; tabula questionum on fol. 123v). It opens on fol. 2ra as follows : « Incipit commendacio philosophie naturalis et principaliter methaphisicalis. et questiones super primum librum methaphisice aristotilis reportate a by <riden> » ; next follows the proemium in similar terms as in the Erfurt manuscript (« Sapiencia est intellectus et sciencia etc. »). The commentary ends abruptly in the last question of Book IX : « ... dictum sit ad illam questionem. Non audivi plus quia non legit amplius. et illud propter magnum frigus quod tunc fuit in hieme. de quo vehementer (?) doleo ».

The third version extant is the one which is known as *ultima lectura* or *ultima prelectio*[7]. It must have been written after 1346[8] and is found in several manuscripts, among which Paris, BnF lat. 14716, Carpentras, Bibl. Inguimb., cod. 292, and Venice, Biblioteca Marciana, cod. lat. Classis VI,

7. In Paris, BnF, lat. 14716, fol. 191vb the colophon runs : « Et sic finiuntur omnes questiones totius libri methaphisice a reverendo philosopho magistro Johanne buridam (!) cuius anima requiescat in pace. Amen. Finis ultim<i tract>atus. Expliciunt questiones totius libri methaphisice a magistro Johanne buridam de ultima lectura. deo gratias Amen ».

8. In Book IV, q. 8 Buridan refers to the condemnation of Nicholas of Autrecourt. In the older versions this reference is missing. For this condemnation see L. M. DE RIJK, *Nicholas of Autrecourt. His Correspondence with Master Giles and Bernard of Arezzo. A Critical Edition and English Translation*, Leiden, 1994, pp. 1-2, 36-37, 139-207.

204a (= Cl. X, 92) seem to be the most reliable ones. There is also an old edition[9]. The incipit runs (with some minor discrepancies in the various manuscripts) : « Aristotiles in proemio methaphisice recommendat metaphisicam super omnes alias sciencias sive practicas sive speculativas. Probat enim quod metaphisica quam ipse vocat sapienciam, est admirabilissima, certissima et liberrima, et etiam maxime divina et maxime honoranda ». The explicit (in Carpentras, cod. 292) : « Ad ultimam dico quod omne ens de mundo est bonum simpliciter loquendo. et ideo omne ens de mundo dependet ab illo primo bono. tamen aliquid est simpliciter bonum quod tamen est tibi malum sicut ignis est simpliciter bonus, tamen posset esse tibi malus si esses ligatus in eo. ideo non oportet ponere aliquam causam malam. Et sic est finis questionum mathaphisice a buridano. deo gracias. EXPLICIUNT QUESTIONES SUPRA LIBRUM METHAPHISICE DATE A MAGISTRO JOHANNE BURIDAN (!). DEO GRACIAS. LAUS TIBI SIT CHRISTE QUI LIBER EXPLICIT ISTE ».

2. The Educational Aspects

The connection with the class-room is obvious, both in the *Expositio* and in the *Questiones*. For that matter, we know that it was not until 1366 that the Parisian statutes require familiarity with *Metaphysics* for obtaining the *licentia docendi* of the master of arts. In previous *juramenta* this Aristotelian work is missing. However, Michael seems to be right in assuming that since Buridan must have lectured « ordinarie »[10] on *Metaphysics*, this work was a regular part of the Parisian arts curriculum also before 1366[11]. On this assumption, we can provide a better explanation for the different versions of Buridan's commentaries on *Metaphysics*.

Let me now say a few words about the differences between the two main genres, *expositio* and *questiones* as found in Buridan's works. As usual, his *Expositio* is divided into *capitula*, which are subdivided according to the well-known *lemmata* (in fact practically the same as are found in earlier periods,

9. *In Metaphysicen Aristotelis. Questiones argutissimae Magistri Joannis Buridani in ultima praelectione ab ipso recognitae & emissae...* etc., Parisiis, 1518. Reprint Minerva G.M.B.H., Frankfurt a. M., 1964. — Other mss : Erfurt, cod. F. 315 (cf. cod. F 322) ; Vienna, Bibliothek des Dominikanerkonvents, cod. 187/153. The version found in Darmstadt, cod. 516, ff. 133ra-167rb (only Books I-VI) is not our third one (contra Michael), but it is explicitly ascribed to Buridan in the same handwriting : « Questiones libri methaphisice a magistro Johanne buridano. sed non sunt nisi super sex (!, but as usual Book III is missing) primos libros. Et sic deficiunt questiones supra octo [! The scribe seems to ignore that only ten out of fourteen books were lectured upon in Paris] ultimos libros ». At first glance, there are some striking compositorial differences between this commentary and the other ones, with the *Lectura Erfordiensis* in particular.

10. For this term see O. Weijers, *op. cit.*, pp. 306-315.

11. *Op. cit.*, pp. 807-808.

e.g. in Thomas Aquinas). The pericopes introduced by the respective lemmata are all explained faithfully, sometimes in Buridan's own terminology. Nowhere are specific questions interspersed.

The *Questiones*, on the other hand, are only rather loosely connected with the Aristotelian text. In fact the metaphysical questions discussed are special ones, which apparently had drawn the attention of Buridan and others ; most of the time these questions are dealt with rather extensively.

There is a clear educational difference between the *Expositio* and the *Questiones*. Let me illustrate this on account of one specific theme, *viz.* Buridan's view of the ontological status of accidental being. When in his *Questiones*, Buridan discusses Aristotle, *Metaph.* VII 6, 1031b15 *sqq.*, he is quite explicit about his deviance from Aristotle inasfar as that he defends the subsistent nature of accidents and expressly rejects the Aristotelian view that accidents cannot possibly exist on their own and always need a substance (« subject-substrate ») for their being[12]. In the *Expositio*, however, the Aristotelian doctrine on this score is faithfully explained by Buridan without any criticism of the Aristotelian point of view. To be sure, this loyalty to Aristotle is quite common in Medieval *expositiones*. As is well-known, in his commentary (in fact an *Expositio*) on *Metaphysics*, Thomas Aquinas does not take his personal metaphysical views (on participation and the true nature of the *actus essendi*, for example) into consideration either. However, it must strike the reader that also in his *Expositio*, Buridan explains Aristotle in his own technical terminology, showing the typically Buridanian terminist semantical approach, that is.

Let us have a closer look at the passage taken from *Metaphysics* VII just mentioned. In VII, chapter 6 Aristotle argues that in the case of the so-called *legomena kath'hauta* (Latin *dicta per se*) each thing coincides with its essence. As I have explained elsewhere[13], the *dicta per se* are neither « *per se* terms » nor « *per se* things » but rather « things in as far as they are designated by a *per se* expression »[14], an expression, that is, that in bringing up the thing for discussion hits the mark and precisely designates it according to its proper nature or that proper feature that is of vital importance for the argument. For example, in the expression « this man is a rational being » (*hic homo est rationalis*) the subject, say Coriscus, is brought up for discussion in a « *per se*

12. For Buridan's rejection of Aristotle's view of accidental being see L. M. DE RIJK, *On Buridan's View of Accidental Being*, in E. P. BOS-H. A. KROP (eds.) *John Buridan : A Master of Arts. Some Aspects of His Philosophy*, Nijmegen, 1993, pp. 41-51.

13. L. M. DE RIJK, *On Ancient and Mediaeval Semantics and Metaphysics III : The Categories as Classes of Names*, in *Vivarium* 18 (1980) pp. 1-62, and *Categorization as a Key-Notion in Ancient and Medieval Semantics and Metaphysics*, in *Vivarium* 26 (1988) pp. 1-18.

14. JEAN TRICOT, *Aristote. La Métaphysique*, t. I, p. 255, correctly translates the parallel expression *to on kata symbebêkos* « l'être appellé par accident ».

manner » (Greek *kath' hauto*) — which, as it happens, nicely fits the predicate « rational being ». If, however, the same Coriscus is designated by a « *per accidens* expression » (and he, accordingly, is a *dictum per accidens*), e.g. in « this white thing » (*hoc album*), he is not designated according to his true nature (his quiddity or *to ti ên einai*) but after one of his accidental features, which may be of some interest for the discussion involved. Of course, both by the *per se* expression and the *per accidens* expression one and the same *substance* is designated, the only difference is in the respective way of designating this substance.

Well, for Aristotle's rejection of Platonism it was most vital to maintain the identity of *homo* (« man ») and *hominem esse* (« being man »), as well as that of *albedo* (« whiteness ») and *album esse* (« being white »). As for the latter item : « being white », — which, according to Aristotle, can only refer to an immanent property, inhering, that is, in some concrete particular, say Socrates — and « whiteness » are nothing but two different expressions for one and the same thing, *viz.* the whiteness immanent in Socrates. In other words, according to Aristotle Plato's assumption of a transcendent Being White or Whiteness dwelling in the world of Ideas, which is supposed to be the metaphysical cause of Socrates' actual state of being white, is just nonsense.

Be this as it may, Buridan is of the opinion that, as far as accidental being is concerned, there really is, *pace* Aristotle, an important difference between *album esse* and *albedo*, not on account of Plato's arguments[15], but because we know from the Eucharist that after the consecration (« transsubstantiation ») the accidents of bread and wine still are in existence, but without inhering in a substrate (*viz.* neither in Christ nor in their previous substrates, the bread and the wine, which no longer exist). Therefore, Buridan argues, there must be a formal distinction between « whiteness » (*albedo*) and « being white » (*album esse*), since *esse album* does formally include some *albedo* in virtue of which there is an instance of « being white », whereas, on the other hand, « whiteness » (*albedo*) does not formally imply that there should be some thing that in virtue of this whiteness is actually white. In Buridan's view, the materialisation of whiteness requires an additional disposition (*dispositio addita*), to the effect that there exists a « white thing » or an *album albedine album.* Aristotle eagerly denies the existence of such intermediate dispositions because of their Platonic flavour.

One should keep in mind that Buridan's argument against Aristotle, although elicited by Catholic Faith (his belief in the transsubstantiation), is

15. Buridan is most explicit in rejecting the Platonic Ideas. See L. M. DE RIJK, *John Buridan on Universals*, in *Revue de métaphysique et de morale* 97 (1992) p p. 35-59.

nonetheless entirely framed along the lines of Buridanian semantics[16]. Well, it is this terminist semantics that comes to the fore in the *Expositio* as well as in the *Questiones*. It is true, in accordance with the usual educational practice, no single trace of Buridan's criticism of the Aristotelian ontology is found in the *Expositio* on account of *Metaphysics* VII, 6. This does not alter the fact, however, that his explanation of Aristotle — however faithful it is — runs along the lines of Buridan's own semantics, including the master's own invention, the « additional disposition ».

3. Some Illustrative passages from the *Expositio*

I quote from the Carpentras manuscript (fol. 18rb-va). In the following passage the Aristotelian view is nicely explained in terms of Buridan's own terminist semantics (*suppositio*, *connotatio*, *terminus substantialis non-connotativus*, *terminus accidentalis connotativus*) :

> UTRUM AUTEM IDEM. Hoc est secundum capitulum. In quo determinat istam questionem utrum est idem unumquodque et quod <quid> erat esse ipsius [i.e. each thing and its quiddity]. Et primo movet questionem, secundo solvit, tertio explanat solutionem, quarto solvit argumenta sophistica [...]. Sed debet diligenter notari quod Aristotiles aliqualiter ponit differentiam inter *quod quid est* et *quod quid erat esse*. Nam *quod quid est* est predicatum quod vere dicatur *in quid*, scilicet sine alia connotatione, vel res significata per illud predicatum, ut animal est *quod quid est* hominis. Sed *quod quid erat esse* est predicatum sumptum cum hoc verbo « esse ». Nam *quod quid erat esse* hominis [fol. 18va] esset predicatum quod convenienter respondetur ad istam questionem « quid est esse hominem ? », vel etiam res significata per illud predicatum. Et ita *quod quid erat esse* albi esset illud predicatum quod convenienter respondetur ad questionem querentem « quid est esse album ? ». Et ideo secundum hoc questio intenta in hoc capitulo est utrum est idem *homo* et *esse hominem*, et *animal* et *esse animal*, *album* et *esse album*. Et dicit Aristotiles quod ista questio valet ad perscrutationem de quidditatibus substantiarum.
>
> SINGULUM. Hic solvit dictam questionem, ponendo duas conclusiones. [...]. Primam conclusionem quod in dictis per se est idem unumquodque et *quod quid erat esse* ipsius, hoc est dictu : homo et esse hominem, animal et esse animal, et sic de aliis. [...]. Nota quod per dicta per se intendit terminos substantiales, scilicet non-connotativos sive ea que per illos terminos significantur. Posito

16. Meanwhile Buridan recognises that without the support of Christian Faith, he himself would never have arrived at the correct semantical analysis of the terms *albedo* and *album esse*. « Et sine dubio hec omnia [viz. Aristotle's erroneous view of the ontological status of accidental being] concederem, si crederem, sicut credebat Aristotiles, scilicet quod albedo vel caliditas (et sic de aliis talibus accidentibus) non possent separari per aliquam virtutem a substantiis suis nec separatim conservari ». (ms. Carpentras 292, fol. 85ra ; Paris, BnF, lat. 14.716, fol. 153va).

ergo quod Sortes homo dicatur secundum se, tunc quantum ad intentionem predicte rationis vult dicere Aristotiles quod homo non est aliud quam substantia sua. Exquo enim iste terminus « homo » est substantialis, ipse significat substantiam, et non aliam quam substantiam hominis. Et sic homo nichil aliud est quam substantia hominis. Sed etiam esse hominem non est aliud quam illa substantia, quia homo qui est substantia, non habet esse suum intrinsece nisi per suam substantiam. Sequitur ergo quod est idem *homo* et *esse hominem*.

IN DICTIS. Secunda conclusio est quod in dictis secundum accidens, hocest in terminis accidentalibus et non-connotativis, non est idem *quod quid erat esse* et ipsum. — *In the remainder of this lemma Buridan follows Aristotle in rejecting Platonism.*

Some lines further on, Buridan seems to prepare his rejection (put forward in his *questiones*-commentary) of Aristotle's identification of *esse album* and *albedo* in two ways. First by pointing to the twofold sense of the accidental expression *album*, he prepares his introduction of the *dispositio addita*, which plays the decisive role in his own view of the subsistent status of accidental being, meaning that *album esse* equals *albedo* plus an additional disposition in virtue of which the whiteness is in fact immanent in some subject-substrate (fol. 18vb-19ra) :

SECUNDUM AUTEM. Hic declarat suam determinationem quantum ad dicta secundum accidens. Et dicit quod in dictis secundum accidens non est idem *quod quid erat esse* et ipsum, ut *album* et *esse album*. Cuius causam assignat quia accidens quodammodo habet duplex significatum. Significat enim quodammodo substantiam cum supponat pro ea, et ultra significat vel connotat aliquam aliam dispositionem circa illam substantiam. Modo considerandum est quod album non est nisi substantia que est alba. [...]. Sed quia substantia non dcitur esse album secundum se precise sed secundum illam [fol. 19ra] dispositionem additam, ideo hoc totum « esse album » non supponit precise pro illa substantia, sed supponit vel pro illa dispositione vel pro congregato.

Next Buridan draws our attention (fol. 19ra) to a certain ambiguity in Aristotle's words (which enables him in his *Questiones* to go his own way by defending that, in the case of accidental expressions, there *is* somehow (*quodammodo*) a difference between a quiddity taken as such and its being immanent in a subject-substrate) :

Sed inscie dicit Aristotles in predictis [*i.e.* in the case of accidental terms] quod est quodammodo idem « quod quid erat esse » et « ipsum », et quoddammodo non idem. Nam esse album non est idem homini nec albo homini nec, per consequens, albo, sed est idem passioni, vel congregato. Unde esse album est idem quod albedo [as Aristotle argues], si [i.e. *assuming that* !] ponatur supponere pro sola passione, vel est idem quod homo et albedo, si ponatur supponere pro congregato. Sed Aristotiles videtur [*incon-*

sistently !] innuere quod supponit solum [*only* !] pro passione, quia dicit quod est passioni idem.

Therefore, Aristotle seems to overlook (« dicit inscie ») that he always takes the accidental property (*passio*) as *including* the disposition of being immanent in a subject-substrate, and that although this disposition is an *additional* one, a disposition, that is, which is not formally included in the quiddity of the accident.

4. Conclusion

Let me make some final remarks.

(**a**) The different (!) versions of both the *Expositio* and the *questiones*-commentary are evidence of Buridan's intensive activities as a teacher at the Parisian Faculty of Arts. In this connection it should be noticed that of Aristotle's *Metaphysics* Buridan only commented upon ten books out of the fourteen. As may appear from the oldest statutes of the Faculty of Arts of Heidelberg, which substantially go back to those of the Parisian Faculty, Books III, XI and XIII-XIV were not lectured upon by the Parisian masters. Quite in line with this, the colophon of the excellent manuscript Paris, BnF, lat. 14716 understands by « totus liber methaphisice » the ten usual books[17].

(**b**) The *Expositio* as well as the *Questiones* show the usual argumentation techniques of inserting syllogisms and prosyllogisms, often introduced by the formula *Probatur quia*.

(**c**) Whereas the *Questiones* contain some important criticism on Aristotle's ontology, in the *Expositio* Buridan tries to confine himself to explaining the Aristotelian text as it stands. However, even in the *Expositio* Aristotle is explained and commented upon in terms of the contemporaneous terminist semantics, with a special Buridanian flavour. As always in Medieval philosophy, tradition and innovation are closely associated.

17. See our footnote 9.

Commentaries on the Politics : Paris and Oxford, XIII-XVth centuries

David Luscombe

Previous studies of the medieval commentary tradition of the *Politics* have barely scratched the surface. Martin Grabmann made a start over fifty years ago[1], and detailed collection and organisation of the data has occurred more recently, thanks above all to Charles Lohr, in his surveys (since 1967) of medieval Latin Aristotle commentaries[2], and to Christoph Flüeler[3] who has used Lohr's materials as well as his own to make lists of the manuscripts, including lost manuscripts, containing commentaries on the *Politics* and the *Economics*. I too shall use the evidence provided by Lohr and now studied as well as partly edited by Flüeler, but before I do so I pay tribute to the way in which they have both now laid down the broad foundations on which others may build. It is striking that very few of the commentaries on the *Politics* have been edited or studied ; Flüeler gives details where this has happened.

1. M. GRABMANN, *Die mittelalterlichen Kommentare zur Politik des Aristoteles*, in *Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, Philosophischen-historischen Abteilung*, Band 2, Heft 10 (1941). Dr J. DUNBABIN's chapter on *The Reception and Interpretation of Aristotle's Politics*, in N. KRETZMANN, A. KENNY and J. PINBORG (eds.), *The Cambridge History of Later Medieval Philosophy*, Cambridge, 1982, pp. 723-737 is a most helpful discussion of some of the key commentaries written in the late thirteenth and in the fourteenth century, with particular reference to Aristotle's arguments for the proposition that the multitude of free men in a state should participate in its political life. An earlier study which has for long been a landmark is that of C. MARTIN, *Some medieval commentaries on Aristotle's « Politics »*, in *History*, 36 (1951) pp. 29-44.
2. *Medieval Latin Aristotle Commentaries*, in *Traditio* 23 (1967) pp. 313-413, 24 (1968) pp. 149-245, 26 (1970) pp. 135-216, 27 (1971) pp. 251-351, 28 (1972) pp. 281-396, 29 (1973) pp. 93-197, 30 (1974) pp. 119-144. Also LOHR, *Aristotelica Gallica : Bibliotheca A-L*, in *Theologie und Philosophie* 57 (1982) pp. 225-259.
3. *Rezeption und Interpretation der Aristotelischen Politica im späten Mittelalter*, 2 vols., Amsterdam, 1992 (Bochumer Studien zur Philosophie 19). In this book FLÜELER edits texts selectively and partially, with special reference to discussions of *servitus*. Prior to this publication FLÜELER had published preliminary findings, *Mittelalterliche Kommentare zur « Politik » des Aristoteles und zur Pseudo-Aristotelischen « Oekonomik »*, in the *Bulletin de Philosophie Medievale* 29 (1987) pp. 193-229.

The *Ethics*, *Politics* and *Economics* are linked works, the *Economics* in particular being linked closely to the first book of the *Politics*, and the *Politics* often being copied along with these other works. The *Politics* is also linked with the *Rhetoric* and with the *Secretum secretorum*, so there are snags in treating, as I do, the *Politics* and its own commentary tradition apart from closely related traditions of commentary, especially those on the *Ethics* and the *Economics*. Commentaries on the *Politics* are not as numerous or frequent as commentaries on many of Aristotle's other writings ; nonetheless, there is a substantial number of them. The development of a tradition of commentary on the *Politics* only began to be possible when the work was translated out of Greek into Latin. In the thirteenth century two translations began to circulate. The first, made perhaps between 1260 and 1264, comprises only Book I and the greater part of Book II covering lines 1252 a 1 to 1273 a 30 in Bekker's edition ; this translation was probably never any longer. It has been edited by P. Michaud-Quantin who gave it the name *translatio imperfecta* and who held, with good reason, that it was the work of William of Moerbeke[4]. The other translation provides the eight books of Aristotle's work and is, without question, the work of William of Moerbeke[5].

By and large commentaries were prepared outside the official curriculum of the universities, that is, *extraordinarie*. It is not clear in how many universities there was a requirement to teach the *Politics*. The work is not mentioned in the curriculum of the arts faculty at Paris[6]. At Oxford a statute before 1313 listed the *Politics* and the *Ethics* among the books to be lectured upon to bachelors[7]. The Oxford statute appears to have allowed bachelors a choice between the *Politics* and the *De animalibus*[8] ; this seems to be unique and there is little evidence of commentaries being written in Oxford. Walter Burley's commentary, in particular, did not arise from the activity of teaching in Oxford[9]. There is, however, clear evidence, cited below, that at Cracow in the late 15th and early 16th centuries the text was expounded year after year by a succession of masters whose activity is always described as the *Lectura Politicorum Cracoviensis*. Moreover, from the title of one missing commentary by Gregorius Leonis de Praga, who flourished at Prague between

4. *Politica* (Libri I-II 11). P. MICHAUD-QUANTIN (ed.),*Translatio prior imperfecta* interprete Guillelmo de Moerbeke (?), Bruges/Paris, 1961 (Aristoteles latinus XIX 1).
5. *Aristotelis Politicorum libri octo cum vetusta translatione Guillelmi de Moerbeke*, recensuit Fr. SUSEMIHL (Leipzig, 1872). William's translation has been reedited in part by BATAILLON and DONDAINE ; see below n. 11 and 20.
6. H. DENIFLE and A. CHATELAIN, *Chartularium Universitatis Parisiensis*, I, Paris, 1889, pp. 277-279, no. 247.
7. *The Faculty of Arts*, in *The History of the University of Oxford*, I, J. I. CATTO (ed.), *The Early Oxford Schools*, Oxford, 1984, pp. 384-385.
8. Strickland GIBSON (ed.), *Statuta antiqua universitatis oxoniensis*, Oxford, 1931, p. 33.
9. FLÜELER, *Rezeption*, I, pp. 33-34.

1389 and 1421, there is indirect evidence of a requirement at Prague to lecture on the text : *Librum Politicorum legit ordinarie.* The Greifswald statutes of 1456 indicate lectures on the *Politics* for the degree of M.A.[10].

Flüeler lists the known commentators whose work survives and he gives each of their works a number which I have reproduced, for ease of reference, within round brackets ( ) below. He has also listed 58 anonymous commentaries which survive, and he has provided (in *Rezeption*, II, pp. 92-99) a list of 49 attested commentaries which have not been identified in surviving manuscripts. These works include 35 commentaries by named, and 14 by unnamed, authors.

The earliest commentaries come from Paris university. They include the commentary written by Albert the Great in the 1260s (1)[11]. This may be the first such work and it has been admirably characterized by Dr Jean Dunbabin in the following words : « (Albert) adopts the normal method of literal exposition, dividing each book into chapters (not the ones conventionally adopted by later authors), stating the theme, breaking each chapter into sections, stating the main arguments, then sub-dividing till he comes to each individual phrase. But here, instead of paraphrasing loosely, as was his normal habit, he keeps very close to the wording of the Moerbeke translation, changing only what is strictly necessary in order to make the phrase intelligible. To this, he adds comments on the grammatical constructions, additional information on persons or places mentioned, the occasional contemporary example of a phenomenon discussed by Aristotle or quotations from other authorities (classical, biblical, patristic or Arabic) making the same point as Aristotle. But there is comparatively little interpretation of the text, and no chance to find out what he himself thinks of it »[12]. It is in this way that Albert, and also Aquinas and Peter of Auvergne, attempted to explain what Aristotle was saying to the earliest readers of the word for word translation made by Moerbeke. Aquinas's incomplete commentary was written in Paris, perhaps between 1269 and 1272 (55)[13]. It was completed through the addition of the commentary by Peter of Auvergne, probably in 1274-1290 (49-50). Peter's commentary is the

10. A. KENNY and J. PINBORG, *Medieval Philosophical Literature*, in *The Cambridge History of Later Medieval Philosophy*, p. 19.
11. According to H.-F. DONDAINE and L.J. BATAILLON, in their introduction to the Leonine edition of the commentary by AQUINAS, *S. Thomae de Aquino Opera omnia, XLVIII. Sententia Libri Politicorum... cura et studio fratrum praedicatorum*, Rome 1971, p. A 8, Albert's commentary was probably written c. 1265 or a little afterwards. FLÜELER, *Rezeption*, I, p. 29, writes that Albert wrote his commentary in the late 1260s or in the 1270s. A critical edition has yet to appear ; the most available edition is that of Borgnet, *Alberti Magni Opera omnia*, VIII, Paris, 1891.
12. *The reception and interpretation of Aristotle's « Politics »*, in *The Cambridge History of Later Medieval Philosophy*, p. 724.
13. FLÜELER, *Rezeption*, I, p. 29 suggests 1269-1272. BATAILLON and DONDAINE, p. A 8, are not sure of the date.

first known commentary written in the arts faculty in Paris[14], and it was not necessarily undertaken with a view to finishing Aquinas's unfinished work. Nonetheless it was used to provide the continuation to Aquinas. Peter also wrote 126 *quaestiones* on the *Politics*[15]. Before the end of the thirteenth century, another commentary was written in Paris, known as the *Milan Anonymous* and offering 90 *quaestiones* showing considerable similarity with those written by Peter of Auvergne[16]. Moreover, as has been noted above, the *Politics* was a required text for bachelors at Oxford before 1313, but no commentary has yet been identified to my knowledge. A further commentator in the thirteenth century is Engelbert of Admont who had studied at the university of Padua and whose *Compendium philosophiae* (c. 1287) contains comments on the *Politics* (14) ; to him I shall return. Commentaries written in the thirteenth century but now missing include (according to Flüeler, *Rezeption*, II, pp. 92-99) a *Lectura* by Siger of Brabant, who was, of course, a member of the faculty of arts in Paris. Two anonymous commentaries are assigned by Flüeler to the thirteenth century, and one to the thirteenth/fourteenth centuries. Professor Quentin Skinner has written that, in the half century following the translation of the *Politics* by William of Moerbeke c. 1260, the keenest interest was shown in it by Italians who (like Aristotle) focussed upon the city state as the principal object of political analysis. In northern Europe there was perhaps a greater interest in the topics of law and kingship[17]. It is rather difficult to draw such a neat distinction because Albert wrote in Cologne, Aquinas in Paris and Engelbert in the abbey of Admont.

Of all commentaries written that of Aquinas — on *Politics* I-III. 6 — has been the most studied by modern scholars, and in all likelihood this commentary together with the continuation by Peter of Auvergne is the one that was most known and studied by medieval scholars also. Its manuscript tradition has been thoroughly examined by the most recent editors, H.-F. Dondaine and L.J. Bataillon in volume 48 of the Leonine edition[18]. They find that Aquinas

14. G. M. GRECH, *The Commentary of Peter of Auvergne on Aristotle's Politics. The inedited part : Book III, lessons I-VI*, Pontifical University of St Thomas Aquinas. Dr DUNBABIN provides an assessment of Peter's commentary in *Reception and Interpretation of Aristotle's « Politics »*, pp. 725-728.
15. FLÜELER edits some of these *quaestiones* by Peter of Auvergne in *Rezeption*, I, pp. 169-227 (and see I, pp. 86-131).
16. FLÜELER, *Rezeption*, I, p. 32. FLÜELER edits 27 *questiones* on Book 1 here at pp. 228-255. See too DUNBABIN'S comments in her *Reception and Interpretation*, pp. 734-735.
17. *Political Philosophy*, in C. B. SCHMITT, Q. SKINNER, E. KESSLER, J. KRAYE (eds.), *The Cambridge History of Renaissance Philosophy*, Cambridge, 1988, chap. 12, p. 395, with reference to N. RUBINSTEIN in *The Renaissance : Essays in Interpretation*, London, 1982, pp. 153-200. Also, SKINNER, *The Foundations of Modern Political Thought*, I, Cambridge, 1978, p. 51.
18. *Sententia Libri Politicorum*, pp. A 1-215.

used Albert's commentary[19], that he also used Moerbeke's full translation (not the *imperfecta*) but in a version which does not correspond to that established by Susemihl in his edition made in 1872[20], that the manuscript tradition of Aquinas's work derives from a Parisian exemplar[21], that his commentary is divided into chapters or divisions but that the manuscripts do not themselves use the word *lectio* for these divisions[22], and that the title *Sententia libri Politicorum* would have suited Aquinas's purposes but is little supported by the witnesses to the text[23].

From the following century, the fourteenth, more commentators are known whose works survive : Walter Burley (20), Guy of Rimini (Guido Vernani, 1324-30 (21))[24], possibly Henry Totting of Oyta (d. 1397 (27)), John of Legnano (c. 1320-83 (35))[25], Johannes Vath (13th/14th century (35+)), Johannes Venceslas de Praga (at Prague 1366-85, d. c. 1400 (38)), Nicolas d'Oresme (1371-4 (44)), Nicolas de Vaudémont (1379-87 (45))[26], Paul of Venice (c. 1387-90 (46)), and R. Aggerii O.F.M. (54). Flüeler associates the commentaries by Henry Totting (written 1377-1379/80) and Nicolas de Vaudémont (written 1379-1387) with Paris university[27]. The commentary which Flüeler attributes to Nicolas de Vaudémont is one which until recently was attributed to John Buridan[28]. Once again we may note that there is no evidence of keener interest in the work being displayed in Italy

19. Pp. A 8-10. FLÜELER, *Rezeption*, I, pp. 22-23 writes that Albert used the *translatio imperfecta* ; however, Albert's commentary, unlike the *imperfecta*, extends over the whole of the *Politics*.
20. Pp. A 47-48. For SUSEMIHL see above n. 5. DONDAINE and BATAILLON reedited the translation as part of their edition of Aquinas's commentary and as far as the commentary goes, that is, to Book III. 6, at 1280 a 1. From the findings of Dondaine and Bataillon, p. A 53-54, 58, the need for a new edition of Moerbeke's translation based on three groups of manuscripts has become clear. The manuscripts of the translation provide evidence of its copyists also having recourse to commentaries written by Aquinas, Albert and Guido Vernani from which excerpts have been placed in the margins or between the lines of the translation, and probably Moerbeke himself added explanations which copyists either preserved or discarded.
21. Pp. A 35.
22. Pp. A 42-43.
23. Pp. A 43-44.
24. Dr DUNBABIN, in *Reception and Interpretation*, pp. 728-729 briefly characterizes this commentary as being free from scholastic distinctions and aiming at a fairly unscholarly readership.
25. « An eccentric commentary on Books I and II », DUNBABIN, *Reception and Interpretation*, p. 729.
26. FLÜELER edits *quaestiones* from this commentary in *Rezeption*, I, pp. 262-302.
27. *Rezeption*, I, p. 32.
28. See FLÜELER, *Rezeption*, I, p. 132-168. See also Dr DUNBABIN, *Reception and Interpretation*, pp. 735-737, who accepted the traditional attribution of the *questiones* to John Buridan. See also E. FARAL, *Jean Buridan*, in *AHDLMA*, 15, 21^{e} année (1946) pp. 1-53, here pp. 48-52, for a list of the *questiones* in this commentary taken from the printed Oxford edition of 1640.

than elsewhere. William of Ockham was not a commentator, but, as Roberto Lambertini has shown, he used the *Politics* flexibly in his *Dialogus* to support his ecclesiology, and possibly also used an unidentified commentary upon the text[29].

A distinctive contribution is that of Walter Burley who, in the Prologue to his commentary, states that he wrote it on the request of Richard of Bentworth, bishop of London (1338-1339). He dedicated it to his friend Richard de Bury, the bibliophile and bishop of Durham, and also to Pope Clement VI[30]. Burley's commentary is essentially a paraphrase of the text but Burley's rather mechanical technique is unique : at the beginning of each book he lists a number of questions which he has pulled out from Aristotle, and at the end of each book he provides an index of headings. Otherwise, his own comments are terse and enigmatic, but Dr Jean Dunbabin has tried to get behind this rigid apparatus and has established that Burley demonstrates what a collective form of government might be like, with the involvement in government of councillors, judges and an assembly, as against the rule of one man or the rule of a few men of virtue. He gives the Parliament of England as an example, and he was at the time of writing this a clerk in the household of King Edward III[31]. It is Annaliese Maier who revealed the double dedication of the work[32]. One prologue contains a dedication to Richard de Bury : here Burley explains pedantically his procedure for making distinctions and for dividing books into sections, sections into chapters, chapters into parts, and parts into *sententiae*, all with a view to making the *Politics* clearer to read. Apparently Richard of Bentworth asked Walter Burley to use the text of Aristotle, not the translation by Moerbeke on the ground that the latter

29. *Wilhelm von Ockham als Leser der* Politica. *Zur Rezeption der politischen Theorie des Aristoteles in der Ekklesiologie Ockhams*, in J. MIETHKE, (ed.), *Das Publikum politischer Theorie im 14. Jahrhundert*, Munich, 1990, (Schriften des Historischen Kollegs, Kolloquien 21), pp. 207-224.

30. The Prologues are edited by A. MAIER, *Zu Walter Burleys Politik-Kommentar*, in *Ausgehendes Mittelalter*, Rome, 1964, I, pp. 93-99, here pp. 94-95 (to Richard of Bury) and pp. 95-96 (to Pope Clement VI).

31. *Reception and interpretation*, pp. 729-730. In her chapter on *Careers and Vocations*, in J. CATTO and R. EVANS, (eds.), *The History of the University of Oxford, II. Late Medieval Oxford*, Oxford, 1992, p. 587, Dr DUNBABIN also writes that Burley could be read as a supporter of absolutism as well as of the rights of parliament. Further reading on Burley includes S. HARRISON THOMPSON, *Walter Burley's Commentary on the Politics of Aristotle*, in *Melanges A. Pelzer*, Louvain, 1947, pp. 557-578 ; C. MARTIN, *Walter Burley*, in *Oxford Studies presented to Daniel Callus*, Oxford, 1964, (Oxford Historical Society, n. s. 16), and L. J. DALY, *Some Notes on Walter Burley's Commentary on the Politics*, in T.A. SANDQVIST and M.R. POWICKE, (eds.), *Essays in Medieval History presented to Bertie Wilkinson*, Toronto, 1969, pp. 270-281.

32. See above n. 30, and M. GRABMANN, *Die mittelalterlichen Kommentare zur Politik des Aristoteles*, in *Bayerische Akademie der Wissenschaften, philosophisch.-historische Klasse, Sitzungberichte, Heft 10* (1941) pp. 28-36 at pp. 32-6.

was unclear. Burley, however, did not know Greek and his distinctions are his attempt to clarify the Latin text. To this end he also provided some comments on Greek terms and examples taken from Greek history. The second dedication was accompanied by a presentation of Burley's Commentaries on both the *Politics* and the *Ethics* to Pope Clement VI at Avignon in late 1343. Burley had been taught by Clement VI, when he was Pierre Rogier, in Paris around the year 1325. In this alternative Prologue Burley explained that his purpose had been to try to re-express the *dicta* of Aristotle in *conclusiones* in a syllogistic manner and in this way to achieve greater clarity. Burley's commentaries attracted attention in later times[33]. Damian Leader, in volume 1 of *A History of the University of Cambridge*, mentions two copies at Pembroke Hall in the fifteenth century[34] and a much used copy given to New College, Oxford, in 1455 by Dr Thomas Chaundler[35].

Missing commentaries by named authors who wrote either certainly or probably in the fourteenth century and whose work is only known from attestations (listed by Flüeler in *Rezeption*, II, pp. 92-99), include works by : Giles of Rome, Albert of Saxony (1358), Dionysius de Burgo S. Sepulchri (c. 1280-1342), Galvaneus de la Flamma Mediolanensis, O.P. (1315), Guido Terreni de Perpiniano, O. Carm. (c. 1260/70-1342), Johannes Guerviscus de Viterbio O.P. (possibly thirteenth century), John Kervyle, O.E.S.A. (fl. 1372), Nicolas d'Autrecourt, and Petrus de Casis O. Carm. (d. 1348). I have no date for Symon Angelus Anglicus. John Kervyle appears once for a work entitled *Super libros Politicorum* and again for a work entitled *Abbreviatio super libros Politicorum S. Thomae*. Flüeler is doubtful about the attributions of *Supra libros Politicorum* and of *Quaestiones* to John Baconthorpe and John of Jandun respectively. He also lists two anonymous works from the same century. Among these names from the fourteenth century there is a stronger Italian presence but Flüeler also draws particular attention to a fairly substantial number of lost commentaries written in Paris in the thirteenth and fourteenth centuries by Siger of Brabant, Giles of Rome, Petrus de Casis, Guido Terreni, John of Jandun, Nicolas d'Autrecourt and Albert of Saxony[36].

In the fifteenth and early sixteenth centuries, the number of known commentators whose work survives again increases : Donatus Acciaiolus (1429-78 (12)), who used Bruni's translation, Ferdinandus Rhoensis (1502 (15)), who also used Bruni, Gilbert Crab (d. 1552 (17)), Guillelmus Becchius Florentinus, O.E.S.A. (d. 1491 (23)), possibly Henricus Toke (1390-1455

33. For the known mss see LOHR, *Traditio*, 24 (1968) pp. 186-7.
34. Pp. 166-7. The mss are now Pembroke College, Cambridge 157 and 158.
35. New College, Oxford ms. 242 ; see LEADER, *Cambridge*, p. 166.
36. *Rezeption*, I, p. 33.

(25)), Johannes Brasiator de Frankenstein, O.P. (d. 1446 (31)), Johannes Krosbein, O.P. (33), Johannes Versor (d. after 1482 (35+)), Ludovicus Valentia de Ferrara, O.P. (1435-9 (41)), Paul of Worczyn (c. 1380-1430 (48)), Petrus de Castrovol, O.F.M. (later 15th century (52)) who used Bruni, Petrus Martinez de Osma (d. c. 1480 (53)), Robertus Cybollus (1403-1458 (54)), Vincentius Gruner (d. 1418 ; at Prague c. 1409, then Leipzig), and Virgilius Wellendorfer (Leipzig, 1511 (57)).

Attestations made in the fifteenth and sixteenth centuries to now missing commentaries include a relatively high number — 19 — of works entitled *Lectura Politicorum Cracoviensis*. Their authors are all named : Albertus de Swodziszowice (1489/98), Andreas de Prona (1495), Bartholomaeus de Hirschberg (1488), Erasmus Ciolek de Cracovia (1490), Georgius de Nissa (1488), Georgius Werdunk de Zittawia (1493/94), Johannes de Lublin (1500), Johannes de Szadek (1499-1500), Johannes de Stamszowice (1490), Martinus Pansemus de Osnica (1492), Mathias a Kobylino (1491), Mathias de Lazy (1494), Nicolaus Mikosz de Cracovia (1489), Nicolaus de Pilcza (1489), Stanislaus Bialkowska de Bialkow (1500), Stanislaus Dabrowka (1501), Stanislaus Malck de Kleparz (1496), Stanislaus Selig de Cracovia (1488), and Stanislaus de Gorky (1493). These names are instructive for they indicate a succession of different masters giving lectures which are always known as the Cracow Lectures on the *Politics*, and doing so between 1488 and 1501, with a gap only for the year 1497, while in six of those years the lecture course was given twice by different masters. As has been mentioned, Gregorius Leonis (fl. 1389-1421) gave ordinary lectures on the work in Prague, according to the title given to his work : *Librum Politicorum legit ordinarie*. A further named commentator from the fifteenth century, one of only two missing works which Flüeler finds attested outside Cracow, is Johannes Becchetti de Fabriano O.E.S.A. (d. 1420). There are 9 anonymous commentaries known from fifteenth or sixteenth century attestations.

The geographical distribution today of the surviving manuscript copies of the medieval commentaries on the *Politics*, while clearly not a sure guide to their medieval provenance, is nonetheless suggestive in very broad terms of where most of the activity in study and commenting took place. A *caveat* should be entered immediately, however : conclusions only reflect the evidence made available so far. No anonymous commentaries have been cited from Spanish repositories by Flüeler, and this may — or may not — reflect the state of survivals or the thoroughness of his searches in Spain. In eastern and central Europe there survives a modest number of manuscript commentaries which in relative terms, however, seems quite large : 10 manuscripts in Poland, Romania, Austria and the former Czechoslovakia, with the Polish material divided between Breslau and Cracow. Italy offers 10 witnesses,

France and Belgium 9, and England 9. There are 20 witnesses in Switzerland and Germany, with a certain concentration within Germany at Erfurt (two) and at Leipzig (four). Attestations (in library catalogues and so forth) to manuscripts which have not been identified and which may not survive show Erfurt to be an especially active centre, although we must also keep in mind the fact that attestations are themselves subject to the chance of survival or loss.

If we use Flüeler's lists of the anonymous commentaries and of the attestations to otherwise unknown copies (I have not tried this test for the works by known authors because Flüeler has not listed their manuscripts in every case), and if we map the location of both the surviving manuscript copies and the attested copies on to the countries into which Europe is divided at the present day we get the following totals (in descending order of quantity) :

Germany : 28 (of which 2 surviving copies are at Erfurt and 4 at Leipzig ; 10 out of this total are attestations, mostly from Erfurt)
Poland : 23 (19 out of this total are attestations, all from Cracow)
Italy : 10
England : 9 (of which 4 are at Cambridge and 3 at Oxford)
France : 6
Belgium : 4
Austria : 2
Czech Republic : 2
Switzerland : 2
Romania : 1

This is, of course, not a robust test of the geographical spread of interest in the *Politics* in the Middle Ages because manuscripts travel and get lost, and missing ones are not always attested. Nonetheless, even if we discount the high number of attestations in Germany and Poland as a fluke, we are presented with an impression of greater activity in northern than in southern Europe. And if the figures for England and for Italy mean anything, they show in each case a similar level of interest. However, England presents a rather more barren picture than mere numbers may suggest. In Dr. Dunbabin's view both the *Ethics* and the *Politics* were surprisingly little exploited as sources of new political ideas in England in the late medieval period, even though Grosseteste and Burley respectively laid foundations for such an exploitation[37]. I know of

37. DUNBABIN, *Careers and Vocations*, pp. 587-8. Compare J.-P. GENET'S comment : « the Aristotelian tradition was much more alive in France than in England ; if Walter Burley's *Expositio super libros octo Politicorum Aristotelis* was well known in the universities of England and France, Nicolas Oresme was actually to translate the *Politiques, Ethiques* and *Yconomiques* of Aristotle for King Charles V, while the *Livre dou Tresor* of Brunetto Latini made a useful French epitome of the *Ethics* available in many libraries », *Four English Political Tracts of the Later Middle Ages*, London, 1977 (Camden Fourth Series, XVIII, Royal Historical Society), p. XV.

only one other commentator on the *Politics* besides Burley — John Kervyle — who wrote in England.

To turn to the titles attached to the surviving commentaries, both those by identified authors and anonymous ones, I have attached to each title the date of the manuscript (where known) and, in round brackets ( ), the number given to it by Flüeler :

Aristotelis Politicorum libri VIII cum scholiis, s. XV *in* (93)
Auctoritates digne, s. XV *ex* (142, cites Aquinas)
Auctoritates Politicorum by Johannes Brasiator, s. XV (31)
Boychs van der Regeronge (69)
Circulus politicorum by Johannes de Legnano, s. XIV (35)
Commentarium (158, influenced by Aquinas and Petrus de Alvernia) ; s. XV (151)
Commentarius by Ferdinandus Rhoensis, 1502 (15)
Commentum, s. XIV (63) ; s. XV (73, excerpts from Burley ; 86) ; s. XV *ex* (72) ; Alexander de Trebovia, s. XV (4) ; Guilelmus Becchius, s. XV (23) ; Henricus Toke, s. XV (25) ; Petrus de Castrovol, s. XV (52)
Compendium, s. XV *in* (117)
Compendium moralis philosophiae by Johannes Krosbein, s. XIV/XV (33)
Complementum, s. XIII/XIV (79, a supplement to Aquinas on book 3)
s. XV (85, a supplement to Aquinas on book 3)
Conclusiones (124) ; Paulus Nicolaus Venetus, s. XIV (46)
Concordancie, s. XV (129)
De differentia et convenientia politice et economice by Gilbertus Crab, d. 1552 (17)
Dicta, s. XV (76)
Disputata by Vincentius Gruner, s. XV (58)
Epitome per conclusiones by Ludovicus Valentia, s. XV (41)
Expositio, s. XIII (159) ; Johannes Venceslas, s. XIV (38) ; 1433 (101), 1454 (138, influenced by Burley), 1462 (102), s. XV (155, 156) ; Donatus Acciaiolus, s. XV (12)
Expositio marginalis cum glossa interlineari super libros politicorum ex commento Alberti Magni collecta by Paulus de Worczyn, s. XV (48)
Exercitium, 1460 (162)
Excerpta et Notabilia, s. XIV (161)
Quedam Excerpta, s. XV *ex* (141)
Extractio Compendiosa Dictorum (132)
Extractiones, s. XV *in* (133, influenced by Aquinas and Petrus de Alvernia)
Extractus compendiosus Politicorum, s. XIV *in* (91, influenced by Aquinas)
Glossa (74, taken from Aquinas)
cum Glossis, s. XV (134, similar to Burley)

Le livre de politiques by Nicolas Oresme, s. XIV (44)
Lectiones, 1479-88 (106, preparation for examinations)
Lectura by Henricus Totting, s. XIV (27)
Lectura yconomicorum et politicorum by pseudo-Marsilius of Inghen (see Flüeler, *Rezeption*, II, p. 37)
Lectura Politicorum cum questionibus, 1464-88 (65, related to the commentary by Henry Totting)
Liber Politicorum 86 lectionibus, 1570s/1580s (110, preparation for examinations at Leipzig)
Notabilia, s. XIV (105, *Notabilia Breves et Compendiosa* ; 140) ; s. XIV/XV (152) ; s. XV (81, 136) ; 1414 (108, preparation for examinations at Erfurt)
Prefatio et Scholia, s. XV *in* (92)
Probationes, s. XIV/XV (143, influenced by Burley and dialectical)
Prologus ad Politicam, s. XIV *ex* (137, cites Burley)
Polilogium by Virgilius Wellendorfer, s. XVI (57)
Politica by Albertus Magnus, s. XIII (1) ; 1433-1446 (150, *questiones*)
Politica cum Expositione Marginali et Glossa Interlineari, 1410 (100, *questiones*)
Super librum Politicorum, 1387-94 (87, *questiones*) ; by Petrus Martinez, s. XV (53)
Super Politicam by Guido Vernani, s. XIV (21)
Super Politicorum, s. XV (116, influenced by Aquinas and Petrus de Alvernia)
Puncta, 1487 (112, *questiones*, Leipzig)
Questiones by Petrus de Alvernia, s. XIII (50) ; s. XIV *in* (145, uses Albert and Aquinas), s. XIV (70, an abbreviation of the *Questiones* of Petrus de Alvernia ; 123) ; Nicholas of Vaudémont, s. XIV (45) ; s. XV (78, 119, 120), c. 1424 (125) ; Johannes Versor *or* Robertus Cybollus, s. XV (37)
Responsiones, s. XV (84, *questiones*)
Scriptum by Petrus de Alvernia, s. XIII (49)
Sententia, s. XIII (77, from Aquinas and Petrus de Alvernia) ; Thomas Aquinas, s. XIII (55) ; Raimundus Aigerii, s. XIV (54) ; 1421 (130, based on Aquinas and Petrus de Alvernia, and dialectical)
Tabula, s. XV (82 ; 80, *Tabula Politicorum secundum Sententiam S. Thomae*)

These titles show profuse variety in a number of ways. From Flüeler's editions (in *Rezeption*, II, pp. 101-68) of some of the lists of questions provided in some of these works, and from other information he provides, it appears that the works entitled *Responsiones* (84), *Super librum Politicorum* (87),

Politica (150), *Politica cum Expositione Marginali et Glossa Interlineari* (100), and *Puncta* (112) contain *questiones*, as do those works which have *Questiones* as their title. *Responsiones* (84) and *Puncta* (112) are in fact the same work, or at least very similar ones. Twelve of the anonymous works have been shown by Flüeler to be informed by, if not modelled upon, the earlier commentaries of Aquinas and Petrus de Alvernia. Aquinas and Petrus are accorded worthy status in *Auctoritates digne* and appear in *Extractiones*, *Glosse* and *Questiones* of one kind and another. They appear in works entitled, like Aquinas's own, *Sententia*, and they influence at least one *Commentarium*. Aquinas also stimulated someone to write a *Complementum*. Burley too was an effective influence and imparted a dialectical character to several other compositions.

The titles given to the now missing commentaries which are attested in medieval lists of books are probably accurate. These are :

Abbreviatio super libros Politicorum S. Thomae (s. XIV)
Commenta brevia (s. XV)
Commentum (four times, s. XV)
Compendium (s. XIV)
Conclusiones (s. XVI)
Excerpta quedam (s. XV)
Expositio (s. XIV)
Lectura (four times, s. XIII and XIV)
Lectura Politicorum Cracoviensis (nineteen times, between 1488 and 1501)
Libri... cum questionibus (s. XV/XVI)
Libri VIII in Politicam (s. XV)
Librum Politicorum legit ordinarie (c. 1400)
Puncta et notabilia (s. XV)
Quedam brevissima dicta (s. XV *ex*)
Quedam moralia (s. XV)
Questiones (twice, s. XIV and XV)
Questiones Byridani. Tabula auctoritatum (s. XV)
Scripta (s. XIV)
Super/Supra libros Politicorum (five times, s. XIV)
Super Politicam (s. XIII/XIV)

These titles, with the exception of *Expositio* which appears and of *Sententia* which does not, mirror more or less the titles of the anonymous commentaries listed earlier. We may safely, if unexcitingly, conclude that the most usual titles are *Commentum*, *Expositio*, *Lectura*, *Questiones*, *Super Politicam*, or minor variants upon these.

One of the main tasks faced by commentators on the *Politics* was that of coming to terms with Aristotle's terminology and with what he meant by

citizen. Aristotle had not had to reconcile the rights of *cives* with the sovereignty of a king over his subjects. The scholastics believed that subjects, most of whom were not aristocrats or possessed of virtue, had nonetheless a right to be well governed and perhaps also a right to resist a tyrant. They belonged to the *civitas* and were, in a simpler sense than Aristotle held, citizens of it, although without necessarily being accorded participation in rulership and power. The problem was compounded by the choice of expressions made by William of Moerbeke in his translation. There has been little study of this in modern scholarship, although M. Grignaschi has compared the commentaries of Peter of Auvergne and Walter Burley and has shown how difficult they found Aristotle on the subject of the unity and the continuity of the *civitas*. Grignaschi explored for this purpose, besides the commentaries of Albert the Great, Peter of Auvergne and Walter Burley, the *Quaestiones* of (pseudo-) John Buridan, the *Quodlibets* of Godfrey of Fontaines and Henry of Ghent, the *Summa theologiae* of Aquinas, and the *Politiques* of Nicolas Oresme[38].

The *Politiques* is a celebrated French translation of Aristotle's work made between 1371 and 1374 by Nicolas Oresme. Nicolas translated four works of Aristotle at the command of King Charles V. They included the *Livre des Ethiques d'Aristote*[39], the *Livre du ciel et du monde*[40], *Le Livre de Yconomique*[41], and the *Livre de Politiques d'Aristote*[42]. An earlier French translation of the *Politics* had been made in about 1305 by another Parisian master, Pierre de Paris, who was at the time attached to the service of Simon Le Rat, commander of the Knights of St John in Cyprus (1299-1310). This translation, based upon the Latin translation made by William of Moerbeke, is now lost[43]. Oresme's translation of the *Politiques* survives in eighteen manuscripts. It is accompanied by a running commentary. Although Oresme worked for, and was paid for his translations by, the king, and was now dean of Rouen, he was still closely in touch with the university of Paris, in which he had studied and taught. Oresme seems to have spent much time in Paris in the 1370s, when he was working on his Aristotelian translations which were

38. See on this Mario GRIGNASCHI, *La définition du* civis *dans la scolastique*, in *Gouvernés et gouvernants. Troisième partie. Bas Moyen Âge et Temps Modernes (I)*, Bruxelles, 1966, (Recueils de la Société Jean Bodin pour l'histoire comparative des institutions, XXIV), pp. 71-100. On pp. 89-100 GRIGNASCHI published pertinent extracts from the *Expositio in octo libros Politicorum* of Burley and from the *Quaestiones* of Peter of Auvergne.
39. Ed. A. D. MENUT, New York, 1940.
40. Eds. A. D. MENUT and A. J. DENOMY, in *Mediaeval Studies* 3 (1941-3), pp. 185-280, 4 (1942), pp. 159-297, 5 (1943), pp. 167-333.
41. Ed. in the *Transactions of the American Philosophical Society*, 47 : 5 (1957), pp. 783-853.
42. Ed. A. D. MENUT, *Maistre Nicole Oresme. Le Livre de Politiques d'Aristote*, in *Transactions of the American Philosophical Society*, New Series, 60 : 6 (1970).
43. MENUT, *Politiques*, p. 11.

designed to bring the works of Aristotle to lay readers[44]. In September 1375 he and thirty other masters of the faculty of theology gathered at the residence of Jean de Charlier, chancellor of the church of Paris, to conduct an enquiry, on the request of Pope Gregory XI (1370-8), into the identity of the translator of the *Defensor pacis* of Marsilius of Padua[45]. This work, written in 1324, had been condemned by the papacy in 1327 as a work written by both Marsilius and John of Jandun. Oresme himself showed, on a number of occasions in his commentary on the *Politiques*, that he was sympathetic to some of Marsilius's notions, such as the need for the consent of the entire community, or of its more competent part, to law[46].

Once again the university of Paris appears prominently as the leading centre for the study of the *Politics*. But it should be remembered that the study of the *Politics* was never exclusively undertaken at university level. I have mentioned the case of Walter Burley ; William of Ockham's *Dialogus* was also written outside of a university context. In 1916 Martin Grabmann highlighted the importance of the Admont MS 608[47], a manuscript which contains a wealth of material to illustrate the study of Aristotle at the Benedictine monastery of Admont, especially by Engelbert of Admont (c. 1250-1331) who had studied at the university of Padua and then returned to Admont bringing with him autograph copies of compendia, excerpts and glosses made by him of the *Politics* as well as of the *Ethics* and of other works of Aristotle[48]. Engelbert seems to have continued working on the texts of Aristotle ; he thereby laid the groundwork of his later treatises, such as his *De regimine principum*, which was completed in about 1291, and his *De ortu et fine Romani Imperii*, written between 1307 and 1310[49].

44. MENUT, *Politiques*, pp. 18-19. For Oresme's description of the work, see *Le Proheme* : « ... cest livre, qui fu fait en grec et apres translate en latin, de vostre commandement de latin translate en francoys, expose diligeanment... » ; and the *Instruction* : « les expositions et significations des mos fors ou estranges sunt en une Table apres la fin du livre... » ; « toute foys que en la glose est quote ou nombre aucun chapitre... », MENUT, p. 44, 45. The gloss, as has been stated, is a running gloss, but the translation and commentary are followed by *La Table des Notables* which is a dictionary of key words (*Action, Adulateur, Aristocracie, Assemblee*...). In Menut's edition the text and *Table* run to 331 pages.

45. DENIFLE and CHATELAIN, *CUP*, 3, 1894, pp. 223-7.

46. On Oresme's translation and commentary see M. GRIGNASCHI, *Nicole Oresme et son commentaire à la Politique d'Aristote*, in *Album Helen Maud Cam*, Louvain/Paris, 1960 ; and see also Dr DUNBABIN, *Reception and Interpretation*, pp. 730-732.

47. *Forschungen über die lateinischen Aristotelesübersetzungen des XIII. Jahrhunderts*, Münster i. Westfalen, 1916 (Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters, XVII : 5/6), pp. 219 *sqq*.

48. G. B. FOWLER, *Some Autographs of Engelbert of Admont*, in *Festschrift W. Sas-Zaloziecky*, Graz, 1956, pp. 59-67.

49. G. B. FOWLER, *Manuscript Admont 608 and Engelbert of Admont (c. 1250-1331)*, in *AHDLMA*, XLIV (1977) pp. 149-242. For the text of his *Compendium* of the *Politics* see pp. 191-205. Engelbert became abbot of Admont in 1297.

Furthermore, the *De Regimine principum*, which was written by Giles of Rome in the late 1270s and which made much use of Aristotle's *Ethics* and *Politics*, was a far more popular work, at least in late medieval England, than the *Politics*[50]. John Kervyle, an Augustinian friar at York c. 1372, who wrote a (lost) commentary on the *Politics* and a summary or *Abbreviatio* of Aquinas' commentary, also composed tables arising from the *De regimine principum*[51]. Similarly Thomas Hoccleve, c. 1410-12, used Giles's work as well as Burley's commentary to write his own *De regimine principum*[52]. Leader mentions a well-used Oxford copy of Giles's work (Bodleian Library, Hatton ms. 15), which also contains Aquinas's commentary on the *Ethics*, and a Cambridge MS (Pembroke College 158), which also contains Burley on the *Politics*[53]. In a *Tractatus de regimine principum ad regem Henricum sextum*, which may have been written in the late 1430s by a graduate involved in one of King Henry VI's educational foundations, two chapters of Giles's *De regimine principum* are inserted in their entirety[54]. Giles's influence also pervades *The III Consideracions Right Necesserye to the Good Governaunce of a Prince*, which is the English translation, made in the mid-fifteenth century, of a French tract written in 1347[55].

50. Cf. Dr DUNBABIN's observation concerning Giles' work : « It enjoyed wide circulation in Latin among the learned, was translated into all the major vernaculars of western Europe, and, even more significantly, it penetrated into the libraries of men in government », J. H. BURNS (ed.), *The Cambridge History of Medieval Political Thought c. 350-c. 1450*, Cambridge, 1988, p. 484 with reference to W. BERGES, *Die Fürstenspiegel des hohen und späten Mittelalters*, Hiersemann, 1938, pp. 320-8 and R. H. JONES, *The Royal Policy of Richard II : Absolutism in the Later Middle Ages*, Oxford, 1968, pp. 144, 157 n. 31, 161 nn. 43, 45. For the manuscripts see G. BRUNI, *« De Regimine Principum » di Egidio Romano. Studio Bibliografico*, in *Aevum*, 6, (1932) pp. 339-72. The *Trevisa* translation into English has not been edited ; see A. J. PERRY, *Dialogus inter Militem et Clericum* (etc)... by John Trevisa, London, 1925 (Early English Text Society, Original Series, 167), pp. XCVIII-C.

51. LOHR in *Traditio*, 27 (1971) p. 252.

52. T. WRIGHT (ed.), *De regimine principum : a poem, by Thomas Occleve*, London, 1860 (The Roxburghe Club, 79). Also R. J. FURNIVALL, *Hoccleve's Works III. The Regement of Princes*, London, 1897 (Early English Text Society, Extra Series, 72). Cf. LEADER, *Cambridge*, p. 164.

53. *Cambridge*, p. 166. Later examples of knowledge of the *Politics* include John Argentein of King's College, Cambridge, when he graduated M.A. in 1467 and Thomas Wright of Pembroke Hall (d. 1488) who owned and studied the work. See LEADER, *Cambridge*, p. 165, with reference to LEADER, *John Argentein and Learning in Medieval Cambridge*, in *Humanistica Lovaniensia*, 33 (1984) pp. 71-85, here pp. 84-85.

54. See J.-P. GENET, *Four English Political Tracts*, p. 169. Genet edits this work here, pp. 40-173.

55. GENET, *Four English Political Tracts*, pp. 174-219.

Rapport de la Table ronde
Le nouvel Aristote

Olivier Boulnois

Table-ronde présidée par Alain de Libera.

Alain de Libera : [Si l'on se rapporte au programme de cette séance, c'est à vous, mon père, que revient le redoutable honneur d'inaugurer cette série d'actes brefs, comme on disait en psychanalyse lacanienne].

Louis-Jacques Bataillon : Je voudrais plaider pour des mal-aimés [dans les textes d'Aristote]. En premier lieu, le *De Generatione et corruptione* et le [quatrième] livre des *Météores*. [Ces textes sont très importants, quand il s'agit de savoir ce qu'est] la réalité concrète, corporelle ou végétative. [C'est là qu'on trouve les éléments de base, or on ne les étudie pratiquement jamais].

[Une deuxième catégorie de mal-aimés, est formée par] les gloses dans les marges d'Aristote, [Il existe par exemple une série de] *corpus vetustius*, [qui viennent tous d'Oxford, et qui se trouvent à Londres à] Corpus Christi College. [Ces manuscrits ont des marges très larges ; ils comportent] une première série de gloses, [presque toujours] d'Averroès, et une deuxième série de gloses, [qui viennent] d'Alfred de Shareshel, d'Adam de Bocfeld [et d'autres. Dans un de ces *corpus* on apprend que ces gloses ont été prises en notes pendant les cours d'Adam de Bocfeld. Il serait très utile d'étudier un peu ces corpus].

O. Boulnois : Je voudrais attirer l'attention sur un phénomène, et poser une question.

Le phénomène, [on vient d'en voir un très bel exemple, dans l'exposé de M. De Rijk, sur le problème du statut des accidents et de la substance. On a là un texte qui est commenté dans la Faculté des arts par un maître des arts, et commenté de manière à pouvoir être compatible avec des thèses théologiques]. Or ce phénomène est très fréquent, nous en connaissons tous des exemples. Ma question est donc la suivante : hier, Sten Ebbesen parlait de la circulation des idées au sein de l'université et de la manière

dont se constitue une sorte d'unité par le fait que les questions et les arguments se déplacent d'une discipline à l'autre, de la logique à la physique, à la métaphysique, etc. Que se passe-t-il dans l'université ? Cette université qui se constitue n'est-elle pas polarisée, plutôt que vers l'exégèse littérale du texte, vers un art d'interpréter le texte de manière qu'il ne soit pas contradictoire avec l'Écriture et avec la théologie (sachant que l'on peut par ailleurs être théologien et développer une doctrine plus riche du point de vue du théologien) ? Je ne suis pas si sûr que la Faculté des arts soit restée aussi neutre, aussi universaliste qu'on l'a dit (en tant qu'*universitas*). Autrement dit, il se pourrait que lorsqu'une position est universelle, elle le soit pour être compatible avec la suite du cursus, la théologie.

[1°) Il faut donc se poser la question du statut des commentaires d'Aristote : y a-t-il une tradition qui s'efforce de ne pas entrer en contradiction avec des solutions théologiques ?]. N'y a-t-il pas du point de vue même de la Faculté des arts, parmi ses membres eux-mêmes, une tendance à unifier la pensée en direction du *Summum bonum* par excellence, qui est théologique ? Ce phénomène est-il général dans les Facultés des arts ? Est-ce qu'il y aurait deux manières de commenter les œuvres d'Aristote : soit en l'étudiant pour lui-même ; soit en préparant des solutions théologiques ? Est-ce que cela correspond à des familles de manuscrits ?

2°) Si oui, est-ce que cette distinction correspond à un écart entre ceux qui se préparent à devenir théologiens et ceux qui se destinent à une carrière civile ?

3°) Le passage progressif de l'*expositio* à la *quaestio* ne correspond-il pas à ce type d'enjeux théoriques ?

Danielle Jacquart : [Je voudrais parler essentiellement du] *De animalibus*. [Les commentaires et les questions sur le *De animalibus* sont assez peu nombreux, même s'ils sont intéressants. Ce qui me frappe, c'est qu'on n'en a] guère pour le XIV^e^ siècle, [émanant de la Faculté des arts. Étant habituée aux textes médicaux, je m'aperçois que le *De animalibus* est considéré à partir du XIII^e^ siècle, comme] une autorité médicale. [Mais n'y a-t-il pas eu une sorte de] transfert, à Paris du moins, entre la Faculté des arts et la Faculté de médecine, quant à la lecture du *De animalibus* ? [En effet, même si le *De animalibus* continue à être parfois cité chez les médecins, y compris juqu'au XVI^e^ siècle, sur des problèmes majeurs tels que l'origine de la sensation et du mouvement (où Aristote est en désaccord avec Galien), il y a un glissement de son statut au sein des sources médicales. D'autorité médicale pleine et entière, il devient une source qu'on cite soit lorsqu'il est question des controverses avec Galien, soit lorsqu'il est question des animaux, mais plus de l'homme.

Ce glissement est perceptible d'une façon très concrète quand on compare les concordances de] Jean de Saint-Amand, [qui fut probablement un maître de la Faculté de médecine à la fin du XIII[e] siècle, et leur continuation par] Pierre de Saint-Flour, [vers 1350. Lorsque Jean de Saint-Amand donne des citations du *De animalibus* qui sont importantes, elles touchent essentiellement au corps humain. En revanche, quand Pierre de Saint-Flour, vers 1350, cite le *De animalibus* d'Aristote (en dehors des points de grande controverse avec Galien), il le cite sur les animaux, et non plus sur l'homme. Le statut du *De animalibus* au sein du corpus aristotélicien est donc assez mouvant, et il faut l'envisager période par période. Et je crois qu'il a tendance a passer du domaine des artiens à celui des médecins.

Je voudrais signaler ensuite une demi-question. Je crois qu'il est très important, pour voir le contenu de l'enseignement, de suivre] les entrelacements entre le commentaire à la *Physique* et les commentaires d'autres œuvres du corpus aristotélicien, telles que le *De generatione et corruptione*, le *De caelo* et les *Météorologiques*. [Il y a des questions très voisines, et on voit un même maître renvoyer à d'autres commentaires qu'il a écrits sur d'autres œuvres du *corpus* aristotélicien. Il y a une sorte de stock de questions communes, et des glissements de questions d'une œuvre à l'autre].

Hans Thijssen : [J'ai une question de détail pour M. del Punta. Pourquoi trouver tant d'importance au commentaire de Thomas d'Aquin ? Ce n'est pas un commentaire passionnant, ce n'est pas un produit de la Faculté des arts, et il n'a pas été écrit à Paris.

Le point que je voudrais signaler est le suivant :] quel était le but éducatif de ces commentaires ? [En d'autres mots : que savait un étudiant ès arts après avoir assisté à une année de leçons sur la *Physique* ?]. Quelle uniformité avait sa formation ? [À première vue, la formation médiévale est très uniforme. C'est toujours] le même corpus de textes qui est pris comme point de départ des leçons, [et toujours la même méthode d'enseignement : *lectio*, *disputatio*, et *quaestio*. Mais si on étudie les commentaires, on assiste à] une extraordinaire prolifération d'arguments et de points de vues. [Qu'est-ce que cela signifie du point de vue pédagogique ?] Est-ce que cela signifie que chaque étudiant a sa propre physique [dépendant du maître qu'il se trouvait avoir ? Ou devrions nous conclure que l'étudiant du Moyen Âge] n'apprenait pas une *scientia*, un corps de savoir cohérent, mais qu'il apprenait une sorte d'herméneutique, une sorte de méthode d'interprétation des textes ?

Alain de Libera : [Un certain nombre de questions ont été posées à des membres de l'assistance. M. Caroti et M. Cova, je crois que vous voulez

répondre à Danielle Jacquart, et M. del Punta à M. Thijssen. Il faudra y répondre, et nous verrons ensuite s'il reste un peu de temps].

L. Cova : L'idée d'un transfert du *De animalibus* de la Faculté des arts à la Faculté de médecine est très intéressante. Elle se vérifie en tous cas à Bologne, à travers Gentile da Cingoli.

S. Caroti : Pour ce qui concerne l'entrelacement des questions, au XIV^e^ siècle en tous cas, on peut le vérifier : chez Oresme, par exemple, des questions avec le même *titulum* se trouvent dans les commentaires sur le *De generatione et corruptione*, les *Météorologiques* et le *de Caelo*. Mais il est quelquefois difficile d'interpréter les renvois à l'intérieur de ces commentaires, car il est possible qu'ils ne se rapportent pas à un autre commentaire, mais à l'ordre des livres naturels d'Aristote, qu'on peut lire dans les *introductiones* étudiées par Lafleur ou dans les introductions de quelques commentaires, tel que celui de Gilles de Rome sur le *De generatione et corruptione*. Je suis tout à fait d'accord avec Danielle Jacquart sur l'existence d'une sorte de stock des questions communes dont l'analyse permettrait une étude très ponctuelle de la tradition médiévale, non seulement de la philosophie de la nature, justement à cause de la richesse et de la complexité des thèmes abordés en commentant les écrits d'Aristote.

F. del Punta : Pour répondre à ce que disait le père Bataillon, S. Donati est en train d'étudier les rapports entre les gloses et Bocfield. Même du point de vue philologique, il y a des groupements de commentaires où le *De generatione*, la *Physique* et le *De Caelo* vont ensemble. Mais nous nous sommes donnés des limites méthodiques : la question des textes. Cela peut répondre à la suggestion d'Olivier Boulnois : le rapport avec le débat théologique est naturellement le problème le plus important, le *telos* auquel on arrivera. Ce sera sans doute très important pour le commentaire de Richard Fishacre, le couronnement de tout ce travail.

Pour ce qui concerne les remarques de M. Thijssen, je me limite à une précision linguistique. Quand nous disons que le commentaire de Thomas d'Aquin a une grande importance, nous voulons laisser de côté toute évaluation. Le point important est son rôle de point de repère dans l'exégèse. Tous les auteurs de questions ont un point de repère : d'abord Averroès, puis pour une certaine génération, c'est Adam de Bocfield, et pour toute la fin du XIII^e^ siècle, c'est saint Thomas d'Aquin. Pour la qualité de Thomas d'Aquin, c'est une question subjective. Mais comparez quand même le commentaire d'Adam de Bocfield et celui de Thomas ! Enfin, les médiévaux

appelaient *expositor* Thomas d'Aquin et Gilles de Rome. Cela veut peut-être dire quelque chose.

S. Ebbesen : Comment a-t-on une vue unitaire de ce qui est en cause chez Aristote, malgré le fait que les interprétations changent ? Je crois qu'il y a une articulation entre deux choses. Les *expositiones* véhiculent une interprétation du texte aristotélicien, et ce n'est pas là qu'on se bat principalement. C'est là qu'on trouve des interprétations qui ont pu être utilisés pendant des siècles. L'endroit où l'on se bat, ce sont les *quaestiones*.

C. Lafleur : Une remarque pour le professeur Lohr. Vous avez signalé une curiosité. En 1255, il y avait quatre livres au calendrier, et en additionnant l'*Ethica nova* qui est le livre I, l'*Ethica vetus* qui constitue les livres II et III de ce qu'on appelle l'*Ethique à Nicomaque* cela ne fait que trois. Pourquoi quatre ? René-Antoine Gauthier explique que certaines éditions de la *vetus* divisent ce qu'on appelle le livre III en deux livres : chapitre 1-8 et chapitres 9-15, de sorte que l'on a une édition de la *vetus* en trois, et avec l'*Ethica nova*, cela fait bien quatre livres. [Cela m'avait frappé, car dans un traité didactique, le *De communibus artium liberalium*, il y a mention de trois livres *de forma*, c'est cela qui explique la différence entre un texte émanant de la Faculté et les statuts].

Alain de Libera : [Ce sera le mot de la fin : la différence... sans a !].

Section V

Doctrines, techniques et méthodes d'enseignement

Techniques et méthodes d'enseignement

Olga Weijers

Le thème des techniques et méthodes d'enseignement fait toujours figure de parent pauvre par rapport aux études concernant l'histoire doctrinale des diverses disciplines enseignées à la Faculté des arts. On n'a pas vu paraître d'étude générale sur le sujet. Ceci n'est guère étonnant, car le nombre de textes inédits est très grand et chaque découverte modifie plus ou moins les idées générales qu'on pourrait avoir. Entre-temps, certains continuent malheureusement de penser que les méthodes d'enseignement de la faculté de théologie peuvent être reportées à la Faculté des arts sans trop de problèmes.

D'autre part, il y a des signes d'espoir : certains historiens des disciplines se montrent sensibles à la question de la pratique de l'enseignement et à ses méthodes. Ainsi, Irène Rosier a consacré la dernière partie de son étude sur les sophismes grammaticaux au XIII[e] siècle à la mise en relation des sophismes avec des pratiques d'enseignement particulières[1], tandis qu'Alain de Libera, Alfonso Maierù et Irène Rosier se sont à plusieurs reprises intéressés à la réalité des disputes[2].

Autre signe d'espoir : plusieurs colloques récents ont fait une place plus ou moins importante au sujet des techniques et méthodes employées dans les universités médiévales. La publication récente ou imminente des actes de colloques ayant trait, en entier ou en partie, à la Faculté des arts sera donc le sujet de la première partie de ce rapport. Dans la seconde partie, je passerai en revue les divers thèmes de ce matin — les introductions à la philosophie, les

1. Cf. I. ROSIER, *Les sophismes grammaticaux au XIII[e] siècle*, dans *Medioevo* 17 (1991) pp. 175-230.
2. Cf. notamment A. DE LIBERA, *César et le Phénix : Distinctiones et sophismata parisiens du XIII[e] siècle*, Pisa, 1991 ; ID., *La logique de la discussion dans les universités médiévales*, dans M. MEYER et A. L'EMPEREUR, (éds.) *Figures et conflits rhétoriques*, Bruxelles, 1990, pp. 59-81 ; A. DE LIBERA et I. ROSIER, *Argumentation in the Middle Ages*, dans *Argumentation* 1-4 (1987) pp. 355-457 ; A. MAIERÙ, *Methods of Teaching Logic during the Period of the Universities*, dans ID., *University Training in Medieval Europe* (transl. and ed. D.N. Pryds), Leiden/New York/Köln, 1993, pp. 117-153.

manuels, les méthodes d'enseignement (*lectio, questio, disputatio*, exercices), la mise en texte et, très brièvement, les doctrines — en notant quelques études récentes, mais surtout les lacunes et les problèmes non résolus.

Sous le titre *Philosophy and Learning. Universities in the Middle Ages* (éd. M. J. F. M. Hoenen, J. H. J. Schneider et G. Wieland, Leiden/New York/Köln 1995), les actes du colloque organisé à Tübingen en 1991 comprennent une section consacrée aux « Organizational Structures and Literary Genres », dans laquelle on trouvera notamment un article de Claude Lafleur sur *Les « guides de l'étudiant » de la Faculté des arts de l'université de Paris au XIII^e siècle* (pp. 137-199) et une contribution de ma main sur *Les règles d'examen dans les universités médiévales* (pp. 201-223). Un autre article concerne un instrument de l'enseignement des arts à la fin du Moyen Âge : M. Hoenen, *Late Medieval Schools of Thought in the Mirror of University Textbooks . The « Promptuarium argumentorum » (Cologne 1492)* (pp. 329-369).

Un autre colloque, organisé en 1992 par le Medieval Institute de Notre Dame University sous le titre « Learning Institutionalized : Teaching in the Medieval University », n'a pas encore été publié. J'y ai présenté une étude sur *The Evolution of the Trivium in University Teaching : the Example of the Topics*, dans laquelle j'ai essayé de montrer que la méthode de la *questio* mène à une approche plus systématique des disciplines. Plusieurs autres contributions étaient consacrées à la Faculté des arts, dont celles de K. M. Fredborg, *Ciceronian Rhetoric and Scholasticism* et M. Jordan, *« Philosophica disciplina » : Learning to Teach Philosophy in a University.*

Les actes du colloque *Manuels, programmes de cours et techniques d'enseignement dans les universités médiévales*, organisé en 1993 à Louvain-la-Neuve (éd. J. Hamesse, Louvain-la-Neuve 1994), contiennent aussi quelques articles à propos de l'enseignement à la Faculté des arts, dont J. Ashworth, *Les manuels de logique à l'Université d'Oxford aux XIV^e et XV^e siècles* (pp. 351-370), C. Flüeler, *Die verschiedenen literarischen Gattungen der Aristoteleskommentare : zur Terminologie der Überschriften und Kolophone* (pp. 75-116) et une étude de ma main sur la *questio* (*L'enseignement du trivium à la Faculté des arts de Paris : la « questio »*, pp. 57-74), dans laquelle j'ai essayé de donner une description des différentes espèces des questions[3]. Il faut signaler aussi quelques articles dans le même volume concernant les méthodes d'enseignement dans les autres facultés : G. O. Dolezalek, *Les gloses des manuscrits de droit : reflet des méthodes d'enseignement* (pp. 235-255) et D. Jacquart, *L'œuvre de Jean de St-Amand et*

3. Cet article a été repris dans de mon étude « *La "disputatio" à la Faculté des arts de Paris*, Turnhout, 1995 (Studia Artistarum 2).

les méthodes d'enseignement à la faculté de médecine de Paris à la fin du XIII^e siècle (pp. 257-275).

Finalement, un colloque organisé en 1993 par Claude Lafleur sous le titre *L'enseignement de la philosophie au XIII^e siècle : autour du « Guide de l'étudiant » du ms. Ripoll 109* a rassemblé de nombreux spécialistes de l'enseignement des disciplines à la Faculté des arts. Les actes, qui paraîtront en 1997, permettront de se faire une idée du rapport entre ce guide et l'enseignement réel des disciplines à cette époque ; ils comprendront notamment un article d'Alain de Libera, *Structure du corpus scolaire de la métaphysique dans la première moitié du XIII^e siècle*, et de nombreux autres études à propos du contenu réel de l'enseignement et des textes utilisés.

Regardons maintenant thème par thème quel est aujourd'hui l'état des connaissances.

En ce qui concerne les introductions à la philosophie et les classifications des sciences, beaucoup de progrès a été fait ces dernières années grâce aux travaux de Claude Lafleur. Je lui laisse le soin d'en parler lui-même ; je signale ici simplement un article important de Costantino Marmo, *« Suspicio » A Key Word to the Significance of Aristotle's « Rhetoric » in Thirteenth-Century Scholasticism*[4], dans lequel il est beaucoup question de la Faculté des arts de Paris et de ses classifications. Un certain nombre au moins de ces introductions à la philosophie représentaient les cours d'introduction des maîtres, les *principia*. Ceux-ci sont à distinguer des discours, également appelés parfois *principia*, prononcés à l'occasion de l'*inceptio*, l'entrée solennelle d'un nouveau maître dans le corps des enseignants. Les derniers font plutôt partie de la rhétorique universitaire, au même titre que les éloges prononcés par les professeurs en faveur des candidats à la licence. Les premiers nous renseignent sur la conception qu'avaient les maîtres de leur discipline et de la place de celle-ci dans l'ensemble du champ des connaissances. On les trouve un peu partout, même dans des textes modestes comme des recueils de questions à propos des matières de base, par exemple l'introduction aux *Questiones mathematice* attribuées à Raoul le Breton[5].

Les textes utilisés pour l'enseignement nous sont relativement bien connus. Il en va différemment pour les manuels, peu étudiés finalement, malgré le colloque mentionné plus haut. Il faut dire qu'il y a des manuels de nature très diverse : d'une part, les guides conçus pour la préparation aux examens — notamment le « Compendium de Barcelone » du ms. Ripoll mentionné plus

4. Dans *CIMAGL* 60 (1990) pp. 145-198. L'article le plus récent de Claude Lafleur est *La* Philosophia *d'Hervé le Breton (alias Henri le Breton) et le recueil d'introductions à la philosophie du ms. Oxford, Corpus Christi College 283* (1^ère partie), dans *AHDLMA* 61 (1994) pp. 149-226 ; (2^e partie) dans *AHDLMA* 62 (1995) pp. 359-442.
5. Mss Paris, BnF, lat. 16609, fol. 30-40 et Bruxelles, 3540-47, fol. 1-32.

haut, mais on en connaît aussi d'autres exemples, dont le *De communibus artium liberalium*, également édité par Claude Lafleur[6] — ; d'autre part la littérature d'introduction — dont les *Communia grammatice et logice*[7] ou les *Questiones* de Raoul le Breton mentionnées ci-dessus — et finalement les manuels spécialisés dans une discipline (ou une partie de discipline) déterminée — tels les *Tractatus* de Pierre d'Espagne et les manuels consacrés aux diverses parties de la « logica modernorum », comme les *distinctiones, obligationes, insolubilia*, etc.[8]. L'un des problèmes non résolus est l'écart entre le premier genre, les questions des guides préparant à l'examen de la licence, et le dernier, littérature très spécialisée assimilant les innovations en matière de philosophie du langage.

Quant aux méthodes d'enseignement à la Faculté des arts, là aussi, peu de chose a été publié ; la *lectio* est particulièrement négligée. Dans mon étude *The Evolution of the Trivium* (voir plus haut), j'ai essayé de décrire l'évolution des commentaires (sur les *Topiques*) au cours du XIII[e] siècle, allant des commentaires sous forme de *lectiones* (c'est-à-dire l'*expositio* précédée de la division du texte et suivie de questions) aux *questiones* et à la *sententia* (sorte de paraphrase détaillée). Un article de Sten Ebbesen, *Medieval Latin Glosses and Commentaries on Aristotelian Logical Texts of the Twelfth and Thirteenth Centuries*[9], concernant surtout les commentaires sur les *Sophistici Elenchi*, va largement dans le même sens. L'étude des appellations des commentaires dans les titres et les colophons, effectuée par Flüeler (voir ci-dessus) apporte finalement peu de précisions, aussi longtemps qu'une étude sur les rapports entre ces appellations et le caractère des commentaires correspondants n'a pas été effectuée. Il serait par exemple erroné de penser que le titre *Notule* est réservé aux commentaires oxoniens et indique des commentaires brefs : il désigne aussi, par exemple, plusieurs commentaires volumineux du maître parisien Robert Kilwardby et le commentaire très étendu sur les *Topiques* d'Adénulphe d'Anagni.

6. *Un instrument de révision..., le* De communibus artium liberalium *(vers 1250 ?)*, Québec 1993.
7. Ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 171-205v.
8. Cf. par exemple l'article de J. ASHWORTH mentionné plus haut ; cf. aussi A. MAIERÙ, *Methods of Teaching Logic*, pp. 118-122 (« Logic Syllabi »). La littérature à propos de ce sujet est assez abondante. Je ne fais mention ici que d'une publication récente : GUILLAUME HEYTESBURY, *Sophismata asinina*, présentation, édition critique et analyse par F. PIRONET, Paris 1994 (Sic et non). Il s'agit d'un genre de sophismes particuliers, concernant l'art des *obligationes*. F. Pironet pense qu'il s'agit d'un rapport de « disputes » (dans le sens d'exercices dans l'un des aspects de la joute dialectique) ; d'autres, dont Claude Panaccio, considèrent qu'on a ici plusieurs versions d'un manuel, ce qui me semble plus vraisemblable.
9. Dans Charles BURNETT, (éd.), *Glosses and Commentaries on Aristotelian Logical Texts. The Syriac, Arabic and Medieval Latin Traditions*, London 1993 (Warburg Institute Surveys and Texts 23), pp. 129-173.

Un problème difficile est celui de la différence entre *lectio ordinaria* et *lectio cursoria* (ou *lectio extraordinaria*) ; nous en saurons davantage tout à l'heure grâce à Alfonso Maierù[10]. B. Michael, dans son étude sur Jean Buridan, semble penser que les commentaires « *per modum commenti* » correspondent à la *lectio cursoria* (« der Kursorischen Texterklärung »), tandis que ceux « *per modum questionis* » correspondraient à la *disputatio*[11]. Sur ce dernier point au moins, cette vision me semble insuffisante.

Un autre problème concerne la dictée pendant les cours. Dans quelle mesure a-t-elle été appliquée, malgré des interdictions répétées, et à partir de quelle époque ? Il semble que dans les universités de l'Europe centrale, cette méthode ait été normale et acceptée, comme l'a montré Jacqueline Hamesse[12]. D'ailleurs, le phénomène de la dictée concernait aussi les questions des commentaires, lues et « prononcées » par les maîtres à partir d'une certaine époque.

En ce qui concerne la méthode de la *questio*, la majorité des études publiées ont trait à la théologie. Dans le volume de la « Typologie des sources » consacré aux questions disputées et aux questions quodlibétiques, les questions de la Faculté des arts n'occupent que quelques pages[13]. L'étude récente de Brian Lawn concerne surtout les questions de médecine et d'histoire naturelle, comme l'indique le titre[14]. Les articles cités d'Alfonso Maierù contiennent aussi des passages sur la *questio*. Dans mon étude mentionnée plus haut, j'ai voulu montrer qu'il vaudrait mieux parler des *questiones* de la Faculté des arts au pluriel, car il y en a de nombreuses espèces (celles dans les commentaires sous forme d'exposition, celles composant à elles seules des commentaires, les questions indépendantes des textes de base — soit la *questio* disputée pendant une dispute, soit les questions à propos des matières enseignées — les questions servant d'exercices, celles des compendia pour les examens).

10. Cf. ses articles *Academic Exercises in Italian Universities* et *Regulations Governing Teaching and Academic Exercises in Mendicant « Studia »*, dans *University Training* (voir ci-dessus).

11. B. MICHAEL, *Johannes Buridan. Studien zu seinem Leben, seinen Werken und zur Rezeption seiner Theorien im Europa des späten Mittelalters*, Berlin, 1985, pp. 243-244.

12. Cf. J. HAMESSE, *Le vocabulaire de la transmission orale des textes*, dans O. WEIJERS, (éd.), *Vocabulaire du livre et de l'écriture au Moyen Âge*, Turnhout, 1989, pp. 168-194, et son introduction aux actes du colloque *Manuels, programmes de cours...*, pp. XIII-XVIII.

13. B. C. BAZÀN, G. FRANSEN, D. JACQUART, J. W. WIPPEL, *Les questions disputées et les questions quodlibétiques dans les facultés de théologie, de droit et de médecine*, Turnhout, 1985 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental 44-45), pp. 85-90 et 93-98.

14. B. LAWN, *The Rise and Decline of the Scholastic « Quaestio disputata ». With Special Emphasis on its Use in the Teaching of Medecine and Science*, Leiden 1993 (Education and Society in the Middle Ages and Renaissance 2).

Je ne parlerai pas ici de la *disputatio*, car j'y reviendrai tout à l'heure plus longuement. Notons seulement que la *disputatio* constitue un élément essentiel de l'enseignement et que là aussi, il y a divers genres de *disputationes*, celles des *sophismata* constituant des exercices, celles des genres particuliers d'exercices comme les *obligationes*, qui étaient en fait une forme d'entraînement dans l'une des techniques de la discussion dialectique, les disputes des maîtres avec leurs propres étudiants à propos des textes et la *disputatio* à caractère officiel, comme épreuve pour les étudiants, comme partie des examens ou comme véritable discussion entre maîtres et bacheliers.

La *disputatio* à l'université d'Oxford est un sujet à part, sur lequel les spécialistes ne sont pas encore d'accord, notamment en ce qui concerne le sens précis des termes *sophista, questionista* et *disputatio in parviso*[15]. Mais il semble que la situation n'est pas trop différente de celle de Paris.

A propos d'exercices, il faut avouer que nous ne savons pas grand chose des répétitions et des exercices dans le contexte de la Faculté des arts. Ceux des écoles des Mendiants nous sont mieux connus. D'ailleurs, les exercices se passaient probablement en grande partie dans les collèges universitaires[16]. Ce que l'on sait (à propos des *collationes, repetitiones, recitationes, circuli* et *exercitia*) a notamment été décrit par Alfonso Maierù[17]. Pour la Faculté des arts avant l'existence des collèges, il me semble que l'on pourrait considérer un texte comme les *Communia grammatice et logice*, mentionné plus haut, comme la trace d'un genre d'exercices, car il ne représente ni les cours ordinaires à propos des textes — on ne pose que quelques problèmes de base à propos de ces livres — ni des disputes obligatoires : les questions sont parfois disputées selon le schéma dialectique de base, mais souvent aussi, elles sont groupées et suivies de simples réponses. Il s'agit peut-être de répétitions des matières de base[18].

Reste la mise en texte de l'enseignement oral. Ce problème général a été exposé récemment par J. Miethke, *Die mittelalterliche Universitäten und das gesprochene Wort*[19], un article qui traite notamment du phénomène de la *pecia*, de la *reportatio*, de la dictée, et des examens, qui étaient manifestement oraux. La *pecia* ne semble pas avoir joué un rôle important dans le contexte de la Faculté des arts, en tout cas beaucoup moins que chez les théologiens[20].

Par contre, la *reportatio* occupait sans doute la même place que dans les autres facultés ; Jacqueline Hamesse nous en parlera tout à l'heure. Je voudrais

15. Cf. la mise au point par A. MAIERÙ dans *University Training...*, p. 141.
16. Voir dans ce même volume, la contribution de Serge LUSIGNAN.
17. Cf. *University Training...*, pp. 25-29, 59-62, 122-127.
18 Cf. ma contribution sur la *disputatio*.
19. Dans *Historisches Zeitschrift* 251 (1990) pp. 1-44.
20. Voir dans ce même volume, l'article de L. J. BATAILLON, p. 453.

seulement noter ici, comme l'a fait William Courtenay récemment[21], que les *reportationes* ne constituent qu'un élément de ce qui mène finalement à la version définitive : les notes du professeur, le rapport de son *reportator*, les additions et observations du maître, peut-être incorporées par son assistant, contribuent tous au texte final, sans doute écrit par un scribe.

Comme on l'a dit plus haut, à certaines époques et dans certains milieux, c'est la dictée qui jouait le rôle de multiplicateur des textes et on ordonna à cet égard que le maître prononce bien les différents mots et autres signes textuels[22].

Un élément de la mise en texte est souvent oublié. Il s'agit de la mise en page des textes, avec tout ce que cela comporte comme moyens pour rendre la lecture et la consultation plus aisées : l'indication des chapitres et des paragraphes ou des questions, les titres courants, les tables des matières, les listes des questions et parfois les index. La disposition des commentaires universitaires est également une source de renseignements qui n'a pas été vraiment étudiée. Après les gloses écrites autour du texte de base et les gloses continues interrompues par les paroles du texte de base, ce dernier disparaît presque entièrement — il n'en reste que les premiers mots du passage commenté —, sans doute parce qu'il était censé connu (il faut penser ici non seulement à la multiplication des textes, mais surtout au phénomène de la mémorisation). Plus tard, on voit réapparaître le texte de base, coupé en passages suivis de passages du commentaire. C'est ainsi que se présentent la plupart des incunables. À quelles réalités correspondent ces transformations ?

Un autre élément négligé sont les images, les diagrammes, qui sont présents notamment dans le contexte des classifications des sciences, mais aussi dans certains textes de logique. Tandis que les images fonctionnelles des manuscrits scientifiques ont été bien étudiées, ce genre de diagrammes et de schémas, pourtant destinés eux aussi à contribuer à la compréhension de la matière traitée, est encore mal connu[23].

Disons finalement quelques mots au sujet des doctrines, mieux traitées traditionnellement. Une section du colloque *Philosophy and Learning* leur a été consacrée : « Late Medieval Universities. School Formation and School Conflict ». On y parle des « écoles » scotiste, ockhamiste, nominaliste et averroiste, c'est-à-dire des courants qu'on a cru pouvoir discerner dans la philosophie de cette époque et dont il faut peut-être nuancer parfois la portée, comme l'indique William Courtenay[24].

21. Dans *Manuels...*, pp. 342-344.
22. Voir ci-dessus n. 12.
23. Cf. H.-J. MARTIN et J. VEZIN, (éds.), *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, Paris 1990, avec notamment les articles d'E. POULLE et de R. et M. ROUSE. Le chapitre consacré par R. MARICHAL aux manuscrits universitaires mérite d'être refait.
24. *Was there an Ockhamist School ?*, dans *Philosophy and Learning...*, pp. 263-292.

D'autre part, il ne faudrait pas oublier que le début de l'époque universitaire, la première moitié du XIII[e] siècle, est encore mal connue. Certains maîtres, comme Roger Bacon, ont été bien étudiés, mais d'autres commencent seulement à sortir de l'ombre, comme Nicolas de Paris et, dans une certaine mesure, Robert Kilwardby, dont presque rien n'a encore été édité, sauf les œuvres théologiques[25]. Il faudra encore beaucoup de temps, d'éditions et d'études comme celle d'Irène Rosier sur *La parole comme acte*[26], pour pouvoir se faire une idée de cette époque cruciale de l'histoire intellectuelle.

Je terminerai en signalant, comme introduction à la seconde partie de la matinée, un article intéressant de Georg Wieland, *Der Mendikantenstreit und die Grenzen von Theologie und Philosophie*[27], qui montre notamment que cette lutte a contribué à l'émancipation de la Faculté des arts et de la philosophie par rapport à la théologie, ainsi qu'au développement de l'idéal de la *magnanimitas* chez les maîtres ès arts. Pendant la seconde moitié du XIII[e] siècle, on voit la conscience de soi des maîtres s'exprimer non seulement dans leurs introductions à la philosophie, mais aussi par exemple dans la réponse que fait Jean de Malines, procureur de la faculté, aux reproches faits par le chancelier de Paris en 1283-84[28] ; dans son introduction, il montre bien que les disciplines enseignées à la Faculté des arts sont en fait la source et le fondement de toutes les autres facultés. C'est peut-être la période la plus remarquable de la Faculté des arts de Paris, laquelle perdra peu à peu de son influence aux siècles suivants.

Bref, malgré un intérêt renouvelé pour la Faculté des arts, beaucoup reste à faire, surtout sur le terrain des techniques et méthodes. Il faut espérer que davantage d'éditeurs de textes seront sensibles à cette problématique. Il faudra aussi essayer de compléter le tableau de la Faculté des arts de Paris par des études comparatives avec les Facultés des arts d'autres universités médiévales.

25. Un réseau d'information à propos des œuvres de Robert Kilwardby concernant la faculté des arts a été créé récemment ; la coordination sera menée par Andrea Tabarroni. Le commentaire de Nicolas de Paris sur Priscien est en cours d'édition par Onno Kneepkens.
26. *La parole comme acte. Sur la grammaire et la sémantique au XIII[e] siècle*, Paris, 1994 (Sic et non).
27. Dans *Philosophy and Learning...*, pp. 17-28.
28. *CUP*, n° 515.

Les textes « didascaliques »

(« introductions à la philosophie » et « guides de l'étudiant ») de la Faculté des arts de Paris au XIII^e siècle : *notabilia* et *status quaestionis*

*Claude Lafleur**

1. Introduction

L'histoire de la philosophie médiévale est, pour une large part, inséparable de l'histoire de l'enseignement, et qui parle d'enseignement au Bas Moyen Âge doit nécessairement renvoyer à l'institution universitaire — de sorte que l'on a, à juste titre, qualifié cette époque de « période des universités »[1]. Le thème même du présent ouvrage, les nombreuses communications que nous avons entendues lors de la rencontre dont on lit ici les actes, ainsi que les discussions qu'elles n'ont pas manquées de susciter me dispensent d'avoir à revenir sur l'importance de la Faculté des arts de l'Université de Paris au XIII^e siècle et sur le fait que les *magistri artium* parisiens ont joué un rôle significatif dans l'aventure de la pensée à cette époque. Je peux donc en venir immédiatement au thème particulier que l'on m'a demandé de traiter dans ce recueil, à savoir les textes que j'appelais jusqu'ici « didactiques » — mais qu'il serait peut-être préférable de qualifier de « didascaliques » (nous y reviendrons) —, émanés de la *Facultas artium* de Paris au cours des premiers cent ans de son histoire : soit un *corpus* d'une trentaine de textes actuellement répertoriés — dont près de la moitié reste encore à éditer — qui constituent un

* Je tiens à remercier mon épouse et *alter ego*, Joanne Carrier, assistante de recherche à la Faculté de philosophie de l'Université Laval (Québec), pour sa précieuse collaboration à toutes les étapes de la réalisation de cette étude, de même qu'à l'achèvement de toutes les publications — incluant les livres et les éditions — qui sont, parfois sous mon nom seulement, mentionnées dans ces pages. Toute ma gratitude va également au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et au Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche du Gouvernement du Québec (FCAR) pour le soutien financier continu qu'ils accordent à mes travaux depuis de nombreuses années.

1. L.M. DE RIJK, *La philosophie au Moyen Âge*, Leiden, 1985, pp. 78-80.

genre littéraire que j'ai proposé de diviser en deux grandes espèces : les « introductions à la philosophie » et les « guides de l'étudiant »[2].

2. Aperçu de la recherche récente dans le domaine

En dépit de l'intérêt indéniable de ces documents pour l'histoire « inchoative » de l'enseignement universitaire des disciplines philosophiques en Occident, les recherches vraiment approfondies dans le domaine sont, pour la plupart, de facture assez récente. En effet, malgré les travaux de pionniers de L. Baur[3] et de M. Grabmann[4] — relayés par les enquêtes ou les analyses de L. Ott[5],

2. Cf. Cl. LAFLEUR, *Les « guides de l'étudiant » de la Faculté des arts de l'Université de Paris au XIII^e siècle*, dans M.J.F.M. HOENEN, J.H.J. SCHNEIDER et G. WIELAND (éds.), *Philosophy and Learning. Universities in the Middle Ages*, Leiden/New York/Köln, 1995, pp. 137-199 (surtout pp. 140-141) (Education and Society in the Middle Ages and Renaissance, VI). Pour les coordonnées d'un certain nombre de textes inédits, on consultera Cl. LAFLEUR, *Quatre introductions à la philosophie au XIII^e siècle. Textes critiques et étude historique*, Montréal/Paris, 1988, « Bibliographie. Œuvres manuscrites », pp. 387-394 (Publications de l'Institut d'études médiévales, XXIII) ; pour les références aux textes ayant fait l'objet d'une édition, voir Cl. LAFLEUR, avec la collaboration de J. CARRIER, *La « Philosophia » d'Hervé le Breton (alias Henri le Breton) et le recueil d'introductions à la philosophie du ms. Oxford, Corpus Christi College 283 (Première partie)*, dans *AHDLMA* 61 (1994), pp. 163-165, n. 26 ; à compléter par les informations fournies ici même, section 2.
3. Je songe particulièrement à l'étude d'ensemble sur les introductions à la philosophie (Antiquité, Pensée arabe, Moyen Âge occidental) dont L. Baur fait, comme indiqué dans le sous-titre, suivre son édition du traducteur-adaptateur tolédan : DOMINICUS GUNDISSALINUS, *De diuisione philosophiae*, herausgegeben und philosophiegeschichtlich Untersucht, nebst einer Geschichte der philosophischen Einleitung bis zum ende der Scholastik, von L. BAUR, Münster, 1903 (BGPhMA, IV, 2-3).
4. M. GRABMANN, *Die logischen Schriften des Nikolaus von Paris und ihre Stellung in den aristotelischen Bewegung des XIII. Jahrhunderts*, dans *Mittelalterliches Geistesleben. Abhandlungen zur Geschichte der Scholastik und Mystik*, München, 1926, t. I, pp. 222-248. ID., *Mittelalterliche lateinische Aristotelesübersetzungen und Aristoteleskommentare in Handschriften spanischer Bibliotheken*, dans *Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-philologische und historische Klasse* 1928, 5, München, 1928, pp. 30-37 (repris dans *Gesammelte Akademieabhandlungen*, Paderborn/München/Wien/Zürich, 1979, t. I, pp. 412-419). ID., *Eine für Examinazwecke abgefasste Quaestionensammlung der Pariser Artistenfacultät aus der ersten Hälfte des XIII. Jahrhunderts*, dans *Revue néo-scolastique de philosophie* 36 (1934), pp. 211-229 (repris dans *Mittelalterliches Geistesleben*, 1936, t. II, pp. 183-199). ID., *I divieti ecclesiastici di Aristotele sotto Innocenzo III e Gregorio IX*, Roma, 1941, pp. 113-127.
5. L. OTT, *Die Wissenschaftslehre des Adenulf von Anagni*, dans *Mélanges offerts à É. Gilson*, Toronto/Paris, 1959, pp. 465-490.

R.A Gauthier[6], F. van Steenberghen[7], S. Lusignan[8] et G. Wieland[9] —, les textes didactiques issus de la Faculté des arts de Paris au XIII^e siècle demeuraient largement encore une *terra incognita* lorsque — si l'on me permet de prendre un point de repère personnel — j'ai entrepris mes études doctorales en 1982 (en effet, le seul représentant de ce genre littéraire alors publié était la *Divisio scientie* de Jean de Dacie[10], si l'on excepte le *De ortu scientiarum* de Robert Kilwardby[11], rédigé à Oxford — à la demande de ses supérieurs — par l'ex-maître ès arts parisien, une fois devenu dominicain et engagé dans des études de théologie). Depuis lors, les éditions et les études se sont toutefois multiplées dans ce secteur. En voici une liste assez détaillée, qui ne prétend toutefois pas être exhaustive (je m'excuse d'avance pour les omissions malencontreuses, que l'on aura l'aimable indulgence de me signaler). R.A. Gauthier[12] a fourni le texte de la *Philosophia* d'Aubry de Reims, C. Marmo[13] et G. Dahan[14] ont fait de même pour deux introductions à la philosophie anonymes contenues dans le ms. Paris, BnF, nouv. acq. lat. 1374, dont les *incipit* respectifs sont « Sicut dicitur ab Aristotile » et « Vt ait Tullius », ce à quoi il faut ajouter l'édition du prologue des *Questiones in parua mathematicalia* de Raoul le Breton – accompagnée d'une transcription de la liste des questions — due aux soins d'O. Weijers[15]. Il faut

6. R.A. GAUTHIER, *Arnoul de Provence et la doctrine de la « fronesis », vertu mystique suprême*, dans *Revue du Moyen Âge Latin* 19 (1963) pp. 129-170.
7. F. VAN STEENBERGHEN, *La philosophie au XIII^e siècle*, Louvain/Paris, 1966, pp. 118-151 (Philosophes médiévaux, IX) ; 2^e édition mise à jour, Louvain-la-Neuve/Paris, 1991, pp. 109-140 (Philosophes médiévaux, XXVIII).
8. S. LUSIGNAN, *Le « Speculum Doctrinale », Livre III. Étude de la logique dans le miroir des sciences de Vincent de Beauvais*, Thèse de doctorat, Institut d'études médiévales, Université de Montréal, 1971, surtout pp. 273-311.
9. G. WIELAND, *Ethica — Scientia practica. Die Anfänge der philosophischen Ethik im 13. Jahrhundert*, Münster, 1981 (BGPhThMA, Neue Folge, XXI).
10. JEAN DE DACIE, *Diuisio scientie*, dans *Iohannis Daci Opera*, éd. A. OTTO, Hauniae (Copenhague), 1955, t. I, 1, pp. 3-44 (Corpus Philosophorum Danicorum Medii Aevi, I, 1).
11. ROBERT KILWARDBY, *De ortu scientiarum*, éd. A.G. JUDY, London/Toronto, 1976 (Auctores Britannici Medii Aevi, IV).
12. R.A. GAUTHIER, *Notes sur Siger de Brabant (fin). II. Siger en 1272-1275 ; Aubry de Reims et la scission des Normands*, dans *RSPhTh* 68, 1 (1984) pp. 3-48.
13. C. MARMO, *Anonymi Philosophia « Sicut dicitur ab Aristotile ». A Parisian Prologue to Porphyry*, dans *CIMAGL* 61 (1991) pp. 140-146.
14. Voir, ci-dessous, n. 32, la description du contenu des actes du colloque *L'enseignement de la philosophie au XIII^e siècle*.
15. O. WEIJERS, *La « disputatio » à la Faculté des arts de Paris (1200-1350 environ). Esquisse d'une typologie*, s.l., 1995, pp. 161-171, « Appendice 2 : Raoul le Breton, *Questiones mathematice* » (Studia Artistarum. Études sur la Faculté des arts dans les Universités médiévales, II). Comme O. Weijers le fait elle-même dans le présent volume (« Rapport de la section V »), il est préférable de parler des *Questiones in parua mathematicalia* (titre d'ailleurs parfaitement descriptif du contenu) — plutôt que des *Questiones mathematice* — de Raoul le Breton, afin d'éviter de confondre cet ouvrage du maître breton avec les *Questiones mathematice* contenues dans le ms. Paris, BnF,

signaler, en outre, que S. Ebbesen prépare actuellement l'édition de deux abrégés didactiques, les *Communia « Visitatio »* et *« Feminae »* — contenus respectivement dans les mss Paris, BnF, lat. 7392, fol. 74va-79rb et München, Bayerische Staatsbibliothek, Clm. 14522, fol. 31rb-36va —, qui seront prochainement publiés en tandem[16]. Sous l'étiquette d'« examination compendia », P.O. Lewry[17] a passé en revue toute une série d'introductions à la philosophie et de guides de l'étudiant émanant de la Faculté des arts de Paris au XIII^e^ siècle ; dans la même veine, R. Imbach[18] a parcouru plusieurs *« Philosophies »* et *Divisions des sciences*, alors que Fr. Bertelloni[19] s'est penché sur la réception des doctrines morales et politiques dans le *« Guide de l'étudiant »* du ms. Ripoll 109. En s'appuyant au moins en partie sur cette littérature, G. Dahan[20] s'est intéressé à la poétique et aux principaux schémas de classification du savoir, M.J.F.M. Hoenen[21] aux courants doctrinaux de la

lat. 16390 — une compilation didactique anonyme, traditionnellement désignée sous ce nom, dont je prépare l'édition : cf. LAFLEUR, *Quatre introductions à la philosophie*, p. 161, n. 13 et p. 393, avec la n. 19.

16. S. EBBESEN, *Two 13th-Century Examination Compendia. The Communia « Visitatio » and Communia « Feminae »*, in *AHDLMA* (à paraître).

17. P.O. LEWRY, *Thirteenth-Century Examination Compendia from the Faculty of Arts*, dans *Les genres littéraires dans les sources théologiques et philosophiques médiévales. Définition, critique et exploitation*, Actes du Colloque international de Louvain-la-Neuve, 25-27 mai 1981, Louvain-la-Neuve, 1982, pp. 101-116 (Publications de l'Institut d'études médiévales, 2^e^ série : Textes, Études, Congrès, V).

18. R. IMBACH, *Einführungen in die Philosophie aus dem XIII. Jahrhundert. Marginalien, Materialien und Hinweise im Zusammenhang mit einer Studie von Claude Lafleur*, dans *Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie* 38, 3 (1991), pp. 471-493.

19. Fr. BERTELLONI, *Loquendo philosophice–Loquendo theologice. Implicationes ético-politicas en la « Guía del estudiante » de Barcelona. A propósito de una reciente publicación de Cl. Lafleur*, dans *Patristica et Mediaevalia* 14 (1993), pp. 21-40. ID., *Politologische Ansichten bei den Artisten um 1230/1240. Zur Deutung des anonymen Pariser Studienplans Hs Ripoll 109*, dans *Theologie und Philosophie* (1994), 69, 1, pp. 34-73. Voir aussi, du même auteur : *Regimen ipsius — regimen alterius. Individuum und Gesellschaft in den Quellen des Prologus zu « Super Ethica » des Albertus Magnus*, dans J. A. AERSTEN et A. SPEER, (éds.), *Individuum und Individualität im Mittelalter*, Berlin/New York, 1996, pp. 479-492 (Miscellanea Mediaevalia, XXIV).

20. G. DAHAN, *Notes et textes sur la poétique au Moyen Âge*, dans *AHDLMA* 47 (1980), pp. 171-239. ID., *Une introduction à la philosophie au XII^e^ siècle. Le « Tractatus quidam de philosophia et partibus eius»*, dans *AHDLMA* 49 (1982), pp. 155-193. ID., *Origène et Jean Cassien dans un « Liber de philosophia Salomonis »*, dans *AHDLMA* 52 (1985), pp. 135-162. ID., *Les classifications du savoir aux XII^e^ et XIII^e^ siècles*, dans *L'enseignement philosophique* 40, 4 (1990). ID., *La classificazione delle scienze e l'insegnamento universitario nel XIII secolo*, dans G.P. BRIZZI et J. VERGER, (éds.), *Le Università dell'Europa. Le Scuole e i Maestri. Il Medioevo*, Milano, 1994, pp. 19-43.

21. M.J.F.M. HOENEN, *Late Medieval Schools of thought in the Mirror of University Textbooks. The « Promptuarium argumentorum (Cologne 1492)*, dans M.J.F.M. HOENEN, J.H.J. SCHNEIDER et G. WIELAND, (éds.), *Philosophy and Learning. Universities in the Middle Ages*, Leiden/New York/Köln, 1995, pp. 329-369.

scolastique tardive d'après les manuels universitaires, M. Jordan[22] à l'apprentissage de l'enseignement de la philosophie, P.O. Lewry[23], de même que K.M. Fredborg[24], aux exposés sur la rhétorique, C. Marmo[25] à la structure des *scientiae sermocinales/rationales*, J.H.J. Schneider[26] au couple antithétique *scientia sermocinalis/realis*, O. Weijers[27] à l'appellation des disciplines, à l'enseignement du *triuium* et aux règles d'examens. Pour ma part, j'ai déposé à l'Université de Montréal, en 1986, ma thèse de doctorat consistant en l'étude historique et l'édition critique de la *Diuisio scientiarum* d'Arnoul de Provence, accompagnées de celles de trois opuscules anonymes : les *Accessus philosophorum septem artium liberalium*, l'introduction *Philosophica disciplina* et le *Compendium circa quadrivium*[28]. Ce travail, remanié pendant deux années de recherches postdoctorales, est paru finalement sous forme de livre en 1988[29]. Par la suite — à titre de chercheur boursier, puis de professeur à la Faculté de philosophie de l'Université Laval (Québec) —, j'ai pu compléter l'édition critique de toute une série de textes didactiques, dont celles de la *Philosophia* d'Hervé le Breton et du célèbre « *Guide de l'étudiant* » du ms. Ripoll 109[30]. L'édition définitive de ce dernier

22. M. JORDAN, « *Philosophica disciplina* » : *Learning to Teach Philosophy in a University*, dans *Learning Institutionalized : Teaching in the Medieval University* (à paraître).
23. P.O. LEWRY, *Rhetoric at Paris and Oxford in the Mid-13th Century*, dans *Rhetorica* 1 (1983) pp. 45-63.
24. K.M. FREDBORG, *Ciceronian Rhetoric and Scholasticism*, dans *Learning Institutionalized : Teaching in the Medieval University* (à paraître).
25. C. MARMO, *Suspicio. A Key Word to the Significance of Aristotle's Rhetoric in XIIIth Century Scholasticism*, dans *CIMAGL* 60 (1990), pp. 145-198.
26. J.H.J. SCHNEIDER, *Scientia sermocinalis/realis*, dans *Archiv für Begriffsgeschichte* 30 (1992), pp. 54-92.
27. O. WEIJERS, *L'appellation des disciplines dans les classifications des sciences aux XII^e^ et XIII^e^ siècles*, dans *Archivum Latinitatis Medii Aevi* 46-47 (1988) pp. 39-64. ID., *L'enseignement du trivium à la Faculté des arts de Paris ; la questio*, dans J. HAMESSE, (éd.), *Manuels, programmes de cours et techniques d'enseignement dans les universités médiévales*, Louvain-la-Neuve, 1994, pp. 57-74 (Publications de l'Institut d'Études médiévales, XVI). ID., *Les règles d'examen dans les universités médiévales*, dans M.J.F.M. HOENEN, J. H. J. SCHNEIDER et G. WIELAND, (éds.), *Philosophy and Learning*. Leiden/New York/Köln, 1995, pp. 201-223.
28. Cl. LAFLEUR, *Quatre introductions à la philosophie (c. 1230-1250) de la Faculté des arts de l'Université de Paris*, Thèse de doctorat, Institut d'études médiévales, Université de Montréal, 1986.
29. Il s'agit des *Quatre introductions à la philosophie* mentionnées, ci-dessus, n. 2.
30. Cl. LAFLEUR, avec la collaboration de J. CARRIER, *Le « Guide de l'étudiant » d'un maître anonyme de la Faculté des arts de Paris au XIII^e^ siècle. Édition critique provisoire du ms. Barcelona, Arxiu de la Corona d'Aragó, Ripoll 109, fol. 134ra-158va*, Québec, 1992 (Publications du Laboratoire de philosophie ancienne et médiévale de la Faculté de philosophie de l'Université Laval, I), avec, dans l'Appendice 3, une transcription du recueil de questions *Primo queritur utrum philosophia* (ms. München, Bayerische Staatsbibliothek, Clm. 14460, fol. 28rb-32ra). Cl. LAFLEUR, *L'introduction à la philosophie « Vt testatur Aristotiles » (vers 1265-1270)*, dans *Laval théologique et philosophique* 48, 1 (1992), pp. 79-107. Cl. LAFLEUR, avec la collaboration de

document, aussi appelé *Compendium de Barcelone* — d'après l'endroit où le manuscrit est aujourd'hui conservé —, paraîtra bientôt, sous le titre de *Compendium examinatorium Parisiense*, dans la *Continuatio mediaeualis* du *Corpus Christianorum*[31]. Mais son édition provisoire, que j'ai diffusée en 1992, m'a déjà permis d'organiser, du 15 au 17 octobre 1993, un colloque international, parrainé par la Faculté de philosophie de l'Université Laval, qui a donné l'occasion à une quinzaine de spécialistes nord-américains et européens de fournir leur expertise sur chacune des disciplines abordées dans le « *Guide* ». Les actes de cette rencontre, maintenant en cours d'impression et destinés à être publiés dans la même collection que le présent volume[32],

J. CARRIER, *Un instrument de révision destiné aux candidats à la licence de la Faculté des arts de Paris, le « De communibus artium liberalium » (vers 1250 ?)*, dans *Documenti e studi sulla tradizione filosofica medievale* 5, 2 (1994), pp. 129-203. ID., *La « Philosophia » d'Hervé le Breton [...] (Première partie)*, pp. 149-226 (étude) : voir, ci-dessus, n. 2 ; Cl. LAFLEUR et J. CARRIER, *La « Philosophia » d'Hervé le Breton (alias Henri le Breton) et le recueil d'introductions à la philosophie du ms. Oxford, Corpus Christi College 283 (Deuxième partie)*, dans *AHDLMA* 62 (1995), pp. 359-442 (édition).

31. *Anonymi magistri artium « Compendium examinatorium Parisiense » codicis Riuipullensis 109*, edidit Cl. LAFLEUR, J. CARRIER adjuvante, Turnhout (Corpus Christianorum. Continuatio mediaevalis) (à paraître).

32. *L'enseignement de la philosophie au XIII^e siècle. Autour du « Guide de l'étudiant » du ms. Ripoll 109*, Textes réunis et édités par Cl. LAFLEUR avec la collaboration de J. CARRIER, assistés par L. GILBERT et D. PICHÉ pour la constitution des index et de la bibliographie, Turnhout, 1996 (Studia artistarum. Études sur la Faculté des arts dans les Universités médiévales). Voici le contenu de ce recueil dont l'ordre d'occurrence des articles suit les grandes divisions du document à l'étude (ici mises en relief par le gras) : « **Le Prologue** » : G. DAHAN, *Une introduction à l'étude de la philosophie : Ut ait Tullius*, pp. 3-58 ; « **La Philosophie naturelle** » : A. DE LIBERA, *Structure du corpus scolaire de la métaphysique dans la première moitié du XIII^e siècle*, pp. 61-88 ; M. HAAS, *Les sciences mathématiques (astronomie, géométrie, arithmétique, musique) comme parties de la philosophie*, pp. 89-107 ; L. BIANCHI, *Les interdictions relatives à l'enseignement d'Aristote au XIII^e siècle*, pp. 109-137 ; S.J. WILLIAMS, *Repenser l'intention et l'effet des décrets de 1231 du pape Grégoire IX sur l'étude des libri naturales d'Aristote à l'Université de Paris*, pp. 139-163 ; « **La Philosophie morale** » : G. WIELAND, *L'émergence de l'éthique philosophique au XIII^e siècle, avec une attention spéciale pour le « Guide de l'étudiant parisien »*, pp. 167-180 ; É. JEAUNEAU, *La place de la Consolation de Philosophie de Boèce dans les « Manuels de l'étudiant » en la première moitié du XIII^e siècle*, pp. 181-201 ; P.E. DUTTON, *Material Remains of the Study of the Timaeus in the later Middle Ages*, pp. 203-230 ; « **La Philosophie rationnelle** » : D.L. BLACK, *Traditions and Transformations in the Medieval Approach to Rhetoric and Related Linguistic Arts*, pp. 233-254 ; I. ROSIER, *La grammaire dans le « Guide de l'étudiant »*, pp. 255-279 ; E.J. ASHWORTH, *L'analogie de l'être et les homonymes : Catégories, 1 dans le « Guide de l'étudiant »*, pp. 281-295 ; H.A.G. BRAAKHUIS, *The Chapter on the Liber Peryarmenias of the Ripoll « Student's Guide ». A Comparison with Contemporary Commentaries*, pp. 297-323 ; S. EBBESEN, *The Ars Nova in the « Ripoll Compendium »*, pp. 325-352 ; L.M. DE RIJK, *Le « Guide de l'étudiant » et les exigences particulières de la preuve démonstrative selon Aristote*, pp. 353-366 ; P. MORIN, *L'Isagoge de Porphyre dans le « Guide de l'étudiant »*, pp. 367 *sqq.* On trouvera en annexes, signées par J. CARRIER et moi-même, les éditions de quelques textes didactiques, dont le recueil de questions *Primo queritur utrum philosophia*.

viendront compléter l'éventail d'articles ou de chapitres d'ouvrages collectifs que j'ai consacrés à la caractérisation du genre littéraire des textes didactiques artiens et de ses espèces, à la mise en lumière de la trifonctionnalité des introductions à la philosophie et des guides de l'étudiant, à la description du changement de paradigme argumentatif dans les examens de licence ès arts au tournant des années 1250 ou à la première présentation un peu fouillée de l'exposé sur la logique qui couvre près de 60 des 99 colonnes du « *Guide de l'étudiant* » du ms. Ripoll 109[33].

3. Appellation du genre littéraire : textes « didactiques » ou « didascaliques » ?

Revenons-en maintenant à l'appellation la plus appropriée pour notre genre littéraire. Il n'en existe probablement pas d'absolument parfaite et d'entièrement dénuée d'équivocité. Ayant surtout à cœur de rendre les documents concernés accessibles en éditions critiques accompagnées de présentations doctrinales, cette question de taxinomie ne m'a toujours préoccupé que secondairement. J'ai d'abord parlé du genre littéraire des « introductions à la philosophie », dont je distinguais les espèces selon différents critères[34]. Ce qu'il y avait de gênant, du moins en surface, avec cette appellation générique, c'est qu'elle devait s'appliquer, entre autres, à des compilations de matières sujettes à examen, donc à une littérature de « révision » plutôt que d'« introduction »[35]. Pour tenter de me sortir d'embarras, j'ai ensuite utilisé l'expression « textes didactiques », tout en étant alors forcé de préciser — puisque de toute évidence les commentaires, les *sophismata*, etc., sont aussi des textes didactiques — que ladite épithète qualifiait mes documents « par

33. Cl. LAFLEUR, *Logique et théorie de l'argumentation dans le « Guide de l'étudiant » (c. 1230-1240) du ms. Ripoll 109*, dans *Dialogue* 29 (1990), pp. 335-355. ID., *Logic in the Barcelona Compendium (With special reference to Aristotle's Topics and Sophistici Elenchi)*, dans Kl. JACOBI, (éd.), *Argumentationstheorie. Scholastische Forschungen zu den logischen und semantischen Regeln korrekten Folgerns*, Leiden/New York/Köln, 1993, pp. 81-98 (Studien und Texte zur Geistesgeschichte des Mittelalters, XXXVIII). ID., « *Scientia* » *et* « *ars* » *dans les introductions à la philosophie des maîtres ès arts de l'Université de Paris au XIII^e siècle*, dans I. CRAEMER-RUEGENBERG et A. SPEER, (éds.), « *Scientia* » *und* « *ars* » *im Hoch- und Spätmittelalter*, Berlin/New York, 1994, pp. 46-65 (Miscellanea Mediaevalia, XXII). ID., *Les « guides de l'étudiant »*, pp. 137-199 : voir, ci-dessus, n. 2.

34. Cf. LAFLEUR, *Quatre introductions à la philosophie*, pp. 2-3 et 159-160.

35. Je dis, « en surface », car, ainsi que le suggère O. Weijers (cf. WEIJERS, *L'enseignement du trivium*, p. 58 et ID., *La « disputatio »*, p. 35), certains guides de l'étudiant, tout au moins, pouvaient remplir une fonction introductive et viser essentiellement à l'assimilation élémentaire de telle ou telle matière.

antonomase »[36]. Mais le recours à l'artifice du « par excellence » risquant de paraître outrecuidant dans une collection d'articles dont plusieurs sont justement signés par d'éminents spécialistes des *autres* textes didactiques, j'ai accueilli comme salvatrice l'idée de forger le néologisme « didascalique » — qualificatif faisant symboliquement référence à l'un des ancêtres du genre concerné au XII[e] siècle : le célèbre *Didascalicon* d'Hugues de Saint-Victor, bien sûr. Cette nouvelle appellation a au moins le mérite d'éviter une confusion pour ainsi dire de premier degré (bien qu'à un second degré, il est vrai, elle ne résolve pas vraiment la question de la spécificité de la « didacticité » des « textes didascaliques »). C'est donc à elle que j'essayerai de m'en tenir dorénavant[37] — du moins jusqu'à ce que je sois gratifié, éventuellement, d'une intuition supérieure !

4. Désignations des introductions à la philosophie

Les introductions à la philosophie sont désignées dans les manuscrits par diverses appellations (le plus souvent *philosophia*, *diuisio scientiarum*, *diuisio philosophie*, mais aussi — comme dans le cas singulier de l'opuscule de Jean de Dacie publié par A. Otto sous le titre de *Diuisio scientie* — par des quasi gloses du type : *scientia modi diuisionis cuiuslibet scientie* ou *communia ad omnem materia*)[38]. Comme le signale, fort à propos, O. Weijers, ici même dans ce volume (« Rapport de la section V »), « un certain nombre au moins de ces introductions à la philosophie représentaient les cours d'introduction des maîtres, les *principia*. Ceux-ci sont à distinguer des discours, également appelés parfois *principia*, prononcés à l'occasion de l'*inceptio*, l'entrée solennelle d'un nouveau maître dans le corps des enseignants. Les derniers font plutôt partie de la rhétorique universitaire, au même titre que les éloges prononcés par les professeurs en faveur des candidats à la licence. Les premiers nous renseignent sur la conception qu'avaient les maîtres de leur discipline et de la place de celle-ci dans l'ensemble du champ des connaissances »[39]. Par ailleurs, un autre éminent

36. Cf. LAFLEUR, « *Scientia* » *et* « *ars* », p. 46 et ID., *Les* « *guides de l'étudiant* », pp. 140-141, avec la note 141.
37. Mais il va de soi que le terme « didactique » peut continuer d'être employé dans des expressions comme « abrégé didactique », « *compendium* didactique », « compilation didactique », etc.
38. JEAN DE DACIE, *Diuisio scientie*, éd. OTTO, p. 44, *app. lectionum*, l. 17 et 17-18. Par ailleurs, cette introduction à la philosophie est qualifiée, de façon plus standard, de « *diuisio philosophie* » et, plus souvent encore, tout simplement de « *philosophia* » : cf. *loc. cit.*, p. 3, *app. lectionum*, l. 1 et p. 44, *app. lectionum*, l. 17-18.
39. Pour un échantillon de « *Commendationes pro incepturis in artibus et Principia eorum* » parisiens encore inédits, voir LAFLEUR, *Quatre introductions à la philosophie*, pp. 26-27,

médiéviste, R.A. Gauthier, a fait remarquer au sujet de la désignation de l'opuscule bien connu d'Arnoul de Provence fournie par le ms. Oxford, Merton College 261 — « Explicit diuisio scientiarum omnium tam mecanicarum quam liberalium, data a magistro Arnulfo Prouinciali, qui rexit Parisius egregie » que « le titre [...] donné à l'œuvre n'est [...] pas tout à fait exact : en effet cette œuvre est une introduction à la philosophie, qui se compose d'un prologue, d'une première partie consacrée à la définition de la philosophie et d'une seconde partie consacrée à sa division ; c'est cette seconde partie qui seule mérite strictement le nom de *Diuisio scientiarum* »[40]. En jetant un coup d'œil sur le plan imprimé ci-dessous (section 5), on constate que les 185 premières des 736 lignes de l'édition de la « *Division des sciences* » d'Arnoul ne traitent pas de la division des parties du savoir : la désignation manuscrite de ce texte fait donc essentiellement référence à sa partie la plus longue et, partant, la plus caractéristique.

5. Sources et typologie schématiques des introductions à la philosophie

Ainsi que je l'ai déjà rappelé ailleurs[41], une typologie schématique de cette espèce du genre des textes didascaliques (dont les sources multiples sont à rechercher du côté des προλεγόμενα τῆς φιλοσοφίας de la scolastique grecque tardive médiatisés en partie par les prologues des commentaires de Boèce sur l'*Isagoge*, des *accessus ad auctores* des grammairiens latins, de l'encyclopédisme médiéval, des catalogues des sciences d'al-Fârâbî et de Gundissalinus et, cousin de ces derniers, d'un guide de lecture comme le *Didascalicon* d'Hugues de Saint-Victor) doit signaler que, structurellement, ces textes comprennent généralement les éléments suivants : (1) un prologue à caractère protreptique où l'on exhorte le lecteur à s'adonner à l'étude de la philosophie (ce qui donne lieu, assez fréquemment, à un développement sur les « obstacles à la science ») ; (2) une série de définitions de la philosophie et, parfois, des termes connexes ; (3) une section consacrée à la division des parties du savoir ; (4) une présentation de chacune des disciplines particulières, ordonnée selon le schéma classificatoire fourni précédemment.

n° 31 ; en ce qui a trait aux recommandations magistrales oxoniennes, on dispose de l'étude et des textes édités par P.O. Lewry, *Four Graduation Speeches from Oxford Manuscripts (c. 1270-1310)*, dans *Mediaeval Studies* 46 (1982), pp. 138-180.

40. GAUTHIER, *Arnoul de Provence et la doctrine de la « fronesis »*, p. 130.

41. LAFLEUR, *L'introduction à la philosophie « Vt testatur Aristotiles »*, p. 83, n. 8 ; ID., « *Scientia* » *et* « *ars* », pp. 46-47 ; LAFLEUR-CARRIER, *La « Philosophia » d'Hervé le Breton [...] (Première partie)*, pp. 163-165.

Voici, à titre exemplaire, le plan de l'opuscule précité (cf., *supra*, section 4) d'Arnoul de Provence :

Arnulfi Prouincialis « *Diuisio scientiarum* » (c. 1250)[42]

I. Prologus (l. 1-117)
II. Diffinitio philosophie (l. 118-157)
III. Diffinitio sapientie (l. 158-180)
IV. Diffinitio scientie (l. 181-185)
V. Diuisio philosophie (l. 186-223) :
1. Diuisio scientiarum mecanicarum (l. 224-276)
2. Diuisio scientiarum liberalium (l. 277-305):
   a) Philosophia naturalis large sumpta (l. 306-334):
      – Philosophia prima siue metaphisica (l. 335-339)
      – Scientie mathematice (l. 340-357) :
         *Arismetica (l. 358-377)
         *Musica (l. 378-414)
         *Geometria (l. 415-440)
         *Astronomia (l. 441-468)
      – Philosophia naturalis stricte sumpta (l. 469-505)
   b) Philosophia moralis (l. 506-560)
   c) Philosophia rationalis (l. 561-584) :
      – Gramatica (l. 585-631)
      – Logica (l. 632-694)
      – Rethorica (l. 695-736)

6. Désignations des guides de l'étudiant

Quant aux « guides de l'étudiant », si l'on entend strictement par là des « guides d'examen », les bases sur lesquelles appuyer des généralisations sont moins larges et moins assurées, tant en ce qui concerne la désignation que la typologie, car, à ma connaissance du moins, il n'y a que deux textes provenant de la Faculté des arts de Paris au XIII[e] siècle qui, parce qu'ils se présentent eux-mêmes comme des compilations effectuées en vue de venir en aide aux étudiants s'apprêtant à passer l'examen de licence, sont certainement de cette nature, en l'occurrence : le « *Guide de l'étudiant* » du ms. Ripoll 109 et le *De communibus artium liberalium*[43]. On peut toutefois identifier un

42. Les numéros de ligne renvoient à la configuration du texte dans notre édition : cf. LAFLEUR, *Quatre introductions à la philosophie*, pp. 295-355.
43. Pour une présentation d'ensemble récente de ces textes, voir LAFLEUR, *Les « guides de l'étudiant »*, pp. 141-157 et 157-169.

assez bon nombre de documents similaires et, dans bien des cas, plusieurs raisons militent en faveur de l'assimilation de ces nouveaux spécimens à l'espèce du genre littéraire des textes didascaliques qui nous occupe maintenant[44]. Mais tirons d'abord les informations contenues dans les deux guides d'examen assurément tels, quitte à les compléter chemin faisant en recourant aux autres compilations.

Au chapitre des désignations, le « *Guide de l'étudiant* » du ms. Ripoll 109 suggère indirectement celle de « *compendium* ». En effet, bien que ce guide ne porte pas de titre dans le manuscrit, l'auteur-compilateur, dans la première phrase de l'ouvrage — souvent citée par les spécialistes —, utilise pour décrire son projet le mot *compendiositas*, qui évoque spontanément l'idée de *compendium*, en bon français, d'abrégé[45]. À côté de tous ceux déjà existants — « *Aide-mémoire* », « *Guide de l'étudiant* », « *Guide du récipiendaire* » « *Vade-mecum* » (du ms. Ripoll 109), « *Compendium* de Barcelone », « *Compendium examinatorium Parisiense* », etc. —, on pourrait donc, en mettant à profit cette étiquette et en la faisant suivre — comme c'est l'usage pour les anonymes — de l'*incipit*, forger un nouveau titre, à la fois neutre et approprié, pour ce célèbre abrégé, celui de : *Compendium « Nos grauamen »*.

C'est le terme « *communia* » — « points communs », « points généraux », « *basic notions* »[46] — qui ressort de la phrase introductive, de l'épilogue et de l'*explicit* du texte qu'on intitule depuis plus d'un siècle, à la suite de L. Delisle, *De communibus artium liberalium*[47]. Le bien-fondé de

44. LAFLEUR, *Les « guides de l'étudiant »*, pp. 137-199.

45. ANONYME, « *Guide de l'étudiant* », éd. (provisoire) LAFLEUR-CARRIER, § 1 (ms. Barcelona, Archivo de la Corona de Aragón/Arxiu de la Corona d'Aragó, Ripoll 109, fol. 134ra) : « Nos grauamen quam plurimum et difficultatem attendentes in questionibus, que maxime in examinationibus solent fieri, eo quod nimium sunt disperse et in diuersis facultatibus contente, nullum de hiis habentes ordinem uel continuationem, dignum duximus in quadam **compendiositate** huiusmodi questiones cum suis solutionibus pertractare et de eis quodam <ordine> uel continuatione, prout melius poterimus, ea que contingit explanare, primum incipientes a "philosophia", que nomen est commune in qualibet facultate » (le gras est de moi).

46. HOENEN, *Late Medieval Schools of thought*, pp. 340-345.

47. L. DELISLE, *Inventaire des manuscrits de la Sorbonne conservés à la Bibliothèque Impériale sous les numéros 15176-16718 du fonds latin*, Paris, 1870, pp. 57 et 70. — Phrase introductive du *De communibus*, éd. LAFLEUR-CARRIER, p. 154, § 1, l. 1-3 (faisant écho aux *Réfutations sophistiques* d'Aristote [cf., *infra*, n. 49] et ressemblant à celle de plusieurs autres textes du XIII[e] siècle [cf. LEWRY, *Thirteenth-Century Examination Compendia*, pp. 106-107]) : « Quoniam ignoratis communibus necesse est artem ignorare, ad ignorantiam artium liberalium expellandam in earum communibus insistamus ». Épilogue, éd. LAFLEUR-CARRIER, p. 203, § 292, l. 1300-1304 (exposant le but dans lequel ce matériel a été « colligé ») : « Hec sunt communia quibus tenentur respondere licentiandi in artibus. De istis egimus in superficie, ut uisum est, quia in hiis non studuimus propter iactantiam, set propter aliquorum minus prouectorum amicitiam. Et quia ista ex multis sine adiutorio collegimus, ideo ueniam petimus de omissis ». *Explicit*, éd. LAFLEUR-CARRIER, p. 203, § 293, l. 1305-1306 (difficile à lire) : « Et ista sufficiant de communibus argumentis [sûrement pas artium] scientie logicalis. Amen ».

cette appellation « technique »[48] — qui dérive, ultimement, d'un passage, souvent repris, des *Réfutations sophistiques* d'Aristote[49] — est corroboré par le fait qu'elle est appliquée, dans les manuscrits eux-mêmes, à au moins deux autres *compendia* didactiques de la Faculté des arts parisienne du XIII[e] siècle compilés, selon toute vraisemblance, en vue de faciliter l'assimilation de l'ABC des disciplines et des livres sujets à questionnement lors des examens, à savoir : les *Communia « Visitatio »* et les *Communia logice et gramatice*[50]. Toutefois cette appellation — qui correspond finalement à une

Comme on peut le constater, L. Delisle s'est inspiré, pour forger le titre *De communibus artium liberalium*, de l'*incipit* de cet opuscule (et non pas seulement de son *explicit*, comme je l'ai écrit à tort : cf. LAFLEUR, *Les « guides de l'étudiant »*, pp. 158-159, n. 42 et *De communibus*, éd. LAFLEUR-CARRIER, p. 130, n. 3).

48. Cf. HOENEN, *Late Medieval Schools of thought*, p. 342 et O. WEIJERS, *Terminologie des universités au XIII[e] siècle*, pp. 99-102.

49. ARISTOTE, *Réfutations sophistiques*, 11 (172 a 25-32) ; *AL*, VI, 1-3, *De sophisticis elenchis. Translatio Boethii, fragmenta translationis Iacobi, et recensio Guillelmi de Moerbeke*, éd. B.G. DOD, Leiden/Bruxelles, 1975, p. 27, 3-11 ; cf. J. HAMESSE, *Les* Auctoritates Aristotelis. *Un florilège médiéval. Étude historique et édition critique*, Louvain/Paris, 1974, p. 332, n° 13 (Philosophes médiévaux, XVII).

50. ANONYME, *Communia « Visitatio »*, ms. Paris, BnF, lat. 7392, fol. 74va-79rb, *inc.* : « Queruntur quedam communia supra totam logicam. Et primo queritur quid sit subiectum in tota logica [...] » ; *expl.* : « [...] Item utrum simus causa efficiens boni siue mali. Ad primum dicendum est <***>. Expliciunt communia supra totam logicam, gramaticam, et super mathematicas scientias ». Cette compilation, incomplètement conservée dans l'unique manuscrit connu, débute donc par une question sur le sujet de la logique, avant de survoler les livres de texte relatifs à cette discipline, pour passer ensuite à la grammaire, aux sciences mathématiques, au *Timée* de Platon, à la *Consolation de Philosophie* de Boèce, à la rhétorique et, enfin, à l'éthique. On lira bientôt ce texte dans l'édition de S. Ebbesen (cf., *supra*, section 2). — ANONYME (ou PIERRE DE LIMOGES ?), *Communia logice et gramatice*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 171ra-205vb : *inc.* : « Consequenter queritur de necessitate ueteris logices [...] » et (fol. 183rb) « Circa gramaticam primo queritur utrum gramatica sit scientia [...] » : *expl.* : « [...] differt autem inmutatio a transsumptione, quoniam inmutans magis recipit substantiam ut quando <...> » ; fol. 224v (mention de legs, d'où provient le titre de l'ouvrage) : « Iste liber est pauperum magistrorum de Sorbonna ex legato m. Petri de Lemouicis quondam socii domus huius. In quo continetur tractatus uel ars opponendi et respondendi, communia gramatice et logice ». Le ms. Paris, BnF, lat. 16617, ainsi que le ms. 16390 du même fonds (sur lequel nous reviendrons à l'instant), fait partie des quelque cent vingt volumes légués à la bibliothèque de la vieille Sorbonne par un de ses premiers sociétaires, Pierre de Limoges († 1306), maître ès arts à Paris dès 1262, passionné d'astronomie, auditeur assidu de sermons et bachelier en théologie (cf. LAFLEUR, *Les « guides de l'étudiant »*, p. 158, n. 41). Comme l'ont bien montré A.G. Judy (cf. ROBERT KILWARDBY, *De ortu scientiarum*, éd. JUDY, pp. XXVI-XXVII) et L.M. de Rijk (cf. L.M. DE RIJK, *Die mittelalterlichen Traktate De modo opponendi et respondendi. Einleitung und Ausgabe der einschlägigen Texte*, Münster, 1980, pp. 89-98 [BGPhThMA, Neue Folge, XVII]), les fol. 171ra-205vb du ms. 16617 que couvrent aujourd'hui les *Communia logice et gramatice* faisaient à l'origine – c'est-à-dire dans la bibliothèque de Pierre de Limoges — immédiatement suite au fol. 206 par lequel se termine présentement le ms. 16390, dont le *De communibus artium liberalium* (fol. 194ra-200va) et les *Questiones mathematice* (fol. 201ra-206vb) forment la dernière partie, alors que l'actuel ms. 16617 s'achevait par l'abrégé (fol. 161v-170v) amalgamant le *De communibus* et les

catégorie fondamentale de l'esprit — n'est pas spécifique aux « guides d'examen », puisqu'elle figure, comme on l'a vu, dans un des titres alternatifs, sous forme de glose, de la *Diuisio scientie* de Jean de Dacie[51] et qu'on la retrouve également tout au début des *Communes distinctiones circa sophismata* (ou *Summa* [*de sophismatibus*]) de Matthieu d'Orléans, où elle est explicitement opposée à celle de « *propria* »[52] — sans parler du fait qu'elle

Questiones mathematice selon les indications d'abréviations et de fusions inscrites par Pierre de Limoges lui-même à l'intention d'un copiste dans les marges des témoins complets du *De communibus* et des *Questiones mathematice* que contient le ms. 16390. Par ailleurs, P.O. Lewry (cf. LEWRY, *Thirteenth-Century Examination Compendia*, pp. 112-113) a fait remarquer que les exemples du type « Ego Petrus curro » ou « Petrus siue Petrus » qu'on retrouve dans les *Communia* pourraient constituer « a pointer to authorship ». Voilà un point qu'il faudrait approfondir, mais, quoi qu'il en soit, le contexte montre bien que les divers *compendia* didactiques des mss 16390 et 16617 sont directement liés à la carrière artienne de Pierre de Limoges. Les *Communia logice et gramatice* se composent essentiellement de questions, qui, parfois, donnent cependant lieu à des développements assez longs, comme celui que LEWRY (*Thirteenth-Century Examination Compendia*, p. 113, n. 30) signale au sujet de la notion de quantité. Un rapide examen montre que la structure argumentative de ce texte didascalique est, par moment, plus complexe que celle du « *Guide de l'étudiant* » du ms. Ripoll 109 et s'apparente plutôt, alors, à celle du *De communibus artium liberalium* (cf. WEIJERS, *La « disputatio »*, p. 37, n. 35) : les *Communia* paraissent donc avoir été compilés après 1250-1255, ce qui s'accorde parfaitement avec la chronologie de l'activité de Pierre de Limoges à la Faculté des arts de Paris. La première partie (fol. 171ra-183rb) des *Communia* traite de la *logica uetus* (*Isagoge*, *Catégories*, *Livre des six principes*, *De l'interprétation*, *Topiques* et *De la division* de Boèce), alors que leur deuxième partie (fol. 183rb-205vb) aborde d'abord des questions épistémologiques générales sur le statut de la grammaire comme science et soulève ensuite des interrogations relatives aux traités de grammaire dont l'étude était prescrite par les statuts de la Faculté des arts (*Priscien majeur*, *Priscien mineur*, *Pseudo-Priscien De l'accent*, *Barbarisme* de Donat), auxquelles s'entremêlent des questions particulières sur l'interjection, la synecdoque, etc. (cf. DE RIJK, *Die mittelalterlichen Traktate*, pp. 92-93). Tout comme le *De communibus artium liberalium*, les *Communia logice et grammatice* semblent avoir été compilés à partir de commentaires et de sophismes logiques et grammaticaux de maîtres ès arts parisiens — dont la recherche des sources devrait tenter de préciser l'identité. Pour plus de précisions sur les *Communia logice et gramatice*, préservés incomplets comme le « *Guide de l'étudiant* » et les *Communia* « *Visitatio* », voir LAFLEUR-CARRIER, *Un instrument de révision*, pp. 145-148.

51. Cf., *supra*, section 4.

52. MATTHIEU D'ORLÉANS, *Distinctiones communes circa sophismata* ou *Summa (de sophismatibus)*, ms. Barcelona, Archivo de la Corona de Aragón/Arxiu de la Corona d'Aragó, Ripoll 109, fol. 278ra : « Quoniam ignoratis communibus necesse est totam artem ignorare, sicut uult Aristotiles in libro [e *exp. cod.*] *Helenchorum*, et in arte sophistica necesse est ipsa[m] cognoscere, ne ipsis ignoratis tota[m] scientia[m] ignoretur [*scr.* : -ratur *cod.*], propter hoc aliquid de communibus determinare intendimus, secundum possibilitatem nostri ingenii, non ad propria sophismata descendendo ; nec noua et inaudita dicere uolumus, sed communes distinctiones que sepe accidunt in sophismatibus sicut posuerunt auctores nostri intendimus, ut possint proficere minores et per hoc ad maiora deuenire ». Pour de plus amples informations sur cet ouvrage, dont la présente version figure dans le même manuscrit que le célèbre « *Guide de l'étudiant* », voir LEWRY, *Thirteenth-Century Examination Compendia*, p. 107, n. 11. — On notera justement que cette phrase introductive offre

est placée en guise de devise en tête d'un ouvrage, l'*Opus puerorum*, conservé avec les œuvres de Roger Bacon dans le ms. Amiens, Bibl. mun. 406[53]. Cela suffit cependant à soulever le sens de l'expression *examinatio in communibus*, dont le pendant est précisément *examinatio in propriis*. Sans rejeter définitivement l'hypothèse d'O. Weijers selon laquelle « *in communibus* veut dire en public, devant le chancelier, et *in propriis* l'examen devant la faculté seule »[54], je pencherais maintenant plutôt en faveur d'une interprétation qui m'a été suggérée, lors d'une discussion, par H.A.G. Braakhuis : l'*examinatio in communibus* pourrait signifier un examen portant sur les points *communs* aux diverses disciplines, par opposition à l'*examinatio in propriis*, qui pousserait le questionnement jusqu'aux notions *propres* à chaque domaine d'étude. L'hypothèse est séduisante — et fort plausible —, car il est justement frappant de constater à quel degré le *De communibus artium liberalium* s'en tient précisément aux éléments *communs* aux divers arts — en l'occurrence, le fait qu'ils aient tous un *subiectum*. Le « *Guide de l'étudiant* » du ms. Ripoll 109, beaucoup plus étoffé que le *De communibus artium liberalium*, vient spontanément à l'esprit comme exemple possible du niveau d'approfondissement et de spécialisation atteint lors d'une *examinatio in propriis* ainsi entendue. Par ailleurs, on aura noté que, dans la phrase initiale de ses *Communes distinctiones*, Matthieu d'Orléans indique, semble-t-il, vouloir fournir un manuel pour initier les jeunes artiens aux points généraux de l'art sophismatique, sans « descendre » jusqu'aux points spéciaux[55] — abordés, par exemple, dans de grands recueils de *sophismata* comme ceux contenus dans le ms. Paris, BnF, lat. 16135[56]. Dans ces conditions, on serait donc porté à affirmer qu'à la Faculté des arts de Paris la connaissance des livres à l'étude et l'habileté dans l'art sophismatique pouvaient être vérifiées par des examens généraux ou spéciaux et que, dans les deux cas, il existait des instruments spécifiques conçus spécialement pour aider les étudiants à se préparer adéquatement à ces diverses épreuves. Si aucun texte connu compilé en vue des examens spéciaux ne porte le titre de « *Propria* » — le seul référent auquel

certains parallèles non seulement avec celle du *De communibus artium liberalium*, mais aussi avec celle du « *Guide de l'étudiant* ». Une étude plus approfondie devrait être menée pour déterminer si jamais Matthieu d'Orléans ne pourrait pas être l'auteur commun de ces trois textes ; ce qui, le cas échéant, constituerait assurément une découverte majeure.

53. Cf. LEWRY, *Thirteenth-Century Examination Compendia*, pp. 106-107, avec la n. 10.
54. WEIJERS, *Terminologie des universités au XIII^e siècle*, p. 391, n. 30. J'ai tenté d'appliquer cette suggestion à l'analyse de la structure argumentative du *De communibus artium liberalium* : LAFLEUR, *Les « guides de l'étudiant »*, pp. 161-166 et LAFLEUR-CARRIER, *Un instrument de révision*, pp. 133-138. Mais comme WEIJERS (*loc. cit.*) le dit elle-même « la signification de *in communibus* et *in propriis* est obscure ».
55. Cf., *supra*, n. 52.
56. Cf. A. DE LIBERA, *César et le Phénix. Distinctiones et sophismata parisiens du XIII^e siècle*, Pisa/Firenze, 1991 (Centro di cultura medievale, IV).

on puisse songer pour cette catégorie étant le *Compendium « Nos grauamen »* —, on note en revanche une tendance assez marquée à désigner les manuels pour les examens généraux par celui de « *Communia* ».

7. Esquisse d'une typologie des guides de l'étudiant

En ce qui a trait à la typologie, comparons nos deux spécimens homologués de « guides d'examen », d'abord quant à leur structure générale, ensuite quant aux grandes lignes de leur façon de procéder.

Résumé à l'essentiel, le plan du « *Guide de l'étudiant* » du ms. Ripoll 109 est le suivant : 1. un prologue (où l'auteur-compilateur indique son intention et insiste sur le caractère englobant du terme « philosophie ») ; 2. des définitions de la philosophie ; 3. une division tripartite de la philosophie selon le schéma *natura*, *mos*, *ratio* ; 4. une présentation des diverses disciplines philosophiques regroupées par secteurs : philosophie naturelle (métaphysique, mathématique, physique), philosophie morale (éthique aristotélicienne [*Ethica Noua* et *Vetus*], à laquelle sont annexés deux livres philosophiques à consonnance morale : le *Timée* de Platon et la *Consolation de Philosophie* de Boèce), philosophie rationnelle (rhétorique, grammaire, logique)[57]. L'ossature du *De communibus artium liberalium*, pour sa part, est la suivante : 1. un prologue (dans lequel la notion clé de « *communia* » est évoquée, avant que les sept arts libéraux ne soient énumérés puis divisés en *triuium* et *quadriuium*) ; 2. une présentation des arts libéraux regroupés en *triuium* (logique, grammaire, rhétorique) et *quadriuium* (astronomie, géométrie, arithmétique, musique) ; 3. une présentation du *De anima* et du *Liber Ethicorum* ; 4. un épilogue (où l'auteur-compilateur explique à qui s'adresse sa compilation et ce qui a motivé son entreprise)[58].

Il faut noter que « le *Compendium* [de Barcelone] est [entièrement] agencé selon l'ordre d'une classification des sciences »[59] dont les grandes divisions sont formulées dès le début de l'ouvrage, alors que le *De communibus artium liberalium* ne l'est que partiellement, puisque le *De anima* et le *Liber Ethicorum* — qui relèvent respectivement de la philosophie naturelle et de la philosophie morale — débordent la série des arts libéraux énumérés dans le prologue. Il n'en demeure pas moins que, chacun à leur façon, ces deux guides reflètent assez fidèlement la pratique des études à la Faculté des arts de Paris

57. Pour une description et un plan détaillés du « *Guide de l'étudiant* » du ms. Ripoll 109, voir LAFLEUR, *Les « guides de l'étudiant »*, pp. 143-148 et 178-182.
58. Pour une description et un plan détaillés du *De communibus artium liberalium*, voir LAFLEUR, *Les « guides de l'étudiant »*, pp. 159-160 et 183-185, de même que LAFLEUR-CARRIER, *Un instrument de révision*, pp. 131, 151-153.
59. WEIJERS, *Les règles d'examen dans les universités médiévales*, p. 213.

dans la première moitié du XIII[e] siècle[60], surtout si l'on entend par là non pas l'organisation des études telle qu'on peut la reconstituer en se basant sur le calendrier des cours décrit par le statut de 1255, mais plutôt celle qui fut, en 1215, en partie entérinée, en partie infléchie par les prescriptions de Robert de Courçon, dont le passage nous concernant stipule en trois points que : (1) la *dialectica uetus* et la *dialectica noua* (donc tous les ouvrages de logique alors en usage), ainsi que les deux *Prisciens* (c'est-à-dire le *Priscianus maior* — ou *Maius uolumen* — et le *Priscianus minor* — ou *Minus uolumen* —, correspondant respectivement aux livres I-XVI et XVII-XVIII des *Institutiones grammaticae* de Priscien) ou au moins le second doivent faire l'objet de cours ordinaires, non pas cursifs ; (2) les cours des jours fériés sont réservés aux « philosophes », aux traités de rhétorique, aux manuels portant sur le *quadriuium*, au *Barbarisme* (c'est-à-dire au troisième livre de l'*Ars maior* de Donat), à l'éthique (facultativement, *si placet*) et au quatrième livre des *Topiques* de Boèce (c'est-à-dire à la dernière partie du *De differentiis topicis*, traitant de rhétorique ou, plus précisément, des rapports existant entre cette dernière et la logique) ; (3) l'on doit s'abstenir de faire cours sur certains ouvrages, dont, principalement, les livres de métaphysique et de philosophie naturelle d'Aristote, de même que les *summe* s'y rapportant[61]. Or, nos deux guides se conforment au point 1 des prescriptions de 1215 en accordant la part du lion à la logique et à la grammaire (84 colonnes sur 99 dans le manuscrit du « *Guide* », 20 colonnes sur 27 dans celui du *De communibus*), tout en en respectant au moins partiellement les points 2 et 3 en octroyant la portion congrue (soit, respectivement, les 15 et 7 colonnes restantes) à l'ensemble des autres disciplines et livres dont les cours afférents étaient principalement rattachés aux *dies festiui* ou tout simplement interdits[62]. La démarche du « *Guide* » consiste à traiter d'abord des disciplines occupant le moins de place dans le *cursus* des études pour en venir ensuite à celles y retenant le plus

60. Si O. Weijers (*Les règles d'examen dans les universités médiévales*, pp. 212-213) semble d'avis contraire, c'est seulement parce que, volontairement, elle ne tient pas compte des prescriptions de 1215 et se concentre sur les statuts des années 1250. En fait, le « *Guide* » et le *De communibus* se situent dans l'entre-deux. Par exemple, généralement plus proches des statuts de 1215, ces deux *compendia* préfigurent déjà, en grammaire, ceux de 1255 par la place qu'ils accordent au *De accentu* du Pseudo-Priscien, passé sous silence par Robert de Courçon : cf. ROSIER, *La grammaire dans le « Guide de l'étudiant »*, p. 262.

61. *Chartularium Universitatis Parisiensis* [dorénavant *CUP*], éd. H. DENIFLE et É. CHÂTELAIN, Paris, 1889, t. I, p. 78, n° 20 : « Et quod legant libros Aristotelis de dialectica tam de ueteri quam de noua in scolis ordinarie et non ad cursum. Legant etiam in scolis ordinarie duos Priscianos uel alterum ad minus. Non legant in festiuis diebus nisi philosophos et rhetoricas, et quadruuialia, et *barbarismum*, et *ethicam*, si placet, et quartum *topichorum*. Non legantur libri Aristotelis de *methafisica* et de *naturali philosophia*, nec summe de eisdem, aut de doctrina magistri Dauid de Dinant, aut Amalrici heretici, aut Mauricii hyspani ».

62. LAFLEUR, *Les « guides de l'étudiant »*, pp. 147-149 et 160.

l'attention, tandis que celle du *De communibus* est, *grosso modo*, l'inverse. En ce qui concerne la place de la morale, l'ordonnance du premier document est cependant plus près de la pratique réelle des études, car il est certain que durant la période couverte l'importance acamédique de l'éthique aristotélicienne était plus grande que celle de la philosophie naturelle et, surtout, que celle des disciplines quadriviales.

Avec une insistance marquée sur la logique et la grammaire, le plan des *Communia* « *Visitatio* » est similaire à celui du *De communibus* : 1. logique ; 2. grammaire ; 3. sciences mathématiques (géométrie, arithmétique, musique, astronomie/astrologie) ; 4. *Timée* de Platon ; 5. *Consolation de Philosophie* de Boèce ; 6. rhétorique ; 7. morale — on notera cependant l'absence de prologue et d'épilogue (mais ce texte est amputé de sa fin dans l'unique manuscrit qui nous l'a conservé). Comme leur titre l'indique, les *Communia logice et gramatice* – également privés de prologue (et d'épilogue, du moins dans son état actuel, pour la même raison que le texte précédent) – s'en tiennent à ces deux matières, qui furent longtemps, sinon toujours, les disciplines maîtresses de l'enseignement artien. Signalons enfin que, faisant probablement écho au point 2 des prescriptions formulées en 1215 par Robert de Courçon — celui relatif aux *dies festiui*[63] —, d'autres documents assimilables à des guides de l'étudiant — comme les *Accessus philosophorum*[64], les *Questiones mathematice*[65] et le recueil de questions *Primo queritur utrum philosophia*[66] — semblent se porter au secours de certaines des matières les moins favorisées par le *cursus* universitaire : les disciplines mathématiques, les *libri philosophici* (sous l'espèce du *Timaeus* ainsi que de la *Philosophiae consolatio*) et la rhétorique.

Dans ses grandes lignes, la façon de procéder tant du « *Guide de l'étudiant* » que du *De communibus artium liberalium* consiste à caractériser le sujet de chaque discipline, à procéder à la *diuisio textus* de l'ouvrage de référence et à soulever des questions. Les deux principales différences existant entre ces documents sont que, d'une part, les questions du *De communibus* portent quasi exclusivement sur le *subiectum*, alors que celles des exposés développés du « *Guide* » touchent aussi à la *diuisio textus* de même qu'au contenu des parties du livre concerné et que, d'autre part, la structure

63. *CUP*, t. I, p. 78, n° 20 : «Non legant in festiuis diebus nisi philosophos et rhetoricas, et quadruuialia, et *barbarismum*, et *ethicam*, si placet, et quartum *topichorum*».

64. Ce texte est édité dans LAFLEUR, *Quatre introductions à la philosophie*, pp. 177-253 et étudié dans ID., *Les « guides de l'étudiant »*, pp. 169-175.

65. Qui sont étudiées par LEWRY, *Thirteenth-Century Examination Compendia*, pp. 110-112.

66. Pour un rapide survol du contenu de ce recueil, voir encore LEWRY, *Thirteenth-Century Examination Compendia*, p. 113, n. 31. On trouvera la transcription de cet opuscule dans ANONYME, « *Guide de l'étudiant* », éd. (provisoire) LAFLEUR-CARRIER, Appendice 3, et son édition fera partie des Actes du colloque *L'enseignement de la philosophie au XIII^e siècle*, LAFLEUR-CARRIER, (éds.).

dialectique du « *Guide* » se résume à la forme question/réponse, tandis que celle du *De communibus* est beaucoup plus complexe et met généralement en jeu toute une série d'objections et de réfutations de ces dernières. La première différence renvoie à la notion de « points communs » et — puisque le *De communibus* traite, selon le témoignage explicite de son auteur-compilateur, des « communia quibus tenentur respondere licentiandi in artibus » — semble indiquer que l'*examinatio in communibus*, au sens braakhuisien, se concentrait principalement sur le sujet des livres ou des disciplines à l'étude. La seconde différence — l'existence d'une rupture de style dans la démarche dialectique de nos deux guides de l'étudiant — m'a poussé à soutenir qu'un changement de paradigme d'argumentation a dû s'opérer dans les examens pendant les années 1240 ou, au plus tard, au commencement des années 1250, étant donné que le premier *compendium* doit refléter la réalité de la pratique examinatoire des années 1230 et le second celle du début des années 1250.

8. La trifonctionnalité des textes didascaliques

Les textes didascaliques — introductions à la philosophie et guides de l'étudiant confondus — me semblent avoir rempli une triple fonction : 1. pratique (fournir aux candidats à la licence des outils commodes pour être en mesure d'acquérir une vision d'ensemble des matières sujettes à questionnement) ; 2. théorique (clarifier l'architectonique du « nouveau savoir » acquis principalement au contact du péripatétisme gréco-arabe) ; 3. idéologique (faire l'apologie de la rationalité et remettre en cause, au moins implicitement, le rôle ancillaire de la philosophie jusqu'alors traditionnel dans l'Occident chrétien). À mon avis, il s'agit là non seulement de catégories herméneutiques, mais aussi de véritables fonctions remplies par les auteurs-compilateurs des textes concernés soit intentionnellement et ouvertement, soit plus ou moins consciemment et de façon plutôt tacite, bien que non moins réelle pour autant. Il existe, certes, des degrés variables de correspondance entre ces diverses fonctions et les différents types de textes didascaliques, non totalement exempts toutefois de chassés-croisés[67]. Par exemple, même si la fonction pratique est exemplifiée d'abord et avant tout par les guides de l'étudiant[68], plusieurs auteurs d'introductions à la philosophie n'omettent pas de renseigner leurs jeunes lecteurs sur les livres formellement au programme des cours et des examens pour les candidats à la licence. Ces règles qui concernent le *cursus studiorum* méritent de retenir notre attention, car elles sont particulièrement aptes à enrichir notre connaissance du contenu véritable

67. LAFLEUR, *Les « guides de l'étudiant »*, pp. 175-177.
68. À ce sujet, on consultera la totalité de l'étude citée à la note précédente.

de l'enseignement artien des disciplines au cours du XIII[e] siècle. Je leur consacrerai donc la prochaine section de cette étude. — Ensuite, il ne faut pas oublier que les guides de l'étudiant renferment de précieux approfondissements épistémologiques et que d'aucuns sont configurés comme des classifications scientifiques, lorsqu'on rattache prioritairement la fonction théorique aux introductions à la philosophie parce que — ainsi que la rapide typologie de cette espèce du genre littéraire des textes didascaliques l'a laissé entrevoir (cf., *supra*, section 5) — elles nous informent, en traçant une carte globale du savoir, sur la position respective qu'occupait chacun des divers arts et sciences, aux yeux de *magistri* encore fébrilement engagés dans le travail d'assimilation des nouvelles données fournies par le prodigieux accroissement de la bibliothèque philosophico-scientifique provoqué par les récentes vagues de traductions gréco- et arabo-latines[69]. Enfin, il y a la fonction idéologique, qui est illustrée principalement par la floraison d'opuscules en forme de *commendationes philosophiae*, reflet indéniable du prestige croissant de la Faculté des arts parisienne au cours des années 1240-1260. En effet, plus que simple classement « objectif » des connaissances, certaines *diuisiones scientiarum* — qu'on songe à l'anonyme *Philosophica disciplina* (vers 1245), à la *Diuisio scientiarum* d'Arnoul de Provence (vers 1250), à la *Philosophia* d'Aubry de Reims (avant 1265) ou à l'anonyme *Vt testatur Aristotiles* (vers 1265-1270) — constituent en fait de vibrantes apologies de la philosophie, où les auteurs expriment — avec parfois un candide manque de retenue — la haute estime en laquelle ils tenaient leur discipline. En adhérant, souvent via Algazel, à l'esprit du rationalisme mystique d'Avicenne — fusionnant platonisme et aristotélisme dans une synthèse d'où émergeait nettement la silhouette d'une sagesse philosophique totale —, ces maîtres en sont venus à formuler, avant même l'avènement du « second averroïsme », une conception de l'activité scientifique offrant un cadre extrêmement valorisant, allant bien au-delà de la simple reconnaissance d'une formation préparatoire (l'initiation aux arts libéraux), pour l'enseignement des *magistri* de la Faculté des arts de l'Université de Paris — et cela probablement sans arrière-pensée du point de vue doctrinal (puisque ces auteurs n'expriment absolument aucune réserve vis-à-vis de la valeur du christianisme), mais avec un enthousiasme néanmoins tout à fait évident, susceptible d'irriter la conscience corporatiste des maîtres en théologie et de contrarier l'ordre établi des disciplines auquel tenaient résolument les pouvoirs ecclésiastiques, dont la papauté[70]. Mais, pour ne

69. J'ai tenté de mettre cette activité classificatoire en relief dans *La « Philosophia » d'Hervé le Breton [...] (Première partie)*, pp. 166-195 et, en rapport avec la fonction idéologique, dans *L'introduction à la philosophie « Vt testatur Aristotiles »*, pp. 81-107 et « *Scientia* » *et « ars »*, pp. 45-65.

70. En ce qui concerne la dimension idéologique des introductions à la philosophie artiennes, on pourra se référer aux deux derniers articles cités à la note précédente.

citer que lui, un document aussi ancien que le « *Guide de l'étudiant* » du ms. Ripoll 109 laisse poindre les éléments fondamentaux, potentiellement provocateurs, de la mentalité scientifique mise en avant par les artiens de Paris, dès cette époque précoce[71].

9. Les mentions de livres « de forma »

On ne retrouve aucune allusion aux introductions à la philosophie ou aux guides de l'étudiant dans le *Cartulaire de l'Université de Paris*. Par exemple, il n'y a rien qui s'en rapproche dans la liste de taxation — datant des années 1272-1276[72] — des livres de théologie, de philosophie et de droit que les stationnaires parisiens devaient tenir à la disposition des universitaires, si ce n'est le signalement de quelques encyclopédies et celui du *De ortu scientiarum* de Robert Kilwardby et du *De principiis nature* de Jean de Sècheville[73]. Les textes didascaliques, nés de l'initiative personnelle de certains maîtres ou suscités par la pratique enseignante elle-même, ne sont donc pas, au sens strict, des textes « curriculaires ». On rencontre toutefois, aussi bien dans les introductions à la philosophie que dans les guides de l'étudiant, des mentions « *de forma* » qui, très certainement, font fidèlement écho aux prescriptions curriculaires alors en vigueur.

Dans les *Quatre introductions*, j'ai traité de cette question des spécifications curriculaires contenues dans les textes didascaliques de façon assez détaillée, mais sans doute trop compacte[74]. En appendice d'une étude ultérieure, j'ai fourni, mais sans le commenter, un tableau des passages pertinents ordonnés par disciplines[75]. C'est ce tableau que je reprends ici, en l'enrichissant de données nouvelles et en faisant ressortir, par l'utilisation d'un caractère gras, les occurrences de l'expression « *de forma* », ainsi que celles de certains autres termes particulièrement significatifs.

71. LAFLEUR, *Les « guides de l'étudiant »*, pp. 152-155.
72. Cf. J. DESTREZ, *La Pecia dans les manuscrits universitaires du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle*, Paris, 1935, p. 32, n. 1.
73. *CUP*, t. I, pp. 644-650, n° 530 « Item, liber de Proprietatibus rerum, continet c et ij pecias [...]. Item, de Naturis rerum, continet xlj pecias. Item, de Ortu scientiarum, continet xviij pecias. Item, de Principiis nature magistri Iohannis de Siccauilla, continet xiiij percias ».
74. LAFLEUR, *Quatre introductions à la philosophie*, pp. 147-154 et 160 (voir également LAFLEUR, *Les « guides de l'étudiant »*, pp. 165-166 et LAFLEUR-CARRIER, *Un instrument de révision*, pp. 138-140). Par ailleurs, lors du colloque, ce thème a été abordé dans les discussions : cf., dans ce volume, les rapports de D. Jacquart et de J. Biard portant respectivement sur la table ronde relative aux disciplines du *quadrivium* et sur celle relative aux disciplines du *trivium*.
75. LAFLEUR, *Les « guides de l'étudiant »*, « Appendice 5 », pp. 196-199.

Mais d'abord quelques remarques. Tous les textes didascaliques dont ces passages sont extraits proviennent, à mon avis, de la Faculté des arts parisienne au XIII[e] siècle (le morceau relatif à la musique de la *Diuisio scientiarum* d'Arnoul de Provence le dit d'ailleurs en toutes lettres). Ils s'échelonnent des années 1230-1230/1240 (*Accessus philosophorum* et « *Guide de l'étudiant* » du ms. Ripoll 109) aux années 1270/1280-1290 (*Diuisio scientie* de Jean de Dacie et *Questiones in parua mathematicalia* de Raoul le Breton), en passant par la *Diuisio scientiarum* d'Arnoul de Provence, le *De communibus artium liberalium* et les *Questiones mathematice*, qui doivent dater des années 1250. Finalement, on notera que le « *Guide de l'étudiant* » du ms. Ripoll 109 emploie le verbe « *legere* » au lieu de l'expression « *de forma* » ; les passages relatifs à la musique, à la géométrie et aux « livres philosophiques » suffisent pour confirmer leur synonymie au moins partielle. Voici le tableau en question :

Mentions de livres « ***de forma*** » et indications de cours (« ***legitur*** »/« ***leguntur*** ») contenues dans les textes didascaliques de la Faculté des arts de Paris au XIII[e] siècle

I. Arismetica speculatiua (= *Inst. arith.* Boetii) :

– *De communibus artium liberalium* : « In arismetica determinatur de arte numerandi absolute loquendo de numero. Et de ista habemus quemdam tractatum in quo determinatur de arte numerandi quantum ad practicam eius, et iste dicitur *Algorismus* ab Algor inuentore. Speculatiua arismetica est **de forma** ; in hac autem determinatur de uirtute numerorum et de proportionibus eorum » (ms. Paris, BnF, lat. 16390, fol. 199ra-rb ; éd. LAFLEUR-CARRIER, dans *Un instrument de révision*, p. 193, § 212, l. 1023-1028).

II. *Musica* Boetii :

– « *Guide de l'étudiant* » : « Huiusmodi autem scientie [sc. musice] Boetius est auctor. Et diuiditur in .V. libros partiales. In primis duobus agitur de eis que pertinent ad scientie ueritatem. In tribus sequentibus agitur de ipsis reprobando opiniones aliorum [...]. **Leguntur** autem duo libri huius totalis scientie, quia in istis duobus, ut dictum est, manifestat auctor omnium illorum scientiam de quibus intendit. Set in primo libro exequitur de eis generaliter, in secundo uero specialiter demonstrando proprias passiones in tonis et consonantiis » (ms. Barcelona..., Ripoll 109, fol. 135ra ; éd. LAFLEUR-CARRIER, dans *Le « Guide de l'étudiant » d'un maître anonyme de la Faculté des arts de Paris au XIII[e] siècle*, § 51).

– *Accessus philosophorum* : « Sunt autem in Musica .V. libri partiales, set **de forma** tantum duo » (Éd. LAFLEUR, dans *Quatre introductions à la philosophie*, p. 204, l. 431-432).

- Arnoul de Provence, *Diuisio scientiarum* : « Sunt autem quinque libri *Musice* quam tractauit Boetius, quorum duo sunt **de forma Parisius** » (*Ibid.*, p. 328, l. 408-409).
- *Questiones mathematice* : « 5 sunt libri [hic *cod.*] in *Musica*, duo **de forma** » (ms. Paris, BnF, lat. 16390, fol. 204va).
- *Communia « Visitatio »* : « Postea queritur de musica [...] quinque sunt libri in musica. Quorum duo primi sunt **de forma**, alii uero tres non » (ms. Paris, BnF, lat. 7392, fol. 79ra)
- Jean de Dacie, *Diuisio scientie* : « Est etiam sciendum, quod quinque sint libri musice, quos tradidit Boetius, quorum duo sunt **de forma** » (éd. OTTO, dans *Iohannis Daci opera*, t. I, 1, p. 30, l. 6-8).

III. *Geometria* Euclidis :

- « *Guide de l'étudiant* » : « Huius autem scientie (sc. geometrie) auctor est Euclides. Que tota diuiditur in .XV. libros [...]. De hac scientia non **leguntur** nisi .VI. primi libri [...]. Hii ergo sunt .VI. libri quos consideramus » (ms. Barcelona..., Ripoll 109, fol. 134va ; éd. LAFLEUR-CARRIER, dans *Le « Guide de l'étudiant » d'un maître anonyme de la Faculté des arts de Paris au XIII^e siècle*, § 28).
- *Accessus philosophorum* : « Causa formalis est modus agendi uel qualitas operis. Qualitas autem operis consistit in intentionibus librorum partialium *Geometrie*, qui sunt in uniuerso .XV., set **de forma** non sunt nisi sex » (Éd. LAFLEUR, dans *Quatre introductions à la philosophie*, p. 210, l. 504-506).
- Arnoul de Provence, *Diuisio scientiarum* : « Sunt autem .XV. libri Geometrie, licet **de forma licentiandorum** non sint nisi sex » (*Ibid.*, p. 329, l. 430-431).
- *Compendium circa quadriuium* : « Et illius partis geometrie (sc. altimetrie) sunt sex libri qui sunt **de forma**, et non debent audiri plures nisi auditoribus placeat » (*Ibid.*, p. 372, l. 281-282).
- *De communibus artium liberalium* : « In geometria determinatur de magnitudine inmobili, scilicet de commensuratione terre. Istius scientie sunt quindecim libri, quorum sex primi sunt **de forma** » (ms. Paris, BnF, lat. 16390, fol. 199ra : éd. LAFLEUR-CARRIER, dans *Un instrument de révision*, p. 192, § 209, l. 1004-1005).
- *Questiones mathematice* : « Quot sunt libri ? Quindecim, quorum sex sunt **de forma** » (ms. Paris, BnF, lat. 16390, fol. 204va).
- *Communia « Visitatio »* : « Postea queritur de geometria et queritur primo de quo si[n]t tanquam de subiecto, et unde dicatur, et quot sint libri in geometria. [...] Ad aliud dicendum quod Euclides fuit artifex et causa efficiens istius scientie. Ad aliud didendum est quod quindecim <sunt> libri in geometria. Quorum sex primi sunt **de forma**, alii autem [sex *cancell. cod.*] novem non » (ms. Paris, BnF, lat. 7392, fol. 78vb).
- *Quedam communia circa septem artes liberales* : « De geometria sciendum est quod ipsa est de magnitudine siue de quantitate continua absolute

sumpta. Et diuiditur in tres partes : prima pars [...] continet primos quatuor libros ; alia [...] durat usque ad decimum ; tertia pars continet quinque ultimos libros. [...] Set sex primi libri sunt **de forma** » (ms. Paris, BnF, lat. 15121, fol. 60vb-61ra).

– Jean de Dacie, *Diuisio scientie* : « [...] est notandum, quod quindecim sunt libri geometrie Euclidis, sed de **forma licentiandorum** tantum sunt sex » (éd. OTTO, dans *Iohannis Daci opera*, I, 1, p. 26, l. 24-25).

IV. Astronomia (= *De spera* Iohannis de Sacrobosco) :

– *De communibus artium liberalium* : « In astronomia determinatur de magnitudine mobili, scilicet de natura corporum supercelestium que sunt mobilia. De ista scientia non legitur inter libros **de forma** nisi unus liber, scilicet liber *De spera*, in quo agitur de compositione spere mobilis per circulos, per quam speram celestia intelligimus » (ms. Paris, BnF, lat. 16390, fol. 199ra ; éd. LAFLEUR-CARRIER, dans *Un instrument de révision*, p. 191, § 206, l. 993-997).

V. Libri introductorii ad principales mathemeticas (= *Algorismus*, *De spera* Iohannis de Sacrobosco + *Compotus* [Iohannis de Sacrobosco ?]) :

– Raoul le Breton, *Questiones in parua mathematicalia* : « Alia autem est scientia principalis speculatiua scilicet mathematica [...]. Istarum mathematicarum quedam sunt introductiue, que non sunt pure speculatiue, quedam sunt principales speculatiue. Introductiue sunt multe secundum quod diuersi auctores diuersos tractatus composuerunt, sicut etiam in logica a diuersis actoribus diuersi tractatus sunt compositi ; et iste mathematice introductiue, sicut algorimus, spera, compotus, astralibium, quadrans et tabule, ista sunt solum quedam introductoria ordinata ad cognitionem scientiarum mathematicarum principalium speculatiuarum que ab actoribus auctenticis traduntur. Vnde mathematice principales sunt quatuor, scilicet [...] geometria et arismetica [...] astrologia et musica [...]. Et ideo quidam sunt libri ordinati ad geometriam et arismeticam, et maxime ad arismeticam, quidam uero ad astrologiam et musicam. Verumtamen **multi istorum librorum** ad istos ordinatorum **non sunt de forma**. Modo debet intelligi quod iste mathematice principales sunt ille quatuor de quibus dictum est. [...] Modo sicut sunt quatuor mathematice principales, ita sunt aliqua introductoria ordinata ad istas quatuor, sicut algorismus, spera et compotus et cetera [le ms. de Bruxelles donne au lieu du « et cetera » : et astralabium, quadrans et sic de multis aliis]. Vnde **algorismus**, **spera** et **compotus**, ista sunt **de forma** [...]. **Isti** ergo **libri** sunt introductorii ad principales mathematicas » (éd. WEIJERS, dans *La « disputatio »*, pp. 165-167).

VI. *Rethorice* Tulii (= Cicero, *De inuentione* + Pseudo-Cicero, *Ad Herennium*) :

– « *Guide de l'étudiant* » : « Hec [sc. rethorica] autem scientia traditur a Tullio in Rethoricis [i.e. *De inuentione* + *Ad Herennium*]. Et sunt ibi duo libri

partiales : in primo [sc. *De inuentione*] agitur in generali de inuentione istorum que proponenda sunt coram iudice <et> de modo proponendi ; in secundo [sc. *Ad Herennium*] uero agitur de eisdem in speciali, subaddendo que sunt ad artem utilia. Et ideo non **legitur** nisi secundus liber tantum. Et iste secundus diuiditur in .IIII.^{or} partes » (ms. Barcelona..., Ripoll 109, fol. 137va ; éd. LAFLEUR-CARRIER, dans *Le « Guide de l'étudiant » d'un maître anonyme de la Faculté des arts de Paris au XIII^{e} siècle*, § 146).

VII. *Liber ethicorum* Philosophi :

– *De communibus artium liberalium :* « In Libro *Ethicorum* determinat Philosophus de bono morali, et hic sunt decem libri, quorum tres sunt **de forma** : in quorum primo determinat de felicitate, que est finis ultimus actionum humanarum ; in secundo determinat de uirtutibus in uniuersali, que sunt principia operationum perfectarum que ordinantur in acquisitionem felicitatis ; in tertio determinat de uoluntario et inuoluntario eligibili et consiliabili » (ms. Paris, BnF, lat. 16390, fol. 200rb ; éd. LAFLEUR-CARRIER, dans *Un instrument de révision*, p. 202, § 284, l. 1267-1272).

VIII. Libri philosophici (= *Tymeus* Platonis + Boetius *De consolatione*) :

– « *Guide de l'étudiant* » : « Vlterius [sc. post moralem scientiam] notandum quod **leguntur** duo libri, quorum unus appellatur *Tymeus* Platonis et alter Boetius *De consolatione* » (ms. Barcelona..., Ripoll 109, fol. 137ra ; éd. LAFLEUR-CARRIER, dans *Le « Guide de l'étudiant » d'un maître anonyme de la Faculté des arts de Paris au XIII^{e} siècle*, § 125).
– *Primo queritur utrum philosophia* : « Notandum iuxta predicta quoniam duo libri philosophici sunt **de forma**, scilicet *Thymeus* Platonis et Boetius *De consolatione philosophie* » (ms. München, Bayerische Staatsbibliothek Clm. 14460, fol. 31rb ; éd. LAFLEUR-CARRIER, dans *L'enseignement de la philosophie au XIII^{e} siècle*, § 104).

Un commentaire détaillé de cette liste de prescriptions demanderait une étude en soi. Cependant, un simple coup d'œil permet de constater que ces règles s'adressent aux candidats à la licence (voir Arnoul de Provence et Jean de Dacie sur la géométrie). Une lecture à peine plus attentive atteste qu'elles stipulent que lesdits étudiants doivent avoir suivi un cours sur les livres concernés (cf. les témoignages du « *Guide de l'étudiant* » du ms. Ripoll 109 ; et ceux du *De communibus artium liberalium* sur la géométrie et l'astronomie, particulièrement le premier : « il y a six livres *de forma*, et on ne doit pas en entendre plus à moins que cela ne plaise aux auditeurs »). Mais ces livres étaient-ils aussi formellement au programme de l'examen de licence ou bien l'obligation s'arrêtait-elle à avoir entendu un cours à leur

sujet ? La série de morceaux cités ne permettrait pas, à elle seule, de trancher entre ces deux possibilités. Toutefois, l'épilogue souvent évoqué — « Hec sunt communia quibus tenentur respondere licentiandi in artibus » — du *De communibus artium liberalium*, un *vrai* guide d'examen particulièrement riche en mentions « *de forma* », montre que la première hypothèse est la bonne ; sans parler de la présence d'exposés au moins schématiques sur ces livres (exception faite des *parua mathematicalia*) dans l'autre *véritable* guide d'examen, le « *Guide de l'étudiant* » du ms. Ripoll 109. En résumé, les livres « *de forma* » figurant ci-haut sont des ouvrages — ou parties d'ouvrages — sur lesquels, au XIII^e^ siècle, les candidats à la licence ès arts parisienne devaient avoir suivi un cours et sur la matière (tout au moins élémentaire) desquels ils pouvaient être interrogés lors de l'examen terminal.

Pour qui a en tête les textes statutaires, il est manifeste que les introductions à la philosophie et les guides de l'étudiant issus de la Faculté des arts de Paris au XIII^e^ siècle précisent et complètent les informations préservées dans le *Chartularium Universitatis Parisiensis* relatives aux *Textbooks* dont la connaissance était requise chez les candidats à la licence. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les matières prescrites en 1215 par le légat papal Robert de Courçon pour les jours fériés. On trouve, dans les textes didascaliques, la mention des livres « *de forma* » pour toutes les disciplines du *quadriuium* — y compris les *parua mathematicalia*, probablement entrés plus tardivement dans l'usage —, la rhétorique, les « philosophes » (Platon et Boèce) et l'éthique. Il demeure étonnant que la grammaire, la logique et la philosophie naturelle — incluant la métaphysique — ne fassent, dans notre *corpus*, l'objet d'aucune prescription curriculaire (en ce qui concerne les *libri naturales* et la *Métaphysique*, la chose peut s'expliquer par les interdits d'enseignement qui les frappaient ou les avaient frappés). Il semble que les mentions « *de forma* » sont avant tout formulées dans les introductions à la philosophie et les guides de l'étudiant pour rappeler aux candidats à la licence leurs obligations statutaires envers les livres qu'ils seraient, dans l'ensemble, naturellement portés à négliger.

10. Conclusion

Malgré le travail assez considérable qui a été accompli dans le champ des textes didascaliques au cours des dernières décennies, les tâches encore en attente et les problèmes à résoudre sont toujours assez nombreux (illimités, en fait, si l'on entrait dans le détail). Il faudrait, pour ne donner qu'un exemple de taille, constituer un véritable répertoire des textes didascaliques, en dépouillant systématiquement les catalogues de manuscrits ainsi que les autres instruments bibliographiques pertinents, puis en vérifiant, sur place ou du moins

sur microfilms, l'information retenue. La réalisation d'un tel projet exigerait évidemment beaucoup de temps et d'argent – alors que l'un et l'autre se font de plus en plus rares, de nos jours, pour les universitaires ! —, surtout si, comme il serait souhaitable, on avait l'intention de dresser une liste incluant les spécimens ultérieurs au XIII[e] siècle et extérieurs à la Faculté des arts parisienne. On devrait aussi savoir exactement ce que l'on cherche. En effet, nombreux sont les commentaires — souvent inédits — qui contiennent des prologues plus ou moins similaires à des introductions à la philosophie ou des développements de longueurs variables portant sur des questions épistémologiques et assimilables de près ou de loin à des classifications du savoir. En outre, les manuscrits universitaires regorgent de textes fragmentaires, relatifs à une ou plusieurs disciplines, qui pourraient représenter des débris de compilations didactiques. Prétendrait-on tous les identifier, voire les examiner ? L'entreprise peut facilement sembler irréalisable. Mais, même après une enquête plus modeste, il faudrait des critères bien définis pour être en mesure de décider, avec un minimum de cohérence, quoi retenir et quoi rejeter. Pour ce faire, il serait nécessaire d'avoir à sa disposition une typologie des textes didascaliques bien plus détaillée et rigoureuse que celle qu'on possède actuellement. Mais il y a là comme un cercle vicieux, car, pour établir une telle typologie, il faudrait idéalement pouvoir s'appuyer sur une base documentaire le plus large possible.

Sans renoncer à jamais à pareille entreprise, la principale tâche à accomplir demeure pour moi, à moyen terme, de rendre accessible — sous forme d'éditions critiques accompagnées de présentations historico-doctrinales — la totalité du *corpus* des introductions à la philosophie et des guides de l'étudiant provenant de la Faculté des arts de Paris au XIII[e] siècle actuellement connus. Déjà là, il est juste de dire, je crois, qu'une telle activité de recherche se rattache directement, par son objet — la production intellectuelle de la *Facultas artium* parisienne en sa période d'émergence —, à l'un des domaines en plein essor de l'histoire de la philosophie médiévale et qu'elle s'inscrit, humblement mais de façon résolue, par sa démarche — une approche s'efforçant de combiner, dans une visée organique, ecdotique et histoire des idées —, dans « le renouveau mondial du médiévisme philosophique », s'il est vrai que « la majeure partie des historiens qui, depuis les années 1960-1970, ont décisivement réorienté les études médiévales ont en commun d'avoir enté leur activité herméneutique sur une véritable pratique d'*éditeurs de textes* »[76]. Mais, même ainsi limitée, d'aucuns pourraient être portés à critiquer cette entreprise en invoquant l'atteinte éventuelle d'un quelconque seuil de redondance. Je suis, on s'en sera douté, fermement convaincu que cela

76. A. DE LIBERA, *Retour à la philosophie médiévale ?*, dans *Le débat* 72 (1992), pp. 163-164.

serait spécieux, puisque — malgré parfois des ressemblances matérielles frappantes ou plus souvent des similitudes structurelles patentes, d'ailleurs révélatrices et porteuses de « messages » pour l'interprète —, chacun de ces textes didascaliques mérite d'être édité et étudié pour lui-même, car chacun a sa personnalité propre et nous renseigne de façon nouvelle sur tel ou tel aspect de la vision du monde, de la conception du savoir ou de l'enseignement réel des artiens de Paris, surtout que, comme L. Bianchi vient à propos de le rappeler, « on devra reconnaître qu'il est pour le moins curieux que les histoires *de la philosophie* des XIII^e^ et XIV^e^ siècles aient consacré un nombre de pages dérisoires aux seuls "intellectuels" qui alors, consciencieusement, se soient proclamés "philosophes" »[77].

Ce qui précède aura certes laissé entrevoir que je souscris pleinement au « petit discours de la méthode » d'Alain de Libera : « Quelle démarche doit être celle du philosophe médiéviste ? La réponse est difficile et coûteuse. On la trouvera sans doute décevante. Elle tient en un mot : philologie. [...] Concrètement, cela signifie que [...] le médiéviste "a affaire à des manuscrits" et qu'il lui faut d'abord décrire des *corpus* avant de les interroger. [...] La fréquentation des manuscrits, avec ce qu'elle suppose de pratiques scientifiques précises, de la codicologie à la paléographie, est la grande règle du discours de la méthode historique : il faut rendre la parole aux textes, ce qui veut dire *copier*. [...] Le second travail est l'édition critique : l'établissement d'un texte, l'identification de ses sources, de ses emprunts tacites et de ses naissances latentes. Cette double ascèse est la condition de la liberté. Le travail de seconde main, autrement dit la dépendance à l'égard de l'imprimé, se condamne lui-même à la répétition des clichés et des modèles de l'historiographie [...] Évidemment, cela ne suffit pas. [...] *Transcrire*, *éditer*, *traduire* : cette longue patience suppose aussi une impatience, un désir, une idée-force sinon un idée fixe »[78]. Oui, l'interrogation des textes, finalité indispensable de l'activité philologique, doit être guidée par un principe, à vrai dire mêlé de passion. Pour ma part, la double conviction interprétative qui m'anime depuis que je transcris, édite et traduis des textes didascaliques artiens est la suivante : 1. ce que l'étude des introductions à la philosophie issues de la Faculté des arts parisienne nous permet de restituer n'est pas simplement un « chapitre peu connu » d'une histoire qui aurait eu ailleurs et autrement ses vrais temps forts : il y va, en réalité, du fondement et du contenu même de ce que pouvait être, à l'époque, l'idée, la « représentation » de la philosophie, là où il lui était donné d'exister institutionnellement, pour la première fois dans

77. L. BIANCHI-E. RANDI, *Les vérités dissonantes. Aristote à la fin du Moyen Âge*, Préface de M. FUMAGALLI BEONIO BROCCHIERI, traduit de l'italien par Cl. Pottier, Fribourg/Paris, 1993, p. 24 (Vestigia, XI).

78. A. DE LIBERA, *Penser au Moyen Âge*, Paris, 1991, pp. 73-75 (Chemins de pensée).

l'Occident chrétien, comme discipline, comme programme, voire comme idéal de vie et modèle de compréhension du monde ; 2. ce que l'analyse et la comparaison des guides de l'étudiant et des *compendia* didactiques provenant du même milieu nous révèlent, mieux que les statuts officiels – souvent muets ou trompeurs –, c'est la matière véritable, la manière authentique et les mutations diverses de la pratique enseignante de ces nouveaux intellectuels, tout à la fois philosophes informés de la tradition grecque, juive autant qu'arabe et professeurs d'arts libéraux dans la lignée des écolâtres du Haut Moyen Âge.

Les cours : *lectio* et *lectio cursoria*
(d'après les statuts de Paris et d'Oxford)

Alfonso Maierù

1. La leçon

Même si ce n'est pas la seule activité au sein de l'enseignement universitaire médiéval, la leçon en constitue toutefois l'élément fondamental, essentiel (chez les ordres mendiants, le professeur principal d'une école n'ayant pas de maître de théologie est simplement qualifié de *lector*[1]). La leçon est une lecture commentée d'un texte. La transmission de la doctrine se fait à travers l'apprentissage du contenu des livres faisant autorité dans les différentes disciplines. Et puisque la science ne peut être acquise que de deux manières — par l'invention ou par la doctrine[2] —, la transmission de la doctrine passe par l'écoute (*ex auditu*). L'écolier est tenu de suivre pendant quelques années les cours donnés dans les différentes disciplines, et une fois devenu bachelier, il est encore en devoir d'en suivre certains[3].

2. Le canon des livres de cours

Généralement, le canon des livres de cours n'est ni rigide ni définitif, mais il varie lentement avec le temps : à côté des textes anciens faisant le plus

1. Voir A. MAIERÙ, *University Training in Medieval Europe*, transl. and ed. by D. N. Pryds, Leiden/New York/Köln, 1994, p. 8 *sqq.*
2. *Ibid*, p. 36 ; voir OCKHAM, *Summa logicae*, éds. P. BOEHNER - G. GÁL - S. BROWN, St Bonaventure (N. Y.), 1974, p. 806, l. 440-441 : « Quidquid est scitum, est scitum per inventionem vel per doctrinam », et MAIERÙ, *University Training*, p. 36 note 1.
3. Pour Oxford, voir *Statuta antiqua Universitatis Oxoniensis* [= *SA*], éd. S. GIBSON, Oxford, 1931, pp. 32-34 (avant 1350), où sont indiqués les livres que doivent avoir entendu les *incepturi in artibus*, qu'ils aient ou non été soumis à la détermination (voir p. 33, 11. 14-16 : « Tenentur insuper omnes incepturi, siue prius determinauerint siue non precedente determinationis actu... »), et pp. 234-235 (1431). Pour Paris, voir *Chartularium Universitatis Parisiensis* [= *CUP*], éds. H. DENIFLE et E. CHATELAIN, III, Parisiis, 1894, n. 1319 (1366), p. 145, où sont indiqués les livres que le candidat à la détermination, à la licence et au magistère en arts doit avoir entendu.

autorité, ainsi que des traductions d'auteurs arabes (*Canon* d'Avicenne et *De Substantia orbis* d'Averroès), on voit apparaître des auteurs médiévaux. C'est là un phénomène commun à toutes les facultés, qu'il s'agisse de théologie (*Libri Sententiarum* de Pierre Lombard), de droit canon (les différentes collections de décrétales), de droit civil (*Libri feudorum*), de médecine (commentaires italiens à l'*Articella*)[4]. Le phénomène est particulièrement évident dans la Faculté des arts : *Liber sex principiorum* et Pierre d'Espagne pour la logique ; Alexandre de Villedieu, Évrard de Béthune, Martin de Dacie pour la grammaire ; *De sphaera* de John of Sacrobosco pour l'astronomie ; Alhazen et Witelo sont inclus pour la géométrie à Oxford[5] ; Jean de Meurs pour la musique[6]. Ce phénomène ne semble pas concerner la philosophie de la nature, la morale et la métaphysique, disciplines pour lesquelles on s'est apparemment contenté de reprendre l'intégralité du corpus aristotélicien (y compris les œuvres pseudo-aristotéliciennes) et Averroès[7].

3. Types de leçon

Dans les statuts de Paris et d'Oxford, les leçons sont divisées en leçons ordinaires et *cursoriae*, tandis qu'apparaît parfois la leçon extraordinaire.

La leçon ordinaire est donnée par le maître, et c'est ainsi qu'on la définit dans les statuts (le texte le plus explicite vient de Bologne : « Illa intelligatur lectura ordinaria quam constitutiones nostre ordinariam esse disponunt »)[8]. Les leçons ordinaires se déroulent aux meilleures heures (celles du matin) dans des lieux qui leur sont propres : les écoles[9]. On y porte l'habit prescrit et on

4. Je donne des indications concernant quelques textes uniquement. Pour la lecture d'Averroès en philosophie et d'Avicenne en médecine à Bologne, voir C. MALAGOLA, *Statuti delle Università e dei Collegi dello Studio Bolognese*, Bologna, 1888, p. 274 (statut de l'Université de médecine et des arts de 1405, Rubrique lxxviij) ; pour les lectures de droit civil, voir *ibid.*, p. 36 (statuts de l'Université des juristes de 1317 à 1347, II, Rubrique xl : sous le titre *Usus feudorum*) ; pour les commentaires italiens à l'*Articella*, voir *Statuta Dominorum Artistarum Achademiae Patauinae*, s. l. , 1465, II, Rubrique xvi, fol. XXIVv.
5. *SA*, p. 234 (1431) : « Geometriam per duos anni terminos, videlicet librum Geometrie Euclidis, seu Alicen Vitulonemve in perspectivam ».
6. L'attestation est stable en Europe centrale : voir H. RASHDALL, *The Universities of Europe in the Middle Ages*, A New Edition in three Volumes ed. by F. M. POWICKE and A. B. EMDEN, I, Oxford, 1936, p. 450 note 1.
7. Voir l'intervention de C. H. LOHR dans ce volume.
8. Voir MALAGOLA, *Statuti*, p. 342 (statuts du Collège de droit canon de 1340, Rubrique x) ; voir M. B. HACKETT, *The Original Statutes of Cambridge University. The Text and its History*, Cambridge, 1970, p. 133.
9. À ma connaissance, la locution *scola ordinaria* n'a jamais été employée : voir O. WEIJERS, *Terminologie des Universités au XIII^e siècle*, Roma, 1987, p. 312, qui renvoie à *CUP*, I, Parisiis, 1889, n. 20 (1215), p. 78 : « Et quod legant libros Aristotelis

étudie sur les textes prévus. À Oxford (1435), on dit également que les maîtres titulaires d'une discipline (*regentes*) enseignent *solempniter* la « doctrine ordinaire »[10].

On distingue toujours la leçon ordinaire de la leçon *cursoria*, et celle-ci est en général tenue par le bachelier qu'on appelle parfois « cursor », comme nous allons le voir ; la leçon *cursoria* se déroule à des heures différentes et on y porte un habit moins formel (mais toutefois dans les limites établies par les statuts). Je parlerai plus loin des livres faisant l'objet des leçons *cursoriae*.

La leçon extraordinaire semble jouer un rôle complémentaire par rapport à la leçon ordinaire : en effet, elle porte souvent sur des passages du texte qui n'ont pas été lus au cours de la leçon ordinaire (spécialement chez les juristes), et elle peut aussi avoir lieu les jours fériés et pendant les vacances.

À Paris, tout comme à Oxford, on fait référence aux leçons ordinaires, extraordinaires et *cursoriae*. Examinons en premier lieu la distinction entre leçon ordinaire et leçon extraordinaire.

4. Leçon ordinaire et leçon extraordinaire

La distinction entre leçon ordinaire et leçon extraordinaire est propre aux juristes bolonais, comme en témoignent les statuts les plus anciens datant de 1252[11]. Elle est fondée sur la distinction établie entre livres (ou parties de livres) ordinaires et livres (ou parties de livres) extraordinaires ; plus tard, on instituera des chaires ordinaires et extraordinaires. À Bologne — mais également dans d'autres universités italiennes — une telle distinction est établie pour la médecine dans la deuxième moitié du XIV^e^ siècle[12], et pour les arts au XV^e^ siècle (philosophie naturelle ordinaire et extraordinaire ; logique ordinaire et extraordinaire)[13]. Cette distinction — valable pour l'ensemble des disciplines — entre leçons ordinaires et extraordinaires se trouve aussi dans

de dialectica tam de veteri quam de nova in scolis ordinarie et non ad cursum » où *ordinarie* fait donc référence à la modalité de lecture.

10. *SA*, p. 235, l. 20.
11. Publiés par D. MAFFEI, *Un trattato di Bonaccorso degli Elisei e i più antichi statuti dello Studio di Bologna nel manoscritto 22 della Robbins Collection*, dans *Bulletin of Medieval Canon Law* n. s. 5 (1975) pp. 73-101, actuellement dans MAFFEI, *Studi di storia delle Università e della letteratura giuridica*, Goldbach, 1995, pp. 25*-51*.
12. Voir U. DALLARI, *I rotuli dei lettori legisti e artisti dello Studio Bolognese dal 1384 al 1799*, IV, Bologna, 1924, p. 5 (1376-77).
13. DALLARI, *I rotuli*, I, Bologna, 1888, respectivement p. 12 (1438-39) et p. 13 (1439-40).

les anciens statuts de Cambridge, tandis que l'évocation des leçons *cursoriae* y apparaît uniquement dans les statuts du bas Moyen Âge[14].

Le texte fondamental concernant l'habitude de tenir des leçons *extraordinariae* à Paris, est à ma connaissance le statut de la Faculté des arts de 1255. Préoccupée par la dégradation des études, due au fait que certains maîtres se hâtaient de terminer (*festinare*) les leçons avant les délais imposés par la quantité et la complexité des livres lus, la Faculté décide de fixer la durée des lectures et reconnaît ainsi la nécessité d'établir une relation proportionnelle entre le texte lu et le temps d'étude : ceux qui commencent leurs leçons en retard termineront donc plus tard la lecture. (L'idée affirmée ici est identique à celle qui sous-tend l'institution bolonaise des *puncta*)[15]. Et c'est dans cet état d'esprit qu'il faut interpréter la prescription suivante :

> « Insuper nulli liceat legere lectiones ordinarias plures duabus, nec eas extraordinarias facere, nec eas nisi hora ordinaria et in habitu ordinario legere »[16].

On croit ici comprendre que la leçon ordinaire ne devait pas être transformée en leçon extraordinaire, car on perçoit ici l'idée d'une diminution du travail du maître à laquelle on entend remédier. Au cours de ces mêmes années, les anciens statuts de Cambridge formulent une prescription analogue :

> « Leccionem ordinariam in extraordinariam uel econuerso nullus conuertat nisi a magistris sue facultatis prius licenciatus »[17].

Selon M. B. Hackett, le but de cette décision « was to prevent masters of any faculty from reading *extraordinarie* when they should be reading *ordinarie* ; from using an extraordinary book at their ordinary lectures ; and from interchanging the hours of ordinary and extraordinary lectures »[18]. Je crois que l'intention de la décision parisienne était nettement plus limitée, (a) dans la mesure où elle concerne uniquement la Faculté des arts, et (b) parce qu'on ne parle pas de « remplacer » un type de leçon par une autre (on y évoque uniquement le passage de la leçon ordinaire à la leçon extraordinaire). Mais la limitation (a) peut en réalité être dépassée, car le statut de la Faculté de médecine 1270-1274 prescrit :

> « nullus magister debet suas lectiones ordinarias finire cursorie »[19],

14. Voir HACKETT, *The Original Statutes*, p. 133, qui estime que cette distinction conserve la distinction d'origine bolonaise ; pour les statuts du bas Moyen Âge, voir pp. 300-301 (*cursorie/ordinarie*) : selon Hackett, p. 133, la leçon *cursoria* représente la contribution de Paris au curriculum médiéval.
15. MAIERÙ, *University Training*, p. 47 note 41.
16. *CUP*, I, n. 246 (1255), p. 278.
17. Dans HACKETT, *The Original Statutes*, p. 201 (II, vi).
18. *Ibid*, p. 137.
19. *CUP*, I, n. 455, p. 518.

ce qui me semble exprimer la même exigence que celle qui a été codifiée pour les arts. Si tel est le cas, les termes *extraordinarie* pour la Faculté des arts et *cursorie* pour la Faculté de médecine devraient correspondre. Il est peut-être possible de discerner à Oxford une position concernant le point (b) analogue à celle de Cambridge : il y est prescrit que l'on ne peut accepter au sein des congrégations de régents que des maîtres lisant assidûment (*continue*) de la manière habituelle ; et on formule à leur endroit deux interdictions :

> « Horas legendi lectiones ordinarias nequaquam presumant anticipare uel prorogare... nec eisdem horis lectiones cursorias legere, nec in scolis suis scienter permittere »[20].

Pour Paris, C. Thurot a établi une distinction entre leçons ordinaires et extraordinaires, et sous ces dernières il a inclu les leçons *cursoriae*[21]. On a en outre coutume d'interpréter l'habitude parisienne de lire *extraordinarie* comme signifiant lire « le dimanche et les jours fériés », ceci peut-être sous l'influence de sources non parisiennes, telles que Caen 1439 : la lecture de l'*Ethique*, de la *Politique* et des *Économiques* est effectuée « certis temporibus et diebus extra ordinariis, ... prout est solitum fieri Parisius »[22]. Mais à Paris, ces leçons sont, à ma connaissance, tenues « in festivis diebus » (1215)[23], « diebus festivis » (1356, 1358)[24], « diebus dominicis et festivis » (1379 et 1387)[25] et on ne parle pas de jours « extraordinaires » dans les sources parvenues jusqu'à nous. On trouve en revanche l'habitude de « legere extraordinarie » durant l'été pour le docteur décrétaliste[26].

En ce qui concerne Oxford, les premières leçons *extraordinariae* apparaissent avant 1380 environ : les jours fériés, le maître lit *festine*, et peut lire « de aliquo libro non usitato, aut de aliqua parte libri ad lecciones extraordinarias specialiter reseruata »[27]. Les leçons extraordinaires portent sur des parties de

20. *SA*, p. 56 (avant 1350), 11. 16-27 (la citation commence à l. 23 ; à l. 25 on trouve entre parenthèses la rubrique suivante, présente dans deux manuscrits sur quatre : « Nullus cursorie in scolis arcium hora ordinaria legat »).
21. C. THUROT, *De l'organisation de l'enseignement dans l'Université de Paris, au Moyen Âge*, Paris/Besançon, 1850, p. 65.
22. Cité par B. MICHAEL, *Johannes Buridan : Studien zu seinem Leben, seinen Werken und zur Rezeption seiner Theorien im Europa des späten Mittelalters*, Berlin, 1985, II, p. 868.
23. *CUP*, I, n. 20, p. 78.
24. *Auctarium Chartularii Universitatis Parisiensis*, éds. H. DENIFLE et E. CHATELAIN, I, Parisiis, 1894, col. 199 (« concessum fuit magistro Alberto de Saxonia quod posset legere in diebus festivis post sermonem in domo sua unum librum de morali philosophia, quem vellet ») et col. 225 (« suplicaverunt magistri, scilicet magister Albertus de Saxonia, ut diebus festivis possit legere post sermonem Politicam »).
25. *CUP*, III, n. 1433 (1379), p. 255 (« in diebus festivis et dominicis ») ; n. 1538 (1387), p. 447 ; n. 1541, pp. 451 (« in diebus festivis et dominicis ») et 452.
26. *CUP*, II, Parisiis, 1891, p. 712 (calendrier).
27. *SA*, p. 56.

livres réservés à ces leçons, comme chez les juristes[28], tandis que le « livre qui n'est pas utilisé » sera un ouvrage qu'on n'exigera pas *de forma* et qui n'est pas inclus dans le canon des livres de cours. En 1431, on autorise l'étudiant à faire valoir le cours donné « a bachalario extraordinarie legente »[29], si une discipline n'est pas enseignée par le professeur ordinaire. Dans ce cas, je ne sais pas si la lecture du bachelier peut être rapprochée de celle de son homologue canoniste qui lit en remplacement (*extraordinarius*) du maître[30] : je reviendrai sur cet aspect plus tard[31].

En 1438, enfin, on indique que les religieux qui n'ont pas accompli la *determinatio* doivent se conformer aux prescriptions dictées à l'intention des séculiers qui ne tiennent pas de *determinatio*, et doivent lire la philosophie morale pendant deux ans « in scolis publicis extraordinarie et cursorie... per maiorem partem dierum legibilium », en attendant l'*inceptio*[32]. En ce qui concerne la signification de ce passage, on peut être d'accord avec Fletcher : « It is probable that extraordinary lectures could be cursory in form »[33]. Notons qu'on définit par « jours de lecture », les jours de leçon prévus par le calendrier universitaire (« les jours de dispute » sont les jours où a lieu la « disputatio »).

5. Leçon ordinaire et leçon cursoria

L'enseignement des arts à Paris et à Oxford n'est guère lié à la distinction entre leçon ordinaire et extraordinaire, mais plutôt à la distinction entre leçon ordinaire et *cursoria*. Cette distinction est caractérisée par l'historiographie récente par rapport à certains éléments précis : horaire, professeur et méthode selon J. A. Weisheipl[34], horaire et matière selon L. E. Boyle[35], statut du lecteur et surtout méthode, selon M. B. Hackett[36]. Après avoir évoqué les méthodes d'enseignement et les honoraires des professeurs chargés des leçons ordinaires et extraordinaires, Olga Weijers retient que l'horaire joue un rôle

28. Voir L. E. BOYLE, *The Curriculum of the Faculty of Canon Law at Oxford in the First Half of the Fourteenth Century*, dans *Oxford Studies presented to Daniel Callus*, Oxford, 1964, pp. 147-148, réimprimé avec la même pagination dans BOYLE, *Pastoral Care, Clerical Education, and Canon Law, 1200-1400*, London, 1981 (item XIV).
29. *SA*, p. 235, l. 10. Voir *infra*, note 61.
30. *SA*, p. 132 (1333) ; voir BOYLE, *The Curriculum*, p. 151.
31. Voir *infra*, 5. 3 et 5. 4. 1.
32. *SA*, p. 258.
33. *The Faculty of arts*, dans J. I. CATTO, *The Early Oxford Schools*, Oxford, 1984 (The History of the University of Oxford, I), pp. 377-378.
34. Voir J. E. WEISHEIPL, *Curriculum of the Faculty of arts at Oxford in the early Fourteenth Century*, dans *Medieval Studies* 26 (1964) p. 166 note 83.
35. Voir BOYLE, *The Curriculum*, p. 147.
36. Voir HACKETT, *The Original Statutes*, p. 134.

décisif dans la distinction entre leçon ordinaire et extraordinaire[37], tandis qu'elle semble s'orienter sur la méthode pour ce qui est de la lecture du *cursor*[38].

À Paris, la distinction remonte au moins à 1215 : les textes aristotéliciens de dialectique ancienne et nouvelle doivent être lus « in scolis ordinarie et non ad cursum »[39]. Le statut de 1245 de la Faculté des arts organise les leçons *cursoriae* en fonction de la période (d'octobre au carême, du carême à Pâques, de Pâques au 1er octobre), en fonction des jours (jours de *disputatio* ou pas), de l'horaire (avant ou après la tierce, jusqu'après la cloche des complies, après le prandium, avant ou après la none de la Sainte Marie), en fonction du personnel enseignant (maîtres et bacheliers)[40]. Quatre aspects sont à signaler dans ce texte :

– Le maître (régent ou non), le bachelier ou n'importe qui d'autre, peuvent lire *cursorie* ;

– Les *cursores* y font leur apparition (on appelle *cursor* celui qui tient un cours), terme davantage utilisé par la suite en théologie pour indiquer le

37. WEIJERS, *La terminologie*, pp. 307-309.
38. *Ibid.*, p. 329.
39. Texte cité *supra*, note 9.
40. *CUP*, I, n. 137, pp. 178-179 : « Noverint universi, quod pro communi utilitate studii artium et ejusdem reparatione de communi assensu artistarum provide et de consilio proborum provisum et institutum est, quod deinceps [A] a festo beati Remigii usque ad quadragesimam nullus magister sive actu regens, sive non actu regens, sive bachelarius vel quicunque alius [A1] aliquo die disputabili aliqua hora diei lectionem cursoriam nec in scolis nec in domo propria vel aliena legere presumat. [A2] Die vero non disputabili [A2a] citra horam tertiam aliquo modo legere similiter lectionem cursoriam nullus presumat. [A2b] Post tertiam vero quacunque hora illius diei legere possit. [B] A quadragesima vero, postquam bachellarii determinare inceperint, [B1] die quo magistri disputant usque ad Pascha lectionem cursoriam usque post completam Completorii pulsationem nullus legere presumat. [B2] Die vero quo magistri non disputant in quadragesima [B2a] citra horam tertiam nulla lectio cursoria legere inchoetur. [B2b] Post tertiam vero usque ad prandium legant cursores quacunque hora diei illius pro sua voluntate. [B2c] Post prandium vero [B2c'] si bachellarii disputant, non legant cursorie vel lectionem cursoriam inchoent usque post completam Completorii pulsationem. [B2c''] Si vero bachellarii non disputant post prandium, quacunque hora cursores possunt legere, [B1''] et similiter die quo disputant magistri in quadragesima, si bachellarii non disputant post prandium, quod contingit licet raro, liceat cursoribus similiter post prandium quacunque hora voluerint lectiones cursorias inchoare. [C] A Pascha vero usque ad festum sancti Remigii in vindemiis [C1] die disputabili [C1a] usque post completam none Beate Marie pulsationem non presumatur legi vel inchoari lectio cursoria ab aliquo. [C1b] Completa vero none pulsatione sibi legendi cursorie usque ad noctem gratia confertur. [C2] Die vero non disputabili [C2a] citra tertiam nullus inchoet lectionem cursoriam. [C2b] Post tertiam vero illius diei quacunque hora illius diei <qui> voluerit legere possit » (j'ai introduit la division du texte entre crochets ; dans tous les cas, *citra* a remplacé *circa* du texte édité, suivant une conjecture de WEIJERS, *Terminologie*, p. 330). C'est à ce statut que devrait faire référence celui de 1252, n. 201, p. 228 : « Item si post inhibicionem lectionum cursoriarum factam et ultimo conservatam transgressor in aliquo predicte inhibicionis fuerit, ad examinacionem determinandi nullatenus admittatur ».

bachelier biblique et parfois même le bachelier sentencier[41] ; ce terme est aussi utilisé chez les Augustins[42] et dans d'autres ordres religieux[43] ;

41. Pour le *cursor* ou bachelier biblique, voir MAIERÙ, *University Training*, pp. 16-20. Pour la locution « cursor Sententiarum », voir *Acta capitulorum generalium Ordinis Praedicatorum*, B. M. REICHERT (éd.), II, Romae/Stuttgardiae, 1899, p. 72 (1314) ; *Acta capitulorum provincialium Provinciae Romanae*, éd. T. KAEPPELI auxil. A. DONDAINE, Romae, 1941, p. 84 (1288), et T. KAEPPELI, *La raccolta di discorsi e di atti scolastici di Simone da Cascina, O. P. († c. 1420)*, dans *Archivum Fratrum Praedicatorum* 12 (1942) pp. 185-246, à p. 210. Les textes de Simone sont dans le ms. Vat. Barb. lat. 710 : voir fol. 84ra : « Principium super Sententias quod feci Perusii quando fui cursor non legens pro forma », et fol. 85ra : « Quantum ad 3m quero iuxta uerbum propositum questionem : Utrum sit possible quod uolitiua potentia ad tactum alicuius materialis obiecti aliquid uestimenti gratie liber mereatur etc. Questio est scripta alibi satis curiosa » ; il faut noter que le *principium* de Simone, qui ne lit pas *pro forma* — c'est-à-dire, du fait de l'obtention d'un grade académique —, inclut une question — même si celle-ci est transcrite ailleurs —, tandis que son *principium* sur le premier livre des Sentences, dans la lecture pro-forma, ne mentionne pas la question (voir fol. 91ra : « Sequuntur principia que feci Perusii quando legi ibi pro forma. Principium super primum Sententiarum »). Dans la mesure où Simone parle de lui comme d'un *cursor* qui lit les Sentences uniquement lorsqu'il ne lit pas *pro forma*, cela pourrait faire allusion à une utilisation du terme *cursor* interne à l'ordre (voir *infra*, note 43). Dans *CUP*, II, p. 704, note 24, sont cités les statuts de la Faculté de théologie de Perpignan (1459) : « Nemo censeatur dignus ad cursandum legendo Sententias... », qui rappellent les variations sur *lectio cursoria/cursor/currere* du dominicain Robert Holcot : voir J. C. WEY, *The Sermo Finalis of Robert Holcot*, dans *Medieval Studies* 11 (1949) pp. 220-224.

42. Voir E. YPMA, *La formation des professeurs chez les Ermites de Saint-Augustin de 1256-1354*, Paris, 1956, en particulier pp. 84-91, et *Les* Cursores *chez les Augustins*, dans *Recherches de Théologie ancienne et médiévale* 26 (1959) pp. 137-144.

43. Attesté pour les Dominicains (à part ce que l'on a déjà dit *supra*, note 41) : A. G. LITTLE, *The Grey Friars in Oxford*, Oxford, 1892, p. 334 (1269) : « ... cum quo venerunt quinque fratres predicatores subscripti ; Adam de Lakeor, cum socio Willelmo de Hodum, eorum cursore de sentenciis... » (à ce sujet voir A. G. LITTLE - F. PELSTER, *Oxford Theology and Theologians, c. A. D. 1282-1302*, Oxford, 1934, p. 83). Pour les Franciscains, le cas de Nicolas de Gmund est celui d'un frère qui fait carrière dans l'Université (voir M. SORIANI INNOCENTI, *Per la Storia dell'Università di Pisa : ricerche e documenti*, dans *Bollettino storico pisano* 63 (1994) p. 214 : « venerabilem fratrem Nicholaum de Gamundia ordinis Minorum, qui in universitate Viennensi legit sententias pro forma magisterii obtinenda, cursum suum ad plenum ibi complevit » ; le document est de 1409 ; voir également p. 216 : « duo bachalarii qui legerant in aliis universitatibus... transiverunt per universitatem Pisanam et determinatum est... quod poterant transire sine alia lectione vel alio cursu ») ; mais il y a le cas de Richardus Cornubiensis, qui avait lu les Sentences d'abord à Oxford et ensuite à Paris ; de cette lecture parisienne on a deux témoignages : Thomas Eccleston parle de lecture *cursorie*, tandis que Roger Bacon parle de lecture *solemniter* : voir P. RAEDTS, *Richard Rufus of Cornwall and the Tradition of Oxford Theology*, Oxford, 1987, pp. 1-2, 9, 62, et MAIERÙ, *University Training*, p. 44 note 33. À la lumière de ce que nous avons vu dans la note 41 (particulièrement le texte de Holcot) et de ce qui sera dit *infra*, note 55 (Ugolin d'Orvieto lit les Sentences *ordinarie*), ces deux attestations peuvent bien faire référence à la même lecture ; pour p. HILARIN DE LUCERNE (H. FELDER), *Histoire des études dans l'ordre de saint François depuis sa fondation jusque vers la moitié du XIII^e siècle*, tr. fr. , Paris/Couvin/Rome, 1908, pp. 542-543, il s'agissait de deux lectures de différent niveau ; pour la lecture *cursoria* des Sentences, il fait référence également à *Acta capitulorum generalium Ordinis Praedicatorum*, éd. REICHERT, I, Romae/Stuttgardiae, 1898, p. 129

– La leçon *cursoria* doit se dérouler de façon à ne gêner ni les leçons ordinaires ni les disputes des maîtres et des bacheliers[44] ;

– La leçon *cursoria* peut se dérouler *in scolis* ou *in domo propria vel aliena.*

5. 1. Le personnel enseignant

Quant au personnel enseignant, le maître peut lire des leçons *cursoriae*[45]. Mais dans d'autres *studia* il est établi que *legere cursorie in scolis* est réservé aux bacheliers[46]. Quant aux médecins parisiens (1270-1274), ils interdisent uniquement que le maître de médecine lise *cursorie de mane*[47].

En 1366, on accepte que les bacheliers ès arts lisent *cursorie* les livres de leur choix parmi ceux qui relèvent de la faculté, *sicut antiquitus faciebant*, et ce en dépit du statut interdisant au bachelier de lire *cursorie* durant l'heure où un maître lit ce même livre[48].

5. 2. Le lieu

Pour ce qui est du lieu, il faut noter que, suivant les statuts parisiens et oxoniens, l'écolier qui est présenté pour la *determinatio* doit avoir à sa disposition des écoles[49]. Il en est de même pour les leçons *de forma* en vue de la

(1265) : « In conventibus ubi sunt studia generalia. ad legendum cursorie sentencias singulis annis. frater aliquis ydoneus assignetur ».

44. Pour Oxford, rappelons *SA*, p. 56, 11. 23-26 (avant 1350), texte cité *supra*, à la hauteur de la note 20.

45. Voir également *CUP*, II, n. 561 (1289), p. 36 et n. 1188, p. 696 : *Statuta pro artistis*, art. 8 : « Item, nota, quod quando legitur cursorie in vico Straminis, tunc bachalarii et magistri, tam de mane quam post prandium, legunt in capis rugatis de tali panno, sicut cuilibet legenti placet ».

46. Comme à Montpellier : voir M. FOURNIER, *Les statuts et privilèges des Universités françaises depuis leur fondation jusqu'en 1789*, II, 1, Paris, 1891, n. 885 (1240), p. 7 : « Item, nullus magister legat in scolis aliquo tempore cursorie, sed soli baccalarii ».

47. *CUP*, I, n. 455, p. 518 : « Nullus magister debet legere cursorie de mane ».

48. *CUP*, III, n. 1319, pp. 145-146 : « Item quod bachellarii in artibus possint legere cursorie libros quos voluerint ad eandem facultatem pertinentes, sicut antiquitus faciebant, non obstante statuto ejusdem facultatis in contrarium facto, quo inhibetur, ne aliquis bachellarius librum cursorie illa hora legat, qua aliquis magister illum librum cursorie [!] legit ».

49. Pour Paris, voir *CUP*, I, n. 201 (1252), p. 228 : « Item [sc. bachellarius licentiandus ad determinandum in artibus] antequam ad examinacionem recipiatur, fidem faciet corporalem quod habet scolas proprias magistri debentis regere in illis actu per totam quadragesimam et magistrum proprium, sub quo petat licentiam determinandi, vel bachellarium incepturum in artibus ad longius infra carniprivium, in cujus scolis sit determinaturus ». Pour Oxford, voir *SA*, p. 24 (avant 1350) : « Item... ordinatum est et prouisum quod nullus determinator determinet in aliqua ecclesia, uel alibi quam in scolis magistri sui uel ubi determinaturus est per totam quadragesimam, uel saltim in scolis alicuius magistri arcium ». Voir également A. GERMAIN, *Cartulaire de l'Université de Montpellier*, I, Montpellier, 1890, n. 5 (1240), p. 187.

licence (qui constitue une règle valable dans toutes les universités)[50]. Il nous faut peut-être rappeler ici la prescription parisienne de 1276 : maîtres et bacheliers de n'importe quelle faculté doivent lire exclusivement dans des lieux communs où tout le monde peut entrer et *reportare fideliter* tout ce qui y est enseigné, exception faite de la lecture des livres de grammaire et de logique qui ne représentent aucun danger[51].

5. 3. L'horaire

Pour ce qui est de l'horaire, la directive indique partout que la leçon *cursoria* venait après la leçon *ordinaria*. Cette directive est confirmée par les exceptions. À Oxford, le bachelier qui, le matin, lit des leçons de droit canon est celui qui a déjà donné des leçons *cursoriae* et qui veut lire *quasi ordinarie* les décrétales[52]. À Paris, le calendrier fournit une indication concernant les « bachalarii legentes de mane ordinarie in vico Brunelli »[53], c'est-à-dire les bacheliers en droit canon. Toujours à Paris, nous avons des bacheliers bibliques *ordinarie legentes*[54], et nous savons qu'en 1352[55], Ugolin d'Orvieto y lit *ordinarie* les Sentences. Le maître qui tient des leçons *ordinariae* est *actu regens*, mais il faut rappeler que les statuts de droit de Bologne mentionnent des bacheliers *actu regentes*[56].

Si l'on tient compte du fait que les universités italiennes ont des professeurs ordinaires *de sero* et extraordinaires *de mane*[57], il paraît souhaitable de relativiser les différences d'horaires ainsi que les indications, telles que *ordinarie*, qui semblent renvoyer *simpliciter* au statut du professeur ou au degré universitaire.

50. Pour Oxford, voir *SA*, p. 34 (avant 1350) : « *Forma legendi et disputandi inceptorum in artibus*. Incepturi... aliquem librum Aristotelis, textum videlicet cum questionibus, in scolis publice et rite legant ». Pour Pavie, voir R. MAIOCCHI, *Codice diplomatico dell'università di Pavia*, II, 1, Pavia 1913, n. 183 (1409), p. 115 : « Item quod legerit [sc. promovendus] in Scolis publicis alicuius Doctoris legentis ad minus decem Lectiones » ; pour Parme, voir U. GUALAZZINI, *Corpus statutorum almi Studii Parmensis (saec. XV)*, Milano, 1978 (2e édition), p. 53 (Collège des docteurs ès arts et médecine, Rubrique ix, qui a la même formule).

51. *CUP*, I, n. 468, pp. 538-539 ; voir Z. KALUZA, *Le Statut du 25 septembre 1339 et l'Ordonnance du 2 septembre 1276*, dans O. PLUTA, (éd.), *Die Philosophie im 14. und 15. Jahrhundert. In memoriam Konstanty Michalski (1879-1947)*, Amsterdam, 1988, pp. 343-351.

52. *SA*, pp. 45-46 (avant 1350) ; voir BOYLE, *The Curriculum*, pp. 146-148.

53. *CUP*, II, p. 710 (4 mars).

54. *CUP*, II, n. 1189, art. 19, p. 698 ; art. 27, p. 699 (« ad lecturam Biblie ordinarie »), et voir n. 1190, art. 6, p. 705.

55. Voir *CUP*, II, n. 1067 (1343), p. 536 note 6.

56. Voir MALAGOLA, *Statuti*, p. 108 (statuts de l'Université des juristes de 1432, Rubrique xlv).

57. Voir MAIERÙ, *University Training*, p. 46 note 38.

5. 4. Les livres

Les éléments qui différencient le plus la leçon ordinaire de la leçon *cursoria* semblent être les livres et les modalités de lecture. Mais les livres autour desquels s'articule la leçon ne sont en principe pas différents pour le professeur ordinaire et le bachelier, mis à part le fait que l'éventail des livres faisant l'objet des leçons *cursoriae* est potentiellement plus vaste que celui des ouvrages destinés aux leçons ordinaires. Tous les textes faisant l'objet de leçons ordinaires peuvent également être utilisés lors des leçons *cursoriae*, tandis que l'inverse n'est pas vrai. Nous possédons au moins trois indications allant dans ce sens.

5. 4. 1. Le statut parisien des artiens de la nation anglaise de 1252 indique la durée du cours pour chaque livre, le type de lecture ainsi que le nombre de cours que l'étudiant doit avoir suivi : l'enseignement portant sur les *Catégories* et sur *De interpretatione* doit par exemple être suivi au moins « bis... ordinarie et semel cursorie » ; quant aux leçons sur les *Topiques* et les *Réfutations sophistiques*, elles doivent être suivies *bis ordinarie* et au moins une fois *cursorie* : faute de leçon *cursoria*, on acceptera trois lectures ordinaires, et ainsi de suite. Chaque lecture semble avoir sa spécificité[58]. On ne retrouve pas tout cela à Oxford, où l'on indique les textes à écouter ainsi que le nombre de cours requis[59], et où l'on précise tout au plus que les textes doivent être écoutés *ordinarie et attente*[60]. Mais à Oxford, on note également que les candidats au magistère (*inceptores*) doivent avoir suivi des leçons ordinaires sur la *Métaphysique* (« nulli... valeat pro forma cursoria auditio... sed tantum ordinaria »), à moins qu'un empêchement n'interdise au maître de poursuivre, ou qu'un autre maître ne soit chargé de lire la *Métaphysique*. Dans ce cas : « poterit licenter per bachilarium aliquem compleri quod dimittitur de lectura, et valebit pro forma... dicta cursoria lectura » ; il en est de même pour la *Physique* et l'*Ethique* [61].

5. 4. 2. En outre, la Faculté de médecine de Paris prescrit que celui qui lit *cursorie* un livre doit jurer l'avoir entendu *ordinarie*[62], tandis que la Faculté des arts interdit de lire *cursorie* un livre qui n'aurait pas été entendu au moins une fois à Paris, ou à deux reprises dans un autre *Studium* général[63].

58. *CUP*, I, n. 201, p. 228.
59. *SA*, p. 26 (1268).
60. *SA*, p. 234 (1431).
61. *SA*, p. 193 (1407). Voir *supra*, note 29.
62. *CUP*, I, n. 452 (1270-74), p. 516.
63. *CUP*, I, n. 461 (1275), p. 531.

5. 4. 3. Enfin, il arrive parfois (c'est le cas pour la Faculté des arts de Toulouse, 1309, où cependant on parle de lire *extraordinarie*) que des bacheliers désignés par des maîtres soient tenus de lire dans leur intégralité les textes de la nouvelle logique qui « non spectant ad ordinarium magistrorum » cette année-là. En d'autres termes, on prévoit, d'une année à l'autre, une rotation dans la lecture des livres de logique, à l'instar de ce que l'on fait pour les textes de métaphysique et de philosophie de la nature, qui sont lus sur une durée de quatre ans par des maîtres avec la collaboration d'autres maîtres et des bacheliers choisis par les régents[64].

5. 5. Les modalités de lecture

Passons maintenant aux modalités de lecture, qui ne doivent pas être confondues avec celles que la Faculté des arts de Paris indique, en 1355, comme *raptim proferre* (énoncer comme si personne n'écrivait devant le professeur), distinct du *tractim nominare* ou « nominatio ad pennam » (énoncer de manière à ce que les auditeurs puissent écrire ; cette dernière méthode étant admise dans certains cas, mais pas « extra scolas... facultatis »)[65] : tout cela se rapporte au rythme d'élocution du lecteur, rythme s'adaptant plus ou moins bien à la dictée d'un texte.

Les modalités dont nous voulons parler ici sont énoncées en ces termes dans le même statut :

> « omnes lectores, tam magistri quam scolares ejusdem facultatis, quandocunque et ubilibet eos aliquem librum legere contigerit ordinarie vel cursorie in eadem facultate, vel disputare aliquam questionem circa ipsum, seu aliquid aliud per modum expositionis... »,

doivent avoir une élocution du premier type, rapide, comme on le fait dans les sermons de l'Université, et comme le font d'ailleurs les lecteurs des autres facultés[66]. Outre la référence à la leçon ordinaire ou *cursoria*, on parle ici des questions disputées sur le texte ainsi que du *modus expositionis*, éléments qui ne semblent pas avoir entre eux de relations univoques. Cette phrase semble donc faire allusion au commentaire sous la forme de questions et au commentaire sous la forme d'exposition littérale, en maintenant en toile de fond l'exposition avec questions (l'exposition pourrait à son tour inclure la division et la sentence, qui ne sont cependant pas mentionnées ici).

Les indications fournies par les statuts d'Oxford sont plus rigoureuses et concernent les bacheliers de la Faculté des arts qui lisent avant l'*inceptio*. En 1340, on affirme qu'ils doivent avoir lu « cursorie duos libros logicales ad minus... et unum de libris naturalibus... ; et hoc rite et debite in forma taxa-

64. Voir FOURNIER, *Les statuts*, I, 1, Paris, 1890, n. 542, p. 465.
65. *CUP*, III, n. 1229, pp. 39-40. Voir la contribution de J. HAMESSE dans ce volume.
66. *Ibid.*, p. 39.

ta »[67]. Peu après (sous la rubrique : « Forma legendi et disputandi inceptorum in artibus ») il est dit que, avant d'obtenir la licence, les bacheliers « aliquem librum Aristotelis, textum videlicet cum questionibus, in scolis publice et rite legant », et tout de suite après, on affirme que le candidat à la *determinatio* ou à l'*inceptio* doit jurer d'avoir suivi les leçons portant sur les livres de logique et de philosophie naturelle « cum textu et questionibus..., sicut in scolis communiter legi solent »[68]. Plus tard (1407, sous la rubrique : « Quomodo magistri arcium et bachilarii tenentur legere »), il est prescrit que chaque maître et bachelier qui lit un livre de logique ou un texte portant sur les trois philosophies, inhérentes à la *forma* du candidat à l'*inceptio* ou à la *determinatio*, doit le faire « cum debita et sufficiente exposicione textus, et questione pertinente, cum suis argumentis pertinentibus ad materiam libri in quo legitur et ad processum »[69]. En 1579, on prescrit à nouveau aux bacheliers ès arts avant l'*inceptio* : « legant cursorie certos quosdam libros »[70], comme nous l'avons vu en 1340.

Les indications statutaires d'Oxford pour les années 1340-1407 mettent en évidence deux aspects de la leçon : la lecture du texte (qui devient ensuite *expositio*) et la question attenante. L'accent mis sur la nécessité de la lecture du texte vise peut-être à s'opposer à la tendance au commentaire sous forme de questions.

On peut obtenir quelques éclaircissements supplémentaires (et peut-être aussi quelques limitations) du statut de 1431 où l'on affirme :

> « obseruato insuper quod in leccionibus suis ordinariis dictarum sciencia-rum [les sept arts et les trois philosophies] magistri quique legentes primitus textum, prout iacet, legant ; deinde ipsum, secundum exigenciam materie, plene et aperte exponant, et tunc, ipso debite ordinato seu constructo, ipsius textualia excerpant notabilia, demum questiones, si necesse sit, mouendo solummodo literales, absque digressione a mente textus elongata... »[71].

Selon cette prescription, la lecture ordinaire du texte se divise comme suit : la simple lecture de la lettre *prout iacet* ; la *plena et aperta expositio* du texte lui-même, avec l'*ordinatio* de la lettre ainsi que les *notabilia textualia* ; et les questions éventuelles. La « question pertinente » de 1407 est devenue ici *questio literalis*, ce qui semble bien être une limitation. Limitation que l'on retrouve dans la prescription donnée aux bacheliers bibliques :

67. *SA*, p. 32.
68. *Ibid.*, p. 34 (avant 1350).
69. *Ibid.*, p. 192.
70. *Ibid.*, p. 415.
71. *Ibid.*, p. 236 ; pour *SA*, p. 24 (avant 1350) : « omnes scolares in artibus lectiones suas ordinarias singulis diebus complete audiant vel saltim sue questioni et ordinacioni textus complete insistant », voir FLETCHER, *The Faculty*, p. 375.

> « ut expedicius in lectura Biblie procedatur, statutum est ut Bibliam biblice seu cursorie legentes questiones non dicant nisi tantummodo literales »[72].

Ce qui semble plutôt normal pour la lecture du bachelier biblique, qui est attentif à la lettre du texte, apparaît comme une limitation imposée aux maîtres enseignant à la Faculté des arts.

L'ensemble des prescriptions oxoniennes détermine une méthode commune pour le maître et le bachelier qui lit en vue de l'obtention du magistère (en 1584 et en 1612 la lecture *pro forma* du bachelier est fixée à six leçons « solennelles » — terminologie traditionnellement réservée aux leçons du maître — trois leçons de philosophie morale et trois de philosophie naturelle)[73]. Sur cette base, la leçon ordinaire et la leçon *cursoria* ne présentent aucune différence[74].

5. 6. Que signifie « legere cursorie » ?

Mais il existe une autre acception du mot *cursorie*, à savoir celle qui est associée au terme rapide, courant (« cursorie, scilicet currendo et transeundo ») [75]. En ce sens, la leçon *cursoria* devrait servir d'introduction, littérale, de premier impact avec le texte, une leçon moins pesante que l'ordinaire ; et *legere cursorie* devrait indiquer une lecture continue, sans pauses, digressions ou approfondissements doctrinaux[76]. C'est à ce type de leçon que doivent faire référence les statuts lorsque, comme nous l'avons vu[77], ils interdisent de remplacer les leçons l'une par l'autre, et quand ils prescrivent à l'étudiant de suivre la leçon ordinaire ainsi que la leçon *cursoria* d'un texte (ou : la leçon ordinaire et non la leçon *cursoria*)[78]. Voir à ce propos la réforme du Cardinal d'Estouteville de 1452 :

> « adicimus precipientes, ut predicti libri audiantur non cursim et transcurrendo, sed studiose et graviter »[79].

72. *SA*, p. 50 (avant 1350) ; à Paris, les questions théologiques, spéculatives ou morales sont consenties à celui qui lit les Sentences : *CUP*, II, n. 1189, art. 6, p. 698 ; même prescription dans *CUP*, III, n. 1319 (1366), p. 144.
73. *SA*, p. 431 (1584) et p. 510 (1612).
74. Sur la tradition italienne de modalité de lecture du bachelier qui lit en médecine « in scolis publicis » d'un docteur titulaire (il doit lire dix leçons et les lire comme les docteurs ont coutume de les lire), voir pour Pavie MAIOCCHI, *Codice diplomatico*, II, 1, n. 183, 1409, p. 115, et pour Parme, GUALAZZINI, *Corpus*, p. 53 (Collège des docteurs en arts et médecine, Rubrique IX) ; les indications concernant l'analyse du texte peuvent être déduites des modalités de lecture prescrites pour la leçon du candidat au doctorat : voir MAIERÙ, *University Training*, pp. 83-86.
75. ROBERT DE SORBON, *De conscientia*, 18, cité par WEIJERS, *Terminologie*, p. 334.
76. Voir P. GLORIEUX, *L'enseignement au moyen âge. Techniques et méthodes en usage à la Faculté de théologie de Paris, au XIII^e siècle*, dans *AHDLMA*, 35 (1968) pp. 119-120 ; HACKETT, *The Original Statutes*, pp. 134-135.
77. *Supra*, à la hauteur des notes 16 et suiv.
78. Voir *supra*, 5. 4.1.
79. *CUP*, IV, Parisiis, 1897, n. 2690, p. 729.

Les statuts d'Oxford nous donnent une indication supplémentaire (1407) lorsqu'ils interdisent la lecture *cursoria* de la *Métaphysique*, sauf pour certains livres :

> « nisi fuerit liber in quo pro magna parte tractatur de opinionibus antiquorum, aut nisi tercius aut quartus qui cursorie vel plurimum solent legi, vt ordinarie in libris aliis expedicius posset procedi »

(afin que l'on puisse procéder plus rapidement à la lecture ordinaire des autres livres) : il s'agit des livres de *Métaphysique* qui ne sont pas lus à Bologne[80]. Je n'ai pas trouvé de descriptions plus détaillées sur les leçons *cursoriae*, sauf pour ce qui concerne la théologie (Heidelberg, fin du XIV^e^ siècle) :

> « Iuro... per duos annos legere quolibet anno octuaginta capitula in libris a facultate michi deputandis et non extense sed cursorie legere litteram dividendo et exponendo »[81].

Dans ce contexte, la leçon *cursoria* est définie comme une certaine modalité de lecture (les statuts de la Faculté de théologie de Bologne[82] demandent de lire deux livres de la Bible, *modo cursorio*). Comme nous l'avons vu[83], la lecture *cursoria* de la Bible inclut à Oxford la question littérale, tandis qu'à Paris on dit :

> « cursores theologie suos cursus legant ordinate textum exponendo, et glosas notabiles declarando secundum modum antiquitus in dicto studio approbatum »[84].

Les prescriptions parisiennes ne comprennent pas la question, tandis que les prescriptions oxoniennes la comprennent et semblent de ce fait se rapprocher davantage des indications fournies par les statuts pour les leçons ordinaires.

6. De la théorie à la pratique

Il resterait à vérifier de quelle manière ces dispositions statutaires se reflètent dans la production littéraire des maîtres ès arts de Paris et d'Oxford. Je n'ai

80. Voir *SA*, p. 193, et MAIERÙ, *University Training*, p. 52 note 64.

81. Voir les statuts plus anciens de Heidelberg dans J. F. HAUTZ, *Geschichte der Universität Heidelberg*, II, Mannheim, 1864, p. 335, texte en partie cité dans RASHDALL, *Medieval Universities*, I, p. 434 note 3.

82. Publiés par F. EHRLE, *I più antichi statuti della facoltà teologica dell'Università di Bologna*, Bologne, 1932, p. 17 : « item quod ante Sententiarum lecturam modo cursorio legat Bononie duos libros biblie... sibi assignandos, faciendo publice solempne principium ».

83. *Supra*, note 72.

84. *CUP*, II, n. 1189 (*Statuta Facultatis theologiae*) art. 18, p. 698 ; la même formule est utilisée *ibid.* , III, n. 1319 (1366), p. 143 ; dans les deux cas ces prescriptions sont suivies de cette autre : « Item, quod nullus cursor Biblie legere presumat ultra unum capitulum in una lectione de libro quem leget » ; la limitation ne vaut pas pour les bibliques ordinaires (voir *supra*, note 54).

pas mené de recherches particulières en ce sens, et je me limiterai donc à quelques observations.

En ce qui concerne Oxford, où l'on ne cesse de proposer la méthode du commentaire avec questions (ce qui pourrait indiquer l'existence d'une résistance de la part des maîtres à adopter une telle méthode), le p. Weisheipl[85] a estimé pouvoir en notifier un exemple dans l'*Expositio omnium librorum Physicorum* de Burleigh (du Ms. Cambridge, Caius Coll. 448/409)[86].

Quant à Paris, les œuvres de Siger de Brabant et de Boèce de Dacie montrent l'existence de toute une variété de méthodes. Pour Siger, on trouve le commentaire littéral (généralement peu étendu et sporadique) avec questions, ces questions étant organisées parfois par groupes avec, en premier lieu, l'introduction de chaque question contenant les arguments « pour » et « contre », puis, dans le même ordre, la réponse à chacune des questions suivie de la réfutation des argumentations contraires[87]. Pour Boèce, on trouve les questions et la paraphrase de certaines parties du texte (*Topiques*)[88], et le commentaire sous forme de questions (*Priscien Majeur*). Le commentaire de Siger de Courtrai sur le *De Interpretatione* (est-il parisien ?)[89] est une *sententia* sans questions. Mais il faut rappeler encore au moins les commentaires de Buridan[90]. Dans tous les cas, on doit distinguer les textes qui sont des reportations, et les textes revus par l'auteur ; et pour la série des questions, il faudra vérifier si celles-ci constituent un commentaire *per modum quaestionis*, ou si, par hasard, elles n'ont pas été séparées de la *sententia*[91]. Il s'agit là d'une enquête qui doit être menée au cas par cas.

Pour ce qui est de la leçon *cursoria* en arts, on se demande s'il est légitime d'en éclaircir le déroulement en se servant des indications fournies pour la leçon *cursoria* de théologie. Mais avant tout il faut voir comment ces dernières ont été « appliquées » dans la littérature présentée jusqu'ici à titre d'exemple de lecture *cursoria* de théologie. Je connais les expositions d'*Isaïe*, de *Jérémie* et des *Lamentations* de Thomas d'Aquin, dont le lieu d'origine est encore discuté

85. *Curriculum*, pp. 153-154.
86. Voir également la communication de C. TRIFOGLI et F. DEL PUNTA dans ce volume.
87. Je fais ici référence à SIGER DE BRABANT, *Quaestiones in Methaphysicam*, les reportations publiées respectivement par W. DUNPHY (Louvain-la-Neuve, 1981) et A. MAURER (Louvain-la-Neuve, 1983 : voir ici des exemples de questions par groupe, par exemple pp. 160-161). Voir également THOMAS D'AQUIN, *In III Sent.*, d. 20, q. 1, aa. 1, 4, 5 ; d. 27, q. 2, a. 4 ; et *Super librum Boethii De Trinitate*, q. 6, a. 1.
88. Voir *Quaestiones super librum Topicorum*, éds. N. G. GREEN-PEDERSEN & J. PINBORG, (BOETHI DACI *Opera. Topica-Opuscula*) Hauniae, 1976, pp. XXVI-XXVII.
89. Sur les liens de Siger de Courtrai avec Paris, voir C. VERHAAK, *Zeger van Kortrijk Commentator van Perihermeneias*, Brussel, 1964, pp. XVI-XVII et LXI.
90. Sur ces commentaires voir la communication de L. M. DE RIJK dans ce volume.
91. Voir R.-A. GAUTHIER, Préface à *Sentencia libri De anima*, cura et studio Fratrum Praedicatorum (Sancti THOMAE DE AQUINO *Opera omnia*, XLV, 1), Roma/Paris, 1984, p. 252*a.

aujourd'hui[92], et l'exposition parisienne du *Cantique des Cantiques* de Pierre d'Ailly (1374)[93].

L'*Expositio super Isaiam ad litteram* de Thomas d'Aquin présente (outre les célèbres *collationes*) la division, l'exposition littérale, les *notabilia* et quelques questions[94]. Le commentaire sur *Jérémie* comprend la division (celle du chapitre 1, 2 est remarquable), les questions, essentiellement sous la forme de question et réponse, et les *notabilia* ; mais il présente un développement très simple, les différentes parties étant introduites par des formules élémentaires, telles que *Hic*, suivi du verbe (*incipit/revocat/ponit/excludit,* etc.)[95]. Dans l'exposition des *Lamentations*, enfin, l'auteur du texte accorde une place aux interprétations allégoriques et morales, et laisse également affleurer quelques questions[96].

92. Voir J.-P. TORRELL, *Initiation à Saint Thomas d'Aquin. Sa personne et son œuvre*, Fribourg (Suisse), 1993, pp. 40-42.

93. GLORIEUX, *L'enseignement*, p. 120 : l'*Expositio super Cantica Canticorum* est datée de 1374 et publiée dans PETRI DE ALLYACO *Tractatus et sermones*, Argentinae, 1490. Glorieux (*ibid.*) signale également ROBERT DE SORBON, *Glossae divinorum librorum* (1225-30), éd. R. J. TOURNEMINE, dans JOANNIS STEPHANI MENOCHII, *... Commentarii totius Sacrae Scripturae...*, t. III : *Supplementum Tourneminii*, Venetiis, 1758, pp. 429-440. Cette œuvre concerne toute la Bible et a un caractère différent par rapport à l'œuvre de Pierre d'Ailly : pour une grande partie Robert y explique les termes hébraïques et grecs, les noms des lieux géographiques et des personnages, et les expressions les moins utilisées ; parfois il fournit même des points de départ pour une exégèse spirituelle ; l'œuvre ressemble plus à un instrument de travail pour le bachelier qu'au résultat d'un cours ; voir toute la glose sur l'*Epître aux Romains* (p. 439b, juste sept lignes) : «*Sacrilegus* dicitur qui sacra legit, id est, furatur. *Stipendia*, merces, retributio. *Spiritus postulat*, postulare nos facit. *Conformes*, similes formae. *Oleaster*, a similitudine olivae. *Severitas*, justitia ultionis sine pietate, quasi saeva veritas. *Commessationes*, luxuriosa convivia, aemulatio, inimicitia. *Commune* dicitur quidquid immundum videtur in esca Judaeorum. *Non in cubilibus*, immunditiis, incestis. *Radix Jesse*, de populo illo. *Sustentatio*, refectio ».

94. Voir MAIERÙ, *University Training*, pp. 18-20 note 90.

95. Voir *In Jeremiam prophetam expositio* (Sancti THOMAE AQUINATIS *Opera omnia*, XIV), Parmae, 1863, pp. 577-667 : la division très articulée est présentée au début du traité (la première division est *in titulum et tractatum*), p. 579. Un exemple d'introduction de questions (p. 580) : « Circa sanctificationem in utero quatuor videamus », deux questions sont tout juste esquissées, deux autres sont sous la forme de question et réponse ; voir encore (p. 608) : « Hic propheta disputat de puniendis justitia : et primo ponitur prophetae disputatio ; secundo Domini responsio, ibi... Et sic uterque eorum tenet locum opponentis. Sed Habacuc tenet locum respondentis ». Un exemple d'introduction de *notabilia* (pp. 581-582) : « Circa praedicta sciendum primo... Item notandum... » (5 fois). Outre la formule introduite par *Hic* suivi du verbe, il faut remarquer les formules suivantes : « Finita comminatione contra populum, incipit comminatio contra principes. Et primo... secundo... » (chap. 20, p. 626) ; « Post comminationem hic incipit consolationem ponere : et primo... secundo... » (chap. 30, p. 645) ; « Quia Judaei adeo obstinati erant... » (chap. 34, p. 656) ; « In parte ista ostenditur persecutio prophetae propter veram praedicationem : et dividitur in tres partes » (chap. 38, p. 661) ; « Posita destructione urbis... » (chap. 40, p. 664).

96. *In Threnos Jeremiae expositio*, dans Sancti THOMAE AQUINATIS *Opera omnia*, XIV, pp. 668-685. L'exposition allégorique et morale concerne le chap. 1, 1-5 ; à partir du

Pierre d'Ailly, au début de son texte, déclare ne pas vouloir insister sur *curiosae dictiones* et sur la continuation de chapitres ou parties, mais vouloir uniquement se servir de la *distinctio clausularum* pour mettre en évidence les personnages du dialogue[97]. L'auteur distingue dans chacun des huit chapitres des parties (sans cependant recourir à une véritable division)[98], et expose chaque partie en employant *scilicet, id est, vel*, en ajoutant les *notabilia circa litteram*, et en ajoutant souvent également un renvoi à la glose interlinéaire et marginale (*vide glosam*)[99].

Les modalités d'exposition de ces textes (produits de manière différente et à différentes périodes) diffèrent entre elles (par exemple, Pierre d'Ailly n'a pas de questions et présente la répartition évoquée plus haut) et fournissent donc diverses indications sur les procédures de la lecture de la Bible. Il est utile de

chap. 1, 6 on trouve l'exposition allégorique (l'exposition morale revient cependant par exemple dans le chap. 3, 1, p. 678). On trouve un renvoi à la glose p. 672 (chap. 1, 7) : « Expositiones litterarum loci rhetorici, et sensus mystici sufficienter tanguntur in Glossis » ; voir également chap. 1, 15, p. 673 : « Hic debet praescribi littera secundum Glossam ; sed melius est quod in sequenti praescribatur, quia per tres vadit ». Pour la division du texte, voir chap. 1, 1 et 3, p. 670 ; chap. 2, 1, p. 674 ; chap. 3, 1, p. 678 ; chap. 4, 1, p. 682. Les questions apparaissent à peine, par exemple (chap. 5, pp. 684-685) : « Hic exaggerat servitutem... Sed contra... Solutio... » (seulement deux autorités) ; p. 685 : « Tertio porrigit petitionem... Sed contra... Et dicendum quod utrumque est verum... ».

97. PETRI DE ALLYACO *Expositio*, fol. kirb : « In processu expositionis huius libri non intendo insistere curiosis dictionibus seu continuationibus capitulorum vel partium ad inuicem, sed, quia liber iste dyalogus est, in quo sunt quatuor personatus, sponsi videlicet et sponse, sodalium et adolescentularum, sicut ex dictis patet, ideo solum intendo vti quadam distinctione clausularum, vt appareat quando sponsus loquitur, vel sponsa, vel sodales sponsi, vel adolescentule sponse ».

98. Voir *ibid.* , fol. kirb : « Continet autem liber iste solum octo capitula, que etsi breuia sint in verbis, longa tamen sunt in sententiis... », et tout de suite après : « <H>abet igitur primum capitulum octo partes. In quarum prima hec verborum series continetur... ».

99. Pour le renvoi à la glose, voir *ibid.* , fol. kiiiivb : « Vel oculi sponse sunt doctores qui comparantur columbe per decem conditiones.Vide glosam Gregorii », qui correspond à la glose ordinaire sur le *Cantique des cantiques*, 1,14 « oculi tui columbarum », indiquée en marge « Columbe natura et ejusdem moralizatio » (voir *Biblia sacra cum Glossa interlineari, ordinaria, et Nicolai Lyrani Postilla, atque Moralitatibus, Burgensis Additionibus, et Thoringi Replicis*, III, Venetiis, 1588, p. 357C). Le renvoi à la glose pour *Cant.* 2, 4 « ordinavit in me caritatem » est complexe (fol. k6ra) : « Sequitur. *Ordinauit in me caritatem.* Ordinauit, inquam, quia aliquibus maiorem, et aliis minorem contulit. Vel *ordinauit caritatem*, ostendens qualiter deus et qualiter proximus sit diligendus [= *Glossa interl.*, p. 357E]. Vt secundum Augustinum, primo quod supra nos est diligatur ; secundo quod nos sumus, id est anima nostra ; tercio quod iuxta nos, id est homo vel angelus ; quarto quod infra nos, id est proprium corpus. Vel secundum aliam glosam [= *Glossa ord.* , p. 357H], vt primo deus, secundo ab homine ipsemet diligatur, tercio [ab homine... tercio *om. Glossa ord.*] parentes ; deinde filii, postea domestici, qui si boni sint, malis filiis sunt preponendi ; tandem inimici. Vide glosam. Nota secundum modum autor addit contra glosam, vt etiam ipse asserit » ; cette dernière note peut constituer l'indice d'une intervention extérieure et poser le problème de la nature du texte. — À remarquer enfin des formules telles que : « Vel potest construi littera... et exponatur vt prius » (fol. k7vb).

garder à l'esprit les prescriptions pour la lecture *cursoria* du théologien, d'autant plus que ce sont les seules en notre possession pour ce type de lecture, mais il faut éviter de les projeter de manière acritique sur la leçon *cursoria* des arts, étant donné la diversité des textes et des traditions de commentaire, ainsi que la différente maturité des candidats.

Pour la leçon *cursoria* des arts, un texte a été récemment proposé par G. Fioravanti comme le résultat possible (et d'une certaine manière réélaboré) d'une lecture *cursoria* tenue dans une université italienne. Il s'agit du *Scriptum de somno et vigilia* de Ugo Benzi. Fioravanti exclut qu'il s'agisse là d'une paraphrase (étant donné la fidélité littérale par rapport au texte avec l'utilisation de *idest, supple* ; il s'agirait d'une *ordinatio litterae* enrichie de gloses) ou d'un « commentaire moyen » à la manière d'Albert le Grand, comme l'a soutenu D. P. Lockwood. Ici, le texte ne présente ni divisions (la seule division est représentée par les livres et les chapitres), ni *notabilia*, ni doutes ou questions ; il y a en revanche des digressions, qui sont plutôt caractéristiques de la paraphrase[100].

Les maigres données que j'ai exposées ici sont celles dont je dispose. Elles sont fondées sur des documents officiels plus que sur les textes. Mais le travail sur les textes est à peine entamée[101].

100. Voir l'Introduction à UGO BENZI, *Scriptum de somno et vigilia*, éds. G. FIORAVANTI et A. IDATO, Firenze, 1992, pp. III-IX et XIII.

101. Recherche effectuée dans le cadre de la convention entre l'Université de Rome « La Sapienza » et l'École Française de Rome.

La « disputatio »

Olga Weijers

Le texte que je présente ici est le résumé d'une étude qui est parue en 1995[1] et qui concerne la *disputatio* à la Faculté des arts de Paris. Elle ne prend en compte qu'une seule Faculté des arts, celle de Paris et se limite à la période 1200-1350 environ.

Mon objectif dans cette étude n'est pas de faire le catalogue de toutes les disputes conservées pour cette période. J'ai voulu tenter de dresser une typologie des divers genres de disputes à la Faculté des arts, en me fondant sur des exemples pris dans les domaines des diverses disciplines enseignées. J'ai aussi essayé de faire le lien entre les règles données par les statuts et la pratique telle qu'elle se dégage des textes, mais je n'aurai pas le temps d'en parler ici. De même, bien que la *disputatio* se soit développée à partir de la *lectio* et surtout de la *questio disputata*, je ne parlerai ici que de la *disputatio* proprement dite.

La *disputatio* est présente dans les statuts dès le début du XIII^e^ siècle, comme partie intégrante de l'enseignement. Outre la discussion de questions pendant la lecture des textes de base — qui s'est sans doute transformée plus tard en lecture des questions d'autres maîtres, mais qui fut au départ une vraie discussion du maître avec ses élèves —, le maître avait l'obligation d'organiser des *disputationes*, séparées de la lecture des textes. Il faut distinguer deux genres de disputes : la *disputatio in scolis*, qui était conçue comme un exercice pour les étudiants ; elle se déroulait régulièrement, aux heures habituelles, dans l'école du maître, avec ses propres élèves. D'autre part, la *disputatio in studio sollempni* (ou *disputatio magistrorum*) était ouverte aux maîtres et étudiants d'autres écoles ; aussi bien que la dispute privée, elle était obligatoire pour les maîtres et avait lieu une fois par semaine, durant toute l'année[2].

1. Dans la collection Studia Artistarum. Études sur la Faculté des arts dans les universités médiévales, vol. 2.
2. Mais, comme le fait observer BAZÀN (*Les questions disputées...*, pp. 88-89), vu le nombre infiniment plus important des maîtres à la Faculté des arts, cela ne constituait pas une tâche aussi lourde que dans la faculté de théologie.

En ce qui concerne les étudiants, la dispute avait une place importante dans les épreuves de compétence et les devoirs. Avant de se présenter à l'examen de la *determinatio*, un étudiant devait avoir rempli plusieurs conditions. Outre sa présence aux cours, il devait assister aux disputes solennelles des maîtres pendant deux ans. Pendant la même période, il devait répondre dans l'école de son maître *de sophismatibus*, et pendant un an, il devait répondre *de questione*.

Après l'épreuve de la *determinatio*, pendant laquelle il devait « déterminer » des disputes, l'étudiant était bachelier et devait se préparer à l'examen de la licence. Comme auparavant, il devait *respondere de questione*, cette fois-ci pendant deux ans et dans les disputes des maîtres ou des *determinatores*. Il doit donc, en sa qualité de bachelier, être *opponens* ou *respondens* dans des disputes à caractère public.

Bref, les statuts sont remplis de mentions de disputes de tout genre : celles que dirigent les maîtres comme partie de leur enseignement, soit à caractère privé, dans leur propres écoles, soit à caractère public et solennel ; celles que doivent soutenir les *determinatores* pendant le Carême suivant l'examen du baccalauréat et celles des nouveaux maîtres pendant quarante jours après leur *inceptio*, puis, celles qui se passent à l'occasion des examens mêmes.

En ce qui concerne les textes, on trouve des disputes dans presque toutes les disciplines, sauf en rhétorique, où je n'ai trouvé que les questions faisant partie des commentaires. Ici, je laisserai de côté ce genre de questions et je ne ferai mention que des autres formes de dispute. En grammaire, on trouve des questions isolées et des *sophismata* ; en dialectique on trouve les questions indépendantes, la « *questio disputata* », les *sophismata* (isolés, dans les collections ou dans les « *sophistarie* »), les traités sur l'art de la *disputatio*[3]. Finalement, dans les autres disciplines, on peut distinguer, outre les questions dans les commentaires, les questions sur des matières, indépendantes des textes, et les questions disputées isolées, sur des problèmes difficiles ou des thèmes importants. Faute de temps, je me limiterai ici aux disputes en dialectique.

Avant de traiter des questions disputées isolées et des sophismes, eux aussi indépendants des textes, je voudrais mentionner l'enseignement sous forme de questions qui ne sont pas directement liées aux textes. On en trouve

3. Bien sûr, ces catégories ne sont pas délimitées par des frontières nettes et étanches ; souvent, on ne sait pas dans laquelle d'entre elles il faut classer tel ou tel texte. Elles peuvent cependant servir à une première classification de la production littéraire en matière de dialectique.

des exemples dans ce que l'on peut appeler la « littérature d'introduction », destinée aux étudiants débutants.

Ainsi, le ms. Paris, BnF, lat. 16617 contient une collection de questions diverses qui se rapportent en partie à la logique, en partie à la grammaire[4]. Dans la partie concernant la logique, il y a d'abord quelques questions de nature générale ; ensuite, elles sont organisées par livre de base, ou plutôt par sujet : celles qui ont trait à l'*Isagoge*, puis aux *Predicamenta*, puis au *Liber sex principiorum*, au *Perihermeneias*, aux *Topiques* et au *De divisione* de Boèce. Tout en se rapportant à ces livres, elles n'ont pas pour objectif d'en expliquer le texte. Elles posent seulement quelques problèmes de base, introduits par la question habituelle sur le sujet du livre dont il s'agit[5].

Quel que soit le niveau de ces questions[6], plusieurs d'entre elles sont traitées selon le schéma habituel de la méthode dialectique[7] : après la question, prise de position (à l'encontre de la solution évidente) et arguments en sa défense ; arguments pour la thèse contraire ; solution et réfutation des arguments opposés. Il s'agit clairement d'un enseignement de base et en même temps d'un exercice en méthode dialectique.

Il est clair que ce genre de textes ne correspond ni à la lecture ordinaire ni à la *disputatio* obligatoire, car beaucoup de questions n'ont pas la forme dialectique. Ils pourraient être le résultat de répétitions ou d'exercices, pendant lesquels un certain nombre de questions de base sont à nouveau traitées et quelques-unes disputées, dans le but de bien faire saisir et les matières de la discipline et le procédé de la dispute.

Avec la « *questio disputata* », la question séparée du texte qui fait l'objet d'une véritable *disputatio*, occupant une longue séance ou même deux séances

4. « *Communia logice et grammatice* », fol. 171ra-205vb (la grammaire commence au fol. 183rb). Une transcription partielle faite par O. Lewry a été mise à ma disposition par Claude Lafleur, que je remercie vivement. Ce manuscrit contient également le traité *De arte opponendi et respondendi* (fol. 131-164v), cf. L. M. DE RIJK, *Die mittelalterliche Traktate De modo opponendi et respondendi*, pp. 89-98. Selon De Rijk, les folios 171-224 du ms. lat. 16617 se trouvaient peut-être à l'origine à la suite du ms. lat. 16390, constituant une partie d'un recueil qui a appartenu à Pierre de Limoges.
5. Par exemple, au sujet des *Predicamenta* : « Consequenter queritur quid sit subiectum in libro predicamentorum... Item in quo differunt predicabile, predicatum et predicamentum... Consequenter queritur propter quid sint decem rerum genera et non plura... postea queritur propter quid mathematice sint de quantitate... Postea queritur quid est generalissimum in genere relacionis... » (fol. 173ra-177rb).
6. Elles ressemblent à celles des collections de questions pour les examens, dont on a dit qu'elles présentent un niveau étonnamment limité par rapport aux commentaires de la même époque. Cf. mon article *Les règles d'examen*.
7. Les autres, de forme simple : question-réponse, sont souvent groupées en une série de questions suivie d'une série de réponses correspondantes ; elles sont parfois accompagnées d'un *contrarium* auquel on répond également.

— si la *determinatio* du maître présidant la dispute avait lieu le lendemain ou même plus tard —, on est à un tout autre niveau.

Il n'est pas aisé de savoir si les textes des questions indépendantes qui ont été conservés, reflètent une vraie dispute ou s'ils appartiennent au genre littéraire de la *questio disputata*, dans lequel l'auteur traitait librement d'un problème selon les règles de la dialectique. Cela est d'autant plus difficile que les maîtres qui présidaient les disputes ont souvent assuré l'édition de leurs questions, en introduisant une organisation plus stricte et une unité de style, et en privilégiant naturellement la *determinatio* par rapport à la discussion contenue dans la première partie de la dispute.

Je citerai en exemple une question (à propos d'un sophisme) déterminée par Siger de Brabant, qui semble être la rédaction d'une dispute réelle sur un thème souvent débattu[8] : « Queritur utrum haec sit vera : homo est animal, nullo homine existente ». Il n'y a pas de mention explicite des acteurs de la dispute et le texte comprend manifestement plusieurs passages ajoutés pendant la rédaction. Cependant, même sous sa forme policée, la question montre bien la structure de la dispute : formulation de la question et arguments préalables pour les deux réponses possibles ; une série de solutions provisoires avancées par des *respondentes* (une pour la réponse négative, quatre pour la réponse affirmative) accompagnées d'arguments prononcés à leur encontre par des *opponentes* ; la *determinatio* du maître, comprenant une introduction, l'exposition de la cause du problème, la solution définitive et un résumé ; la réfutation des arguments à l'encontre de la solution (simple mention). C'est une structure relativement complexe, représentant une dispute dans laquelle plusieurs étudiants jouaient le rôle de *respondens* et d'*opponens*. Même si l'on admet que certaines réponses peuvent avoir été ajoutées pendant la rédaction, il reste au minimum deux ou trois solutions provisoires qui sont probablement dues aux *respondentes*. Il s'agit donc, à mon avis, d'une *disputatio* à caractère public, soit d'une dispute dans laquelle les étudiants du maître devaient soutenir une épreuve, soit d'une *disputatio magistrorum*[9]. Malheureusement, cela ne peut être déterminé avec certitude du fait du caractère « rédigé » de ce texte[10].

8. Éditée par B. BAZÀN, *Siger de Brabant. Écrits de logique, de morale et de physique*, Leuven/Paris 1974, pp. 53-59. La question, isolée ici, est en fait la première question à propos d'un sophisme, comme on verra ci-dessous. La partie comprenant la discussion couvre presque quatre pages imprimées, celle contenant la solution trois pages environ.
9. Le nombre de *respondentes* n'est pas forcément une indication qu'on a là une *disputatio magistrorum*, car les maîtres importants avaient certainement plusieurs bacheliers-*respondentes* dans leur propre école.
10. Que la forme rédigée des questions de Siger n'exclue nullement une dispute préalable, apparaît notamment d'un autre texte, les *Quaestiones logicales* (BAZÀN, *op. cit.*, pp. 60-66), où on lit : « Hoc enim quidam ex nostris auditoribus, etiam provectis, dubitaverunt

D'ailleurs, cette *questio*, isolée ici, concerne en fait un *sophisma* : « homo est animal nullo homine existente » ; elle fait normalement partie des questions posées à propos de ce sophisme, comme c'est le cas chez Boèce de Dacie[11]. Cela montre bien qu'en matière de logique au moins, il faut chercher la *disputatio* dans le domaine des *sophismata*.

Les sophismes logiques constituent en fait un sujet à part. D'ailleurs, ils ont fait l'objet d'un certain nombre d'études récentes, auxquelles je renvoie pour la typologie et le contenu doctrinal[12]. A l'origine, les sophismes étaient sans doute des exercices scolaires ; ils supposaient à la fois une bonne connaissance des matières et une certaine habileté dans la distinction et la détermination des problèmes[13]. Au XIII^e^ siècle, à Paris, ils sont devenus les véritables disputes de la Faculté des arts[14]. A cette époque, on voit apparaître des collections de sophismes de plus en plus complexes et, en même temps, des traités théoriques sur l'art de la dispute. Vers 1300, les sophismes de la Faculté des arts ne concernent plus seulement la logique et ne sont plus seulement un exercice en dialectique ; ce sont des discussions sur des problèmes de portée plus vaste, comme par exemple des problèmes relevant de la psychologie ou de la métaphysique.

En même temps, bien entendu, les sophismes grammaticaux et logiques ont continué d'exister comme un élément important de l'enseignement à la Faculté des arts. On les trouve groupés dans des collections, mais aussi isolés et, comme exemples, dans les traités sophistiques.

Ici aussi, on peut se demander quelquefois dans quelle mesure les sophismes conservés sont le reflet de séances de discussion réelles, notamment lorsque le texte rédigé semble combiner la *disputatio* avec une sorte de traité

hac ratione, quia... Quibus oretenus tunc respondimus et adhuc respondemus quod... » (p. 64).

11. Voir ci-dessous.

12. Par exemple : A. DE LIBERA, *La littérature des Sophismata dans la tradition terministe parisienne de la seconde moitié du XIII^e^ siècle*, dans M. ASZTALOS, (éd.), *The Editing of Theological and Philosophical Texts from the Middle Ages*, Stockholm, 1986, pp. 213-244 ; ID., *La problématique de « l'instant de changement » au XIII^e^ siècle : Contribution à l'histoire des sophismata physicalia*, dans S. CAROTI (éd.), *Studies in Medieval Natural Philosophy*, Firenze, 1989, pp. 43-93 ; les articles de A. DE LIBERA, S. EBBESSEN, et A. TABARRONI dans *CIMAGL* 59, (1989) ; A. DE LIBERA, *César et le phénix : Distinctiones et sophismata parisiens du XIII^e^ siècle*, Pisa, 1991 ; *Sophisms in Medieval Logic and Grammar*. Acts of the 8th European Symposium for Medieval Logic and Semantics, S. READ, (éd.), Dordrecht/Boston/London, 1993 ; moins récent mais toujours indispensable : M. GRABMANN, *Die Sophismataliteratur des 12. und 13. Jahrhunderts*, Münster, 1940 (Beiträge 36, 1).

13. Cf. M. GRABMANN, *op. cit.*, pp. 4 et 17-27.

14. À Oxford, la situation était différente, cf. A. DE LIBERA, *La problématique...* (*op. cit.*). Pour les sophismes à Oxford, cf. aussi A. MAIERÙ, dans *Sophisms in Medieval Logic and Grammar*, (*op. cit.*), pp. 104-108.

ou commentaire de l'auteur[15]. Mais dans de nombreux autres cas, on trouve des indices évidents d'une dispute réelle[16] et il n'y a aucun doute, me semble-t-il, que la plupart de ces textes sont le résultat d'une *reportatio* revue et corrigée, ou d'une rédaction, plus ou moins élaborée et modifiée, fondée sur des notes prises sur le vif pendant l'une de ces séances de dispute qui doivent avoir fait le charme de l'enseignement ès arts de cette époque.

Souvent, les questions posées à propos d'un sophisme n'avaient qu'un lien ténu avec celui-ci ; la proposition elle-même n'était guère commentée, ou même pas du tout. De plus, les questions posées n'étaient pas toujours toutes développées ; certaines étaient mentionnées, puis laissées de côté. Dans certains sophismes, on trouve une distinction explicite entre les questions posées et celles effectivement traitées. Ce sont des particularités qui semblent constituer une caractéristique de l'enseignement parisien de la seconde moitié du XIII^{e} et du début du XIV^{e} siècle[17].

Durant la première moitié du XIII^{e} siècle, ou plutôt vers 1250, on rencontre des collections de sophismes d'une structure argumentative assez simple. Ainsi, la première collection du manuscrit Paris, BnF, lat. 16135, étudiée par Alain de Libera[18]. Les sophismes de ce modèle me paraissent refléter une forme d'enseignement *in scholis* : la discussion de certaines règles de logique combinée avec l'exercice de la méthode dialectique sous une forme assez simple[19].

15. J. PINBORG et S. EBBESSEN parlent de « monographs » à propos des sophismes de Barthélemy de Bruges, *Bartholomew of Bruges and his Sophisma on the Nature of Logic*, dans *CIMAGL* 39 (1981), pp. IV-V.
16. Cf. par exemple GRABMANN, *op. cit.*, p. 66 ; J. PINBORG, *Raduphus Brito's Sophism on Second Intentions*, dans *Vivarium* 13, 2 (1975) pp. 119-120.
17. Cf. A. DE LIBERA, *La littérature...* (*op. cit.*), p. 217 ; S. EBBESSEN et J. PINBORG, *Bartholomew of Bruges* (*op. cit.*), p. VI ; I. ROSIER, dans *CIMAGL* 59 (1989,)pp. 182.
18. A. DE LIBERA, *César et le Phénix*, (*op. cit.*), pp. XV-XVIII ; XXVI ; 11-141 (édition d'extraits). Dans cette publication, A. de Libera donne l'édition de cinq sophismes de la première collection qu'il date vers 1250 (BnF, lat. 16135 fol. 3ra-37rb, contenant 27 sophismes). Je cite brièvement la structure d'un d'entre eux ; à propos du sophisme « *Omnis Phoenix est* » (pp. 83-102) on trouve d'abord, résumées en une phrase, la *probatio* et l'*improbatio*, puis quatre questions : 1. « Utrum haec distinctio bona sit : "omnis" potest distribuere pro pluribus Phoenicibus in actu vel pro pluribus in potentia, 2. Utrum haec sit vera "Omnis Phoenix est", 3. Utrum haec falsa sit "Aliquis Phoenix non est", 4. Utrum improbatio ibi data bona sit ». Toutes les questions sont disputées, selon la même structure (arguments pour les deux réponses possibles, solution et réfutation des arguments contraires), bien que la longueur de la discussion varie. La deuxième question est la plus longue : huit arguments sont donnés pour défendre la position que la proposition est vraie, treize pour défendre la position contraire, la solution cite d'autres opinions et la réfutation comprend de nouvelles objections (« Forte obicies quod... », p. 96). Cependant, on reste dans le schéma de base de la question disputée selon les règles de la dialectique.
19. Pour des sophismes isolés très courts et de structure encore plus simple, cf. Alain DE LIBERA, *César* (*op. cit.*), p. XXIV (la catégorie 1 du classement donné par l'auteur)

Les sophismes de la seconde moitié du XIII[e] siècle ont une structure plus complexe et ont eu sans aucun doute une fonction différente. Citons en exemple un sophisme célèbre de Boèce de Dacie[20]. Le thème est familier : « Omnis homo de necessitate est animal », mais le traitement est très différent de celui des sophismes cités plus haut.

La proposition-sophisme n'est pas développée du tout ; Boèce pose immédiatement quatre questions à son propos.

Malgré la forme rédigée du sophisme on voit clairement une différence dans le traitement des questions. Parmi les quatre questions, la première est discutée avec le plus de détails et le plus d'acteurs ; sa structure montre qu'il y a au moins un *respondens*, qui donne une réponse provisoire, et un ou plusieurs autres étudiants qui attaquent la position prise.

Cette question ne reflète pas seulement un simple exercice en dialectique à propos d'un principe de base. On a vu plus haut que la réponse de Siger de Brabant à la même question est différente. Il s'agit donc aussi d'une question réelle sur laquelle on peut avoir des opinions différentes et dont on discute non seulement dans des buts pédagogiques, mais aussi pour défendre sa vision de la vérité.

Le texte imprimé de cette première question occupe à peu près sept pages, dont un peu plus de trois pour la première partie, un peu moins de quatre pour la *determinatio*. L'ensemble des quatre questions à propos du sophisme comprend presque vingt pages. Cela ne peut correspondre à une seule *disputatio*. Probablement, les questions ont été disputées une par une, et, compte tenu du nombre assez réduit des acteurs dont on trouve la trace dans la rédaction, on peut penser à ces disputes obligatoires à caractère plus ou moins officiel dans lesquelles les étudiants devaient faire leurs preuves, comme dans le cas de la question de Siger de Brabant mentionnée plus haut.

Une troisième phase dans l'évolution des sophismes se situe aux environs de 1300[21]. Elle est représentée par plusieurs maîtres bien connus, dont Raoul le Breton et Barthélemy de Bruges. Raoul le Breton (Radulphus Brito) a rédigé, à la suite d'une dispute animée, un sophisme sur un sujet beaucoup débattu : le statut ontologique des « secondes intentions »[22]. La phrase-sophisme

et l'article de Sten EBBESSEN cité par lui, *Stray « Quaestiones » and « Sophismata » in British and French Manuscripts*, dans *CIMAGL* 57 (1988) pp. 68-80. Ils ressemblent davantage à des notes de cours qu'à des rapports de disputes.

20. Édité en entier, bien que de façon peu satisfaisante, par GRABMANN, *op. cit.*, pp. 77-95. Cf. la traduction dans *The Cambridge Translations of Medieval Philosophical Texts*, I. *Logic and the Philosophy of Language*, pp. 480-510, qui permet de corriger la structure suggérée dans l'édition.

21. Cf. Alain DE LIBERA *op. cit.*, pp. XXV-XXVI.

22. Le sophisme a été édité par J. PINBORG, *Radulphus Brito's Sophism on Second Intentions* (*op. cit.*).

est : « Aliquis homo est species » et malgré le fait que l'auteur fait mention de plusieurs questions, le texte de la rédaction (conservé dans cinq manuscrits) ne contient que la première question : « Hoc est sophisma propositum (*sc.* Aliquis homo est species), circa quod multa inquirebantur. Primo quia species est nomen secundae intentionis querebatur utrum secundae intentiones sint per se in praedicamento ».

Ici aussi, il s'agit d'une discussion autour d'une question réelle sur laquelle les opinions divergent et la structure de la discussion traduit une dispute vivante. Il y a au moins deux éléments qui distinguent la discussion de ce sophisme de celle du précédent. D'abord, le nombre d'acteurs : il y a ici certainement deux bacheliers qui jouent le rôle de *respondens* et qui défendent, chacun à son tour, deux thèses opposées ; d'ailleurs, le nombre d'objections proposées contre eux laisse supposer un assez grand nombre d'*opponentes*. Certaines réponses du second *respondens* aux arguments avancés contre lui ne sont pas mentionnées explicitement, mais le maître reprend dans sa rédaction un grand nombre d'arguments et de répliques, ce qui lui est facilité par le fait qu'il n'acceptera finalement ni la réponse affirmative ni la réponse négative sans plus — il dira que certaines « secondes intentions » sont *in predicamento*.

La deuxième différence est dans l'organisation de la discussion entre *respondens* et *opponentes* : ces derniers interrompent la réponse du premier à leurs objections et avancent de nouveaux arguments à l'encontre de ces réponses, ce qui mène à de véritables altercations, conservées dans le texte rédigé et donc probablement jugées intéressantes par le maître.

L'intérêt de la question dont on discute, le nombre d'intervenants et la complexité de la structure font penser à une dispute publique, qui doit avoir duré plusieurs heures et à laquelle participèrent des bacheliers d'écoles différentes. En fait, on a l'impression que le second *respondens* est mieux traité par le maître que le premier, qui n'a même pas le dernier mot dans la discussion de la thèse. Est-ce que le premier *respondens* fut un bachelier d'un autre maître et l'*opponens* qui l'attaque à la fin un étudiant de Raoul (ou peut-être même Raoul lui-même) ? Quoi qu'il en soit, ce fut une *disputatio* de grande importance, peut-être une *disputatio magistrorum*, malgré le fait qu'aucun autre maître n'est explicitement nommé[23].

On peut citer plusieurs autres exemples de disputes dans lesquelles il y a altercation entre *respondens* et *opponentes*, et dans lesquelles le *respondens* n'a

23. Il n'est pas exclu que dans les cas où des arguments pour et contre sont formulés avant la prise de position par un *respondens*, ceux-ci sont donnés par un autre maître, qui introduit ainsi le problème.

pas le dernier mot[24]. D'autre part, on rencontre à cette époque des sophismes dont la *determinatio* dépasse très largement l'espace d'une véritable séance et semble constituer un traité en soi, composé à la suite d'une *disputatio*[25]. Citons en exemple un sophisme de Barthélemy de Bruges (entre 1307 et 1309), édité par Sten Ebbesen et Jan Pinborg, qui donnent aussi l'analyse de la structure[26]. Il s'agit du *Sophisma de subiecto logice*. Ici aussi, on est en présence d'un produit hybride : d'une part, on a la rédaction d'une véritable dispute, d'autre part, la « détermination » constitue en fait un traité. Barthélemy insère dans la structure normale d'une *determinatio* (préambules, opinions diverses, réfutation, solution propre et réfutation des principaux arguments opposés) toute une série de *dubia*, occupant entre un tiers et la moitié du total de la détermination rédigée ; cette section, comme le suggèrent les éditeurs, a très probablement été ajoutée pendant la rédaction et n'a donc pas fait partie de la seconde séance d'une dispute réelle.

Ces exemples suffisent à montrer que vers 1300, la pratique de la dispute à la Faculté des arts de Paris fut populaire et servait non seulement d'exercice pour les étudiants, mais aussi de véritable forum pour débattre de questions difficiles et importantes. On assiste au développement d'un nouveau genre littéraire : le sophisme transformé en traité à la suite d'une *disputatio*, traitant d'une question posée à propos de ce sophisme. Ainsi, les écrits polémiques ont souvent leur origine dans la *determinatio* d'une dispute.

Le rapprochement entre les *sophismata* et la *questio disputata* est évident : la *disputatio* d'une question indépendante et intéressante se passe à cette époque, à la Faculté des arts de Paris, dans le contexte des sophismes, qui ne sont plus seulement des discussions à caractère grammatical ou logique, mais des débats sur des sujets plus larges.

En guise de conclusion, je me contenterai de faire quelques observations et de poser quelques questions.

En ce qui concerne la fonction de la dispute, on peut dire qu'elle sert d'abord comme exercice : il faut habituer les étudiants à employer la méthode dialectique, s'ils veulent pouvoir fonctionner dans le milieu universitaire et, un jour, enseigner à leur tour. Outre les connaissances indispensables concernant le contenu des disciplines, ils doivent pouvoir manier cet instrument.

24. C'est le cas notamment du *Sophisma de intellectu et intellectione* de Jean de Göttingen, de 1305, éd. KUKSEWICZ, *Sophisma on the Intellect and Intention by John of Goettingen*, dans *Studia Mediewistyczne* 20, 2 (1980) pp. 47-121.
25. Le sophisme de Jean de Göttingen comprend dans l'édition 7 pages pour la discussion, puis 57 pages pour la *determinatio*, suivies de 2 pages de réfutation.
26. *Bartholomew of Bruges and his Sophisma on the Nature of Logic* (*op. cit.*), pp. XXIV-XV. Cf. A. DE LIBERA, *César...* (*op. cit.*), pp. XXV-XXVI.

Aussi organise-t-on des exercices dans les écoles — les sophismes en sont une preuve évidente —, mais aussi sans doute en dehors de l'enseignement régulier. De plus, les disputes solennelles hebdomadaires sont aussi, dans un sens, des exercices pour des étudiants avancés. Là, ils sont plongés dans le bain de la vraie dispute.

Tout cela prépare les étudiants aux examens, qui consistent, eux aussi, en grande partie d'épreuves sous forme de dispute, dans lesquelles il faut prouver non seulement ses connaissances, mais aussi son habileté dans la discussion.

D'autre part, la méthode dialectique peut contribuer à faire mémoriser la matière enseignée : ce qui a été expliqué par le maître sera retenu plus facilement lorsqu'on le répète sous forme de discussions entre les étudiants. Ce qui explique la présence de la question disputée dans des collections de matières de base.

En même temps, la dispute sert comme méthode d'enseignement. Pour exposer un texte, on ne se contente pas de le paraphraser et de le commenter ; il doit aussi être discuté sous forme de questions. Ces questions peuvent être de simples objections ou des *dubitationes* à propos du texte ; elles peuvent aussi poser des problèmes de fond à propos des matières de la discipline. Leur fonction est d'enseigner à travers la discussion, en mettant en lumière les diverses facettes d'un problème, les côtés faibles d'une opinion, le bien fondé de la solution adoptée. Les arguments rejetés ne sont pas pour autant méprisés : ils contribuent à clarifier le problème et à trouver la réponse correcte.

Finalement, la *disputatio* fait fonction de méthode de recherche. C'est le moyen de discuter d'un vrai problème sur lequel les opinions divergent. Cela peut se passer en direct : un maître organise une *disputatio magistrorum*, qu'il préside et pendant laquelle, avec l'aide de ses étudiants (ou du moins de l'un d'entre eux dans le rôle de *respondens*), il essaie de défendre son opinion, à force d'arguments et de répliques aux arguments contraires. Après cette séance de confrontation des idées, il rentre chez lui et après avoir mis de l'ordre dans tout cela et pesé le pour et le contre des arguments avancés, il rédige sa *determinatio* contenant son opinion finale. Bien sûr, ces disputes étaient réglementées : on ne pouvait pas intervenir spontanément, sans avoir demandé la parole ; l'ordre des opposants était probablement fixé (d'abord les maîtres d'autres écoles, puis les bacheliers, etc.). Mais cela n'empêche pas que des arguments nouveaux et inattendus pouvaient être présentés et que le maître présidant la dispute pouvait être amené à réviser sa position, au moins sur certains points.

Dans d'autres cas, la dispute est peut-être imaginaire : le maître présente la discussion d'une question selon le procédé de la dispute, mais sans avoir réellement présidé une telle séance. Là, la méthode dialectique est donc devenue procédé littéraire et les « questions disputées » de ce genre méritent en fait

l'appellation de traité. La dispute est devenue méthode d'exposition plutôt que méthode de recherche, bien qu'il soit toujours possible que d'autres auteurs y répondent et que finalement, cet échange écrit mène également à une évolution de la pensée sur le sujet en question.

Restent les questions. D'abord, les commentaires composés de questions disputées font leur apparition dans les disciplines de la Faculté des arts relativement tard, surtout en grammaire et en dialectique. On a l'impression que la pratique de la question disputée s'est imposée d'abord dans les sciences naturelles, ce qui est compréhensible compte tenu de la longue tradition des questions dans ce domaine. Ce n'est que plusieurs décennies plus tard que cette technique s'est véritablement imposée dans l'enseignement des textes grammaticaux et logiques. Faut-il expliquer ce fait par la riche tradition dans ces disciplines de commentaires sous forme d'*expositio* ?

Ensuite, que veulent dire les expressions *respondere de sophismatibus* et *respondere de questione* ? L'expression *respondere de sophismatibus* est claire : il fallait jouer le rôle de *respondens* dans les *sophismata*. Il me semble que dans le contexte de la Faculté des arts de Paris, *respondere de questione* veut simplement dire être *respondens* dans une *disputatio*, ce qui ne signifie pas tout à fait la même chose pour les candidats à l'examen de la *determinatio* que pour les bacheliers candidats à la licence. Cela dit, on peut probablement distinguer les deux activités scolaires en précisant que *respondere de sophismatibus* s'applique aux réponses dans les discussions sur des sophismes, à la solution d'ambiguïtés d'ordre grammatical ou logique, de problèmes de forme concernant certaines règles, tandis que *respondere de questione* pourrait vouloir dire répondre dans des disputes sur des problèmes réels, logiques ou autres, y compris aux questions plus générales posées à propos d'un sophisme.

Troisièmement, dans le domaine de la logique, nous avons toute une littérature spécialisée, de nature théorique, composée de *distinctiones*, *syncategoreumata*, *impossibilia*, *abstractiones*, *obligationes*, qui se rapporte à la catégorie des *sophismata*. Ce genre de textes semble représenter les fruits d'un jeu intellectuel, d'un exercice de l'esprit, ou en tout cas d'exercices de certaines facettes isolées de la joute dialectique, facettes qui seront ensuite mises en pratique dans la vraie *disputatio*. Les sophismes qui y sont incorporés comme exemples semblent être éloignés de la dispute à propos de problèmes réels. Certains de ces traités au moins me semblent constituer une littérature pour professeurs, plutôt que des manuels pour étudiants[27]. Faut-il penser que ces textes sont des manuels qui aidaient les professeurs à exercer les étudiants

27. Cf. J. ASHWORTH, *Les manuels de logique à l'Université d'Oxford*, dans *Manuels, programmes de cours et techniques d'enseignement...* (*op. cit. sup.* p. 338), pp. 366-367.

dans certains aspects de la technique dialectique ? Connaît-on des « *libelli sophistarum* » appartenant à la Faculté des arts de Paris et semblables à ceux qui sont originaires d'Oxford ? Comment cet entraînement s'insérait-il dans le programme d'enseignement, entre cours ordinaires, disputes (privées et publiques) et exercices ?

Finalement, la place du *quodlibet* à la Faculté des arts est un problème qui est encore loin d'être résolu. On sait que ce phénomène existait, également à la Faculté des arts de Paris[28], mais on ne connaît que quelques manuscrits dans lesquels on en trouve la trace et ces textes ne livrent qu'un résumé extrêmement maigre de ce qui fut probablement la réalité.

L'un de ces manuscrits est Paris, BnF, lat. 16089, contenant plusieurs séries de questions de divers auteurs : Johannes Vath, Henri de Bruxelles, Henri d'Allemagne et un certain Vericus (ou Wericus), ainsi que quelques maîtres anonymes[29]. Ces questions sont composées de la formulation du problème suivie directement de la solution, sans autre argumentation. Les titres que l'on trouve dans le manuscrit sont *determinationes*, c'est-à-dire les réponses finales des maîtres, mais aussi *quelibet* et *questiones de quolibet*[30]. Les réponses sont plus ou moins détaillées — chaque question occupe à peu près 10 à 20 lignes d'une colonne — et font parfois mention d'un argument qui est réfuté. Bien que ces questions témoignent de l'intérêt, vers 1300, pour l'histoire naturelle et de l'existence de la *disputatio de quolibet*, elles ne nous renseignent aucunement sur l'organisation et le déroulement de celle-ci[31].

28. Un statut de 1445 stipule que l'ancienne pratique de la *disputatio de quolibet* doit être rétablie. Cf. *CUP*, *Auctarium* 2, 1897, col. 631-632. Sur le *quodlibet* à la Faculté des arts, cf. J. WIPPEL, dans *Les questions disputées* (*op. cit. sup.* p. 341), pp. 203-204 ; P. GLORIEUX, *La littérature quodlibétique de 1260 à 1320*, II, Paris, 1935, pp. 19-22.

29. Cf. L. COVA, *Le questioni di Giovanni Vath*, dans *AHDLMA* 59 (1992) pp. 187-190. Pour la description détaillée du manuscrit, cf. C. LAFLEUR, *Quatre introductions à la Philosophie au XIII^e siècle*, Montréal/Paris, 1988, pp. 17-39.

30. Cf. LAFLEUR, *op. cit.*, pp. 21-23.

31. La même chose est vraie pour les *determinationes* des maîtres cités plus haut et aussi pour les questions du ms. Paris, BnF, lat. 2831 fol. 93^{3}-102^{v}, datées de 1396. Elles commencent par : « Secuntur quedam quodlibeta naturalis philosophie. Primum est tale. Quare aqua de nocte apparet lucida ». Il y a 126 questions, numérotées dans la marge. Ici aussi, les questions sont le plus souvent suivies d'une simple réponse, sans argumentation.

La technique de la reportation

Jacqueline Hamesse

La reportation n'est pas à proprement dit une technique d'enseignement. C'est une méthode consistant à prendre notes, qui concerne essentiellement la transmission des textes. On ne peut donc pas en faire abstraction, lorsqu'il s'agit d'enseignement médiéval. En effet, ce dernier étant oral, ne reposait pas toujours sur un écrit. C'est donc la reportation qui, dans bien des cas, constituait le seul témoin non seulement du contenu, mais également de la méthode d'enseignement.

Si elle était utilisée largement lors des cours, cette pratique dépassait de loin le cadre de l'enseignement universitaire. On la trouve utilisée dans bien d'autres domaines puisqu'il s'agit de prise de notes employée lors d'exercices oraux, tant dans le domaine de la prédication que de celui de l'enseignement[1].

Cette technique ne concerne pas directement le fond, mais la forme des textes à fixer par écrit, encore que nous aurons à voir que la manière de prendre notes pouvait également avoir une incidence indirecte ou même directe importante, non seulement sur le contenu d'un exercice oral destiné à être diffusé, mais également sur le processus rédactionnel de nombreux cours et exercices dont le texte définitif devait être rédigé ultérieurement soit par le professeur, soit par l'élève lui-même. En effet, la plupart des reportateurs étaient bien plus intéressés par les idées exposées pendant les cours que par la littéralité de l'expression utilisée par le professeur.

La manière de prendre notes va avoir une influence profonde tant sur la rédaction ultérieure du texte qui sera conservée et diffusée que sur la qualité même des doctrines enseignées[2]. La reportation va donc, dans la plupart des

1. On trouvera un état de la question concernant la reportation ainsi qu'une bonne bibliographie dans les Actes du Colloque *Dal pulpito alla navata. La predicazione medievale nella sua recezione da parte degli ascoltatori (secc. XIII-XV)* publiés dans *Medioevo e Rinascimento*, 3, 1989.
2. Cf. M.-D. CHENU, *Maîtres et bacheliers de l'Université de Paris v. 1240. Description du manuscrit Paris, B.N. lat. 15652*, dans *Études d'histoire littéraire et doctrinale du XIII^e siècle. Première série*, Paris/Ottawa (Publications de l'Institut d'Études Médiévales d'Ottawa, 1), 1932, p. 24 : « On donne le nom de *reportatio* à la rédaction prise, à

cas, conditionner la qualité de la version définitive d'un texte, faite après coup. C'est à ce titre que cette pratique mérite de faire l'objet d'un exposé dans le cadre de ce Colloque.

L'importance de cette méthode pendant l'époque médiévale ne doit cependant pas nous faire perdre de vue qu'il ne s'agissait, à l'origine, que d'une technique de transmission de textes qu'il ne faut pas confondre avec un « genre littéraire ». Cette remarque rejoint celle qui a été faite par O. Weijers dans sa présentation, à propos des conclusions que C. Flüeler a tirées de la présence de divers termes techniques dans les colophons de certains manuscrits[3]. Les *reportatae* ne constituent pas un « genre littéraire » en soi[4]. Ce sont simplement des textes écrits sous forme de notes par des auditeurs et non par l'auteur, et les reportations peuvent exister pour divers « genres littéraires ».

Sans ces modestes notes, une bonne partie de l'enseignement et de la prédication médiévales serait perdue à tout jamais. À ce titre, elles méritent donc d'être abordées et d'être examinées à la loupe pour nous livrer des informations pertinentes concernant les doctrines, les techniques et les méthodes d'enseignement.

Les reportations conservées dans les manuscrits sont légion. Beaucoup sont encore inédites et malheureusement, en ce qui concerne celles qui ont été éditées, il faut regretter, dans la plupart des cas, que les éditeurs aient omis de mentionner toutes les notes techniques ou pratiques que les reportateurs nous ont laissées dans les marges de leurs copies et qui permettent de mieux comprendre la méthode de travail suivie, les mécanismes propres à cette pratique et les conditions de travail ainsi que les difficultés rencontrées par les reportateurs dans l'exercice de leur « métier ».

Il convient de souligner l'apport que peut apporter l'interdisciplinarité à ce niveau. Nous parlons ici de la Faculté des arts et pourtant ce sont les éditions de reportations issues de la Faculté de droit qui nous ont permis le mieux de comprendre le fonctionnement de cette technique[5]. La plupart du temps, dans

l'audition même, par un des assistants ; procédé très répandu alors, pour "rapporter" soit des sermons, soit des cours, et qui dépasse en intérêt ce que nous appelons aujourd'hui des notes de cours, car de telles notes restent aujourd'hui à l'usage privé, tandis qu'alors, à une époque où l'enseignement oral, en l'absence du livre, avait si grande place, la *reportatio* était divulguée et mise en circulation ».

3. Cf. O. WEIJERS, *Méthodes et techniques*, p. 340.
4. Cf. C. FLÜELER, *Die verschiedenen literarischen Gattungen der Aristoteleskommentare : zur Terminologie der Überschriften und Kolophone*, dans J. HAMESSE (éd.), *Manuels, programmes de cours et techniques d'enseignement dans les universités médiévales*. Actes du Colloque International, Louvain-la-Neuve, 9-11 septembre 1994, Louvain-la-Neuve, 1994 (Publications de l'Institut d'Études Médiévales. Textes, études, congrès, 16), pp. 75-116.
5. Cf. E. M. MEIJERS, *De universiteit van Orléans in de XIII^e eeuw*, dans *Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis*, 1 (1918-1919) pp. 108-192 ; 431-488 ; 2 (1920-1921) pp. 460-518 ; H. KANTOROWICZ, *Studies in the Glossators of the Roman Law. Newly discovered*

les décennies précédentes, les historiens des idées se sont peu souciés de ces choses, attentifs au contenu du texte dont ils ont très souvent souligné la mauvaise qualité, plutôt qu'à ces détails techniques qui nous font entrevoir les limites d'une pratique en usage partout. Certains érudits ont cependant fait exception à cette règle générale, confrontés dans leurs éditions de texte avec les problèmes spécifiques posés par les notes d'auditeurs ou de secrétaires[6]. Dans la mesure du possible, les exemples pris pour illustrer cet exposé seront extraits de reportations provenant de la Faculté des arts[7]. Mais, comme les textes des théologiens ont été édités par priorité par les médiévistes, certains passages seront empruntés à la production littéraire de la Faculté de théologie.

Le rapport portera sur deux aspects différents :

– la qualité du texte transmis par les reportations

– le rôle joué par cette technique dans la rédaction définitive d'un texte.

La conclusion insistera sur l'apport des reportations au niveau de notre connaissance concernant l'enseignement médiéval.

1. La qualité du texte

– Le débit de parole du professeur avait une incidence directe sur la qualité du texte reporté. Beaucoup d'auditeurs ne pouvaient pas suivre, au rythme de leur plume, la rapidité d'élocution du maître. Ce fait matériel dut avoir une incidence directe sur la transmission d'un certain nombre de textes puisque nous voyons les autorités universitaires intervenir pour imposer aux maîtres

writings of the twelfth century. Edited and explained with the collaboration of W. W. Buckland, Cambridge, 1938 ; *The Quaestiones disputatae of the glossators*, dans *Revue d'histoire du droit*, XVI (1939) pp. 1-67.

6. En ce qui concerne les reportations de textes philosophiques ou théologiques, on lira avec profit les articles de A. PELZER, *Le premier Livre des Reportata Parisiensia de Jean Duns Scot*, dans *Annales de l'Institut Supérieur de Philosophie de Louvain*, 5 (1924) pp. 450-455 ; L. MEIER, *Über den Zeugniswert der « Reportatio » in der Scholastik*, dans *Archiv für Kulturgeschichte*, 36 (1954) pp. 1-8 ; J.-P. MÜLLER, *La « reportatio »*, dans *Salesianum*, 21 (1959) pp. 647-659.

7. On peut citer notamment comme exemples de reportations issues de la Faculté des arts, les éditions réalisées par Ph. DELHAYE, *Siger de Brabant. Questions sur la Physique d'Aristote (texte inédit)*, Louvain, 1941 (Les Philosophes Belges. Textes et Études, XV) ; A. ZIMMERMANN, *Ein Kommentar zur Physik des Aristoteles aus der Pariser Artistenfakultät um 1273*, herausgeben und eingeleitet, Berlin, 1968 (Quellen und Studien zur Geschichte der Philosophie, Bd 11) ; B. BAZÀN, *Siger de Brabant. Écrits de logique, de morale et de physique. Édition critique*, Louvain/Paris, 1974 (Philosophes médiévaux, 14) ; W. DUNPHY, *Siger de Brabant. Quaestiones in Metaphysicam. Édition revue de la reportation de Munich. Texte inédit de la reportation de Vienne*, Louvain-la-Neuve, 1981 (Philosophes médiévaux, 24) ; A. MAURER, *Siger de Brabant. Quaestiones in Metaphysicam. Texte inédit de la reportation de Cambridge. Édition revue de la reportation de Paris*, Louvain-la-Neuve, 1983 (Philosophes médiévaux, 25).

de lire *ad pennam* lors de certains cours et non *cursorie*[8]. La remarque bien connue d'un reportateur nous renseigne à ce sujet : le cours *ad pennam* était plus proche d'une dictée que l'enseignement *cursorie* pour lequel un débit normal de parole était permis[9]. Cette remarque vaut avant tout pour la Faculté des arts. Nous savons que les étudiants y arrivaient très jeunes et nous sommes mal informés à propos de leur habileté à écrire[10]. Quelle formation avaient-ils reçue à ce niveau avant d'entrer à l'Université ?

– D'autre part, des arguments pouvaient être omis lors de la prise de notes, certaines théories étaient mal résumées et parfois déformées volontairement ou involontairement. On connaît assez d'exemples d'auteurs accusés de professer des doctrines erronées et se défendant en niant le fait ou en l'expliquant par la diffusion de mauvaises reportations[11]. Il faut cependant reconnaître que certains auteurs accusés injustement de professer des doctrines erronées se basent sur des reportations très fidèles de leur cours pour se défendre[12]. C'est

8. Cf. R. A. GAUTHIER, *Le cours sur l'« Ethica Nova » d'un maître ès Arts de Paris (1235-1240)*, dans *AHDLMA*, 42 (1975) pp. 72-73 : « ... Maître Jehan Le Lemosin n'est pas l'auteur de notre commentaire, mais seulement un reportateur ; ses cahiers ne semblent pourtant pas nous livrer à l'état brut des notes prises au vol pendant les leçons du maître : il s'agit plutôt, semble-t-il, de la mise au net de ces notes, avec les avantages que comporte une rédaction plus élaborée, mais aussi les inconvénients qu'entraîne la copie des notes que l'élève qui les avait prises (depuis un certain temps peut-être) n'arrivait déjà plus à déchiffrer : en plusieurs endroits, il a laissé des blancs qui montrent qu'il n'a pu lire son modèle... ; de nombreux accidents ne peuvent guère s'expliquer que dans une copie... Les corrections assez nombreuses que nous avons notées semblent toutes être de la main du scribe lui-même, qui a pourtant laissé subsister des négligences, dont la plus grave est sans doute l'omission de plusieurs lignes... ».
9. Bamberg, *Staatsbibl.*, Cod. Th. 84, fol. 309a : « Expliciunt Quaestiones Quarti libri Sententiarum reportatae a lectore secundario Fratrum Minorum. Et istae Quaestiones sunt reportatae per modum notabiliorum, et non sunt positi tituli quaestionum in principio, quia reportans adhuc non habuit modum, et non potuit ita velociter scribere, quia lector non legebat ad pennam, sed cursorie, et ergo, si aliquid fuisset obmissum, quod non digne videatur, istud non est imponendum legenti, sed reportanti ». Cité par L. MEIER, *Über den Zeugniswert der « Reportatio » in der Scholastik*, *op. cit.*, p. 4.
10. Cf. I. HAJNAL, *L'enseignement de l'écriture aux universités médiévales*. Deuxième édition revue, corrigée et augmentée des manuscrits posthumes de l'auteur avec un album de fac-similés par L. Mezey, Budapest, 1959.
11. C'est le cas de Maître Eckhart qui affirme être accusé à tort sur la base de doctrines fausses extraites de mauvaises reportations : « ... Porro de aliis articulis extractis ex sermonibus qui michi ascribuntur, respondere non haberem cum passim et frequenter etiam a clericis studiosis et doctis diminute et falso que audiunt reportantur ». Cité par G. THÉRY, *Édition critique des pièces relatives au procès d'Eckhart contenues dans le manuscrit 33 b de la bibliothèque de Soest*, dans *AHDLMA*, 1 (1926) p. 196.
12. Cf. *Jean de Paris (Quidort) O. P., Commentaire sur les Sentences. Reportation - Livre I.* Édition critique par J.-P. MULLER, Romae, 1961 (Studia Anselmiana, 47), pp. XXVIII-XXIX : « ... En revanche, le Commentaire de Jean de Paris sur les Sentences offre l'occasion de prouver qu'il y a eu des reportations considérées comme très fidèles. Jean de Paris reconnaissait dans les reportations de ses élèves des témoignages authentiques de son enseignement.

le cas de Jean Quidort de Paris. Cet exemple mérite d'être relevé parce qu'il nous permet de déduire d'une part, que le professeur n'avait pas toujours de notes écrites comme support de son enseignement, et d'autre part, que certains reportateurs étaient capables d'élaborer des textes de qualité, fidèles à l'esprit des doctrines du maître. Il convient cependant d'ajouter que nous sommes ici en présence d'un cours de la Faculté de théologie. Pourrait-on trouver pareil exemple à la Faculté des arts ? Quoi qu'il en soit de cette question, les mauvaises reportations mises en circulation devaient certainement être beaucoup plus nombreuses que les bonnes. On constate, en effet, que pour éviter des problèmes de mauvaise interprétation, l'ordre dominicain prend des mesures à ce sujet et impose une vérification préalable à la diffusion de textes par l'intermédiaire de reportations : « ... nulla scripta facta vel compilata a fratribus nostris aliquatenus publicentur nisi primo per fratres peritos quibus magister vel prior provincialis commiserit, diligenter fuerint examinata »[13].

On peut parler sans crainte dans ce domaine de déformations volontaires et involontaires. Volontaires, parce que nous en avons gardé des exemples dans certains manuscrits, où le reportateur avoue ne pas être d'accord avec les positions du maître[14]. Involontaires, parce que le débit de parole trop rapide de l'enseignant ne permettait pas de noter l'ensemble des arguments et provoquait des omissions et des inversions qui déformaient le sens original de certains passages[15]. À cela se joignaient les conditions de travail. Le reportateur d'un

C'est à la suite de sa lecture sur les Sentences que Jean a été accusé au sujet de plusieurs propositions énoncées dans son Commentaire. Il n'a ni vu, ni entendu l'accusateur, ni pu se procurer le rapport d'accusation. Il se déclare prêt à produire, pour sa défense, des témoins à décharge et des documents légitimes. Or, ces "documents légitimes", qu'il cite, sont exclusivement des reportations de sa lecture, qu'il s'est donné la peine de rechercher, et les "témoins" sont ses élèves, c'est-à-dire les reportateurs... Il voyait donc dans les reportations de ses auditeurs des témoignages authentiques de son enseignement ».

13. B. M. REICHERT, *Acta Capitulorum Generalium* (vol. I), Romae, 1898 (Monumenta Ordinis Fratrum Praedicatorum, III), p. 69.

14. Vaticano, *Vat. lat.*, 1113, fol. 33a : « In hac questione propter defectum mei ingenii contradico magistro meo coactus rationibus ex dictis Aristotelis formatis quia non video quod possim sustinere conclusionem suam quin contradicam phylosopho in physicis quod mihi non est conveniens in hoc quilibet mihi parcat ». À propos de ce manuscrit, cf. V. DOUCET, *Der unbekannte Skotist des Vaticanus lat. 1113 Fr. Anfredus Gonteri O. F. M. (1325)*, dans *Franziskanische Studien*, 3 (1938) pp. 201-240. Il ne s'agit certainement pas d'une reportation brute, mais de la rédaction ultérieure faite par l'auditeur.

15. Le reportateur des *Quaestiones in physicam* de Barthélemy de Bruges, François de Città di Castello, est obligé de recourir à la reportation d'un de ses compagnons pour combler une lacune dans son propre texte. C'est ce qu'il explique dans le texte conservé à la Bibliothèque Vaticane, *Vat. lat.* 845, fol. 76r : « Istam quaestionem (Utrum casus et fortuna sint cause per accidens) magister bartholomeus optime disputavit, et ego reportaveram ipsam, sed non transcripsi, imo delevi eam in tabulis inscienter, et ideo in pluribus forte deficit, quia ego reconcolsi (*sic*) eam ex quadam truncata reportatione cuiusdam nostri lumbardi f. c., qui scripserat in scolis. Non ergo culpes magistrum

cours du juriste Guilelmus de Cuneo († 1348) avoue : « Non potui bene habere propter tumultum scholarium nec in aliquod bene eram instructus »[16]. Le bruit fait par certains étudiants, le manque de place pour écrire convenablement, l'absence de lumière suffisante, l'animation de la discussion lorsque plusieurs personnes parlaient en même temps, rendaient difficile le travail de prise de notes[17]. D'autre part, certains reportateurs étaient peu compétents et ne comprenaient pas toujours le contenu du cours[18].

– En ce qui concerne les citations, on constate que, dans la plupart des reportations, seule la référence et le premier mot sont mentionnés ou bien la référence est seule, suivie d'un espace blanc destiné à être complété ultérieurement[19].

Le problème des citations est complexe. Les chercheurs modernes ont de la peine à admettre que les médiévaux n'avaient pas le même souci que nous de la littéralité d'une citation[20]. Les professeurs citaient souvent de mémoire.

nec me totaliter licet alio modo ». Cité par A. PELZER, dans *Hommage à Monsieur le Professeur M. De Wulf*, dans *Revue Néoscolastique de Philosophie*, 36 (1934) p. 473.

16. Cité par B. BRANDI, *Notizie intorno a Guillelmus de Cunio. Le sue opere e il suo insegnamento a Tolosa*, Roma, 1892, p. 54.

17. À propos du bruit fait pendant le cours, *ibid.*, fol. 39v : « tunc magister inquit (*sic*). Quia volebat aliam disputare questionem **inceperunt clamare** ». D'autre part, concernant la Faculté de droit, Ioannes Faber († 1340) constate à propos des reportations de certains cours : « Credo quod hae oppositiones et solutiones fuerunt malae reportatae, quia nil bene sedet ». Cité par E. M. MEIJERS, *op. cit.*, (1918-1919), p. 476.

18. Cf. B. BAZÀN, *Siger de Brabant. Quaestiones in tertium de anima, de anima intellectiva, de aeternitate mundi*. Édition critique, Louvain/Paris, 1972 (Philosophes médiévaux, 13), p. 17*.

19. Cf. J.-P. MULLER, *art. cit.*, p. 396, n. 1 : « Les corrections et les additions faites par les rédacteurs en dehors de l'école se rapportaient surtout aux citations d'auteurs faites au cours de la lecture. Prises à la hâte, abrégées, inexactes peut-être, il était possible de les corriger et de les compléter en se reportant aux florilèges ou aux originaux. Nous rencontrons un exemple typique de ce travail de correction dans le Commentaire de Jean Quidort, dans la question : *Utrum sit ponere fatum* (I, d. 39, q. 3). Jean y cite plusieurs fois S. Augustin, *De civitate Dei*, les *Etymologies* de S. Isidore et d'autres Pères. Les citations sont "reportées" dans un résumé plus ou moins exact ; mais immédiatement après nous lisons dans le texte la citation précise, tirée mot à mot de l'ouvrage en question. Il est évident que ces citations littérales ont été ajoutées en dehors de l'école. La question sur le *fatum* est cependant la seule à offrir de pareils exemples ».

20. Certains éditeurs reconnaissent que les auteurs médiévaux citaient de mémoire et qu'il faut en tenir compte dans l'édition des citations. Ils n'hésitent cependant pas à renoncer au texte des manuscrits pour recourir à l'œuvre de l'auteur cité. Ainsi le Père P. KÜNZLE dans l'édition des *Quaestiones disputatae de cognitione animae separatae* de Bernard de Trilia, Berne, 1969 (Opera philosophica mediae aetatis selecta, I), p. 72*, affirme-t-il : « Ad talia dubia solvenda recurrendum erat, si agebatur de auctoritatibus citatis, ad harum originalia, vel etiam ad opera Thomae Aq. tacite exscripta. **Quo tamen criterio moderate utendum erat**, cum **auctores mediaevales saepius ex memoria** et, utcumque res id postulavit, liberius nobis hodiernis auctoritates allegaverint, vel etiam prout quisque in codice suo legerit... In locis ex SS. Patribus vel etiam tacite ex S. Thoma Aquinate depromptis codices saepius sive omissione sive mala lectione aperte erraverunt. Huismodi menda iuxta opus allegatum vel exscriptum correxi ».

Pour des passages très connus, il leur suffisait de donner une référence et le premier mot du passage en question pour que l'auditoire sache exactement de quel texte il s'agissait[21]. Le fait d'amorcer les textes aurait dû permettre aux auditeurs de comprendre immédiatement à quel passage il était fait allusion, ce qui n'était malheureusement pas toujours le cas, comme l'attestent certaines reportations. Par la suite, les auditeurs étaient libres ou non de compléter les citations, la plupart du temps d'après leur mémoire. Il est d'ailleurs intéressant de constater qu'on trouve encore aujourd'hui pas mal d'espaces blancs dans les manuscrits, à côté d'une référence de citation : signe incontestable que le reportateur a soit oublié de terminer son travail en ne complétant pas après coup le texte des passages annoncés, ou tout simplement parce qu'il ne connaissait pas le texte en question et n'avait pas les moyens de le retrouver. Pour certains enseignements, nous possédons encore les différentes étapes de rédaction du texte qui permettront d'arriver à une version définitive. C'est le cas pour certains *Commentaires aux Sentences*. Les divers états du texte laissent entrevoir le processus utilisé par les professeurs pour établir le texte des citations utilisées[22].

En ce qui concerne la méthode de travail des auteurs du Moyen Âge dans ce domaine, nous avons conservé des témoignages de l'époque. Nous savons, notamment, que saint Thomas signalait parfois une autorité sans même en amorcer le texte. Son secrétaire, Raynald de Piperno, complétait lui-même le texte d'une citation faite par saint Thomas, là où l'auteur avait laissé un blanc[23]. D'autre part, les éditeurs de Quaracchi se plaignent de l'imprécision des citations faites par Alexandre de Halès dans la *Glossa in quatuor libros Sententiarum Petri Lombardi*[24]. Ce défaut, d'après eux, est imputable aux

21. Cf. P. MANDONNET, *À propos des autographes de saint Thomas d'Aquin*, dans *Bulletin thomiste*, VI(1929) [516-517] : « Ainsi Jacobin d'Asti a ajouté... au relevé de son texte un complément des autorités ». Cela veut dire que là où saint Thomas, lors d'une citation, s'était borné à fournir les seuls premiers mots de la citation parce que l'autorité invoquée était assez connue, ce qui arrivait surtout avec le texte de la Bible, Jacobin a complété la citation. Saint Thomas s'explique lui-même, à l'occasion, sur cette manière de faire : « Consuevimus inducentes aliquem versum alicujus auctoris tantum ponere principium, si versus sit notus » (*De Anima*, lib. III, lect. 4).
22. Cf. D. TRAPP, *Dreistufiger Editionsprozess und dreiartige Zitationsweise bei den Augustinertheologen des 14. Jahrhunderts ?*, dans *Augustiniana*, 25 (1975) pp. 283-292.
23. Cf. J. DESTREZ, *Études critiques sur les œuvres de saint Thomas d'après la tradition manuscrite*, Paris, 1933 (Bibliothèque thomiste, XVIII), t. I, 17.
24. Cf. *Magistri Alexandri de Hales Glossa in Quatuor Libros Sententiarum Petri Lombardi. I : In librum primum*, Quaracchi, 1951 (Bibliotheca Franciscana Scholastica Medii Aevi, XII), p. 109* : « ... Solebant enim reportatores dicta magistri velociter notare et multum abbreviate, praesertim citationes seu auctoritates, cum possibilitas adesset illas postea supplendi vel perficiendi ope ipsorum originalium. At saepius huiusmodi reportationes deinde multiplicabantur dicta revisione omissa ; et tunc, si amanuensis primi apographi parum vel nihil sciebat de theologia, textus vulgabatur necessario corruptissimus. Et hoc modo, ni fallimur, se res habuerunt quoad *Glossam* Alexandri ».

reportateurs, ce qui est loin d'être certain. Simon de Tournai déjà, dans ses *Disputationes*, reconnaît en citant un passage de Paschase Radbert : *cuius verba non teneo... sed sensu memini*[25]. Sa mémoire est également défaillante à certains moments, lorsqu'il attribue explicitement à un auteur un extrait qui n'est pas de lui. On voit donc que le problème des citations est compliqué et que la mauvaise qualité du texte qui nous a été transmise n'est pas toujours imputable aux reportateurs.

– Nous savons que certains professeurs avaient des reportateurs attitrés qu'on appelait également « socii » dans le cas d'un enseignement. Ils étaient chargés de prendre notes lors de certains cours ou exercices. Dans ce cas, c'est leur reportation qui servait de base au professeur pour établir la version définitive de son cours[26]. Nous gardons cependant le témoignage de Durand de Saint-Pourçain qui explique qu'une partie de son cours avait été diffusée par certains avant même qu'il ait eu le temps de revoir convenablement les notes de ses étudiants[27]. Le cas de cet auteur est intéressant parce qu'il souhaitait lui-même rédiger et corriger son texte avant de le diffuser[28].

Dans d'autres cas, lorsque le maître ne souhaitait pas rédiger son texte lui-même, les notes des *socii* lui étaient soumises afin qu'il puisse les corriger, ce qui leur donnait une certaine autorité avant d'être diffusées. On parle dans ce cas de *reportationes authenticae* ou *examinatae*. Ces notes pouvaient également servir à l'enseignant pour établir lui-même la rédaction finale du texte destinée

25. Cf. Oxford, Merton 132, fol. 149vb, Paris, Bibl. de l'Arsenal, 519, fol. 48vb. Cité par J. WARICHEZ, *Les « Disputationes » de Simon de Tournai. Texte inédit*, Louvain, 1932 (Spicilegium Sacrum Lovaniense, 12), p. L.

26. A. MARLASCA dans l'édition critique des *Quaestiones super librum de causis de Siger de Brabant*, Louvain/Paris, 1972 (Philosophes médiévaux, 12), p. 13 : « ... nous pensons que le texte de nos questions a été partiellement revu et corrigé par le maître. Le *prooemium* paraît bien avoir été rédigé par l'auteur des *Quaestiones* : d'une tenue littéraire parfaite, empreinte d'une certaine solennité, ce *prooemium* déclare expressément : *Hinc est quod nos de primis rerum causis aliquas veritates conscribere volentes, primum in singulis dubitationes inducemus.* Il s'agit donc d'une rédaction : *conscribere volentes...* ».

27. Cf. C. MICHALSKI, *Die vielfachen Redaktionen einiger Kommentare zu Petrus Lombardus*, dans *Miscellanea Francesco Ehrle. Scritti di Storia e Paleografia*, Vol. I : *Per la Storia della Teologia e della Filosofia*, Roma,1924 (Studi e Testi, 37), p. 222, n. 1 : « Scripta super quatuor Sententiarum libros iuvenis inchoavi. Siquidem, quod in primis dictaveram et scripseram, fuit a quibusdam curiosis mihi subreptum antequam fuisset per me sufficienter correctum. Propter quod hoc opus solum, quod per me omnes libros incipit : "Est Deus solus in caelo revelans etc." **tamquam per me editum et correctum approbo** ». Sent. ad II. Venetiis, 1586, fol. 423 r, col. 2.

28. Ce cas a bien été mis en lumière par W. COURTENAY, *Programs of Study and Genres of Scholastic Theological Production in the fourteenth Century*, dans *Manuels, programmes de cours et techniques d'enseignement dans les universités médiévales*, *op. cit.*, p. 343, n. 37 : « In scholastic texts, *edita/editum* usually denotes the editorial activity of the author, by which he transforms his early draft or drafts into a "publishable" text ».

à la diffusion[29]. Ce cas est évidemment privilégié et garantit normalement la bonne qualité de la rédaction que nous avons conservée. La reportation constituait notamment à cette époque une des aides dont l'auteur pouvait disposer pour établir sa version définitive[30]. Elle ne représentait pas nécessairement toujours un état du texte. Comme l'écrit W. Courtenay : « *A reportatio* is not a stage in the production of a scholastic text, but one of several aids or means through which an author created his final text. Other aids included the author's notes or initial handwritten copy ; the copy prepared by his assistant (*socius*), who also tracked down citations, filled in arguments, and moved text blocks at the direction of the author ; the *additiones* or *annotationes* developed by the author and incorporated by his assistant ; and the text of the scribe (*scriptor*) who prepared a fresh, and eventually a final draft from the author's or *socius's* revised or annotated copy. In this process a *reportatio* was one of three texts that the author and *socius* used to transform the oral lecture (*lectura lecta*) into a *lectura annotata* and eventually into a *lectura recollecta* or *ordinatio*, sometimes denoted by the term "*edita*". Since the goal of the process was not to remain faithful to the oral performance but to prepare a definitive text, approved by the author and university or religious authority, on which the author's reputation as theologian would rest, a *reportatio* was no more privileged a source than the author's working draft of his afterthoughts »[31].

29. Dans l'article *Approche de la terminologie spécifique des scribes dans les colophons. À propos de la transmission des textes universitaires*, dans *Scribi e Colofoni. Le sottoscrizioni di copisti dalle origini all'avvento della stampa*. Atti del seminario di Erice, *X Colloquio del Comité international de paléographie latine* (23-28 ottobre 1993) a cura di E. CONDELLO e G. DE GREGORIO, Spoleto, 1995 (Biblioteca del « Centro per il collegamento degli studi medievali e umanistici in Umbria », 14), pp. 160-161, j'écrivais n'avoir jamais rencontré l'expression *lectura edita* dans un colophon. Cette affirmation reflétait l'état de mes connaissances à cette époque. Il en va cependant des recherches comme de la vie. Nous progressons sans cesse dans notre connaissance des textes et nous devons accepter les limites de notre information à un moment donné. Lors de la rédaction de mon texte, je n'avais pas encore pu prendre connaissance de l'article de W. Courtenay cité ci-dessus. Au moment de la présentation de sa communication au Colloque de Louvain-la-Neuve, l'auteur avait lui-même posé cette question oralement aux participants et personne n'avait pu lui répondre affirmativement. Des investigations ultérieures lui ont permis de trouver des attestations de *lectura edita* et d'enrichir sa publication. Nous pouvons donc affirmer désormais que cette expression existait dans certains textes du Moyen Âge et remercier W. Courtenay de nous avoir apporté des informations nouvelles à ce sujet.

30. Nous avons conservé pour certains commentaires aux Sentences de Thomas de Strasbourg, de Grégoire de Rimini, d'Alphonse Vargas de Tolède, d'Hugolin d'Orvieto et de Jean de Bâle les traces des différentes étapes du texte : *lectura lecta, lectura annotata, lectura recollecta*, ce qui permet de mieux comprendre le processus rédactionnel de ces cours. Cf. D. TRAPP, *art. cit.*, p. 289.

31. W. COURTENAY, *op. cit.*, p. 344.

Il existait donc plusieurs niveaux rédactionnels et plusieurs méthodes pour élaborer le texte résultant des divers cours et exercices scolastiques. Il est important d'examiner d'abord à quel genre on a affaire : un commentaire, des questions, une dispute ? Il convient de savoir avant tout si la reportation qu'on a sous les yeux est faite lors d'un enseignement pour lequel le maître était tenu, d'après les statuts, de remettre un texte officiel destiné à être diffusé, ou bien si elle résulte d'exercices pour lesquels aucune obligation de ce genre n'existait. Dans ce dernier cas, la reportation constitue une source privilégiée, puisqu'elle représente le seul témoignage écrit d'un cours. Les notes prises sur le vif ont été rarement conservées puisqu'elles ont en général servi ultérieurement à l'établissement d'une rédaction[32]. Nous avons heureusement encore quelques exemples de ces reportations brutes qui sont en général rédigées sous forme de schéma ou de plan. Ces témoignages nous permettent de mieux comprendre comment fonctionnait cette prise de notes et de réaliser ce que devait représenter le texte qui devait servir de base à une rédaction ultérieure.

Cependant, dans de nombreux cas, il n'en allait pas ainsi. Les notes de la reportation brute servaient d'aide-mémoire au reportateur lui-même, qui, ultérieurement, et parfois longtemps après, se chargeait de rédiger un texte plus élaboré[33]. En cas de difficultés pour reconstituer le texte de l'enseignement ou de l'exercice visé, il se faisait parfois aider par d'autres reportateurs, ses compagnons de cours, qui avaient comme lui suivi les exposés d'un profes-

32. Cependant, Mgr Ph. DELHAYE a retrouvé un manuscrit des *Questions sur la Physique d'Aristote* de Siger de Brabant qui est composé en partie de la reportation prise sur le vif et en partie de la rédaction ultérieure. Il s'agit du codex conservé à München, Clm 9559. Voici ce que l'éditeur en dit p. 6 de l'édition citée à la note 7 : « ... nous nous trouvons en présence de la reportation autographe d'un élève. Le manuscrit ne présente pas les caractéristiques d'une édition : ni élégance de l'écriture des scribes professionnels, ni soin du détail. L'écriture est cursive. Le système d'abréviations est si poussé, que rares sont les mots entièrement transcrits ; il est si peu régulier, d'autre part, que les mêmes mots sont parfois écrits différemment à quelques lignes d'intervalle. Notons encore l'inélégance des ratures, la fréquence des additions et des renvois en marge, surtout dans les premières pages, et même les petits dessins où s'est donné libre cours la fantaisie du copiste. Ce sont là autant de caractéristiques qui trahissent le cahier d'étudiant.
Ces textes ont-ils été écrits sous la dictée du maître ou transcrits après coup par quelque élève soucieux de se constituer une collection de commentaires aristotéliciens ? L'impression qui se dégage d'un commerce suivi avec le manuscrit est que le texte des folios 18 à 22 rb a été écrit pendant les leçons, pour être ensuite corrigé et complété, tandis que la suite du texte a été transcrite en dehors des classes. Une série d'indices favorisent cette opinion... ».

33. Cf. A. ZUMKELLER, *Hugolin von Orvieto und seine theologische Erkenntnislehre*, Würzburg, 1941 (Cassiacacum, IX), p. 119, qui cite l'exemple suivant : « Lectura fuit notata anno Domini 1352, sed recollectio fuit anno Domini 1365 ».

seur[34]. Le résultat de cette collaboration dépendait essentiellement de la valeur des reportateurs[35].

– Autre cas fréquent : nous avons retrouvé deux ou plusieurs reportations indépendantes d'un même cours. Il s'agit d'une situation intéressante parce que les diverses versions d'un enseignement nous permettent de mieux reconstituer ce que devait être le cours original. Tous les reportateurs ne font pas les mêmes omissions. Certains sont plus intéressés par telle partie du cours que par telle autre, et leurs notes sont donc plus ou moins fournies en fonction de leurs intérêts personnels. Les uns ont noté le texte d'une citation, alors que les autres se sont contentés de la référence etc.[36]. Ce cas existe pour la *Lectura in Matthaeum* de saint Thomas[37].

La comparaison minutieuse de ces différentes versions nous permet non seulement de remonter de manière plus sûre à l'enseignement original du maître, mais également de mieux comprendre les mécanismes qui étaient à la base du travail des reportateurs.

34. Cf. la note bien connue du reportateur des *Collationes in Hexaëmeron* de saint Bonaventure publiée dans les *S. Bonaventurae Collationes in Hexaëmeron...*, edidit F. DELORME, Ad Claras Aquas (Florentiae), 1934 (Bibliotheca Franciscana Scholastica Medii Aevi, VIII), p. 275.

35. À propos de la remarque du reportateur de saint Bonaventure, J.-P. MULLER fait le commentaire suivant dans *Les reportations des deux premiers livres du Commentaire sur les Sentences de Jean Quidort de Paris O. P.*, dans *Angelicum* 33 (1956) pp. 395-396 : « Toute reportation devait être un griffonnage "illisible", surtout si le reportateur n'était pas très exercé. On connaît le fameux témoignage qu'un des reportateurs des *Collationes in Hexaëmeron* de saint Bonaventure (1274) nous a laissé à la fin de son travail : « Haec autem, quae de quatuor visionibus notavi, talia sunt qualia de ore loquentis rapere potui in quaternum. Alii quidem duo socii mecum notabant, sed eorum notulae prae nimia confusione et illegibilitate nulli fuerunt utiles, nisi forte sibi. Correcto autem exemplari meo, quod legi poterat, ab auditorum aliquibus, ipse doctor operis de ipso meo exemplari et quamplures alii rescripserunt, qui pro eo mihi debent grates ». Voilà donc trois frères qui ont reporté les collations de saint Bonaventure. Deux d'entre eux sont peu exercés à cet art, et leurs notes sont "confuses et illisibles", de sorte qu'eux-mêmes ont de la peine à s'y reconnaître. Le troisième n'est pas peu fier de faire remarquer que ses notes à lui étaient lisibles. Ces notes ont été corrigées successivement par plusieurs auditeurs, et un grand nombre de personnes en ont fait des copies ».

36. Cf. J. P. ZWAENEPOEL, *Les Quaestiones in librum de causis attribuées à Henri de Gand.* Édition critique Louvain/Paris, 1974 (Philosophes médiévaux, 15), p. 12 : « Enfin les citations du *De causis* sont très rarement exactes et complètes, ce qui évoque plutôt l'enseignement oral et la reportation ».

37. Cf. H. V. SHOONER, *La « Lectura in Matthaeum » de S. Thomas. (Deux fragments inédits et la Reportatio de Pierre d'Andria)*, dans *Angelicum*, XXXIII (1956) pp. 133-134.

2. Les conséquences rédactionnelles

Il est temps d'en venir maintenant au rôle joué par la reportation dans la rédaction définitive d'un texte, ou dans les diverses étapes d'un exercice universitaire.

– En effet, comme on l'a déjà vu, étant incapables de noter l'entièreté du discours prononcé par le maître ou tous les arguments développés par les divers intervenants lors d'une discussion, le reportateur va à l'essentiel et essaie de consigner par écrit l'ensemble des idées développées. Avides de recueillir le contenu des cours, les reportateurs ne prenaient pas en général notes des différentes divisions du cours ou des rubriques indispensables. Ces éléments pouvaient être ajoutés après coup. Lorsqu'on retrouve les mêmes subdivisions dans des reportations différentes d'un même cours ou dans des cours du même type, on peut être assuré que ces subdivisions devaient constituer un cadre général suivi par tous les maîtres dans le cadre de leur enseignement à la Faculté des arts[38].

Nous savons, en effet, que dans certains cas, il existait des canevas préétablis, connus de tous, et que les structures faisaient partie intégrante des cours. Il était donc inutile de noter immédiatement l'ensemble des divisions qu'on pouvait reconstituer ultérieurement. Mais cette méthode a entraîné bon nombre de problèmes : il suffit d'avoir diverses reportations d'un même cours sous les yeux pour s'en rendre compte. Certains arguments ne sont pas repris aux mêmes endroits par chacun ; les titres de certaines questions manquent et n'ont pas été complétés par la suite. On en trouve un témoignage sous la plume du *reportator* des *Quaestiones in Quartum Sententiarum* de Henri de Freimar[39]. Parfois les titres étaient extraits ultérieurement de reportations différentes[40]. D'autre part, des confusions inévitables se sont produites entre les diverses parties d'un enseignement.

38. Cf. *Anonymi, Magistri Artium (ca. 1245-1250) Lectura in Librum de Anima a quodam discipulo reportata (Ms. Roma Naz. V. E. 828)*, edidit R. A. GAUTHIER, Grottaferrata, 1985 (Spiciligium Bonaventurianum, XXIV), p. 13* : « Les leçons du maître sont construites suivant une technique déjà très élaborée : après la division du texte, elles comportent généralement deux parties : l'explication de la lettre et l'examen des questions qu'elle soulève ». « La division du texte est souvent complexe : nous avons dû introduire tout un système de numérotation pour que le lecteur puisse se retrouver dans l'enchevêtrement des parties principales et secondaires avec leurs multiples subdivisions. Le maître lui-même (à moins que ce ne soit le reportateur) quelquefois s'y embrouille... ».

39. Cf. note 9.

40. Cf. Praha, Knihovna Metropolitni Kapituly, 436, fol. 279d : « Expliciunt tituli quaestionum primae distinctionis secundum unam reportationem. Incipiunt tituli quaestionum de eiusdem secundum aliam reportationem ». Cité par L. MEIER, *ibid.*, p. 6.

– De plus, la rédaction ultérieure qui nous est aujourd'hui conservée est souvent une compilation de deux ou de plusieurs reportations, avec les conséquences qui en résultent. Même si, comme le disait Maître Eckhart, les reportations étaient l'œuvre de clercs studieux et érudits, il n'en est pas moins vrai que le résultat de leur travail était décevant parce que trop abrégé, et même parfois faux. Lorsque deux reportations étaient à la base de la rédaction définitive, l'une pouvait être une *mala reportatio*, l'autre une *bona*, expression qu'on rencontre dans certains manuscrits pour qualifier la qualité de certaines versions[41].

– Certains reportateurs portaient des jugements de valeur sur la qualité des notes de leurs collègues. Ils faisaient parfois allusion dans leur propre rédaction aux problèmes posés par le niveau médiocre du travail d'un autre reportateur. Nous en trouvons la preuve dans la rédaction faite d'un commentaire au livre I des Sentences. Le maître était un scotiste et plusieurs étudiants durent prendre des notes lors de ce cours. Le reportateur dont nous avons conservé la copie parle d'une autre reportation qu'il qualifie de « fausse » (*in quadam falsa reportatione tertii*)[42].

– Autre problème à souligner : lors d'un enseignement sous forme de *quaestiones*, le professeur ne suit pas nécessairement l'ordre original du texte commenté. Un argument en appelle un autre et le commentaire à propos d'un passage peut être suivi d'un développement concernant une autre partie de l'œuvre, à cause de la similitude du thème traité. Nous rencontrons ce cas pour les *Quaestiones in metaphysicam* de Pierre d'Auvergne. Les reportations prises lors du cours suivent le désordre de l'explication de texte faite par le professeur. Ce n'est que lors de la rédaction finale que le maître, à l'aide des notes prises par ses auditeurs, rédige une version plus ordonnée de son commentaire[43].

À propos d'un passage lors d'une *disputatio*, par exemple, les arguments des *opponentes* et des *respondentes* auraient dû être notés au fur et à mesure de

41. On trouve une allusion à une mauvaise reportation dans la marge d'un manuscrit conservé au Vatican, comportant des reportations de *Quaestiones naturales et theologicae* de Guillaume d'Alnwick. Cf. Vaticano, Pal. lat. 1805, fol. 111v : « Istud quod sequitur est de mala reportatione ».

42. Cf. V. DOUCET, *Der unbekannte Skotist des Vaticanus lat. 1113. Fr. Anfredus Gonteri O. F. M. (1325)*, dans *Franziskanische Studien*, 25 (1938) p. 203 : « ... Nur einmal spricht er von einer schlechten Reportation : "Quin tamen cognitio scientifica evidens poterit eis a Deo communicari, et de facto forte aliquibus fuit communicata, non negat Doctor, immo dicit oppositum expresse. Licet etiam notitia scientifica tollat necessitatem habendi fidem de eadem veritate, non tamen est ei incompossibilis, ut patet ex dictis supra, licet in *quadam falsa reportatione tertii*, dist. 24, videatur dicere oppositum" (fol. 19 a). Dieses Zeugnis wird man beim Studium der verschiedenen Reportationen des 3. Buches beachten müssen ».

43. Cf. E. HOCEDEZ, *Les Questiones in metaphysicam de Pierre d'Auvergne*, dans *Archives de Philosophie*, 9 (1932) pp. 179-234.

la discussion. Certains étaient omis parce que le reportateur ne pouvait pas tout consigner par écrit. Lors de la rédaction finale du texte, le professeur pouvait choisir un ordre plus logique dans la succession des arguments avancés. Nous en avons le témoignage pour un *Quodlibet* de Pierre de Tarentaise[44]. Deux manuscrits nous ont conservé cette œuvre : le Vat. Borgh. 139 (incomplet) et le Paris, BnF, lat. 14707. Le manuscrit du Vatican ne contient malheureusement que 13 questions sur 36, mais cet échantillon est suffisant pour illustrer le processus rédactionnel. En effet, le manuscrit de Paris semble être la reportation prise lors de la première séance de discussion ; le manuscrit du Vatican, au contraire, est soit la reportation de la *determinatio* faite le lendemain par le maître, soit la rédaction ultérieure définitive rédigée par Pierre de Tarentaise. On sait, en effet, qu'après une discussion, le maître préparait sa propre position ou *determinatio* en ordonnant l'ensemble des arguments avancés pendant la *disputatio*. Le texte était donc cohérent et réorganisé logiquement. Lors de cette séance de *determinatio*, des objections pouvaient peut-être encore surgir et donner lieu à une autre reportation plus élaborée, et ce n'est que dans un troisième temps que le maître rédigeait le texte définitif destiné à la diffusion. On voit donc ici très clairement que la *reportatio* n'est qu'un support qui permettra au maître d'écrire après coup son propre texte pour la *determinatio* et ensuite de le revoir définitivement pour la rédaction ultime et la diffusion.

Il convient donc, dans ce cas, lorsqu'on a une trace de discussion de quelque ordre qu'elle soit, dans les manuscrits, de déterminer si le texte est celui d'un reportateur ou celui du maître. Lorsqu'il s'agit d'une reportation, un autre problème peut surgir : nous l'avons vu, la *disputatio* et la *determinatio*, ne se suivaient pas immédiatement dans le temps. Or, l'étudiant continuait à suivre d'autres cours entre les séances et notait dans son cahier, à la suite d'une dispute, d'autres éléments recueillis ailleurs, sans indiquer nécessairement le changement d'exercice, de lieu ou de maître[45]. Il peut donc arriver que des

44. Cf. P. GLORIEUX, *Le Quodlibet de Pierre de Tarentaise*, dans *Recherches de théologie ancienne et médiévale*, 9 (1937) p. 276 : « C'est précisément la bonne fortune que présente ce Quodlibet de Pierre de Tarentaise. Car le manuscrit de Paris nous le donne dans le premier état et fournit une reportation prise au cours même de la discussion ; on y trouve la suite vraie, originale, des questions soulevées par les assistants, avec le désordre qu'elle comporte fatalement. Le manuscrit de Rome donne au contraire les mêmes questions reprises, agencées savamment par son auteur dans la séance qui suivit. Il devient possible de saisir ainsi sur le vif comment procédaient les maîtres pour donner à leurs disputes quodlibétiques leur forme définitive ».

45. Ce cas qui n'avait pas attiré l'attention des chercheurs se rencontre également pour des cycles de conférences qui entrent dans le cadre de la prédication universitaire. En effet, c'est à tort, que les éditeurs de Quaracchi ont inséré dans le cycle de conférences données par saint Bonaventure sur les *De donis Spiritus sancti*, un sermon sur la Vierge fait par le même prédicateur en l'honneur de l'Annonciation, mais qui n'a rien à voir avec le contenu des conférences. Le reportateur n'a rien mentionné à ce sujet, ce qui provoque la confusion. Cf. J. HAMESSE, *La prédication universitaire : éloquence sacrée, éloquence profane ?*, dans *Ephemerides Liturgicae*, 105 (1991) pp. 283-300.

reportations véhiculent des textes étrangers à une séance donnée, sans que le changement de sujet montre clairement le passage de l'un à l'autre. On en trouve un témoignage dans les questions quodlibétiques de Nicolas Trivet[46]. Mgr Glorieux l'a rappelé : « Le chancelier Henri de Harclay avait soutenu dans sa dispute quodlibétique certaine opinion dont la teneur parvint jusqu'à Nicolas Trivet par l'intermédiaire d'étudiants qui couraient sans doute de soutenance en soutenance. Nicolas expose cette opinion avec tous ses arguments dans sa 5e question puis la réfute. Le chancelier, qui eut connaissance de cette réfutation, trouva que sa pensée avait été dénaturée et le fit savoir. Nicolas s'en expliqua dans sa "determinatio" à propos de la 11e question, prétendant qu'il avait été induit en erreur par une reportation infidèle, et se plaignant d'ailleurs que sa pensée, à son tour, n'eût pas été rapportée exactement au chancelier. Il a donc fallu pour tout ce chassé-croisé de disputes, de reportations, de réfutations qu'un certain temps s'écoulât, et cet intervalle permit à chacun des interlocuteurs de mettre toutes choses au point, à Nicolas tout au moins, de rectifier le jugement porté sur la foi de témoins inexacts, sur les thèses d'Henri de Harclay »[47].

Conclusions

Plusieurs conclusions se dégagent de ce qui vient d'être dit :

1. D'abord la nécessité d'identifier les reportations conservées dans les manuscrits. Elles sont légion. Il serait donc utile d'en avoir une liste avec l'*incipit* et l'*explicit* des textes ainsi que le colophon, lorsqu'il existe, pour nous fournir un instrument de travail extraordinaire qui nous permettrait d'avoir une meilleure connaissance, notamment de l'enseignement à la Faculté des arts.

46. Le texte se trouve conservé dans un manuscrit de Worcester, Chapter Library of Worcester Cathedral, Cod. F. 3, fol. 168v : « Audivi nuper aliquas rationes factas ab excellenti doctori... recitabo rationes, ut concipere potui ex dictis scolarium, qui eas michi detulerunt et dicam ad eas, quod michi videtur » (fol. 168v) ; « Proximo die recitavi quasdam rationes cuiusdam doctoris excellentis, quamvis usquequaque michi bene deportate non essent, ut postea intellexi et quia circa illas rationes magis manifestavit intentionem suam rationibus et auctoritatibus multis... recitabo dicta sua **sicut michi deportata** sunt et dicam, quod michi videtur » (fol. 171v) ; « Sic intellexi esse dictum per reportatores. Et dico in primis, quod **reportator meus non bene concepit**. Non enim dixi... » (fol. 172v). Cité par F. EHRLE, *Nikolaus Trivet, sein Leben, seine Quodlibet und Quaestiones ordinariae*, dans *Festgabe Cl. Baeumker zum 70. Geburtstag (16 september 1923)*, Münster i. W., 1923 (Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters. Supplementband, II), p. 47.

47. P. GLORIEUX, *La littérature quodlibétique de 1260 à 1320*, Kain, 1925 (Bibliothèque thomiste, V), pp. 19-20.

2. Les notes que les reportateurs ont laissées dans leurs copies concernant la vie de leur temps : méthode de travail, difficultés rencontrées, renseignements concernant les cours etc. mériteraient d'être relevées et rassemblées en un corpus.

3. Le rôle de la reportation fut fondamental pour l'enseignement du Moyen Âge, puisque nous n'avons conservé pour certains exercices que peu de textes rédigés, revus ou authentifiés par les maîtres. Les reportations constituent donc, dans certains cas, les seuls témoins subsistants, même si elles n'avaient pas été conçues pour être les témoins d'un enseignement.

4. D'autre part, en tant qu'aide-mémoire, elles ont joué un rôle non-négligeable dans l'élaboration définitive du texte du maître, comme nous l'avons vu. Elles sont donc d'excellents témoins, non seulement du contenu d'un cours, mais également de la méthode d'enseignement. En effet, comment pourrions-nous imaginer l'atmosphère des discussions, si nous ne disposions pas des reportations ? Elles seules peuvent nous donner une idée de la manière dont ces débats avaient lieu : intervenants parlant en même temps, opposants coupant la parole à celui qui parlait, interventions du maître pour rétablir l'ordre ou souligner des points importants. Le texte rédigé après coup ne rend plus compte de ces aspects vivants, puisque le rédacteur essaie d'ordonner l'ensemble du débat suivant l'ordre logique de la discussion, en extrayant des interventions des uns et des autres les arguments utiles au développement des divers points débattus. Par rapport aux textes définitifs, les reportations sont un peu comparables à nos radios ou télévisions modernes transmettant le vif d'un échange de vues par opposition aux articles de journaux qui livrent le compte rendu plus ordonné d'un débat. D'autre part, à l'origine, elles n'étaient pas conçues pour devenir un état du texte. Elles ne constituaient de manière générale qu'un support ou un aide-mémoire. Mais malheureusement, l'étape ultérieure de rédaction qui aurait dû suivre sur la base de ces notes, n'a pas toujours eu lieu ou du moins, même s'il a eu lieu, nous n'en avons pas conservé de trace et dans ce cas la *reportatio* est le seul reflet de l'état oral d'un enseignement.

5. Enfin, en ce qui concerne la terminologie technique de l'enseignement médiéval, les reportations ont certainement encore beaucoup d'informations intéressantes à nous livrer. Sait-on, par exemple, que la reportation est parfois désignée par le terme *translatio* au lieu de *reportatio*[48] ? Les deux

48. Cf. L. MEIER, *Über der Zeugniswert der « Reportatio » in der Scholastik, op. cit.*, qui, à propos du Commentaire aux Sentences de Hugolin d'Orvieto attire l'attention sur la distinction faite entre l'auteur et le *translator*. Cf. pp. 3-4 : « ... Und vielsagend

vocables sont alors synonymes, ayant le sens de « transcription » ou de « copie ». L'enquête devrait être poursuivie à ce niveau sur la base d'un échantillon plus étendu. Ces petits détails montrent que les reportations sont encore loin d'avoir fourni toutes les informations qu'on peut y trouver. Pour avoir une vue d'ensemble plus générale de cette pratique, il faudrait poursuivre l'enquête au-delà des limites chronologiques du Moyen Âge. En effet, les prises de notes continuent à être réalisées pendant la Renaissance, surtout dans les universités d'Europe centrale et orientale. L'étude des textes transmis de cette manière à une époque plus tardive permettrait de dresser un panorama plus complet de la question.

unterscheidet er zwischen dem Autor und dem *Translator : Et si aliter intelligeret* ***Hugolinus*** *vel* ***translator*** *Hugolini, dicerem.* Man sieht hier deutlich, dass ein verlässiges Zeugnis für Hugolins ursprüngliche Formulierung damals schon fehlte und heute noch fehlt. Von besonderen textgeschichtlichem Interesse ist der Ausdruk *Translator.* Er findet eine bemerkenswerte Parallele in der Geschichte der Skotuswerke, wo in den kritischen Randbemerkungen des Codex 137 der Stadtbibliothek zu Assisi zehnmal der Vermerk *in alia ordinatione* und elfmal der Vermerk *in alia translatione* wiederkehrt. Wir verstehen unter *translatio* zunächst die Übersetzung aus einer anderen Sprache... Um eine solche Übersetzung aber kann es sich weder bei Hugolin noch bei Skotus handeln. Vielmehr ist hier unter *translatio* nichts anderes zu verstehen als eine Neuredigierung eines theologischen Werkes. *Translator* bedeutet ebensoviel wie Redaktor ».

Rapport de la Table ronde
Doctrines, techniques et méthodes d'enseignement

Serge Lusignan

La discussion qui suivit les quatre interventions de Cl. Lafleur, A. Maierù, O. Weijers et J. Hamesse a confirmé qu'un thème principal se dégageait de la table ronde, celui de l'inadéquation entre la question historique des techniques et des méthodes d'enseignement universitaire au Moyen Âge, et les sources disponibles pour l'étudier. Pour comprendre comment se déroulait les cours à la Faculté des arts de Paris ou d'Oxford, force est d'interroger les statuts des universités et les traités doctrinaux issus de ces milieux scolaires : ce sont nos seules sources. La critique externe permet en effet d'assigner, à un grand nombre de ces traités souvent anonymes, des fourchettes temporelles et des milieux scientifiques d'origine, connus par ailleurs grâce aux statuts universitaires. La mise en rapport de ces deux types de sources s'imposent d'autant que celles-ci partagent habituellement un même vocabulaire pour parler des contenus doctrinaux et des méthodes d'enseignement.

Une critique historique et littéraire plus fine des traités doctrinaux et des statuts montrent toutefois que les pistes pour aller de ces sources à la réalité de l'enseignement médiéval sont beaucoup plus brouillées qu'il n'y paraît à première vue. Le problème fut clairement reconnu par les quatre interventions. Cl. Lafleur fit le point sur cette littérature didascalique, dont il connaît une trentaine de manuscrits, qui expose la nature et les parties de la philosophie, et qui cartographie en quelque sorte les domaines d'enseignement de la Faculté des arts. Au delà de leur objet commun, certains de ces traités se distinguent en décrivant les ouvrages qui servent de base à l'enseignement, et en énumérant les *questiones* qu'on peut soulever à leur égard. L'étude littéraire de ce corpus à première vue homogène conduit donc Cl. Lafleur à distinguer deux sous-genres bien distincts de traités : les introductions à la philosophie, et les aides mémoire pour les étudiants de la Faculté des arts. Ses conclusions posèrent d'emblée la question de la finalité de ces deux types de divisions de la philosophie, proches par leur objet, mais différents par leur traitement du sujet.

A. Maierù se pencha ensuite sur les statuts de Paris et d'Oxford pour tenter de dégager la différence entre la *lectio* et la *lectio cursoria* comme procédés d'enseignement. Son analyse révéla que les statuts ont davantage pour fonction de baliser des privilèges corporatifs, que de régir les modalités de l'enseignement universitaire. Les statuts nous disent que les mêmes autorités sont lues de l'une et l'autre façon. Ceux de Paris datant de 1245 distinguent les deux types de lecture uniquement sur la base du rang académique de l'enseignant, du calendrier et de l'horaire des cours. Il faut se tourner vers Oxford pour discerner le degré plus approfondi d'analyse du texte qui distingue la *lectio*, encore que celle-ci commence par la lecture et l'explication littérale du texte, comme la *lectio cursoria*. L'enquête suggère que la différence entre les deux, en tant que méthode d'enseignement, n'était peut-être pas toujours si nette. Elle nous révèle surtout que les statuts universitaires témoignent de préoccupations souvent bien différentes de celles qui animent l'historien de l'éducation.

Constatant à son tour l'extrême pauvreté des statuts pour comprendre le fonctionnement de la *disputatio*, O. Weijers se replia sur les *reportationes* pour procéder à son enquête. Mais la difficulté naît alors de la variété des modèles de *disputationes* dont attestent les textes. On rencontre la *disputatio* simple, liée à l'exercice du commentaire de texte, où se confrontent quelques arguments simples entre lesquels le maître tranche. Mais, il existe aussi des *disputationes* très élaborées, coupées de l'analyse des autorités, amorcées par une question ou par un sophisme. Celles-ci donnent lieu à des chassés-croisés entre les arguments favorables et les arguments défavorables, voire à des sous disputes enchâssées. Parfois, le maître conclut en tirant partie des deux thèses qui s'opposent, et sa détermination peut prendre la forme d'un petit traité. Si toutes ces disputes correspondent à des exercices oraux scolaires, ce qui n'est pas toujours très clair, il faut conclure avec O. Weijers qu'elles illustrent une grande variété d'activités pédagogiques qui demandent à être préciser.

Cette série de réflexions sur les sources fut complétée par l'analyse de J. Hamesse des conditions d'écriture de la *reportatio*, qui permet d'évaluer la distance séparant les textes qu'il nous reste de la performance orale du maître. Des distorsions viennent des conditions mêmes dans lesquelles les notes du cours étaient prises : le maître qui parle trop vite ou qui cite mal ses sources, le reportateur qui est distrait par toutes sortes de choses, ou qui volontairement omet de rapporter les propos qui suscitent son désaccord. D'autres distorsions découlent de la mise en forme écrite des notes prises au cours : ainsi des arguments pouvaient être réorganisés pour leur donner plus de cohérence. J. Hamesse insistera plus tard sur le fait que rares sont en effet les *reportationes* brutes. Il n'en reste pas moins que ces textes demeurent de précieux témoins de l'enseignement, pourvu qu'on les aborde avec un esprit

critique. Bien entendu, l'idéal est de posséder plusieurs *reportationes* d'un même enseignement.

Tous les participants de la table ronde revinrent ensuite, d'une façon ou d'une autre, sur cet hiatus entre nos sources et ce que furent les pratiques médiévales de l'enseignement. On s'est d'abord attardé à la *questio*. L. M. De Rijk a rappelé qu'elle est attestée depuis fort longtemps dans les textes, au moins depuis Pierre Abélard. Son origine n'est donc pas reliée au développement des universités. On peut alors se demander, avec O. Weijers, pourquoi elle apparaît si tardivement, après 1270, dans certains domaines de l'enseignement universitaire, comme la logique ou la grammaire. I. Rosier confirme qu'à cette époque commencent les commentaires de grammaire empruntant la forme d'une suite de questions. Comment expliquer alors qu'un décalage si important existe entre l'apparition d'une forme d'activité intellectuelle et son utilisation pour l'enseignement de la logique et de la grammaire ? La question mérite d'être approfondie. I. Rosier rappelle aussi que le mode de raisonnement de la *questio* est aussi celui du sophisme, bien que les médiévaux distinguent les deux genres par des titres différents. A. Maierù signale toutefois que cette distinction se perd au XIV^{e} siècle.

On est revenu longuement sur le statut des textes qui semblent bien émaner du milieu de la Faculté des arts, mais auxquels ne paraît correspondre aucune pratique d'enseignement. L. M. De Rijk s'interroge par exemple sur les traités *De modo opponendi et respondendi*. Ils témoignent du rôle important de la dispute dans l'enseignement, mais ils ne sont jamais intégrés au curriculum scolaire.

Les traités des divisions de la philosophie font aussi problème quant à leur rapport à l'enseignement. I. Rosier rappelle qu'ils peuvent aussi se trouver comme prologue à des commentaires de l'*Isagogè*, sans statut autonome. Ces traités ne seraient-ils que des exercices littéraires sans lien avec l'enseignement ? A. Maierù ajoute qu'il ne croit pas que ces traités aient servi à l'enseignement : trop peu de manuscrits nous restent de chacun, et aucun ne fit l'objet de gloses. Cl. Lafleur se dit d'accord avec ce point de vue. Aucun de ces traités ne se retrouve sur les listes de taxation des libraires de l'Université de Paris. Il s'interroge même sur la fonction pratique des traités qu'il désigne comme des guides des étudiants, puisque leur contenu doctrinal se situe bien en deçà du niveau d'enseignement des disciplines à la Faculté des arts.

Il arrivait pourtant que des traités médiévaux soient intégrés au cursus d'enseignement. L'un des cas notoires demeure celui des *Tractatus (Summulae logicales)* de Pierre d'Espagne qui firent l'objet de commentaires et de questions aux XIV^{e} siècle, comme l'a rappelé A. Maierù.

Philosophie et théologie

Faculté des arts ou Faculté de philosophie ?

Sur l'idée de philosophie et l'idéal philosophique au XIII^e siècle

Alain de Libera

Ce titre, qui aura laissé plus d'un lecteur perplexe, est censé conduire directement à la question qui sert de filigrane à ces journées : qu'est-ce que la Faculté des arts ? La perplexité vient de la difficulté que recèle une question d'apparence si simple — qui touche, si l'on ose employer un terme si connoté, au *statut* de la philosophie dans la Faculté des arts. Ce terme, il faut pourtant l'employer, et dans toute sa formidable équivocité, qui renvoie à l'organisation institutionnelle de l'université médiévale — aux statuts qui définissent les pratiques de savoir et d'enseignement — aussi bien qu'aux discours où les acteurs explicitent leur propre activité, leur *status*, c'est-à-dire à la fois leur métier, leur « état » et, s'agissant des artiens, l'état idéal, la perfection de l'âme, le *status connexionis* ou *status adeptionis* censé couronner leur genre de vie, la « vie théorétique », d'un mot : la *felicitas*.

L.J. Bataillon nous parlera des réactions antiphilosophiques des théologiens, dont le programme est fixé, en un sens, dès les *Collationes de decem praeceptis* de Bonaventure. Chacun a en mémoire les mesures arrêtées dès 1270, reprises et amplifiées en 1277, par É. Tempier. Chacun connaît aussi l'abondante littérature d'autojustification et de revendication corporatiste produite par les maîtres ès arts dans les années 1260. D'où vient, dans ces conditions, notre perplexité ? De ce que la question ici posée s'entend, au moins, de deux manières.

En un premier sens, elle porte sur des contenus : ce qui est en cause, c'est de savoir si l'enseignement donné à la Faculté des arts est un enseignement de philosophie, ce qui veut dire non seulement un enseignement portant sur un ensemble de lieux, de thèmes et de doctrines philosophiques, sur un corpus philosophique aussi, mais un enseignement philosophique dans sa manière d'étudier, de présenter et de discuter ses contenus. En un second sens, la question porte sur la compréhension que les enseignants et les étudiants de la

Faculté des arts avaient de cette activité. La combinaison des deux ne va pas de soi. Lorsqu'un Albert le Grand ou un Siger de Brabant rapportent que leur travail de commentateur et d'interprète des textes philosophiques n'a pas pour visée ultime la vérité, mais uniquement la relation des opinions des philosophes[1], en un mot : la doxographie, nous ne sommes pas certains que l'activité dont ils se prévalent mérite le nom de « philosophie ». En même temps, lorsque nous voyons un Bonaventure mettre en garde les maîtres et les étudiants des arts contre les « erreurs des philosophes » et « la présomption téméraire de l'investigation philosophique », nous sentons bien que l'activité apparemment si modeste du supposé « doxographe » est vécue comme un péril par les théologiens et qu'elle l'est, certainement, dans la « réalité ».

Après les études de R.-A. Gauthier et de L. Bianchi[2], la question qui nous occupe semble avoir trouvé un terrain d'évaluation précis : la crise des années 1260, celle qui voit émerger à la fois le mouvement revendicatif d'autonomie intellectuelle des maîtres ès arts[3] et les prémisses de ce que l'historiographie a appelé l'« averroïsme latin », bref, l'espace où coexistent les Aubry de Reims[4] et les Siger de Brabant, celui que sanctionnera la censure de 1277. Cet espace est caractérisé comme « philosophique ». Il est vrai que toute une conception de la vie philosophique s'y expose, avec son éthique de la contemplation, monnayée dans une exaltation passionnée de la « vie de théorie », interprétée dans la perspective farabienne, avicennienne[5] et

1. Lorsqu'il y va de la « vérité », un Siger est toute prudence. Cf., par exemple, *De anima intellectiva*, chap. 3 ; éd. BAZÀN, p. 88, 50-54 : « Nous disons que telle fut l'opinion d'Aristote, mais en voulant, quant à nous, placer devant elle la doctrine de la sainte foi catholique ». Cf. *Ibid.*, chap. 7 ; Bazàn, p. 108, 86.
2. Cf. L. BIANCHI, *Il vescovo e i filosofi. La condanna parigina del 1277 e l'evoluzione dell'aristotelismo scolastico*, Bergamo, 1990, auquel nous renvoyons pour l'ensemble de la bibliographie.
3. Voir le plaidoyer de JACQUES DE DOUAI, tiré de son prologue aux *Questions sur les Météorologiques* (ms. Paris, BnF, lat. 14698, f. 62ra), édité dans R.-A. GAUTHIER, *Magnanimité. L'idéal de la grandeur dans la philosophie païenne et dans la théologie chrétienne*, Paris, 1951, pp. 468-469 (en note).
4. Sur AUBRY DE REIMS et son « enthousiasme philosophique », cf. R.-A. GAUTHIER, *Notes sur Siger de Brabant. II. Siger en 1272-1275. Aubry de Reims et la scission des Normands*, dans *RSPhTh*, 68 (1984), pp. 3-49.
5. Cf. AVICENNE, *Metaphysica*, IX, 7 ; éd. VAN RIET, p. 510, 72-511, 83 (notre traduction) : « La perfection de l'âme raisonnable est de devenir un monde intelligible dans lequel se décrivent ou se dessinent la forme du tout et l'ordre intelligé dans le tout et la bonté s'écoulant en tout. Cette bonté commence à l'origine de tout, s'avance [procède] jusqu'aux substances spirituelles très nobles qui sont séparées, puis à celles qui, d'une certaine manière, dépendent des corps, puis aux âmes qui meuvent ces corps, puis à ces corps célestes eux-mêmes, pour que ceux-ci viennent tout ensemble inscrire en l'âme leurs dispositions et leurs puissances, jusqu'à ce que s'accomplisse et s'achève en elle la disposition de l'être de l'univers. C'est ainsi que l'âme se transforme alors en un monde intelligé, qui est à l'instar de l'être du monde tout entier, qu'elle contemple et distingue ce qui est la beauté absolue et le bien absolu, que le vrai beau s'unit à elle pour

(pseudo-)ghazalienne[6] de l'union de l'âme avec l'intellect séparé[7]. Pourquoi, cependant, faudrait-il aller de cette description de l'idéal, voire de l'idéologie philosophique des maîtres ès arts à l'idée que la Faculté des arts est dans les années 1260, et au-delà, une vraie Faculté de philosophie ? Parce que divers indices semblent nous y inviter irrésistiblement. J'en mentionne seulement deux, pour mémoire : tout d'abord, la *Lettre* de Manfred aux artistes parisiens, adressée explicitement non pas à des « artistes », mais à des « philosophes », plus précisément aux « docteurs qui siègent sur les quadriges de l'enseignement philosophique », aux « élèves illustres de la philosophie », qui « font revivre les philosophes antiques grâce au ministère de la parole et qui, par l'enseignement, entretiennent leur gloire passée »[8] ; ensuite, le discours des maîtres eux-mêmes qui, vers 1265, déplacent sur les « contempteurs de la philosophie » les invectives de la Sagesse et des Psaumes contre les « négateurs de Dieu » et proposent une définition proprement « magistrale » de la philosophie (*magistraliter sic diffinitur*), non dénuée d'une certaine emphase[9]

ne faire qu'un avec elle, et que sculptée à son exemple et selon sa disposition, elle marche dans sa voie, transformée à l'image de sa substance. »

6. Dans un article récent, Cl. LAFLEUR et J. CARRIER (*La* Philosophia *d'Hervé le Breton [alias Henri le Breton] et le recueil d'introductions à la philosophie du ms. Oxford, Corpus Christi College 283. Deuxième partie*, *AHDLMA*, 62 [1995], n. 97, p. 379) montrent qu'« il faut verser au dossier des sources de la théologie de l'intellect selon les maîtres ès arts parisiens un extrait d'Algazel souvent cité (*Métaphysique*, *Pars*, I, I, 1 ; éd. MUCKLE, p. 1, 26-p. 2, 12), car, en identifiant "description dans nos âmes de la forme de l'être universel" et "perfection de ces dernières", il confirme et explique, en en manifestant clairement l'arrière-plan de péripatétisme gréco-arabe, l'équivalence des notions d'"information" et de "perfection de l'intellect" suggérée par la *Diuisio scientiarum* d'Arnoul de Provence (éd. Lafleur, p. 304, 100-p. 305, 104), auteur qui [...] conçoit, de façon surprenante pour nous, la "*fronesis*" aristotélicienne comme la vertu mystique suprême et traduit en latin le terme grec [...] par celui d'"*informatio*", qui devient ainsi le symbole même de l'efficace philosophique, capable de nous élever "*ad cognitionem uniuersi esse*" ».

7. Sur cette doctrine, cf. G. FIORAVANTI, *Desiderio di sapere e vita filosofica nelle Questioni sulla Metafisica del ms. 1386 Universitätsbibliothek Leipzig*, dans *Historia Philosophiae Medii Aevi, Studien zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters*, hrsg. B. MOJSISCH-O. PLUTA, Amsterdam/Philadelphia, 1991, pp. 271-272, qui donne, en outre, des parallèles saisissants entre le *De summo bono* de Boèce de Dacie et les *Quaestiones in Metaphysicam*, I, 4 (*Utrum omnes homines scire desiderant*) et 7 (*Utrum istud scibile quod omnes desiderant sit scibile increatum*), qu'il attribue au maître danois. Du même G. Fioravanti voir également *Sermones in lode della filosofia e della logica a Bologna nella prima metà del XIV secolo*, dans D. BUZZETTI, M. FERRIANI, A. TABARRONI, (éds.), *L'Insegnamento della logica a Bologna nel XIV secolo*, (Studi e Meorie per la storia dell'Università di Bologna, N.S., VIII), Bologna, 1992, pp. 165-185.

8. Pour tout cela, cf. R.-A. GAUTHIER, *Notes sur les débuts (1225-1240) du premier « averroïsme »*, dans *RSPhTh*, 66 (1982), pp. 322-330.

9. Au chapitre de l'« emphase » on peut également noter le thème, d'origine averroïste, selon lequel « celui qui ignore la philosophie est homme au sens équivoque ». Sur ce point, cf. L. BIANCHI, *Filosofi, Uomini e Bruti. Note per la storia di un'antropologia « averroista »*, dans *Rinascimento*, Seconda serie, vol. XXXII (1992), pp. 185-201.

— comme en témoignent les textes d'Aubry de Reims et de l'anonyme *Ut ait Tullius*, édité par G. Dahan : « Scola [Aubry : scala] virtutum, vite magisterium, forma sanctitatis, norma iustitie, virginitatis speculum, caritatis exemplum, thalamus pudicie, via paciencie, atque fidei disciplina ». Cette exaltation de la philosophie, avec sa tactique littéraire particulière, relevée par R.-A. Gauthier, doit-elle nous inciter à franchir le pas, à transformer la Faculté des arts en Faculté de philosophie, pour faire historiographiquement droit aux pressions conjuguées de l'idéologie (des années 1260) et de la censure (des années 1270) ? Peut-être.

Plutôt que de peser à nouveau les éléments d'un dossier dont toutes les pièces sont connues, nous voudrions ici évoquer un autre problème, dont Cl. Lafleur nous a restitué le cadre, celui de la vision de la philosophie proposée par les matériaux didascaliques et leurs textes satellites. Nous partirons donc d'un phénomène, récemment pointé par G. Dahan : le passage des *Divisions du savoir* (y compris les textes d'origine arabe, comme les traités d'al-Fârâbî ou adaptés d'al-Fârâbî) à de véritables « leçons inaugurales » ou « cours introductifs » de l'enseignement dispensé par les maîtres ès arts nouvellement promus[10].

L'existence de telles leçons est évidemment extrapolée en partie du témoignage des *principia* bibliques. Les éléments combinés, la place des textes concernés dans les manuscrits — assez souvent en tête d'un *Accessus* à l'*Isagoge*, pièce elle-même introductive à l'ensemble du cursus aristotélicien (l'*Isagoge* étant, comme on le sait, une *Introduction aux Catégories d'Aristote*) —, donnent à penser que, vers 1250, les maîtres ès arts avaient pris l'habitude ou, plus exactement, étaient dans l'obligation de donner une leçon introductive à l'étude de la philosophie. Que l'*Isagoge* ait été statutairement placée à l'initiale de l'enseignement des maîtres à la Faculté des arts de l'université de Paris est un fait corroboré par le statut du 19 mars 1255 [Denifle-Chatelain, *Cartularium*, I, 1889, n°246, p. 278]. Par là, c'est, en apparence, toute la vision néoplatonicienne de la philosophie d'Aristote qui se prolonge dans l'enseignement médiéval. Cl. Lafleur a donné plusieurs exemples de combinaisons, dans la tradition manuscrite, entre ces *Introductions à la philosophie*, qui semblent être la trace des cours introductifs, et les *Accessus* à l'*Isagoge*. Ces textes ont été étudiés depuis, soit par lui, soit par G. Dahan ou C. Marmo — il s'agit, notamment, des Prologues *Secundum quod testatur Ysaac* (attribué à Nicolas de Paris, ms. Bruges, 496, fol. 79ra-80va) et *Sicut dicit Philosophus* (de Pierre d'Irlande,

10. Sur les divisions des sciences et les introductions à la philosophie, cf. R. IMBACH, *Einführungen in die Philosophie aus dem XIII. Jahrhundert. Marginalien, Materialen und Hinweise im Zusammenhang mit einer Studie von Claude Lafleur*, dans *Quodlibeta. Ausgewählte Artikel* (Dokimion, 20), Fribourg, 1996, pp. 63-91.

ms. Vat. lat. 5988, fol. 63ra-64vb), et des anonymes *Ut ait Tullius* (ms. BnF, nouv. acq. lat. 1374, fol. 11va-vb) et *Sicut dicitur ab Aristotele* (ms. BnF, nouv. acq. lat. 1374, fol.12vb-13rb), qui tous quatre préfacent un commentaire de l'*Isagoge* [11]. Dans la mesure où il préserve en partie les *Principia* des artistes, le genre des *Introductions à la philosophie* est donc un document important sur la philosophie universitaire des années 1240-1260. Évidemment, il ne se réduit pas à cette dimension : il a une existence autonome, et les mêmes travaux de Cl. Lafleur montrent bien que les *Introductions* sont tantôt transmises comme des textes de plein exercice, tantôt traitées comme des Prologues à d'autres œuvres que l'*Isagoge* : c'est le cas, par exemple, de *Plurimi studentium philosophiae*, qui ouvre un commentaire sur le *Timée de Platon* (ms. Oxford CCC 243, fol. 135v-188va) ou d'*Inquirebamus bonum humanum*, qui préface un commentaire sur l'*Éthique* (ms. Oxford CCC 243, fol. 12vb-14ra)[12]. En examinant les thèmes traités par divers textes — dont *Ut ait Tullius* —, G. Dahan a suggéré un critère pour distinguer leçons introductives au sens propre et classifications du savoir. Dans les classifications, version renouvelée des *Divisions des sciences* chères au XII^e^ siècle, la partie consacrée à la division de la philosophie est ou serait plus développée que dans les leçons inaugurales où, en revanche, d'autres *topoi* auraient plus de place et d'importance, notamment : (1) éloge de la philosophie (*commendatio* ou *sufficientia philosophiae*), (2) nécessité ou utilité de la philosophie (*quare sit appetenda*), (3) définition de la philosophie, (4) origine de la philosophie (*exitus eius in esse*).

Il n'est pas nécessaire d'entrer ici dans le détail complexe de la marqueterie littéraire qui fait la substance des *Introductions à la philosophie* et des quelques leçons inaugurales qui sont parvenues jusqu'à nous. Il vaut mieux se demander quelle conception de la philosophie reflètent ces textes. La question peut être prise à différents niveaux.

Si l'on compare l'image de la philosophie véhiculée par les *Introductions* à celle de ce que Ph. Hoffmann a appelé la « scolastique du néoplatonisme des V^e^ et VI^e^ siècles », un fait se dégage irrésistiblement[13]. Les néoplato-

11. Sur les trois premiers textes, cf. Cl. LAFLEUR, *Quatre Introductions à la philosophie au XIII^e^ siècle* (Université de Montréal, Publications de l'Institut d'Études médiévales, XXIII), Montréal/Paris, 1988, pp. 391, 392 et 393-394. *Sicut dicitur ab Aristotele* a été édité par C. MARMO, *Anonymi Philosophia Sicut dicitur ab Aristotele. A Parisian Prologue to Porphyry*, dans *CIMAGL*, 61 (1991), pp. 140-146. Contrairement à ce que soutiennent R.-A. Gauthier (p. 141) et Cl. Lafleur (*Quatre Introductions...*, p. 391), *Secundum quod testatur Ysaac* doit être distingué du Prologue *Sicut dicit Ysaac* (ms. Munich, Clm 14460, fol. 167ra-168va), comme l'a montré R. IMBACH, *Einführungen...*, pp. 72-73.

12. Cf. Cl. LAFLEUR, *Quatre Introductions...*, pp. 392 et 390.

13. Cf. Ph. HOFFMANN, *Catégories et langage selon Simplicius. La question du 'skopos' du traité aristotélicien des Catégories*, dans I. HADOT (éd.), *Simplicius. Sa vie, son œuvre,*

niciens abordaient l'étude d'Aristote comme celle des prolégomènes indispensables à la méditation de la « vraie » philosophie : celle transmise par le corpus platonicien. Tous les commentaires néoplatoniciens grecs ou latins de l'*Isagoge* débutaient par des « explications préliminaires très développées sur ce qu'est la philosophie en général ». Cette « introduction à la philosophie » précédait l'*Isagoge*, présentée elle-même comme une première initiation au vocabulaire logique d'Aristote, donc comme une première étape, indispensable, à la lecture de l'*Organon* et, par là, comme le premier geste de la formation philosophique. Élias et David traitaient quatre points : (1) si la philosophie existe, (2) ce qu'elle est, (3) comment elle est, (4) pourquoi elle est (quatre points tirés d'Aristote, *Seconds analytiques*, 89b23) ; Ammonius ne traitait que les points (2) et (3). Tous ces textes néanmoins contenaient six définitions de la philosophie (trois de Pythagore, deux de Platon, une d'Aristote) et une division de la philosophie. Cette introduction générale à la philosophie était suivie d'une introduction particulière à l'*Isagoge* en six ou huit points : (1) but du livre, (2) utilité du traité, (3) authenticité, (4) place dans l'ordre de lecture, (5) raison d'être de son titre, (6) partie de la philosophie à laquelle le traité appartient, (7) division en chapitres (absente chez Boèce), (8) forme que prend l'enseignement du traité (seulement chez Élias et David)[14]. Puis venait une introduction générale à la lecture des *Catégories* fournissant une introduction spécifique à la philosophie d'Aristote, selon un programme en dix points inauguré par Proclus dans un ouvrage intitulé *Sunanagôsis* (*i.e.* « commentaire d'un texte sous la direction d'un maître »).

Cet ensemble structuré, auquel s'ajoutait une introduction particulière aux *Catégories* (en six points), s'inscrivait dans un véritable itinéraire de formation philosophique[15]. L'introduction à la philosophie d'Aristote faisait connaître à l'étudiant le programme de ses futures études aristotéliciennes et elle l'orientait vers la perspective dans laquelle il devait se placer pour

sa survie. Actes du colloque international de Paris, 28 sept.-1^er^ oct. 1985 (Peripatoi, 15), Berlin/New York, 1987, pp. 61-90.

14. Sur ce point, ainsi que sur David, Élias, le « pseudo-David » et le pseudo-Élias, voir l'« Introduction » aux *Prolégomènes à la philosophie de Platon*, éd. L. G. WESTERINK, trad. J. Trouillard, avec la coll. d'A. Ph. Segonds (Collection des universités de France), Paris, 1990, pp. XXXI-XLII.

15. Sur ce point, cf. M. PLEZIA, *De commentariis isagogicis* (Archiwum Filologiczne, 23), Kraków, 1949 ; J. Mansfeld, *Prolegomena* (Philosophia Antiqua), Leiden/New York/København/Köln, 1995 ; I. HADOT, *Les introductions aux commentaires exégétiques chez les auteurs néoplatoniciens et les auteurs chrétiens*, dans M. TARDIEU, (éd.), *Les règles de l'interprétation* (Patrimoines. Religions du Livre), Paris, 1987, pp. 99-122. Sur le devenir syriaque et arabe de ces protocoles de lecture, cf. Chr. HEIN, *Definition und Einteilung der Philosophie. Von der spätantiken Einleitungsliteratur zur arabischen Enzyklopädien* (Europäische Hochschulschriften, Reihe XX, Philosophie, Bd. 177), Frankfurt, 1985.

interpréter les œuvres abordées (les *autoprosopa*, les œuvres écrites par Aristote en son nom propre). Cette perspective était indiquée dans le quatrième point traité, la fin de la philosophie, en l'espèce d'une citation d'Homère donnée au livre XII, 1076a4 de la *Métaphysique*, « Remonter vers le principe unique de toutes choses », ce qui revenait à dire : l'Un néoplatonicien. La finalité de l'étude de la philosophie d'Aristote était donc parfaitement claire. Elle préparait l'étudiant aux « grands mystères », c'est-à-dire à l'étude de la philosophie de Platon, exposée dans ses *Dialogues*.

Si nous nous tournons à présent vers le Moyen Âge, nous avons l'impression qu'une tornade a dispersé tous ces éléments soigneusement ordonnés. Les *Introductions* qui, on l'a vu, sont loin d'être toutes corrélées à l'étude de l'*Isagoge*, sont, certes, l'équivalent des introductions générales à la philosophie de la scolastique néoplatonicienne et elles présentent elles aussi des définitions et une division de la philosophie, mais le contexte pédagogique n'est plus le même : l'étude d'Aristote ne conduit plus à celle du *corpus* platonicien. De plus, et pourtant, la torsion imposée à Aristote dans les introductions néoplatoniciennes à la philosophie d'Aristote demeure sous une autre forme. À grands traits : un seul écrit fusionne désormais les éléments distingués par les néoplatoniciens en deux introductions distinctes (une introduction générale à la philosophie, une introduction spéciale à la philosophie d'Aristote), et c'est dans cet écrit unique qu'est indiquée la perspective qui doit présider à la lecture du corpus d'Aristote et des textes qui lui sont incorporés ou ajoutés. On éprouve donc un malaise à regarder ce paysage après la tempête. On a, en effet, le sentiment qu'une forme littéraire survit là, mais vidée de sa substance, non seulement accidentée par les lacunes de la transmission des textes antiques, mais parasitée ou gauchie par l'incorporation d'autres schèmes et d'autres perspectives hérités des développements que la vision néoplatonicienne a connus sous d'autres cieux et à d'autres époques, notamment dans la tradition arabe.

Cl. Lafleur, G. Dahan, R. Imbach ont étudié les définitions et les divisions de la philosophie véhiculées dans les *Introductions* et les leçons inaugurales, et ils se sont efforcés d'en apprécier le contenu doctrinal, voire la fonction sociale et idéologique. À lire les définitions de la philosophie proposées dans le corpus des années 1240-1250, la seule question que l'on puisse se poser est : quel programme philosophique réel expose-t-il ?

L'extraordinaire disparité des sources n'a plus rien à voir avec le montage pythagorico-platonico-aristotélicien consciemment opéré par les néoplatoniciens : c'est une avalanche de citations d'origine diverse, empruntées sans aucune coordination visible à des auteurs aussi différents qu'Isidore de Séville, Gundissalinus, Alfred de Sareshel ou Isaac Israeli, citations souvent sujettes à de fausses attributions — comme celle d'Isidore (« Philosophia est divinarum

humanarumque rerum cognitio ») attribuée à Ghazâlî par *Ut ait Tullius* ou celle, platonicienne, d'Isaac (« Philosophia est cognitio sui ipsius ab homine ») attribuée à Aristote par le même texte. La détermination du but de l'étude de la philosophie ne peut que se ressentir de ce flou doctrinal.

Si nous revenons à notre point de départ, la confrontation de l'idéologie et de la pratique réelle, nous poserons donc qu'il faut distinguer le lieu commun littéraire, transmis de manière quasi-autonome en dehors de son contexte d'origine, y compris pédagogique, et la délimitation ou la revendication consciente d'une forme de vie dans un contexte institutionnel précis.

Les auteurs des *Introductions à la philosophie* sont des maîtres ès arts. Les *Introductions* sont un produit de la Faculté des arts. Elles contiennent un éloge de la philosophie, une description de ce qu'est la philosophie et du but assigné à son étude. A partir de là deux questions se posent : faut-il conclure que (1) les auteurs des *Introductions* se considèrent comme des philosophes ou (2) qu'il sont philosophes — ou, si l'on préfère, que ce qu'ils font est, comme on dit, de la philosophie ou, si l'on préfère encore, que ce qu'ils se proposent de faire dans leur enseignement est d'enseigner la philosophie ?

À première vue, la culture philosophique des maîtres ès arts des années 1240-1250 semble relever d'une *philosophie fossile*. Il y a diverses sortes de fossiles. La géologie nous apprend qu'il y a des *énergies fossiles*. En général, toutefois, le fossile est un vivant figé dans la mort. À quelle sorte de fossile avons-nous affaire ici ? L'impression de décalage entre les *Introductions* et le travail effectif du maître ès arts, où la logique tient une place capitale avec ses voies et ses méthodes propres, fruit de développements autonomes et imprévus — comme la pratique des *sophismata* —, cette impression de décalage, donc, impose l'idée que l'éloge de la philosophie tel qu'il se déploie dans les *Introductions* n'est pas en prise sur la réalité pédagogique et la forme de vie philosophique universitaire de son temps. Ce sont de vieux schèmes littéraires qui couvrent des pratiques nouvelles. Pour dire les choses brutalement : l'originalité des maîtres et des étudiants qui s'occupent de philosophie (ce qui veut dire aussi, mais seulement en partie, de textes philosophiques) au milieu du XIII^e^ siècle, est d'être des artistes et justement pas des philosophes, de faire de la philosophie en artistes, c'est-à-dire en hommes de leur époque, non en « philosophes », c'est-à-dire en hommes d'une époque et d'un monde révolus. Le caractère « exotique » de la figure du *philosophus* dans la littérature du XII^e^ siècle (pensons, par exemple, au *Dialogue* d'Abélard) — ou le fait que, chez la plupart des scolastiques du XIII^e^, le terme *philosophus* désigne en général (comme cela semble avoir été le cas dès Abélard) les « Arabes » ou, plus largement, les « Anciens » —, indique clairement que l'artiste a une conscience intellectuelle, professionnelle, sociologique et idéologique propre, mais qu'il ne revendique pas le titre

de « philosophe » comme ouvrant l'horizon premier de son autocompréhension. La permanence de formes littéraires n'implique pas la continuité des formes de vie ni l'invariabilité des idéaux et représentations collectives concrètes.

Allons plus loin : la Faculté des arts est une Faculté où la philosophie a sa place parce qu'elle n'est pas une Faculté de « philosophes ». En fait, c'est bien parce que les artistes sont des artistes qu'il peut y avoir un conflit des facultés. « Philosophe » est d'abord un mot de théologien — un mot fait pour condamner, censurer ou entraver la liberté intellectuelle. Si la Faculté des arts était institutionnellement une Faculté de philosophie, il n'y aurait pas de conflit possible, car si un conflit naissait véritablement sur cette base il n'y aurait tout simplement plus de Faculté de philosophie. Une Faculté de philosophie au sens moderne du terme est impossible et impensable dans les premières décennies du XIII^e^ siècle, car elle serait l'un des pôles d'une contradiction ouverte et insurmontable, car pleinement extériorisée, entre deux éléments incompatibles, que l'on nomme précisément « philosophie » et « théologie ». La Faculté des arts a pour *principale* garantie d'existence d'être le lieu où se prépare la formation des futurs théologiens. Le philosophie ne peut y vivre qu'à condition de ne pas être exprimée, reconnue et assumée dans sa réalité vivante *du passé*, mais pratiquée sous le masque *actuel* et polychrome des arts, qui rassure sur sa fonction instrumentale. Le conflit des facultés ne peut se perpétuer qu'à travers un *instrument* indocile et rebelle à son utilisateur et son destinataire institutionnel. Bref, il n'y a de place pour la philosophie à la Faculté des arts qu'à condition qu'elle soit et reste institutionnellement une Faculté des arts.

Ce paradoxe institutionnel n'est pas si vif qu'il y paraît. Il exprime une réalité où la contradiction des éléments facteurs de savoirs ne peut être que latente et interne à un même ensemble : le conflit des facultés est comme le mouvement selon Aristote — « l'acte de ce qui est en puissance *en tant qu'il est en puissance* ». C'est en restant artistes que les artistes peuvent assurer la reproduction de la contradiction qui non pas *mine*, mais *constitue* l'université du XIII^e^ siècle. L'originalité de l'université médiévale latine, ce qui fait sa spécificité et assurera bientôt l'essor de la pensée occidentale au détriment des mondes musulmans et orthodoxes, est précisément qu'elle articule deux systèmes de référence incompatibles en instrumentalisant le premier au bénéfice du second, au lieu de les laisser extérieurs l'un à l'autre.

Mais, dira-t-on, que faites-vous de la forme *particulière* que revêtent dans les années 1250-1260 les éloges de la philosophie ? Que faites-vous de la revendication artienne, à laquelle des esprits aussi différents que J. Le Goff, R.-A. Gauthier, Cl. Lafleur, L. Bianchi ou R. Imbach ont consacré tant d'études excellentes et d'inspiration, d'ailleurs, très diverse ? Que faites-vous,

par exemple, de Boèce de Dacie et du thème de la « félicité mentale comme profession », selon la formule de L. Bianchi[16] dans son article pionnier de 1987 ? Tentons de répondre.

Le *De summo bono* de Boèce de Dacie correspond à une auto-compréhension de l'aristotélisme qui, pour la première fois, fait clairement écho et apporte une réponse cohérente, *née du travail concret* plutôt que de la déclamation rhétorique ou de l'enchaînement circonstanciel de *topoi* hérités, aux deux grandes questions posées par les introductions néoplatoniciennes des V^e^ et VI^e^ siècles : celle, générale, du pourquoi de la philosophie et celle, spéciale, de la fin de la philosophie d'Aristote. Ce qui force ici l'attention c'est que Boèce répond dans l'univers épistémique de son temps. La réponse apportée correspond à la vision de la philosophie affirmée par les sources arabes nouvelles, la *Philosophia prima* d'Avicenne, corroborée par les théories farabiennes de la *fiducia philosophantium* discutées par Averroès[17], ce qui veut dire que Boèce arrive à systématiser clairement la conception qu'il faut dire « péripatéticienne » de l'essence et de la fin de la philosophie, autour des thèses de l'*Éthique à Nicomaque* sur la nature et la fonction de la *theôria*. Cette systématisation est d'un philosophe, non d'un doxographe. Jusqu'à un certain point, même, elle rompt avec les habitudes de la rhétorique académique qui fait le gros des éloges pratiqués dans les leçons inaugurales et les classifications du savoir — elle *rompt*, parce qu'elle *construit* une proposition philosophique, un programme de vie philosophique, à partir de la fréquentation réelle des corpus dans un univers pédagogique et institutionnel bien défini, parce qu'elle *assume*, aussi, la question de la limitation et de l'auto-limitation de la pratique artienne en fonction des exigences internes à des disciplines épistémologiquement conscientes d'elles-mêmes, autolimitation qui se rencontre harmonieusement avec les limitations statutaires reçues de l'extérieur. C'est dans cet accommodement de la réalité disciplinaire des arts à la situation institutionnelle des pratiques réglées statutairement que le *nouvel* éloge de la vie philosophique prend tout son sens. En écrivant le *De summo*

16. Cf. L. Bianchi, *La felicità intellettuale come professione nella Parigi del Duecento*, dans *Rivista di Filosofia*, 78 (1987), pp. 181-199.

17. L'expression, utilisée, notamment, par ALBERT LE GRAND dans le *De an.* III, 3, 11 ; éd. Stroick, p. 221, 47-60 (« [...] fiducia philosophantis est non coniungi tantum agenti ut efficienti, sed etiam sicut formæ [...] »), est, de fait, tirée d'Averroès, *In De an.* III, comm. 36 ; éd. Crawford, p. 502, 660-665. La définition de la « sagesse théorétique » d'Aristote comme *optima felicitas* et « ferme espérance du philosophe » ne fait pas que sceller l'accord de la psychologie, de la théologie et de la biologie dans l'exaltation du thème de la réalisation de l'essence pensante de l'homme, elle propose un authentique contre-modèle à la théorie chrétienne des vertus : il y a une espérance et une foi philosophales comme il y a une espérance et une foi théologales. Cette concurrence se poursuit sur le terrain de la charité, pour laquelle les « artistes » ont aussi un contre-type : la *koinônia*, la « vie d'intimité » et l'égoïsme vertueux. Sur ce point, cf. A. DE LIBERA, *Penser au Moyen Âge*, (Chemins de pensée), Paris, 1991, pp. 224-245.

bono, Boèce plaide pour la philosophie, mais en étant conscient qu'elle ne peut vivre qu'à condition de se déployer comme la forme de vie *artiste par excellence*. Il décrit donc ce que peut la philosophie à partir de ce que doit être et de ce que doit faire le philosophe *artiste*. Le *De summo bono* ne peut être séparé du *De aeternitate mundi*. L'éloge de la vie philosophique ne peut être coupé de la réflexion sur l'épistémologie des sciences philosophiques. Cela ne change rien, pour autant, à la nature « artiste » de la Faculté des arts ni, surtout, à ce jeu de rôles, si déroutant pour nous, qui fait que le « philosophe » dont parle Boèce se définit toujours par la variété de ses prises de rôle épistémologiques : *logicus*, *physicus*, *naturalis*. Il y a philosophie véritable, dès que l'artiste se demande non pas comment se définit la physique, mais en quoi consiste le travail du physicien.

Seul un artiste peut vraiment dire *loquens ut naturalis*, ce mot d'ordre de toutes les audaces et de toutes les ruptures, dont L. Bianchi a étudié l'émergence et la fonction[18], parce qu'il sait professionnellement ce qu'il signifie, et parce que c'est épistémologiquement, dans le cadre disciplinaire défini par les programmes de la Faculté des arts, que s'effectuent à la fois le combat théorique et le combat pour la *theôria*. Je serai donc tenté de distinguer ici l'exaltation idéologique de la philosophie, produit fossile de la scolastique néoplatonicienne dans le cadre général de la culture médiévale, et le travail scientifique de l'artiste selon les normes croisées de la discipline pratiquée dans son autodéfinition interne et de la réglementation extérieure imposée par l'institution.

Si l'éloge de la félicité mentale a une valeur test dans l'histoire des pratiques philosophiques médiévales, c'est parce que cet éloge exprime, à un moment donné, la rencontre entre le travail de l'artiste et la vision de la philosophie transmise par son corpus — un corpus où l'*Éthique à Nicomaque*, le commentaire d'Eustrate et les grands textes du péripatétisme arabe fonctionnent comme centres organisateurs. C'est là, de fait, le seul véritable point commun à tous les discours et à tous les auteurs que l'on a voulu enrôler sous la bannière d'une philosophie militante. La coexistence, sous cette bannière, d'acteurs socialement, institutionnellement, philosophiquement aussi opposés qu'un Albert le Grand et un Siger de Brabant, l'aspect composite, pour ne pas dire hétéroclite, d'un groupe où se rencontrent, au long des années (et pour certains, malgré les condamnations de 1277), des « averroïstes » réels ou supposés, comme Jacques de Douai, Gilles d'Orléans[19], Thomas Wylton ou Jean de Jandun, des maîtres ès arts comme

18. Cf. L. Bianchi, *Loquens ut naturalis*, dans L. BIANCHI et E. RANDI, *Vérités dissonantes. Aristote à la fin du Moyen Age*. (Vestigia, 11), Paris-Fribourg, 1993, pp. 39-70.
19. Sur cet auteur voir la mise au point de Z. KUKSEWICZ, *Gilles d'Orléans était-il averroïste ?*, dans *Revue philosophique de Louvain*, 88 (1990), pp. 5-24.

Jean de Dacie, Raoul le Breton, Jacques de Pistoia ou Jean Buridan[20], des « philosophes » non professionnels comme Dante, des théologiens, qui plus est thomistes, comme Pierre d'Auvergne[21], montrent bien que la prise de conscience philosophique de la Faculté des arts est d'abord une prise de conscience de la *forme de vie* liée *au travail* effectué dans la Faculté des arts, donc à la méthode scientifique et à l'idée de la science comme telle. Cette prise de conscience de la profession *artienne* comme profession de la félicité mentale est donc aussi une prise de conscience du métier de savant — une prise de conscience qui, pour certains, garde, où qu'ils soient, la force d'un paradigme, d'une *figure libre*, et pour d'autres, celle d'une *figure imposée*. Le passage de la proscription de l'aristotélisme à la prescription de l'aristotélisme, dont les travaux plus récents de L. Bianchi[22] font, d'une censure l'autre, le ressort de l'évolution intellectuelle de 1210 à 1339, ne se conçoit pas sans la contagion de *l'idée aristotélicienne de la science* accompagnant celle de l'affect philosophique du bonheur, entendu comme plaisir de la connaissance.

Ce qu'il importe d'étudier à partir de la situation parisienne des années 1240-1260, c'est donc l'évolution suivie à Paris et ailleurs par cette articulation entre le discours sur les disciplines, la réalité de la pratique effective, les revendications de juridiction entre artistes et théologiens, et les *topoi* d'autocompréhension et d'autojustification. Prenons, pour conclure, un exemple : le platonisme et la doctrine des Idées. Dans les années 1265, les théologiens tonnent contre l'aristotélisme au nom d'un certain platonisme augustinisant — pensons à l'énigmatique adage *Qui negat Ideas negat Filium Dei* —, au XV^e^ siècle, la situation s'est inversée, ce sont maintenant les artistes qui revendiquent le platonisme au nom de la philosophie, contre les théologiens : le même conflit perdure, mais sous une forme nouvelle et par une autre conception de la philosophie — il suffit, pour s'en persuader, de relire les travaux de Z. Kaluza sur Jérôme de Prague[23] et les *Formalizantes*. Les

20. Voir sur ce point L. BIANCHI, *Il vescovo e i filosofi*, p. 182 (note 46), 192 (note 156) et 194 (notes 162-163).

21. Voir les *Quaestiones super Ethicam (libri I-II)* attribuées à Pierre d'Auvergne dans A. J. CELANO, *Peter of Auvergne's Questions on Books I and II of the Ethica Nicomachea. A Study and Critical Edition*, *Mediaeval studies*, 48 (1986), pp. 32-34, 39, 72-76 et 80-81. Devant la radicalité des thèses soutenues par les *Quaestiones*, G. Fioravanti a remis en cause leur attribution à Pierre d'Auvergne. S'appuyant sur des textes parallèles des *Quaestiones in Metaphysicam* éditées par A. MONAHAN (in *Nine Mediaeval Thinkers*, Toronto, 1955, pp. 150-151), L. Bianchi souligne que rien n'exclut absolument cette paternité. Cf., sur ce point, G. FIORAVANTI, *Desiderio di sapere e vita filosofica* ..., p. 271, note 1 ; L. BIANCHI, *Filosofi, Uomini e Bruti...*, *loc. cit.*, p. 187.

22. Voir le « résumé des conférences » données par L. Bianchi à l'École pratique des hautes études en mai 1996, dans l'*Annuaire de la V^e^ section de l'ÉPHÉ* (à paraître).

23. Cf. Z. KALUZA, *Jérôme de Prague et le Timée de Platon*, dans *AHDLMA*, 61 (1994) pp. 57-104.

métamorphoses du *topos* des Idées révèlent ce qui est en cause ici : l'ambiguïté constitutive de la Faculté des arts, emplacement d'une pratique qui ne peut s'affirmer comme autonome, c'est-à-dire comme « philosophique », qu'au lieu même où elle est instrumentalisée, c'est-à-dire institutionnellement subordonnée. C'est ce que nous voulons dire en posant que la Faculté des arts est l'espace d'institutionnalisation de la contradiction qui fonde la possibilité même d'une pratique philosophique en pays de chrétienté. L'inexistence d'un tel espace dans les autres mondes médiévaux (musulmans ou byzantins) est ce qui nous autorise à dire que ces mondes ont, quel que soit le niveau de développement de leurs institutions scolaires, ignoré le phénomène central de l'université, et n'ont donc pu bénéficier de son apport conflictuel.

Notre conclusion sera donc double. La première est une simple mise en garde : il ne faut pas généraliser le « philosophisme » parisien des années 1240-1260. C'est un dispositif d'acculturation. Les dispositifs ultérieurs sont des dispositifs de développement. Le premier est fait pour encadrer l'assimilation progressive des matériaux anciens ou étrangers, les seconds pour délimiter l'horizon épistémique d'une université devenue pour elle-même son propre corpus. On peut résumer cette différence en posant que, d'une certaine manière, la Faculté de théologie finit par devenir la rivale de la Faculté des arts en matière de philosophie. C'est souvent en théologie que les savoirs aristotéliciens, prescrits comme norme de la scientificité, sont progressivement mis en crise par la rencontre avec les objets non standard que fournissent la Révélation et le dogme. C'est le cas, par excellence, pour la logique: les *Commentaires des Sentences* ont fait autant, sinon plus, pour l'apparition de la logique du changement, de la logique épistémique ou de la logique déontique que les commentaires d'Aristote[24]. Mais c'est aussi la théologie qui, malgré les résistances, a organisé en son propre sein la montée progressive de la conception philosophique du bonheur[25]. De ce point de vue,

24. Si l'on en croit le jeune M. Heidegger, ils ont même fait plus, puisque, sans l'œuvre du Lombard et sa tradition interprétative, on ne saurait « comprendre la structure scientifique de la théologie médiévale, son exégèse et son commentarisme *comme interprétations de la vie* » (c'est nous qui soulignons). D'où la déclaration programmatique (et le diagnostic pessimiste) que fait le futur auteur de *Sein und Zeit*, quand, en 1922, il pose que, jusqu'à présent « non seulement la structure herméneutique du commentaire des *Sentences* de Pierre Lombard, commentaire qui jusqu'à Luther commande le véritable développement de la théologie, n'a pas été analysée comme telle, mais les possibilités de questionnement et d'évaluation qui seraient requises pour cela font encore entièrement défaut ». Cf. M. HEIDEGGER, *Interprétations phénoménologiques d'Aristote*, trad. J.-F. Courtine, T.E.R. Bilingue, Mauvezin, 1992, p. 32.

25. Jusqu'à construire une « anthropologie pure » et mettre en place les conditions de sa propre sursomption. Cf., sur ce point, l'analyse de l'« humanisme » de Cajétan et la question du « surnaturel », in O. BOULNOIS, *Les deux fins de l'homme. L'impossible anthropologie et le repli de la théologie*, dans *Les Études philosophiques*, 2/1995, pp. 205-222, notamment : « Entre la théologie de Thomas d'Aquin et celle de Cajétan, un chiasme s'est accompli. Thomas d'Aquin destitue l'anthropologie philosophique en

le grand scénario bâti par É. Gilson, pour décrire la « désintégration » de la « synthèse du XIII^e siècle », ne semble plus guère tenable. On sait le rôle que Gilson accordait à l'affrontement gigantomachique de Thomas et de Scot au seuil du XIV^e siècle dans leur double rupture avec leurs prédécesseurs arabo-musulmans, Averroès et Avicenne[26] : « Thomas a rompu avec Averroès en philosophe et sur le terrain de la philosophie » ; « Scot a rompu avec Avicenne en théologien [...] en lui reprochant [...] d'avoir indûment paré la métaphysique des plumes de la théologie » et « en réduisant [...] au minimum les limites de validité de la théologie naturelle ». On sait quelle conséquence il tire de cette stratégie contraire, quant aux modes d'intervention de la théologie : Thomas « n'a pas désespéré de la philosophie, parce qu'il l'a transformée : son œuvre est une victoire de la théologie *dans* la philosophie ; Duns Scot », lui, « a désespéré de la philosophie pure parce qu'il en a pris acte comme d'un fait » — il ne l'a pas transformée — « son œuvre » n'est donc et « ne pouvait être qu'une victoire de la théologie *sur* la philosophie »[27]. On sait, enfin, quelle place singulière il réserve à Occam au terme de ce processus : avoir accentué « la séparation de la philosophie et de la théologie ». Si l'on osait employer ici un terme freudien, on pourrait dire que Gilson se représente le XIV^e siècle à partir du triomphe de l'occamisme et l'occamisme lui-même comme un « retour du refoulé » — il emploie d'ailleurs en partie l'expression : « Le succès de l'occamisme s'explique dans

ne lui accordant pas de pertinence pour trancher des fins dernières ; il la rend contradictoire en lui assignant une fin infinie. Son commentateur endosse les présupposés de l'anthropologie philosophique, et les transforme en clôture exclusive de toute fin surnaturelle, au moment même où il souligne que la théologie peut donner à l'homme une autre fin ».

26. L'élément central de la thèse de GILSON réside dans l'importance du rôle qu'il accorde à la condamnation parisienne de 1277. Sa lecture de la censure, formulée dès le livre de 1944 sur *La philosophie au Moyen Âge*, est claire : c'est une condamnation de l'averroïsme. Selon lui, c'est cette condamnation qui sépare en profondeur les deux penseurs paradigmatiques de la fin du XIII^e siècle : Thomas d'Aquin et Duns Scot : « entre <la génération> de Thomas d'Aquin et celle de Duns Scot passe la coupure de la condamnation de l'averroïsme en 1277 ». Le décisif de cette coupure est que, passé 1277, les théologiens ne font plus confiance à la philosophie : « Après 1277, l'allure de la pensée médiévale tout entière se trouve changée. Après une courte lune de miel, théologie et philosophie croient s'apercevoir que leur mariage avait été une erreur. En attendant la séparation de corps, qui ne tardera guère, on procède à la séparation de biens. Chacune reprend possession de ses problèmes et défend à l'autre d'y toucher ». Pour comprendre les événements de pensée de la fin du XIII^e siècle, il ne suffit donc pas de dire que Duns Scot a continué Avicenne comme Thomas avait continué Averroès, ou, plus modestement, de fixer le niveau de leur dépendance respective par rapport aux deux grands philosophes du péripatétisme arabe, c'est « une clef nécessaire pour leur interprétation historique », mais cela ne va pas « au fond des doctrines ». Pour aller au fond, il faut dire, au contraire, que chacun des deux *théologiens* — notons le mot — a rompu avec son prédécesseur, mais de manière strictement opposée. Sur tout cela, cf. É. Gilson, *La philosophie au Moyen Âge*, Paris, 1962[2], p. 605 *sqq.*

27. Cf. É. Gilson, *La philosophie ...*, p. 607.

une large mesure par les satisfactions qu'il donnait à certaines formes de la pensée théologique et du sentiment religieux, refoulées par les grandes synthèses du XIII^e siècle, mais qui trouvaient là de quoi se justifier »[28]. Autrement dit : l'occamisme permet de dépasser l'aspect purement négatif de la réaction antiphilosophique des théologiens que le thomisme avait un temps désarmés — *il attaque la philosophie par la philosophie* : « <il apporte> des raisons philosophiques fortes et bien liées de ne pas soumettre l'essence divine aux analyses spéculatives de la raison naturelle »[29]. Ce n'est donc pas seulement la dissolution du rêve du XIII^e siècle — « unir en une synthèse solide la théologie naturelle et la théologie révélée » en « déterminant le point de vue d'où toutes les connaissances rationnelles et toutes les données de la foi » apparaîtraient « comme autant d'éléments d'un unique système intellectuel »[30] —, qu'apporte l'occamisme, c'est l'instrument philosophique même de cet éclatement : la dévaluation de la métaphysique[31]. Le XIV^e siècle est soit dominé par l'occamisme, c'est-à-dire par « une tendance à désolidariser la philosophie de la théologie », qui revêt diverses formes de *séparatisme théologique*, depuis le retour de l'augustinisme jusqu'à l'épanouissement d'une mystique antimétaphysique, ou, ce qui semble pis encore, par « une tendance à dissocier la philosophie de la théologie », j'ai nommé l'averroïsme, c'est-à-dire un mouvement franchement « conservateur », qui « aurait dû se dissoudre dans l'occamisme dès la première moitié du XIV^e siècle » si ses représentants avaient été, comme on le croit, « animés par l'esprit moderne », mais qui, au contraire, s'enferme, en miroir négatif de l'augustinisme, dans un *séparatisme philosophique* de la raison et de la foi, de la philosophie et de la théologie, que l'« on a le droit d'assimiler à un aristotélisme obstiné et borné »[32]. Ce scénario, admirable, n'oublie qu'une chose : c'est que le débat entre théologie et philosophie est conduit ici, d'un bout à l'autre, à l'exception de l'« averroïsme », *en théologie et par des théologiens*. Il faut donc distinguer le « conflit des facultés » et ses métastases, qui le répliquent à l'intérieur de la Faculté de théologie. En un sens, ce n'est pas à la Faculté des arts que le poids de la contradiction « extérieure » entre les deux facultés, s'est lui-même intériorisé : c'est et ce ne pouvait être que là où était le *pouvoir*, c'est-à-dire là où il était licite d'organiser la confrontation entre philosophie et théologie. Les artistes n'ont jamais eu le pouvoir de trancher en matière théologique, les théologiens ont toujours celui de s'arroger le domaine de la philosophie, ses méthodes, et ses concepts, pour les accueillir, les critiquer ou les neutraliser.

28. Cf. É. GILSON, *La philosophie* ..., p. 657.
29. Cf. É. GILSON, *La philosophie* ..., p. 657.
30. Cf. É. GILSON, *La philosophie* ..., p. 638.
31. Cf. É. GILSON, *La philosophie* ..., p. 657.
32. Cf. É. GILSON, *La philosophie* ..., p. 689.

Cette remarque nous conduit à notre seconde conclusion : l'historien ne peut se contenter de manipuler des étiquettes. Il doit réfléchir sur la nature des institutions et sur les rapports de force qui nous permettent à nous, comme à nos lointains prédécesseurs, de faire parfois en même temps ce que nous faisons et *autre chose* que ce que nous croyons faire. Les artistes se sont vraisemblablement un temps pensés comme juchés sur ces « quadriges de l'enseignement philosophique » chantés par Manfred, mais ils n'ont jamais été aussi philosophes que lorsqu'ils jouaient à fond le modeste jeu des arts. Les théologiens se sont souvent présentés comme les contempteurs de la philosophie, mais beaucoup d'entre eux ont été plus philosophes que leurs supposés adversaires dans le choix et la mise en œuvre des instruments destinés à les réfuter. Il n'y a donc peut-être jamais eu au sens propre une Faculté de philosophie dans l'université médiévale, et s'il y en a eu une, il n'y a pas de raison forte pour qu'elle ait été uniquement la Faculté des arts ni même, par captation d'héritage, la Faculté de théologie : c'est l'université médiévale elle-même, dans l'articulation asymétrique de ses deux facultés rivales, qui aura été cette faculté introuvable.

Problèmes philosophiques dans les œuvres théologiques

Louis Jacques Bataillon

Le sujet que j'ai à traiter en une demi-heure pourrait faire aisément l'objet de plusieurs séries de cours. Je laisserai donc de côté, malgré son grand intérêt, ce qui concerne Oxford et me limiterai à quelques aspects des relations entre philosophie et théologie dans la seule université de Paris. L'emploi des notions philosophiques, surtout celles qui proviennent d'Aristote et de ses disciples, y a été une source de difficultés durant tout le XIII[e] siècle.

Les points les plus litigieux nous sont bien connus grâce aux multiples listes de propositions condamnées qui jalonnent cette période et qui ont été souvent étudiées, notamment la plus importante, celle de 1277 dans le remarquable travail de Roland Hissette[1]. Je préfère suivre ici la claire analyse des doctrines suspectes que donne Bonaventure dans ses *Collationes*[2].

« Quand j'étais étudiant, j'ai entendu dire d'Aristote qu'il tenait le monde pour éternel, et en écoutant les raisons et les arguments pour établir cela, mon coeur a commencé à s'agiter et à se demander comment une telle doctrine avait pu se former ; mais maintenant ces enseignements sont devenus si publics que personne ne peut douter de leur existence ». Ainsi prêchait Bonaventure à Paris durant le carême de 1267[3]. Dans le même sermon, il avait été un peu auparavant plus explicite : « D'un usage abusif de la recherche philosophique naissent les erreurs en philosophie, comme de poser un monde éternel ou l'unité de l'intellect de tous les hommes. Poser un monde éternel, c'est pervertir toute l'Écriture et dire que le Fils de Dieu ne s'est pas incarné. Quant à prétendre qu'il n'y a qu'un seul intellect pour tous, c'est dire qu'il n'y a pas de vérité de foi, ni de salut des âmes, ni de commandements à observer ; ce qui revient à dire que le pervers est sauvé et le meilleur damné. Poser de telles choses vient d'un abus de l'enquête philosophique. Et on ajoute qu'il

1. R. HISSETTE, *Enquête sur les 219 articles condamnés à Paris le 7 mars 1277*, Louvain/Paris, 1977.
2. Cf. E. GILSON, *La philosophie de saint Bonaventure*, 2[e] éd., Paris, 1943, pp. 76-100.
3. *Collationes de X praeceptis*, Coll. 2, 28, éd. Quaracchi, t. V, p. 515ab.

est impossible à un homme mortel de parvenir à l'immortalité »[4]. L'année suivante, le maître franciscain revient plus longuement sur le sujet : il ajoute aux deux erreurs déjà citées celle qui dit que tout arrive par nécessité[5].

En 1272, Bonaventure consacrera deux de ses *Collationes in Hexaemeron* aux dangers de la philosophie aristotélicienne pour la théologie ; il critique à nouveau les trois erreurs qui sont pour lui fondamentales avec plus de précisions et avec quelques corollaires qui coïncident pratiquement avec les propositions condamnées par l'évêque de Paris un an et demi plus tôt en 1270. Mais cette fois, il indique ce qui pour lui est la source commune des fausses doctrines, le rejet de la théorie des idées : « D'où vient que certains suivent les ténèbres ? De cela que, si tous ont vu dans la Cause Première le principe de tout et la fin de tout, il y a eu divergence sur le *medium*. Car certains ont nié qu'il y ait en elle les « exemplaires » des choses ; leur chef semble avoir été Aristote qui au début et à la fin de sa *Métaphysique* et en bien d'autres endroits rejette (*execratur*) les Idées de Platon. À cause de cela, il dit que Dieu ne connaît que lui-même et n'a besoin de la connaissance d'aucune autre chose et qu'il ne meut que comme désiré et aimé. À partir de ces opinions on pose que Dieu ne connaît rien ou du moins ne connaît aucun être particulier ». Après avoir montré comment les autres erreurs en découlent, il ajoute : « Le puits infernal n'est pas encore fermé à clé. Nous sommes dans les ténèbres d'Égypte : il semblait y avoir une grande lumière dans les sciences philosophiques, mais elle est entièrement éteinte par ces erreurs. Et certains, voyant qu'Aristote avait été si grand en d'autres domaines et y avait dit la vérité, ne veulent pas croire qu'il n'ait pas dit vrai également sur ces points-ci »[6].

À la fin de la *collatio*, Bonaventure indique, à propos des vertus, une bonne philosophie, celle de Plotin, rapportée dans une longue citation de Macrobe[7]. Dans la *collatio* suivante, après avoir trouvé quelques excuses aux erreurs d'Aristote, il ajoute : « Mais, quoi que ce soit qu'il ait pensé, il y a eu d'autres philosophes qui, ayant reçu l'illumination, ont posé les Idées, ont rendu un culte au vrai Dieu, qui ont reconnu que tous les biens étaient dans le Dieu très bon, qui ont posé les vertus exemplaires d'où naissent les vertus cardinales ». Ce sont le très noble Plotin, de la secte de Platon, et Cicéron, de la secte des Académiques. Ils n'ont été dans les ténèbres que parce qu'il leur manquait la foi[8].

4. *Ibid.*, 25, p. 514b.
5. *Collationes de donis Spiritus sancti*, coll. 8, 16-19, éd. Quaracchi, t. V, pp. 497b-498a.
6. *Collationes in Hexaemeron*, coll. VI, 2-5, éd. Quaracchi, t. V, pp. 360b-361b.
7. *Ibid.*, 25-32, p. 364ab.
8. *Coll.* VII, 2-3, pp. 365a-366a.

Si Bonaventure refuse la doctrine aristotélicienne, ce n'est certes pas par ignorance : comme l'a montré le P. Bougerol[9], le maître franciscain a une sérieuse connaissance du Stagirite qu'il cite un millier de fois. Il le suit en logique et sur beaucoup de points de philosophie naturelle ; ce qu'il refuse, c'est la synthèse même du Philosophe.

Bonaventure nous a donc laissé un premier aperçu des problèmes posés par l'usage de la philosophie aristotélicienne en théologie. On peut aisément augmenter cette liste, par exemple par l'examen du *Correctoire* de Guillaume de la Mare[10] et de l'*Apologia* de Gilles de Rome, découverte et remarquablement commentée par Robert Wielockx[11].

Il faut citer en premier lieu, comme ayant été probablement la plus débattue, la thèse de l'unicité de la forme substantielle chez l'homme[12]. Cette doctrine semblait mettre en difficulté le statut du corps du Christ entre mort et résurrection : on sait que, si finalement elle n'a jamais été formellement condamnée à Paris, elle l'a été à Oxford. Il s'y ajoute l'hylémorphisme des substances séparées[13] et de l'âme humaine[14], l'individuation par la matière[15], les rapports de l'essence de l'âme et de ses facultés, la connaissance des singuliers[16], les rapports entre intellect et volonté[17], pour ne citer que les principaux points litigieux.

Pratiquement tous les problèmes discutés proviennent, comme l'a bien précisé Bonaventure, de l'application à la théologie des positions aristotéliciennes : aux yeux de beaucoup, celles-ci n'étaient pas, ou étaient peu, compatibles avec les enseignements de la foi, spécialement en tant qu'elles reconnaissent à l'être créé une autonomie qui paraissait faire concurrence à la puissance divine.

La méfiance envers la philosophie, la conviction qu'elle peut être un danger pour la foi, n'étaient certes pas une nouveauté du XIII^{e} siècle ; déjà saint Paul avait formulé des mises en garde[18]. Dans la chrétienté latine, on voit le rejet de la philosophie s'exprimer vigoureusement chez Tertullien,

9. J. G. BOUGEROL, *Dossier pour l'étude des rapports entre Bonaventure et Aristote*, dans *AHDLMA*, 40 (1973) pp. 135-167 ; repris dans *Saint Bonaventure : études sur les sources de sa pensée*, Northampton, 1989.
10. Édité par P. GLORIEUX, *Les premières polémiques thomistes* ; I. *Le Correctorium Correctorii « Quare »*, Paris, 1927.
11. AEGIDII ROMANI, *Opera omnia*, III 1 : *Apologia*. Éd. et comm. par R. WIELOCKX, Firenze, 1985.
12. *Correctorium*, a. 31, éd. GLORIEUX, p. 127, a. 48, p. 197 ; *Apologia*, a. 48, p. 59.
13. *Correctorium*, a. 10, p. 49, a. 100, p. 393.
14. *Correctorium*, a. 28, p. 118, a. 91, p. 375, a. 113, p. 419.
15. *Correctorium*, a. 30, p. 124.
16. *Correctorium*, a. 2, p. 12, a. 95, p. 381.
17. *Correctorium*, a. 34, p. 161, a. 50, p. 220, a. 59, p. 241, a. 82, p. 331 ; *Apologia*, a. 24, p. 54, a. 51, p. 59.
18. *Col.* 2, 8.

mais très souvent, il s'agit d'un *topos* plus littéraire qu'effectif : tant Augustin que Boèce avaient su faire un sain usage des doctrines des philosophes. Ce n'est qu'avec le renouveau des arts libéraux au XII^e^ siècle que les conflits vont resurgir avec véhémence.

Le XII^e^ siècle est marqué par le développement de la logique et c'est l'usage de celle-ci qui va provoquer les premières controverses ; il suffit de les rappeler puisqu'elles ne font encore partie que de la préhistoire de l'Université. D'ailleurs la logique aristotélicienne n'était pas seule à être suspecte aux gardiens de l'orthodoxie de l'époque : le platonisme d'un Thierry de Chartres ou d'un Guillaume de Conches n'était pas mieux vu ; les attaques contre les commentaires de Gilbert de Poitiers sur les *Opuscula sacra* en sont un bon témoignage.

Après avoir causé en partie les ennuis d'Abélard, la logique est devenue ensuite un outil commun que tous emploient sans trop de scrupules. Le cas du *De tropis loquendi* de Pierre le Chantre, tel qu'est en train de l'étudier Luisa Valente[19], est très remarquable, d'autant plus que Pierre semble avoir été en général plus intéressé par la théologie pratique que par la spéculative. Or nous le voyons appliquer aux difficultés de l'Écriture sainte les règles pour la solution des *Fallaciae*. Il reste que la logique posait malgré tout un certain nombre de problèmes comme le montrent les condamnations de Kilwardby à Oxford en 1277.

L'arrivée des textes philosophiques grecs et arabes semble avoir au début enthousiasmé plus qu'inquiété les maîtres ès arts, peut-être parce qu'ils n'en voyaient pas encore la vraie portée à cause de leur difficulté même d'interprétation. On sait que les premiers lecteurs du *Grand commentaire sur le De anima* d'Averroès n'en ont pas compris au début la doctrine réelle[20]. La méfiance était plus grande chez les théologiens et aussi à la curie romaine ; il suffit de rappeler les statuts de Robert de Courçon en 1215 qui n'autorisent l'enseignement que de la logique et de l'éthique[21], et les bulles *Super speculam* d'Honorius III[22] et *Parens scientiarum* de Grégoire IX[23], pour voir que Rome, probablement alertée par les docteurs parisiens, partageait leurs préoccupations.

Mais les théologiens se sont encore davantage inquiétés quand les maîtres ès arts ont pris conscience de l'autonomie de leur discipline et ont revendiqué

19. L. VALENTE, *Langage et théologie pendant la seconde moitié du XII^e^ siècle*, dans *Sprachtheorien in Spätantike und Mittelalter*, S. EBBESEN, (éd.), Tübingen (1995) pp. 33-54.
20. R. A. GAUTHIER, *Notes sur les débuts (1225-1240) du premier « averroïsme »*, dans *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, 66 (1982) pp. 321-373.
21. *CUP*, t. I, n. 20, pp. 78-79.
22. *CUP*, t. I, n. 32, pp. 90-92.
23. *CUP*, t. I, n. 59, pp. 114-116.

non seulement leur liberté de recherche mais aussi la valeur en soi de la raison philosophique ; on connaît les textes d'Aubry de Reims[24] et de Boèce de Dacie[25].

Or la conception dominante chez les théologiens était celle d'une philosophie entièrement au service de la foi, *ancilla theologiae*[26]. L'expression remonte au moins à Origène et s'appuie sur plusieurs passages bibliques, notamment un du livre d'Esther[27] dans lequel il est question de sept très belles jeunes filles qui sont données à la reine comme suivantes (*pedissequae*). Il était tentant de voire en elles le symbole des sept arts libéraux au service de la reine théologie. Une autre allégorie voisine était tirée du Deutéronome[28] où il s'agit de la captive de guerre que son maître veut épouser mais à qui il doit d'abord raser la tête et couper les ongles. Jérôme se sert de cette image pour justifier ses citations d'auteurs profanes[29]. Raban Maur[30], repris par la Glose[31], voit dans la captive « rationalem disciplinam apud gentiles inuentam » qu'il faut purger de ses souillures ; Pierre Damien, avec plus de verve, reprend la même comparaison[32] et Abélard s'en sert pour se justifier[33] : « Quid ergo mirum si et ego sapientiam secularem propter eloquii uenustatem et membrorum pulchritudinem de ancilla et captiua israeliticam facere cupio ? ». Mais pour la plupart des théologiens du XII^{e} et du XIII^{e} siècles, la servante n'est qu'une esclave difficile à maintenir à sa place et qui n'a que trop tendance à se poser en rivale de sa patronne. C'est ce qu'exprime Honorius III dans la bulle *Super speculam* de 1219[34] dans laquelle il blâme ceux des étudiants qui « se conuertunt ad pedissequas amplexandas ».

Un bon exemple de cette attitude négative envers la philosophie se trouve dans un sermon universitaire d'Hugues de Saint-Cher en 1242 pour le dimanche dans l'octave de l'Ascension[35]. Il y est question de trois démons à

24. R. A. GAUTHIER, *Notes sur Siger de Brabant (fin) : Aubry de Reims et la scission des Normands*, dans *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, 68 (1984) pp. 3-48. Le texte de la *Philosophia* d'Aubry est édité pp. 29-48.
25. BOETHII DACI *Opera*, t. VI, 2 : *Opuscula*, éd. N. G. GREEN-PEDERSEN, Hauniae, 1976.
26. Sur cette expression, voir H. DE LUBAC, *Exégèse Médiévale*, t. I, Paris, 1959, pp. 74-94.
27. *Esther*, 2, 9.
28. *Deut.* 21, 10-14.
29. *Epist.* 70, 2, CSEL 54, pp. 702, 5-8.
30. *Enarr. in Deut.* II, 25, PL 108, 915D-916A.
31. *Biblia latina cum Glosa ordinaria*, ed. Strasbourg 1480/81 ; reed. Turnhout, 1992, t. I, p. 401b.
32. *Sermo* 6, CCCM 57, pp. 48-49, 279-298.
33. *Theologia Christiana* II, 2, CCCM 12, pp. 133, 33-41, repris dans *Theologia Scholarium*, II, 2, CCCM 13, pp. 47, 32-38.
34. *CUP*, t. I, n. 32, p. 91.
35. Sermon *Estote prudentes et uigilate* : Bruxelles, Bibliothèque royale II. 1142, fol. 88ra-vb : ce sermon, comme beaucoup d'autres de ce recueil, est malheureusement plein de tant de fautes qu'il serait difficile d'en donner une édition complète. « Ergo falsi nominis

chasser, parmi lesquels est l'esprit des faux prophètes qui pervertit les rois de la terre, les prélats menacés par la fausse science et la *curiositas*. Hugues s'écrit alors : « Pourvu que cet esprit n'arrive pas aux rois de Paris, c'est-à-dire aux maîtres régents de Paris ! ». Il ajoute: « Si quelqu'un t'apportait mille noix et que seule la millième soit bonne, et si on te disait : « Mords dans toutes et mange celle qui est saine », voudrais-tu en mordre quatre-vingt-dix-neuf pour ne trouver de bonne que la centième ? Tu y perdrais tes dents avant d'être rassasié ! ». Hugues explique alors que l'étude continue des arts libéraux, entre autres dangers, rend orgueilleux et empêche d'apprendre et d'enseigner les choses vraiment utiles après avoir assimilé tant de choses superflues. Et ces défauts n'atteignent pas seulement les artiens, mais aussi les théologiens. Après une citation d'Augustin et une d'Ambroise sur la vanité des sciences profanes il s'exclame : « Plut au ciel que les théologiens se gardent de la curiosité malsaine, mais tous ont profané leurs études » ; aussi faut-il craindre qu'ils ne se laissent séduire comme Ève, tentée par une question « curiosam et inutilem ». Après quelques citations de Sénèque, Hugues conclut en invoquant Jérôme à travers Bède et la Glose[36] : « Philosophi patriarche hereticorum castitatem fidei diuersa doctrina maculauerunt ».

Dans ses postilles, Hugues a la même attitude : il suffira de citer un passage de son commentaire des Psaumes[37] : « L'argent s'est transformé en scorie parce qu'on aime mieux la philosophie que la théologie ; bien plus, beaucoup de théologiens, quand ils lisent, disputent ou prêchent, s'appuient plus sur la philosophie que sur la théologie. De telles gens n'éclairent pas la parole de Dieu mais l'obscurcissent... Dans l'Ecclésiastique[38], il est dit par la

scientie facit (*sic*) a fide deficere et prudentiam amittere ; hec est curiositas que excecat, et utinam non procedat ad reges parisienses, id est qui regunt parisius, qui uiuit (*sic*) hodie bestalius quam reges. Si in aliqua parochia quereretur hodie pessimus homo, ad presbiterum deueniretur... Si quis ferret mille nuces et millesima men (*sic*) esset bona et diceretur tibi : morde omnes et quam sanam inuenies comede, uelles tu mordere nonaginta novem pro inuenienda centesima bona ? Prius dentes perderet (*sic*) quam saciarentur. Ieremias in Trenia : *Congregauit ad numeros dentes meos*, ad numerum inutilium questionum et lectionum siue locutionum, *et cibauit me cinere*. Consectatio liberalium artium, id est continua secutio, intempestiuos facit, umbrosos, sibi placentes intumescentes et ideo non discentes uel dicentes necessaria quia superflua didicerunt... Sed soli artiste non sunt in isto peccato ; utinam theologi non sint in isto peccato et sint excepti... Vtinam theologi cauerent cibi (*sic*) a noxia curiositate, sed heu omnes dampnauerunt studia sua, unde timendum est : Ad Corinthios : *Timeo ne sicut serpens seduxit Euam astutia sua, ita corrumpantur sensus uestri...* Sed quomodo seduxit Euam ? Per curiosam et inutilem questionem ».

36. HIERONYMUS, *Epist.* 133, 2, CSEL 56, p. 243, 1, citant TERTULLIEN, *Aduersus Hermogenem* VIII, 3, CCSL 1, pp. 404, 14-15, reproduit par BÈDE, *In primam partem Samuelis*, l. IV, 31, CCSL 119, pp. 267, 2346-2347, lui-même repris par la *Glose ordinaire* sur *Paral.* 10, 4, ed. Strasbourg, t. II, p. 196.
37. Sur le Ps. 118, 3 : HUGONIS DE SANCTO CHARO, *Opera omnia*, éd. Venetiis, 1754, t. II, fol. 316a-b.
38. *Eccli*, 24, 31.

Sagesse : « Ceux qui m'éclairent auront la vie éternelle ». Donc ceux qui l'obscurcissent auront la mort. On lit dans les Proverbes[39] : « Le moqueur (*derisor*) cherche la sagesse et ne la trouve pas, alors que la doctrine des prudents est aisée ». Ceux qui philosophisent (*philosophantes*) en théologie sont des moqueurs, car ils se moquent de Dieu et trompent leurs auditeurs... Ceux en effet qui, laissant de côté les enseignements et les paroles de Jésus Christ, qui n'a jamais prêché la philosophie, se servent des paroles de la philosophie, montrent qu'ils n'adhèrent pas aux paroles du Christ, ni à la doctrine qui est selon la piété[40], mais bien à celle qui est selon la curiosité ».

Cette critique de l'usage de la philosophie en théologie n'est en rien spéciale à Hugues de Saint-Cher. On la trouve déjà dans les sermons universitaires de l'année scolaire 1230-1231[41] ; on la retrouve dans les années 70 chez des maîtres comme Raymond de Boulogne ou le dominicain Guillaume de Luxi[42]. Celui-ci invectivait les « theologi qui, dimissis libris sanctorum, inspiciunt in libris dampnatorum et alios conuertunt ad inspectionem librorum philosophorum in quibus, etsi sunt multe ueritates, tamen cum hiis sunt ibi falsitates »[43].

Si l'attitude envers la philosophie de bien des théologiens du XIII[e] siècle était plus que réservée, certains se montraient plus ouverts ; parmi ceux-ci, il faut spécialement noter le maître franciscain Jean de la Rochelle : non content d'utiliser assez largement Aristote et surtout Avicenne, il a dans ses sermons invité les théologiens à l'étude sérieuse de la philosophie. Il n'hésite pas à comparer les quatre branches de la philosophie aux quatre animaux de la vision d'Ézéchiel[44] : la face de lion correspond à la mathématique, celle d'homme à la morale, celle de boeuf à la philosophie naturelle et celle d'aigle à la philosophie rationnelle. Mais il ne faut pas oublier qu'au dessus des animaux, il y a le firmament de la théologie. Ceux qui critiquent l'étude de la philosophie

39. *Prov.* 14, 6.

40. Cf. I, *Tim.* 6, 3.

41. M.-M. DAVY, *Les sermons universitaires parisiens de 1230-1231*, Paris, 1931, pp. 85-88.

42. L. J. BATAILLON, *Les crises de l'Université de Paris d'après les sermons universitaires*, dans *Die Auseinandersetzungen an der Pariser Universität im XIII. Jahrhundert*, hrsgb A. Zimmermann, Berlin/New York, 1981, pp. 166-169 ; repris dans BATAILLON, *La prédication au XIII[e] siècle en France et en Italie*, Aldershot, 1993.

43. Sermon *Stephanus plenus gratia*, SCHNEYER, *Repertorium*, t. II, p. 477, n. 8, mss : Soissons 125, fol. 76va-vb ; Venezia, Marciana 1897, *ZL* 92, fol. 193ra.

44. Sermon II pour la fête de S. Antoine de Padoue, SCHNEYER, *Repertorium*, t. III, p. 712 n. 135. Édité par BALDVINVS AB AMSTERDAM (Distelbrinck), *Tres sermones inediti Joannis de Rupella in honorem S. Antonii Patavini*, dans *Collectanea Franciscana*, 28 (1958) pp. 33-58. Une autre édition par K. F. LYNCH, *Three Sermons on the Doctor Euangelicus by John of La Rochelle*, dans *Franciscan Studies*, 23 (1963) pp. 213-217, n'apporte rien de plus. Je reprends ici la traduction que j'ai donnée dans *Philosophes médiévaux des XIII[e] et XIV[e] siècles*, R. IMBACH et M.-H. MÉLÉARD (éds.), Paris, 10/18, pp. 62-64.

font inconsciemment le jeu du diable qui voudrait que les chrétiens soient stupides.

Dans un autre sermon, sur le thème : « Il y aura des prodiges dans le soleil, la lune et les étoiles »[45], il explique :« Il y a trois genres de lumières pour les étudiants parisiens, la théologie qui est comme le soleil, la science séculière (droit et médecine) qui est comparable à la lune et la philosophie aux lumières variées qui est comme les étoiles », puis il cite un verset des Juges[46] : « Les étoiles, demeurant dans leur ordre et leur course, ont combattu contre Sisara », l'image des hérétiques. Il explique ainsi ce passage : « Les étoiles sont les docteurs formés aux raisonnements philosophiques, tels Denys et Hilaire qui ont labouré toutes les écoles de la Grèce, tels Augustin et les autres qui ont combattu contre Sisara en réfutant les hérétiques, non seulement par l'autorité des Écritures mais aussi grâce aux raisonnements philosophiques ». Ceci dit en faveur des études philosophiques, Jean de la Rochelle ajoute aussitôt une réserve : « Il faut prendre garde à ce qu'il est dit : "dans leur ordre et dans leur course" ; "dans leur ordre", parce que les disciplines philosophiques ne sont pas à étudier pour elles-mêmes mais pour la sainte Écriture ; "dans leur course", parce qu'il ne faut pas s'attarder indéfiniment dans leur étude, mais qu'il faut les dépasser pour arriver à la théologie ».

Jean de la Rochelle ne semble donc pas reconnaître une autonomie à la philosophie et se contente d'en recommander l'étude. Il faut attendre la génération suivante pour que des maîtres en théologie admettent la valeur propre de la philosophie et construisent leurs systèmes théologiques en en tenant compte. Si différentes soient-elles, les synthèses d'Albert le Grand, de Thomas d'Aquin, de Gilles de Rome ou de Godefroid de Fontaines ne pouvaient qu'inquiéter les maîtres traditionalistes et leur paraître une sorte de trahison ; les invectives de Guillaume de Luxi citées plus haut visent certainement, bien qu'anonymement, les maîtres qu'il jugeait passés à l'ennemi.

Cela n'empêchait nullement les théologiens les plus traditionnels de se servir de bien des notions nouvelles quand elles leur paraissaient utilisables sans danger. Il en va ainsi, non seulement de la logique, mais aussi de

45. Sermon pour l'Avent, *Erunt signa in sole*, SCHNEYER, Repert. t. III, p. 704, n. 6, d'après le ms. Troyes 816, fol. 10ra-va : « Triplex est lumen clericorum parisiensium : theologie sicut sol ; secularis scientie sicut lunam ; philosophie sicut stelle... De stellis philosophie dicitur Iud. V : *Stelle manentes in ordine suo pugnauerunt contra Sysaram.* Sisara « exclusio » significat heresim. Stelle sunt doctores philosophicis rationibus instructi, ut [dic.] Dyonisius et Hillarius qui arauerunt omnes scolas Grecie, et Augustinus et alii qui pugnauerunt contra Sisaram, quoniam non tantum scripturarum auctoritatibus sed etiam philosophicis rationibus hereses confutauerunt. Sed notabile est quod dicit *in cursu et ordine. In ordine* notatur quod philosophie non sunt addiscende propter se sed propter sacram scripturam. *In cursu* notatur quod non semper in studio illo sedendum et sed quod transeundo transcurrendum ad theologiam ».

46. *Iud.*, 5, 19.

beaucoup d'éléments d'éthique, de philosophie de la nature et même de métaphysique : les distinctions matière-forme, puissance-acte, bien que comprises de façons souvent très différentes, sont du domaine commun car elles ne semblaient faire courir de péril à la foi.

C'est en effet la défense de la doctrine chrétienne qui anime au plan conscient partisans et adversaires de l'emploi de la philosophie. On peut cependant se demander si, à un niveau plus obscur, la défense de la supériorité de la Faculté de théologie sur celle des arts ne conditionnait pas aussi une attitude de méfiance : les maîtres ès arts étaient beaucoup plus nombreux que les maîtres en théologie et leur recteur était le personnage le plus important de l'Université. La revendication d'une autonomie doctrinale des artiens pouvait être ressentie comme une menace, non seulement pour la foi, mais aussi pour le prestige de la Faculté de théologie. Est-ce un hasard si les ouvrages de philosophie diffusés par le système, contrôlé par l'Université, de l'*exemplar* et de la *pecia* sont tous œuvres d'auteurs ayant été maîtres en théologie[47] ?

47. L. J. BATAILLON, *Les textes théologiques et philosophiques diffusés à Paris par exemplar et pecia*, dans L. J. BATAILLON, B. G. GUYOT, R. H. ROUSE (éds.), *La production du livre universitaire au Moyen Âge*, Paris, 1988, pp. 159-160.

Section VI

Mise en perspective du modèle parisien

La Faculté des arts dans les universités de l'Europe méridionale. Quelques problèmes de recherche

Dino Buzzetti

Je me sens très honoré de l'invitation à participer à ce colloque, mais je tiens à déclarer que ma compétence est très limitée, car d'habitude je pratique ce qui a été nommé ce matin « l'hypocrisie de l'histoire intellectuelle ». Je crois que la seule raison pour laquelle je suis ici est la publication d'un volume sur l'enseignement de la logique à Bologne au XIV^e^ siècle[1], un volume, publié en 1992, qui contient les actes d'un séminaire d'études organisé en 1990. Ce séminaire a été le point de départ d'un travail qui est toujours en cours et ma compétence ne s'étend pas bien au-delà de ce sujet. Donc je ne donnerai pas un tableau de l'enseignement des disciplines et de la logique non plus, mais je présenterai seulement quelques considérations sur la typologie des sources, en particulier des sources textuelles. Il s'agit d'un rapport, pas d'une véritable recherche, mais plutôt d'un projet de recherche.

Le thème que l'on m'a proposé exigerait un examen comparatif des Facultés des arts de l'Europe méridionale. Mais il est tout à fait évident qu'une « comparative approach »[2] de ce genre, qui avait déjà été recommandée par Charles Schmitt, demanderait, comme il le dit ailleurs, « an immense amount of reading »[3]. Et je n'ai pas été, ni je ne serais tout à fait à même de le faire. Ce que je peux faire, c'est réfléchir sur le *pourquoi* et sur le *comment*

1. *L'insegnamento della logica a Bologna nel XIV secolo*, a cura di D. BUZZETTI, M. FERRIANI, A. TABARRONI, Bologna, 1992 (Studi e Memorie per la Storia dell'Università di Bologna, N. S., vol. VIII), pp. X-648.
2. C. B. SCHMITT, *Philosophy and Science in Sixteenth-century Universities : Some preliminary comments*, in J. M. MURDOCH and E. SYLLA (éds.), *The Cultural Context of Medieval Learning*, Dordrecht, 1975. Réimprimé dans ID., *Studies in Renaissance Philosophy and Science*, London, 1981, V, p. 487.
3. C. B. SCHMITT, *The Faculty of arts at Pisa at the Time of Galileo*, dans *Physis* 14 (1972). Réimprimé dans ID., *Studies in Renaissance Philosophy and Science*, IX, p. 244.

une telle masse de lectures devrait être achevée, deux questions, le *pourquoi* et le *comment*, qui ne sont pas aussi évidentes qu'elles ne le paraissent.

Considérons le *pourquoi* et les critères auxquels on se réfère d'habitude. Dans son livre récent, *University Training in Medieval Europe*[4], Alfonso Maierù cite le père Leonard Boyle O. P., qui écrit :

> Unfortunately the statutes of the University do not give very much direct information about the faculty of canon law at Oxford in the period we have chosen, but what they contain may reasonably be supplemented from what is known about legal studies during those years at Bologna (statutes of 1317) and other universities, particularly that of Padua (statutes of 1331)[5].

Donc, observe-t-il,

> in general it is reasonable to supplement information concerning one university, when it is insufficient for a particular area, with information concerning another university on the same theme[6].

Mais il ajoute immédiatement : « despite these fundamental similarities, it is also clear that there are variations and differences between faculties and *studia* »[7]. Donc, il faut s'en remettre à ce principe avec beaucoup de prudence. En effet il entraîne implicitement l'acceptation de la thèse, qui a dominé jusqu'à aujourd'hui, de deux modèles différents d'université, le « modèle parisien », qui s'est imposé dans l'Europe du Nord, et le « modèle bolonais », qui s'est imposé dans l'Europe du Sud, le premier fondé sur l'organisation et le pouvoir des maîtres, le second sur l'organisation et le pouvoir des étudiants. Or c'est précisément la force explicative de cette thèse qui a été remise en question. Récemment Peter Denley, dans un article encore en cours d'élaboration qu'il m'a par ailleurs gentiment permis de lire[8], fait des réserves sur l'acceptation inconditionnée de cette thèse et exprime son effort par ces mots :

> The purpose of this study is to reexamine some assumptions behind this dualist view, specifically with regard to the Bolognese model and the « southern system » which allegedly grew out of it. It will not, of course, challenge the basic North-South distinction, which is clearly evident in the statutes of the universities of Paris and Bologna. It will however argue that *the distinction has been overworked*, and indeed that it is in many respect crude and unhelpful. It will look at the reality behind the theory of « student power » in Bologna, and will argue that, whatever the aspirations of the statutes, the

4. A. MAIERÙ, *University Training in Medieval Europe*, Leiden, 1994.
5. E. L. BOYLE, *The Curriculum of the Faculty of Canon Law at Oxford in the First Half of the Fourteenth Century*, in *Oxford Studies presented to Daniel Callus*, Oxford, 1964, (Oxford Historical Society, n. s. 16), p. 136. Réimprimé dans ID., *Pastoral Care, Clerical Education, and Canon Law, 1200-1400*, London, 1981.
6. A. MAIERÙ, *University Training*, p. XII.
7. *Ibid.*
8. P. DENLEY, *Northern and Southern Models of University*, à paraître.

> practice was not in all respects dissimilar to that of Paris. It will also examine the nature of Bologna's role as a model, for the rest of Italy and to an extent beyond. That Bologna's influence was profound is undeniable ; the nature of that influence needs to be redefined[9].

Que signifie la révision de cette thèse ? A mon avis la question qui se pose n'est pas un problème de ressemblances ou de différences, mais plutôt un problème de généralisations ou d'analyses déterminées. Ainsi contre toute généralisation de la différence de deux modèles, Denley soutient qu'au-delà des statuts, la pratique n'a pas été tellement différente à Bologne comme à Paris et contre toute généralisation de la ressemblance au modèle, il soutient que l'influence du modèle bolonais en Italie et hors d'Italie n'a pas signifié une imitation servile.

De la même façon, Charles Schmitt nous a mis en garde contre les généralisations excessives en écrivant :

> To conclude this discussion on regional differences within universities let me say that we must be cautious in generalizing that the arts teaching at one university was significantly different from what we find at others ; and we must be especially wary of exaggerating the differences which lasted more than one generation... The impact of a given teacher... seldom lasted more than a few years after retirement. Consequently I can see no good reason to support the traditional distinction between « Paduan Aristotelianism » and « Florentine Platonism »[10].

L'avertissement a donc été contre une opposition exagérée de l'aristotélisme de Padoue au platonisme de Florence, une généralisation qui a exaspéré les différences. Mais cela ne l'a pas empêché de confirmer en même temps :

> It has yet to be realized... that one university differed enormously from another and that not all followed the pattern of a few of the better known ones such as Paris, Oxford, or Padua[11].

Dans ce cas, l'avertissement a voulu, au contraire, faire ressortir les différences en soulignant la valeur des analyses déterminées. On voit que les deux avertissements apparemment contradictoires, si l'on oppose ressemblances et différences, ne sont pas pareils, si l'on oppose généralisations et analyses déterminées. C'est donc aux analyses déterminées qu'il faut s'en tenir. Par conséquent, à ce propos, Charles Schmitt ne s'est pas borné à exprimer des jugements généraux sur les universités italiennes :

> Vorrei sottolineare due cose. Primo : la struttura universitaria in Italia era differente da quella della maggior parte del resto d'Europa per il suo orientamento

9. *Ibid.*, p. 1 (italique à moi).
10. C. B. SCHMITT, *Philosophy and Science in Sixteenth-century Italian Universities*, in *The Renaissance. Essays in Interpretation to Eugenio Garin*, London, 1982. Réimprimé dans ID., *The Aristotelian Tradition and Renaissance Universities*, London, 1984, XV, p. 302.
11. C. B. SCHMITT, *The Faculty of arts at Pisa*, p. 245.

> professionale verso la medicina... Secondo : per l'Italia è difficile parlare di tradizioni locali all'interno di determinate università, che siano durate per più di una generazione o due...[12]

Mais on voit qu'il a tout de suite ajouté :

> Quest'argomento dev'essere tuttavia studiato con maggiore attenzione e la mia è solo un'ipotesi prudente[13].

La « grande mobilità dei professori » nous permet de généraliser et de parler de « tradizioni locali specifiche solo in casi piuttosto rari », mais cette généralisation prudente n'est rien d'autre qu'une hypothèse, qui exige des confirmations détaillées[14]. Et c'est le même penchant aux analyses déterminées qu'on retrouve chez Maierù, lorsqu'il dit :

> It will be seen that even if we can draw a rather homogeneous picture of higher education in medieval Europe, local and disciplinary diversity of traditions and practices still exists[15].

Par conséquent, il conclut, « any hypothesis or conjecture must... be supported by existing documentation »[16]. Une obligation, celle-ci, qui entraîne évidemment « an immense amount of reading »[17]. Ayant suffisamment illustré le *pourquoi* d'une telle nécessité de lecture, passons maintenant à considérer le *comment*.

Il est tout à fait évident, et non seulement par ce que j'ai déjà dit, que l'étude des matériaux statutaires est absolument insuffisante et qu'il faut élargir la recherche à une grande variété de sources. Voici encore Charles Schmitt :

> statutary requirements for teaching tell only a part of the story. When upon occasion one attempts to uncover what was actually taught in the classroom, it often turns out that the statutes were only followed in the loosest sense. To demonstrate this gulf between statutory theory and classroom practice in even one case for a single university, however, requires much painstaking research and many such instances must be carefully investigated before we can come to have a reliable general picture of the overall situation[18].

Donc, il a ajouté,

> abbiamo bisogno di elenchi di manoscritti, di informazione bibliografica sulle figure sia maggiori, sia minori, di informazioni su specifici corsi universitari, di liste di *quaestiones* e di molte altre cose[19].

12. C. B. SCHMITT, *La cultura scientifica in Italia nel Quattrocento : problemi di interpretazione*, dans *Studi filosofici* 3 (1980 [1982]). Réimprimé dans ID., *The Aristotelian Tradition and Renaissance Universities*, II, pp. 64.
13. *Ibid.*, p. 65.
14. *Ibid.*, p. 64.
15. A. MAIERÙ, *University Training*, p. XVI.
16. *Ibid.*, p. XII.
17. Cf. *sup.* note 3.
18. C. B. SCHMITT, *Philosophy and Science in Sixteenth-century Universities*, p. 487.
19. C. B. SCHMITT, *La cultura scientifica in Italia*, p. 64.

Mais il faut aller au-delà d'une simple énumération des sources et d'un simple entassement des connaissances. Un critère très productif nous reconduit à l'analyse de la production littéraire pouvant faire suite à des actes scolastiques tels que la *lectio* et la *disputatio*. Souvent c'est seulement l'examen des textes qui nous permet d'établir si la pratique de l'enseignement se déroulait vraiment en conformité aux prescriptions statutaires et si ces dernières peuvent être aujourd'hui reconnues comme valables pour une certaine période, avant et après leur promulgation.

Un exemple d'analyse concrète qui s'inspire de ce critère est donnée par l'étude d'un manuscrit, recueil de textes bolonais, conservé à Padoue, qu'Alfonso Maierù a inclus dans son livre[20]. De quoi s'agit-il ? On sait que les statuts les plus anciens de l'université de médecine et des arts de Bologne qui nous sont parvenus, remontent à l'an 1405 et Maierù nous dit que

> these statutes represent the codification of long standing teaching programs and practices, dating at least from the time when the university of medicine and arts was officially organized in 1316[21].

L'intérêt réside cependant dans la manière par laquelle Maierù arrive à cette conclusion. Il nous la présente ainsi :

> Information from the logical works of Bolognese masters partially verifies that such a programme was in place during the 14th century. The corpus of texts that were read is in fact confirmed, but extant lectures reveal discrepancies in the extent of these readings[22].

Je n'insiste pas sur les nombreuses références textuelles discutées par Maierù. J'ajoute seulement que ce tableau est confirmé et complété de façon significative par « other evidence » tirée des *rotuli* publiés par Dallari[23] — un signe, celui-ci, de l'efficacité et de l'assurance des vérifications textuelles.

Mais on peut généraliser davantage ces observations en considérant, entre autres exemples, celui qui peut être jugé, en ce qui concerne notre problème, un cas exemplaire. Je me réfère à une étude de Tiziana Pesenti sur les origines de l'enseignement médical à Pavie, qui est parue dans un volume récent sur l'histoire de la ville[24]. À ce propos, il n'est pas superflu de rappeler, qu'en Italie les cours des arts et de médecine étaient réunis dans la même *Faculté*, ou plus précisément, comme on disait, dans la même *université*. Au cours de sa reconstruction du développement de l'enseignement médical dans la seconde

20. A. MAIERÙ, *Programs of Logic at Bologna in the Fourteenth Century and ms. Antonianus 391*, dans *University Training*, pp. 93-116.
21. *Ibid.*, p. 94.
22. *Ibid.*, p. 97.
23. *Ibid.*, p. 101. Cf. *I rotuli dei lettori legisti e artisti dello studio bolognese dal 1384 al 1799*, pubblicati da U. DALLARI, I-III. 1, Bologna, 1888-1891 ; III. 2-IV, Bologna, 1924.
24. T. PESENTI, *Le origini dell'insegnamento medico a Pavia*, dans *Storia di Pavia*, Milano, 1990, III, pp. 453-474.

moitié du XIV^e siècle (l'université fut fondée en 1361), Tiziana Pesenti utilise dans un seul cas les statuts du collège des docteurs ès arts et médecine (qui sont eux-mêmes plus tardifs) dans le but de confirmer par les attestations des *acta graduum* la continuité de l'enseignement de deux maîtres importants, Albertino Rinaldi da Salso e Giovanni Capitani da Vittuone[25]. Dans un autre cas, elle cite les mandats de paiement, mais la plupart des autres conclusions, et surtout celles curriculaires, sont basées sur des informations textuelles et codicologiques tirées de l'examen direct des œuvres manuscrites et de leur tradition textuelle. Ainsi, pour ne donner que quelques exemples, l'étude du ms. Vat. lat. 2366, remontant à l'enseignement de Giovanni da Sartirana, confirmerait que pendant tout le XIV^e siècle la lecture de médecine théorique proposait les textes du curriculum bolonais[26]. De même, l'examen attentif du manuscrit marcien lat. VII 52 (2818) atteste la lecture à Pavie d'un texte médical pratique comme le *Liber IX ad Almansorem* ; celle-ci avait déjà été introduite à Montpellier, mais n'était pas prévue par les statuts de Bologne, qui étaient en général choisis comme modèle de l'enseignement de Pavie[27]. De la même façon, à travers la comparaison des variantes d'un passage de la *Chirurgia*[28] de Guglielmo da Saliceto, donc encore par le biais de l'analyse de la tradition textuelle, elle reconstruit un épisode de sa présence à Pavie dans une période qui toutefois précède la constitution de l'université. Ce qui nous amène à traiter le point suivant.

J'aimerais rappeler un cas, qui avait déjà été étudié avant moi par madame Vescovini[29], qui nous aidera à souligner l'importance de l'examen des traditions textuelles. Il s'agit de deux commentaires d'auteurs bolonais au *De tribus praedicamentis* de William Heytesbury. Le cas nous intéresse parce qu'il documente l'emploi effectif des deux commentaires dans la pratique de l'enseignement de différentes universités italiennes au XV^e siècle jusqu'à leur édition imprimée en 1494. Les deux commentaires sont tous les deux incomplets et ils ont souvent été ajoutés l'un à l'autre, dans une version plus ou moins étendue. On a l'impression que

> l'exigence de compléter les deux expositions partielles pour obtenir des expositions complètes du texte commenté a engendré deux traditions textuelles

25. *Ibid.*, pp. 466-467.
26. *Ibid.*, p. 471.
27. *Ibid.*, p. 473.
28. *Ibid.*, p. 457.
29. Cf. G. FEDERICI VESCOVINI, *Il commento di Angelo di Fossombrone al* De tribus praedicamentis *di Guglielmo Heytesbury*, dans A. MAIERÙ (éd.), *English Logic in Italy in the 14th and 15th Centuries*, Napoli, 1982, pp. 359-374 et ID, *L'influence des* Regulae solvendi sophismata *de Guillaume Heytesbury : l'*Expositio de tribus praedicamentis *de Magister Mesinus*, dans P. O. LEWRY, O. P. (éd.), *The Rise of British Logic*, Toronto, 1985, pp. 361-376.

distinctes relativement indépendantes avec des phénomènes successifs d'intégration et de contamination[30].

Dans un manuscrit, par exemple, seulement la première des trois parties du commentaire, le *De motu locali*, a été écrite par Angelo da Fossombrone, mais il se fait que la souscription finale lui attribue le texte tout entier : « Et hic finit totus tractatus de tribus predicamentis secundum clarissimum doctorem magistrum angelum de fosambruno scriptus per me georgium rugarlum de burgo valis tari 1460 die septima septembris »[31]. Et cela est d'autant plus surprenant, si l'on pense que le même copiste reconnaît à Mesino la paternité de la deuxième partie, le *De motu augmentationis*, qui est introduite de la façon suivante : « Et hec de motu locali secundum magistrum angelum de fossambruno. Incipit de motu augmentationis secundum masinum »[32]. Donc, la comparaison entre les différentes copies manuscrites et les éditions imprimées suggère l'idée d'une certaine « fluidité » du texte, c'est-à-dire l'hypothèse d'un texte qui se développe continuellement et « qui montre l'effort de plusieurs interventions visant à le rendre plus compréhensible et digestible », sinon vraiment « plus banal, plus facile et répétitif », par des gloses et des interpolations qui vont s'accumuler de plus en plus dans la rédaction originale[33]. Je ne peux décrire ici en détail ce qui se passe. Ce que je veux dire, c'est que le cas n'est pas isolé, mais il est caractéristique de nombreux textes, j'oserais dire de presque tous les textes issus de la Faculté des arts de Bologne. On peut donc parler, comme l'a fait monsieur Del Punta, d'un type commun de tradition « fluide ». Avec ce type de textes, je crois qu'on doit se passer, sinon de la notion même d'auteur, au moins d'une notion trop stricte d'auteur, car fréquemment il ne reste à l'auteur qu'une fonction éponyme par rapport à une tradition textuelle qui va se contaminer et s'éloigner de la dictée originelle. Et celle-ci est peut-être la seule conclusion vérifiée, le seul résultat que je suis à même d'apporter.

Les actes récemment parus d'un colloque organisé à Louvain-la-Neuve me donnent la possibilité de considérer brièvement deux autres exemples. Graziella Federici Vescovini y présente le prologue du commentaire de Thaddée de Parme à la *Theorica planetarum* attribuée à Gérard de Crémone, un texte qui contient une « classification des sciences mathématiques ou du *quadrivium* »[34] et une « exposition très détaillée des livres de mathématiques

30. D. BUZZETTI, *Linguaggio e ontologia nei commenti di autore bolognese al* De tribus praedicamentis *di William Heytesbury*, dans *L'insegnamento della logica a Bologna nel XIV secolo*, p. 587.
31. Belluno, Seminario Gregoriano, ms. 33, fol. 33v.
32. *Ibid.*, fol. 21r.
33. F. DEL PUNTA, *La Logica di Feribrigge nella tradizione manoscritta italiana*, dans *English Logic in Italy*, pp. 53-54.
34. G. FEDERICI VESCOVINI, *La classification des mathématiques d'après le prologue de l'*Expositio super Theorica planetarum *de l'averroïste Thaddée de Parme (Bologne*

»[35] qui étaient connus par Thaddée au début du XIV^e siècle et qui pouvaient être lus *extraordinarie*[36] dans les cours universitaires. Dans ce même volume, Luciano Gargan parle de l'étude et des descriptions des manuscrits soi-disants *conducti*, c'est-à-dire « emportés avec soi » par leur possesseur lors de ses déplacements d'un siège universitaire à l'autre. L'examen des annotations *conduxit*, nous permet de tracer exactement dans le temps et dans l'espace la circulation de beaucoup de textes étudiés et se révèle précieux pour reconstruire l'ensemble des lectures universitaires aux XIV^e et XV^e siècles. Il nous donne vraiment l'avantage de

> offrirci, disciplina per disciplina, non un elenco astratto di autori e titoli, come possono essere le liste che troviamo negli statuti (per altro molto rare e... assai tarde), spesso del tutto obsolete rispetto agli effettivi programmi di insegnamento, o gli stessi cataloghi di biblioteche di maestri e studenti, che sovente riflettono situazioni in parte già superate, ma dei codici concreti, per di più con il preciso riferimento all'anno o agli anni in cui essi furono materialmente presenti... e molto spesso anche ai loro possessori[37].

Toujours à propos des possesseurs et de leurs livres, je signale encore l'étude de Stefano Caroti sur la bibliothèque de Bernardo Campagna[38], élève et *reportator* de Blaise de Parme, dont il fréquenta et transcrivit le cours sur la *Physique* donné à Pavie en 1397, un travail qui vise à reconstruire une collection qui remonte au tournant du XIV^e siècle par l'étude des annotations, les « *habeo*-Notizen » ou « *habeo*-Vererke » comme les nommait Anneliese Maier[39], apposées par le médecin véronais dans de nombreux manuscrits lui appartenant.

Tous les exemples que je viens de citer nous donnent déjà les quelques indications sur le *comment* on devrait affronter la grande masse des matériaux textuels et documentaires qu'il faudrait passer au crible, au stade présent de la recherche, pour procéder au dépassement des « hypothèses prudentes »[40] dont nous parlait Charles Schmitt ou des « conjectures »[41] dont nous parle Alfonso Maierù. Dans le cas de nos recherches, ces considérations se sont imposées comme une base nécessaire pour continuer l'enquête sur l'enseignement de la

1318), dans J. HAMESSE (éd.), *Manuels, programmes de cours et techniques d'enseignement dans les universités médiévales*, Actes du colloque international de Louvain-la Neuve (9-11 septembre 1993), Louvain-la Neuve, 1994, p. 140.

35. *Ibid.*, p. 155.
36. Cf. A. MAIERÙ, *University Training*, pp. 55-57.
37. L. GARGAN, *Le note « conduxit » : Libri di maestri e studenti nelle università italiane del Tre e Quattrocento*, dans *Manuels, programmes de cours et techniques d'enseignement*, p. 395.
38. S. CAROTI, *I codici di Bernardo Campagna : Filosofia e medicina alla fine del sec. XIV*, Manziana (Roma), 1991.
39. A. MAIER, *Ausgehendes Mittelalter*, I, Roma, 1994, pp. 387-388.
40. Cf. *sup.*, note 13.
41. Cf. *sup.*, note 16.

logique à Bologne. On était parti de l'examen de certains textes et on a immédiatement vu, ce qui est tout à fait évident, qu'il était absolument nécessaire de considérer les vicissitudes de l'enseignement pour compléter la compréhension et l'interprétation de ces textes. Certainement, si l'on s'en tient aux textes, on peut constater que dans la décade avant la moitié du siècle, on passe d'une orientation modiste à une adhésion de plus en plus marquée aux doctrines terministes[42]. Même si l'on sait, en se limitant toujours aux textes, que cette transition s'accomplit, on ne sait pas encore comment et pourquoi cela s'est produit ; il est de même difficile de donner une explication complète quant à la permanence d'éléments modistes qui est bien évidente[43] dans les doctrines des auteurs de la seconde moitié du siècle. C'est peut-être en procédant dans la direction suggérée qu'on pourrait comprendre pourquoi il ne s'agit pas seulement, comme on a dit, d'une « delicious irony »[44], presque d'une ironie du sort, si l'on trouve de fréquentes survies de doctrine modiste dans un contexte qui est et qui veut être terministe. L'examen de la transmission des textes nous a montré non seulement que leur naissance est liée à l'enseignement, mais aussi que la forme même dans laquelle nous les avons reçus est le résultat de leur utilisation dans les salles de cours des maîtres et de leurs *repetitores*. On a ainsi constaté non seulement que la diffusion des doctrines est le résultat de la production des textes, mais aussi que l'évolution et l'élaboration finale des textes sont elles-mêmes le résultat de la diffusion des doctrines et de la persistance de leur enseignement. C'est l'utilisation continue dans la pratique d'enseignement qui fixe, après un processus qui dure parfois plusieurs générations la forme finale des ouvrages qui nous sont parvenus.

De ces constatations il est donc né un projet de récolte systématique de toutes les informations qui concernent l'enseignement des arts et de la médecine à l'université de Bologne, informations qui ne concernent pas seulement la production littéraire, mais aussi les *acta scholastica*, les questions disputées, les licences, les paiements des maîtres et leurs déplacements, la production et la circulation des manuscrits, les legs et les collections de livres. On a ainsi entrepris l'organisation des informations à l'aide d'ordinateurs. En somme, la nécessité d'une récolte systématique des données, l'importance de l'étude directe des sources textuelles, l'examen soucieux des traditions

42. Sur la transition « de la logique modiste à la logique terministe » dans la pratique de l'enseignement bolonais, cf. A. MAIERÙ, *Programs of Logic*, pp. 107-113 et ID., *I commenti bolognesi ai Tractatus di Pietro Ispano*, dans *L'insegnamento della logica a Bologna nel XIV secolo*, pp. 497-543.

43. Cf. G. RONCAGLIA, *Le Questiones di Mesino de Codronchi sul* De Interpretatione, dans *L'insegnamento della logica a Bologna nel XIV secolo*, pp. 548-549.

44. C. NORMORE, *The Tradition of Medieval Nominalism*, in J. F. WIPPEL (éd.), *Studies in Medieval Philosophy*, Washington, D. C., 1987, p. 207.

textuelles, l'analyse des traditions « fluides » et des textes contaminés, posent pour nous les tâches prioritaires face à cette immense quantité de lectures[45] qui sont nécessaires pour une analyse comparative de l'enseignement des disciplines dans les Facultés des arts de l'Europe méridionale.

45. Cf. *sup.*, note 3.

La Faculté des arts dans les universités de l'Europe Centrale*

Pavel Spunar

Dans le contexte de l'Europe Centrale, l'importance de l'Université de Prague consistait sans aucun doute dans le fait d'être le premier *studium generale* dans une région où jusqu'alors aucune université n'avait été créée. Fondée en 1348 par le roi de Bohême et roi romain Charles IV sur le modèle de l'Université de Paris, elle représentait le premier établissement d'enseignement supérieur dans l'Europe Centrale, c'est-à-dire situé au-delà des Alpes et à l'est du Rhin. D'où sa renommée et sa gloire, multipliées par l'afflux dans la ville de Prague, résidence de l'Empereur depuis 1355, des étudiants des régions voisines (donc pour la plupart allemandes) ainsi que des pays plus éloignés[1].

L'appui de la cour et de l'Église permit de surmonter les premiers obstacles et dès les années soixante du XIV^{e} siècle l'Université développe son activité dans tous les domaines importants. Il ne faut pas oublier qu'aucune des universités créées ultérieurement dans les pays d'Europe Centrale n'eut un si bon départ.

Toutefois, il est nécessaire d'éclaircir d'abord la notion même de l'Europe Centrale (la *Mitteleuropa*). Il s'agit d'un terme moderne inconnu de nos ancêtres. J'aimerais rappeler que l'européanisme des habitants de cette région en tant que style de vie ne s'est développé que dans le cadre de la monarchie habsbourgeoise. Dans la Bohême médiévale, le mode de vie comme on l'entend aujourd'hui, différait considérablement de celui dans les royaumes de Pologne et de Hongrie où manquait la culture urbaine développée, et rappro-

* Quelques-unes des idées exposées ici avaient déjà été présentées dans la conférence P. SPUNAR - V. HEROLD, *L'Université de Prague et le rôle des disputations de quolibet à sa Faculté des arts à la fin du XIV^{e} et au début du XV^{e} siècle* pendant la session de l'Union académique internationale à Prague (1995).

1. J. PETRÁŇ, *Nástin dějin Filozofické fakulty Univerzity Karlovy v Praze* (Précis d'histoire de la Faculté des Lettres à l'Université Charles), Praha, 1983 (avec renvoi à la littérature précédente) ; P. MORAW, *Die Universität Prag im Mittelalter. Grundzüge ihrer Geschichte im europäischen Zusammenhang*, dans *Die Universität zu Prag*, München (1986) pp. 9-134.

chait la Bohême de l'Empire dont elle faisait partie. Au XIV^e et au début du XV^e siècle, le territoire, aujourd'hui apparemment cohérent, était différencié plus que nous sommes habituellement prêts à admettre.

D'où aussi les difficultés rencontrées pendant la création des universités. L'exemple de Prague étant un défi pour les pays voisins, d'autres universités naissent à Cracovie (en 1364), à Vienne (1365) et à Pécs (1367), suivies de celles à Heidelberg, Chełm, Cologne, Erfurt, Buda, Würzburg, Leipzig et Rostock. Vers 1419, dans l'Europe Centrale différenciée, nous pouvons compter déjà douze universités, dont beaucoup n'étaient cependant que de très courte durée. Certaines ont disparu complètement, d'autres furent rétablies et ne se distinguèrent que plus tard (notamment Vienne et Cracovie avec sa célèbre école astronomique dans la deuxième moitié du XV^e siècle), d'autres encore n'étaient fondées qu'après 1400 (par exemple l'Université de Leipzig). Ce qui unissait toutes ces créations d'écoles, c'étaient des ambitions du pays, des ambitions régionales.

L'universalisme de Prague était par contre en relation avec les aspirations universelles de la cour du royaume de Bohème et l'orientation francophone du fondateur ainsi qu'avec l'intérêt discret de la curie romaine. Les différences du milieu culturel dans les pays de l'Europe Centrale expliquent d'ailleurs le caractère différent de l'enseignement : tandis que l'Université de Prague avait, sur le modèle de la Sorbonne, toutes les Facultés (donc également celle de théologie), à Cracovie et Pécs les fondateurs s'inspirent du modèle italien qui insiste sur les priorités juridiques et administratives et dans lequel il n'y a pas de place pour la théologie. La différence était encore accentuée par une autre structure organisationnelle (les écoles sont administrées par les recteurs, élus par les élèves) et une influence dominante de l'État. À Vienne, différemment encore, on a commencé seulement avec la Faculté des arts. Toutes ces modifications faisant concurrence à Prague n'ont cependant pas aidé. Le *Studium generale* de Cracovie était renouvelé en 1400, l'Université de Vienne a complété toutes ses activités seulement dans les années 1384-1385, et celle de Pécs ne s'est jamais rétablie[2]. Ainsi, en comparant l'action des Facultés des arts, il faut tenir compte de la différence des époques : alors que l'Université de Prague était en plein essor dès les années soixante du XIV^e siècle et fleurissait jusqu'à la publication du Décret de Kutná Hora (1409) ou plutôt jusqu'à l'explosion de la révolution hussite (1419), la plupart des écoles concurrentielles luttaient contre les difficultés ou disparaissaient. L'importance des écoles à Cracovie, Vienne, Heidelberg et Leipzig ne commence à augmenter et à s'affermir qu'au moment où Prague perd de son prestige et devient une université contrôlée par

2. F. SEIBT, *Von Prag bis Rostock-Zur Gründung der Universitäten in Mitteleuropa*, dans *Festschrift für Walter Schlesinger* 1, hrsg. von H. BEUMAN, Köln/Wien, 1973, pp. 406-426.

les utraquistes. Autrement dit, l'Université de Prague inspirait à être imitée. D'ici partent les professeurs pour aider les établissements nouvellement créés. Toutefois, cette *peregrinatio academica* n'est pas organisée ni coordonnée mais elle suit l'intérêt personnel des maîtres. La migration des professeurs devient plus massive vers la fin du XIV^{e} siècle, lorsque la vie universitaire à Prague est à son apogée et les nouvelles écoles ont besoin d'enseignants expérimentés. L'évolution de ces établissements est cependant loin d'être continue : en 1408-1409, par exemple, le théologien tchèque Jan Sylvanus quitte l'Université de Cracovie, d'où retournent à Prague également les maîtres de la Faculté des arts, Petr de Brandýs et le Polonais Henryk de Klobucko. En outre, l'école cracovienne doit soutenir la concurrence de l'université créée récemment à Leipzig (1409) et le royaume de Pologne doit faire face à l'expansionnisme de l'ordre des chevaliers teutoniques[3]. Dans ce contexte problématique, comment donc définir la notion d'Europe Centrale par rapport à Prague ? Peut-être serait-il correct de la délimiter par le rayon dans lequel se déplaçaient les maîtres de l'Université de Prague, en notant toutefois que Heidelberg, Leipzig ou Erfurt étaient tout de même plus proche du milieu pragois que les conditions à Pécs ou à Buda en Hongrie. La position de Cracovie était un peu spéciale étant donné la parenté des deux langues et vu aussi la forte présence allemande dans cette ville (c'était aussi la cas de Prague).

L'enseignement dans les Facultés des arts[4] exigeait beaucoup de la part des professeurs ainsi que des élèves. Le devoir du maître était de donner deux cours

3. *Dzieje Uniwersytetu Jagiellońskiego w latach 1364-1764* (L'histoire de l'Université Jagiellone dans les années 1364-1764), K. LEPSZY, Kraków, 1964.

4. J. PETRÁŇ, *Nástin* (o. c.) ; J. B. KOROLEC, *Prague, mère d'universités*, dans *The Common Christian Roots of the European Nations*, Florence, 1983, pp. 512-519 ; F. ŠMAHEL, *The Kuttenberg Decree and the Withdrawl of the German Students from Prague in 1409*, dans *History of Universities* 4 (1984) pp. 153-161 ; P. MORAW, *Die Prager Universitäten des Mittelalters*, dans *Spannungen und Widersprüche* (Gedenkschrift F. Graus), Sigmaringen, 1992, pp. 109-123 ; I. HLAVÁČEK, *Zum böhmischen Bildungs-und Bibliothekswesen in der ersten Hälfte des 14. Jahrhunderts*, dans *Scientia et ars*, Berlin, 1994, pp. 795-806 ; F. ŠMAHEL, *Die Prager Universität und der Hussitismus*, dans *Die Universität in Alteuropa*, Konstanz, 1994, pp. 111-128 ; *Dzieje Uniwersytetu Jagiellońskiego* (o. c.) ; A. VETULANI, *Les origines de l'Université de Cracovie*, dans *Acta Poloniae Historica* 13 (1966) pp. 14-40 ; L. KOCZY, *Documents sur les origines de l'Université de Cracovie*, Bruxelles 1967 ; P. CZARTORYSKI, *La notion d'Université et l'idée de la science à l'Université de Cracovie dans la première moitié du XV^{e} siècle*, dans *Mediaevalia Philosophica Polonorum* 14 (1970) pp. 23-39 ; A. LHOTSKY, *Die Wiener Artistenfakultät 1365-1497*, Wien, 1965 ; P. UIBLEIN, *Acta Facultatis artium Universitatis Vindobonensis 1385-1416*, Graz etc., 1968 ; L. S. DOMONKOS, *The History of the Sigmundean Foundation of the University of Obuda (Hungary)*, dans *Studium generale*, Notre-Dame, 1967, pp. 3-33 ; A. L. GABRIEL, *The Mediaeval Universities of Pécs and Pozsony*, Notre-Dame, 1969 ; E. KLEINEIDAM, *Universitas Studii Erfordensis* 1-2, Leipzig 1969 ; J. PINBORG, *Neues zum Erfurter Schulleben des XIV. Jahrhunderts nach Handschriften der Jagellonischen Bibliothek zu Kraków*, dans *Bulletin de philosophie médiévale* 15 (1973) pp. 146-151 ; J. KADENBACH, *Zum Prüfungsstoff ad gradum baccalaureatus in artibus liberalibus an*

par jour (*lectura* ou *disputatio*). À Prague, les étudiants devaient assister au moins trois fois par semaine aux cours publics donnés par les professeurs et participer aux disputes dirigées par les maîtres-régents. À Cracovie (selon les statuts de 1406), l'étudiant doit s'inscrire au moins à deux leçons par jour pour que le semestre lui soit certifié. Dans les universités de l'Europe Centrale, l'année scolaire commençait le 19 octobre et finissait le 16 octobre, la période des vacances durant du 14 juillet au 25 août. Pour tous les cours libres (*extraordinariae*) restaient les jours de repos représentés par les dimanches et les nombreuses fêtes (une centaine de jours fériés par an). À Cracovie, par exemple, même des auteurs comme Boèce ou Alain de Lille doivent être étudiés *privatim*, aux moments de loisir.

À Prague, le centre du programme d'études à la Faculté des arts consistait dans la dialectique et dans l'entraînement de la logique, les autres disciplines fondées sur le canon aristotélicien de la lecture n'étant ajoutées que plus tard. Dans le cadre du quadrivium, les maîtres-régents enseignent la philosophie théorique aristotélicienne (la métaphysique), la physique (science de la nature), la mathématique et l'astronomie. On apprend également la philosophie pratique (notamment l'éthique et la politique) ainsi que poïétique, présentées sous forme de leçons et d'exercices *in philosophia morali* et *in philosophia naturali*.

En considérant le programme pédagogique du point de vue des conditions exigées à Prague pour l'acquisition du titre de bachelier ès arts, on demandait la connaissance de la logique (la dialectique), de la grammaire, de la rhétorique et de la métaphysique y compris une partie des *artes formales* aristotéliciennes (*vetus ars*), auxquelles s'ajoutaient les connaissances de la philosophie naturelle (*artes reales*) et morale, fondées sur l'Éthique, la Politique et l'Économie d'Aristote. À Cracovie, seuls les étudiants qui avaient entendu au moins onze lectures pendant deux ans, pouvaient être admis au grade de bachelier.

Dans l'Europe Centrale, chaque Faculté des arts avait ses grands maîtres, des personnages remarquables qui favorisaient certaines idées ou doctrines. Grâce aux contacts avec Paris et Oxford, l'Université de Prague propage le nominalisme de Buridan et Jean Versor ainsi que le réalisme de Wyclif, les deux courants de la pensée se trouvant de plus en plus en opposition. Toutefois, ce sont toujours la logique, la géométrie et l'astronomie qui retiennent le plus d'attention, et il est typique que les conflits se déroulent beaucoup plus sur la base de la philosophie de la nature et de la société que sur celle de la métaphysique. En ce qui concerne les professeurs, à Prague, de même que plus tard à Cracovie, Vienne ou Leipzig, ils considèrent leur activité à la Faculté des arts comme un degré initial de leur carrière ultérieure. Le plus souvent, ils

der Universität Erfurt nach der collection von 1420, dans *Scientia et ars*, Berlin, 1994, pp. 807-816.

trouvent leur vocation dans la théologie et parmi les prédicateurs où ils peuvent s'attendre aux solides prébendes.

Ce caractère provisoire de leur activité se reflète défavorablement dans le niveau des cours ainsi que dans toute la gamme de textes différents liés à l'Université, où les commentaires ne sont souvent que des compilations manquant d'originalité, sans aucune contribution à l'étude de l'ouvrage. Plutôt que de découvrir et d'apprendre, il s'agit de maîtriser les procédés intellectuels délimités par les règles fermes de la logique.

Et les matières enseignées, étaient-elles expliquées en profondeur ? Il paraît que les explications restaient plutôt à la surface. À Prague, par exemple, le temps réservé à l'étude de la Métaphysique d'Aristote n'était que de cinq à neuf mois, les cours de physique durant six à neuf mois, et l'étude de l'astronomie trois à quatre mois ce qui était aussi le temps consacré à la météorologie. Un schéma similaire était en vigueur également dans les autres universités de l'Europe Centrale, où l'attention commençait à se concentrer plutôt sur la morale, basée sur l'Éthique et la Politique d'Aristote. La lecture des commentaires sur la Politique prenait de quatre à neuf mois, l'étude de l'Éthique à Nicomaque plus de six mois. À Cracovie, le plus de temps était consacré à la logique : on commençait par le manuel de Petrus Hispanus (le futur pape Jean XXI, mort en 1277) dont la lecture durait trois mois. Suivaient les traités *Logica Vetus* d'Aristote, à savoir les Catégories (*Praedicamenta*) et *De interpretatione*, échelonnés sur quatre mois. L'étude de la *Logica Nova* traduite par Boèce, c'est-à-dire *Libri priorum et posteriorum analyticorum* (examinant les démonstrations) et *Liber elenchorum* (traitant du raisonnement faux, des sophismes) n'était répartie que sur dix mois et deux semaines, le commentateur n'étant généralement qu'un seul maître. Tout ceci pourrait être comparé avec l'enseignement analogue dans les autres établissements supérieurs mais si on reste à Cracovie, il est intéressant de noter que le candidat au titre de « maître » de l'université devait étudier jusqu'à neuf œuvres d'Aristote échelonnées dans le cycle universitaire sur plus de trente-huit mois.

Nous avons déjà dit que l'enseignement à Prague était fondé sur le modèle parisien. Toutefois, un nombre de choses ne s'est imposé que sous une forme simplifiée ou avec du retard. Tandis qu'à la Sorbonne, la forme de questions et de discussions (disputes) était déjà pleinement développée, à Prague subsistait l'ancienne méthode de lectures et d'explications et les disputes *modo quaestionis* ne sont devenues prédominantes qu'avec le temps.

Maintenant, regardons le paradigme classique de la pédagogie *lectio — quaestio — disputatio*, notamment par rapport aux lettres dont la Faculté des arts était le foyer.

Pendant les leçons (*lecturae*), les maîtres-régents travaillaient avec les commentaires et les mettaient en relations réciproques. À partir d'un éclaircisse-

ment de l'enregistrement (*littera*) et de la teneur littérale (*textus*) on parvenait au sens caché du message (*sententia*). Il est compréhensible que le niveau des explications était très variable. Les enregistrements témoignent de compilation, les notes dépassent par endroits la limite tolérable ou elles manquent complètement ailleurs. Par exemple, le maître Jenek Václavův (mort avant 1404) s'est basé dans son commentaire de l'ouvrage d'Aristote *De anima* sur les commentaires d'Averroès (mort en 1192) et d'Albert le Grand (mort en 1280). Dans son argumentation, il utilise des syllogismes en se fondant sur la déduction.

Il en est de même pour les *quaestiones*[5], plus productives et associées aux disputes, qui sont également chargées de procédés déductifs (à savoir les figures et les modes logiques). Leurs importance augmente rapidement, car les élèves devaient acquérir une habileté polémique. À Prague, les *disputationes ordinariae* ont lieu tous les samedis et la solennelle *disputatio de quolibet* une fois par an (au début du mois de janvier). À Cracovie, toute la Faculté doit participer à la *disputatio ordinaria*, tenue également toutes les semaines. Plus tard, la présence de tous n'était plus exigée (un tiers suffisait), les maîtres ayant cependant l'obligation de participer au moins dix fois aux *disputationes extraordinariae* pour se voir certifier la période de deux ans. Les bacheliers, dont le devoir était de répondre aux maîtres, étaient également obligés d'assister à ces discussions tout comme les étudiants qui voulaient obtenir le titre de bachelier et qui devaient au moins deux fois entrer dans le débat. Dans les statuts de l'Université de Cracovie, les disputes *de quolibet* sont également mentionnées mais, contrairement à Prague, aucune cérémonie universitaire de ce genre n'est attestée.

Mais revenons aux *quaestiones* qui se sont conservées abondamment sous forme littéraire. Elle devaient leur nom à la question posée qui commençait par la particule interrogative *Utrum*. Suivait une courte *propositio* dans laquelle on mettait en contradiction deux affirmations (propositions) : la première acceptait la solution positive, et la seconde l'infirmait. Les brèves *quaestiones* manquent généralement d'opinion subjective.

Les disputes comprenaient également un débat sur les *sophismes* auquel les maîtres avaient l'obligation de se préparer (en général par écrit). La struc-

5. J. KEJŘ, *Kvodlibetní disputace na pražské universitě* (Les disputations de quolibet à l'Université de Prague), Praha 1971 ; J. KEJŘ, *O formě disputace na pražské universitě* (Sur la forme de la disputation à l'Université de Prague), dans *Strahovská knihovna* 5-6, 1970-1971 (1972) pp. 181-189 ; F. ŠMAHEL, *Středověká scholastika jako způsob středověkého myšlení* (La scolastique du Moyen Âge comme la manière de la réflexion philosophique médiévale), dans P. SPUNAR, *Kultura středověku* (La culture au Moyen Âge), Praha, 1972, pp. 86-120 ; J. KEJŘ, *Husovy kvestie* (Les questions de Jean Hus), dans J. PÁNEK - M. POLÍVKA - N. REJCHRTOVÁ (éds.), *Husitství - Reformace - Renesance* (Hussitisme - Réformation - Renaissance), Praha, 1994, pp. 299-316 (avec renvois à la littérature précédente).

ture des enregistrements était divisée en trois parties et dans la discussion intervenaient trois maîtres, *unus concedendo, alter negando, tercius dubitando.*

Une des particularités de Prague était le prestige attribué à la cérémonie (dispute) *de quolibet.* Ici on cherchait les réponses et le maître désigné (*quodlibetarius*) avait le droit de soulever un problème quelconque, de choisir n'importe quel sujet, même le plus délicat. Dans Prague préhussite, les questions sociales qui étaient d'actualité suscitaient évidemment le plus d'intérêt.

Le déroulement de la fête suivait un cérémonial établi que nous connaissons par l'intermédiaire des statuts et des textes manuscrits. Au premier regard, on perçoit la différence par rapport aux formes élaborées du quolibet de la théologie scolastique à Paris. Rendu plus simple, le modèle initial s'adaptait au niveau et aux conditions locales.

À l'opposé des universités de Vienne ou de Heidelberg, les statuts de la Faculté des arts de Prague ne donnent aucune instruction relative au déroulement de la dispute. Ils contiennent uniquement les règlements concernant le choix du *quodlibetarius*, sa récompense, ainsi que le jour d'ouverture de la cérémonie. Sans trop entrer dans les détails, il suffit de mentionner que déjà en 1391, une nouvelle résolution était prise, à propos du choix du *quodlibetarius*, qui ne tenait pas compte de l'ancienneté et qui offrait l'occasion à celui qui s'était porté volontaire. La dispute commençait le 3 janvier, mais apparemment pas par une messe solennelle comme il était stipulé plus tard à Leipzig. Ce qui est néanmoins certain, c'est que la fête durait plusieurs jours et que la cérémonie commençait par une prière. La conférence solennelle donnée par un des théologiens savants, comme c'était le cas à Vienne dès 1390 n'avait pas lieu. Le doyen présentait le *quodlibetarius*, qui, dans son discours inaugural, sollicitait la faveur de l'audience. La première question (*quaestio principalis*) portant sur Dieu était toujours soigneusement élaborée et toutes ses parties différentes logiquement ordonnées. Ceci pour la simple raison que la première question était soumise à la critique de tous ceux qui portaient un grade universitaire. Le débat était ouvert par un des bacheliers, sans doute sur le modèle de l'Université de Vienne (1389) où les bacheliers jouaient dans la discussion du problème d'introduction le rôle principal. Suivaient les questions, que le *quodlibetarius* posait à chacun des maîtres présents. Leur devoir était de se prononcer sur le problème posé et d'apporter les arguments à l'encontre. Ainsi, le problème était examiné sous l'angle de plusieurs disciplines scientifiques.

Le recteur de l'Université et le doyen de la Faculté des arts répondaient aux questions dans la deuxième partie de la cérémonie. Par respect de son titre, l'auditoire acceptait le discours du recteur sans objections mais celui du doyen était déjà suivi d'une discussion. Après, c'étaient les maîtres qui se présentaient avec leurs questions suivant l'ancienneté académique. Il n'y a aucun doute que

pour un pareil tournoi rhétorique, le *quodlibetarius* devait être très bien préparé. Ainsi, naissent les manuels de préparation contenant tous les textes qui pouvaient lui faciliter sa tâche. À Prague, ces écrits se sont conservés seulement en copies qui témoignent de retouches ultérieures. Le manuel comprenait surtout le discours inaugural du *quodlibetarius* et sa première question (*quaestio principalis*), mais aussi la préparation aux questions diverses contenant les arguments *contra concedentem* ainsi que *contra negantem*. Parfois, le schéma était élargi et comprenait également la partie *contra dubitantem* qui s'inspirait des discussions sur les sophismes.

Sans doute, une telle joute oratoire durant plusieurs jours devait être très fatigante. C'est pourquoi on insérait dans les diverses allocutions de brèves questions sur des sujets plaisants, chaque question étant en plus accompagnée du soi-disant *probleuma*. La question commençait par la particule *Quare* et dans le manuel, elle était généralement notée en haut ou en bas de page, donc en dehors du texte. Nous ne savons pas qui posait, à Prague, ces questions amusantes. À Vienne, même les étudiants pouvaient les poser. (Les enregistrements des *probleumata* sont aussi une des raisons pour la rédaction *ex post* des manuels.).

La fin de la cérémonie appartenait de nouveau au *quodlibetarius* qui pouvait concevoir son discours de clôture de manière différente. Dans la plupart des cas, cependant, le discours prononcé appréciait la fête et la performance des maîtres, remerciait l'audience et glorifiait l'Université et la ville de Prague. La cérémonie se terminait une fois de plus par une courte prière et rien ne porte à croire que l'événement finissait par un festin, comme c'était le cas, par exemple, à Vienne.

La dispute *de quolibet* représentait la carte de visite de la Faculté des arts. À Prague, elle était le reflet des événements non seulement dans l'Université mais dans tous le pays. Une des disputes les plus réputées était, en 1409, celle du Maître Matěj de Knín qui a contribué à la sécession des maîtres allemands et la création de l'Université de Leipzig.

En 1409, après la publication du Décret de Kutná Hora, l'Université de Prague perd son caractère universel. Après l'éclatement de la révolution hussite elle devient une sorte de sauvegarde intellectuelle des réformateurs de l'Église et son influence sur l'évolution des universités dans l'Europe Centrale cesse de se faire sentir. Les réactions de Leipzig et de Vienne étaient hostiles. À Cracovie, par contre, mis à part le radical anti-hussite Štěkna qui était de Prague, les rapports se cristallisent de manière plus compliquée et, au début, on attend. Toutefois, la condamnation de Jean Hus à Constance apporte la décision : l'Université de Cracovie ne se joindra pas à Prague, ses maîtres ayant peur des troubles sociaux qui pourraient affaiblir le pouvoir des Jagellons et leur position dans le conflit avec l'ordre Teutonique.

Ainsi, l'Université de Prague peut-elle s'estimer satisfaite de son rôle historique ? Je crois qu'elle représentait le foyer de l'épanouissement des Universités dans l'Europe Centrale, même si leur premières démarches étaient souvent orientées différemment. Ce n'est qu'après les premières déceptions qu'elle devient une source d'inspiration, cette période n'étant cependant que de courte durée. Dans l'Europe Centrale, c'était la première et la dernière école avec des ambitions universelles. Elle s'est engagée au côté des rebelles et, parmi les Universités, elle est restée seule. Est-ce que c'est une tragédie ? Ce n'en serait pas une, si l'humiliation et l'isolement ne se répétaient plus. Heureusement, aujourd'hui elle est libre, sûre d'elle-même et ouverte au monde. Je suis fier d'avoir été son élève.

Paris est et sagesse ouest, du *Trivium* et *Quadrivium* dans le monde arabe médiéval

Charles E. Butterworth

1. Introduction

Nous trouvons chez les philosophes arabes médiévaux plusieurs discussions des arts et des disciplines traditionnellement associés avec le *Trivium* et *Quadrivium*. Grâce à des recherches de Roy Mottahedeh et George Makdisi, nous apprenons que ces arts et disciplines ont été enseignés dans les écoles, les institutions d'enseignement avancé, et dans les maisons particulières au moyen de leçons privées — ce dernier mode étant la principale source d'instruction pour les philosophes et savants dont les œuvres nous préoccupent à présent[1]. Cependant, dès le début de cette floraison culturelle, il y a eu une tendance parmi quelques savants de distinguer des sciences dites « islamiques » ou « Légales » (le majuscule pour dénoter qu'il s'agît de la Loi Divine, la *sharī'a*, islamique) de celles dites « étrangères », c'est à dire dérivées des Grecs. C'est seulement après la période qui nous intéresse, donc, que les commentaires des grands philosophes arabes médiévaux — Alfarabi (257/870-339/950), Avicenne (370/980-428/1037), et Averroès (520/1196-595/1198) — seront utilisés comme livres de classe dans de véritables institutions d'instruction. On y avait recours auparavant, bien sûr ; mais c'était dans des cadres privés et souvent seulement après que les élèves auraient fait preuve de qualifications exceptionnelles ou passé une sorte d'examen particulier exigé par l'enseignant.

Notre connaissance de cette période précoce se limite à des propos racontés par quelques historiens ayant pour but de vanter l'intelligence ou l'excellence

1. Voir Roy P. MOTTAHEDEH, *The Mantle of the Prophet* (New York, 1985) et George MAKDISI, *The Rise of Humanism in Classical Islam and the Christian West, with special reference to Scholasticism* (Edinburgh, 1990), surtout les Parties III-VI, et *The Rise of Colleges : Institutions of Learning in Islam and the West* (Edinburgh, 1981), pp. 84-91.

d'un individu, témoignages qui ne nous aident pas beaucoup à saisir les détails de tout un système d'éducation. Pour combler cette lacune d'une manière plus systématique, nous voulons examiner ici les « énumérations » ou « divisions » des arts et des sciences composées par trois des plus connus parmi les auteurs arabes médiévaux — Alkindi (m. vers 252/866), Alfarabi, et Avicenne — aussi bien que par un autre, qui, quoique moins connu, n'est pas pour autant moins important — Alkhawarizmi (m. vers 387/997). La façon dont ces quatre savants discutent les sciences et les distinguent, ou non, de celles dites « religieuses » nous permettra de voir comment on décrivait la sagesse dans le monde arabe (c'est à dire, de Nishapour jusqu'à Marrakesh) du III^{e}/IX^{e} siècle jusqu'au V^{e}/XI^{e} siècle. (En dépit de sa grande importance et surtout de son renommé, nous ne disons rien d'Averroès dans cette investigation et cela pour la simple raison qu'il n'a jamais écrit une telle énumération ou division des sciences). C'est une investigation qui devrait nous permettre d'apprécier combien les ouvrages proprement scientifiques, c'est à dire, les commentaires qu'Alfarabi, Avicenne, et Averroès ont écrit sur les traités d'Aristote, représentent une application détaillée de cette idée de la sagesse. À part le rôle important qu'ils ont joué dans l'éducation islamique — arabe et non-arabe — leurs commentaires ont beaucoup influencé le développement et l'enseignement des arts libéraux dans les universités européennes médiévales. En effet, ce sont ces commentaires et ces énumérations ou divisions des sciences aussi bien que quelques traités propédeutiques et tout ce qui a rapport aux sciences dites « islamiques » — c'est à dire, la jurisprudence (*fiqh*) et la théologie dialectique (*kalām*) — ainsi que la grammaire qui constituent les disciplines enseignées dans le monde islamique à cette époque. Ce sont, en plus, ces commentaires, ces traités propédeutiques, et ces énumérations ou divisions, ainsi que les collections de traditions (*ḥadīth*), livres sur les questions de théologie, discussions de grammaire, collections de poésie et, bien sûr, le livre précieux — le Quran — qui forment le corpus de textes utilisé pendant cette période de temps.

2. Nos ancêtres les grecs

Il y a, tout de même, une tâche préalable, celle d'identifier le fil commun entre les philosophes arabes et latins médiévaux — c'est à dire, les parties ou divisions de la sagesse grecque ancienne — et d'expliquer comment elle a été transmise à travers les siècles à ces peuples et cultures différents. Si nous sommes d'accord qu'il y a deux traditions de la sagesse passant de l'Antiquité au Moyen Âge — l'une philosophique, l'autre sophistique — il faut néanmoins reconnaître que les Arabes n'en ont connu qu'une. Les deux traditions en question sont celle partagée par Platon et Aristote et puis celle

partagée par les Pythagoriciens et les Sophistes. Parmi ces derniers il faut compter Protagore, Hippias d'Élis, et surtout le rhéteur Isocrate. Leur tradition, récupérée par Varron et aussi par Martianus Capella, trouve une résonance dans le poids accordé à l'étude de la grammaire et de la rhétorique dans les études du *Trivium*.

L'autre, passant de Platon avec des modifications apportées par Aristote, a été d'abord récupérée par Boèce pour être ensuite approfondie par Cassiodore et St. Isidore puis enrichie par les commentaires des Arabes introduits dans le corpus médiéval latin au cours du XIII^{e} siècle AD. Puisqu'on trouve cette dernière tradition derrière les réflexions des philosophes arabes sur la sagesse, elle mérite un peu plus d'attention. Telle qu'elle est connue parmi eux, elle est dérivée de la *République* et des *Lois* de Platon ainsi que de tout le corpus d'Aristote sauf la *Politique* — livre qui semble n'être jamais parvenu jusqu'aux savants arabes.

Dans la *République*, Socrate parle de deux sortes d'éducation — l'une destinée à tous les gardiens de la nouvelle cité qu'il essaie de fonder en commun avec Glaucon et Adeimante (Livres II-III), et l'autre réservée à ceux qui auront mérité d'approfondir leurs études jusqu'à la véritable poursuite de la philosophie (Livres VI-VII). La première commence avec l'instruction dans ce que Socrate traite de « musique » (Livres II-III, 376c-403c) et passe ensuite à la gymnastique (Livre III, 403c-414b). Cette éducation ou instruction musicale consiste en deux sortes d'études principales, une qui s'occupe des discours et des contes (Livres II-III, 376c-398b) et une autre qui s'occupe de la chanson et de la mélodie (Livre III, 398c-403c). L'instruction quant aux discours et contes est elle-même divisée en deux parties, une qui vise surtout ce que les poètes ont raconté à propos des dieux et de leurs actions (Livres II-III, 376c-392c) et une autre qui examine plutôt le style utilisé dans les discours qui seront prononcés par ces gardiens.

L'examen des discours et des contes des poètes amène Socrate à établir une théologie nouvelle, une théologie plus en accord avec ce que l'on doit comprendre de ces êtres qui semblent contrôler le destin humain et à qui le culte est dirigé. En parlant de style, Socrate s'efforce d'écarter tout discours qui pourrait enflammer trop les passions ou tenter le gardien d'oublier son métier principal de guerrier. Comme il le dit nettement, c'est une discussion qui présuppose une connaissance de la vertu humaine déjà acquise (Livre III, 402c). Pourtant, la vertu telle qu'il la définit dans ce contexte est assez limitée. Tout en insistant sur ce qu'elle a de modération, courage, magnificence ou magnanimité, et libéralité, il garde un silence total quant à la justice, la sagesse, et la prudence. Ce que dit Socrate à propos de la chanson et la mélodie — examen des modes du discours, de l'harmonie, et du rythme — renforce le poids accordé à la modération et au courage dans le reste de cette éducation préliminaire (Livre III, 398c-403c).

Après avoir répondu à d'autres objections de ses deux interlocuteurs quant à la structure et à l'organisation de cette belle cité (*kalliapolis*), Socrate revient à la question d'éducation. Cette fois-ci, elle est destinée aux gardiens qui seront des philosophes aptes à gouverner et suit immédiatement ses efforts de donner à Glaucon et à son frère une définition ou du moins une image de l'idée du bien. En effet, embarrassé par l'énormité du projet, Socrate leur en offre trois images : l'idée du bien en tant que soleil, la ligne divisée, et la compréhension du tout atteint par celui qui réussit à s'évader de la caverne dans laquelle tout le monde se trouve puis à réfléchir sur ce qu'il voit (Livres VI-VII, 506b-509a, 509a-511e, et 514a-519c). Persuadés par ces images que l'idée du bien existe en fait, les deux frères s'associent avec Socrate pour esquisser l'éducation qui permettra de la saisir. Cette nouvelle éducation (Livre VII, 519c-535a), quoique présupposant la première, l'ignore complètement. Elle comprend six disciplines : l'arithmétique (522b-526c), la géométrie (526c-527c), une discipline d'abord méconnue comme astronomie puis identifiée comme l'étude de la dimension avec profondeur mais jamais nommée (527c-528e), l'astronomie (528e-530d), le mouvement harmonieux (530d-531e), et la dialectique (532a-535a).

En somme, la première éducation — celle destinée à tous les gardiens — est composée d'une poétique et rhétorique nouvelle. La poétique, qui est plutôt une théologie, corrige les erreurs des poètes qui nuisent aux qualités morales nécessaires à la cité nouvelle. D'emblée avec la rhétorique, elle sert à redresser ou épurer la manière par laquelle les gardiens s'expriment. Toutes les deux, conjointes à l'éducation physique, donnent aux gardiens une base solide de modération et de courage. Le but de la deuxième éducation est le développement de la partie intellectuelle, la sagesse théorique plus que la prudence.

Il ne faut pas pour autant ignorer l'éducation esquissée dans l'autre dialogue platonicien connu par les philosophes arabes médiévaux, celle des *Lois*. Là, dans le Livre VII, l'étranger athénien propose une éducation que lui et ses deux co-fondateurs d'une cité qui sera dénommée « Magnésie » pourront offrir à ses citoyens futurs. Tout comme la première éducation de la *République*, celle-ci est composée de la gymnastique (788a-796e) et la musique (796e-824c).

La gymnastique doit commencer avant la naissance de l'enfant et s'étendre jusque dans les aspects les plus privées de sa vie pour former en lui les habitudes et les coutumes qui distinguent les citoyens (788a-793e). De l'âge de 3 à 6 ans, les jeux seront utilisés pour former leur bon caractère et la punition pour qu'ils ne s'accoutument pas au luxe (793e-794c). À partir de 6 ans, plus d'éducation en commun pour garçons et filles. Quoiqu'ils apprennent les mêmes arts — monter à cheval, tirer de l'arc, lancer le javelot, manier la fronde, danser, et lutter —l'apprentissage sera avec d'autres de leur sexe (794c-796e).

Le but de leur éducation musicale (796e-824c) est de les conduire à respecter les anciennes traditions, voire à ne pas les mettre en doute. D'après l'étranger athénien, toute innovation, tout changement, nuit ; il faut surtout empêcher que le nouveau prévaut sur l'ancien (796e-799d). En accord avec cette disposition contre le changement, l'étranger athénien énumère une série de lois de la musique pour faire valoir les discours et les chants de bon augure, encourager les prières aux dieux, empêcher les poètes de contredire les lois, et pousser les citoyens à se faire des éloges (799e-803a). C'est seulement après avoir expliqué la valeur minuscule de la connaissance humaine par rapport à la sagesse divine et combien il est nécessaire pour les Magnésiens de s'occuper de la vertu (803a-809b), que l'étranger athénien se mettra à esquisser les divisions de cette éducation musicale (809b-822d).

D'après lui, on enseignera d'abord la grammaire et les lettres (809b-812b), puis comment jouer à la lyre et faire de la danse (812b-816d). Tout en apprenant quelque chose de la comédie — présentée ici comme une partie honteuse de la musique — les jeunes doivent comprendre pourquoi elle est à éviter autant que possible dans leurs rapports politiques. La tragédie est tellement opposée aux buts de cette cité que les poètes tragiques n'y seront même pas admis (816d-817e). Dans cette éducation, la dialectique — la voie par laquelle on arrive à la philosophie — est passée sous silence. Loin d'équiper les citoyens à poser des questions sur cette cité, tout est ordonné pour qu'ils apprennent uniquement à la servir.

La partie de l'éducation musicale qui reste (817e-822d), les arts mathématiques, est restreinte à un groupe limité de citoyens. Ces arts comprennent l'arithmétique, la géométrie, et l'astronomie, et c'est sous la rubrique de l'arithmétique que l'étranger athénien introduit l'économie et la politique (809c). Limitée à quelques citoyens ou non, cette partie de l'éducation, et surtout celle qui se rapporte à l'astronomie, vise à fortifier les croyances des citoyens dans les dieux. Il semble donc que la bonne astronomie et la bonne théologie vont de paire.

Ces deux éducations — la première avec des éléments du *Trivium* et la deuxième avec ceux du *Quadrivium* — seront reprises dans les énumérations et divisions des sciences parmi les philosophes arabes médiévaux. Mais elles le seront sous un autre chef : sans être pour autant plus facile à saisir dans ses détails, la division aristotélicienne des sciences est beaucoup moins nuancée que celle de Platon et c'est elle qui guidera plutôt les philosophes arabes médiévaux. Elle comprend trois parties, une que l'on peut appeler propédeutique suivie d'une autre qui est théorique et puis d'une partie pratique. La première, connue sous le nom de logique, est divisée en trois discours préliminaires, ensuite soit en trois, soit en cinq, arts. Après l'explication des catégories ou accidents attribués à la substance, la manière de comprendre les noms, les verbes, et le fonctionnement des phrases, Aristote montre comment

la juxtaposition de deux choses connues permet d'en déduire une autre non connue — sa célèbre théorie du syllogisme. Par la suite, il explique comment la qualité des prémisses utilisées dans le syllogisme donne lieu à des arts syllogistiques différents : la démonstration, la dialectique, et la sophistique. (Et pour quelques-uns, dont nommément les philosophes arabes médiévaux, ces trois arts-là, plus la rhétorique et la poétique.) La partie théorique comprend toutes les sciences de la nature, y comprise celle de l'âme et celles des mouvements célestes, les mathématiques, et la métaphysique. Celle qui est pratique est composée — en passant de l'individu par le domicile familial à la communauté politique — de l'éthique, de l'économie, et de la politique.

3. Les divisions et énumérations des sciences

3.1. Alkindi

C'est dans son *Épître sur la quantité des livres d'Aristote* (*Risāla fī kammiyyāt kutub Arisṭūṭālīs*), ouvrage reflétant donc cette influence d'Aristote, qu'Alkindi esquisse une énumération des sciences[2]. À la suite de quelques remarques en guise d'introduction, Alkindi nous explique comment, d'après Aristote, il y a quatre groupes de livres que l'on doit étudier afin de devenir philosophe, puis énumère les livres compris dans chaque groupe. Les quatre groupes de livres en question — ayant à faire avec la logique, la physique, la psychologie, et la métaphysique — sont tous, avec l'exception possible de ceux qui concernent la logique, scientifiques ou théoriques. Une telle division ignore non seulement l'aspect pratique de la philosophie d'Aristote, ses écrits sur l'éthique et la politique, mais ne laisse aucune place pour les mathématiques ou la science divine.

Au début de cette énumération, Alkindi examine en détail les *Catégories* ; à sa conclusion, il parle brièvement des écrits moraux ou éthiques d'Aristote. Ensuite, insistant sur la nécessité d'étudier les mathématiques, il entame une

2. L'épître nous est parvenue dans un manuscrit unique — le célèbre Istanbul Aya Sofya 4832, fol. 27a-30a — qui a été édité deux fois. Voir M. GUIDI et R. WALZER, *Studi su al-Kindî I : Uno scritto introduttivo allo studio di Aristotele*, dans *Atti della reale Accademia nazionale dei Lincei*, Memorie della Classe di Scienze Morali, Storiche e Filologiche, Serie VI, Vol. VI, 1937 [publié en 1940] (XV), pp. 375-403 ; et *Rasā' il al-Kindī al-falsafiyya* (*Épîtres philosophiques d'Alkindi*), éd. MUḤAMMAD 'ABD AL-HĀDĪ ABŪ RĪDA (Le Caire, 1950), pp. 363-384.
Pour la question de la division du texte présenté ici et la manière dont elle diffère des divisions proposées par GUIDI et WALZER aussi bien que par ABŪ RĪDA voir C. E. BUTTERWORTH, *Al-Kindī and the Beginnings of Islamic Political Philosophy*, dans *The Political Aspects of Islamic Philosophy, Essays in honor of Muhsin S. Mahdi*, éd. C. E. BUTTERWORTH (Cambridge, 1992), pp. 15-16 et n. 6-7. Nos citations renvoient aux pages et lignes de l'édition d'ABŪ RĪDA, qui est plus connue et plus facile à obtenir.

longue digression. Puis il discute amplement la substance et ses prédicats pour montrer que tous les objets de la connaissance humaine tombent sous ces deux chefs-là. Cette discussion le conduit à tâcher de prouver que la connaissance propre aux prophètes ou messagers de Dieu est supérieure à la simple connaissance humaine et beaucoup plus facile à atteindre. La fin de la digression est marquée par un retour aux mathématiques et l'identification de cette discipline comme antérieure à toute autre étude. Ensuite, notre auteur déclare vouloir expliquer les buts des livres d'Aristote et cela parce que, sans les connaître, on ne peut ni comprendre ses livres ni poursuivre la science d'un pas assuré. Ceci l'amène à revenir sur les différents écrits d'Aristote, et cette fois il parle plus exactement de ce qu'Aristote essayait de faire dans chacun d'eux.

Bien qu'Alkindi parle brièvement des écrits d'Aristote sur la morale ou l'éthique à la fin de la première énumération de ses livres (369:1-11), il ne dit rien de ses écrits politiques. Ce n'est qu'après avoir discuté des buts des livres d'Aristote qu'Alkindi évoque l'idée d'un écrit qui ressemble en quelque mesure à la *Politique*. Là, apparemment confondant ce livre avec un dialogue de Platon portant un titre similaire, Alkindi dit « et il s'appelle *Būlīṭīqī* c'est à dire, *Le Politique* » et le présente comme une simple extension des écrits moraux (384:11-18, surtout 16-18)[3]. D'autre part, sa présentation des traités psychologiques comme groupe distinct d'ouvrages ignore comment Aristote parle de ses investigations de l'âme comme faisant partie d'un examen plus approfondi des phénomènes naturels. Le langage utilisé par Alkindi pour justifier sa classification des ouvrages psychologiques indique à la fois la difficulté de les séparer de cette manière et le fait qu'il en était conscient : « la troisième sorte concerne ce qui peut se passer de la nature, se tenant de son propre chef sans aucun besoin des corps et pourtant existant avec les corps et liés à eux par un des moyens d'être lié » (364:15-365:1 ; voir aussi 368:12-13).

À la suite de la première discussion des écrits moraux d'Aristote, Alkindi avertit celui à qui l'ouvrage est adressé qu'il a maintenant énuméré les livres dont la connaissance sera nécessaire pour le philosophe compétent après qu'il aura acquis la science des mathématiques, puis défend d'une manière plus détaillée les raisons pour lesquelles l'on doit commencer par son étude (369:14-370:8). En identifiant toutes les sciences mathématiques, il insiste surtout sur l'arithmétique comme celle qui précède toutes les autres. Son raisonnement est que seule l'arithmétique, en tant que science du nombre, nous permet de connaître ce qui est dénombré : « il est évident que l'arithmé-

3. ABŪ RĪDA semble ignorer cette explication ; voir p. 384, n. 6. Notons que cette présentation va à l'encontre de celle que donne ALKINDI dans son *Kitāb al-mūsiqā* (*Livre de la musique*) d'après FRANZ ROSENTHAL, *From Arabic Books and Manuscripts VI, Istanbul Materials for al-Kindî and as-Sarakhsî*, dans *Journal of the American Oriental Society*, 76 (1956), p. 27, n. 6.

tique précède toutes les autres [sciences mathématiques], car si le nombre était éliminé, les choses dénombrées seraient éliminées » (370:7-8).

Quoique l'existence continue des individus — c'est à dire, de tant d'instances de la substance primaire — paraît garantir que nous aurons toujours un moyen d'arriver à la connaissance de la substance primaire et donc à la connaissance des substances secondaires, ce qui rend problématique la connaissance acquise au moyen des sens finit par diminuer notre foi dans cette même connaissance. En effet, la possibilité de l'erreur y est toujours et, par conséquence, la possibilité que nous ne saisissions pas correctement des instances particulières de la quantité ou de la qualité. Aussi ne pouvons-nous pas être surs d'arriver à une connaissance des substances primaires et secondaires. Or tout ce que nous faisons pour apprendre semble n'être guère que forger des stratagèmes qui faciliteront notre acquisition de la connaissance et qui assureront que nous la sauvegardions une fois acquise (372:9-16)[4]. De ce point de vue, ce que l'on peut savoir ou connaître en tant qu'être humain a l'air assez minable.

Le savoir humain brille encore moins fort quand on le compare avec ce que dit Alkindi ici de la science divine. En effet, celle-ci serait acquise sans travail et en peu de temps, voire instantanément. D'autre part, elle est tenue être d'une certitude hors question ; et ceux aussi heureux de l'avoir reçue sont considérés comme exceptionnellement purs et illuminés. Pour toutes ces raisons, les êtres humains acceptent le message de ceux qui ont reçu la science divine (372:16-373:11). Néanmoins, aussi exact que soit ce portrait de ce qui distingue la science divine des prophètes ou des messagers de Dieu de la science usuelle des autres êtres humains, ainsi que de ce qui distingue la révérence plus grande accordée à ce que disent les prophètes et les messagers de Dieu de ce que disent les savants habituels, il est néanmoins frappant qu'Alkindi ne dit rien ici du contenu de cette science divine.

Telle qu'elle est présentée tout d'abord, la science divine arrive à la même connaissance des substances primaires et secondaires que la science humaine. La seule différence est que celle-là le fait instantanément et sans effort apparent. Ceux qui ont l'âme pure et qui sont illuminés, comme les prophètes et les messagers de Dieu, n'ont aucun besoin du savoir humain énuméré jusqu'à présent par Alkindi. Il ne leur faut ni les livres d'Aristote ni les sciences mathématiques auparavant présentées comme préliminaires ou propédeutiques. En revanche, nous, pour qui ces livres et toute cette instruction pénible restent nécessaires, ne pouvons que nous en plaindre. Le besoin que nous ressentons de poursuivre le savoir par cette pérégrination humaine n'est compensé par rien.

4. Voir aussi ABŪ YŪSUF YAᶜQŪB IBN ISḤĀQ AL-KINDĪ, *Kitāb al-Kindi fī al-falsafa al-ūlā* (*Le Livre d'Alkindi sur la philosophie première*) dans *Rasā'il*, 106:5-107:10.

3.2. Alfarabi

Aussi conscient de la tension entre ces deux approches à la sagesse qu'Alkindi, au point d'être encore plus attentif à la façon dont les nouvelles sciences islamiques menacent d'éliminer celles provenants des Grecs et basées sur la raison, Alfarabi ne partage pas pour autant l'avis de son prédécesseur quant à la valeur minimale de celles-ci. Dans son *Énumération des sciences* (*Iḥṣā' al-'ulūm*), Alfarabi examine en cinq chapitres « les sciences généralement acceptées » (*al-'ulūm al-mashhūra*)[5], passant de la science du langage et ses parties à celle de la logique et ses parties, puis aux sciences mathématiques (y compris l'arithmétique, la géométrie, l'optique, l'astronomie mathématique, et la musique), et ensuite à la science physique et ses parties, qui semblent comprendre la science divine et ses parties, pour aboutir enfin à la science politique et ses parties ainsi qu'à la science de la jurisprudence et à celle de la théologie. Les prétentions de ces deux dernières, qu'elles soient bien fondées ou non, posent un problème tout nouveau pour les sciences anciennes, et surtout celle de la politique. Mais au contraire d'Alkindi, une fois le problème identifié et ses alentours esquissés dans cet ouvrage, Alfarabi tâche dans ses autres écrits de pourvoir à ce nouveau défi. C'est un engagement qui l'amène à créer sinon une science politique nouvelle, du moins une vision originelle de la science politique, et cela pour répondre aux questions suscitées par l'arrivée de la révélation prophétique.

Dès le début, Alfarabi signale que sa présentation des parties de chaque science reflète l'ordre dans lequel chacune doit être appris, cela soit pour faciliter l'acquisition de la science en question soit parce qu'elle apparaît ainsi à l'intellect humain (43:11-14). Mais si cet ordre est valable pour les parties de chaque science, ne serait-il pas de même pour l'ordre dans lequel les sciences elles-mêmes sont présentées dans cette énumération ? Sans aucun doute, il nous faut commencer nos études avec la science du langage. Dans la mesure qu'elle consiste d'abord dans la rétention de ce que les mots utilisés en chaque pays signifient et puis les règles pour la manipulation de ces mots, toute poursuite scientifique doit commencer avec elle. De même la chaîne qui lie cette science à celle de la logique et ses parties, puis aux sciences mathématiques, est facile à repérer.

C'est là pourtant où surgissent des doutes. Pourquoi l'étude de la science naturelle et de ses parties précéderait-elle celle de la science politique, ainsi que de la jurisprudence et de la théologie dialectique ? Encore plus important, pourquoi la science divine, qui suit immédiatement l'acquisition des différentes parties de la science naturelle, ne serait-elle pas le sceau de toute énumération ou acquisition des sciences ? Comment se fait-il qu'après avoir

5. ABŪ NAṢR MUḤAMMAD IBN MUḤAMMAD AL-FĀRĀBĪ, *Iḥṣā' al-'ulūm*, éd 'UTHMĀN AMĪN (Le Caire, 1949), 43:4.

pu nous élever jusqu'à la contemplation des êtres divins, nous nous trouvons obligés de revenir à l'homme et ses préoccupations politiques, et cela sans nous demander si ce sont des préoccupations d'une politique ayant pour base une loi humaine ou une loi divine ? Est-ce qu'une telle présentation de l'ordre des sciences signifie que la science politique présuppose cette connaissance de la fin de chaque être et de son rang dans l'ordre de l'univers telle qu'elle nous est donnée par la science divine ?

La seule réponse valable à cette dernière question — oui et non — nous permet de résoudre toutes les autres. Certes, le but de tout chef politique — qu'il soit roi héréditaire ou homme d'état — étant d'amener ses sujets au véritable bonheur dans la mesure qu'ils peuvent l'atteindre, il lui faut une connaissance du bonheur humain et des voies qui y aboutissent (104:10-105:1 ; voir aussi 102:3-104:9). Cela ne peut pas être connu sans connaître d'abord l'âme humaine et ses capacités ainsi que le rang de l'être humain parmi les autres êtres dans l'univers, donc sans connaître la science physique dans toutes ses parties et aussi sans connaître la science divine.

Ici pourtant deux difficultés s'érigent. La première est que nous n'avons aucune indication précise de ce que serait ce bonheur ou comment l'atteindre. Bien que les Grecs en aient parlé, ils ne l'ont jamais défini de façon incontestable. Alfarabi va même plus loin et déclare que de la *Politique* d'Aristote ou de la *République* de Platon ainsi que de ses autres livres, on arrive seulement à connaître ce qui est opposé au vrai bonheur et au régime politique vertueux (105:2-7 ; voir aussi 105:8-107:4). Mais connaître le contraire de ce que nous cherchons ne suffit pas pour l'identifier. Bien que cela nous aide à éviter les pistes fausses, cela ne nous avance guère dans cette enquête vers le bonheur et le régime vertueux.

Il en va de même, et voici la deuxième difficulté, pour la religion. Sans mettre en doute sa véracité, Alfarabi montre simplement combien de querelles surgissent entre les différentes écoles de jurisprudence et de théologie et comment elles nous empêchent de poursuivre notre enquête au cœur de la religion. Un groupe, par exemple, s'efforce de défendre cette religion en déclarant que ce qui est révélé ne peut pas être examiné par l'intellect humain ; il faut simplement accepter ce que l'on nous dit (108:10-110:14). Un autre groupe la défend en réitérant, mot à mot, ce qu'a dit le fondateur de la religion et en s'attaquant à tout ce qui se trouve dans la religion des autres (110:15-113:7).

Cela étant, Alfarabi propose une autre vision du lien entre l'intellect humain et la foi religieuse. Il note déjà ici que la religion consiste dans les opinions et les actions (107:10-13) tout comme la philosophie politique. Puis, dans ses écrits tels que le *Livre de la religion* (*Kitāb al-milla*), le *Livre du régime politique* (*Kitāb al-siyāsa al-madaniyya*), et surtout le *Livre des principes des opinions des habitants de la cité vertueuse* (*Kitāb mabādī ārā ahl al-madīna al-fāḍila*), Alfarabi esquisse les opinions et les actions qui

pourraient servir de base à un régime politique fondé sur la religion. De même, dans ces écrits-là ainsi que dans d'autres ouvrages tels que *La philosophie de Platon et Aristote* (*Falsafat Aflāṭūn et Arisṭūṭālīs*) et les *Aphorismes choisis* (*Fuṣūl muntaza'a*), il montre comment on peut récupérer la philosophie ou la redécouvrir dans les nouvelles circonstances posées par l'arrivée de la révélation. Pour lui, la philosophie offre toujours la vision la plus complète et la plus détaillée du tout. Ainsi, la religion et la philosophie vont de paire tant que celle-ci, possédant les vérités dans toute leur complexité, les prépare pour que celle-là les présente de façon à être entendu par tous les citoyens. Autrement dit, la poursuite des sciences du *Trivium* et du *Quadrivium* nous ramène et à la philosophie et à la bonne voie religieuse.

3.3. Avicenne

Dans le premier chapitre du volume qui introduit la partie logique de son célèbre *Kitāb al-shifā* ou *Livre de la guérison*, cette partie logique représentant en même temps le début de l'ouvrage, Avicenne explique son ordre général. Après la partie sur la logique se trouve une autre vouée à la science naturelle, elle-même suivie d'une troisième partie qui présente les sciences mathématiques. La dernière et quatrième partie contient une explication des divisions de la métaphysique. De cet ordre général on risque d'inférer que le *Shifā* d'Avicenne n'est composé que de la philosophie ou la science théorique, que dans cet ouvrage la philosophie ou la science pratique n'est pas discutée. Cependant, l'éthique et la politique — c'est à dire, deux sciences ou arts pratiques — y trouvent une place, bien qu'elle soit seulement à la fin de l'explication de la métaphysique.

Aussi inouïe que paraît cette présentation de la morale et de la politique après celle de la métaphysique — celle-ci étant le sommet de l'investigation théorique — Avicenne ne semble y trouver rien d'extraordinaire. Tout comme si nul autre endroit dans l'ouvrage ne convenait mieux à ces sujets, il les place ici comme un appendice ou un supplément. D'après lui, ils se trouvent à la fin de la métaphysique à titre provisoire : c'est pour cela qu'il déclare comment, dans la partie métaphysique du *Shifā*, il a donné une indication « d'un sommaire de la science morale et de la science politique jusqu'à ce que je compose à propos d'elles un livre séparé qui sera plus compréhensif »[6].

Pourtant, si nous regardons de plus près son explication du rapport entre la science théorique et la science pratique, et surtout de celui entre la métaphysique ou la science divine et la science politique, nous verrons que ce

6. ABŪ 'ALĪ AL-ḤUSAYN IBN SĪNĀ (AVICENNE), *Kitāb al-shifā, al-Manṭiq, al-Madkhal*, (*Le Livre de la guérison, la Logique, L'Introduction*), éd. G. ANAWATI, M. EL-KHODEIRI, et F. EL-AHWANI (Le Caire, 1952), 11:12-13 ; voir aussi 11:1-11. Dorénavant, nous citerons cet ouvrage comme « *Madkhal* »

placement du sommaire de la morale et de la politique après la présentation de la métaphysique recèle un argument plus complexe. Le but de la philosophie étant, d'après Avicenne, « de saisir la vérité de toutes choses tant que cela est possible pour l'être humain » et ces choses venant à exister soit à cause de nos choix et de nos actions soit indépendamment, deux sortes de philosophie en résultent. L'une, théorique, poursuit les choses qui existent sans que nos choix et nos actions y jouent un rôle ; l'autre, pratique, poursuit les choses dont l'existence dépend de nous. Le but de la première est la simple connaissance de ces choses, tandis que celui du second est de connaître pour agir sur, ou pour faire, quelque chose. Le but de la philosophie théorique est donc la croyance dans une opinion qui n'a aucun lien avec l'action, tandis que celui de la philosophie pratique est la connaissance d'une opinion liée à l'action (*Madkhal*, 12:3-10).

Une fois ces principes établis, Avicenne commence à énumérer les sortes d'investigations poursuivies par la philosophie théorique dans son examen des êtres dont l'existence ne dépend point de nous. Cela le conduit à expliquer les sciences naturelles, les sciences mathématiques, et la science divine ou la métaphysique. Celles-ci sont « les sciences philosophiques ou théoriques » (*Madkhal*, 13:10 ; voir aussi 12:11-13:6 et 13:7-10). Ensuite, il examine la philosophie pratique et la divise en trois parties : celle qui s'occupe des opinions utilisées pour gérer la communauté humaine en général, la science politique ; celle qui s'occupe des opinions par lesquelles la communauté humaine particulière, la maison, est organisée ; et celle qui s'occupe des opinions par lesquelles l'être humain en tant qu'individu organise ses affaires pour sa propre purification ou sa propre conduite, l'éthique.

Sans autre explication et surtout sans aucune préparation, Avicenne conclut que « l'exactitude de tout ceci est vérifiée par la démonstration théorique et par le témoignage légal » — ce terme de témoignage légal (*al-shahāda al-shar ʿiyya*) semblant ne signifier rien d'autre ici que le témoignage de la Loi Divine, de la *sharī ʿa*, révélée par le Prophète Mahomet (*Madkhal*, 14:11-16). Comme corollaire, Avicenne résume son enseignement quant à la philosophie et ses divisions en déclarant que « le but de la philosophie théorique est la connaissance de la vérité, tandis que le but de la philosophie pratique est la connaissance du bien » (*Madkhal*, 14:17-18). À retenir de tout ceci est comment cette manière de procéder éclaircit le placement par Avicenne de la science morale et la science politique après l'explication de la science divine. Autrement dit, et pour parler sans ambages, que ces deux sciences pratiques soient placées après la science divine n'est ni provisoire ni dû au fait qu'Avicenne n'avait pas encore composé un livre séparé sur le sujet. Pour Avicenne, la science morale et la science politique doivent suivre la science divine. Elles en sont les manifestations humaines — sa preuve pratique. En effet, elles témoignent de la providence divine pour les êtres

humains et donc de la vérité de la révélation plus clairement que toute autre science examinée dans le *Shifā*. Mais, puisque l'exactitude de ce qu'elles enseignent peut être vérifiée par la démonstration théorique — c'est à dire, par des processus de raisonnement aristotéliciens ou païens — il faut préciser le rapport que perçoit Avicenne entre la philosophie et la révélation.

Ce problème est attaqué indirectement dans une petite épître qui sert de complément au *Madkhal* du *Shifā*, c'est à dire, dans la *Risāla fī aqsām al-'ulūm al-'aqliyya* (*Épître sur les divisions des sciences intellectuelles*)[7]. Dans cette épître, sagesse (*ḥikma*) occupe la place de philosophie (*falsafa*, un terme évidemment emprunté du grec *philosophia*) dans le *Madkhal*. Bien qu'il ne dit rien lui-même à propos de cette terminologie, en utilisant le terme *ḥikma* comme l'équivalent de *falsafa* — ce qu'il l'est en effet — Avicenne adopte en fait une voix plus distinctement arabe ou même islamique : parler de la sagesse le permet d'éviter toute suggestion que la vertu intellectuelle en question soit en quelque façon basée sur un enseignement grec ou païen.

Néanmoins, la sagesse, comme la philosophie, admet deux divisions — une théorique et l'autre pratique. Encore, le but de la sagesse théorique, comme celui de la philosophie, est la vérité ; et le but de la sagesse pratique, comme celui de la philosophie pratique, est le bien. La différente présentation de la sagesse dans cette épître devient importante seulement après qu'Avicenne entame une discussion plus détaillée da la sagesse pratique. Expliquant qu'elle est divisée en trois parties et que l'une d'elles s'occupe de l'être humain en tant qu'individu, une autre de la communauté domestique, et la troisième de la communauté civique, il identifie ensuite le but de chacune et les écrits particuliers qui les éclaircissent davantage.

À l'encontre de l'ordre de la discussion dans le *Madkhal*, Avicenne commence ici avec l'être humain en tant qu'individu pour monter ensuite à des groupes ou des communautés plus grands. La partie qui s'occupe de l'individu fait connaître ce que doivent être ses habitudes et ses actions morales afin qu'il obtienne une vie heureuse ici et dans l'au-delà ; Avicenne note ici que l'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote est dédié à ce sujet. La deuxième partie fait connaître comment un être humain doit gouverner sa maison afin d'ordonner ses rapports avec sa femme, ses enfants, et ses domestiques de manière à atteindre le bonheur. Faisant appel ici au traité de Bryson, *Du gouvernement de la maison*, Avicenne note en passant que d'autres ont aussi écrit sur ce même sujet. Tout de même, aucune suggestion de sa part que la bonne gestion de la maison contribue en quelque façon à une vie heureuse dans l'au-delà ; elle ne s'occupe que du monde ici-bas (*Aqsām*, 107:5-15). La troisième

7. Nos références sont à la version de cette épître publiée dans la collection *Tis' rasā'il* (*Neuf épîtres*), sans éditeur, au Caire en 1908. Dorénavant, nous la citerons comme « *Aqsām* ».

partie fait connaître les différentes sortes de régimes vertueux et vicieux, les royaumes, et les communautés civiques aussi bien que la manière de les former ; en plus, elle fait connaître la cause pour que chaque régime cesse d'exister et comment chacun est transformé. Bornant ici le champ de l'investigation à la question de la royauté, Avicenne note que c'est le thème des livres de Platon et d'Aristote sur la politique. Par cela (*Aqsām*, 107:15-108:2), il semble entendre la *République* de Platon et la *Politique* d'Aristote bien que ce dernier n'a jamais été transmis aux Arabes. Puis, il ajoute, comme si cela devait suffire pour le reste de l'explication de la science politique, qu'en ce qui concerne la prophétie et la Loi Divine (*al-sharī'a*), Platon et Aristote ont chacun un autre livre à propos des lois (*al-nawāmīs*, c'est-à-dire, des *nomoi* ou lois conventionnelles). Sans aucun doute, Avicenne pense ici (*Aqsām*, 108:2-3), aux *Lois* de Platon ; mais le livre d'Aristote auquel il souhaite nous renvoyer est loin d'être évident.

Apparemment, Avicenne considère le bonheur encore moins un sujet pour la science politique que pour l'économie domestique, car il ne dit rien ici de la manière dont elle nous aide à obtenir le bonheur — ni dans cette vie, ni dans celle à venir. Cependant, en laissant entendre que les sujets propres à la science politique sont la royauté, la prophétie, et la loi divine, Avicenne renforce l'importance de cette question du bonheur et nous force de retourner à son ouvrage principal — le *Shifā*. Nous y retournons pourtant persuadés qu'Avicenne ne voit aucune rupture entre la philosophie et la révélation, que les résultats acquis des investigations poursuivies dans l'une nous aident à comprendre ce qui nous est dicté dans l'autre. Loin d'être sacrifiée à la foi, la raison aide à l'interpréter et à l'expliquer. Celle-ci démontre à quel point celle-là est bien fondée. Autrement dit, sans la philosophie ou la sagesse — théorique aussi bien que pratique — nous ne pourrons jamais comprendre les buts de la révélation. Et sans passer d'abord par la philosophie ou sagesse théorique, nous ne pourrons jamais saisir les buts de la philosophie ou sagesse pratique.

3.4. Alkhawarizmi

Si nous avons trouvé dans les énumérations ou présentations des sciences d'Alfarabi et d'Avicenne une plus grande richesse de pensée et de rigueur intellectuelle que chez Alkindi, ce que nous trouvons dans le livre *Mafātīḥ al-'ulūm* (*Les Clefs des sciences*) d'Alkhawarizmi est encore moindre. Clerc (*kātib*) de profession, il adresse son livre aux gens cultivés qui ont besoin de connaître les termes techniques utilisés dans les arts et les sciences[8]. Cela leur est nécessaire plus pour comprendre les livres à propos des sciences et des arts

8. Voir ABŪ 'ABD ALLĀH MUḤAMMAD IBN AḤMAD IBN YŪSUF AL-KHAWĀRIZMĪ, AL-KĀTIB *Kitāb Mafātīḥ al-'ulūm*, éd. G. VAN VLOTEN (Leyde, 1895), 4:6-11.

fondamentaux que pour les poursuivre ou du moins c'est ce qui ressort de la déclaration que fait ici Alkhawarizmi de son but (2:9-3:6). Il explique :

> j'ai appelé ce livre « les clefs des sciences » puisqu'il est une introduction à elles et une clef à la plupart d'entre elles ; donc celui qui le lit, retient ce qui est là-dedans, et examine ce qui est dans les livres de la sagesse, les terminera rapidement et saisira la science par leur intermédiaire, même s'il ne les poursuit pas ni ne fréquente leurs adeptes (5:3-6).

À la suite de cette préface ou introduction, Alkhawarizmi divise son livre en deux traités, un qui explique « les sciences de la Loi Divine (*al-sharī'a*) et les sciences arabes jointes à elles » et un autre qui explique « les sciences des Grecs et d'autres nations de parmi les non-Arabes » (5:6-8). Il présente les sciences de la Loi Divine dans la perspective de la religion islamique. Aucune raison n'est offerte pour expliquer l'ordre des chapitres dans lesquels chaque science religieuse (jurisprudence, théologie, grammaire, l'art d'écrire, poésie et prosodie, et les récits) est présentée ni les sujets discutés dans les sections de chaque chapitre. Sans introduction ou autre explication, l'auteur se met à énumérer les termes clefs dans chacune de ces sciences.

Son exposition des sciences des non-Arabes est un peu plus nuancée. Elle commence avec un chapitre sur la philosophie dans lequel Alkhawarizmi explique ses principales divisions et leurs parties. Les trois divisions principales sont : la partie théorique, la partie pratique, et la logique. Les deux premières se divisent aussi, chacune en trois parties. Quant à la partie théorique, elle comprend la science de la nature, celle des affaires divines, et les sciences mathématiques.

Une exposition de la science divine se trouve dans la deuxième section de ce chapitre sur la philosophie, et la logique est le sujet du deuxième chapitre de ce deuxième traité. Mais après une explication sommaire des trois sciences qui tombent sous la partie pratique de la philosophie, Alkhawarizmi annonce qu'il ne leur a pas accordé de chapitre dans son livre. Pour lui, les termes utilisés par ceux qui sont adeptes dans la science de la morale, l'organisation de la maison, et la direction de la cité sont généralement connus (*mashhūra*) parmi l'élite aussi bien que parmi le commun du peuple et ne méritent donc pas plus d'attention (132:16-133:2).

Le troisième chapitre de ce deuxième traité est consacré aux termes utilisés dans la médecine, l'une des sciences naturelles. Puis, avertissant le lecteur que les sciences mathématiques de l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, et la musique seront discutées dans les chapitres quatre à sept, Alkhawarizmi explique qu'il a accordé un chapitre spécial à la mécanique (*'ilm al-ḥiyal*) car elle n'a rien à faire avec ces autres sciences de la mathématique (133:12-13). Ce sont les termes utilisés dans la chimie qui sont expliqués dans le dernier chapitre. Bien que notre auteur constate comment la chimie fait partie des sciences naturelles dans la mesure qu'elle examine les métaux (133:7-8), il ne

dit rien pour expliquer pourquoi sa présentation soit séparée de l'autre science naturelle discutée ici — la médecine.

Avec ces sciences non-Arabes, comme avec les sciences divines, tout est présenté de la perspective de la religion islamique. Rien dans cette présentation ne semble contredire ou mettre en doute les vérités révélées. Ainsi, dans la troisième section du premier chapitre sur la philosophie, chapitre ayant pour titre « des mots qui sont mentionnés fréquemment dans la philosophie et dans ses livres », le dernier terme à être discuté — *nawāmīs* (lois conventionnelles ou *nomoi*) — est présenté et défini sans que question aucune soit posée. Si on contraste cette démarche avec celle d'Avicenne notée plus haut, on voit quelle distance sépare ces deux auteurs. Pour Alkhawarizmi en effet, il suffit de dire :

> les *nawāmīs* sont les lois traditionnelles (*al-sunan*) que les sages ont établies pour le commun pour le bon ordre ; et le singulier est *nāmūs* (140:9-10).

Que l'on puisse se demander comment le bon ordre envisagé par ces sages diffère de celui prescrit par la Loi Divine et pourquoi celui-ci doit être suivi ne semble pas se présenter à l'esprit de notre auteur.

Dans ce sens, Alkhawarizmi nous ramène à l'optique d'Alkindi. Les sciences des non-Arabes sont présentes parmi celles des Arabes et parmi celles de la Loi Divine. Ces sciences étrangères, voire païennes, ne peuvent pas être ignorées ; elles ont une place importante dans la culture générale. Mais la quête scientifique est maintenant devenue une poursuite plutôt littéraire, un passe-temps pour les gens cultivés plus que la seule manière de résoudre deux visions du monde opposées. Les éléments du *Trivium* et du *Quadrivium* sont là dans les clefs des sciences que nous offre Alkhawarizmi. Cependant, non seulement viennent-ils après les éléments des sciences divines ; ils sont étudiés uniquement de leur perspective. La subordination des sciences de la nature aux sciences de la révélation inaugurée par Alkindi revient au pouvoir.

4. Conclusion

De cette investigation plutôt historique, nous voyons non seulement comment les sciences qui constituent ce que les Latins appelleront le *Trivium* et le *Quadrivium* se retrouvent dans le curriculum traditionnel chez les Arabes du Moyen Âge mais aussi comment la querelle entre les défenseurs des sciences naturelles et ceux des sciences religieuses, si à la mode ces jours-ci, n'est ni de date récente ni facile à résoudre. Noter les difficultés qu'ont eu les philosophes arabes musulmans médiévaux à convaincre leurs coreligionnaires de la valeur des sciences grecques anciennes, voire païennes, sans rien enlever à l'Islam, nous aide à mieux apprécier les voies de transmission d'une tradi-

tion culturelle à travers l'espace et le temps. En plus, une fois que nous reconnaissons à quel point les adeptes de la religion ont résisté à toute influence qui lui était étrangère, nous devenons plus capables à expliquer comment cette tradition ancienne a pu être altérée — même défigurée — en cours de transmission. Cela dit, il faut néanmoins souligner à quel point un Alfarabi ou un Avicenne a préservé cette tradition tout en la rendant plus riche par leurs efforts de l'adapter aux circonstances nouvelles posées par l'arrivée de la révélation.

Pour ces raisons-là précisément, les enquêtes menées par tous les auteurs que nous venons d'examiner rendent le débat médiéval beaucoup plus profond et plus studieux que celui de nos jours. Sans aucun manque de respect pour la religion, voire tout en montrant son rôle important dans une communauté bien gérée, Alfarabi et Avicenne ont démontré à quel point la connaissance des sciences basées sur la raison humaine — bien qu'elles soient de provenance étrangère, et même païenne — va de paire avec la bonne compréhension de la religion révélée. D'eux, mais aussi d'Alkindi et d'Alkhawarizmi, nous apprenons comment les sciences du *Trivium* et du *Quadrivium* nous aident à comprendre ce monde dans lequel nous vivons et aussi comment elles nous indiquent le chemin pour étudier la politique du prophète.

Se peut-il que la célérité avec laquelle un penseur comme Alkindi a pu subordonner les sciences humaines aux sciences divines et surtout à la révélation s'ensuit de sa tendance à ignorer la partie morale et politique des ouvrages d'Aristote ? Certes, sa façon d'expliquer ou d'énumérer les livres d'Aristote était accompagnée d'un accueil chaleureux et tout à fait conventionnel des réclamations de la religion. Alfarabi, en revanche, s'efforçait de comprendre comment l'arrivée de ces sciences nouvelles avait transformé la vie humaine — tant politique que scientifique. Sans abandonner la sagesse des anciens et surtout sans l'ignorer en aucun respect, il s'est mis à examiner ce qu'elle pouvait offrir dans ces circonstances nouvelles. Ce n'est donc d'aucune manière une exagération de dire qu'Alfarabi, tout comme Platon avant lui, a compris à quel point la bonne astronomie et la bonne théologie vont de paire. Autrement dit, il a vu que ces deux poursuites doivent s'entraider et que s'il faut subordonner l'une des deux à l'autre, cela ne peut pas se faire sans penser aux conséquences politiques qui en dérivent. Tant que des controverses comme celles à propos de Salman Rushdie ou de Naṣr Ḥāmid Abū Zayd continuent à diviser les soi-disant intellectuels des soi-disant croyants de nos jours, nous ne pouvons que trop regretter la vision plus universelle de ces auteurs d'antan.

L'enseignement des disciplines dans le monde hébreu

Colette Sirat

1. Les études sacrées

Un cadre institutionnel d'études avait été mis en place pour l'enseignement religieux élémentaire dès les premiers siècles de l'ère chrétienne ; les détails d'organisation ont évolué au cours des temps dans les communautés diverses, mais cet enseignement s'est perpétué et se perpétue encore de nos jours[1]. Pratiquement, depuis au moins quinze à dix-huit siècles, tous les garçons juifs et quelques filles (de nos jours toutes) ont appris à lire et à écrire l'hébreu, plus ou moins bien, et ont appris par coeur une partie du texte biblique et les prières.

La formation des cadres religieux a elle aussi été organisée très tôt. Cette organisation mérite quelques mots car on a appelé ces écoles religieuses des « Académies », traduisant ainsi le terme hébreu *yeshivot* et invitant à des comparaisons avec les universités européennes. Or, les institutions dont nous parlons n'étaient d'enseignement que de manière subsidiaire. Elles étaient essentiellement des instances juridiques. Leurs débats, publics, permettaient aux futurs juges de se former « sur le tas ». Aucun cours n'y était donné.

Les *Yeshivot* prirent modèle sur le Sanhédrin, l'assemblée politique, religieuse et judiciaire qui gouverna le peuple juif en Palestine durant la période romaine, avant et après la destruction du Temple, jusqu'à 425 de notre ère. Leur organisation fut la même.

Le terme *yeshivot* vient de *yachav*, s'asseoir et il dérive de l'ordre de préséance des sages lors des séances des assemblées.

1. Les ouvrages auxquels je me référerai fréquemment sont les suivants : S. ASSAF, *Sources de l'histoire de l'éducation en Israël* (en hébreu), Tel-Aviv, 1931 ; N. MORRIS, *A History of Jewish Education* (en hébreu), Jérusalem, 1977 ; S. D. GOITEIN, *Jewish Education in Muslim Countries Based on Records from the Cairo Geniza* (en hébreu), Jérusalem, 1962 et *Side Lights on Jewish Education from the Cairo Geniza*, dans I. D. PASSOW and S. T. LACHS (éds.), *Gratz College Anniversary Volume*, Philadelphia, 1971, pp. 83-110.

La Mishna (Sanhedrin III, 3-4) décrit ainsi la disposition de la salle d'audience et l'ordre de préséance du Sanhédrin :

> « Le Sanhedrin était disposé en un demi-cercle afin que tous puissent se voir les uns les autres. Deux scribes des juges se tenaient devant eux, un à droite et un à gauche. Ils inscrivaient les arguments de ceux qui étaient en faveur de l'acquittement et ceux en faveur de la condamnation... Trois rangs de disciples des sages étaient assis devant eux et chacun d'entre eux connaissait la place qui lui était réservée. S'ils devaient nommer un juge [supplémentaire], ils le nommaient du premier rang ; un de ceux siégeant au second rang montait alors au premier rang et un de ceux du troisième rang montait au second et l'on choisissait parmi les assistants [debout derrière] celui qui s'assoierait au troisième rang. Il ne s'asseyait pas à la place du premier [du troisième rang qui était monté au second] mais à la place qui lui convenait [la dernière] ».

Les discussions se tenaient donc en présence du public : élèves et membres de la communauté ; « l'étude » était, en fait, l'initiation aux discussions juridiques qui se fondaient sur la loi écrite et la loi orale pour décider des affaires privées et publiques dans la communauté.

Comme le chef du Sanhédrin, le Chef de la Yeshiva (*Rosh ha-yeshiva*) était élu et il arrivait qu'il y eut plusieurs prétendants à l'élection. Dans ces *Yeshivot* furent élaborés entre le début du III^e^ siècle et le VI^e^ ou VII^e^ siècle, les textes qu'on appelle Talmud de Palestine et de Babylonie et qui sont la mise par écrit des discussions autour du texte de la *Mishna.*

La description du *Sanhédrin* que nous avons mentionnée s'applique aussi, essentiellement, aux « Académies » postérieures, celles de Sura et Pumbedita en Babylonie, qui furent actives du VII^e^ au XII^e^ siècle au moins. Natan b. Isaac ha-Cohen ha-Bavli (X^e^ s.) a laissé une description précise des Académies babyloniennes de son temps. Il distingue les soixante-dix sages (assis sur sept rangs) qui recevaient un salaire et les étudiants proprement dits, soit quatre cents qui n'en recevaient pas. Les premiers étudiaient un traité du Talmud et se réunissaient pour en discuter aux mois d'Adar et d'Elul (printemps et automne), mois de grande réunion où était également répondu aux questions juridiques qui étaient envoyées par les communautés de la Diaspora. Les « étudiants » étudiaient soit seuls soit devant un maître et assistaient aux réunions en auditeurs libres[2]. L'enseignement dépendait des différents maîtres et de l'assiduité des élèves, lesquels participaient aux discussions publiques lorsqu'ils avaient atteint un certain niveau d'érudition et que le maître leur demandait leur avis.

2. S. D. GOITEIN, *Jewish Education*, pp. 143-151 et A. KAHANA, *Sifrut ha-Historyah ha-Yisraelit* (en hébreu), 1922, pp. 59-70.

L'activité intellectuelle dans ces *Yeshivot* a produit les milliers de *Responsa* de l'époque gaonique, c'est-à-dire les Réponses aux questions venues des quatre coins du monde.

Le mot *Yeshivot* désigne encore les écoles d'un genre différent qui furent fondées en Espagne d'abord puis dans les autres pays d'Europe, peut-être dès le VIII[e] siècle, en tous cas au X[e], afin d'étudier la Bible et le Talmud. Ces écoles, même lorsqu'elles furent très grandes étaient, en fait, sous la direction d'un maître réputé et c'est sa réputation qui faisait le renom de l'école. Le maître le plus connu fut Salomon b. Isaac, de Troyes (Rashi 1040-1105) dont les commentaires bibliques et talmudiques restent les compagnons obligés de toute lecture traditionnelle.

Écoles élémentaires comme *Yeshivot* ne concernaient que l'étude sacrée. Les « sciences » ont toujours été étudiées en dehors du cadre communautaire[3], le seul cadre institutionnel juif au Moyen Âge.

2. Les sciences

La manière dont les sciences étaient étudiées nous est décrite par Maïmonide (1138-1204, Espagne puis Égypte) dans l'épître dédicatoire du *Guide des Egarés*[4], adressée à son disciple Joseph b. Juda :

> « Lorsque tu vins à moi, ayant eu le désir de voyager depuis les extrémités des pays pour lire sous ma direction (littéralement « sous moi ») ... Et ensuite, lorsque tu eus lu des textes traitant d'astronomie et avant eux des textes traitant de mathématiques, lesquels sont une introduction indispensable à l'astronomie, la joie que tu me causais augmenta en raison de l'excellence de ton esprit et la rapidité de ta compréhension. Je vis que tu avais un grand désir des mathématiques et je te laissais t'exercer toi-même dans cette science, sachant où tu en viendrais. Et lorsque tu eus lu sous ma direction les textes traitant de l'art de la logique, mon espoir s'attacha à toi car je vis que tu étais de ceux qui méritent que leur soient révélés les secrets des livres prophétiques, afin que tu reconnaisses en eux ce que les hommes parfaits doivent prendre en considération... Cependant [malgré ton impatience à comprendre ces livres], je ne cessai de t'en dissuader et de t'enjoindre d'approcher ces matières d'une façon ordonnée. Mon but en cela était que la vérité s'établisse en ton esprit de façon méthodique et que la certitude ne te vienne pas comme par hasard. Durant le temps où tu étais en ma compagnie, je ne me refusais pas, quand il était question d'un verset

3. Avec peut-être des exceptions : ainsi, on a la *Réponse* de Hay b. SHERIRA GAON (Babylonie, 939-1038) permettant d'enseigner l'écriture arabe et le calcul « aux enfants de la synagogue à condition que l'étude de la Bible ne soit pas négligée ».
4. Édition arabe de S. MUNK, Paris, 1856, réed. Jérusalem, 1931, p. 3, et p. 7 de la traduction anglaise de S. PINÈS, *The Guide of the Perplexed*, Chicago, 1963. Ici, la traduction française de S. Munk est trop éloignée du texte pour être utilisable.

biblique ou d'un texte des Sages qui appelait l'attention sur une notion étrange, de t'en donner l'explication... ».

La situation de Joseph b. Juda comme celle de Maïmonide est exceptionnelle : un jeune homme doué écrit des lettres — où il exprime son profond désir pour la philosophie — et envoie des poèmes à un savant très connu, lequel accepte de le guider dans ses études.

La méthode, en revanche, est courante : l'étudiant lit seul les textes et demande, le cas échéant, des explications. Il est clair que Maïmonide n'a pas donné de « cours » ; il a probablement posé des questions pour s'assurer que la matière lue était bien comprise, mais la lecture personnelle était la base de l'éducation dans les sciences.

Comme on va le voir, cette lecture des textes de base pouvait et était souvent facilitée par la lecture de commentaires. Ainsi, dans sa lettre à Samuel Ibn Tibbon, traducteur du *Guide des Égarés* vers l'hébreu, Maïmonide affirme :

> « Les œuvres d'Aristote sont les racines et les fondements de tous les ouvrages sur les sciences. Mais elles ne peuvent être comprises qu'avec l'aide de commentaires : ceux d'Alexandre d'Aphrodise, ceux de Themistius et ceux d'Averroès »[5].

La lecture des textes et l'assimilation individuelle de leur contenu fut la méthode d'étude la plus couramment utilisée par les Juifs au Moyen Âge, non par choix mais à cause des circonstances historiques. L'étude des sciences se faisait au niveau des familles ; elle n'entra jamais dans un cadre communautaire. En pays d'Islam, lorsque les Juifs lisaient et écrivaient l'arabe, les contacts avec les scientifiques musulmans étaient fréquents, surtout en médecine, et les mêmes livres étaient lus par les uns et par les autres, mais, comme on le voit par l'exemple de Joseph b. Juda et Maïmonide, l'étude se faisait — aussi bien pour les Juifs que pour les Musulmans — en dehors des cadres organisés. En Europe chrétienne, la situation fut la même. Les scientifiques juifs étaient le plus souvent une petite partie de la population, relativement isolée même dans les communautés où ils tenaient le haut de pavé : ainsi, Jacob Anatolio fut-il empêché de prêcher des sermons philosophiques durant le shabbat, car ils déplaisaient à certains, de sorte qu'il les consigna dans son *Malmad ha-Talmidim* (L'aiguillon des élèves)[6]. Jacob avait étudié les sciences mathématiques, en arabe, sous la direction de son beau-père Samuel b. Juda Ibn Tibbon. Cela se passait en Provence, au tournant du XIII[e] siècle et ce fut

5. S. PINÈS, *The Guide*, introd. p. LIX.
6. Éd. LYCK, 1866. Cf. C. SIRAT, *Les traducteurs juifs à la cour des rois de Sicile et de Naples*, dans G. CONTAMINE (éd.), *Traduction et traducteurs au Moyen Âge*, Paris (1989) pp. 169-191.

vraiment l'âge d'or des philosophes juifs. C'est alors que l'on trouve des cercles d'enseignement.

Dans son Testament moral, Juda Ibn Tibbon, le père de Samuel recommande :

> « Ne te laisse pas aller à interrompre ton étude devant ton maître. Ne fixe d'heure pour étudier avec des jeunes gens qu'après t'être levé de l'école de ton maître durant un certain nombre de soirées. Et tout ce que tu auras appris de moi et de ton maître, enseigne-le toujours à des élèves qui en sont dignes car c'est ainsi que tu retiendras tes connaissances : en les enseignant, tu les sauras par cœur et les élèves en posant des questions, t'obligeront à éclaircir les points restés douteux »[7].

Ici, Juda parle de la lecture des textes que Samuel doit faire dans la maison de son maître qu'il appelle *beit-hamidrash*, école, ce qui suggère un enseignement donné à plusieurs étudiants. Cette hypothèse est renforcée par la phrase suivante, où Juda recommande à son fils d'enseigner à des élèves plus jeunes. Cet enseignement a l'avantage de fixer la matière dans l'esprit de l'enseignant et de l'obliger à expliciter les points restés obscurs. Il est clair qu'on a affaire à des cercles d'étudiants des sciences à trois niveaux : les maîtres — un personnage dont Juda ne donne pas le nom et Juda lui-même, Samuel et probablement d'autres étudiants — enseignants, et les élèves commençants. Cependant, c'est bien la lecture qui reste la base, car Juda continue :

> « Ne refuse jamais de prêter tes livres à ceux qui n'ont pas la possibilité d'en acheter, seulement assure-toi qu'ils te les rendront ! »[8].

Les lectures, sacrées comme profanes, devaient être régulières et, nous le verrons un peu plus loin, on trouve un certain nombre de programmes d'études. Ainsi, Juda ordonne à son fils :

> « Fixe-toi [des heures] pour lire la Bible dans ta maison et étudier les livres de grammaire durant les shabbats et les jours de fête... »[9].

Au XIV^e^ siècle, en Provence, Joseph Ibn Caspi établit la liste des lectures de son fils :

> « Tu as aujourd'hui douze ans. Deux ans encore, étudie avec diligence la Tora : Bible et Talmud. Lorsque tu auras atteint quatorze ans, fixe des heures pour les matières étudiées jusqu'ici mais donne une grande part aux sciences mathématiques (*limudiot*) : d'abord, le Livre du nombre d'Abraham Ibn Ezra, puis le livre [des Éléments] d'Euclide, ensuite [l'Astronomie] d'al-Farghani et la mécanique céleste [d'Abraham bar Hiyya]. Garde cependant des moments

7. I. ABRAHAM, *Hebrew Ethical Wills*, Philadelphia, 1926, p. 81.
8. *Ibid.*, p. 82.
9. *Ibid.*, p. 82.

pour les œuvres de morale qui règlent les bonnes mœurs : les Proverbes et l'Écclésiaste, les Sentences des Pères avec le commentaire et l'introduction de Maïmonide et aussi le chapitre introductif du Livre de la Connaissance [du Mishné Tora de Maïmonide] et enfin l'Éthique d'Aristote, dont j'ai fait un compendium. Et encore, un autre livre que nous avons et qui réunit les Maximes des philosophes. Tout cela t'occupera pendant deux ans. Quand tu auras seize ans, fixe les heures durant lesquelles tu étudieras la Tora et l'Écriture, les livres [sur le Talmud] du Rav Isaac Alfasi, [le *Grand Livre des Préceptes*] de Moïse de Coucy et le *Mishné Tora* du Rabbin parfait, Maïmonide. [Outre ces études religieuses] donne une grande part de ton temps à l'art de la logique. Et s'il plaît à Dieu, je ferai pour toi un compendium de cet art, qui t'apprendra tout ce qui est nécessaire, comme je l'ai fait pour l'éthique. De cette manière, tu passeras deux ans et tu seras alors âgé de dix-huit ans. Alors, tu reverras tout ce que tu auras étudié et tu te consacreras aux sciences naturelles durant deux ans. Alors tu te marieras. Tu auras vingt ans. N'interromps pas tes lectures morales mais commence l'étude de la théologie : les livres de métaphysique d'Aristote et de ses disciples et le *Guide des Égarés* »[10].

De fait, dans son autobiographie, Joseph Ibn Caspi mentionne qu'il a fait des résumés de l'*Éthique* d'Aristote et de la *République* de Platon, et un sommaire de logique, lesquels étaient destinés à l'instruction de ses fils. Le reste de ses œuvres sont des commentaires[11].

D'autres savants ou philosophes ont traité du programme des études mais ils n'ont pas le ton délibéré de Caspi ; les contraintes sociales pèsent lourdement.

Ainsi Juda b. Joseph Ibn Aknin (1150-1220) vécut à Fez, en dissimulant son judaisme[12]. Il consacre le chapitre 16 de son livre de morale *Tibb-al-nufus* (*L'hygiène des âmes*) à l'éducation et l'intitule : *sur les vertus de l'enseignant et de l'élève*[13]. Après l'enseignement de l'écriture et de la lecture, la lecture de la Bible et de la paraphrase araméenne, et leur explication, viennent la massore, le Midrash et la Mishna. À dix ans, l'enfant doit les savoir par cœur. Il commence alors l'étude de la grammaire, laquelle est suivie de la musique et de la morale. À quinze ans, il commence l'étude du Talmud (*Guemara*) qu'il doit savoir à l'âge de dix-huit ans (il n'y a pas plus de détails) lorsqu'il se marie. C'est alors le moment de commencer l'étude théorique du Talmud. De l'enseignement des sciences, il n'est aucunement question alors que dans son *Commentaire sur le Cantique des Cantiques*, le même Juda

10. *Ibid.*, pp. 144-145.
11. B. MESH, *Studies in Joseph Ibn Caspi, fourteenth-century philosopher and exegete*, Leiden, 1975, pp. 7-8 *sqq.*
12. Cf. C. SIRAT, *La philosophie juive en pays de Chrétienté*, Paris, 1988, p. 15 *sqq.*
13. Traduit en hébreu par S. EPPENSTEIN, dans *Hommage à Nahum Sokolov*, Varsovie, 1904, pp. 371-388.

b. Joseph illustre le sens allégorique par des citations et des notions logiques, psychologiques et philosophiques prises surtout chez Al-Farabi et Avicenne.

Un autre philosophe résolut le problème d'autre manière : dans un chapitre de son livre *Yaïr Nativ* (*ce qui éclaire la route*)[14], Juda b. Samuel Ibn Abbas commence son programme d'études à l'âge de 13 ans, après les études élémentaires. L'enfant doit apprendre la grammaire et le Talmud — pratiquement tout entier — avec le commentaire de Rashi et les *Tosafot* plus le *Mishné Tora* de Maïmonide et Alfasi, sans négliger les livres de morale comme le *Choix de Perles* (sentences des philosophes très en vogue au Moyen Âge)[15] ainsi que beaucoup d'autres livres de morale philosophique auxquels il doit consacrer de nombreuses heures. Le shabbat, il doit lire le Pentateuque avec le commentaire de Rashi et celui d'Ibn Ezra. Tout cela jusqu'à l'âge de 18 ans. Il se mariera alors et commencera l'étude de toutes les sciences, en débutant par la médecine, études qui feront de lui en vingt-deux ans un homme au sens réel du terme et l'amèneront à l'âge de quarante ans, à partir duquel il passera son temps en compagnie de la *Métaphysique* d'Aristote, ayant atteint le niveau des intellects séparés.

Il est clair que cette liste encyclopédique de lectures qui incluent toute la tradition juive jusqu'à l'âge adulte et toutes les sciences jusqu'à la mort est la description du parcours philosophique idéal, celui qui ne néglige ni la foi ni la raison. La première étant évidemment une simple préparation à la seconde. Lorsque Yohanan Alemanno (c. 1435, mort après 1504) fera le même genre d'exercice, il placera en fin de parcours la philosophie, la kabbale et la magie[16].

3. Encyclopédies, manuels et commentaires

Dans les lectures dirigées qui lui feront acquérir les sciences, le jeune juif médiéval n'avait pas de manuel à proprement parler. Il devait lire les textes de base dans chacune des sciences, suivant les diverses classifications[17], mais

14. Juda Ibn Abbas est considéré généralement comme un auteur du XIII[e] siècle en Espagne. Il se pourrait cependant qu'il soit plus tardif, au tournant du XIV[e] siècle. Cf. *La philosophie juive*, p. 171. Le texte et une longue analyse de ce chapitre sont donnés par M. MORRIS, *A History of Jewish Education*, tome II, 2, pp. 66-89.
15. Il est quelquefois attribué à Salomon b. Gabirol, cf. J. SCHLANGER, *La philosophie de Salomon Ibn Gabirol*, Leiden, 1968, p. 16.
16. M. IDEL, *The Study Programm of R. Yohanan Alemanno* (en hébreu), dans *Tarbiz*, 48, (1979) pp. 303-331.
17. Elles furent nombreuses, cf. H. A. WOLFSON, *The Classification of Sciences in Mediaeval Jewish Philosophy ; Additional Notes to the Article on the Classification of Sciences in Mediaeval Jewish Philosophy* and *Note on Maïmonides' Classification of the Sciences*, dans *Studies in the History of Philosophy and Religion*, vol. I, Harvard, 1973, pp. 493-560.

surtout, probablement, selon la possibilité de se procurer les livres dans telle ou telle spécialité.

Toutefois, on a vu que Maïmonide parle de commentaire et que Joseph Ibn Caspi a rédigé des résumés de certains livres pour son fils. Les résumés inédits d'Ibn Caspi, servirent à d'autres qu'à ses fils : il reste de son résumé de logique (*Tsror hamor*) 20 copies manuscrites et 6 copies de son compendium de l'*Éthique* d'Aristote et de la *République* de Platon (*Teroumat Kesef*).

Les encyclopédies du début du XIII[e] siècle, qui réunissaient en un mince volume l'ensemble des sciences, furent très utilisés.

3. 1. L'esprit de grâce (*Rouah Hen*)[18] fut rédigé, selon l'introduction de l'auteur inconnu afin de pouvoir comprendre les allusions et les secrets du *Guide des Égarés* :

> « Comme les portes de cet ouvrage m'étaient fermées, cela m'incita à rechercher et à étudier quelques-uns des sujets utiles à la compréhension du livre : j'ai peiné et j'ai trouvé quelques [notions] de la bouche des sages et [d'autres] dans les livres. Aussi me suis-je dit : je mettrai par écrit une partie de ces sujets afin que [ce travail] me serve d'aide-mémoire... »[19].

Il servit d'aide-mémoire à bien des étudiants : il en reste encore environ 80 copies manuscrites — la dernière date de 1824 — et il a été édité 14 fois — la première fois à Venise en 1544 et la dernière à Cracovie en 1884[20], sans compter les éditions modernes.

3. 2. La *Porte des Cieux, Sha'ar hashamayim*, de Gershom b. Salomon d'Arles répond à un besoin semblable :

> « Je me suis décidé à rechercher et étudier la science la plus élevée, sublime et exaltée. Je me suis dit : je comprendrai la science même si elle est loin, très loin de moi et même si elle est cachée et dissimulée à mes yeux. Car elle se trouve dans quelques livres des philosophes et une petite partie d'entre eux a été traduite de leur langue dans la nôtre. J'ouvris les yeux devant eux et je vis que leurs propos étaient prolixes ; ils étaient dispersés tout au long de leurs livres, un par ci, un par là. J'ai résumé leurs traités, je les ai rassemblés en un seul

18. Cf. mon article *Le livre « Rouah Hen »*, dans *The Proceedings of the Sixth World Congress of Jewish Studies III*, Jerusalem, 1977, pp. 117-123 et la traduction française ainsi que l'introduction de E. SMILÉVITCH, *l'Esprit de Grâce*, Paris, 1994.

19. Cf. E. SMILÉVITCH, *l'Esprit de Grâce*, p. 39, traduction que je n'ai pas utilisée, car elle ne me paraît pas assez littérale.

20. Cf. *La philosophie juive*, pp. 40-42 et J. LAY, *L'astronomie et la métaphysique de Rabbi Gershom b. Salomon d'Arles*, Mémoire de maîtrise, 1978, Paris, Université de la Sorbonne nouvelle.

endroit, d'une manière générale et dans un style bref, afin qu'ils soient réunis entre mes mains. J'ai aussi recueilli nombre d'informations de la bouche des savants de notre peuple et de celle des sages chrétiens et je les ai écrites, chacune à la place qui lui convenait. En effet, cette science est très profonde et vaste comme la mer ; ce sont des choses très élevées et redoutables et elles sont cachées aux yeux de la plus grande partie de notre peuple »[21].

J'ai compté 36 copies manuscrites de la *Porte des Cieux* et il y a eu 7 ou 8 éditions.

3. 3. Le *Début de la science, Reshit Hokhma*, de Shemtob b. Joseph Falqéra[22]. C'est à la fin de l'ouvrage que le philosophe explique les raisons de la composition :

« J'ai rédigé pour toi [nous ne savons pas quel est l'interlocuteur] qui aimes particulièrement les ouvrages courts, le but de chacune des sciences, de quel existant elle traite, j'ai mentionné les livres qui ont été composés à son sujet. Il me reste encore à commencer le livre sur les degrés des hommes parfaits et les conditions de la perfection... »[23].

L'ouvrage n'a pas été très répandu puisque je n'en ai trouvé que dix manuscrits.

La rédaction de ces épitomés des sciences a peut-être été suscitée par des exemples chrétiens mais je crois plutôt qu'elle répondait à un besoin d'acquisition rapide de l'ensemble des connaissances, besoin qui s'était multiplié dans le domaine profane comme dans le domaine sacré. Maïmonide avait donné l'exemple de résumés dans les deux domaines. Au début des *Milot ha-hygayon, Terminologie logique*, Maïmonide écrit :

« L'un des représentants des sciences religieuses, de la poésie et des belles-lettres demanda à un homme expert dans l'art de la logique de lui expliquer le sens des mots que l'on trouve fréquemment dans les ouvrages de logique. Qu'il l'éclaire sur le sens que les gens de métier s'accordent à leur donner, qu'il le fasse d'une manière précise et brève, sans répétition fastidieuse et sans multiplier les paroles. Son intention en effet n'était pas d'étudier cet art d'après ce qui lui en serait dit — les introductions à la logique pour ceux qui veulent l'étudier sont nombreuses — mais de savoir le sens qu'on s'accordait à donner aux mots dans la plupart des cas où ils étaient utilisés, rien de plus »[24].

Il n'empêche que les *Milot ha-hygayon* dans la traduction de Moïse Ibn Tibbon ont servi d'introduction à la logique à des générations d'étudiants :

21. Éd. Varsovie, 1876, p. 3.
22. Cf. *La philosophie juive*, pp. 42-46 et R. JOSPE, *Torah and Sophia, the Life and Thought of Shem Tob ibn Falaquera*, Cincinatti, 1987.
23. Éd. M. DAVID, Berlin, 1902, p. 92.
24. Éds. L. ROTH et D. H. BANETH, Jérusalem, 1965, pp. 3 et 4.

on trouve au moins 75 copies manuscrites de la traduction hébraïque de Moïse Ibn Tibbon.

Les épitomés d'Averroès, dans leur traduction hébraïque, furent sûrement considérés comme des manuels, on en trouve un nombre extraordinaire. Ils n'ont fait l'objet d'aucune étude générale depuis l'œuvre bibliographique de M. Steinschneider à la fin du siècle passé et là, on compte déjà 74 copies manuscrites des cinq premiers livres de la Logique[25]. Il est vrai qu'il n'y a quelquefois qu'un seul des livres mais un recensement précis et complet nous donnerait à coup sûr des chiffres beaucoup plus larges.

Durant le XIV^e siècle, on rédigea aussi de grands commentaires sur les commentaires d'Averroès ; eux aussi sont inédits dans leur immense majorité.

Tous ces manuels et encyclopédies reflètent essentiellement le courant philosophique basé sur les textes gréco-arabes.

4. Les universités

Les universités chrétiennes étaient fermées aux juifs. Leur influence sur l'enseignement des sciences dans la communauté juive peut être décrite sous trois modalités :

4. 1. L'influence des idées et des méthodes universitaires est visible dès la fin du XIII^e siècle pour l'Italie — mais il s'agit surtout de théologie — et au XIV^e siècle pour la Provence, et, à moindre degré, l'Espagne.

Gersonide[26], Levi b. Gerson (Provence, 1288-1344) a bâti son livre *Milhamot ha-Shem*[27], les *Guerres du Seigneur*, sur le modèle des questions disputées. Sans nous engager ici dans une description de la structure du livre, notons que Gersonide donne explicitement les bases de son exposé :

4. 1. 1. Il ne donnera que des preuves scientifiques :

« Après avoir loué et exalté le Seigneur et lui avoir demandé de nous diriger dans sa voie, nous voulons dans ce livre étudier des questions très importantes et difficiles dont dépendent des grands principes parmi ceux qui amènent

25. Cf. M. STEINSCHNEIDER, *Die Hebraeischen Übersetzungen des Mittelalters und die Juden als Dolmetscher*, Berlin, 1893, pp. 57-62.
26. Les travaux sur Gersonide sont très nombreux et deux colloques lui ont été récemment consacrés : G. DAHAN (éd.), *Gersonide en son temps*, Louvain/Paris, 1991 et G. FREUDENTHAL (éd.), *Studies on Gersonides*, Leiden/New York/Köln, 1992.
27. Une traduction anglaise, *Levi ben Gershom, Gersonides, the Wars of the Lord*, par S. FELDMAN, est en cours de publication. Ont paru les deux premiers livres, Philadelphia 1984 et 1987. Nous n'avons toujours pas d'édition hébraïque critique. Je traduirai ici l'édition de Riva di Trento, 1560.

l'homme à son accomplissement intellectuel [litt. scientifique]... » (fol. 1b de l'hébreu, p. 91 de la traduction anglaise).

Ou encore :

« Il est clair, d'après ce qui précède, que le genre de preuves que nous donnerons nécessairement dans ce livre seront prises soit des [sciences] mathématiques et astronomiques (*limudiot*) soit des [sciences] physiques ou philosophiques selon les sujets examinés... » (fol. 2b, p. 93).

4. 1. 2. Tous les aspects des problèmes, négatifs comme positifs, seront examinés et, ici, la méthode de la dispute et ses avantages sont clairement sous-entendus :

« Pour chacun des sujets étudiés, j'ai décidé de mentionner toutes les opinions qui ont été soutenues à son sujet, avec les arguments qui soutiennent chacune de ces opinions et ceux qui les réfutent, car ainsi, pour chacun de ces sujets, s'établiront des prémisses nombreuses et il nous sera plus facile de dégager d'elles ce qui est vrai de ce qui n'est pas vrai, de manière à parvenir à l'établissement de la vérité sans qu'aucun doute demeure dans aucun des sujets abordés. En effet, le doute sur un sujet donné vient des idées contraires que nous avons sur lui mais lorsque l'investigation sera terminée et que l'opinion juste sera séparée de celle qui ne l'est pas, le doute disparaîtra » (fol. 4b, p. 97).

Et dans un autre passage encore, avant d'examiner les arguments pour et contre l'opinion de Thémistius :

« Puisque ces théories ne sont pas contraires l'une à l'autre en tous points, la réfutation de l'une ne prouve pas que l'une quelconque des autres n'est pas vraie ni que l'une des autres soit vraie. Comme le sujet est trop profond pour que des preuves viennent affirmer l'une des théories, nous rechercherons quels arguments réfutent véritablement l'une des théories. Cette procédure est utile et permet de trouver la vérité. En effet, lorsque nous saurons véritablement quelles sont les opinions fausses, il nous sera plus facile de trouver l'opinion vraie, s'il y en a ou, si toutes sont fausses, d'en élaborer une autre » (fol. 5a / p. 119).

Gersonide applique la méthode universitaire sans faire allusion au monde chrétien, sans dire où il a appris les méthodes de la dispute. Peut-être avait-il lu des livres latins. Des traductions de livres de logique furent exécutées peu de temps après Gersonide. Le *Tractatus* de Pierre d'Espagne fut traduit en hébreu (traduction ou résumé) 6 fois, en Provence, en Espagne, à Candie et probablement en Italie. Comme le remarque Sh. Rosenberg[28], cette multi-

28. Sh. ROSENBERG, *Logic and Ontology in Jewish Philosophy in the 14th Century*, Ph. D. Diss. Hebrew University, Jérusalem, 1974, p. 37 *sqq.*

plication de traductions témoigne de l'éparpillement des savants juifs et de l'absence de communication entre eux.

De la traduction anonyme, la première, j'ai compté à l'Institut des Microfilms de Jérusalem 9 copies ; j'en ai compté 19 de celle d'Abraham Abigdor, (Provence, entre 1387 et 1393) ; de celle de Juda b. Samuel Shalom (Espagne, XV^{e} siècle) 6 seulement.

4. 2. Abraham b. Meshoulam Avigdor d'Arles a traduit de nombreuses œuvres médicales du latin en hébreu[29]. Dans l'introduction à sa traduction du *Traité élémentaire des fièvres* de Gérard de Solo, il mentionne avoir découvert le livre « quand je suis monté dans la montagne pour écouter les sciences médicales de la bouche des savants chrétiens et de leurs érudits dans l'importante académie de la ville de Montpellier »[30]. Il y a deux autres allusions à des études auprès de savants chrétiens sans que l'on sache si cette étude fut formelle, en auditeur libre ou dans un contexte amical et informel.

C'est un autre savant du XIV^{e} siècle, qui relate, avec tous les détails concrets qui peignent la situation vivante, comment il a cherché à comprendre pourquoi les Chrétiens ont si bien avancé sur la voie de la science, alors que les Juifs ne l'ont pas fait.

L'introduction de Léon Joseph de Carcassonne à sa traduction du Commentaire sur le livre IX de l'*Almansouri* de Rhazi par Gérard de Solo a été publiée en hébreu par Neubauer d'après deux manuscrits[31].

Voici des extraits de cette introduction en prose rimée. Après avoir critiqué les traductions d'ouvrages médicaux en hébreu, Léon continue :

> « La cause de l'infériorité de notre connaissance des sciences et de son absence totale chez certains de nos sages n'est pas une mais plusieurs. Aussi les sciences sont-elles absolument au-dessus de leur portée. Il y a [dans les sciences] des notions intelligibles qui sont aussi éloignées de la loi de notre peuple que l'Orient l'est de l'Occident. Et bien plus encore le sont-elles des racines de notre Tora et de notre foi. C'est la raison pour laquelle certains de nos sages ont empêché qu'on les étudie et qu'on les connaisse, qu'on sache ce qu'est leur sujet. Peu nombreux furent ceux à qui Dieu a permis de les étudier, d'y

29. E. RENAN, *Les Écrivains juifs français du XIV^{e} siècle*, dans *Histoire littéraire de la France*, tome XXXI, Paris, 1893, pp. 371-375 [717-721] et J. SHATZMILLER, *Étudiants juifs à la Faculté de médecine de Montpellier, dernier quart du XIV^{e} siècle*, dans *Jewish History* 6 (1992) pp. 243-254.
30. J. SHATZMILLER, *art. cit.*, p. 247.
31. Cf. J. SHATZMILLER, *Jews, medecine and medieval society*, Berkeley/Los Angeles/London, 1994, pp. 30-31 et notes 75 et 76 ; ainsi que E. RENAN, *op. cit.* La notice sur Léon Joseph de Carcassonne va de la p. 424 à 432 [770-778]. Une nouvelle édition (que j'ai suivie ici) et une traduction anglaise ont paru récemment : L. GARCIA-BALLESTER, L. FERRE et E. FELIN, *Jewish Appreciation of Fourteenth-Century Scholastic Medecine*, dans *Osiris*, 2nd series 6 (1990) pp. 85-117.

prendre le bon grain et de jeter l'ivraie. Chacun selon son intellect a inspecté la grenade, a mangé l'intérieur et jeté la peau (*Bab. Talmud, Hagiga* 15b). Ceux-là ont dû le faire secrètement, discrètement, dans une cachette, dissimulés, furtifs. Ils n'avaient pas le droit de discuter de sciences dans les marchés et dans les rues, de disputer à leur sujet en en montrant tous les aspects et de siéger en groupe publiquement ; de trouver la vérité à fond, car on ne connaît la vérité que par son contraire. Et cela parce qu'ils avaient peur de la langue du vulgaire ignorant car ils sont peu nombreux et le vulgaire est innombrable. Ajouté à cela la crainte de certains religieux totalement ignorants des sciences qui ont attaqué des savants qui n'avaient pas leur force mais seulement de grandes connaissances, juste pour montrer qu'ils étaient les plus forts, usant d'intrigues nombreuses. Et la communauté du vulgaire les a écoutés, pensant que les sciences en question et ceux qui les étudient s'étaient mis en dehors de l'assemblée de ceux qui maintiennent la Loi divine ».

Un peu plus loin, Léon revient sur l'excellence de la méthode du débat, de l'exposition ouverte à tous les arguments, même s'ils paraissent spécieux, de la confrontation des idées. Il compare la liberté et la richesse d'expression des disputes universitaires à celles qui régnaient lors de l'élaboration de la Mishna et du Talmud. Il remarque aussi combien le statut et le nombre des savants est important pour la réalisation d'une science vivante :

« Je savais que ces sciences sont, chez les Chrétiens, merveilleusement connues et que leur étude y est très forte. Celui qui peut y accéder comprend son sujet et en fait le tour.

Je me dis en moi-même : j'apprendrai quelque peu leur langue, je m'assiérai dans leurs assemblées (*yeshivot*) et dans leurs maisons d'études et irai sur leurs traces, afin d'être utile à moi-même et aux autres, en comprenant leurs paroles et quelque peu de la vérité de leurs livres. J'observerai ce que les parfaits parmi eux ont observé si le temps me le permet et qu'aucun empêchement ou malheur ne me barre la route. Et si mon esprit est capable de cette observation et que le passage en venant et en allant ne m'en empêche pas.

De cela, j'ai tiré un profit large et grand. Car la plupart de leurs discussions et échanges à propos des sciences ne cesse pas et dans tout ce qui mérite réflexion, il ne manque rien ; ils sont constamment en train de disputer sur leur vérité et aussi de faire éclater leurs erreurs. Ils prennent soin de détailler leurs questions et leurs réponses, grâce à la dispute, en faisant sortir la vérité du milieu de son contraire, en expliquant chaque chose par ses deux contraires, comme une rose parmi les épines. Aujourd'hui, la méthode de recherche dans ces sciences est comme la méthode de nos sages dans les générations anciennes, lorsqu'ils étudiaient la science de la Tora je veux dire le genre d'étude *Talmud* dont on dit [la subtilité fait dire] qu'on fait passer un éléphant par le trou d'une aiguille » (*Bab. Talmud, Baba Metsia* 38b) ou comme la déclaration de R. Dosa (I^er^-II^e^ s. de notre ère) : « J'ai un petit frère, il est l'aîné de Satan (*Bab. Talmud, Yebamot* 16a), il sait comment lever l'interdit par son intelligence acérée ; il a trois cents réponses et bien d'autres arguments ingénieux sur

la question des veuves du même homme et de leur remariage (problème de droit épineux qui sépara les deux écoles rivales de Hillel et de Shammaï, au tournant de notre ère) ou comme l'argumentation pénétrante de R. Meir (IIe s. de notre ère) et de son collègue dont l'opinion n'emporte pas la décision finale — sauf lorsqu'il s'agit d'un décret — ou encore Shammaï et son école comme on le voit dans le texte [de la Mishna].

La connaissance des sciences selon une méthode comme celle-là, nous a été refusée, non pas parce que notre intelligence est inférieure à la leur car nous avons autant de cœur qu'eux. De cet empêchement, l'exil et l'oppression ont été la cause ; ils ont obscurci le souvenir [des sciences], la plus grande part de leur plaisir, de leur gloire et du grand nombre [des savants]. C'est pour cela que les chrétiens se sont élevés, degré par degré, dans les sciences extérieures et nous, nous sommes descendus, à cause de tous ces soucis accablants ».

Les études de Léon Joseph furent encouragées par Jean de Tournemire, chancelier de la Faculté, mais on ne sait pas si Léon fut un étudiant régulier ou non. Cependant, l'admiration pour les Chrétiens de celui qui remplit des fonctions importantes dans la communauté juive de Perpignan se termina par le baptême : en 1418, Léon Joseph était devenu *magister Leonardus Benedicti*[32].

À partir du XVe siècle, le nombre des Juifs lisant le latin augmente et après les persécutions de 1391 et surtout l'expulsion des Juifs d'Espagne puis du Portugal (1492 et 1496), le fossé entre les savants juifs qui apprennent le latin et ceux qui refusent de le faire s'élargit ; d'autant plus que la Renaissance bouleverse tout le système des sciences et que la Kabbale devient à la mode chez les Chrétiens également.

Le désir d'apprendre les sciences dans les universités chrétiennes était toujours vivace et des étudiants, qui restèrent juifs, parvinrent à se faire admettre dans la Faculté de médecine de Bologne : en 1406, trois médecins juifs obtinrent une *licentia docendi* ; de même, en 1416, Mosse de la Bonavoglia étudia à Padoue et à Bologne et reçut le titre de *artium et medicinae doctor*. Ce fut le début d'une longue lignée de médecins juifs italiens formés par l'université chrétienne[33].

4. 3. C'est également au XVe siècle, mais à Constantinople, que l'on voit, non pas des universités juives, mais des maîtres enseignant la science et la philosophie à des classes d'étudiants venant d'horizons différents. C'est ainsi qu'à Constantinople, Mordekhai Komtino enseigna à des élèves, rabba-

32. J. SHATZMILLER, *art. cit.*, p. 248.
33. J. SHATZMILLER, *art. cit.*, p. 245.

nites et karaïtes, les commentaires bibliques, mais aussi les sciences dont l'astronomie[34].

Un médecin enseignant mérite une citation spéciale : Elisha le Grec ou le Juif enseigna à Adrianople. Il fut l'auteur d'un manuel de médecine en hébreu, qu'il accompagna de gloses en italien et en grec pour ses élèves non-juifs. Le plus célèbre de ses élèves fut sans conteste Gemistius (ca. 1360-1452), qui se fit appeler Pléthon et qui prit une grande part à la controverse autour de Platon dans l'Italie du XV^e^ siècle. Dans deux lettres, le Patriarche Scholarius l'accuse d'avoir puisé ses idées « zoroastriennes » dans l'enseignement d'Elisha le Juif[35].

Les cercles d'enseignants se multiplièrent dans l'empire ottoman au XVI^e^ et XVII^e^ siècles[36], mais c'est en Italie en 1604 que fut faite la proposition d'un *studium* juif[37] et le projet resta à l'état de projet.

34. Cf. J.-C. ATTIAS, *Un temps pour enseigner, un temps pour apprendre : Karaïtes et Rabbanites à Constantinople au XV^e^ siècle,* dans *Politique et religion dans le Judaïsme ancien et médiéval,* Paris, 1989, pp. 187-198, ainsi que *Le commentaire biblique, Mordekhai Komtino ou l'herméneutique du dialogue,* Paris, 1991.

35. L'identification d'Elisha est le sujet d'une étude d'E. WÜRST, *Elisha le Grec, médecin et philosophe du début de la période ottomane* (en hébreu), dans *Peamim,* (1994) pp. 49-57. Les deux lettres ont été signalées et traduites en anglais dans S. B. BOWMAN, *The Jews of Byzantium, 1204-1453,* Alabama, 1985, doc. 135 et 137. E. Würst continue son étude sur les ouvrages et la personnalité d'Elisha.

36. J. HACKER, *The Intellectual Activity of the Jews of the Ottoman Empire during the Sixteenth and Seventeenth Centuries,* dans I. TWERSKY et B. SEPTIMUS (éds.), *Jewish Thought in the Seventeenth-Century,* Cambridge (Mass.) et London, 1987, pp. 95-135, en part. pp. 118-120.

37. Cf. C. SIRAT, *Deux mots de philosophie juive au destin divergent,* dans O. WEIJERS, (éd.), *Vocabulary of Teaching and Research Between Middle Ages and Renaissance,* Turnhout, 1995 (Études sur le vocabulaire intellectuel du Moyen Âge 8) pp. 236-251.

Sur le cycle des « artes » à la Renaissance

Luce Giard

> « *Tout ce qui injecte dans une tradition le poison d'un temps nouveau est aussi ce qui la sauve* ».
>
> *Michel de CERTEAU*[1]

Un siècle nous sépare du temps où Hastings Rashdall, mettant un point final à son livre sur l'Université médiévale, s'apprêtait à faire cause commune, sans le savoir, avec Pierre Duhem, pour renouveler, de fond en comble, l'image de l'activité intellectuelle dans les universités d'Europe quand l'Église de Rome y gouvernait encore presque tout[2]. Depuis lors, la cause de l'histoire des universités et de l'éducation a fort bien prospéré. À présent, l'historiographie offre de savantes études consacrées tantôt à une université déterminée (Oxford ou Padoue, par exemple), tantôt à un ordre religieux (dominicains ou franciscains, plus tard jésuites ou autre congrégation enseignante), tantôt encore aux avatars d'une tradition philosophique (l'aristotélisme bien sûr, mais aussi le platonisme, l'augustinisme ou le scepticisme), tantôt enfin à une discipline (la logique, les mathématiques ou la *philosophia naturalis*), etc.[3]. Cette accumulation de documents et

1. *La faiblesse de croire*, Paris, 1987, p. 69.
2. Hastings RASHDALL, *The Universities of Europe in the Middle Ages* (1895), éd. F. M. POWICKE et A.B. EMDEN, 3 t., Oxford, 1936. Sur l'œuvre de Pierre DUHEM, voir John E. MURDOCH, *Pierre Duhem and the history of late medieval science and philosophy*, dans Ruedi IMBACH et Alfonso MAIERU (éds), *Gli studi di filosofia medievale fra otto e novecento*, Rome, 1991, pp. 253-302.
3. Pour la bibliographie récente, consulter la revue *History of Universities* (I, 1981) et *Histoire de l'éducation* (n° 1, décembre 1978). Padoue a sa propre revue : *Quaderni per la storia dell'Università di Padova* (1, 1968). Études d'ensemble : J. M. KITTELSON et P. J. TRANSUE (éds), *Rebirth, Reform and Resilience: Universities in Transition 1300-1700*, Columbus (OH), 1984 ; Hilde DE RIDDER-SYMOENS (éd.), *Universities in the Middle Ages*, Cambridge, 1992 (A History of the University in Europe 1). Oxford est fort bien servie par une nouvelle série en cours : J. I. CATTO et al. (éds), *The History of*

d'analyses, que ce soit dans le cadre d'une histoire intellectuelle (des contenus), institutionnelle (des lieux) ou nationale (des politiques), dépasse désormais les forces individuelles. Nul n'en peut dominer le flot, même si cette abondance ne va pas sans lacunes : on sait la pauvreté de l'historiographie récente sur l'université de Paris, qui fait piètre figure face à ses rivales d'autrefois, Oxford, Cambridge, Padoue, cent fois mieux servies par leurs historiens[4]. En outre, il manque toujours un tableau synthétique, clair, à jour, couvrant l'Europe de l'Ouest durant la Renaissance (environ 1400-1620).

Pour essayer d'éclairer l'évolution du cycle des *artes* dans cet entre-deux entre le régime médiéval du savoir et son analogue moderne, je m'intéresserai d'abord à la conjoncture historique afin d'expliquer par quelle conjonction de facteurs le cycle des *artes* se trouva alors entraîné. Mon attention se portera ensuite sur un milieu particulier, qui joua un rôle décisif. Il s'agit des humanistes italiens du XV^e^ siècle, dont l'action a enclenché le processus de transformation. Je renoncerai ici à traiter de ce qui constituait, en mai 1995, la seconde partie de ma communication orale, à savoir le cas de la logique que j'avais choisi pour sa fonction structurante dans le système médiéval[5]. On voudra bien lire ce qui suit comme une simple mise en perspective, condensant des informations tirées des sources primaires (imprimées) et de la littérature secondaire en histoire des sciences, de la philosophie et des langues à la Renaissance. J'essaierai de compenser le caractère parfois elliptique de ce résumé en donnant en note les références sur lesquelles je fonde mes assertions, mais sans pouvoir entrer dans le détail des sources primaires. Ces restrictions posées, ma description abrégée ne prétend ni à l'universalité ni à l'exhaustivité. Elle s'appuie sur une certaine familiarité avec l'histoire intellectuelle de trois pays : l'Italie (pays initiateur), la France et l'Angleterre (pays imitateurs et continuateurs, qui se sont ensuite disputé le *leadership*). On n'oubliera pas que la novation, venue d'Italie, s'est diffusée à travers l'Europe à des vitesses et sous des formes différenciées[6]. On gardera toujours

the University of Oxford, Oxford, t. 1-3, 1984-1992, pour la période du Moyen Âge et de la Renaissance.

4. André TUILIER, *Histoire de l'Université de Paris et de la Sorbonne*, t. 1, Paris, 1994. Cambridge, mieux traitée que Paris, est moins étudiée qu'Oxford, la série en cours ne comptera que 4 tomes. Voir Damian Riehl LEADER, *The University to 1546*, Cambridge, 1988 (A History of the University of Cambridge 1).

5. Sur le rôle privilégié de la logique, voir L. GIARD, *Du latin médiéval au pluriel des langues, le tournant de la Renaissance*, dans *Histoire, épistémologie, langage* 6/1 (1984) pp. 35-55 ; ID., *La production logique de l'Angleterre au XVI^e^ siècle*, dans *Les Études philosophiques* 40 (1985), pp. 303-324. Voir notes 50 et 93.

6. HEIKO A. OBERMAN et Thomas A. BRADY, Jr. (éds), *Itinerarium italicum. The Profile of the Italian Renaissance in the Mirror of its European Transformations*, Leyde, 1975 ; Albert RABIL, Jr. (éd.), *Renaissance Humanism*, 3 t., Philadelphie, 1988, en particulier le tome 2 sur l'expansion hors d'Italie. Parfait exemple de circulateur d'Italie en Europe du Nord : Rudolph Agricola ; sur lui, voir note 75.

en mémoire la nécessité d'ajouter nuances et précisions pour passer de ce tableau général à l'histoire d'un temps, d'un lieu, d'une institution particulière.

Qu'il me soit permis une dernière remarque préliminaire, essentielle en fait. Quel que soit le style d'histoire intellectuelle qu'on cherche à pratiquer, quelles que soient l'institution étudiée et la visée retenue, il est impossible d'assigner à la Renaissance en toute région d'Europe et pour tout domaine du savoir des bornes temporelles stables, valables une fois pour toutes. Les spécialistes s'accordent au moins sur ce point : il leur faut se résigner à faire glisser la découpe temporelle vers l'avant ou vers l'après, en fonction de trois variables à composer (une région avec son contexte théologico-politique, une langue vernaculaire peu à peu exhaussée au rang de langue de savoir, une discipline en particulier)[7]. Cherchant à exploiter ce flou chronologique, des médiévistes ont voulu dépouiller « la Renaissance» de son unicité et soutenu qu'il aurait existé « des Renaissances» du savoir et des arts (au sens actuel) de même importance au Moyen Age, par exemple au temps des Carolingiens[8], et au XII^{e} siècle quand se prépare, dans le milieu des écoles urbaines, l'invention de l'Université[9]. Ces propositions iconoclastes n'ont guère eu d'écho dans la tribu historienne[10], je ne m'y attarderai pas. Bornons-nous à les recevoir comme l'hommage un peu jaloux que l'éclat de notre seule Renaissance appelle, et réservons l'usage du mot à la période 1400-1620 environ en Europe pour les arts, les savoirs et, par contagion du changement en quelque sorte, les institutions d'enseignement ou de gouvernement[11].

7. Sur la notion de Renaissance, voir W. K. FERGUSON, *The Renaissance in Historical Thought*, Cambridge (MA), 1948 ; Willian KERRIGAN et Gordon BRADEN, *The Idea of the Renaissance*, Baltimore, 1989 ; et certains articles, autrefois publiés dans le *Journal of the History of Ideas*, repris dans Paul O. KRISTELLER et Philip P. WIENER (éds), *Renaissance Essays*, Rochester (NY), 1992.
8. Rosamond Mc KITTERICK (éd.), *Carolingian Culture : Emulation and Innovation*, Cambridge, 1994, en particulier l'introduction de Giles BROWN, *The Carolingian Renaissance*, pp. 1-51.
9. Robert L. BENSON et Giles CONSTABLE (éds), *Renaissance and Renewal in the 12th c.*, Oxford, 1982 ; inspiration chez Paul RENUCCI, *L'aventure de l'humanisme européen au Moyen Age (IV^{e}-XIV^{e}siècle)*, Paris, 1953. R. W. SOUTHERN, *Medieval Humanism and Other Studies*, Oxford, 1984, voit dans la période 1100-1320 l'un des sommets de l'humanisme en Europe, peut-être même son point culminant (p. 31).
10. Du moins chez les spécialistes des XV^{e} et XVI^{e} siècles.
11. Sur la composante politique, voir la thèse attirante de Walter ULLMANN, *Medieval Foundations of Renaissance Humanism*, Londres, 1977. Et le vaste panorama de Quentin SKINNER, *The Foundations of Modern Political Thought*, 2 t., Cambridge, 1978 ; ainsi que J. H. BURNS (éd.), *The Cambridge History of Political Thought 1450-1700*, Cambridge, 1991.

La conjoncture historique

Si l'on examine le contexte dans lequel surgit le phénomène de la Renaissance, on reste saisi par la conjonction de facteurs qui semblent présider à son advenue. S'agit-il des conditions de possibilité d'une transformation sociale et culturelle d'ensemble, ou d'une relation de cause à effets, ou encore d'un simple concours de circonstances ? Sans m'attarder à discuter les diverses interprétations en présence, dont il faudrait, pour faire bonne mesure, disséquer les présupposés historiographiques, je choisirai de tenir ces facteurs pour déclenchants ou transformants, et par là pour décisifs. Trois d'entre eux me semblent avoir joué un rôle privilégié, c'est à eux que je limiterai mon examen. Je retiendrai donc, pour m'en expliquer brièvement, la révolution technique de l'imprimé et de la gravure (qui concerne la circulation du texte et de l'image), l'instabilité politique source de conflits à répétition (qui oblige les intellectuels à une mobilité géographique et sociale d'un nouveau type), la fracture de la chrétienté à partir de Luther (qui divise l'Europe et ébranle toutes les institutions médiévales).

Sur le choix du premier facteur, on ne saurait hésiter. L'invention de l'imprimerie, l'essor de la gravure sur bois et sur cuivre, ces techniques issues du milieu des orfèvres ont, après un temps de latence, bouleversé les conditions matérielles du commerce des idées en changeant du tout au tout le mode de circulation des images et des textes, son volume, son coût, sa vitesse, sa fiabilité. Venue d'Allemagne au XV^{e} siècle, cette révolution technique se diffuse assez rapidement en Europe, mais elle prend son plein effet au siècle suivant, quand le livre imprimé s'affranchit du modèle manuscrit de mise en page et crée ses propres conventions typographiques[12]. On ne peut supposer que l'imprimerie ait donné naissance à l'humanisme, puisque ce dernier la précède dans le temps, ses premiers signes ayant été relevés dans les cités italiennes vers la fin du XIV^{e} siècle[13]. Une précision ici est nécessaire : il existe désormais une thèse minoritaire, défendue, avec beaucoup d'érudition, par quelques historiens qui font valoir les mérites d'un « pré-humanisme français», à la même époque, autour de Jean Muret (1348?-1420 ?), Jean de Montreuil (1354 ?-1418), Nicolas de Clamanges (1363 ?-1437) et Laurent de Premierfait (1388-1420). Quels que soient les travaux et les objectifs de ces lettrés, gravitant autour de l'université de Paris (plusieurs

12. Elizabeth L. EISENSTEIN, *The Printing Press as an Agent of Change,* 2 t., Cambridge, 1979 ; Sandra L. HINDMAN (éd.), *Printing the Written Word,* Ithaca (NY), 1991. Brian RICHARDSON, *Print Culture in Renaissance Italy,* Cambridge, 1994 ; Roger CHARTIER et Henri-Jean MARTIN (éds.), *Histoire de l'édition française,* t. I, Paris, 1982, avec, en particulier, Roger LAUFER, *L'espace visuel du livre ancien,* pp. 479-499.
13. Voir les études, devenues classiques, de P. O. KRISTELLER, *Renaissance Thought and its Sources,* New York, 1979 ; A. RABIL (éd.), *op. cit.,* t. I.

avaient étudié avec Pierre d'Ailly) ou de la Cour d'Avignon, ce milieu paraît trop limité en toutes choses pour être comparable à celui des humanistes italiens[14].

Si l'imprimerie et la gravure ont eu une importance capitale pour le développement de l'humanisme, c'est pour avoir abaissé le coût (en temps, matériau, travail) de production d'un exemplaire, augmenté la qualité moyenne de la reproduction du texte et des illustrations, rendu possible au lecteur l'appropriation individuelle du texte ainsi que la comparaison de plusieurs versions du même texte ou le cumul de plusieurs ouvrages du même auteur. Ces nouvelles conditions de transmission et d'étude des textes ont bénéficié en particulier au *trivium*, centré sur le maniement du latin en différents registres. Mais le *quadrivium*, la *philosophia naturalis* et la médecine ont eux aussi été facilités et enrichis par la prolifération des illustrations : figures de géométrie, cartes des cieux, schémas et tableaux, planches anatomiques ou botaniques[15], dont imprimerie et gravure permettent la conservation avec exactitude et la reproduction sans variation subreptice, grâce aux nouvelles collaborations qui rapprochent des hommes de savoir les artistes et les artisans[16]. Dès lors, sur le marché international du livre, se multiplient les traités de perspective, les

14. Voir Ezio ORNATO, *Jean Muret et ses amis Nicolas de Clamanges et Jean de Montreuil*, Genève, 1969 ; et les nombreux articles de Gilbert OUY sur le milieu humaniste français au début du XV^e^ siècle, ainsi que les recherches de Carla BOZZOLO sur Laurent de Premierfait. Brève présentation des problématiques de ces trois auteurs, dans M. ISHIGAMI-IAGOLNITZER (éd.), *Les humanistes et l'Antiquité grecque*, Paris, 1989, pp. 79-97. Pour la bibliographie récente, voir le volume annuel de la *BAMAT* (1, 1991). Sur le milieu intellectuel lié à Pierre d'Ailly, Bernard GUENÉE, *Entre l'Église et l'État. Quatre vies de prélats français à la fin du Moyen Âge, (XIII^e^-XV^e^ siècle)*, Paris, 1987, pp. 125-299.

15. Consulter le merveilleux dossier iconographique de R. CHARTIER et H.-J. MARTIN (éds.), *op. cit.* Voir S. K. HENINGER, Jr., *The Cosmographical Glass : Renaissance Diagrams of the Universe*, San Marino (CA), 1977 ; David LANDAU et Peter PARSHALL, *The Renaissance Print 1470-1550*, New Haven (CO), 1994 ; Samuel Y. EDGERTON, Jr., *The Heritage of Giotto's Geometry. Art and Science on the Eve of the Scientific Revolution*, Ithaca (NY), 1991. Un exemple de production locale : *Basler Buchillustration 1500 bis 1545*, Bâle, 1984 (catalogue d'exposition, Universitätsbibliothek). Sur le bénéfice qu'en tire une discipline, par exemple la musique : Iain FENLON, *Music, Print and Culture in Early 16th c. Italy*, Londres, 1995.

16. Sur la production médiévale, ses techniques et leurs limites, Barbara A. SHAILOR, *The Medieval Book*, Toronto, 1991 ; Jonathan J. G. ALEXANDER, *Medieval Illuminators and their Methods of Work*, New Haven (CO), 1992. Sur la façon dont la science a pu souffrir de ce déficit au Moyen Âge, l'ouvrage remarquable de John E. MURDOCH, *Album of Science. Antiquity and Middle Ages*, New York, 1984. Sur la situation transformée à la Renaissance, John W. SHIRLEY et F. David HOENIGER (éds.), *Science and the Arts in the Renaissance*, Washington (DC), 1985 ; *The Natural Sciences and the Arts*, Uppsala, 1985 ; et les chapitres de Vivian NUTTON sur la science grecque à la Renaissance et de Judith FIELD sur Piero della Francesca et la perspective, dans J. V. FIELD et Frank A. J. L. JAMES (éds.), *Renaissance and Revolution. Humanists, Scholars, Craftsmen and Natural Philosophy in Early Modern Europe*, Cambridge, 1993, pp. 15-28, 73-95.

herbiers et les albums animaliers (notamment à propos des territoires d'Amérique et d'Asie), les livres de « secrets» et de « problèmes» (ceux-ci dans la tradition aristotélicienne) et les manuels élémentaires de mathématiques[17]. Tout n'était pas neuf dans les contenus et, jusque vers 1530, les éditeurs-imprimeurs souvent remettent en circulation sous forme imprimée l'ancien fonds du savoir médiéval[18] . Mais avant même que les recueils médiévaux cèdent la place à une production novatrice, déjà l'extension du marché, la diversification de l'offre, l'accès individuel au texte imprimé, l'invention progressive d'une plus efficace mise en page et mise en texte, la fréquentation des images qui accompagnent les textes, tout contribue à la transformation des conditions d'appropriation de l'information écrite. Par là s'instaure un nouveau régime dans l'exercice ordinaire de la pensée[19]. Au XVI^e siècle, le règne désormais bien établi de l'imprimé fera naître un nouveau genre littéraire en milieu universitaire, le « manuel » (distinct du commentaire de texte) qui inscrit dans les faits la nécessité de changer de méthode d'enseignement[20]. Que les manuels apparaissent peu après l'invention des « collèges» non universitaires n'est pas le fait du hasard.

17. WILLIAM M. IVINS, Jr., *On the Rationalization of Sight*, New York, 1973 : la première édition de cette étude date de 1938; les réflexions de l'auteur sur la perspective, la gravure et la communication par l'image ont eu beaucoup d'influence sur l'histoire du livre après 1945. Voir aussi S. EDGERTON, *op. cit.* ; Hubert DAMISCH, *L'origine de la perspective*, 2^e éd., Paris, 1993, pour les chapitres qui concernent la Renaissance. Sur les herbiers, l'ouvrage classique d'Agnes ARBER, *Herbals : their origin and evolution. A Chapter in the History of Botany (1470-1670)*, 3^e éd., Cambridge, 1986. Sur la prolifération des livres de « secrets », William EAMON, *Science and the Secrets of Nature*, Princeton, 1994. Sur la tradition pseudoaristotélicienne où « secrets » et « problèmes » s'enracinent : W. F. RYAN et C. B. SCHMITT (éds.), *Pseudo-Aristotle, The Secret of Secrets*, Londres, 1982 ; C. B. SCHMITT et Dilwyn KNOX, *Pseudo-Aristoteles latinus*, Londres, 1985. Il n'existe pas d'étude d'ensemble des manuels de mathématiques à la Renaissance, du moins à ma connaissance, et sous l'angle de l'histoire du livre qui m'intéresse ici.

18. Vérification facile, par exemple, sur le cas anglais : E. Gordon DUFF, *William Caxton* (1905), New York, 1970 ; Lotte HELLINGA, *Caxton in Focus*, Londres, 1982 ; H. S. BENNETT, *English Books and Readers*, 3 t., Cambridge, 1965-1970, le tome 1 concerne la période 1475-1557. On consultera l'ouvrage classique de Lucien FEBVRE et Henri-Jean MARTIN, *L'apparition du livre*, 2^e éd., Paris, 1971. La composition des bibliothèques apporte une preuve de cette prolongation du Moyen Âge à travers l'imprimé : voir, par exemple, Sachiko KUSUKAWA, *A Wittenberg University Library Catalogue of 1536*, Cambridge, 1995. Sur l'analyse de la production imprimée pour une discipline et un pays, voir mon étude du cas anglais en logique (ci-dessus note 5).

19. Ramus eut une perception très aiguë de cette transformation, c'est même sur ce point que se concentre l'essentiel de son talent : voir Walter J. ONG, *Ramus, Method, and the Decay of Dialogue*, 2^e éd., Cambridge (MA), 1983, en particulier pp. 196-202, 296-318. Et K. J. HOELTGEN, *Synoptische Tabellen in der medizinischen Literatur und die Logik Agricolas und Ramus*, dans *Sudhoffs Archiv* 49 (1965), pp. 371-390.

20. Pour les manuels de philosophie, voir les remarques suggestives de Charles B. SCHMITT, dans C. B. SCHMITT et al. (éds.), *The Cambridge History of Renaissance Philosophy*, Cambridge, 1988, pp. 792-801.

Si la révolution technique de l'imprimerie s'est répandue dans toute l'Europe, ce fut à des vitesses différentes selon les régions, d'où des décalages temporels dans la participation des régions à la Renaissance des savoirs. Certes la révolution technique rendait possible, en soi, l'accumulation des informations, l'accélération matérielle de leur circulation et l'appropriation intellectuelle de leur contenu. Mais, pour en bénéficier, comme auteur ou comme lecteur, il fallait être proche d'un pôle d'édition et d'impression. Or, pour maîtriser les gestes techniques de la fabrication du livre, pour que des livres imprimés illustrés se substituent aux copies manuscrites, produites une à une et soumises à tous les aléas de ce mode de production (l'attention défaillante du copiste, son ignorance, ou sa volonté d'« améliorer » le texte copié en le « corrigeant» à sa manière, le non-respect des proportions dans la copie d'un dessin, ou l'insertion, sans honte, d'un schéma stéréotypé au lieu et place d'une copie de l'original, etc.), pour passer d'un mode de production à l'autre, il faut disposer de gens qualifiés (artistes, artisans, typographes) susceptibles de se mettre au service d'auteurs savants et de mécènes fortunés. Il faut que ces gens compétents soient fournis en outils et matériaux, que leur travail soit apprécié et rétribué, c'est-à-dire qu'il soit inscrit dans un réseau d'investisseurs et de marchands, de transporteurs, de distributeurs et de clients. A la culture technique des producteurs du livre, à la culture savante des auteurs (et des lecteurs, leurs futurs clients) doivent venir s'ajouter l'esprit d'entreprise, une économie marchande disposant d'un surplus de ressources, une mobilité intellectuelle et sociale, toutes composantes inégalement réparties dans les villes d'Europe, mais indispensables pour alimenter le désir de savoir et de faire, le savoir-faire et le faire-savoir impliqués dans la fabrication et le commerce du livre[21]. L'inégale disponibilité de ces ressources (matérielles et culturelles) et l'inégal dynamisme des techniciens, des corporations et des villes expliquent la localisation des grandes places financières, des lieux d'ébullition intellectuelle, des pôles d'édition et d'impression, des bibliothèques et des centres d'enseignement[22].

Second facteur, caractéristique de la Renaissance et qui lui donne une unité tragique : la généralisation et l'extension des conflits armés. Époque troublée, marquée de pestes et de guerres, temps de douleur des corps et des âmes,

21. Je me souviens ici de la grande fresque de Fernand BRAUDEL, *Civilisation matérielle, Economie et Capitalisme, XV^e^-XVIII^e^ siècle,* 3 t., Paris, 1979, et plus particulièrement du t. 2, *Les jeux de l'échange.*

22. Exemple caractéristique, Venise, où l'activité d'impression ne commence réellement qu'en 1470 avec Jenson, mais se développe si vite et si fort que, vingt ans après, les presses de la Sérénissime produisent près de 20% de toute l'édition européenne : Martin LOWRY, *Nicholas Jenson and the Rise of Venetian Publishing in Renaissance Europe,* Oxford, 1991 ; ID., *The World of Aldus Manutius. Business and Scholarship in Renaissance Venice,* Oxford, 1979 ; Martin DAVIES, *Aldus Manutius Printer and Publisher of Renaissance Venice,* Londres, 1995, avec 30 planches d'excellente qualité.

époque « full of sound and fury, signifying nothing » (*Macbeth* V, 5). Temps de détresse qui fait sonner le bruit des armes, n'hésite pas à piller et supplicier au nom de Dieu ou du Roi, et temps de prospérité pour les *condottieri* et les *ingegneri* d'Italie, habiles à dresser des machines de siège, à fortifier les cités, à calculer les trajectoires des projectiles[23], parfois entourés d'astrologues-astronomes, versés dans le mouvement des astres et l'interprétation prédictive des conjonctions astrales[24]. Souvent les aléas du sort des armes et les retournements de la situation théologico-politique, selon que se faisaient et se défaisaient les alliances entre les princes et les Églises, précipitaient les gens de savoir dans la fuite et l'exil, en quête d'un autre prince, d'une Cour, d'un protecteur, susceptible d'assurer la paix du corps et de l'esprit, la liberté intellectuelle et le soutien financier nécessaires à la poursuite de leurs travaux[25]. Figures emblématiques de cette errance, ceux par qui le contenu des *artes* sera remanié. Ainsi Lorenzo Valla (1407-1457) de Pavie à Milan, Naples, puis Rome, ainsi son « héritier spirituel » Erasme (1469 ?-1536) parcourant l'Europe du Nord au Sud, puis inversement, pour mourir à Bâle[26]. Ainsi Juan Luis Vives (1492-1536), né à Valencia, élève de Jean Dullaert au collège de Montaigu, bientôt féroce critique de la « dialectique» parisienne, qui

23. L'ouvrage fondamental reste Bertrand GILLES, *Les ingénieurs de la Renaissance*, Paris, 1964, à compléter et nuancer grâce à l'historiographie récente, sur laquelle on consultera Paolo GALLUZZI, *Les ingénieurs de la Renaissance de Brunelleschi à Léonard de Vinci*, Paris, 1995 (catalogue de l'exposition présentée à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, avec un remarquable dossier iconographique et des maquettes reconstituant les principales machines de ces ingénieurs d'après les dessins et manuscrits conservés). Sur l'activité des armes, J. R. HALE, *War and Society in Renaissance Europe 1450-1620,* Londres, 1985 ; sur l'administration et le poids de la chose militaire, par exemple pour la Sérénissime, M. E. MALLETT et J. R. HALE, *The Military Organization of a Renaissance State. Venice c. 1400 to 1617*, Cambridge, 1984.

24. Robert S. WESTMAN, *The Astronomer's Role in the 16th c. : A preliminary Study*, dans *History of Science* 18 (1980), pp. 105-147 ; ID., *Two Cultures or one ? A Second Look at Kuhn's* The Copernican Revolution, dans *Isis* 85 (1994), pp. 79-115, où l'auteur, préparant un ouvrage sur Copernic et la postérité de son système, indique que le développement rapide de l'imprimé suscita l'apparition d'une « *culture of prognostication* » dans la période 1470-1540 (p. 87, note 18 ; p. 102, en particulier notes 74-75). Sur la place de l''astrologie dans la culture de l'Université, voir l'exemple de Pierre d'Ailly (ci-dessus note 14) : Laura SMOLLER, *History, Prophecy, and the Stars : The Christian Astrology of Pierre d'Ailly (1350-1420)*, Princeton, 1994.

25. Parfois un texte de fiction fait mieux comprendre une époque en la rendant « vivante » : voir ici Marguerite YOURCENAR, *L'œuvre au noir*, Paris, 1968.

26. Sur Valla, S. CAMPOREALE, *Lorenzo Valla : Umanesimo e teologia,* 1972; Giovanni Di NAPOLI, *Lorenzo Valla. Filosofia e religione nell' Umanesimo italiano*, Rome, 1971 ; Jerry H. BENTLEY, *Politics and Culture in Renaissance Naples*, Princeton, 1987, Sur Erasme, une présentation mesurée et concise : James McCONICA, *Erasmus*, Oxford, 1991; suggestif, vigoureux et stimulant, l'ouvrage de Lisa JARDINE, *Erasmus, Man of Letters*, Princeton, 1993, instruit parfois un procès « post-moderne » excessif envers Erasme; deux copieux recueils d'oeuvres en traduction rassemblent des notices, introductions et annotations : *Œuvres choisies*, éd. Jacques CHOMARAT, Paris, 1991, et *Érasme*, éd. Claude BLUM et al., Paris, 1992.

entreprendra de réformer le système des disciplines (*De disciplinis libri XX*, Anvers, 1531) et multipliera les allées et venues entre Bruges, Louvain, Londres et Oxford[27]. Ainsi Ramus (Pierre de La Ramée, 1515-1572), que la mort rattrapera dans la nuit sanglante de la Saint-Barthélemy, interrompant son grand dessein de réformer les *artes* à l'université de Paris, mais lui ouvrant un immense champ d'influence dans les pays de la Réforme au titre de « martyr de la foi »[28].

Et déjà, au siècle précédent, la longue procession, dont le rôle sera décisif dans la reprise de l'héritage antique, des exilés de Byzance[29], avec le plus grand d'entre eux, le plus lucide peut-être, le cardinal Bessarion (1403 ?-1472), stratège perspicace de la *translatio studii* d'Orient en Occident, collecteur avisé des manuscrits de la science grecque, derniers lambeaux du passé arrachés à la ruine de l'Empire byzantin[30]. On ne sait ce qu'il faut admirer davantage, de l'extrême résistance des intellectuels pérégrins, recrus d'épreuves, ou de leur talent à s'adapter aux milieux de travail, aux contextes les plus variés (cloître, cour princière, maison cardinalice à Rome, atelier d'imprimerie, *familia* d'un marchand enrichi)[31], ou encore de leur capacité à produire en tout lieu de copieux ouvrages bourrés d'allusions savantes et de mots rares. Car les errants de la Renaissance emportaient, dans leurs esprits structurés par l'*ars memoriae*[32], le cycle médiéval des *artes* (mis à part Valla, « autodidacte » de

27. Carlos NOREÑA, *Juan Luis Vives*, La Haye, 1970 (à utiliser avec quelque précaution) ; ID., *Studies in Spanish Renaissance*, La Haye, 1975 ; Marcel BATAILLON, *Erasme et l'Espagne*, nouv. éd. par D. DEVOTO et C. AMIEL, 3 t., Genève, 1991, en particulier t. 3, pp. 325-356 ; Maria DOWLING, *Humanism in the Age of Henry VIII*, Londres, 1986. Le volume de VIVES, *Against the Pseudo-dialecticians. A Humanist Attack on Medieval Logic*, éd. Rita GUERLAC, Dordrecht, 1979, contient une solide introduction (pp. 1-43), le texte latin du traité, sa traduction, des notes précises, et tout un dossier de pièces annexes.

28. Voir W. J. ONG, *op. cit.* ; N. BRUYÈRE, *Méthode et dialectique dans l'œuvre de La Ramée*, Paris, 1984.

29. N. G. WILSON, *From Byzantium to Italy. Greek Studies in the Italian Renaissance*, Londres, 1992 ; Deno J. GEANAKOPLOS, *Greek Scholars in Venice*, Cambridge (MA), 1962 ; ID., *Constantinople and the West*, Madison (WI), 1989 ; John MONFASANI, *George of Trebizond*, Leyde, 1976.

30. Consulter l'ouvrage fondamental de L. MÖHLER, *Kardinal Bessarion als Theologe, Humanist und Staatsmann*, 3 t., Paderborn, 1923-1942 ; à compléter avec les travaux de Lotte LABOWSKY, en particulier *Bessarion's Library and the Biblioteca Marciana*, Rome, 1979. Également J. MONFASANI, *Byzantine Scholars in Renaissance Italy : Cardinal Bessarion and other émigrés*, Aldershot, 1995.

31. Sur les possibilités et les difficultés d'une « carrière » à Rome : Peter PARTNER, *Renaissance Rome 1500-1559*, Berkeley (CA), 1976 (éclairant aussi sur le dernier tiers du XV[e] siècle) ; ID., *The Pope's Men. The Papal Civil Service in the Renaissance*, Oxford, 1990. Et John F. D'AMICO, *Renaissance Humanism in Papal Rome*, Baltimore (MD), 1983.

32. Frances A. YATES, *The Art of Memory*, Londres, 1966, a joué un rôle décisif en ramenant l'attention sur ces questions. On dispose à présent de l'excellente étude de

génie qui n'avait pas fréquenté l'Université) et la pratique humaniste de la *copia verborum*[33], la matière des innombrables traités de la méthode[34] et recueils de « lieux communs »[35] dont la production caractérise aussi les disciplines à la Renaissance. La pédagogie des *artes* au XVI^e^ fut sans doute renouvelée par les traités d'éducation des réformateurs de tout bord et de toute langue, et plus encore par la circulation de ces recueils, véritables condensés de savoir, dictionnaires encyclopédiques associant les *verba* aux *realia*, « bibliothèques portatives »[36] parfaitement adaptées à ces temps d'incertitude et de départs hâtifs pour échapper à la peste, à la guerre, à la persécution religieuse.

Malgré l'ivresse de savoir que le retour des sources antiques, la multiplication des instruments de référence engendrent, la Renaissance reste aussi marquée intellectuellement par le trouble de l'incertitude qui ouvrira à certains la voie du scepticisme[37]. En ébranlant les fondements théologiques et politiques de l'Europe médiévale, la fracture de la chrétienté latine, propagée au XVI^e^ siècle d'Allemagne en France et en Angleterre (où elle aura des destins contrastés), finalement repoussée hors d'Italie et d'Espagne par la Contre-Réforme, remettait en question les modèles de conduite individuelle et les institutions politiques, les structures du penser et du croire[38]. Les déplacements incessants des frontières confessionnelles changeaient aussi les conditions de la vie intellectuelle et le fonctionnement des universités, non

Mary CARRUTHERS, *The Book of Memory : A Study of Memory in Medieval Culture*, Cambridge, 1990, qui traite aussi du XV^e^ siècle.

33. Érasme a attaché son nom à l'enseignement de cette pratique : voir Jacques CHOMARAT, *Grammmaire et rhétorique chez Erasme*, Paris, 1981, t. 2, pp. 711-761.
34. Neal W. GILBERT, *Renaissance Concepts of Method*, New York, 1960, à compléter, par exemple sur Ramus (ci-dessus notes 19 et 28), et plus largement en logique avec Wilhelm RISSE, *Die Logik der Neuzeit*, t. I, *1500-1640*, Stuttgart, 1964.
35. Francis GOYET, *Le sublime du « lieu commun ». L'invention rhétorique dans l'Antiquité et à la Renaissance,* Paris, 1996 ; sur la relation à la constitution des argumentaires des Eglises rivales, Kees MEERHOFF, *Logique et création selon Philippe Melanchthon : à la recherche du lieu commun*, dans M.-L. DEMONET-LAUNAY et A. TOURNON (éds.), *Logique et littérature à la Renaissance*, Paris, 1994, pp. 51-68. Méthode et lieux communs ont associé leurs fonctions d'énumération ordonnée au service d'une nouvelle métaphysique : Ulrich Gottfried LEINSLE, *Das Ding und die Methode. Methodische Konstitution und Gegenstand der frühen protestantischen Metaphysik*, 2 t., Augsburg, 1985.
36. Ann BLAIR, *Bibliothèques portables : les recueils de lieux communs dans la Renaissance tardive*, dans Marc BARATIN et Christian JACOB (éds.), *Le pouvoir des bibliothèques*, Paris, 1996, pp. 84-106.
37. Sur cette question majeure, l' ouvrage classique de Richard H. POPKIN, *The History of Scepticism from Erasmus to Spinoza*, 3^e^ éd., Berkeley (CA), 1979. Un dossier découpé et construit : C.B. SCHMITT, *Cicero scepticus : A Study of the Influence of the Academica in the Renaissance*, La Haye, 1972.
38. Marc VENARD (éd.), *Le temps des confessions (1530-1620/30)*, Paris, 1992 (Histoire du christianisme 8) ; Alister MCGRATH, *The Intellectual Origins of the European Reformation*, Oxford, 1987.

qu'il y eût, une fois pour toutes constitués, un parti de l'obscurantisme et un parti des Lumières, mais parce que toutes les Églises pensaient avoir *de jure* leur mot à dire sur l'exercice de l'intelligence, la manière d'explorer et de comprendre le monde, au nom de quoi aucune de ces Églises, de Rome à Genève, Zurich ou Londres, ne résistait à la tentation de régenter les esprits et les pratiques de savoir, à propos de l'interprétation des Écritures ou de la signification de l'Eucharistie[39] , bien sûr, mais aussi quant au statut de la langue (trilogie des langues sacrées, légitimation du vernaculaire)[40], quant au contenu rationnel de la *philosophia naturalis*[41].

Les hésitations des autorités, les défections retentissantes d'un camp à l'autre, les renversements politiques et théologiques des princes ajoutaient au désordre des esprits. En France, après un temps d'accommodement tolérant, le raidissement du roi vis-à-vis des « évangéliques » fait fuir vers Genève une partie de la dynastie des Estienne, hellénistes imprimeurs-éditeurs auxquels la philologie classique et la lexicographie du français ont une dette insigne[42]. En Angleterre, les souverains Tudor infléchissent l'un après l'autre le destin de l'Église nationale, au gré de leurs convictions ou des inclinations de leurs conseillers ; ils décident donc de la liturgie, de la version officielle de la Bible, des textes au programme dans les universités[43]. Même si le prince n'a pas le pouvoir d'entrer dans le for interne de ses sujets et même si des théologiens audacieux proposeront bientôt dans les cas extrêmes d'oppression et

39. JERRY H. BENTLEY, *Humanists and Holy Writ. New Testament Scholarship in the Renaissance*, Princeton, 1983 ; Guy BEDOUELLE et Bernard ROUSSEL (éds.), *Le temps des Réformes et la Bible*, Paris, 1989.

40. Sur les trois langues sacrées, voir Robert WAKEFIELD, *On the Three Languages* [1524], éd. G. Lloyd JONES, Binghamton (NY), 1989 : il s'agit de la leçon inaugurale de Wakefield, qui assurera le premier enseignement officiel d'hébreu en Angleterre. Sur l'anglais, Warren BOUTCHER, *Vernacular humanism in the 16th c.*, dans Jill KRAYE (éd.), *The Cambridge Companion to Renaissance Humanism*, Cambridge, 1996, pp. 189-202. Sur le débat italien, Mirko TAVONI, *Latino, grammatica, volgare. Storia di una questione umanistica*, Padoue, 1984. Sur le français, L. GIARD, *La mise en théorie du français au XVI^e siècle*, dans *Schifanoia* 2 (1986), pp. 63-76 ; ID., *L'entrée en lice des vernaculaires*, dans S. AUROUX (éd.), *Histoire des idées linguistiques*, t. 2, Liège, 1992, pp. 206-225.

41. Sur les positions contrastées des deux camps, voir Sachiko KUSUKAWA, *The Transformation of Natural Philosophy. The Case of Philip Melanchthon*, Cambridge, 1995 ; Dennis DES CHENE, *Physiologia : Natural Philosophy in Late Aristotelian and Cartesian Thought*, Ithaca (NY), 1996 ; L. GIARD (éd.), *Les jésuites à la Renaissance. Système éducatif et production du savoir*, Paris, 1995.

42. Voir les notices de Henry II Estienne par L. GIARD, et de Robert I Estienne, par Jacques JULIEN, dans Harro STAMMERJOHANN (éd.), *Lexicon grammaticorum*, Tübingen, 1996, pp. 280-282. Et Jean JEHASSE, *La Renaissance de la critique*, Saint-Étienne, 1976.

43. John GUY, *Tudor England*, Oxford, 1988 ; Alistair FOX et John GUY (éds.), *Reassessing the Henrician Age*, Oxford, 1986 ; Christopher HAIG (éd.), *The English Reformation Revised*, Cambridge, 1987.

d'errement du souverain le recours légitime au tyrannicide[44], le prince à la Renaissance a encore toute latitude d'imposer un conformisme des paroles publiques (l'imprimé a aussi engendré la censure des écrits)[45] et des pratiques sociales, d'interdire par lois la *peregrinatio* des maîtres ou des étudiants, de rogner l'autonomie des universités, de contrôler l'implantation des institutions d'enseignement, comme les jésuites le vérifieront à leurs dépens en France[46]. Les guerres de religion ont non seulement fragmenté l'espace européen, inquiété les consciences et divisé la communauté des lettrés, mais elles ont menacé, parfois gravement, ce mélange complexe de liberté critique et d'imagination, de paix sociale et de confiance réciproque, sans quoi le travail de la pensée ne peut avancer.

Cependant, par un autre versant, les luttes confessionnelles ont profité aux choses de l'esprit, elles ont mis en concurrence les leaders intellectuels des différentes Églises, à mesure que celles-ci prenaient conscience de l'urgence de former les élites du gouvernement civil et ecclésial et d'armer, par une éducation adéquate, les fidèles contre les tentations de l'hérésie[47]. D'où, dans chaque camp, un formidable investissement dans la réflexion sur les institutions d'enseignement et une prolifération de traités et d'expériences

44. Ci-dessus note 11 pour SKINNER et BURNS ; et Robert BIRELEY, *The Counter-Reformation Prince*, Chapel Hill (NC), 1990, sur le courant anti-Machiavel et ses interlocuteurs jésuites.

45. La censure des imprimés semble être née de la conjonction de trois demandes : de la part des auteurs, pour protéger la qualité des textes (ici les humanistes sont les premiers demandeurs : John MONFASANI, *The first Call for Press Censorship : Niccolò Perotii, Giovanni Andrea Bussi, Antonio Moreto, and the Editing of Pliny's Natural History*, (1988), repris dans son recueil *Language and Learning in Renaissance Italy*, Aldershot, 1994, Chap. XI) ; de la part des *magistri*, notamment en théologie, pour défendre l'orthodoxie (voir les requêtes de la Faculté de théologie de Paris en 1522-1523, dans James K. FARGE, *Le parti conservateur au XVI^e siècle. Université et Parlement de Paris à l'époque de la Renaissance et de la Réforme*, Paris, 1992, pp. 50-57) ; de la part du souverain, dans la crainte de voir troubler l'ordre public par la diffusion de certaines opinions ou idées (voir Francis M. HIGHMAN, *Censorship and the Sorbonne*, Genève, 1979, sur les fluctuations royales à l'égard des « évangéliques »). Voir aussi P. F. GRENDLER, *Printing and Censorship*, dans C.B. SCHMITT et al. (éds.), *The Cambridge History of Renaissance Philosophy*, pp. 25-53 ; Jean-François GILMONT (éd.), *La Réforme et le livre*, Paris, 1990.

46. Sur l'histoire et la géographie des collèges jésuites, Pierre DELATTRE, *Les établissements des jésuites en France depuis quatre siècles*, 5 t., Enghien-Wetteren, 1939-1957, 1 fasc. add., Lille, 1986 ; François de DAINVILLE, *L'éducation des jésuites (XVI^e-XVIII^e siècles)*, éd. M.-M. COMPÈRE, 1978, pp. 25-73 ; Marc VENARD, *Y a-t-il une « stratégie scolaire » des jésuites en France au XVI^e siècle ?*, dans *L'Université de Pont-à-Mousson et les problèmes de son temps*, Nancy, 1974, pp. 67-85 ; R. CHARTIER, D. JULIA et M.-M. COMPÈRE, *L'Éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, 1976, pp. 163-168.

47. Voir la note précédente ; et Gabriel CODINA MIR, *Aux sources de la pédagogie des jésuites, le « modus parisiensis »*, Rome, 1968. Sur le versant opposé, par exemple luthérien, Gerald STRAUSS, *Luther's House of Learning*, Baltimore, 1978 ; ID., *Enacting the Refomation in Germany*, Aldershot, 1993.

concrètes, traités et écoles nouvelles qui continuaient, en l'adaptant à la situation de concurrence des Églises, l'effort amorcé dès le siècle précédent par les humanistes italiens[48]. L'historiographie a beaucoup insisté sur la nouveauté du XVI^e^ siècle de ce point de vue, avec les querelles entre Églises traduites socialement dans la construction de systèmes éducatifs rivaux, un conflit exacerbé par la montée concomitante de la demande et de l'offre d'éducation, toutes deux liées à la recomposition sociale, à la diversification des niveaux et des lieux d'enseignement. Tous ces changements pèsent sur l'enseignement des *artes*, qui n'est plus l'apanage des universités et dont des versions plus simples et plus courtes sont mises en place, par exemple dans les collèges jésuites[49].

Il me semble cependant que le cycle des *artes* a d'abord changé parce que les visées des écoles, le temps et l'énergie impartis à ce cycle d'études n'étaient plus ceux du Moyen Âge, autrement dit, parce qu'un autre régime du savoir s'instaurait. Amorcée par la critique humaniste au XV^e^ siècle, on voit s'opérer en deux générations au siècle suivant, d'Italie en France et en Angleterre, et jusqu'en Espagne (où pourtant la « seconde scolastique » jette ses feux), la défection de la logique médiévale[50]. Comme par un effet de balancier, grammaire et rhétorique regagnent le terrain perdu par la logique, il est vrai qu'elles bénéficient des effets conjugués de l'humanisme en faveur d'un retour aux sources gréco-latines en ces domaines et de ce que l'entrée en lice, progressive, des langues vernaculaires nuit aussi à l'intérêt qu'on pou-

48. Eugenio GARIN, *L'éducation de l'homme moderne. La pédagogie de la Renaissance (1400-1600)*, Paris, 1968 ; ID., *Educazione umanistica in Italia*, Rome, 1975 ; Paul E. GRENDLER, *Schooling in Renaissance Italy : Literacy and Learning, 1300-1600*, Baltimore, 1989. Voir note 46 pour le cas français. Pour l'Angleterre, Nicholas ORME, *Education and Society in Medieval and Renaissance England*, Londres, 1989 ; Kenneth CHARLTON, *Education in Renaissance England*, Londres, 1965 ; une bonne sélection de traités d'humanistes anglais (traduits du latin ou écrits en vernaculaire), avec des extraits des grandes figures internationales, influentes en Angleterre, comme Erasme, dans Joanna MARTINDALE (éd.), *English Humanism : Wyatt to Cowley*, Londres, 1985.

49. G. CODINA MIR, *op. cit.* ; John W. O'MALLEY, *The First Jesuits*, Cambridge (MA), 1993, pp. 200-242.

50. E.J. ASHWORTH, *Language and Logic in the post-medieval period*, Dordrecht, 1974 ; ID., *Studies in post-medieval semantics*, Londres, 1985. En Italie, Lorenzo VALLA fut le porte-drapeau caustique et savant du camp anti-logique médiévale : voir notes 26 et 76 ; et Erika RUMMEL, *The Humanist-Scholastic Debate in the Renaissance and Refomation*, Cambridge (MA), 1995, pp. 153-192. Dans l'Europe du Nord, le pamphlet de Vives contre les logiciens parisiens mena le combat (voir note 27). Sur l'entreprise de substitution à la logique médiévale d'une dialectique humaniste rhétorisée, l'ouvrage classique de Cesare VASOLI, *La dialettica e la retorica dell'Umanesimo. « Invenzione » e « Metodo » nella cultura del XV e XVI secolo*, Milan, 1968 ; à compléter et nuancer avec l'historigraphie récente, moins favorable à la thèse d'un humanisme soucieux de rhétorique avant toute chose, soutenue dès avant 1945 par Paul O. KRISTELLER (voir note 67).

rrait accorder aux subtilités d'une logique constituée en latin scolastique et étroitement dépendante de ses conventions d'emploi[51]. D'ailleurs le *trivium* n'est pas seul à se transformer, le *quadrivium* lui aussi évolue, grâce au retour de l'héritage grec, en astronomie et en géométrie par exemple, grâce aussi à la constitution d'un nouveau milieu de professionnels, « ingénieurs » et « mathématiciens », qui exercent en dehors des universités, ne s'embarrassent pas des conformismes établis quant aux problèmes et aux méthodes, et suscitent une novation qui sera ensuite intégrée dans la culture savante[52].

La critique des humanistes

Revenons un instant à la situation des *artes* à la fin du Moyen Âge. Dans la partie occidentale de l'Europe, où la chrétienté avait maintenu l'usage du latin comme langue de culte et du savoir, et par voie de conséquence organisé l'enseignement de toutes les disciplines dans une langue conceptuelle unique également, un aristotélisme mâtiné de néoplatonisme christianisé, sans toujours bien le savoir, mais comme la philosophie de Thomas d'Aquin le montre clairement[53], la Faculté des arts constituait la porte obligée du savoir et de toute culture savante. L'accès en était sévèrement codifié, en un long parcours initiatique, suivi par des cohortes remuantes et nombreuses de jeunes étudiants inégalement préparés à trouver de l'intérêt aux *artes liberales*, mais obligés d'en passer par là s'ils voulaient garder quelque espoir d'atteindre un jour l'une des trois facultés supérieures (théologie, droit, médecine)[54].

51. Voir notes 5, 34 et 40. Sur le renouveau de la tradition grammaticale, voir le beau livre de Paul F. GEHL, *A Moral Art. Grammar, Society, and Culture in Trecento Florence*, Ithaca (NY), 1993 ; G.A. PADLEY, *Grammatical Theory in Western Europe 1500-1700*, 3 t., Cambridge, 1976-1988, qui traite du latin au tome I et des vernaculaires ensuite. Sur l'articulation entre logique et rhétorique, par exemple selon Ramus (dont l'influence sera profonde en milieu protestant anglais ou allemand), voir notes 19 et 28, ainsi que l'ouvrage très fouillé de Kees MEERHOFF, *Rhétorique et poétique au XVI^e siècle en France. Du Bellay, Ramus et les autres*, Leyde, 1986.
52. Paul L. ROSE, *The Italian Renaissance of Mathematics*, Genève, 1975. Sur le *quadrivium*, la meilleure synthèse est due à John NORTH, dans H. de RIDDER-SYMOENS (éd.), *op. cit.*, pp. 337-359 (version courte) ; et (version longue) ses deux chapitres sur *philosophia naturalis* d'une part, astronomie et mathématiques de l'autre, dans J.I. CATTO et Ralph EVANS (éds.), *Late Medieval Oxford*, Oxford, 1992 (The Hist. of the Univ. of Oxford 2), pp. 65-174. Sur la cosmologie, Edward GRANT, *Planets, Stars, and Orbs : The Medieval Cosmos 1200-1687*, Cambridge, 1994.
53. John MARENBON, *Later Medieval Philosophy (1150-1350) : An Introduction*, Londres, 1987, pp.116-131 ; Kurt FLASCH, *Das philosophische Denken im Mittelalter*, Stuttgart, 1986, 1987, pp. 310-316, 324-340 ; Jean-Pierre TORRELL, *Initiation à saint Thomas d'Aquin*, Paris, 1993, pp. 327-360.
54. Excellente présentation des techniques d'enseignement et de réflexion au XIII^e siècle (dont l'essentiel perdure jusqu'au XVI^e) : J. MARENBON, *op. cit.*, pp. 7-90.

On entrait donc dans l'étude par le *trivium*, centré sur les *verba*, c'est-à-dire sur le maniement de la langue latine dans tous ses registres, du plus simple au plus élaboré; il fallait y consacrer beaucoup de temps et d'attention, parce que ce latin était pour tous, maîtres et étudiants, une langue seconde, certes une langue naturelle à l'origine, mais maintenue artificiellement en vie, puisqu'il n'existait plus aucun individu dont elle fût la langue maternelle[55]. Au *trivium* s'ajoutait le *quadrivium*, moins bien servi, en règle générale, qui portait sur la connaissance rationnelle des *realia* et dépendait beaucoup de la méthode logico-linguistique acquise grâce au *trivium*. Le rangement des *artes*, fruit d'une longue tradition, dont les états superposés contribuaient à embrouiller les choses, définissait une progression pédagogique qui faisait la part belle aux habitudes de pensée et aux opinions reçues[56].

Il n'y avait d'égalité de traitement entre les disciplines ni dans l'approfondissement de la matière, ni dans le temps consacré, ni dans la compétence des maîtres, ni dans le prix attribué à ce savoir particulier. La logique, branche centrale du *trivium*, avait la fonction première d'instrument de pensée. Elle servait à la fois à réguler la production des énoncés (en contrôlant l'analyse des termes et de leurs relations, afin de permettre au locuteur de construire le sens de ses énoncés et de saisir la signification de ceux d'autrui) et à vérifier la qualité de leurs enchaînements (pour valider la forme du raisonnement et écarter les syllogismes non concluants)[57]. Si la logique avait tant d'importance, c'est parce qu'elle constituait le principal instrument de toute activité cognitive, quel qu'en fût l'objet. Dans la culture savante, rien ne se faisait sans elle, elle était la pierre de fondation de tout l'édifice. À côté d'elle, la discipline centrale du *quadrivium* faisait quand même pâle figure : c'était l'astronomie, mal distinguée de sa cousine, l'astrologie (un mélange des genres qui perdure jusqu'au temps de Galilée et de Képler). On s'intéressait à l'astronomie pour des raisons techniques (la navigation), liturgiques (le calendrier des fêtes mobiles de l'année chrétienne), bibliques (le commentaire du récit de la création du monde selon la Genèse) et philosophiques (le besoin de rendre compte des régularités visibles dans le

55. Voir notes 5, 40 et 51.

56. Ilsetraut HADOT, *Arts libéraux et philosophie dans la pensée antique*, Paris, 1984 ; Josef KOCH (éd.), *Artes liberales von der antiken Bildung zur Wissenschaft des Mittelalters*, Leyde, 1976 ; James A. WEISHEIPL, *Classification of the Sciences in Medieval Thought* (1965), repris dans son recueil *Nature and Motion in the Middle Ages*, Washington (DC), 1985, pp. 203-237 ; David L. WAGNER (éd.), *The Seven Liberal Arts in the Middle Ages*, Bloomington (IN), 1983, *Arts libéraux et philosophie au Moyen Âge*, Paris, 1969.

57. Jan PINBORG, *Die Entwicklung der Sprachtheorie im Mittelalter*, Münster Westfalen, 1967 ; ID., *Logik und Semantik im Mittelalter. Ein Überblick*, Stuttgart, 1972. Et John E. MURDOCH, *Scientia mediantibus vocibus : Metalinguistic Analysis in Late Medieval Natural Philosophy*, dans Jan P. BECKMANN et al. (éds.), *Sprache und Erkenntnis im Mittelalter*, Berlin, 1981, t. 1, pp. 73-106.

fonctionnement de l'univers)[58]. À côté de l'astronomie, les mathématiques n'avaient ni le rôle ni le prestige que leur attribuera la science moderne[59], et la physique, encore enveloppée dans le grand manteau de la *philosophia naturalis*, était composée des résultats d'observations élémentaires (sans mesure comparative, ni mise en série, ni protocole d'expérimentation) et de raisonnements logiques, parfois fort ingénieux et procédant sous le mode imaginé d'« expériences mentales »[60]. Cette absence de moyens d'expérimentation, d'habitudes de quantification et d'outils mathématiques adéquats, redoublait, par contraste, la toute-puissance de la logique, même à l'intérieur du *quadrivium*.

Autrement dit, dans chaque université, le cycle des *artes*, offert sous une forme équivalente d'un lieu à l'autre, proposait la même langue latine artificialisée pour les besoins du savoir, la même méthode logique d'acquisition cognitive et d'argumentation, les mêmes auteurs du programme à commenter. L'*universitas* des maîtres et des élèves s'éprouvait dans l'étude, en latin, d'un fonds commun d'*auctores*, acceptés comme *auctoritates*[61]. L'uniformité du modèle d'enseignement n'empêchait en rien qu'il fût, dans la pratique, infléchi selon les lieux, les temps, les doctrines à la mode. Ainsi, sous le latin scolastique commun, on peut parfois identifier des usages venus d'un substrat vernaculaire, comme l'article français *ly* qui sert aux logiciens parisiens, puis à leurs élèves, à découper les exemples de la langue dans la métalangue du commentaire[62]. Tout en conservant son ossature commune, le

58. Voir note 52 pour J. NORTH et E. GRANT. Et Edward GRANT, *La physique au Moyen Âge VI^e^-XV^e^ siècle*, Paris, 1995 ; Tullio GREGORY, *Théologie et astrologie dans la culture médiévale : un subtil face-à-face*, dans *Bulletin de la Société française de philosophie* 84 (1990), pp. 104-130. La nécessité de commenter la Genèse donna naissance au genre littéraire de l'hexaemeron (venu de la patristique) : pour une excellente étude de cas, voir Nicholas H. STENECK, *Science and Creation in the Middle Ages. Henry of Langestein (d. 1397) on Genesis*, Notre Dame (IN), 1976.

59. E. GRANT et J.E. MURDOCH (éds.), *Mathematics and its Applications to Science and Natural Philosophy in the Middle Ages*, Cambridge, 1987.

60. Henri HUGONNARD-ROCHE, *Logique et philosophie naturelle au XIV^e^ siècle : la critique d'Aristote par Nicole Oresme*, dans *Actes du 109^e^ congrès national des sociétés savantes, Dijon, 1984, Histoire des sciences*, pp. 213-223 ; ID., *Analyse sémantique et analyse* secundum imaginationem *dans la physique parisienne au XIV^e^ siècle*, dans Stefano CAROTI (éd.), *Studies in Medieval Natural Philosophy*, Florence, 1989, pp. 133-153. Et Max LEJBOWICZ, *Argumentation oresmienne et logique divinatoire*, dans Zénon KALUZA et Paul VIGNAUX (éds.), *Preuve et raisons à l'université de Paris. Logique, ontologie et théologie au XIV^e^ siècle*, Paris, 1984, pp. 165-186.

61. J. MARENBON, *op. cit.* ; A. J. MINNIS, *Medieval Theory of Authorship*, Londres, 1984.

62. « Signa materialitatis sunt ista : "li", "iste terminus", "ista propositio", "ista oratio", et hujusmodi, sed potissium est ista (ex iuxta) vox "li" » (PAUL DE VENISE, *Logica [parva]*, Venise, 1472, cité par Alfonso MAIERÙ, *Terminologia logica della tarda scolastica*, Rome, 1972, note 272, pp. 296-97). On rencontre déjà des occurrences de « li » ou « ly », dans la *Logica « cum sit nostra »*, fin XII^e^ siècle, et dans la *Dialectica Monacensis*, un texte peut-être un peu antérieur : voir L.M. DE RIJK, *Logica modernorum*, t. 2/1, Assen, 1967, pp. 442-446, 408-414, sur la nature et la datation de ces deux traités ; *ibid.*,

cycle des *artes* s'adaptait au génie des maîtres, à l'inspiration reçue d'interrogations spécifiques propres à une école de pensée, à l'influence exercée par la doctrine et la spiritualité d'un ordre religieux — l'Université médiévale étant un rassemblement de clercs et de futurs clercs pour l'essentiel[63]. De cette relative flexibilité des pratiques locales témoignent les développements différents de la logique au XIV^e^ siècle à Oxford, à Paris ou en Italie, ou encore l'originalité des travaux de certains groupes en *philosophia naturalis*, par exemple les fameux *calculatores* de Merton College (Oxford) vers 1330-1350 que Domingo de Soto cite encore au XVI^e^ siècle[64]. Autrement dit, l'unicité du modèle médiéval d'enseignement n'imposait pas une totale uniformité des « intérêts de connaissance », pour reprendre la juste expression de Kant, remise en situation par Habermas[65], et elle pouvait laisser place à une certaine variété des constructions conceptuelles.

Cependant, même si la conjonction de facteurs précédemment évoquée a joué un rôle positif dans l'adaptation du cycle des *artes* à la conjoncture politique et sociale de la Renaissance, la transformation de son enseignement fut déclenchée par une attaque vigoureuse, polémique, insistante, insidieuse, fort bien ajustée, visant tout à la fois la langue d'enseignement, la méthode logique, le choix des auteurs et des contenus. Cette critique fut habile à dénoncer les pesanteurs et les ridicules d'un modèle trop bien installé, sans concurrent, devenu pléthorique et dangereusement statique. Ce mouvement d'opposition apparaît en Italie, dans la première moitié du XV^e^ siècle, dans un

t. 2/2, pp. 422 et 453, 562, pour des exemples textuels, les deux premiers dans *Cum sit nostra*, le dernier dans la *Dialectica* de Munich (il s'agit des éditions procurées par DE RIJK). Sur le statut évolutif du français, voir Serge LUSIGNAN, *Parler vulgairement. Les intellectuels et la langue française aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles*, Paris, 1986, qui tend peut-être à surestimer la place du français dans les pratiques de savoir.

63. L'histoire des universités montre comment chaque nouvel Ordre religieux actif tente de s'implanter durablement dans des chaires d'enseignement : opération menée, avec succès au Moyen Âge, par les dominicains, les franciscains, et, avec un succès mitigé et des échecs retentissants à Louvain, Paris et Padoue, par les jésuites au XVI^e^ siècle. Sur les conflits des réguliers et des séculiers à Paris à partir de 1252, autour de Guillaume de Saint-Amour le bien nommé, voir l'analyse suggestive de Jacques LE GOFF, *Les intellectuels au Moyen Âge*, 2^e^ éd., Paris, 1985, pp. 108-116.

64. Voir Edith D. SYLLA, *The Oxford Calculators and the Mathematics of Motion 1320-1350*, New York, 1991 : dans cette édition de sa thèse (Harvard Univ., 1970), l'auteur a ajouté la liste de ses travaux ultérieurs sur les *calculatores* (préface, n.p.). Sur la spécificité anglaise et le rayonnement de sa tradition logique : P. Osmund LEWRY (éd.), *The Rise of British Logic*, Toronto, 1983 ; H.A.G. BRAAKHUIS et al. (éds.), *English Logic and Semantics*, Nimègue, 1981 ; Alfonso MAIERÙ (éd.), *English Logic in Italy in the 14th and 15th c.*, Naples, 1982 ; William J. COURTENAY, *Schools and Scholars in 14th c. England*, Princeton, 1987.

65. Jürgen HABERMAS, *Connaissance et intérêt*, Paris, 1976. On notera que l'ouvrage de référence sur Kant (Rudolf EISLER, *Kant-Lexicon*, éd. augm. A.-D. BALMES et P. OSMO, Paris, 1994) ne consacre pas d'entrée à cette notion, mais traite « intérêt moral » et « intérêt de la raison », pp. 560-564.

milieu urbain où le statut de la Faculté des arts, moins associée à celle de théologie que dans l'Europe du Nord, permet déjà plus de relations intellectuelles avec le droit et suscite une réflexion peut-être plus consciente sur les institutions. Les « intellectuels critiques », vecteurs du mouvement, ont évidemment été éduqués à l'Université ou dans le sein de l'Église dans leur majorité : comment pourrait-il en être autrement, puisque l'une et l'autre institutions exercent un monopole sur l'accès au savoir ? Ce milieu de lettrés mécontents, assez hétéroclite mais efficace en diable, et terriblement remuant, plonge ses racines dans le XIV^e^ siècle italien, quand, autour de Pétrarque ou de Boccace, s'était amorcé le retour (rêvé, sinon réalisé) vers l'héritage grec. Les intellectuels critiques du XV^e^ siècle vont passer du rêve à un début de réalisation, ils font le voyage de Byzance, de Crète ou de Grèce, ou encore ils bénéficient des enseignements sporadiques assurés par des Byzantins de passage, cours publics à Florence avec Manuel Chrysoloras (1350-1414) à la fin du XIV^e^ siècle, cercles d'études privés animés par Gémistos Pléthon (1360-1452) lors du concile d'union des Églises, tenu à Ferrare et Florence (de 1438 à 1442) et dont l'échec final conduira Bessarion à quitter Byzance pour Rome[66].

Les Italiens ont donc, les premiers, commencé à reconstituer un fonds de connaissances sur la tradition grammaticale antique, sur la rhétorique et la philosophie non aristotélicienne, sur l'histoire et l'historiographie, la poésie et la poétique grecque et romaine. Plus savants que la majorité de leurs contemporains et de leurs pairs, conscients de leur supériorité, ces insolents, ces audacieux affichent haut et clair leur originalité par rapport au modèle établi, ils prétendent s'occuper non plus des *artes* comme tout un chacun, mais des *studia humanitatis* (excusez du peu), formule ambitieuse et vague qui leur sert de bannière et de cri de ralliement, et dont ils recevront par la suite leur identité professionnelle en tant qu'« humanistes », une dénomination appelée à un succès ambigu et que les langues modernes ont vidée de son sens[67]. En fait, la signification du statut d'« humaniste » et la composition sociale du milieu critique associé à ce nouveau statut ont changé dans

66. Voir notes 29 et 30. Et L. D. REYNOLDS et N.G. WILSON, *Scribes and Scholars*, 3^e^ éd., Oxford, 1991 ; J. KRAYE (éd.), *op. cit.* ; François MASAI, *Pléton et le platonisme de Mistra*, Paris, 1956, pp. 315-365 ; C. M. WOODHOUSE, *Gemistos Plethon : The last of the Hellenes*, Oxford, 1986, pp. 119-188.

67. August BUCK, *Die studia humanitatis im italienischen Humanismus*, dans Wolfgang REINHARD (éd.), *Humanismus im Bildungswesen des 15. und 16. Jahrhunderts*, Weinheim, 1984, pp. 11-24. On connaît la thèse, souvent développée, par P. O. KRISTELLER, sur les humanistes comme « professionnels de la rhétorique », habités par un nouvel idéal de culture nourri des sources antiques, et dont les intérêts philosophiques se seraient limités aux questions morales : voir KRISTELLER, *op. cit.*, p. 92-93 (il s'agit de l'article sur « humanisme et scolastique dans la Renaissance italienne », dont la première version a paru en 1944-1945 et dont les republications et traductions ont été fort nombreuses).

le cours du XV^e siècle et, plus encore, au XVI^e quand les idées humanistes ont pénétré dans les universités ou nourri la pratique des nouveaux collèges hors de l'Université. Au XV^e siècle, en Italie, les humanistes composent un petit milieu, mêlé, sans unité, mais doté de caractères propres. Parmi les principaux personnages, proches de gens puissants ou illustres, on trouve des fonctionnaires de la Curie pontificale, comme Poggio Bracciolini (1380-1459), que leurs missions diplomatiques à l'étranger conduisent dans les grands monastères médiévaux , où ils collectent de précieux manuscrits et exhument des textes classiques, oubliés ou mal identifiés[68] ; des savants qui se font tour à tour linguistes, logiciens ou historiens des princes, tel Lorenzo Valla, pour écarter le latin « barbare » des médiévaux, les prétentions politiques usurpées de la papauté (supposées établies par la donation de Constantin) et retourner directement à la source antique du savoir[69] ; des personnages influents dans la cité, comme le sont Coluccio Salutati (1331-1406), chancelier de la République de Florence, ou Leonardo Bruni (1369-1444), secrétaire de la Curie avant d'être aussi chancelier de Florence, mais surtout traducteur d'Aristote, de Plutarque et de Polybe[70]. Car ces hauts personnages, consacrés à la chose politique, hommes d'action d'un nouveau type, cherchent chez les historiens et les rhéteurs antiques l'inspiration politique et la réflexion éthique que ni les maîtres ès arts ni les théologiens ne leur procurent.

Ce premier cercle d'humanistes entretient la chasse aux manuscrits, pour sortir du programme remâché des *auctores* de l'École ; les collections amassées par leurs soins ou leur entregent et par leur acharnement à emprunter, collationner, vérifier, compléter, viendront nourrir les fonds anciens des futures grandes bibliothèques d'Italie, la Vaticane à Rome, la Laurentiana à Florence, la Marciana à Venise (qui bénéficiera du legs de Bessarion)[71]. Elles susciteront ensuite l'émulation des princes souverains ou

68. REYNOLDS et WILSON, *op. cit.*, pp. 122-149 ; POGGIO BRACCIOLINI, *The Renaissance Book Hunters*, éd. Phyllis Walter Goodhart GORDAN, New York, 1974.

69. Voir note 26. Et L. VALLA, *La donation de Constantin*, éd. J.-B. GIARD, Paris, 1993 ; Ottavio BESOMI et Mariangela REGOLIOSI (éds.), *Lorenzo Valla e l'umanesimo italiano*, Padoue, 1986.

70. Eugenio GARIN, *L'umanesimo italiano*, Rome, 1973 ; ID., *Scienza e vita civile nel Rinascimento italiano*, Rome, 1972. Le rôle d'un « humanisme civique » à Florence a été mis en évidence par Hans BARON, *The Crisis of the Early Italian Renaissance*, éd. rev., Princeton, 1966 ; ID., *In Search of Florentine Civic Humanism*, 2 t., Princeton, 1988. Bonne sélection de textes traduits avec introductions et notes : Benjamin G. KOHL et Ronald G. WITT (éds.), *The Earthly Republic : Italian Humanists on Government and Society*, Manchester, 1978.

71. Anthony GRAFTON (éd.), *Rome Reborn : The Vatican Library and Renaissance Culture*, Washington (DC), 1993. Sur le legs de Bessarion à Venise, voir note 30 ; et Gianfranco FIACCADORI (éd.), *Bessarione e l'Umanesimo*, Naples, 1994 (cat. de l'exposition de la Marciana, Venise). Sur les usages des humanistes, la logique du don et contre-don,

de grands aristocrates à travers l'Europe, auprès du roi à Paris (ce qui deviendra la Bibliothèque nationale) ou des princes de Condé (Musée Condé, Chantilly)[72], en Angleterre chez Humphrey, duc de Gloucester, qui lèguera sa collection à l'université d'Oxford (aujourd'hui, Bodleian Library)[73]. Un second cercle d'humanistes, moins voyageurs et influents politiquement, mais dont l'action à long terme importe tout autant, est composé d'éducateurs qui inventent par petites touches une nouvelle manière de « lire » les textes anciens et qui l'enseignent dans leurs maisons d'études privées ou aux enfants d'une noble famille ou dans une école financée par la commune. Parfois ces hommes théorisent leurs pratiques dans un petit traité d'éducation, nouveau genre littéraire qui prospère à la Renaissance; parfois, les mêmes s'appliquent à composer les ouvrages élémentaires (grammaire, recueils de textes traduits et commentés, abrégés de rhétorique ou d'histoire ancienne) qui sont nécessaires pour ce nouveau type d'enseignement. Gasparino Barzizza (1360-1430), Guarino da Verona (1374-1460), Vittorino da Feltre (1378-1446) vont ainsi former plusieurs générations d'humanistes, italiens ou étrangers attirés par leur réputation, qui iront ensuite diffuser la bonne parole humaniste dans toute l'Europe[74]. De ces visiteurs étrangers venus du Nord, l'un des plus connus sera Rudolph Agricola (1444-1485), dont le *De inventione dialectica* (achevé en 1479, 1ère édition Louvain, 1515) jouera un grand rôle au XVIe siècle en substituant une dialectique réthorisée à la logique médiévale[75].

Dès le XVe siècle, les humanistes critiques en Italie ont croisé le fer avec l'Université, centrant leurs attaques sur les *artes*, dont ils dénigrent la méthode, la langue, l'organisation, le rangement des disciplines, les sources. Ils n'épargnent ni les *auctores*, où poètes, historiens et orateurs brillent par

A. GRAFTON, *Comment créer une bibliothèque humaniste : le cas de Ferrare*, dans M. BARATIN et Ch. JACOB (éds.), *op. cit.*, pp. 189-203.

72. Ursula BAURMEISTER et Marie-Pierre LAFFITTE, *Des livres et des rois, la Bibliothèque royale de Blois*, Paris, 1992 ; *La librairie de Charles V*, Paris, 1968 (cat. de l'exposition à la Bibliothèque nationale) ; Frédéric VERGNE, Chantilly, Bibliothèque du Musée Condé, dans *Patrimoine des bibliothèques de France*, t. 2, *Nord-Pas-de-Calais, Picardie*, Paris, 1995, pp. 84-93.

73. R. WEISS, *Humanism in England during the 15th c.*, Oxford, 1967, pp. 39-70 ; sur les bibliothèques des collèges d'Oxford aux XVe et XVIe, N.R. KER, *Books, Collectors and Libraries : Studies in the Medieval Heritage*, éd. A. G. WATSON, Londres, 1985, pp. 301-326, 379-436.

74. R.G.G. MERCER, *The Teaching of Gasparino Barzizza*, Londres, 1979 ; voir notes 48 et 70 pour les ouvrages d'E. GARIN et de P. GRENDLER ; A. GRAFTON et Lisa JARDINE, *From Humanism to the Humanities*, Londres, 1986, pp. 1-28 sur Guarino et son école. Sur la manière dont l'enseignement des humanistes italiens s'est diffusé dans les autres pays, voir A. RABIL, Jr. (éd.), *op. cit.*, t. 2 ; H.A. OBERMAN et T.A. BRADY, Jr. (éds.), *op. cit.*

75. F. AKKERMAN et A. J. VANDERJAGT (éds.), *Rodolphus Agricola Phrisius 1444-1485*, Leyde, 1988 ; L. JARDINE, *Erasmus*, pp. 83-128, etc. ; Peter MACK, *Renaissance Argument : Valla and Agricola in the Traditions of Rhetoric and Dialectic*, Leyde, 1993.

leur absence, ni les versions latines dans lesquelles les *artistae* apprennent à les lire. Aux yeux des humanistes, le latin scolastique est doublement et irrémédiablement fautif : encombré de termes philosophiques « barbares », il ignore les canons de l'usage classique littéraire et multiplie les distinctions inutiles ; servile, il traduit des textes grecs qu'il ne comprend pas et défigure[76]. Il ne faut pas s'y tromper, les arguments stylistiques des humanistes à l'encontre du latin de leurs devanciers visent le primat des techniques logiques qui architecturaient l'étude des *auctores*, codifiaient la discussion des opinions et des arguments à travers la *disputatio* et suscitaient une profusion de distinctions absconses, le tout superposant aux textes commentés un empilement de gloses qui obscurcissaient le sens plus qu'elles ne l'éclairaient. En d'autres mots, la critique humaniste, quels que fussent ses maladresses et ses excès, mettait en évidence l'échec d'un système du savoir et appelait de ses vœux une réforme globale du modèle cognitif et de sa pédagogie.

Contrairement à ce dont les excès inverses de la polémique entretenue au XVI^e^ siècle par le parti des « cicéroniens »[77] ont persuadé les historiens n'ayant pas lu de près les sources humanistes et scolastiques du siècle précédent (un exercice qui réclame quelque patience, il est vrai), les humanistes critiques des premières générations ne s'en prennent pas seulement à la langue d'expression et aux manières de dire. Ils cherchent à ridiculiser avec la terminologie scolastique la méthode logique qui l'avait suscitée. Leur critique porte aussi sur le fond, réclame une complète réorientation du travail philosophique, auquel elle propose de nouveaux objets, une nouvelle méthode, de nouveaux enjeux, toutes choses fort clairement et rudement développées sous la plume de Lorenzo Valla, porte-parole du milieu humaniste vers 1440-1450 et dont l'historiographie récente redécouvre la stature philosophique[78].

En outre, dès ses commencements, le mouvement des humanistes italiens manifeste un double engagement. D'un côté, c'est un groupe d'intellectuels critiques des institutions du savoir, tous individualistes en diable, qu'aucun manifeste de groupe ne fédère. De l'autre, c'est un mouvement politique de critique sociale qui souhaite réformer, d'un même élan, le modèle établi de la

76. Valla est, là-dessus, à la fois le plus précis, le plus savant, et probablement le plus radical et ambitieux dans son dessein de reconstituer une langue de savoir et de vérité. Voir notes 26 et 69. Et Mariangela REGOLIOSI, *Nel cantiere del Valla. Elaboratione e montaggio delle « Elegantie »*, Rome, 1993 ; *L. Valle Repastinatio dialectice et philosophie*, éd. G. ZIPPEL, 2 t., Padoue, 1982.

77. J. CHOMARAT, *op. cit.* ; Marc FUMAROLI, *L'âge de l'éloquence*, Genève, 1980, pp. 77-135.

78. B.P. COPENHAVER et C. B. SCHMITT, *op. cit.* pp. 209-27, donne un résumé commode, avec les principales références sur l'historiographie récente, sans tout à fait rendre justice à la force philosophique de Valla.

culture savante et la stratification sociale auquel ce modèle s'adosse et qu'il conforte (en gérant strictement la circulation du « capital symbolique », dans le vocabulaire de Pierre Bourdieu). En choisissant comme premier objet de leurs railleries le latin scolastique, dont ils ridiculisent avec verve les lourdeurs et les néologismes, les humanistes ont visé juste. Le cœur de la cible était bien la pièce centrale du dispositif de l'Université médiévale, cet instrument langagier sous-tendant la méthode (unique) d'investigation logique qui assurait en même temps l'unification de la communauté savante sous la tutelle de l'Église de Rome[79]. Même si l'estimation des dégâts qui en sont résultés à long terme fut longtemps sous-évaluée, notre vision des choses est à présent plus nette. Ce sont bien, il me semble, les coups portés par les premiers humanistes qui, repris, répétés, amplifiés par la conjonction d'autres apports (ce que j'ai appelé plus haut les facteurs historiques), ont profondément ébranlé et l'Université à travers le cycle des *artes*, cible privilégiée de la critique, et le partage du savoir et les hiérarchies intellectuelles dans la chrétienté latine. Parce que les coups portés visaient des maux dont beaucoup avaient conscience, sans bien voir comment y remédier, parce que d'autres coups venus de l'extérieur (de la société au sens large) s'y sont ajoutés, parce que la conjoncture a évolué dans une direction favorable à l'amplification, puis à la généralisation du désarroi et de la critique, l'ébranlement a fini par atteindre au XVI[e] siècle les fondations des institutions de savoir et commencé à frayer la voie à la première modernité[80].

Comment se peut-il qu'un milieu d'humanistes, somme toute fragile, restreint, sans unité sociale ni lieu d'enracinement, sans leader incontesté ni organe de décision collective, un milieu composé d'individus rivaux les uns des autres, soupçonneux et jaloux (parce que sans lieu propre ni certitudes

79. E. RUMMEL, *op. cit.*, développe une thèse intéressante sur ce point : après une première phase de combat des humanistes contre les logiciens (ce qui concernait notre Faculté des arts), la lutte aurait changé de terrain quant aux sources soumises à la critique philologique et d'adversaires, les humanistes s'opposant désormais aux théologiens, nourris de logique eux aussi, et à leur manière de « lire » les Écritures. Il est sûr que l'itinéraire de Valla lui-même, des *Elegantiae* à la *Collatio Novi Testamenti* (édité par Erasme, Paris, 1505), peut illustrer cette hypothèse. Dans d'autres cas, elle me semble plus difficile à valider, les humanistes ayant donné naissance à la critique des sources antiques en général et ouvert ainsi l'éventail des objets d'enquête possibles, de l'histoire à la poésie, de la philosophie aux mathématiques, et aussi des Écritures à la patristique, ce dont ensuite le cercle, bientôt soupçonné d'évangélisme, de Lefèvre d'Etaples (Faber Stapulensis, 1450 ?-1537) à Paris, avec Josse Clichtove et Charles de Bovelles, donne un bon exemple : voir Eugène F. RICE, *Humanist Aristotelianism in France : J. Lefèvre d'Etaples and his circle*, dans A. H. T. LEVI (éd.), *Humanism in France*, Manchester, 1970, pp. 132-149 ; Guy BEDOUELLE, *Lefèvre d'Etaples et l'intelligence des Ecritures*, Genève, 1976.

80. L. GIARD, *Remapping Knowledge, Reshaping Institutions*, dans Stephen PUMFREY et al. (éds.), *Science, Culture, and Popular Belief in Renaissance Europe*, Manchester, 1991, pp. 19-48, 294-296.

communes), un milieu secoué d'infinies querelles, calomnies et polémiques, ait pu en deux générations à peine nuire à l'image publique d'une institution puissante, sans concurrente, comme l'Université et menacer le monopole que celle-ci détenait en matière d'apprentissage du savoir, d'accréditation dans la communauté savante et de légitimation des écrits ? Si les petits cercles italiens d'humanistes critiques ont eu l'efficacité d'une « minorité agissante » (comme disent aujourd'hui les analystes politiques), j'avancerai l'hypothèse que trois raisons y ont concouru.

La première raison, la plus forte, tient à ce que les humanistes ne se sont pas contentés de dénoncer en paroles et par écrit le cycle des *artes* qu'ils avaient en fort piètre estime. Ils ont rapidement traduit leurs paroles en actes en commençant à élaborer et pratiquer un nouveau programme d'études, d'autres méthodes d'enseignement. Ils ont entamé un immense et admirable travail de reprise créative de l'héritage antique. Pour cela, ils ont d'abord reconquis une connaissance approfondie des langues anciennes et posé les fondements d'une philologie des langues classiques en inventant les méthodes de l'établissement critique des textes, en compilant les instruments de lexicographie indispensables, en recensant le plus précisément possible les corpus textuels anciens[81]. Servis par la conjoncture, je pense ici à l'afflux d'intellectuels émigrés et aux occasions de voyage offertes par les efforts de la papauté pour rétablir la paix et l'union dans la chrétienté et faire face à la « menace » de l'Empire ottoman, les humanistes italiens, leurs émissaires et leurs alliés tel Bessarion ont remis au goût du jour des textes antiques de science, d'histoire, de philosophie et même de patristique, que l'on croyait à tout jamais perdus ou dont le Moyen Âge avait totalement ignoré l'existence[82].

De ces textes, perdus ou retrouvés, ou de ceux, trop fréquentés par les scolastiques, qu'il fallait débarrasser des scories et des fautes accumulées par une succession de commentateurs et de copistes, les humanistes ont fourni de nouvelles traductions, dont ils ont eux-mêmes chanté haut et fort les incomparables mérites. A lire les choses de près, il n'est pas difficile de les prendre eux-mêmes en défaut. Leurs prétentions dépassent parfois la qualité de leurs réalisations. Il n'est pas rare qu'un contre-examen attentif décèle sous l'habit neuf d'une traduction humaniste le vêtement à peine rapiécé d'une version médiévale, masquée par quelques changements de détail et

81. REYNOLDS et WILSON, *op. cit.* ; E. J. KENNEY, *The Classical Text,* Berkeley (CA), 1974 ; Rudolph PFEIFFER, *History of Classical Scholarship from 1300 to 1850,* Oxford, 1976, pp. 3-113 ; J. KRAYE (éd.), *op.cit.,* en particulier les chapitres de Michael D. REEVE et d'A. GRAFTON, pp. 20-46, 203-223.

82. Voir notes 29, 30 et 71.

d'apparence[83]. La chose se rencontre surtout au XV^e siècle, quant tout n'était pas également à portée de réalisation, en un temps aussi où, dans la chaleur des premiers combats, les humanistes critiques contrôlent mal leurs plumes et versent parfois dans l'insulte gratuite envers les médiévaux ou se parent un peu imprudemment du travail d'autrui.

Mais ce sont ces mêmes Italiens qui ont amorcé une entreprise sans pareille de reconstitution de la science et de la philosophie antiques, en remettant progressivement en lumière la tradition interprétative des écoles philosophiques et mathématiques de l'Antiquité, de Platon au néoplatonisme, d'Aristote à Philopon et Simplicius, d'Euclide à Galien[84]. C'est leur travail de pionniers qui permettra le déploiement du « pluriel des aristotélismes » au XVI^e siècle[85], lequel devait servir ensuite de réservoir conceptuel pour le passage à la « science nouvelle » de Galilée ou de Descartes[86]. Le meilleur moyen d'atteindre le prestige du cycle médiéval des *artes*, puis d'en modifier l'enseignement, c'était bien la voie choisie résolument par les humanistes critiques : prouver, pièces à l'appui, que l'enseignement médiéval se fondait sur la méconnaissance et la distorsion de l'héritage antique, que son instrument langagier était erroné ou grossier (alors que la confiance faite à la méthode logique reposait sur le maniement codifié de cet instrument), que ses principes philosophiques ne résistaient pas à l'examen. Ainsi le succès des humanistes italiens du XV^e siècle (l'entreprise trouvera ensuite d'autres relais au XVI^e siècle, dans un autre contexte et sur une autre échelle, puisque toute

83. Comme l'a montré Charles B. SCHMITT, *Aristote et la Renaissance*, Paris, 1992, Aristote resta l'auteur le plus souvent édité, traduit, commenté (quant au fonds antique non chrétien). Pierre LARDET a entrepris une étude approfondie des pratiques de traduction, concernant soit la *Rhétorique* soit la *Politique* ; voir en particulier *Les traductions de la* Rhétorique *d'Aristote à la Renaissance*, dans Geneviève CONTAMINE (éd.), *Traduction et traducteurs au Moyen Âge*, 1989, pp. 15-30 ; *La Rhétorique d'Aristote à la Renaissance : traductions italiennes et traductions françaises*, dans Mirko TAVONI (éd.), *Italia ed Europa nella linguistica del Rinascimento*, Modène, 1996, pp. 523-545 ; *Travail du texte et savoir des langues : la philologie*, dans S. AUROUX (éd.), *op. cit.*, pp. 187-205.

84. C. B. SCHMITT, *Aristote et la Renaissance* ; James HANKINS, *Plato in the Italian Renaissance*, 2 t., Leyde, 1990 ; Vivian NUTTON, *John Caius and the Manuscripts of Galen*, Cambridge, 1987 ; P. L. ROSE, *op. cit.* Sur le travail mené autour d'Aldo Manuzio à Venise, voir note 22 ; Susy MARCON et Marino ZORZI (éds.), *Aldo Manuzio e l'ambiente veneziano 1494-1515*, Venise, 1994 (cat. de l'exposition, Libreria Sansoviniana) ; Carlo DIONISOTTI et Giovanni ORLANDI (éds.), *Aldo Manuzio editore. Dediche, prefazioni, note ai testi*, 2 t., Milan, 1975.

85. Voir mon introduction à C. B. SCHMITT, *Aristote et la Renaissance*, pp. XXIX-XXXIV ; Charles H. LOHR, *Metaphysics*, dans C. B. SCHMITT et al. (éds.), *The Cambridge History of Renaissance Philosophy*, Cambridge, 1988, pp. 537-638 ; Luca BIANCHI et Eugenio RANDI, *Vérités dissonantes. Aristote à la fin du Moyen Âge*, Fribourg, 1993.

86. William A. WALLACE, *Galileo and his Sources*, Princeton, 1984 ; ID., *Galileo, the Jesuits and the Medieval Aristotle*, Londres, 1991 ; ID., *Galileo's Logic of Discovery and Proof*, Dordrecht, 1992 ; Daniel GARBER, *Descartes' Metaphysical Physics*, Chicago, 1992.

l'Europe savante soucieuse de soutenir le parti de la novation s'y engagera) est venu de ce qu'ils ne se sont pas attardés au « travail négatif » de sape du système médiéval, ils sont rapidement passés avec allégresse, intelligence et bonheur de plume, au travail positif de recomposition et réappropriation de l'héritage antique.

La seconde raison de cette étonnante réussite, je la trouverai dans leur habileté politique et leur engagement dans la réalité sociale de leur temps. Ils ont su lier leur réforme de la culture savante aux puissants et aux riches, s'allier en particulier aux nouvelles élites urbaines. Il faut prendre garde à ne pas travestir leur projet. Si les humanistes italiens critiquent le cycle des *artes* et, par là, le tout de l'Université, ils ne le font ni au nom d'un anti-intellectualisme (ils veulent qu'on change de modèle dans la vie intellectuelle pour mieux servir l'intelligence et le goût du savoir) ni au nom d'un populisme généreux et égalitaire (ils soutiennent fermement la supériorité de la culture savante, mais sous une forme remaniée à leur façon). Pour n'avoir effrayé les puissants ni sur un plan ni sur l'autre, les humanistes ont pu nouer des liens durables avec les marchands enrichis, les familles nobles aux aspirations moins conventionnelles[87]. Les nouvelles élites urbaines ont apporté aux intellectuels critiques un soutien financier, un public pour leurs joutes oratoires, une chambre d'écho pour leurs idées réformatrices, et surtout une légitimation politique. En effet, les humanistes, diserts, savants, sont entrés aisément et brillamment dans le débat public. Sur les questions de la *res publica*, leur fréquentation des rhéteurs et des historiens antiques fit merveille[88], elle leur valut bientôt une clientèle d'auditeurs et de lecteurs,

87. « Les hommes d'affaires italiens [entre 450 et 1480] ... ont dominé la vie des échanges : ils ont conservé et développé les techniques commerciales et bancaires de l'antiquité hellénistique ; ils ont élaboré, peu à peu, à partir d'elles, celles du commerce, de l'assurance, de l'information et de la banque modernes, ils ont développé l'industrie. Et, ce faisant, par l'évolution même de leur mentalité et de leur structure intellectuelle, par l'essor de l'esprit capitaliste qui les anime, ils ont été le principal facteur de la transformation de la civilisation, de la culture et de l'éthique que nous appelons la Renaissance » (Yves RENOUARD, *Les hommes d'affaires italiens du Moyen Âge*, Paris, 1949, pp. VIII-IX). Voir les travaux de Christian BEC : *Les marchands écrivains : affaires et humanisme à Florence 1375-1434*, Paris, 1967 ; *Les livres des Florentins (1413-1608)*, Florence, 1984 ; *Florence 1300-1600 : histoire et culture*, Nancy, 1986. Et Lauro MARTINES, *Power and Imagination. City-States in Renaissance Italy*, New York, 1979, pp. 191-240, dont voici l'opinion directrice : « Humanism was the city-state's major intellectual experience. It was the refinement of values that derived largely from the urban ruling groups, but it also needed their confirmation to have any force as a program. Humanism spoke for and to the dominant social groups » (p. 191). Et L. MARTINES, *The Social World of the Florentine Humanists, 1390-1460*, Princeton, 1963, qui examine les origines sociales et les carrières de neuf Florentins, dont Salutati, Bruni, Poggio et Alberti.

88. Voir note 70 ; James HANKINS, *Humanism and the Origins of Modern Political Thought*, dans J. KRAYE (éd.), *op. cit.*, pp. 118-141. On trouvera une discussion de l'historiographie récente sur la question d'un « humanisme civique » italien, par Albert

désireux de connaître ces œuvres du passé dont la Faculté des arts ne s'occupait pas. Le succès allant au succès, le temps fit le reste.

De quelques dizaines d'intellectuels critiques, dispersés et jaloux les uns des autres, que leur fragilité sociale exposait d'autant plus à de violentes polémiques, devait émerger un milieu lettré, distinct de l'Église et de l'Université, jouissant d'une autonomie sociale et d'une liberté critique inusitées au Moyen Âge. Il serait pourtant erroné de se les représenter comme une avant-garde de « libres penseurs » en lutte contre l'obscurantisme clérical, illusion rétrospective, dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, d'une historiographie attachée à secouer les derniers lambeaux de la puissance pontificale en Italie ou à avancer la cause de la séparation de l'Église et de l'État en France. Il serait également faux de reconnaître en eux un groupe de « pré-révolutionnaires » à la manière des officiers russes « décembristes » en 1825 ou du cercle de libéraux proches de Dostoïevski en 1849, comme aimait le dire une certaine historiographie marxiste[89]. Ni militants de la laïcité, ni émancipateurs du peuple, nos humanistes n'ont refusé ni les honneurs ni les charges d'Église quand elles pouvaient assurer leur confort matériel et leur statut social. Il me semble qu'ils ne souffraient pas de la contradiction apparente de leur conduite sur ce point : Lorenzo Valla, si méprisant à l'égard des médiévaux, acharné à ridiculiser la fausse donation de Constantin au profit de la papauté, est aussi l'auteur d'un éloge solennel de Thomas d'Aquin[90]. L'objectif avoué des premiers humanistes visait à desserrer l'étau universitaire sur la culture savante, à ouvrir un espace d'innovation pour penser les problèmes de la société civile, objectif dont la réalisation devait aboutir à diminuer l'emprise de l'Église, mais ceci fut la conséquence de cela et non pas sa raison d'être. En ce sens, les humanistes du XV[e] siècle ont lointainement préparé le lit de la Réforme, sans en avoir l'intention probablement ; le fait est qu'au XVI[e] siècle, quand il faudra prendre parti pour ou contre Luther, la

RABIL, Jr., *The significance of « civic humanism » in the interpretation of the Italian Renaissance*, dans ID. (éd.), *op. cit.*, t. I, pp. 141-174.

89. On pourra relire Alfred von MARTIN, *Sociology of the Renaissance*, New York, 1963, dont l'original allemand date de 1932 : cette traduction est précédée d'une brève introduction de Wallace K. FERGUSON, fort judicieuse, dont j'extrais ceci : « What did concern [von Martin] was the mentality of the bourgeois capitalists and the shifting relation between them and the other elements in the society — the middle class of shopkeepers and craftsmen, the nobles, the clergy, and the intelligentsia. With the last-named one feels that von Martin was most at home » (p. X). Rien d'étonnant à cela, puisque ce dernier était un spécialiste respecté de Salutati, auquel il avait consacré deux livres (Munich, 1913 ; Leipzig, 1916). D'ailleurs, Hans BARON, dans son grand livre sur l'« humanisme civique » (voir note 70) se réfère plusieurs fois à lui.

90. Salvatore CAMPOREALE, *L. Valla, tra Medioevo e Rinascimento, Encomium Sancti Thomae*, 1457, dans *Memorie Domenicane*, n. s. 7 (1973), pp. 9-101.

chose ne fera guère l'unanimité, ni dans un sens ni dans l'autre, et le milieu savant se trouvera déchiré comme tous les milieux contemporains[91].

Dernière raison que je suggère pour le succès des humanistes, le fait que leur entreprise iconoclaste est arrivée à son heure. Ils ont bénéficié de la lassitude générale envers le modèle médiéval d'enseignement, usé par sa toute-puissance, son unicité, l'empilement des gloses et des distinctions subtiles qui l'encombrait, son incapacité à résoudre avec sa seule instrumentation logique et son latin artificialisé un nombre croissant de problèmes qui demandaient soit plus de souplesse rhétorique et de culture historique, soit une langue symbolique mathématique. Tel que l'Université le dispensait, le cycle des *artes* répondait de moins en moins bien, sur le plan spéculatif, aux interrogations philosophiques ou théologiques que posaient les esprits les plus ouverts, et, sur le plan social, à la demande de préparation aux professions émergentes dans la cité ou le royaume. Désormais il fallait maîtriser d'autres registres d'expression orale et écrite et s'appuyer sur d'autres exemples tirés du passé que ceux offerts par les textes au programme, obstinément commentés sous l'angle logique. En vérité, des signes de désaffection étaient déjà visibles au XIV^e^ siècle, une critique radicale des postulats reçus avait été tentée par William of Ockham (1282-1349), mais ce coup de force, pris dans les rets du conflit politique avec le Pontife, n'avait pas abouti et peu de scolastiques osèrent s'attarder sur les sources conceptuelles de l'affaire[92]. Au fond, une sorte de lent affaissement avait commencé à miner de l'intérieur l'édifice des *artes* tel qu'on les enseignait, comme le manifestera au grand jour la défection de la logique, consommée entre 1480 et 1530 dans les différentes régions d'Europe[93].

En même temps, les plus dynamiques cités d'Italie étaient le lieu d'une recomposition économique et sociale, au profit des notaires, des marchands enrichis, des artistes-artisans qui s'affranchissaient du poids des guildes[94], d'où l'émergence de nouveaux groupes de « professionnels » que le modèle

91. Indispensable, mais avec une problématique un peu datée : Charles TRINKAUS, *In our Image and Likeness : Humanity and Divinity in Italian Humanist Thought*, 2 t., Chicago, 1970. Voir notes 38 et 39. Sur la position difficile, attaquée de toute part, que maintint Érasme avec ténacité : Georges CHANTRAINE, *Érasme et Luther : libre et serf arbitre*, Paris, 1981 (solidement informé, raidement interprété) ; Silvana SEIDEL MENCHI, *Erasmo in Italia 1520-1580*, Turin, 1987.

92. J. MARENBON, *op. cit*, pp. 170-188 ; Gordon LEFF, *William of Ockham, The Metamorphosis of scholastic discourse*, Manchester, 1975 ; Jürgen MIETHKE, *Ockhams Weg zur Sozialphilosophie*, Berlin, 1969 ; Joël BIARD, *Logique et théorie du signe au XIV^e^ siècle*, Paris, 1989, pp. 52-126 ; Pierre ALFÉRI, *Guillaume d'Ockham. Le singulier*, Paris, 1989.

93. Voir notes 50 et 5 ; cette défection a rendu possible l'entreprise ramiste (voir notes 19 et 28).

94. Martin WARNKE, *L'artiste et la cour. Aux origines de l'artiste moderne*, Paris, 1989 ; J. V. FIELD, *op. cit.*

statique des *artes* ne pouvait satisfaire ni comme apprentissage intellectuel ni comme « capital symbolique », à cause de la rigidité et des limites d'expressivité du latin scolastique, à cause de la prééminence d'un instrument logique étranger à la gestion concrète des réalités. À cette fraction de la société en « mobilité ascendante », aux marchands enrichis, aux édiles communaux, aux cadets de petite noblesse que les carrières d'Église n'attiraient pas, les humanistes offraient avec leur culture nouvelle un dessein politique et social, une consolidation symbolique d'un statut récent, donc fragile, un modèle éducatif qui servirait à garantir le maintien de ce statut social à leurs enfants. Autrement dit, les pères de ces élites urbaines ont fourni les financeurs, admirateurs et parfois lecteurs des écrits humanistes, leurs fils ont peuplé les écoles des humanistes et diffusé au loin le renom de leur enseignement. Ce mécanisme a d'ailleurs fonctionné souvent au profit des humanistes eux-mêmes, qui ont trouvé dans la culture nouvelle qu'ils prônaient le meilleur moyen d'améliorer leur propre situation sociale ou de gagner quelque autonomie vis-à-vis de l'Université et de l'Église[95].

En ce sens, la *nova dialectica* substituée par les humanistes à la logique scolastique, pour développer les valeurs d'« invention » et de persuasion, a commencé par faire ses preuves dans leurs mains et à leur profit[96]. Par delà cette efficacité au service de leurs propres intérêts, les premiers humanistes italiens, audacieusement critiques du monopole universitaire des *artes*, de ses principes théoriques comme de son enseignement, ont ouvert la voie à deux changements majeurs qui s'accompliront au siècle suivant : d'une part, l'invention des « collèges » hors des universités où les jésuites sauront associer des éléments du cursus médiéval à la culture humaniste et produire un modèle d'enseignement dont le succès sera durable[97] ; de l'autre, la mise au point d'une version allégée et modernisée du cycle des *artes*[98], qui s'imposera à l'Université comme dans les nouveaux collèges et qui conduira, par des chemins moins détournés qu'on ne l'a cru, à l'émancipation des disciplines au XVII^{e} siècle[99].

95. Charles G. NAUERT, Jr., *Humanism and the Culture of Renaissance Europe*, Cambridge, 1995 ; A. RABIL, Jr. (éd.), *op. cit.*

96. C. VASOLI, *op. cit.* ; E. RUMMEL, *op. cit.* ; A. GRAFTON et L. JARDINE, *op. cit.*

97. G. CODINA MIR, *op. cit.* ; L. GIARD (éd.), *op. cit.*

98. On peut le vérifier en confrontant les éditions successives des *Summalae [logicales]* de Domingo de Soto (Burgos, 1529 ; Salamanque, 1539, et 1554, 1571, 1582), excellent logicien formé à Paris par Juan de Celaya et John Mair, qui devait jouer un rôle central dans la « seconde scolastique » espagnole et avoir notamment pour élève Francisco de Toledo, plus tard jésuite et professeur au Collegio Romano. Galilée lira encore Domingo de Soto, comme l'a souligné Duhem (voir note 2).

99. P. O. KRISTELLER, *Renaissance Thought II*, New York, 1965 : The Modern System of the Arts (1951-1952), pp. 163-196 ; Rudolf STICHWEH, *Études sur la genèse du système scientifique moderne*, Lille, 1991.

Index des personnes et des œuvres

Les personnes et les œuvres portant un nom latin apparaissent sous cette forme

Abraham b. Meshoulam Avigdor, 506
Abū Kāmil, 241
Accessus Philosophorum, 104 n. 24, 189-190, 235, 240, 349, 361, 365
Adam Bocfeldius, 255, 258, 279, 281 n. 1, 329, 332
Adam de Fraccovile, 65
Adam de Fulda, 225-226
Adam de Orleton, 64 n. 20
Adelardus Bathoniensis, 263
Adenulphus de Anagni, 340
Alanus, 164, 170
Alanus Brito de Vilacullis (Villacolis), 62-63
Alanus Crespir, 57 n. 8, 61
Alanus de Insulis, 164, 470
Al-Battani, 200-201
Albericus Remensis, 432, 449
—, *Philosophia*, 347, 363
Albertinus Rinaldi da Salso, 462
Albertus Magnus, 90, 114, 256, 282 n. 6, 285 n. 19, 290-291, 296, 299, 294, 298, 315, 323, 325, 430, 438 n. 17, 439, 452, 472
—, *De anima*, 257
—, *De Predicabilibus*, 102
—, *In Perihermeneias*, 102
—, *Questiones super De animalibus*, 285 n. 19
Albertus de Saxonia, 114, 118, 125, 284, 319
Albertus de Swodziszowice, 320
Al-Bitruji, 201
Alcabitius (Al-Qabisi), *Liber introductorius (isagogicus)*, 199, 246
Alexander de Aphrodisia, 498
Alexander Halensis, *Glossa in quatuor libros Sententiarum Petri Lombardi*, 411
Alexander Neckam, 298 n. 73
Alexander de Trebovia, 322
Alexander de Villa Dei, 374
—, *Carmen de algorismo*, 191
—, *Doctrinale*, 125
—, *Massa compoti*, 191
Alfarabi, 101-103, 105, 261, 353, 477-478, 486-487, 493
—, *De ortu scientiarum*, 102, 243
—, *Falsafat Aflāṭūn et Arisṭūṭālīs*, 487
—, *Fusūl muntaza'a*, 487
—, *Iḥṣā' al-'ulūm*, 485
—, *Kitāb al-milla*, 487
—, *Kitāb al-siyāsa al-madaniyya* 486
—, *Kitāb mabādi ārā ahl al-madīna al-fāḍila*, 486
Alfoncius de Hispannia, 65,
Alfredus Anglicus (de Shareshel), 253, 281 n. 1, 329, 435
Algazel, 363, 436
Algorismus, 84
Alhazen, 242, 261, 263, 374
Al-Khwarizmi, 186, 478, 493
—, *Mafātīḥ al-'ulūm* , 490
Al-Kindi, 478, 482, 485, 492
—, *Kitāb al-mūsīqā*, 483 n. 3
—, *Risāla fī kammiyyāt kutub Arisṭūṭālīs*, 482

Alphonsus Varga Toletanus, 413 n. 30
Al-Qabisi, *voir* Alcabitius
Amalricus de Bena, 18 n. 4
Amalricus de Monteforti, 187-188
Ambrosius, 450
Amianus de Angliseya, 66
Ammonius, 434
Andreas de Prona, 320
Andreas de Runiaco, 63
Angelus de Forosempronii, 463
Anonymus Carthusiensis, 224
Anonymus cod. Gracensis, 224
Anonymus cod. Londoniensis, 224
Anonymus Cordubensis, 99
Anonymus ex trad. Iohannis Hollandrini V, 225
Anonymus Petri, *Questiones super Physicam*, 120
Anonymus quem ed. Coussemaker, 224
Anonymus secundum Iohannem Vallendrinum , 224, 227
Aribo Scholasticus, 222
Aristoteles, 84, 90, 100, 117, 218-233, 251-269, 309, 325, 434, 451, 479, 481, 483, 493, 529, 534
—, *Analytica Posteriora*, 108, 221, 263, 471
—, *Analytica Priora*, 108, 471
—, *Categorie (Predicamenta)*, 107, 383, 434, 471
—, *De anima*, 117, 221, 253, 259, 359, 472
—, *De animalibus*, 221, 281, 314, 330-331
—, *De causis longitudinis et brevitatis vite (De morte et vita)*, 258, 290, 294
—, *De celo*, 331-332
—, *De generatione animalium*, 253, 281, 290, 301-302
—, *De generatione et corruptione*, 329, 331-332
—, *De historiis animalium*, 253
—, *De interpretatione (Peri Hermeneias)*, 107, 383, 471
—, *De memoria et reminiscentia*, 258
—, *De morte et vita, voir De causis longitudinis et brevitatis vite*
—, *De motu animalium*, 282-283
—, *De partibus animalium*, 253, 281, 301
—, *De physiognomia*, 284
—, *De progressu animalium*, 282-283
—, *De sensu et sensato*, 258
—, *De somno et vigilia*, 258, 295, 301
—, *Economica*, 167, 314, 377
—, *Ethica (Nicomachea)*, 105, 111, 167, 221, 252, 292, 300, 314, 327, 333, 359, 368, 377, 383, 433, 439, 471, 489, 500, 502
—, *Historia animalium*, 281
—, *Metaphysica*, 117, 303, 307-308, 312, 383, 446, 471, 501
—, *Meteora*, 295, 329, 331-332
—, *Parva naturalia*, 284, 300
—, *Peri Hermeneias, voir De interpretatione*
—, *Physica*, 117, 221, 271, 331-332, 383, 471
—, *Poetica*, 105
—, *Politica*, 105, 167, 221, 292, 314, 316, 327, 377, 471, 486, 490
—, *Rhetorica*, 101, 104, 111, 148-149, 154-155, 165, 167-168, 178, 289, 292, 314
—, *Rhetorica ad Alexandrum*, 167
—, *Sophistici Elenchi*, 100, 107, 115, 117-119, 356, 383, 471
—, *Topica*, 108, 383
Ps.-Aristoteles, *De animalibus*, 253
—, *De plantis (De vegetabilibus)*, 253, 281
—, *Physiognomia*, 294
—, *Problemata*, 221, 283, 285, 292, 294, 300
—, *Secretum secretorum*, 314
Arnulfus Greben, 86

Arnulfus Provincialis, 100, 103 et n. 18-19
—, *Diuisio scientiarum*, 189-190, 240, 256, 349, 353-354, 363, 365-366, 368, 443 n. 6
Articella, 374
Astorgius de Turre, 63
Astronomus parisiensis, 196
Augustinus, 448, 450
Australes, 20, 30, 33
Averroes, 257-258, 261, 263, 265-266, 279, 294, 297, 329, 332, 374, 438, 442, 448, 472, 477, 478, 498, 504
—, *Colliget*, 285, 292
—, *Commentarium magnum in Aristotelis De anima*, 259, 262
—, *Commentarium medium in Aristotelis De generatione et corruptione*, 262
—, *De substantia orbis*, 374
—, *In De caelo commentarium magnum*, 262
—, *In Physicam commentarium magnum*, 261
Avicenna, 258, 261, 285-286, 292, 294, 296, 299, 301, 363, 442, 477-478, 487-488, 492-493
—, *Abbreviatio de animalibus*, 253
—, *Canon*, 374
—, *Kitāb al-shifā* , 487
—, *Risāla fī aqsām al-ʿulūm al-ʿaqliyya*, 489
Azarchiel, 196-197

Barbarismus, voir Donatus
Bartholomeus Anglicus, 298 n. 73
Bartholomeus de Bricia, 65
Bartholomeus Brugensis, 289, 398 n. 14, 399, 401
—, *Questiones in physicam*, 409 n. 15
—, *Sophisma de sensu agente*, 112 n. 66, 113
—, *Sophisma de subiecto logice*, 113, 401
—, *Questiones in physicam*, 409 n. 15
Bartholomeus de Hirschberg, 320
Bartholomeus de Pareia, 225, 226
Bartholomeus Parmensis, 244 n. 16
Bartolinus, 164
Beda, 450
Bernardus Campagna, 464
Bernardus de Meung, 179
Bernardus de Trilia, *Questiones disputate de cognitione anime separate*, 410 n. 20
Berthaldus de Sancto Dionysio, 41 n. 95
Bertoldus de Constancia, 63
Bertoldus Soreyl, 65
Bessarion, 519, 528, 533
Blasius Parmensis, 243, 464
Boethius, 90, 166, 222, 353, 448, 470, 479
—, *De consolatione Philosophiae*, 359, 368
—, *De differentiis topicis*, 104-105, 107, 111, 117, 149, 152, 154, 158, 163, 360
—, *De divisione*, 107
—, *De hebdomadibus*, 262
—, *De institutione arithmetica*, 240, 365
—, *De institutione musica*, 235, 240, 365
Boethius Dacus, 99, 104, 113, 115, 117, 286, 388, 449
—, *De summo bono*, 438
—, *Questiones super Priscianum maiorem*, 126
Bonaventura, 159, 430, 445-447
—, *Collationes de decem preceptis*, 429
—, *Collationes in Hexaëmeron*, 415 n. 34-35
Boreales, 20, 30, 33
Bovis (Beuve) de Wainville, 90
Brunettus Latini, 321
Bryson, *Du gouvernement de la maison*, 489

Calcidius, 222
Campanus Novariensis, 187, 196, 198, 206-208
—, *Theorica planetarum*, 244-245
Carolus V, 48, 193
Carolus VIII, 90
Cassiodorus, 479
Cato, 45
Christianus de Elst, 63 n. 18
Christianus Tornacensis , 63 n. 18
Christianus, 63
Cicero, 148, 167, 177, 446
—, *De differentiis topicis*, 101
—, *De inventione*, 101, 104, 149, 157, 163, 182, 367
Ps.-Cicero, *Rhetorica ad Herennium*, 101, 104, 111, 116, 149, 154, 157, 159, 163, 165, 169-170, 182, 367
Cichus Ascolanus, 195, 246
Clavius, 195 n. 1
Clemens de Podio, 63
Clemens VI, 199, 318-319
Clemens VII, 32
Colucius Salutati, 529
Communia « Feminae », 348
Communia « Visitatio », 98, 103, 348, 356, 361, 366
Communia logice et gramatice, 340, 342, 356-357, 395
Compendium circa quadriuium, 189, 349, 366
Compendium de Barcelona (Guide de l'étudiant), 101, 104, 135, 137, 181, 189-190, 236-237, 256, 339, 348-349, 355, 358-359, 364-367
Compendium examinatorium Parisiense, v. *Compendium de Barcelona*
Compendium philosophie, 316
Conradus de Austria, 285
Conradus de Megenberg, 61
Conradus de Zabernia, 225, 227
Costa ben Luca, *De differentia spiritus et anime*, 254
Daniel de Dalas, 64
Dante, 438
David, 434
De anima et de potentiis eius, 259
De communibus artium liberalium, 189-191, 240, 333, 340, 354, 357-358, 365-366, 368
De introductionibus, 140
De modo opponendi et respondendi, 425
De modo significandi, 107, 113
Desiderius Erasmus, 518
Dionysius de Burgo S. Sepulchri, 319
Dionysius de Cauda, 64
Dionysius Safre, 68
Dominicus de Clavasio, 242
—, *Practica geometrie*, 242
—, *Questiones perspective*, 241
Dominicus Gundissalinus, 353, 435
—, *De scientiis*, 101-102, 105
Dominicus de Soto, 527
Donatus Acciaiolus, 319, 322
Donatus, 45, 103
—, *Ars Maior*, 107, 116, 360
—, *Ars minor*, 175
—, *Barbarismus*, 107, 117, 360
Durandus de Sancto Porciano, 412

Eckhardus, 408, 417
Egidius Aurelianensis, 439
—, *Expositio libri de progressu animalium*, 284
Egidius Carlerius, 225
Egidius de Corbya, 64
Egidius de Moreto, 58
Egidius de Raweriis, 68
Egidius Romanus, 90, 105, 165, 167, 178, 319, 333, 452
—, *Apologia*, 447
—, *De formatione corporis humani in utero*, 286
—, *De regimine principium*, 327
Egidius [de Pertico], 68
Elias, 434
Elias de Curson, 66

Elisha Grecus (Iudaicus), 509
Engelbertus Admontensis, 222, 224, 316, 326
—, *De musica*, 218, 232
Erasmus Ciolek de Cracovia, 320
Euclides, 84, 90, 193, 261, 263, 534
—, *Elementa*, 186, 188, 191, 240, 263
—, *Geometria*, 366
Eustratius, 439
Everardus Brito, 58
Evrardus Bethunensis, 374
—, *Grecismus*, 125

Faber Stapulensis, 532 n. 79
Ferdinandus Rhoensis, 319, 322
Florencius de Hangesto, 58, 65
Francescus Gafurius, 225-226
Franciscus Castello, 68
Franciscus de Città di Castello, 409 n. 15
Franciscus Lombardus, 65
Fratres Vite Communis, 36
Fredericus Visconti, 85

Galenus, 261, 294, 301, 330-331, 534
Galfridus de Aspall, 256, 281 n. 1
—, *Questiones super Physicam*, 272, 275
Galterius (Gualterus) de Alliaco, 112 n. 67, 113 n. 73
Galterius Burleius, 133, 279, 314, 317-318, 321, 324-326
—, *Abbreviatio libri Problematum Aristotelis*, 283
—, *De fallaciis*, 124
—, *Expositio omnium librorum Physicorum*, 388
Galterius de Sancto Victore, 42
Galvaneus de la Flamma Mediolanensis, 319
Gasparinus Barzizius, 169, 530
Gaufridus de Auciaco, 68
Gaufridus de Marec, 66
Gaufridus de Treviris, 66
Gemistius (Pléthon), 509, 528
Gentilis de Cingolo, 285, 332
Georgius Anselmi, 225
Georgius de Nissa, 320
Georgius Trapezuntinus, 168
Georgius Werdunk de Zittawia, 320
Gerardus de Breuil, *Scripta super librum de animalibus*, 286
Gerardus Bruxellensis, 187
—, *Artis cuiuslibet*, 188
—, *De motu*, 188
Gerardus Cremonensis, 257-258
—, *Theorica planetarum*, 463
Gerardus de Solo, *Libellus de febribus*, 506
Gerinus de Pruvino, 64
Germanus Celati, 58, 68
Gershom b. Salomon, *Sha'ar hashamayim*, 502
Gersonides, *voir* Levi b. Gerson
Gervasius Christianus, 193
Gilbertus Crab, 319, 322
Gilbertus Fleming, 66
Gilbertus Menart, 66
Gilbertus Porretanus, 90, 166, 263, 448
Gilbertus Scotus, 64
Glosa Admirantes, 119, 125
Glosa ordinaria, 450
Gobelinus Person, 224
Godefredus de Fontanis, 325, 452
Godefridus de Sancto Victore, 18
Gosvinus de Marbasio, *Tractatus de constructione*, 126
Grandison de Exeter, 60
Gratianus de Bricia, 68
Gregorius IX, 109, 252
—, *Parens scientiarum*, 448
Gregorius Langlois, 89
Gregorius Leonis de Praga, 315, 320
Gregorius de Rimini, 413 n. 30
Grillius, 164
Gualterus, *voir* Galterius
Guarinus Veronensis, 169, 530
Guido de Arezzo, 222

Guido Baudet, 68
Guido Caprarii, 60
Guido de Genreio, 64
Guido Pictavensis, 68
Guido de Redis, 66
Guido Terreni de Perpiniano, 319
Guido de Ventadoro, 65
Guido Vernani (de Rimini), 317, 323
Guillelmus, 66
Guillelmus (Willelmus), 224
Guillelmus de Albaco, 60
Guillelmus de Alnwick, *Questiones naturales et theologice*, 417
Guillelmus Aubry, 90
Guillelmus de Barentonio, 64
Guillelmus Becchius Florentinus, 319, 332
Guillelmus Bernardi, 58, 68
Guillelmus Bonkes, *Questiones super Perihermeneias*, 126 n. 119
Guillelmus Bonnet, 89
Guillelmus Brito, 18, n. 4
Guillelmus Campellensis (de Champeaux), 101, 176
Guillelmus Castric, 66
Guillelmus de Chanac, 89
Guillelmus de Chere Male, 65
Guillelmus de Clifford, *Compilationes super librum Physicorum Aristotelis*, 272, 275
Guillelmus de Conchis, 448
Guillelmus de Cuneo, 410
Guillelmus de Essartis, 65
Guillelmus Fabri, 66
Guillelmus Fichet, 168
—, *Exordia*, 169
—, *Rhetorica*, 168
Guillelmus de Golini, 65
Guillelmus Herches, 68
Guillelmus Heytesbury, *De tribus predicamentis*, 462
—, *Sophismata asinina*, 340 n. 8
Guillelmus de Luxi, 451, 452
Guillelmus de Macengiaco, 64
Guillelmus de Mara, *Correctorium*, 447
Guillelmus de la Marche, 90
Guillelmus de Marsidiaco, 64
Guillelmus de Moerbeke, 104, 165, 167, 290 n. 47, 314, 316, 325, 371 n. 20
Guillelmus de Ockham, 318, 326, 442, 537
Guillelmus Rede, 247
Guillelmus de Saane, 89
Guillelmus Saber, 66
Guillelmus de Saliceto, *Chirurgia*, 462
Guillelmus de Sancto Clodoaldo, 198, 209-210
Guillelmus de Shyreswood, 136, 174
—, *Introductiones*, 123
Guillelmus de Verduno, 59
Guillelmus Yngof, 66
Guillermus de Podio, 225-226

Harmannus Lombardus, 68
Henricus Alemannus, 287-288, 294-295, 299, 301, 404
Henricus Bohic, 91
Henricus Bruxellensis, 287-288, 294-295, 299, 301, 404
Henricus de Frimaria, *Questiones in Quartum Sententiarum*, 416
Henricus Gandavensis, 325
Henricus de Grua, 66
Henricus de Harclay, 419
Henricus de Hast, 68
Henricus de Herne de Unna, 242
Henricus de Klobucko, 469
Henricus Mabilie, 64
Henricus du Perrier, 47
Henricus Toke, 319, 322
Henricus Totting de Oyta, 317, 323
Henricus VI, 327
Herbenus Traiectensis, 225-226
Hermannus Alemannus, 104
Herveus Brito, *Philosophia*, 349
Hieronymus, 449-450
Hieronymus de Moravia, 224
Hieronymus Pragensis, 440

Hieronymus Secundus (Jérôme Second), 90
Hippias, 479
Hippocrates, 261
Honorius III, 75
—, *Super speculam*, 448-449
Hugo Benzi, *Scriptum de somno et vigilia,* 391
Hugo de Montibus, 64
Hugo de Sancto Charo, 449-451
Hugo de Sancto Victore, 100, 352
—, *Didascalicon*, 353
(H)ugolinus Urbevetanus, 224, 226-227, 380 n. 43, 413 n. 30, 420
Huguccio, 91

Iacobinus de Asti, 411
Iacobus Aragonensis, 60
Iacobus de Auteteodoro 57 n. 10
Iacobus Autissiodorensis, 61
Iacobus de Cantarana, 68
Iacobus de Duaco, 439
Iacobus Juin, 245-246
Iacobus Leodiensis, 224, 226
Iacobus Pistoriensis, 440
Iacobus de Senis, 66
Iacobus de Tresis, 59
Iacobus Veneticus, 258
Iacobus de Voragine, 91
Ibn aṣ-Ṣaffar, 192
Inquirebamus bonum humanum, 433
Introductiones puerorum, 140
Iohannes Alemannus de Constancia, 57 n. 4
Iohannes de Alliaco, 113 n. 73
Iohannes de Amee, 66
Iohannes de Aneto, 67
Iohannes Argentein, 327 n. 53
Iohannes Aschenden, 247
Iohannes de Auriliaco, 68
Iohannes de Austria, 193
Iohannes Baconthorpe, 283, 319
Iohannes Basileensis, 413 n. 30
Iohannes Becchetti de Fabriano, 320
Iohannes de Bellana Ecclesia, 67
Iohannes Belliger, 67
Iohannes Birendan, 59, 64
Iohannes Blangiaco, 68
Iohannes Bloundel, 66
Iohannes Boen, 224
Iohannes Brasiator de Frankenstein, 320, 322
Iohannes Burgo, 61
Iohannes Buridanus, 26, 62, 91, 114, 118, 125-126, 162 n. 60, 173, 303, 305, 307-312, 317, 325, 341, 388, 440, 470
—, *Expositio in duodecim libros Metaphysice Aristotilis*, 304
—, *Expositio libri De motu animalium*, 284
—, *Questiones super Rhetoricam*, 121, 168
—, *Questiones in Physicam*, 126-127
—, *Questiones super decem libros Ethicorum*, 122
Ps.-Iohannes Buridanus, *Questiones super librum de animalibus*, 284
Iohannes de Bury, 59, 67
Iohannes Capitani da Vittuone, 462
Iohannes Carnificis, 67
Iohannes de Carnoto, 67
Iohannes Casse, 64
Iohannes de Castro Villani, 64
Iohannes de Chavanges, 28
Iohannes de Crasmenil, 65
Iohannes Custos, 64
Iohannes Dachiis, 67
Iohannes de Daciis, 59
Iohannes Dacus, 352, 368, 440
—, *Divisio scientie*, 190, 240, 347, 357, 363, 365-367
—, *Summa grammatica*, 118
Iohannes de Dia, 68
Iohannes Diodel, 90
Iohannes de Divione, 64
Iohannes de Dormans, 89-91
Iohannes de Dugles 57 n. 9
Iohannes Dullaert, 518

Iohannes Duns Scotus, 113 n. 68, 442 n. 26
Iohannes Egidius de Zamora, 224
Iohannes Faber, 410 n. 17
Iohannes Fouquerelle, 90
Iohannes le Fourbeur, 59
Iohannes Fusoris, 245
Iohannes Gersonus, 32
Iohannes de Grocheio, 224
Iohannes Guerviscus de Viterbio, 319
Iohannes Hallinis, 68
Iohannes de Harmanni, 67
Iohannes Hellekin, 68
Iohannes Hispalensis, 192, 254
Iohannes Hothby, 225
Iohannes de Hubanto, 64
Iohannes Hus, 474
Iohannes de Ianduno, 178, 319, 326, 439
—, *De sensu agente*, 287
—, *Questiones in librum de motibus animalium*, 283
Iohannes de Ianua, 116
—, *Catholicon*, 91
Iohannes Keck, 225, 227
Iohannes Kervyle, 319, 322, 327
Iohannes Krosbein, 329, 322
Iohannes de Legnano, 317, 322
Iohannes Londonensis, 187-188
Iohannes Longel, 68
Iohannes de Lublin, 320
Iohannes Ludovicus Vives, 518
Iohannes de Luna, 60
Iohannes de Majori Monast., 67
Iohannes de Malignes, 24, 344
Iohannes Martini, 65
Iohannes de Maulinea, 67
Iohannes de Melloto, 60
Iohannes de Meung, 159, 177
Iohannes de Monte Leterico, 61
Iohannes de Montepessulano, 192
Iohannes de Montreuil, 514
Iohannes Muret, 514
Iohannes de Muris, 186, 194, 199, 205, 224, 374
—, *Expositio tabularum Alfonsii*, 204, 210
Ps.-Iohannes de Muris, 224
Iohannes de Neuilly, 89
Iohannes Northwode, 57, 59-60
Iohannes de Nova Villa (Villa Nova), 58, 65
Iohannes de Orlens, 67
Iohannes Pagus, 132, 137, 174
—, *Appellationes*, 130
—, *Insolubilia*, 130
—, *Obligationes*, 130
—, *Scriptum super librum Peryermenias*, 142
Iohannes de Parisius, 67
Iohannes de Peckham, 263
—, *De sphera*, 197
Iohannes Petrus Roodh d'Abo, 193
Iohannes Pipe, 68
Iohannes de Poel (Poule), 64
Iohannes Poulain, 164
Iohannes (Quidort) Parisiensis, 408-409
Iohannes de Roye, 246
Iohannes de Rupella (de la Rochelle), 451-452
Iohannes de Sabaldia, 67
Iohannes de Sacrobosco, 191-192, 197, 200, 241
—, *Algorismus*, 192, 240
—, *Compotus*, 192, 367
—, *De sphera*, 192-193, 195, 240, 244-246, 367, 374
—, *Tractatus quadrantis*, 192
Iohannes de Sancto Amando, 331
—, *Concordantie*, 286 n. 26
Iohannes de Sancto Justo, 64
Iohannes Saresberiensis, 18
Iohannes de Sartirana, 462
Iohannes Saxoniensis, 199, 246
Iohannes Scoti [de Watirstona], 64
Iohannes Scotus, 101
Iohannes de Sèchevillè, *De principiis nature*, 364
Iohannes Serra, 169 n. 97
Iohannes de Sicilia, 196

Iohannes de Stamszowice, 320
Iohannes Sylvanus, 469
Iohannes de Szadek, 320
Iohannes Tinctoris, 225, 227
Iohannes de Tournemire, 508
Iohannes Trillec, 64
Iohannes de Tuyto, 67
Iohannes de Tydenshale, 282
Iohannes de Tynemouth, 187
—, *Liber de curvis superficiebus,* 188
Iohannes de Valle, 65
Iohannes de Varnierua, 65
Iohannes Vath, 285, 288, 291-292, 296, 317, 404
—, *Determinationes*, 287
Iohannes Venceslas de Praga, 317, 322
Iohannes Versor, 320, 323, 470
Iohannes de Vinaht, 67
Iohannes Wyclif, 470
Iordanus Nemorarius, 187, 196, 241
—, *De plana spera,* 203
Isaac Israeli, 435
Isidorus Hispalensis, 222, 291, 299, 435, 479
Isocrates, 479
Iunctinus Florentinus, 195 n. 1
Ivanis Boy [Bohic], 68
Ivo Brito [de Guirer], 59, 68
Ivo de Buxeria, 66
Ivo de Morelas, 66

Jacob Anatolio, *Malmad ha-Talmidim*, 498
Jenek Václavův, 472
Joseph b. Juda, 497-498
Joseph Ibn Caspi, 499-500, 502
Juda b. Joseph Ibn Aknin, 500-501
—, *Tibb-al-nufus*, 500
Juda b. Samuel Ibn Abbas Yaïr Nativ, 501
Juda Ibn Tibbon, 499

Ladislaus de Zalka, 225-227
Lambertus Autissiodorensis, 136
Lambertus de Latiniaco, 136
—, *Summa,* 139
Lanfrancus [Castronovo] , 68
Laurentius Aquileiensis, 179-180
Laurentius Campanus (Premierfait), 514
Laurentius de Suetia, 64
Laurentius Traversagni, 168
Laurentius Valla, 518, 523 n. 50, 529, 531-532, 536
Le Livre de Yconomique, 325
Leon Joseph de Carcassonne (Leonardus Benedicti), 506-508
Leonardus Bruni, 529
Leonardus de Pisa (Fibonacci), 187, 241
Levi b. Gerson, *Milhamot ha-Shem*, 504
Liber IX ad Almansorem, 462
Liber Sex Principiorum, 84, 107, 374
Libri feudorum, 374
Livre de Politiques d'Aristote, 325
Livre des Ethiques d'Aristote, 325
Livre du ciel et du monde, 325
Ludovicus IX, 75
Ludovicus Valentia de Ferrara, 320, 322
Luther, 514, 536

Macrobius, 222, 446
Magister Szydlovita, 225
Maimonides, 498, 502
—, *Guide des Égarés*, 497
—, *Milot ha-hygayon*, 503
Manfredus Lombardus, 68
Maninus de Medeolano, 68
Manuel Chrysoloras, 528
Marsilius de Inghen, 118, 284
—, *Questiones super Sophisticos Elenchos*, 118, n. 88 et 94, 126
Marsilius Paduanus, *Defensor pacis*, 326
Martianus Capella, 191, 479
Martinus Curiali, 68
Martinus Dacus, 115, 118, 374
—, *Modi significandi*, 126

—, *Questiones super Librum Predicamentorum*, 118, n. 92
Martinus Pansemus de Osnica, 320
Mathias a Kobylino, 320
Mathias de Lazy, 320
Mattheus Aurelianensis, 358
—, *Communes distinctiones circa sophismata*, 357-358
Mattheus de Concers, 61
Mattheus de Knín, 474
Mattheus de Toncris, 67
Mauritius Pruvinensis (de Provins), 91
Mesinus de Codronchiis, 463
Ps.-Messahalla, *De compositione astrolabii*, 186, 191, 203
Michael Arraut, 47
Michael Scotus, 257-259, 281
—, *Introductorium maius*, 244
—, *Liber introductorius*, 192
Ps.-Michael Scotus, 200
Milo de Jorello, 59, 64
Mishna, 496
Mordekhai Komtino, 508
Mosse de la Bonavoglia, 508
Musice questiones, 242-243

Natan b. Isaac ha-Cohen ha-Bavli, 496
Nicolaus, 187
Nicolaus V, 217
Nicolaus de Agaunet, 67
Nicolaus Ambianensis, *Ars fidei catholicae*, 263
Nicolaus Burtius Parmensis, 225, 227
Nicolaus de Caritate, 67
Nicolaus de Clamengiis, 159, 514
Nicolaus de Danvilla, 67
Nicolaus Gerardus, 61
Nicolaus de Gmund, 380 n. 43
Nicolaus de Gondrecourt, 90
Nicolaus Iude, 242
Nicolaus ad Latus, 68
Nicolaus Mikosz de Cracovia, 320
Nicolaus de Neyaffla, 59 n. 13
Nicolaus Oresmus, 186, 196, 198-200, 284, 317, 323, 325-326, 332
Nicolaus Parisiensis, 104, 115, 133, 137, 177, 344
—, *Rationes super librum Peryarmenias*, 139
—, *Sincategoreumata*, 129
Nicolaus Parisiensis (?), *Secundum quod testatur Ysaac*, 432, 433 n. 1
Nicolaus de Pilcza, 320
Nicolaus de Rogiaco, 67
Nicolaus Trivet, 419
Nicolaus de Ultricuria, 319
Nicolaus de Vaudemont, 317, 323
Nicolaus de Vienna, 62, 64

Odardus de Chambliaco, 64
Oliverius Salhardi, 68
Opus puerorum, 141, 358
Origenes, 90, 449
Otto Londunensis, 67
Ovidius, *Amores*, 90
—, *Metamorphoses*, 154

Parens scientiarum, 40
Parvi flores, 219-222, 226
Paschasius Radbertus, 412
Patricius Brown, 64
Paulus Nicolaus Venetus, 317, 322
Paulus (de) Worczyn, 320, 322
Paulus [Conili], 58, 65
Petrus de Abano, 283
—, *Expositio Problematum Aristotelis*, 286
—, *Liber compilationis physiognomie*, 286
Petrus Abelardus, 101, 176, 425, 436, 448-449
Petrus de Alliaco, 90, 389-390, 515
Petrus de Alvernia, 68, 113, 315, 322, 323-325, 440
—, *Questiones in metaphysicam*, 417
—, *Sententia super libro de motibus animalium*, 284
Petrus de Ancra [Encre], 58, 65

Petrus Andreae, 64
Petrus Apostoli, 68
Petrus de Auriolanis, 68
Petrus de Beler, 61
Petrus de Belley, 67
Petrus de Bion, 67
Petrus de Boguevilla, 113 n. 73
Petrus Boskerre, 67
Petrus de Brandýs, 469
Petrus de Calvomonte, 64
Petrus Cantor, 42
—, *De tropis loquendi*, 448
Petrus de Caritate, 66
Petrus de Casis, 319
Petrus de Castrovol, 320, 322
Petrus de Colonia, 113 n. 73
Petrus Comestor, 91
Petrus de Cusillo, 67
Petrus Damianus, 449
Petrus de Florencia, 68
Petrus Fortet, 89
Petrus Gallego, *Liber de animalibus*, 253
Petrus de la Hazardière, 169
Petrus de Hibernia, 159
—, *Sicut dicit Philosophus*, 432
Petrus Hispanus, 90, 135-136, 138, 173, 285, 374, 471
—, *Sententia cum questionibus libri De anima*, 254, 264-265
—, *Syncategoremata*, 133
—, *Tractatus (Summule)*, 123 n. 108, 124-125, 133, 139, 340, 425, 505
Ps.-Petrus Hispanus, *Expositio librorum De anima*, 259
Petrus de Insula, 113 n. 73
Petrus Lemovicensis, 205, 356 n. 50, 395
Petrus Leudovici, 64
Petrus Lombardus, 91
—, *Libri Sententiarum*, 374
Petrus de Mano Opere 57 n. 10, 61
Petrus Martinez de Osma, 320, 323
Petrus de Monte Regali, 66
Petrus de Orgemont, 90
Petrus de Orleyns, 68
Petrus Paree, 62, 65
Petrus Parisiensis, 325
Petrus Peregrinus (de Maricourt), 187, 203, 242
Petrus Plaoul, 90
Petrus de Proba Villa, 66
Petrus de Quercu, 66
Petrus Ramus, 36, 516 n. 19, 519, 524
Petrus Rogerius, 319
Petrus de Sancto Dionysio, 68
Petrus de Sancto Floro, 331
Petrus Strangonis, 65
Petrus de Tarentasia, *Quodlibet* , 418
Petrus de Tresis, 59, n. 13, 67
Peurbach, *Theorice nove*, 244-245
Philippus Augustus, 75-76
Philippus de la Court, 68
Philippus Norseyt, 67
Philippus Scotus 57 n. 4
Philippus de Vitriaco, 186
—, *Compilatio de libris naturalibus*, 256
Philippus VI, 76
Philopon, 534
Philosophica disciplina, 102, 104 n. 24, 236, 349, 363
Physiologus, 299 n. 75
Plato, 222, 434-435, 446, 479, 483, 493, 534
—, *Leges*, 480, 490
—, *Republica*, 479, 486, 490, 500, 502
—, *Timaeus*, 101, 359, 361, 368, 433
Plinius, 298-299
Plotinus, 446
Plurimi studentium philosophie, 433
Plutarchus, 529
Poggius Florentinus (Bracciolini), 529
Polybius, 529
Pontius Provincialis, *Summa de competendi dogmate*, 179
Porphyrius, 84, 166
—, *Isagoge*, 107, 432, 434

Primo queritur utrum philosophia, 350 n. 32, 361, 368
Priscianus, 90, 101, 103, 117
—, *Institutiones*, 107
—, *Priscianus maior*, 107, 111, 360
—, *Priscianus minor*, 106-107, 111, 360
Ps.-Priscianus, *De accentu*, 107, 360 n. 60
Proclus, 434
Prosdocimus de Beldemandis, 224, 226
Protagoras, 479
Ptolemeus, 200, 207, 261, 263
—, *Centiloquium*, 193
—, *Quadripartitum*, 90, 193
Pythagoras, 434

Quedam communia circa septem artes liberales, 190, 366
Questiones de ponderibus, 242
Questiones de quolibet, 287
Questiones in libros De anima, 260
Questiones mathematice, 190, 240, 357, 361, 365-366
Questiones perspectivales, 242-243
Questiones super Physicam, 272-273
Quintilianus, 148, 157, 176
—, *Institutiones*, 149

Rabanus Maurus, 449
Radulphus Brito, 100, 113 n. 73, 115, 127, 162 n. 62, 399, 440
—, *Questiones mathematice (in parva mathematicalia)*, 339-340, 347, 365, 367
—, *Questiones super Analytica Posteriora*, 119
—, *Questiones super Porphyrium*, 119
—, *Questiones super Priscianum minorem*, 119, 126
Radulphus Marie, 61
Raimundus Aigerii, 323
Raymundus de Bolonia, 451
Reginaldus de Bellovisu, 67
Reginaldus de Cornemale, 68
Reginaldus (Raynald) de Piperno, 411
Remigius Autissiodorensis, 222
Remigius de Mariniaco, 69
Responsa, 497
Reynerius Cocorul, 67
Reynerus de Tessenna, 66
Rhetores latini minores, 148
Rhetorica ad Herennium, *voir* Pseudo-Cicero
Richardus, *Abstractiones*, 124
Richardus de Bentworth, 318
Richardus de Bury, 318
Richardus de Campis, 65
Richardus Cornubiensis, 380 n. 43
Richardus Fishacre, 332
Richardus Fitzralph, 57, 59-60
Richardus Furnivallensis, 187
Richardus de Menillo, 69
Richardus Polmer, 65
Richardus Valingofordus, 196
—, *Exafrenon pronosticacionum temporis*, 199
Robertus Anglicus, 191-192
—, *Quadrans*, 241
Robertus Anglicus, *Sophismata grammaticalia*, 126
Robertus de Bardis, 69
Robertus de Courçon, 18, 40, 42, 72, 75, 78, 109, 135, 239, 252, 360, 369, 448
Robertus Cybollus, 320, 323
Robertus le Gay, 65
Robertus Grosseteste, 167, 187, 243, 252, 263, 279, 321
Robertus Holcot, 380 n. 41
Robertus Kilvington, 114
(Ps.-) Robertus Kilwardby, 103, 111, 115-116, 119, 125, 137, 256, 340, 344, 448
—, *De ortu scientiarum*, 256, 347, 364
Robertus de Monteleone, 69
Robertus Normannus, 193
Robertus Parisiensis, 88
Robertus de Pulmur, 65
Robertus de Sorbona, 389 n. 93

Robertus Wakemolin 57 n. 8, 61
Rodulphus Grammaticus, 57 n. 8, 61
Rodulphus de S. Ricario, 67
Rogerius Bacon, 104, 105 et n. 29, 117, 174, 242-243, 256, 258, 263, 285, 303, 344, 380 n. 43
—, *Communia mathematica*, 105 n. 29
—, *Questio in Poetriam*, 105 n. 29
—, *Questiones supra XVIII De animalibus*, 282
Rouah Hen, 502
Rudolphus Agricola, 530

Salomon b. Isaac (Rashi), 497
Samuel b. Juda ibn Tibbon, 498
Samuel Ibn Tibbon, 498
Scholarius, 509
Secretum secretorum, *voir* Ps.-Aristoteles
Secundum quod testatur Ysaac, *voir* Nicolaus Parisiensis
Seneca, 100, 450
Sententia cum questionibus libri De anima, 259
Shemtob b. Joseph Falqéra, *Reshit Hokhma*, 503
Sicut dicitur ab Aristotele, 433
Sigerius de Brabantia, 32, 316, 319, 388, 396, 399, 414 et n. 32, 430, 439
Sigerius de Cortraco, 388
Simon (Symon) Angelus Anglicus, 319
Simon de Faversham, 124
—, *In Aristotelem de animalibus*, 282
—, *Questiones super librum De motu animalium*, 283
—, *Questiones super libro Elenchorum*, 117 et n. 84
Simon de Gambasio, 69
Simon de Lantagiis, 66
Simon Meneriis, 59, 69
Simon de Phares, 193, 245-246
—, *Recueil des plus célèbres astrologues*, 245-246
Simon Le Rat, 325
Simon Tornacensis, 412
Simon de Vallibus, 67
Simplicius, 534
Socrates, 479-480
Stanislaus Bialkowska de Bialkow, 320
Stanislaus Dabrowka, 320
Stanislaus de Gorky, 320
Stanislaus Malck de Kleparz, 320
Stanislaus Selig de Cracovia, 320
Stephanus de Calvomonte, 69
Stephanus de Nogento, 69
Stephanus Tempier, 39, 429
Summa Decretalium, 91
Summa Perihermeneias, 141
Summe de dialectica (Summe Metenses), 129, 142
Summule puerorum sive Introductiones, 141
Sunno (Simon) Hulardi, 58, 61
Sunon Suedensis, 193

Tabule alphonsine, 90, 194, 197
Tabule Toledane, 197
Tabule Tolosane, 210
Talmud, 496
Tertullianus, 448
Thabit ibn Qurra, 201
Thaddeus Parmensis, 201, 243 n. 13, 463-464
Themistius, 498
Themon Iudaicus, 200, 242
Theobaldus de Laniis, 69
Theodericus Carnotensis, 164, 170, 448
Theon de Alexandria, 201
Theorica planetarum Gerardi, 191-193, 201, 244-245
Thomas, 67
Thomas Aquinas, 90, 137, 159, 165, 264-265, 308, 315-316, 322-325, 331-333, 388-389, 411, 440, 452, 536
—, *Lectura in Mattheum*, 415

Thomas Argentinensis (de Strasbourg), 413 n. 30
Thomas Chaundler, 319
Thomas Corpir, 67
Thomas (de) Eccleston, 380 n. 43
Thomas Erfordiensis, 113 n. 68, 126
Thomas de Hibernia, 91
Thomas Hoccleve, 327
Thomas Keudale, 65
Thomas de Setone, 65
Thomas de Wylton, 279, 439
Thomas Wright, 327 n. 53
Thuo de Vibergia, 118
Tractatus puerorum, 140

Urbanus IV, 208
Urbanus V, 75
Ut ait Tullius, 432-434
Ut testatur Aristotiles, 363

Varro, 479
Vauscolour, 57, n. 9
Vericus, 287, 289-292, 294
Victorinus, 164
Victorinus Feltrius, 530
Vincentius Bellovacensis, 159, 298 n. 73, 299 n. 75
Vincentius Gruner, 320, 322
Virgilius Wellendorfer, 320, 323
Virgilius, *Poetria*, 154

Wenceslaus de Prachatitz, 224
Witelo, 263, 374

Yohanan Alemanno, 501

Collèges

Collège de l'Ave Maria, 45, 50, 52-53, 89
— d'Autun, 46, 50, 52-53,
— d'Harcourt, 50, 52, 54, 58, 90
— d'Uppsala (de Suesse), 58
— de Bayeux, 50, 52-53, 57-58, 61, 89
— de Boissy, 45-47, 50, 52-53, 89
— de Boncourt, 50, 52-53
— de Bourgogne, 46, 48, 50, 52-53
— de Cambrai, 50, 52-53
— de Chanac, 46, 50, 52-53, 89
— de Cluny, 61, 88
— de Cornouaille, 45, 47, 50, 52-53, 89
— de Dainville, 45, 50, 52-53
— de Dormans-Beauvais, 45, 50, 52, 54, 58
— de Fortet, 47, 50, 52, 54, 89
— de Justice, 90
— de la Marche, 89, 91
— de la Sorbonne, 58, 90
— de Laon, 46-47, 50, 52, 54
— de Maître Gervais, 48-50, 52, 54, 90-91, 193, 246
— de Marmoutier, 61
— de Montaigu, 36, 51-52, 54, 89
— de Narbonne, 51-52, 54, 58, 61
— de Navarre, 28 n. 47, 35, 45-46, 48-49, 51-52, 54, 58, 61, 86, 92
— de Plessis, 46, 51-52, 54, 58
— de Prémontré, 61
— de Presles, 48, 51-52, 54, 90
— de Saint Denis, 61
— de Séez, 46-47, 51, 53-54, 89
— de Skara, 51, 53-54
— de Tonnerre, 47, 51, 53-54
— de Tours, 51, 53-54
— des Cholets, 50, 52-53, 58, 90 ; des Petits Cholets, 58
— des Dix-Huit, 50, 52-53, 89-90
— des Écossais, 89
— des Lombards, 46-47, 50, 52, 54
— du Bueil, 89
— du Cardinal-Lemoine, 50, 52-53
— du Trésorier, 51, 53-54, 58, 89
— Saint-Bernard, 83-84
— Saint-Nicolas-du-Louvre, 51, 53-54

Balliol College, 35
Exeter College, 35
Magdelen College, 35
Merton College, 246-247, 527
New College, 35
Winchester College, 35

Index thématique

Abbreviatio, 324
Abstractiones, 403
Accessus (ad auctores), 176, 363
Algorisme, 191
Arithmétique, 190, 365
Ars dictaminis, *voir dictamen*
Ars poetriae, 148, 159
Ars precandi, 148
Ars predicandi, 148, 159
Artiens, 18-19, 22-23, 46
Artista, 56-57
Astrolabe, 191-192, 203
Astrologie, 193, 244--247
Astronomie, 190, 195-211, 244-247, 367, 525
Auctores, 175-178
Auctoritates, 322, 324
Averroïsme, 258-259, 363

Bachelier, 381
— biblique, 386
Bâton de Jacob, 205
Beit-hamidrash, 499
Bibliothèques, 88-89

Calculatores, 527
Cancellariat, 41
Cartula, 73
Cartulaires 21, 74-75
Catalogues, *voir* Inventaires
Cedula, 73
Chancelier (Notre-Dame, Sainte-Geneviève), 39-41
Chiffres arabes, 191
Circulation des idées, 114-122, 329
Circulus, 322, 342
Citations, 410-412
Classification des sciences, 208, 339, 352, 425, 430-431, 478
Collatio(nes), 84, 180, 342
— *de sophismatibus*, 47
Collectio, 55
Collèges, 20, 34, 36, 43-54, 88, 92
— religieux, 84-85
livres des —, 88-89
Commentaires, 302, 341
Forme des —, 273, 275, 281 n. 1, 286, 303-304, 307-308, 312, 330, 384-385, 388
— sur les *Sentences*, 439
Commentarium, 322, 324
Commentum, 324
Communia, 355
Compendium, 322, 324, 355
Complementum, 322, 324
Comput, 191
Conclusiones, 126, 319, 322, 324
Concordancie, 322
Condamnations, 39, 266
Congrégations 38
Connotatio, 310
Corpus recentius (d'Aristote), 265
— *vetustius*, 257
Cours, 373, 471-472
Horaire des —, 382
Lieu des —, 381-382
Curriculum, *voir* programme d'études
Cursor, 379, 380 n. 41

De forma, 112, 141, 190-191, 235, 239-240, 333, 364-369, 377, 381
Determinatio, 289-294, 378, 381, 394, 396, 399-400, 404, 418
Diagrammes, 343

Dialectique, *voir* logique
Dicta per se, 308 ; *dictum per accidens*, 309
Dictamen, 148, 159, 179-180
Dictée, 341, 343, 384, 408
Discipulus, 56-57, 60
Discours inaugural, 84
Disputata, 322
Disputatio, 47, 112-113, 126, 137, 173, 181, 188, 337, 342, 393 *sqq.*, 417, 471-473, 505, 507
— *apud Augustinenses*, 113
— *de questione*, 112-113
— *de quolibet*, 472-474
— *de sophismatibus*, 112, 137
— *in Alberto*, 112-113
— *in Parviso*, 113, 342
— *in scholis* 112, 393
— *in studio solempni*, 393
— *magistrorum*, 112-113, 393, 396, 400, 402
— *ordinaria, extraordinaria*, 472
Dispute, *voir disputatio*
Distinctiones, 137, 340, 403
Divisio philosophie, 352
Divisio scientiarum (scientie), 352
Division de la philosophie, des sciences, du savoir, *voir* classification des sciences
Domus scolarium, 58-59
Dubitationes, 124

Écoles 27-28 ; *et voir* grammaire
Emprunts, 117-118, 182
Encyclopédies, 502
Epitome, 322
Équatoire, 205-206, 209
Éthique, 368
Examens, 402
Examinatio in communibus, in propriis, 358, 362
Excerpta, 322, 324
Exercices, 342, 402
Exercitium, 322
Exordia, 169, 181
Expositio, 196 n. 6, 303-304, 307-308, 310, 312, 322, 324, 330, 333, 340, 384-385
Extractio, 322, 324

Facultés supérieures, 37-38
Fallacie, 124
Falsafa, 489
Festine (legere), 377
Forma, voir De forma

Genres littéraires, 123-127
Géométrie, 189-190, 366
Gloses, 322, 329
Glossa, voir gloses
Grammaire, 19, 106-108, 112, 115-117, 175
Écoles de —, 30, 35, 48, 61, 98, 106, 156 n. 35
Étudiants en —, 35
Faculté de —, 106
Grammaticus, 56-57, 106
Guides de l'étudiant, 189, 346, 353-362, 425
Gymnastique, 479, 480

Ḥikma, 489
Humanisme, 168, 524-538

Immatriculation, 28-29
Impossiblia, 403
Imprimerie, 515-517
Inceptio, 339, 378
Inceptor, 383
Insolubilia, 132-133, 340
Interdiction d'enseigner les livres d'Aristote, 252
Introductions à la philosophie, 156-157, 189, 339, 346, 352-354, 431-432, 434
Inventaires, 89-90
— après décès, 90
Iuramenta, voir Serments

Jours fériés, 151-152, 193, 361, 369

Kardaga, 205, 210

Latin 46-47, 530-532
Lectio, legere, 137, 323, 340, 471-472
— *ad cursum, cursoria*, 150, 170, 341, 374, 377-378, 381-383, 386-391, 408
— *ad pennam*, 408
— *extraordinaria*, 341, 374-378, 384
— *ordinaria*, 150, 341, 374-383
— *quasi ordinarie*, 382
Lector, 373
Lectura, 323
— *Politicorum Cracoviensis*, 314, 320, 324
Libelli sophistarum, voir sophista
Libri naturales, 254, 256, 264
Libri philosophici, 368
Littera, 73
Littérature d'introduction, 102-106
Livre du procureur, 20
— du receveur, 21
Logique, 107-112, 115, 175, 525
Logica antiqua, 131, 135
— *docens, utens*, 99-100, 209
— *modernorum*, 129-142, 173, 340
— *Oxoniensis*, 124
— *vetus*, 357 n. 50
Nova dialectica, 538

Magister, 44, 63
Magister glomerie, 107
Maître ès arts 24, 48 ; *(non) (actu) regens* 24, 375, 382 ; régence obligatoire, 26
Manuels, 125, 160 *sqq.*, 339, 501
Médecine, 330, 381, 383, 386 n. 74, 462, 506, 508-509
Mise en page, 343
Modèles de lettres, 179
Modistes 117
Modus significandi, 117
Musique, 190, 217-223, 235-238, 243, 365, 479-480
musica instrumentalis, musica mundana, musica humana, 235-237
musica melica, rimica, metrica, 236

Nations, 30-33
Néoplatonisme, 431-432
Notabilia, 323
Notule, 340
Numerus, 237

Obligationes, 137-138, 340 n. 8, 346, 403
Opponere, opponens, 394, 396, 400
Optique, 241, 263
Ordinatio, 73

Parva logicalia, 135
Parva naturalia, 258
Pecia, 342
Pédagogies, 20
Perspectiva, voir optique
Philosophia, 352
Philosophie, 427-442, 445-453, 487-488, 490 ; *et passim*
Philosophus, 434-435
Plagiat, *voir* emprunts
Platonisme, 309, 438
Poétique, 105-106, 175
Principia, 430-431, 433
Privilèges, 21, 34, 75-76
Principium, 339
Probationes, 323
Probleuma, 474
Programme d'études, 134-142, 166-167, 228, 374, 383-384, 478, 499-501
Prologues, 353
Propositio, 85
Prosopographie, 27, 85-88, 91
Puer, 56-57
Puncta, 323-324

Quadrant, 191-192

Quadrivium, 101, 178, 186-194, 239, 359-361, 369, 481, 487, 492-493, 525-526
Questio(nes), 47, 123, 126-127, 173, 197, 199, 201, 288, 323-324, 330, 333, 340-341, 395, 417, 425, 472
Commentaires sous formes de —, 273, 275, 303-305, 307-308, 312
— *de quolibet*, 287-288, 294, 302, 404, 472 ; *voir disputatio*
— *disputate*, 384-385, 396, 401
— *literalis*, 385
Questionista, 342
Questions disputées, *voir questio*
Quodlibet, voir disputatio, questio
Quodlibetarius, 473-474

Réalisme, 279
Recitationes, 342
Réforme, 520-523
Regens, Regentes, voir maître ès arts
Registres, 21, 23, 74, 77
Repetitiones, 342
Reportatio, 342-343, 405-421
Reportator, 412-415
Respondere, respondens, 394, 396, 399-400
— *de questione, de sophismatibus*, 396, 403
Responsiones, 323
Rhétorique, 98, 101, 104, 111, 115-116, 147-171, 175-176, 180, 361, 367, 369, 394
Rotuli, 22-23 et n. 26, 86

Sceau, *voir sigillum*
Science, *passim, voir e.g.* classification, *scientia*
— des poids, 243
— divine, 484, 486, 488
— humaine, 484
Scientia,
— *practica, speculativa (theorica)*, 99, 161 n. 58, 163
Scolaris, 56-57
Scriptum, 196 n. 6, 323
Sententia, 323, 324, 340
Serments 34, 77-78
Sigillum, 73-74
Signum, signetum rectoris, 73
Socius, 29, 56-57, 412-413
Solem(p)niter (legere), 375, 380 n. 43, 386
Sophismata, voir disputatio, sophismes
Sophismes, 113-114, 120, 123, 126, 130, 138, 337, 342, 394, 397-401, 425, 472-473 ; *voir disputatio, respondere*
Sophista, 342 ; *Libelli sophistarum*, 404
Sonus, 220, 237
Statuts, 18, 21, 34-35, 45, 72-74, 76, 91-92, 151, 177-178
Statutum, 73
Studia humanitatis, 528
Summule, 123
Suppliques, 86
Suppositio, 310
Syncategoremata, 130, 137, 141, 174, 403

Tabula, 323
Taxatio domorum, 58-60
Terminus
— *accidentalis connotativus*, 310
— *substantialis non-connotativus*, 310
Thema, 84
Théologie, 266, 330, 344, 409, 435, 439-442, 445-453
Translatio, translator, 420 et n. 48
— *studii*, 519
Trivium, 97, 100-106, 359, 479, 481, 487, 492, 524-525
Turquet, 203-205

Variatio, 113
Vox, 220

Yeshivot, 495-497

Index des manuscrits

ADMONT, Bibliothek des Benediktinerstifts 367 : 258
—, — 608 : 326
AMIENS, Bibliothèque municipale 406 : 141, 358

BAMBERG, Staatsbibliothek, Cod. Th. 84 : 408
BARCELONA, Archivo de la Corona de Aragón, Ripoll 109 : 137, 157, 171, 181, 237, 348-349, 355, 357
BELLUNO, Seminario Gregoriano 33 : 463
BRUGGE, Stedelijke Bibliotheek 496 : 430
BRUXELLES, Bibliothèque royale Albert 1er, 3540-47 : 339
—, — II. 1142 : 449

CAMBRIDGE, Gonville & Caius College 367/589 : 273
—, — 448/409 : 124, 388
—, — 509/386 : 272-273
—, Pembroke College 157 : 319
—, — 158 : 319, 327
—, Peterhouse College 157 : 272
—, — 192, IV : 120
—, — 205 : 155
CARPENTRAS, Bibliothèque Inguimbertine 292 : 304, 306-307, 310
CHARTRES, Bibliothèque municipale 595 : 75, 79, 82

DARMSTADT, Hessische Landes- und Hochschulbibliothek 516 : 304-305, 307

ERFURT, Wissenschaftliche Bibliothek der Stadt, Amplon. 4° 275a : 126
—, —, Amplon. 4° 319 : 121
—, —, Amplon. F. 315 : 307
—, —, Amplon. F. 322 : 305

FIRENZE, Biblioteca Medicea Laurenziana, Plut. 29.1 : 238
—, —, Conventi Soppressi, S. Croce, 262 C 5 : 304
—, Biblioteca Nazionale Centrale, Conventi Soppressi G. 4.853 : 286

ISTANBUL, Aya Sofya Kütüphanesi 4832, 482

LEIPZIG, Universitätsbibliothek 1246 : 121
LONDON, British Library, Addit. 17304 : 75, 77, 82
—, —, Harley 3593 : 179
—, Lambeth Palace Library 70 : 124
—, Wellcome Historical Medical Library 333 : 272-273

MADRID, Biblioteca Nacional 1877, 284
MÜNCHEN, Bayerische Staatsbibliothek, Clm 9559 : 414
—, —, Clm 10268 : 244
—, —, Clm 14460 : 237, 349, 431
—, —, Clm 14522 : 348
—, Universitätsbibliothek, cod. 2° 563 : 304

OXFORD, Bodleian Library, Digby 174 : 188
—, —, Hatton 15 : 327
—, Corpus Christi College 243 : 431
—, — 250 : 148, 155, 157, 160-161, 163-165, 169, 176

—, — 283 : 82, 339
—, Merton College 132 : 412
—, — 261 : 353
—, — 272 : 259, 272-273
—, — 292 : 283
—, New College 242 : 319
—, — 285 : 272-273
—, Oriel College 33 : 282

PARIS, Archives nationales X^{1a} 4785 : 47
—, — X^{1a} 4788 : 47
PARIS, Bibliothèque de l'Arsenal, 519 : 412
—, — 1121 : 74
—, — 1123 : 74
PARIS, Bibliothèque de la Sorbonne, Reg. 2.1. : 55
—, —, Reg. 100 (94) : 75, 79
—, —, Archives de l'Université 231 : 77
—, —, — 1229 : 77
PARIS, Bibliothèque Mazarine 3312 : 82
—, — 3516 : 304
PARIS, BnF, lat. 2831 : 404
—, —, lat. 7378A : 242
—, —, lat. 7392 : 98, 102, 348, 356
—, —, lat. 9950 : 75, 82
—, —, lat. 11412 : 129 *sqq.*
—, —, lat. 14698 : 434
—, —, lat. 14707 : 418
—, —, lat. 14716 : 163, 306, 312
—, —, lat. 16089 : 287-289, 404
—, —, lat. 16131 : 304, 306
—, —, lat. 16135 : 358, 398
—, —, lat. 16390 : 240, 348, 356, 365
—, —, lat. 16609 : 339
—, —, lat. 16617 : 340, 356, 395
—, —, nouv. acq. lat. 533 : 79
—, —, nouv. acq. lat. 535 : 75
—, —, nouv. acq. lat. 936 : 75
—, —, nouv. acq. lat. 937 : 74
—, —, nouv. acq. lat. 1060 : 82
—, —, nouv. acq. lat. 1374 : 347, 431
—, —, nouv. acq. lat. 2060 : 75, 79
PARIS, Bibliothèque Sainte-Geneviève 1655 : 75
—, —, 3056 (Q. l. 2) : 78, 180
PRAHA, Knihovna Metropolitni Kapituly 436 : 416

ROMA, Biblioteca Nazionale Centrale 828 : 259

SIENA, Biblioteca Comunale degli Intronati L. III. 21 : 272

TODI, Biblioteca Comunale 23 : 272-273
TROYES, Bibliothèque municipale 816, 452

SOISSONS, Bibliothèque municipale 125 : 451

VATICANO, Biblioteca apostolica Vaticana, Barb. lat. 20 : 169
—, —, Barb. lat. 710 : 380
—, —, Borgh. 139 : 418
—, —, Pal. lat. 1805 : 417
—, —, Reg. lat. 406 : 75
—, —, Vat. lat . 845 : 409
—, —, Vat. lat. 1113 : 409, 417
—, —, Vat. lat. 2164 : 284
—, —, Vat. lat. 2366 : 462
—, —, Vat. lat. 2995 : 167
—, —, Vat. lat. 3011 : 139
—, —, Vat. lat. 5988 : 431
VENEZIA, Biblioteca Nazionale Marciana, lat. IV. 146 : 126
—, — VI, 204 (= Cl. X, 92) : 306-307
—, — VII 52 (2818) : 462
—, — 1897 : 451

WIEN, Bibliothek des Dominikanerkonvents 187/153 : 307
—, Österreichische Nationalbibliothek 4721 : 304
WORCESTER, Chapter Library, Cod. F. 3 : 419

Liste des intervenants

Louis Jacques BATAILLON, Commissio Leonina, Grottaferrata
Guy BEAUJOUAN, École Pratique des Hautes Études, IV^{e} section
Joël BIARD, CNRS, Paris
Bert BOS, Université de Leyde
Jean-Patrice BOUDET, Université de Paris-X
Olivier BOULNOIS, École Pratique des Hautes Études, V^{e} section
Henk BRAAKHUIS, Université catholique de Nimègue
Charles BUTTERWORTH, Université de Maryland
Dino BUZZETTI, Université de Bologne
William COURTENAY, Université de Wisconsin
Luciano COVA, Université de Trieste
Francesco DEL PUNTA, Scuola Normale Superiore, Pise
Silvia DONATI, Thomas-Institut, Université de Cologne
Sten EBBESEN, Université de Copenhague
Graziella FEDERICI VESCOVINI, Université de Parme
Jean-François GENEST, Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, Paris
Jean-Philippe GENET, Université de Paris-I
Lucie GIARD, CNRS, Paris
Jacqueline HAMESSE, Université de Louvain-la-Neuve
Louis HOLTZ, Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, Paris
Danielle JACQUART, École Pratique des Hautes Études, IV^{e} section
Marie-Henriette JULLIEN DE POMMEROL, Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, Paris
Onno KNEEPKENS, Université de Groningue
Claude LAFLEUR, Université Laval, Québec
Max LEJBOWICZ, Université de Paris-I
Alain DE LIBERA, École Pratique des Hautes Études, V^{e} section
Charles LOHR, Raimundus-Lullus-Institut, Fribourg
David LUSCOMBE, Université de Sheffield
Serge LUSIGNAN, Université de Montréal
Alfonso MAIERÙ, Université de Rome-La Sapienza
Claire MAÎTRE, Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, Paris
Emmanuel POULLE, École des Chartes, Paris
Lambertus M. De RIJK, Universités de Leyde et de Maastricht

Irène ROSIER-CATACH, CNRS/Université de Paris-VII
Colette SIRAT, École Pratique des Hautes Études, IV^{e} section
Pavel SPUNAR, Université de Prague
Hans THIJSSEN, Université de Nimègue
Cecilia TRIFOGLI, Thomas-Institut, Université de Cologne
Kees VELLEKOOP, Université d'Utrecht
Jacques VERGER, Université de Paris-XIII
Charles VULLIEZ, Université de Paris-X
John WARD, Université de Sydney
Olga WEIJERS, Constantijn Huygens Instituut, La Haye